

**UNIVERSITE DE NANTES
U.F.R. DES LANGUES VIVANTES**

Année 2006

N° attribué par la bibliothèque
!_!_!_!_!_!_!_!_!

T H E S E

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE NANTES

Discipline : Sciences du Langage (Didactique des Langues)

présentée et soutenue publiquement

par

Hanitriniaina RATSIMISETA RAJAONARIVONY MAURY

le 24 novembre 2006

**COHÉRENCE DANS LE DISCOURS ORAL EN FRANÇAIS LANGUE
ÉTRANGÈRE : DÉMARCHES ET PROCÉDÉS D'IDENTIFICATION ET
D'ÉVALUATION**

Directeur de thèse : Madame Jacqueline FEUILLET, Professeur, Université de Nantes
Codirecteur de thèse : Monsieur Hervé QUINTIN, Professeur, Université de Nantes

JURY

Madame Catherine LE CUNFF, Maître de Conférences HDR, Université Paris X - Nanterre
Monsieur Geoffrey WILLIAMS, Professeur, Université de Bretagne Sud - Lorient

Pour Jean-Louis et Sahondra

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à Madame Jacqueline Feuillet et à Monsieur Hervé Quintin pour leur soutien attentif et leurs multiples suggestions durant ces années de recherche.

Mes remerciements vont également à Monsieur Jack Feuillet, professeur à l'Institut National des Langues et Cultures Orientales (INALCO) à Paris, pour les entretiens qu'il a eu la gentillesse de m'accorder.

Que soient remerciés Hossam, Katja, Ma, Nazih, Sirisuda, Suleide, Shang Hu, étudiants en DEA Sciences de l'Éducation et Didactiques, de l'université de Nantes, promotion 2002 / 2003, sans lesquels ce travail n'aurait pas pu voir le jour.

Merci aux auteurs cités dans cette thèse pour leur présence silencieuse.

Merci à mes proches, en particulier, à Christine pour sa relecture, à Norma pour son aide et à Michel, mon mari, pour son encouragement et sa patience.

REMERCIEMENTS.....	3
INTRODUCTION.....	8
Première partie.....	15
COMPÉTENCE DE COMMUNICATION / ORALITÉ / ÉVALUATION /	15
I.1 COMPÉTENCE DE COMMUNICATION ET ORALITÉ : ÉLÉMENTS DE DÉFINITION EN DIDACTIQUE DES LANGUES.....	15
I.1.1 Théories de la communication : de Jakobson à Hymes.....	17
I.1.1.a Le schéma de JAKOBSON comme précurseur	17
I.1.1.b La valeur pragmatique de l'énoncé : Hymes / Kerbrat-Orecchioni.....	18
I.1.2 Notion de compétence définie par les travaux du Conseil de l'Europe : historique	21
I.1.2.a Du sujet psychologique au sujet social	21
I.1.2.b Modèle « Polycentrique » de l'enseignement / apprentissage.....	22
I.1.2.c HYMES et son modèle SPEAKING (1974)	23
I.1.2.d Modèles de compétence de communication	24
I.1.3 Communication et oralité.....	26
I.1.3.a Place de l'oralité dans le système éducatif.....	27
I.1.3.b Les conditions de production orale	27
I.1.4 Problématique : selon quels critères évaluer la production orale ?	29
I.1.4.a Quels types d'évaluation mettre en place ?.....	29
I.1.4.b Grille d'auto-évaluation du CECRL	31
I.1.4.c Exemple d'une grille d'évaluation proposée en FLE.....	33
I.1.4.d Champ d'investigation : visée pragmatique de l'analyse du discours	39
I.2 Evaluation de la composante discursive : quelle complexité ?.....	44
I.2.1 Langue orale / langue parlée.....	45
I.2.2 Etudes sur le plan de l'énoncé et du discours : problème de délimitation du segment discursif et / ou paragraphe	47
I.2.3 La question des genres de discours	50
I.3 COHÉRENCE DANS LE DISCOURS : APPROCHE DÉFINITOIRE	55
I.3.1 Segmentation du discours en actes.....	55
I.3.2 La notion de cohérence : un aspect pertinent du discours.....	57
I.3.3 Les indices de la cohérence relationnelle dans la structure hiérarchique - relationnelle.....	60
I.3.4 Les indices de la cohérence référentielle dans la structure informationnelle....	64
I.3.5 Problème d'analyse vs d'apprentissage	67
I.3.5.a Quelques caractéristiques de l'interlangue	68
I.3.5.b Evaluation de l'interlangue.....	68
I.4 COMMENT SE CONSTRUIT LA COHÉRENCE ?.....	70
I.4.1 Théorie de Levelt : importance du lexique dans les processus de formulation	71
I.4.2 Relation entre lexique et concept : résultats de quelques travaux en psychologie cognitive	74
I.4.3 Théorie de Givón : rôle de l'entité topicale.....	75
I.4.4 La notion de référence et son statut	80
I.4.4.a Valeur cognitive du référent.....	80
I.4.4.b Référent et structure informationnelle	84
I.4.5 Interaction et sujet.....	89
I.5 IMPORTANCE DE L'ANALYSE DE LA STRUCTURE INFORMATIONNELLE POUR LA RÉOLUTION DE LA PROBLÉMATIQUE.....	92

1.5.1	Topique : définitions et commentaires	94
1.5.1.a	Topique : Définitions	94
1.5.1.b	Topique comme point d'ancrage immédiat	96
1.5.1.c	Les origines possibles du topique	98
1.5.1.d	Le concept de propos	101
1.5.2	Identification du topique par l'analyse du discours.....	104
1.5.2.a	Limites de l'approche holistique	104
1.5.2.b	Limites de l'approche analytique	105
1.5.3	Approche modulaire : études sur plusieurs plans	106
1.5.3.a	Hypothèse avancée sur une démarche descendante	106
1.5.3.b	Relation entre évaluation et interprétation.....	107
Deuxième partie		110
IDENTIFICATION DU TOPIQUE : DÉMARCHES ET PROCÉDÉS		110
II.1	CORPUS ÉTUDIÉ ET PRINCIPES D'ANALYSE.....	110
II.1.1	Critères de choix de corpus.....	110
II.1.1.a	Profil des étudiants.....	110
II.1.1.b	Constitution du corpus.....	111
II.1.1.c	Difficultés relatives à la transcription	113
II.1.2	Méthodologie : analyse qualitative.....	117
II.1.3	Exploitation du corpus par une méthode manuelle	119
II.2	APPROCHE LINGUISTIQUE	122
II.2.1	Critères d'analyse	122
II.2.1.a	L'anaphorisation.....	123
II.2.1.b	La continuité informationnelle.....	124
II.2.1.c	L'interface sémantique-pragmatique	129
II.2.2	Marques lexicales	130
II.2.2.a	Les pronoms personnels.....	130
II.2.2.b	Les pronoms démonstratifs	138
II.2.2.c	Les SN nominaux anaphoriques	146
II.2.2.d	Distinction entre SN définis et SN démonstratifs	147
II.2.2.e	SN définis et SN démonstratifs comme traces de point d'ancrage.....	151
II.2.3	Marques syntaxiques	154
II.2.3.a	Les structures syntaxiques non marquées	155
II.2.3.b	Les structures syntaxiques marquées	160
II.2.3.c	La structure clivée	162
II.2.3.d	La structure segmentée à droite.....	168
II.2.3.e	La structure segmentée à gauche	174
II.3	Analyse de la structure hiérarchique-relationnelle du discours	182
II.3.1	Le modèle genevois	185
II.3.1.a	La structure hiérarchique.....	185
II.3.1.b	La structure relationnelle	188
II.3.2	Balises des relations de discours	192
II.3.2.a	Relation de topicalisation	192
II.3.2.b	Relation de cadre	195
II.3.2.c	Relation de préparation	199
II.3.3	Structure hiérarchique-relationnelle et organisation Informationnelle : leur rôle dans l'identification des topiques	202
II.3.3.a	Énoncés simples : Marquage dans l'enchaînement linéaire à topique constant	203
II.3.3.b	Progression informationnelle dans les énoncés complexes.....	205
II.4	Analyse de la structure conceptuelle	211
II.4.1	Existence de structure conceptuelle sous-jacente	211
II.4.1.a	« Représentation praxéologique de l'histoire »	212
II.4.1.b	Notion de script	215
II.4.2	Identification de l'hypertopique	217

II.4.2.a	Relation de partie-tout au niveau des actions.....	218
II.4.2.b	Relation taxonomique au niveau des référents.....	220
II.4.3	Importance du lexique dans le processus de formulation	223
II.4.3.a	Structure conceptuelle et organisation informationnelle.....	223
II.4.3.b	Importance du lexique	225
II.4.3.c	Influence de la structure conceptuelle sur la structure syntaxique	227
II.5	Pour une amélioration des descripteurs du CECRL.....	229
Troisième partie.....		234
ANALYSE DU CORPUS ET ÉVALUATION.....		234
III.1	CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA COHÉRENCE.....	235
III.1.1	Procédés en deux étapes : Analyse des données explicites / Interprétation	235
III.1.2	Évaluation analytique	237
III.1.2.a	Analyse lexicale	237
III.1.2.b	Analyse syntaxique	244
III.1.3	De l'analyse à l'interprétation : évaluation holistique.....	253
III.1.3.a	Analyse de la structure hiérarchique-relationnelle	256
III.1.3.b	Analyse de la structure conceptuelle	261
III.2	COHÉRENCE ET ÉVALUATION DE LA PRODUCTION ORALE.....	263
III.2.1	Analyse du corpus de discours narratif.....	265
III.2.1.a	Évaluation de la cohérence et identification des topiques.....	266
III.2.1.b	Proposition de grille d'évaluation.....	282
III.2.2	Évaluation de la production orale en interaction	285
III.2.2.a	Possibilités de transferts des procédés d'analyse et d'évaluation.....	286
III.2.2.b	Limites du transfert : expression de la subjectivité / gestion de l'intercommunication	303
III.3.	DIFFICULTÉS D'UNE MISE EN ŒUVRE DIDACTIQUE DES PROCÉDÉS	309
III.3.1	Retrouver des catégorisations stables.....	310
III.3.2	Comment résoudre la problématique des implicites ?	312
III.3.3	Réponse possible : le traitement automatique des langues (TAL)	313
III.4	ÉVALUATION DE LA COHÉRENCE DU DISCOURS PAR LE TAL : L'EXEMPLE DE TROPES.....	314
III.4.1	Description du logiciel TROPES	314
III.4.1.a	Les opérateurs	314
III.4.1.b	La notion de proposition.....	317
III.4.1.c	La typologie du discours.....	318
III.4.1.d	La relation « pragmatique de base »	320
III.4.1.e	Le fonctionnement du logiciel	321
III.4.2.	Identification du topique : évaluations analytique et holistique	324
III.4.2.a	Évaluation analytique	325
III.4.2.b	Évaluation holistique	331
III.4.3	Résultats comparatifs entre méthode manuelle et TAL (TROPES).....	337
III.4.3.a	Évaluation analytique	338
III.4.3.b	Évaluation holistique	341
III.5	ORIENTATION VERS UNE NOUVELLE PERSPECTIVE DIDACTIQUE ?.....	344
III.5.1	Limites de la démarche TAL dans l'évaluation de la cohérence : Temps verbaux / Ellipses	345
III.5.1.a	Les temps verbaux.....	345
III.5.1.b	Les ellipses	347
III.5.2	Non appréhension d'autres facteurs liés à l'oralité : expression de la subjectivité / gestion de l'intercommunication.....	348
III.5.3	Amélioration des outils actuels : une priorité ?.....	351
III.5.4	Évolution dans l'approche générale de l'oral : Application didactique des notions de relations de discours	354
CONCLUSION		357
BIBLIOGRAPHIE.....		367

INDEX DES PRINCIPALES NOTIONS	379
(Volume II : ANNEXES)	385
ANNEXE 1	386
ANNEXE II	394
ANALYSE DE CORPUS.....	394
CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION.....	395
LÉGENDES.....	395
1) Transcription	395
2) Figure.....	395
DESCRIPTION IMAGES	396
TRANSCRIPTION 1.....	396
TRANSCRIPTION 2	400
TRANSCRIPTION 3.....	405
TRANSCRIPTION 4.....	411
TRANSCRIPTION 5.....	416
TRANSCRIPTION 6.....	424
TRANSCRIPTION 8.....	429
TRANSCRIPTION 9.....	434
TRANSCRIPTION 10.....	440
TRANSCRIPTION 7 (INTERACTION).....	446
TRANSCRIPTION 7 BIS : analyse 2Na 8 à 11Na 32.....	449
Résumé en français :.....	463
Résumé en anglais :.....	464
Discipline : Sciences du langage (Didactique des langues)	464
MOTS-CLES : oralité, évaluation, cohérence discursive, topique, approche modulaire, traitement automatique des langues.	464

INTRODUCTION

Les avancées économiques et technologiques de notre époque nous incitent constamment à nous ouvrir, pour diverses raisons, privées ou professionnelles, vers l'extérieur, ce qui exige de nous d'avoir des connaissances, voire une compétence de communication au moins dans une langue autre que notre langue maternelle. Ainsi, l'apprentissage des langues étrangères est devenu un enjeu politique qui a bouleversé profondément la conception des méthodes d'enseignement / apprentissage. Faire acquérir une compétence de communication, constituée par les composantes linguistique, socioculturelle et pragmatique, ainsi que développer l'autonomisation de l'apprenant, telles sont les devises accompagnant cette lancée.

L'adoption du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)¹, publié par le Conseil de l'Europe en 2001, a été alors une des mesures emblématiques. Son échelle de niveaux de compétence permet, d'une part, d'offrir une base commune pour l'élaboration de programmes en langues, et d'autre part, de donner la possibilité à tout apprenant de prendre connaissance du parcours ainsi que de se situer et d'évaluer son progrès par rapport à une étape.

¹ MIS, B. (coord.) (2002) : *L'enseignement des langues vivantes en Europe : le défi de la diversification*, p. 30-31. ou : Conseil de l'Europe, Division des Politiques Linguistiques Strasbourg (2005) : *Cadre européen commun de référence pour les Langues*, p. 26-27.
Pour désigner ce cadre de référence dans cette thèse, nous utiliserons désormais CECRL.

Un autre fait marquant est la volonté de renforcer la compétence de communication orale de l'apprenant, étant donné que l'oralité joue dans la communication un rôle prépondérant. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les études menées dans ces travaux s'orienteront principalement vers l'oralité. Même si l'on reproche au système éducatif d'avoir favorisé davantage le développement de la performance écrite, le désir et la volonté de promouvoir l'oralité se sont bien ressentis ces dernières années, à l'exemple de la multiplication des recherches dans ce domaine.

Par ailleurs, les compétences que doit acquérir un public précis et leurs évaluations constituent les vecteurs essentiels du curriculum de l'apprentissage d'une langue étrangère. Des interrogations s'imposent *a priori*, particulièrement pour le français, sur la langue à apprendre et ses variations relatives à tel ou tel registre ainsi que sur la nécessité ou non de mettre en place un dispositif pour évaluer la production orale. Dans quelle mesure les descripteurs du CECRL peuvent-ils ainsi être utiles et fiables ?

En outre, en s'appuyant sur la distinction entre les notions *compétence* et *performance*, telles qu'elles ont été développées au sens chomskyen, serait-il approprié de parler de deux systèmes différents au niveau de l'écrit et de l'oral, étant donné qu'il a été souvent constaté chez des apprenants de français langue étrangère que leur performance écrite ne se situe pas au même niveau que celle de l'oral ? Et si dans la pratique, malgré l'aide des outils des nouvelles technologies, évaluer l'oral reste très contraignant, la source de ces difficultés ne proviendrait-elle pas de la nature même de l'oralité ? Il faut tenir compte, en fait, d'un large champ d'investigations où tous les paramètres possibles, linguistiques et extralinguistiques, convergent. Que connaît-on alors du système oral de l'apprenant et sur quels critères l'évaluer ?

En tout cas, il reste de nombreuses zones floues qui méritent avant tout d'être éclaircies, à commencer par la notion de compétence de communication. Les théories relevant de la communication (Jakobson 1963 ; Hymes 1972 ; Kerbrat-Orecchioni 1980) nous aideront dans cette démarche à travers laquelle les paramètres concernant l'origine externe de la langue et le rôle du locuteur, « sujet psychologique et social », ont été mis en exergue. C'est pourquoi l'expression « compétence de communication » semble plus persuasive que « performance ». Cela est justifié également par le fondement de notre réflexion sur d'autres théories, telles que celles issues de la linguistique à propos de l'énonciation et des actes de parole, de

l'anthropologie, de la sociolinguistique ou de la psychologie dénonçant l'idée du double postulat du code (système linguistique sous-jacent et langue), précisément sa prédétermination et son partage de manière uniforme par les interlocuteurs.

Certes, la description du concept d'interlangue, l'état de langue de l'apprenant, a permis la remise en question du deuxième postulat, néanmoins le postulat de prédétermination approfondi dans cette thèse ne correspond pas non plus au sens générativiste. Malgré des divergences transcodiques, l'hypothèse avancée repose sur le fait que l'intercompréhension est réalisable grâce à l'existence d'une prédétermination dans le discours, qui est de nature interculturelle, voire conceptuelle.

Outre ce postulat, les autres théories sur le développement du système de l'apprenant, l'interlangue (Givón 1979), le décrivent comme suivant une progression qui part du modèle pragmatique de débutant vers le modèle syntaxique de l'apprenant de niveau avancé, un modèle se rapprochant alors plus de la langue-cible. Par conséquent, si le contrôle de l'interlangue se situait dans le flux discursif plus au niveau pragmatique que linguistique, la démarche en matière d'évaluation à entreprendre serait-elle alors descendante ? Ainsi, nous avons avancé une autre hypothèse s'appuyant sur l'influence éventuelle qu'exerce la structure conceptuelle sur la structure syntaxique.

En admettant qu'il est indispensable de mettre en parallèle l'évaluation de la production orale et l'analyse du discours, il est justifié de rechercher la démarche et les procédures relatives à l'évaluation dans les résultats issus des recherches de l'analyse du discours (Berrendonner 1983 ; Reboul & Moeschler 1998 ; Roulet 1999b et 1999c). Même si c'est un domaine vaste et complexe, nous avons centré notre point de départ sur la notion de cohérence (Charolles 1978, 1995), caractéristique pertinente pour comprendre et se faire comprendre. D'ailleurs, c'est une catégorie classifiée dans les descripteurs du CECRL, notamment dans la composante pragmatique². Or, la question est de savoir ce que signifie exactement ce concept, dans quelle mesure il est évaluable et de quelle manière l'évaluer.

Si l'on s'appuie, en plus, sur la double structuration de l'énoncé (Perrot 1978), syntaxique et informative, il découle logiquement que le point de départ de ces recherches est l'organisation informationnelle.

Comme notre objectif est d'évaluer la production orale en français langue étrangère, notamment la cohérence discursive, cela rejoint la conception de Levelt (1989), qui postule que la production repose sur le lexique et non sur la grammaire.

² Conseil de l'Europe, *op. cit.*, p. 96-98.

Phonologie, grammaire et lexique étant les constituants de la composante linguistique du CECRL, la présente étude reposera sur le lexique, dont le rôle dans la cohérence du discours a été défini par son étiquette ouverte. La réalisation linguistique de la continuité et de la progression informationnelles, dans le cas où elles sont explicites, est assurée par les expressions référentielles et les connecteurs. À noter que les connecteurs ont été bel et bien répertoriés dans les descripteurs du CECRL³, quoique ce concept soit encore à l'origine de divergences.

Mais comment arriver à savoir si un discours est cohérent sans traces lexicales, ce qui est apparemment assez fréquent à l'oral ? Il faut convenir, comme Berrendonner (1983), que les anaphores et les connecteurs enchaînent sur des informations souvent implicites, mais se situant dans l'environnement cognitif immédiat en mémoire discursive mutuelle ou dans les connaissances encyclopédiques. De plus, chaque acte, l'équivalent de l'énoncé minimal dans le sens de Berrendonner (1983), active une information, l'objet ou le propos du discours, qui se fixe sur un point d'ancrage immédiat en mémoire discursive mutuelle, le topique, une information, accessible, identifiée et activée (Grobet 2002). Il est à remarquer que la notion de topique est difficile à cerner, vu les multiples définitions mentionnées dans la littérature (Grobet 2002 ; *Cahiers de Praxématique* n° 40). Identifier les topiques dans le discours de l'apprenant sera une des étapes pertinentes de cette thèse.

Le corpus étudié est celui d'apprenants de français langue étrangère de niveau intermédiaire ou avancé, étudiants de l'enseignement supérieur, de différentes nationalités : chinoise, brésilienne, taiwanaise, jordanienne. Le niveau avancé a été délibérément choisi, puisqu'on attend, à ce niveau, l'utilisation d'un modèle proche de la langue-cible dans le discours oral et écrit. Les apprenants doivent ainsi faire appel à diverses connaissances linguistiques et extralinguistiques en mémoire discursive ou dans les connaissances encyclopédiques, afin d'assurer la transmission du message à travers une organisation cohérente de leur discours. Et comme évoqué auparavant, la maîtrise de ces enchaînements discursifs exige, entre autres, l'intériorisation de systèmes de cohérence référentielle - comme par exemple la pronominalisation - et de cohérence relationnelle - telle que les connecteurs -.

Or, il a été constaté que l'acquisition de ces systèmes pose souvent plus de problèmes aux apprenants de français langue étrangère (Maury 2002), dont la source serait à rechercher dans le domaine psycholinguistique, voire psychocognitif. Alors, s'ils ne peuvent pas être

³ Conseil de l'Europe, *op. cit.*, p. 28.

expliqués à partir d'une analyse microsyntaxique, la question est de savoir dans quelle mesure la structure syntaxique serait influencée par la structure conceptuelle. Par conséquent, l'analyse de la macrostructure est *a posteriori* une démarche pertinente conditionnant celle de la microstructure.

Dans la première partie de cette thèse, nous aimerions insister sur la complexité du champ d'investigations de la communication orale. Si l'objectif est avant tout d'arriver à une évaluation globale en prenant en compte tous les paramètres, linguistiques et extralinguistiques, il faudrait trouver des points de convergence entre eux. Alors, afin de justifier notre démarche s'appuyant sur l'organisation informationnelle du discours, nous développerons dans cette partie les discussions sur les théories évoquées plus haut et relatives au fondement des procédés à mettre en place pour aider à l'identification des topiques. Nous expliquerons également de manière plus détaillée sur quel concept du topique nous mènerons notre investigation exploratoire et quel lien existe entre lexique, référent et topique.

Dans la deuxième partie, nous décrirons les démarches et les procédés par un concept méthodologique à suivre, qui se veut « modulaire » (Roulet 1999b et c), et à travers lesquels la complexité du discours pourra être démontrée. L'objet de ces travaux n'étant pas d'étudier tous les modules qui organisent le discours, il sera question principalement de l'organisation informationnelle qui, selon Roulet⁴,

« [...] résulte du couplage entre informations hiérarchiques, lexicales et syntaxiques ; si l'acte comporte une trace topicale (pronom, expression définie, etc.), ou informations référentielles, en l'absence de telles traces. »

Afin de trouver un point de convergence entre enchaînement discursif et démarche modulaire, il faudrait mettre en place une démarche exploratoire allant d'une analyse macrosyntaxique vers une analyse microsyntaxique, ce qui correspondrait au processus de traitement cognitif des informations dans un flux discursif.

Etant donné qu'une étude décontextualisée serait, pour des raisons méthodologiques, inadéquate, le thème choisi est celui du "script du restaurant". Les étudiants ont eu dans cette

⁴ Roulet, E. (1999c) : « Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours », in Adam, J. M. (dir.) : *Approches modulaires : de la langue au discours*, p. 225.

procédure à décrire tout d'abord six images d'une scène se déroulant dans un restaurant, et puis, après un débat issu d'une différence d'interprétation d'une séquence, six autres images illustrant la suite.

Le choix du thème semble anodin, pourtant il permettra d'une part de vérifier certaines hypothèses concernant le français oral, telle que l'existence d'un système conceptuel de base sous-jacent au niveau du script et au niveau des catégories (Jagot 2002) et, d'autre part, ce système conceptuel nous aidera à comprendre les procédures possibles pour maintenir dans une continuité linéaire l'information concernant un référent identifié et activé, *l'entité topicale* (Grobet 2002), ainsi que les procédures pour le rendre moins saillant ou le récupérer en cas de rupture.

De l'analyse de la structure conceptuelle, en passant ensuite par l'analyse hiérarchique du discours (ici narratif et argumentatif), où la problématique de la cohérence relationnelle sera en partie abordée, nous aboutirons à la structure syntaxique à travers laquelle les études sur les structures clivées et segmentées, fréquentes en français oral, faciliteront l'identification du marquage des topiques. Les résultats de l'analyse co-textuelle de ces structures syntaxiques du français oral ont montré que le marquage des topiques se manifeste le plus souvent à l'aide des éléments lexicaux tels que les anaphores, *il, elle, le* etc., et les démonstratifs, parmi lesquels l'élément pertinent *ça* et les syntagmes nominaux indéfinis et définis (Grobet 2002).

La question est de savoir s'il est possible, à partir de cette procédure, d'évaluer *la cohérence* du discours de production orale d'un apprenant, étant donné que cette notion est le fondement même de tout discours. Cette démarche nous paraît appropriée pour évaluer la cohérence de la production orale d'apprenants du français langue étrangère, car, en tirant profit des résultats obtenus par les travaux de recherche sur le français oral (entre autres Morel & Danon Boileau 1998 ; Grobet 2002 ; Blanche-Benveniste 2000), il a été possible de trouver une certaine congruence entre les trois composantes constituant la compétence de communication définie par le CECRL, linguistique, socioculturelle et pragmatique.

Pour y répondre, nous procéderons, dans la troisième partie, à une comparaison entre l'évaluation de la cohérence *d'une production orale en continu et en interaction*. L'objectif de ces études étant de pallier les insuffisances de l'évaluation de la compétence de communication orale, nous chercherons, d'une part, à vérifier si la récursivité d'une structure macro pouvait mener à une procédure d'évaluation descendante, puis d'autre part, à réfléchir sur la nécessité de mettre en place des recherches transdisciplinaires dans ce domaine, en

l'occurrence l'ouverture vers des réflexions dans le domaine de l'intonation et l'analyse interactionnelle.

Après avoir proposé un cadre méthodologique dans l'objectif d'améliorer les moyens utilisés, tels que les descripteurs, il a été constaté que l'évaluation est un phénomène à deux étapes. La première requiert une analyse très fine des données au niveau microstructure, tandis que la seconde n'est en fait qu'une phase d'interprétation. Si la démarche proposée reste toujours très difficile à réaliser dans des situations réelles d'évaluation, elle a toutefois un grand avantage : celui de permettre de dépasser la conception linéaire du discours.

Alors, en partant du principe que toute évaluation de production orale nécessite l'usage d'un appareil pour enregistrement audio, ou mieux vidéo, d'une grille et d'un descripteur, nous aimerions y rapporter une autre valeur ajoutée, à savoir le traitement automatique des langues, à l'exemple de TROPES, le logiciel de traitement automatique de contenu utilisé dans ces travaux et disponible gratuitement sur le site <http://www.acetic.fr>. Par ce biais, le travail au préalable requis par l'analyse du discours serait, à notre avis, rendu plus économique et un peu plus qualitatif, non seulement à l'égard des enseignants mais également des apprenants. Toutefois, ne pouvant pas tout résoudre, nous nous restreindrons à faire quelques suggestions sur les démarches et les procédés à suivre pour évaluer le discours oral, particulièrement *la production orale en continu*, telle qu'elle est définie par le CECRL.

PREMIERE PARTIE

COMPÉTENCE DE COMMUNICATION / ORALITÉ / ÉVALUATION /

I.1 COMPÉTENCE DE COMMUNICATION ET ORALITÉ : ÉLÉMENTS DE DÉFINITION EN DIDACTIQUE DES LANGUES

Au cours de ces dernières décennies, la communication est un terme dont la propagation a été favorisée par le développement de nouvelles technologies à l'exemple du téléphone mobile, d'Internet et de la télévision numérique. Que ce soit sous forme verbale ou perceptuelle, la communication reste un vecteur essentiel du maintien et de l'entretien des relations humaines.

Ainsi, acquérir une compétence de communication reflète une demande sociale bien fondée, aussi bien dans la sphère professionnelle que privée.

L'oralité,

« [...] caractère oral (de la parole, du langage, du discours) [...] »⁵

a retrouvé sa légitimité pour devenir ainsi un sujet de réflexion pertinent dans plusieurs domaines de recherche, entre autres en linguistique, psychologie cognitive, sciences de l'éducation, didactique et théorie de la communication. Le champ d'études est très large et multidimensionnel en raison des conditions de la mise en œuvre de l'oralité, car, outre la capacité à gérer les facteurs purement linguistiques, tels que le contrôle du vocabulaire, de la grammaire et de la phonétique à travers les systèmes de référence ainsi que les implications des variations phonétiques / phonologiques, les interlocuteurs peuvent ou doivent faire usage d'autres paramètres extralinguistiques, tels ceux relevant de la kinésie et proxémie ainsi que ceux liés aux *maximes conversationnelles* (Grice 1975), comme les gestions du temps et des échanges dans l'interaction, à travers lesquelles s'affiche une subjectivité beaucoup plus forte qu'à l'écrit.

Par conséquent, la question de l'évaluation de l'oral mérite de même d'être posée, ce qui sera un des points essentiels qui sera développé dans ce travail. Mais avant de l'aborder, il est important de commencer par une discussion sur ce que pourrait signifier *compétence de communication* en didactique des langues.

Associée à des termes tels que *linguistique* ou *langue*, la notion de *compétence* a toujours suscité la réflexion sur les différents courants méthodologiques, surtout après la deuxième guerre mondiale. En effet, l'étroite liaison entre la demande de connaissances en langues étrangères et le développement socio-économique est devenue, depuis, tellement nette que la *compétence* continue à être un objet d'études pertinent dans plusieurs disciplines, en l'occurrence en sciences du langage, en sciences de l'éducation ou en didactique, car l'intérêt est parfois plus politique que scientifique.

Il se révèle toutefois difficile de lui attribuer une définition précise, puisque ces disciplines ont mûri leur réflexion à ce sujet, grâce à l'évolution et aux résultats des recherches multidisciplinaires, comme, notamment, en

⁵ Rey-Debove J. & Rey A. (dir.) (2003) : *Le Nouveau Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, p. 1792.

- sociologie avec, par exemple, les études sur « le soi » par l'école de Chicago (Mead 1963), l'école de Palo Alto
- théories de communication (Hymes 1974)
- psychologie cognitive
- psychanalyse (Freud)
- pragmatique (la pragmatique intégrée de Ducrot, 1972; les théories de l'énonciation de Benveniste, 1970 et de Kerbrat-Orecchioni, 1980 ; Roulet, 1981 ;
- philosophie (le concept de l'intention de communication de Grice, 1957 ; la notion d'interaction de Bakhtine, 1977).

Dû à cette pluridisciplinarité, l'enjeu consiste, pour chaque discipline, à délimiter ses frontières tout en bénéficiant des apports des autres. Voilà pourquoi il serait déplacé de ne parler, en didactique des langues, que d'une seule compétence. Ce point sera, dans cette étude, développé lorsque le sujet principal tournant autour de la nature ou des caractéristiques de la compétence pragmatique sera abordé. Par ailleurs, comme en didactique *compétence* est indissociable du concept de *communication*, il serait ainsi judicieux de commencer par quelques théories liées à ce dernier (Jakobson 1963 ; Hymes, 1972 ; Kerbrat-Orecchioni, 1980).

I.1.1 Théories de la communication : de Jakobson à Hymes

« D'Aristote aux sémioticiens modernes, toutes les théories de la communication ont été fondées sur un seul et même modèle, que nous appellerons *modèle du code*. Selon ce modèle, communiquer, c'est coder et décoder des messages »⁶.

I.1.1.a Le schéma de JAKOBSON comme précurseur

Malgré sa simplicité, le modèle de Jakobson sert de référence à de nombreuses études sur la communication.

CONTEXTE

DESTINATEUR.....MESSAGE.....DESTINATAIRE

⁶ Sperber, D., Wilson, D. (1989) : *La pertinence. Communication et cognition*, p. 13.

CONTACT CODE

Figure 1.1 le schéma de Jakobson⁷

Selon Jakobson, l'information entre un émetteur (ou *destinateur*) et un récepteur (ou *destinataire*) est transférée par l'intermédiaire d'un *message*. Constitué de signaux et réalisé sous forme de *code* ou d'ensemble de règles, par exemple la langue, le message ne peut être opérant sans contexte saisissable par le destinataire. Enfin, il circule par « un canal », appelé *contact* par Jakobson, et représentant à la fois le canal physique et la connexion psychologique entre destinateur et destinataire.

I.1.1.b La valeur pragmatique de l'énoncé : Hymes / Kerbrat-Orecchioni

La conception de l'énoncé porteur d'un sens stable a dominé longtemps l'enseignement et toutes les réflexions en linguistique : c'est par la connaissance du lexique et de la grammaire que passerait la compréhension d'un énoncé. Le rôle du contexte était dérisoire puisqu'il ne servait qu'à lever d'éventuelles ambiguïtés.

L'amélioration portée, entre autres, par Hymes (1974) et Kerbrat-Orecchioni (1980), concernant la dissymétrie des interlocuteurs dans la communication, la difficulté d'interpréter un message, en tant qu'observateur, ainsi que l'importance du contexte ont permis à la didactique des langues d'évoluer et d'influencer les pratiques d'enseignement/ apprentissage. Celui qui interprète l'énoncé mobilise des savoirs très divers, reconstruit son sens à partir d'indications données et d'hypothèses tout en lui attribuant un contexte qui peut ne pas toujours coïncider avec celui présenté comme tel par l'énonciateur. La reconnaissance de l'importance de ces facteurs a conduit à réfléchir sur d'autres paramètres que sur ceux de la langue, comme, par exemple, sur le rôle des acteurs de la communication, parce que agir les uns sur les autres fait partie des enjeux de la communication. Le système linguistique est un moyen pour atteindre diverses intentions visées dans tel ou tel type de situations communicatives. C'est à travers ce système et avec ses contraintes sémantiques et syntaxiques que se manifestent les intentions communicatives des locuteurs et interlocuteurs motivés par

⁷ Jakobson, R. (1963) : Essais de linguistique générale, p. 214.

le recours à des modes de construction structurelle discursive. N'étant pas une simple suite d'énoncés, le discours analysé sous l'angle conceptuel (Charolles 1995 ; Mann & Thompson 1988) présuppose l'existence d'un modèle abstrait représentant des schémas discursifs sous-jacents, eux-mêmes contenant de multiples propositions⁸ élémentaires.

De ce fait, la représentation que chacun attribue à telle ou telle situation communicative est un facteur extralinguistique de pertinence, dans la mesure où elle met en œuvre un programme cognitif à partir de ces *schémas, scripts ou scénarios*, sur la base duquel s'oriente la sélection du lexique ainsi que les propositions élémentaires intrinsèques. Vu sous cet angle, il convient d'admettre la présence d'une structure conceptuelle sous-jacente qui influencerait les autres structures constitutives du discours, en l'occurrence la structure syntaxique.

Toutefois, un discours ne se veut intelligible que si un lien de cohérence existe au niveau des énoncés, ce qui permet d'en dégager la forme d'organisation discursive.

Le contexte est compté parmi les facteurs contribuant à l'intelligibilité d'un message, dont il faut retenir essentiellement trois types de sources d'informations :

- premièrement, le contexte situationnel identifiable grâce à des indices temporels (« aujourd'hui , il y a deux semaines »), spatiaux (« ici, là-bas ») ou personnels (« je, tu, mon/ton, notre /votre, le mien/le tien » ancrés à une⁹

« [...] origo, ou source énonciative (le « moi- ici- maintenant du locuteur) [...] ».

En guise d'exemple :

- (1.1) 1Mar : 1. moi / je m'appelle Mar / je suis Chinoise \\
2. maintenant / je vais parler un peu de / de dessins

les pronoms « moi » et « je » de cet exemple, ainsi que l'expression temporelle « maintenant » marquent bien le repérage du contexte situationnel de l'énonciation.

- deuxièmement, le contexte linguistique ou le cotexte qui se définit par l'interprétation d'un élément de l'énoncé par référence à un ou d'autres éléments introduits ultérieurement dans le discours.

⁸ Le terme *proposition* désigne ici une unité syntaxique maximale

⁹ Klein, W. (1989) : *L'acquisition de langue étrangère*, p. 153.

- et troisièmement, les connaissances antérieures à l'énonciation.

- (1.2) 1Mar : 3 mais / **je** ne peux pas rien comprendre (de dessins) //
4. **je** pense peut-être c'est / la différence culturelle / cultu = culturelle \ \ ça
5. euh / il / il s'agit **d'un monsieur** /
6. **qui** . mange **au restaurant** //
7. un garçon **lui** sert / le plat \ \
8. et puis / alors / **ce monsieur** mange tout \
9. **je** sais pas si / il s'est passé des choses / sur / **l'addition** ou quoi \ \
10. mhm / Je sais pas vraiment / la fin de l'histoire \ \
11. merci //

Dans ce même exemple, un même référent est désigné sous différentes formes : un syntagme nominal (SN) avec un déterminant indéfini « un monsieur », un pronom personnel « lui » et un syntagme nominal (SN) avec un démonstratif « ce monsieur ». Cependant, pour comprendre la relation entre ces trois éléments, l'interlocuteur doit recourir au cotexte et faire appel à sa mémoire. Le référent « un monsieur » est tout d'abord introduit, puis repris par « qui », afin de servir de point d'ancrage central de ce cotexte.

De même, l'interprétation de « l'addition » nécessite dans cet exemple le recours non seulement au cotexte « restaurant », mais également aux connaissances antérieures de l'interlocuteur, afin que ce dernier comprenne qu'il s'agit bien dans ce contexte de la note à payer dans un restaurant.

Par ailleurs, les apports de divers courants, parmi lesquels ceux des avant-gardistes de l'approche interactionniste, ont démontré le rôle fondamental des normes conversationnelles dans le discours. En premier, on peut citer Mead, psychosociologue de l'école de Chicago, qui insiste sur le caractère social du sujet :

« La Conscience, l'Esprit, les Soi, les Moi, les Je, les Autrui, la Raison ne sont pas des substances, mais des fonctions naissant dans le processus social [...] »¹⁰.

Cette nature sociale du *soi* se construit de et par la communication :

« L'importance de ce que nous appelons la « communication » réside dans le fait qu'elle fournit une forme de comportement où l'organisme, l'individu, peut devenir un objet pour lui-même.[...]. Le soi, en tant qu'objet pour soi, est essentiellement une structure sociale, et naît de l'expérience sociale. »¹¹

¹⁰ Mead, G.-H. (1963) : *L'esprit, le soi et la société*, p. 7.

¹¹ Mead, *ibid*, p. 118-119.

Il va de soi que le codage ou décodage de n'importe quel type de communication dépend d'une interprétation subjective¹² où entrent en jeu toutes formes de représentations relatives aux personnes présentes lors d'un acte de communication langagière :

- « [...] - des connaissances préalables, ou présupposés culturels, avec une notion comme les « savoirs communs partagés »,
- de l'imaginaire de la communication, à travers les jeux de représentations de soi, des autres, de la situation,
- des règles et normes de comportements. »¹³

Etant donné que l'oralité est l'objet de cette recherche, il en résulte l'importance des questions sur les conséquences de ce mouvement, dans la conception didactique et pédagogique, sur la nature des discours dans les classes de langue, authentiques ou didactisés ainsi que sur la place de l'enseignant en tant que sujet acteur, locuteur, interlocuteur et évaluateur (observation participante). Le problème de l'évaluation s'y insurge car l'évaluateur doit interpréter le discours à partir de ses savoirs, croyances, compétences et représentations.

La réflexion sur l'intuition et la subjectivité n'est-elle pas ainsi indissociable de l'évaluation ?

1.1.2 Notion de compétence définie par les travaux du Conseil de l'Europe : historique

L'association de ces différentes théories évoquées précédemment avec la notion de compétence en langue, notamment en sciences du langage, a été marquée particulièrement par deux noms : Chomsky (1965) et Hymes (1984).

1.1.2.a Du sujet psychologique au sujet social

¹² Par exemple, voir sur ce point l'article de Rabatel (2005) : « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », *Marges linguistiques* 9, p. 115-137.

¹³ Vion, R. (2000) : *La communication verbale, Analyse des interactions*, p. 48.

Chomsky (1965) oppose les deux notions *compétence*, système de règles intériorisées du sujet parlant et constituant son savoir linguistique (phonétique/phonologique, morpho-syntaxique et sémantique), et *performance*, les phrases réalisées par le sujet parlant au cours de situations diverses de communication. L'application de cette distinction a laissé ses empreintes en didactique, par l'introduction d'un enseignement centré sur l'apprenant dont la compétence linguistique est non seulement de nature biologique, de par son caractère inné et universel, mais aussi purement formelle (syntaxique et phrastique), c'est-à-dire sans impact contextuel. Cependant, les évolutions socio-économiques depuis les années 70 ont contraint les linguistes, didacticiens et autres, à modifier l'orientation de leurs méthodologies. D'ailleurs, à l'état actuel des recherches en didactique, il est rare de trouver une analyse des caractéristiques cognitives de l'apprenant, indépendamment des situations de communication. De plus, les résultats des travaux menés par le Conseil de l'Europe, à cette période, ont révélé, à travers des besoins socio-économiques éclatés, l'existence de divers publics spécifiques, par exemple les étudiants étrangers, les migrants, les touristes, les professionnels, par conséquent différents objectifs à atteindre à travers de multiples situations de communication. Le modèle de compétence de communication, dans cette période, proposé par le Conseil de l'Europe a été ainsi élaboré, à partir d'aspirations non seulement scientifiques mais également politiques. Modifié et adapté selon le contexte politique et socio-économique de nos jours, en l'occurrence dû à une plus grande mobilité dans le secteur professionnel mais aussi privé en conséquence de l'élargissement de l'Europe ou des phénomènes de mondialisation, le modèle actuel a été constitué à partir des résultats de recherches transdisciplinaires.

I.1.2.b Modèle « Polycentrique »¹⁴ de l'enseignement / apprentissage

Il en résulte que le but de tout enseignement de langue est de faire acquérir un certain niveau de compétence de communication à l'apprenant pour pouvoir répondre et satisfaire des objectifs attendus par celui-ci ou par son environnement social. L'apprentissage / enseignement actuel de langue se caractérise comme étant une approche polycentrique. Si la recherche d'une cohérence à partir du modèle de compétence canonique du CECRL s'avère pertinente, une progression centrée sur l'apprenant reste, par conséquent, incontestable. À cela s'ajoute la centration sur la matière à enseigner, où *Un Niveau Seuil* ne suffit plus comme le

¹⁴ Terme emprunté à Borg, S. (2001) : *La notion de progression*, p. 101-112.

seul cadre de référence, d'où les projets actuels concernant les référentiels pour chaque niveau¹⁵. Pour parfaire ce modèle polycentrique, il reste l'objectif à évaluer dont l'importance a entraîné, de nos jours, la mise en place d'un dispositif d'auto-évaluation ainsi que la multiplication des certifications en langue¹⁶.

Se situant au cœur même du processus de formation, l'évaluation est une phase indispensable pour la progression de l'apprenant et pour soutenir sa motivation.

Si le CECRL a été conçu afin d'aider l'enseignement / apprentissage des langues à trouver une certaine harmonisation de la compétence de communication à acquérir, l'évaluation de la production orale demeure, cependant, très difficile à accomplir.

Bien que la majorité des méthodologies, à l'exception de la méthodologie traditionnelle, aient prôné la prédominance de l'oral, il est nécessaire de préciser que son évaluation reste en tout cas assez complexe à réaliser. Les raisons sont multiples (par exemple le temps à consacrer à chaque apprenant), mais nous essaierons d'en dégager, celles qui nous semblent les plus importantes pour notre réflexion dans la démarche de l'identification de la cohérence du discours oral.

Voilà pourquoi il serait intéressant de reprendre la justification de l'élaboration de ce CECRL.

I.1.2.c HYMES et son modèle SPEAKING (1974)¹⁷

L'ethnographe de communication Hymes a proposé, en 1974, un modèle appelé SPEAKING, à l'aide duquel il a essayé de décrire la complexité d'un acte de communication langagière, en insistant sur l'importance des facteurs situationnels et extralinguistiques.

Rejetant l'idée de la compétence reposant uniquement sur une capacité cognitive humaine et s'appuyant plutôt sur la variabilité des usages et des apprentissages, ce courant pragmatique met l'accent pour la première fois sur l'importance du contexte dans le cadre de la compétence discursive :

¹⁵ La publication du *Niveau B2 pour le français, un référentiel* en est un exemple. La publication du Niveau A1 est prévue pour 2006.

¹⁶ La mise en place, récemment, du diplôme initial de langue française (DILF) en est un exemple. Cf., à ce sujet, la communication de Feuillet & Maury (2006) au colloque international du SIHFLES : Français Fondamental, Corpus Oraux, Lyon.

¹⁷ voir en annexe 1.1. un schéma du modèle SPEAKING de Hymes présenté par Bachmann, Lindenfeld et Simonin (1991).

- « [...] 1) la compétence n'est pas unique ;
2) la compétence syntaxique idéale ne suffit pas pour une maîtrise fonctionnelle du langage ;
3) la maîtrise fonctionnelle du langage implique la compétence à s'adapter aux enjeux
communicatifs et au contexte de production ;
4) ces compétences ne sont pas d'ordre biologique mais font l'objet d'un apprentissage. »¹⁸

C'est dans la prolongation de cette mouvance que le Niveau Seuil a été conçu, sur la base duquel les supports d'enseignement de langue ainsi que les pratiques de classe ont été transformés. La pragmatique des actes de parole est arrivée avec l'introduction de l'univers multidimensionnel des situations de communication.

I.1.2.d Modèles de compétence de communication

L'articulation entre la formation linguistique et la demande sociale a entraîné le développement de la pédagogie par objectifs. Avec la remise en cause de la méthodologie SGAV (structuro-globale audio-visuelle), centrée sur la méthode et sur une démarche sémasiologique, la redéfinition de la notion de *compétence de communication* à évaluer était indispensable.

Outre l'élargissement de l'espace de *compétence*, les apports des recherches en sciences cognitives apparaissent comme étant inéluctables. Ainsi, s'appuyant sur le modèle de Hymes (1972), Canale et Swain (1980)¹⁹ ont décomposé le leur en quatre composantes :

- 1) linguistique,
- 2) sociolinguistique,
- 3) discursive,
- 4) stratégique.

La validation de ce modèle a été remise en question, car, à cette époque-là, les travaux de recherches multidisciplinaires n'étaient pas encore aussi avancés.

Par la suite, des études furent menées avec pour objectif, d'une part, de croiser les résultats et, d'autre part, de définir des paramètres et critères d'évaluation plus précis et opérationnels

¹⁸ Castellotti, V. & Py, B. (2002) : *La notion de compétence*, p. 88.

¹⁹ Canale, M. & Swain, M. (1980) : « Theoretical Bases or Communicative Approaches to Second Language Learning and Testing », *Applied Linguistics* 1, p. 2-43.

dans le but de sortir d'une évaluation trop généraliste et trop descriptive. Certaines tentatives, par exemple celles de Lussier (1992)²⁰, restent en tout cas difficilement applicables.

Le développement des travaux de recherches multidisciplinaires, telles qu'en linguistique conversationnelle, en didactique, en sciences cognitives, en sciences de l'éducation et autres, n'a pas simplifié la modélisation de la notion de compétence de communication.

Deux orientations tripartites s'y sont depuis distinguées :

- l'une, proposée par Bachman et Palmer (1996), place la compétence stratégique comme vecteur essentiel pour le bon fonctionnement des autres composantes, les composantes linguistique et discursive formant un tout d'un côté, et, de l'autre côté, la composante sociolinguistique. Communiquer ne peut être réalisé qu'à l'aide de la compétence stratégique comprenant différentes activités cognitives et métacognitives (Cyr 1998, p. 39).

- l'autre, proposée par le *Cadre européen commun de référence pour les langues*²¹, a une approche un peu différente, puisqu'elle met en relief la composante sociolinguistique qui sert de charnière entre les composantes linguistique et pragmatique :

« La **composante linguistique** a trait non seulement à l'étendue et la qualité des connaissances en langue (par exemple, étendue et précision du lexique), mais également à l'organisation cognitive, au mode de stockage mémoriel et à l'accessibilité de ces connaissances.

La **composante sociolinguistique** renvoie aux paramètres socioculturels et aux normes de l'utilisation de la langue (règles d'adresse et de politesse, rituels inhérents au fonctionnement d'une communauté).

La **composante pragmatique** recouvre la mobilisation fonctionnelle des ressources de la langue selon des scénarios (ou scripts) d'échanges interactionnels ou la maîtrise du discours (cohérence et cohésion, repérage des types et genres textuels, effets d'ironie et de parodie [...]). »²²

Les modes de traitement, de mémorisation et de récupération des données mentionnés dans la composante linguistique sont des opérations complexes qui ont fait l'objet d'études, entre autres en psychologie cognitive et en psycholinguistique²³. De ces travaux découle l'hypothèse que tout énoncé est constitué de relations hiérarchisées entre mots et syntagmes,

²⁰ voir en annexe 1.2 : Tableau des objets d'évaluation dans Lussier, D. (1992) : *Évaluer les apprentissages dans une approche communicative*, p. 53.

²¹ Conseil de l'Europe (1998) : *Les langues vivantes : apprendre, enseigner, évaluer. Un Cadre européen commun de référence*.

²² Beacco, J.-C., Bouquet, S. & Porquier, R. (2004) : *Niveau B2 pour le français, un référentiel*, p. 29.

²³ Pour en savoir plus, on peut se référer à Nicolas, S. (dir.) (2003) : *La psychologie cognitive*.

mais, en l'état actuel des recherches, des résultats contradictoires portent sur la nature même du traitement syntaxique. Fonctionne-t-il de manière autonome ou interactive, c'est-à-dire est-il affecté ou non par les informations et le traitement des niveaux supérieurs, en l'occurrence de la composante pragmatique ? Sans vouloir aller trop loin dès maintenant dans ce débat, nous soutenons plus l'aspect interactif car, d'une part nous pensons que, dans un flux discursif, la construction du sens va au-delà de l'énoncé et, d'autre part, sur le plan acquisitionnel, il existe plusieurs niveaux d'interactivité d'opérations cognitives et interactionnistes au sens piagétien, particulièrement dans chaque composante et entre les différentes composantes. S'intégrant au processus d'acquisition, les stratégies, non incluses dans cet ensemble dynamique, jouent toujours un rôle pertinent dans la communication :

« Acteur social, l'utilisateur d'une langue [...] adopte des lignes de conduite particulières, que l'on peut qualifier de stratégiques, de manière à rechercher l'efficacité la plus grande en rapport avec le but communicatif défini. Les stratégies ainsi mises en jeu constituent le moyen qu'il utilise pour mobiliser et équilibrer ses ressources (cognitives, verbales, non verbales...) : celles-ci peuvent se décrire en termes d'aptitudes et d'opérations qui permettent d'exécuter les tâches de communication avec succès. »²⁴

Actuellement, c'est sur ce dernier modèle que les manuels de français langue étrangère ont été en majorité élaborés. Des savoirs, des savoir-faire et savoir-être sont mis en œuvre dans toutes les composantes. Quant à l'enseignement / apprentissage, la mise en place d'une progression à géométrie variable est indispensable, en raison de la multiplicité et de la diversité des usages et des apprentissages.

1.1.3 Communication et oralité

Toute langue humaine étant configurée pour l'exercice oral, l'oralité constitue le premier état d'existence et de mise en œuvre concrète du langage. De ce fait, on peut réfléchir sur la raison pour laquelle elle n'avait pas occupé, auparavant, de place centrale dans le milieu de l'enseignement des langues, ce qui avait assez souvent conduit au constat suivant : les apprenants avaient une nette avance en compétence à l'écrit par rapport à l'oral. D'ailleurs,

²⁴ Beacco, J.-C., Bouquet, S., Porquier, R. (2004) : *op. cit.*, p. 31.

les étudiants de niveau B2 / C1 (CECRL), dont le corpus est analysé dans ces travaux, ne font pas exception à cette constatation.

I.1.3.a Place de l'oralité dans le système éducatif

L'écrit et sa place dans le système éducatif, voire dans la société, ainsi que la valeur qu'on lui a attribuée par rapport à l'oral sont les raisons le plus souvent évoquées. *Les paroles s'envolent, les écrits demeurent*. Seuls les œuvres des grands auteurs ont servi, par exemple, de corpus durant des décennies²⁵, à l'aide desquels ont été constitués la grammaire et le lexique de référence du français à décrire ou à enseigner. Bien que l'enseignement / apprentissage des langues ait beaucoup évolué, cette tendance perdure tout de même de nos jours, mais, nous semble-t-il, pour des raisons essentiellement de commodité. Ainsi, en linguistique et en pragmatique, l'écrit a suscité de nombreuses recherches qui ont contribué à l'évolution des méthodologies en didactique des langues. Il est intéressant de noter que l'évolution vers l'oralité en français langue étrangère a été marquée par la constitution du *français fondamental*, et plus tard du *Niveau Seuil*. Or, la problématique des critères d'évaluation a persisté, pour de multiples raisons, parmi lesquelles le fait qu'on ne parvenait pas à trouver à l'oral de références contenant certaines traces de stabilité, des paramètres normatifs, tels que l'on en retrouve à l'écrit²⁶. Un exemple, parmi beaucoup d'autres, est la question du jugement à donner sur les autocorrections (*clusters*), qui caractérisent le discours oral : est-ce qu'il faut les considérer comme étant des fautes ou des réparations ?

I.1.3.b Les conditions de production orale

La diversité des situations d'usage dans la mise en œuvre de l'oralité est beaucoup plus large, ce qui implique des variables au niveau des paramètres mis en application. Une même personne gèrera différemment les *maximes conversationnelles* dans une production en classe et en milieu non institutionnel, car il s'est avéré que la situation de classe freinait l'expression de la subjectivité.

Toutefois, Hervé Quintin (comm. pers.) considère que les conditions de production orale sont décisives, que ce soit en classe, en milieu non institutionnel, en face à face et même dans un

²⁵ À noter la place du latin dans l'enseignement traditionnel.

²⁶ Cf. Weber, C. (2006) : « Pourquoi les Français ne parlent-ils pas comme je l'ai appris ? », *Le Français dans le monde* n°345.

chat ou blog, dans la mesure où elles impliquent, de manière variable, des paramètres différents de l'écrit, provenant, par exemple, du système de références tel que le deixis, de l'usage d'autres signes tels que les gestiques et mimiques, des variations phonétiques / phonologiques pouvant influencer la syntaxe.

Ce problème de conditions de mise en oeuvre de l'oralité²⁷ est à soulever avec celui du traitement des informations dans le discours oral. Le canal imposé par l'oral implique un traitement linéaire des informations. Seul un enregistrement permet un retour en arrière, voilà pourquoi une des conditions *sine qua non* pour la résolution du problème de l'évaluation de la production orale est l'enregistrement audio ou mieux vidéo, dans la mesure où ce dernier aide à l'interprétation des paramètres extra-linguistiques, tels que ceux de la kinésique et de la proxémique.

Cette linéarité oblige une sélection stricte des éléments essentiels pour la compréhension du message, car, à la différence de la mémoire visuelle, les détails sont difficilement fixés par la mémoire auditive.

Un dernier point important à souligner est la configuration particulière observée dans le cadre de travaux pluridisciplinaires, par exemple en linguistique conversationnelle (Vion 2000). Celle-ci insiste notamment sur le caractère non rigide de l'interaction orale conditionnée par la co-construction du discours opérée par le locuteur et l'interlocuteur. Il s'agit, plus précisément, de prendre en compte, outre les fonctions intentionnelles et l'expressivité, d'autres dimensions telles que des valeurs sociolinguistiques, situationnelles ou contextuelles au moment de l'énonciation²⁸ :

« La configuration typique de l'oral est caractérisée par une réception immédiate, effectuée par un interlocuteur bien défini, ou par un groupe d'interlocuteurs particuliers, récepteur qui est en contact face à face avec le locuteur et qui a la possibilité d'intervenir dans le cours de production et de réagir immédiatement de sorte que le locuteur peut ou doit adapter son discours. »

²⁷ Nous pouvons élargir le domaine de réflexion sur l'acquisition de la langue maternelle, dans laquelle les paramètres linguistiques sont, en début de phrases, moins pertinents que d'autres ayant leur source dans la perception, l'expressivité et l'affectivité.

²⁸ Melis, L. (2000) : *Le français parlé et le français écrit, une opposition à géométrie variable*, <http://www.kuleuven.ac.be/vir/003melis.htm>, p. 7.

Bref, l'utilisation des stratégies de communication, comme par exemple la reformulation ou l'ajustement du discours, est conditionnée par les réactions de l'interlocuteur, ce qui implique, en outre, le choix des moyens linguistiques et extralinguistiques.

Cette multidimensionnalité de l'oral facilite, d'une part, pour l'intercompréhension du message, l'économie aussi bien des expressions verbales que des informations extralinguistiques, mais complique, d'autre part, son évaluation par l'enseignant, en tant que participant direct ou observateur extérieur. Pour cette raison, faire abstraction des implicites l'oblige à agir selon une démarche intuitive, par le biais de l'inférence, ce qui atténuerait toute idée d'objectivation de l'évaluation.

Trouver des critères qualitatifs dans le but d'évaluer l'expression orale reste un problème éternel pour l'enseignant, car cette habilité langagière met également en jeu d'autres paramètres tels que la personnalité, l'âge, la motivation de l'apprenant. De plus, la complexité et l'hétérogénéité du discours s'expliquent par le fait que c'est un produit d'interactions de plusieurs informations lexicales, prosodiques, syntaxiques, discursives, situationnelles, voire conceptuelles.

De ce fait, réfléchir sur le système oral dans toutes ses dimensions et sur son évaluation n'est nullement démesuré. Même si le domaine de recherches est très large et que les études sur ce sujet n'en soient qu'à leurs prémices, nous aimerions examiner les conditions et contraintes du déroulement de l'évaluation de la production orale ainsi que le degré de faisabilité des moyens actuels proposés sur le marché.

1.1.4 Problématique : selon quels critères évaluer la production orale ?

1.1.4.a Quels types d'évaluation mettre en place ?²⁹

Après avoir évoqué l'implication de plusieurs paramètres variables dans le discours oral, tels le rôle joué par *la face* et *la place* des interlocuteurs et leur impact sur la sélection des moyens verbaux et para-verbaux, il est important de poursuivre cette réflexion sur les types

²⁹ La liste de paramètres à propos des types d'évaluation publiée par le Conseil de l'Europe (2005, p. 139) nous démontre à quel point il s'agit d'un domaine complexe. Ainsi, nous restreignons notre discussion à la production orale.

d'évaluation proposés dans le CECRL et de leur mise en application, du moins en ce qui concerne le corpus que nous étudierons dans la deuxième partie.

Il est bien entendu qu'il s'agit, dans notre cadre, d'une *évaluation subjective* qui

« [...] se fait par un jugement d'examineur. On entend habituellement par là le jugement sur la qualité de la performance »,

et non *objective* qui

« [...] écarte la subjectivité. On entend habituellement par là l'utilisation d'un test indirect dans lequel une seule réponse est possible, par exemple un QCM. »³⁰

Par ailleurs, étant donné que c'est un discours oral, on tiendra essentiellement compte de *la performance*, mais non des *connaissances* :

« • **L'évaluation de la performance** exige de l'apprenant qu'il produise un échantillon oral ou écrit.

• **L'évaluation des connaissances** exige de l'apprenant qu'il réponde à des questions de types différents afin d'apporter la preuve de l'étendue de sa connaissance de la langue et du contrôle qu'il en a.»³¹

Bien que pertinent, le choix entre

« • **L'évaluation mutuelle** [...], jugement porté par l'enseignant ou l'examineur »

et

« • **L'auto-évaluation** [...], jugement que l'on porte sur sa propre compétence. »³²

n'influencera aucunement notre discussion, notre objectif premier étant de trouver une méthodologie qualitative pour l'évaluation ou l'auto-évaluation de la production orale en adéquation avec le CECRL.

En revanche, est-il possible, dans notre contexte, de faire le choix entre

« • **L'évaluation holistique** [qui] porte un jugement synthétique global. Les aspects différents sont mesurés intuitivement par l'examineur. »

et

« • **L'évaluation analytique** [qui] considère séparément les différents aspects »³³ ?

³⁰ Conseil de l'Europe (2005, p. 142).

³¹ *ibid.*, p. 142.

³² *id.*, p. 144.

D'après les concepteurs du CECRL, il serait également possible de combiner les deux approches, holistique et analytique, en fonction des objectifs à évaluer. Par conséquent, parmi les quatorze catégories recensées par le CECRL pour être qualitatives et relatives à l'évaluation de l'oral³⁴,

« - Stratégies de prise de parole	- Précision
- Stratégies de coopération	- Compétence sociolinguistique
- Demande de clarification	- Domaine général
- Aisance	- Etendue du vocabulaire
- Souplesse	- Exactitude grammaticale
- Cohérence	- Contrôle du vocabulaire
- Développement thématique	- Contrôle phonologique »,

il faut en choisir quelques-unes, dont le nombre total ne doit pas dépasser sept³⁵, car, au-delà, l'examineur ne peut plus traiter cognitivement les informations. Mais, que se passe-t-il dans le cas où l'objectif de l'évaluation contraint l'examineur à choisir plus de sept catégories ? L'usage d'un logiciel de traitement automatique des langues (TAL) ne serait-il pas ainsi indispensable ?

En choisissant, pour la présente recherche, l'évaluation de la *cohérence* du discours, nous aimerions savoir alors sur quels critères s'est fondée sa sélection. Cela dit, la procédure semble être limitée par le fait que tout ne serait pas évaluable³⁶, surtout lorsqu'il s'agit de phénomènes non observables.

N'ayant pas encore de réponses décisives à toutes ces questions, nous suggérons de continuer notre discussion, en abordant en premier la notion de *cohérence* analysée du point de vue du CECRL.

I.1.4.b Grille d'auto-évaluation du CECRL³⁷

D'une manière générale, les apprenants peuvent être aussi confrontés au même problème que les enseignants, puisque ces descripteurs ont été conçus à partir du concept de compétence de

³³ *ibid.*

³⁴ *id.*, p. 145.

³⁵ La saturation cognitive commencerait déjà à partir de cinq ou six catégories (Conseil de l'Europe, p. 145).

³⁶ Cf. Tagliante, C. (2006) : « L'évaluation et le cadre européen commun de référence », *Le français dans le monde* n°344.

³⁷ Cf. Annexe 1.3.

communication évoqué dans I.1.2.c, et répondent également à l'autre finalité de l'enseignement des langues de nos jours, qui aspire au développement de l'autonomisation de l'apprenant. La nécessité de travailler dans cette direction s'explique par la massification de la formation en général, qui a conduit à l'hétérogénéité des apprenants, et par le reflet dans la communication de leurs diverses représentations, que ce soit de leur environnement social, de l'enseignement / apprentissage de la langue-cible et d'autres formes de connaissances qui échappent en grande partie à la didactique. En outre, les résultats des recherches en psychologie cognitive sur l'existence des différents styles d'apprentissage a aussi motivé la visée vers l'autonomie.

Il est ainsi essentiel de donner à l'apprenant la possibilité de comparer ses capacités aux objectifs à atteindre au moment de l'évaluation, même si tout peut rester encore assez subjectif.

Ainsi, ces descripteurs peuvent être utilisés pour des formes d'évaluation aussi bien diagnostique que formative, c'est-à-dire avant, pendant et à l'issue d'une formation, ce qui aide, à première vue, à établir, si possible, un curriculum plus ou moins adapté à chacun, autrement dit, divers parcours d'enseignement / apprentissage.

À propos de la production orale, la grille se décompose en deux types dans le CECRL : *prendre part à une conversation et s'exprimer oralement en continu*. Cette distinction, qui fait suite à des résultats de travaux de recherche transdisciplinaires, tels qu'en sociologie, linguistique, didactique, renvoie à la nature même du discours. Il est clair, par exemple, que les relations de faces ou de places entre les interlocuteurs jouent un rôle important dans l'univers du discours dialogique :

« La *face*, ou le *soi*, constituent le lieu de la mise en scène d'un rôle particulier par un sujet qui convoque inévitablement l'autre dans un rôle corrélatif. Parler en tant que vendeur, professeur, médecin, père ou copain, c'est convoquer l'autre dans le rôle de client, étudiant, patient, enfant ou copain. Jouer un rôle implique donc la gestion de deux positions symétriques ou complémentaires, constitutives d'un rapport de places. Nous sommes ainsi conduit à actualiser notre face, notre soi, à l'intérieur d'un système de places par lequel nous construisons également une image de l'autre. »³⁸

Si Dialang³⁹ n'a pas intégré la production orale dans la grille d'auto-évaluation, la raison ne proviendrait-elle pas du fait que l'apprenant peut être confronté à des difficultés à se détacher

³⁸ Vion, R. (2000, p. 35).

³⁹ Dialang : test d'auto-évaluation en plusieurs langues <http://www.dialang.org/french/index.htm>

de son *ego* pour s'auto-évaluer dans cette habilité langagière ? De plus, cette complexité ne serait-elle pas également la conséquence de la gestion de plusieurs informations, telles que statut, tours de parole, choix lexical, choix syntaxique, degré d'intonation et d'autres facteurs, qui s'imbriquent dans la gestion des stratégies ?

Dans le CECRL, les détails de la production orale sont expliqués dans la grille décrivant *Les aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue parlée*⁴⁰.

Les questions qui intéresseraient enseignants et apprenants confondus tournent autour de la mise en application de ces *aspects qualitatifs* dans le cadre d'une évaluation ou auto-évaluation. Comment les utiliser ? Comment arriver à croiser les informations tirées des différents axes : *étendue, correction, aisance, interaction et cohérence* ?

De plus, comment faire, dans la réalité, la distinction entre *prendre part à une conversation* et *s'exprimer oralement en continu* ? Les études présentées dans cette thèse aborderont essentiellement l'exemple d'un discours narratif, objet de nombreuses études en didactique, en l'occurrence dans le contexte des projets *European Science Foundation* (ESF) (Klein & Von Stutterheim 1987 ; Noyau 1991) et d'une discussion déclenchée spontanément à partir d'un thème dérivé de ce discours narratif. C'est pourquoi, il est forcément légitime de réfléchir à l'application didactique possible de ces descripteurs dans une situation réelle d'évaluation.

Outre les contraintes linguistiques et socioculturelles, les contraintes pragmatiques offrent la possibilité d'analyser les relations entre les énoncés du discours, autrement dit d'aller au-delà des limites de l'énoncé isolé et de travailler sur plusieurs dimensions. C'est pourquoi on ne peut que se réjouir encore une fois de l'arrivée de la linguistique de corpus comme une nouvelle approche, avec tous les moyens techniques et modernes, pour aborder un texte ou un discours⁴¹.

I.1.4.c Exemple d'une grille d'évaluation proposée en FLE

⁴⁰ Cf. Annexe 1.4.

⁴¹ Sans aller dans un débat sur les deux concepts « texte » et « discours », nous opterons, pour des raisons pratiques, pour le terme « discours ». Cf., à ce sujet, l'article de Abladi, D. (à paraître) : « Contribution de la lexicométrie à l'approche sémantique des corpus », LASELDI, Université de Franche-Comté, dans Williams, G. (dir.) : *4èmes Journées de linguistique de corpus 2005*, Université de Bretagne Sud.

S'inspirant du modèle mentionné précédemment, Veltcheff & Hilton (2003)⁴² proposent différentes grilles d'évaluation de la production orale, selon différents types de situations : entretien, jeu de rôles ou exposé.

Les auteurs suggèrent de mettre en place des dispositifs d'évaluation pouvant correspondre à des critères qualitatifs qui se situent dans la même lignée que les aspects qualitatifs proposés par le CECRL.

L'enjeu est de réussir à porter un jugement global sur une production orale dont la réalisation est inconcevable sans autres supports matériels : appareil pour l'enregistrement, grille et référentiel.

C'est ce que Veltcheff & Hilton mettent en évidence dans leurs suggestions concernant les *dispositifs d'évaluation possible*. Les auteurs soulignent également les problèmes liés à l'évaluation de la production de l'oral, en particulier sur les critères et la manière de l'évaluer. Ils tentent de les résoudre en proposant des solutions qui nous paraissent plus d'ordre méthodologique, étant donné que, d'après nous, le fond de la problématique, qui relève de la macrostructure, n'avait pas été vraiment abordé.

Après une présentation de la démarche proposée dans cet ouvrage sur l'évaluation en FLE, nous reprendrons la discussion autour du *commentaire sur la prestation*, car *la proposition de notation*, que ce soit la *note globale* ou les *notes par critère*, ne nous apprennent pas grand chose sur la façon dont elles ont été attribuées, d'autant plus que les remarques semblent être assez justifiées.

Par ailleurs, la fiche d'évaluation⁴³ proposée aux apprenants semble ne refléter en grande partie que les aspects linguistiques (lexique, morphosyntaxe, phonétique) et non verbaux (geste, mimique, regard). La composante pragmatique se réduit à quelques critères relatifs aux aspects interactionnels. Enfin, il reste à savoir dans quelle rubrique de la grille d'évaluation, il est possible de concevoir des traces de la composante sociolinguistique.

Descripteur qualitatif	Dispositif d'évaluation possible
Temps d'intervention	Un apprenant chronomètre les interventions d'un autre apprenant.
Adéquation à la situation proposée : respect des consignes et attitudes gestuelles...	Un ou deux apprenants cochant une liste préétablie de critères en oui/non.
Equilibre entre la correction linguistique et l'intelligibilité	Soit le professeur observe, même brièvement, soit l'apprenant travaille à partir d'un enregistrement.

⁴² Veltcheff, C., Hilton S. (2003) : *L'évaluation en FLE*.

⁴³ Voir fiche d'évaluation et transcription de l'exposé en annexe 1.5 et 1.6.

Etendue (précision plus ou moins grande des moyens linguistiques)	<i>Idem.</i>
Cohérence et structuration du Discours	<i>Idem.</i>
Effet produit sur l'auditoire	Un ou deux apprenants cochent une liste préétablie de critères en oui/non.
Efficacité	<i>Idem.</i>
Aisance (débit, hauteur, hésitations ou non Prononciation et accent)	Soit le professeur observe, même brièvement, soit l'apprenant travaille à partir d'un enregistrement.
Interaction : stratégies de prise de parole et de coopération	<i>Idem.</i>
Adéquation sociolinguistique	<i>Idem.</i>

Figure 1.2 Proposition de situation d'évaluation par Veltcheff & Hilton (2003, p. 129)

Grille d'évaluation	
• Capacité à communiquer	9 points
– Sujet de la discussion bien délimité et immédiatement compréhensible	3
– Clarté et précision du contenu (capacité à présenter, décrire, etc.)	3
– Capacité à répondre aux sollicitations de l'interlocuteur (apporter des précisions)	3
• Compétence linguistique	9 points
– Compétence phonétique et prosodique, fluidité	3
– Compétence morphosyntaxique	3
– Compétence lexicale	3
• Originalité de l'expression (« prime de risque »)	2 points

Figure 1.3 Grille d'évaluation de l'exposé par Veltcheff & Hilton (2003, p. 135)

« • Note globale : 12 / 20

• Note par critère : 3/3, 2/3, 2/3, 1,5/3, 2/3, 1,5/3.

Commentaire sur la prestation : La candidate a des difficultés à varier ses arguments et son vocabulaire, d'où des répétitions. Cela dit, pour un Niveau A2, il n'y a jamais de rupture de communication et l'argumentation est claire, même si certaines contradictions sont liées à l'âge de la candidate ».

Figure 1.4 Proposition de notation par Veltcheff & Hilton (2003, p. 137)

« Si on veut libérer les emplois, les femmes doivent arrêter de travailler ». Malgré la différence entre ce thème et celui du corpus analysé dans ces travaux, la tâche primaire attendue dans cet exposé est de *parler en continu*. C'est à cause de cette similarité que le choix s'est porté sur la présentation de l'évaluation de cet exposé.

Cette liberté relative à la gestion d'espaces de communication est moins évidente pour un apprenant, par exemple au cours d'un entretien. Cependant, l'annonce de l'objet du discours⁴⁴ va permettre d'activer dans *l'espace de la Cognition*⁴⁵ des représentations qui lui sont inhérentes et qui sont imprégnées des expériences et de l'environnement socioculturel de chacun.

Rechercher la totale objectivité dans une évaluation, ne serait-ce alors qu'une utopie ?

Peut-être, mais cela ne devrait pas empêcher d'ouvrir une discussion, afin d'améliorer la mise en application des grilles d'évaluation déjà proposées sur le marché ? en recherchant des solutions possibles à partir d'analyses et de croisements des résultats de travaux de recherches transdisciplinaires.

Dans le cas présent, il paraît plus intéressant d'approfondir *le commentaire sur la prestation* de Veltcheff & Hilton. Ainsi, le problème des répétitions serait lié à *des difficultés de la candidate à varier ses arguments et son vocabulaire*.

⁴⁴ Roulet (1999b, p. 57, note 2) fait la distinction entre *thème* qu'il associe à l'analyse littéraire ou phrastique, et *objet de discours* qui est une information activée dans un acte (énoncé minimal). Cette dernière notion sur laquelle s'appuient ces travaux sera développée dans le dernier chapitre de cette partie.

⁴⁵ D'après Włodarczyk (2005), l'espace de la cognition fait partie de la typologie de l'espace de communication que nous détaillerons dans I.4.5. Il s'agit de « connaissances communes et encyclopédiques, croyances et autres connaissances liées à l'expérience individuelle ».

- (1.3) « [...] – Je trouve que c’est pas une bonne solution parce que ce n’est pas juste que seulement les femmes doivent rester à la maison aussi les hommes. un peu les femmes et un peu les hommes, c’est mieux, parce que, quand les femmes restent à la maison, *il*⁴⁶ doivent faire le repas, s’occuper les enfants, nettoyer la maison et tout ça.
– *C’est un travail de femme.*
– Je ne trouve pas c’est un travail de femme, c’est un travail pour les femmes et les hommes. Quand on habite ensemble, c’est pas la bonne solution. Quand on veut avoir plus d’emplois, d’employées, on doit...Oui je trouve les femmes et aussi les hommes doivent rester à la maison pas seulement les femmes. »⁴⁷

Il est possible d’avancer l’hypothèse que ces difficultés évoquées précédemment aient leur source dans la non maîtrise de structures sous-jacentes relatives à l’acquisition des expressions référentielles et relationnelles, en l’occurrence les pronoms personnels et les connecteurs. Cela explique alors l’usage réitéré des termes *homme* et *femme*, au singulier et au pluriel, et particulièrement en tant que syntagmes nominaux définis.

- (1.4) « [...] quand les femmes restent à la maison, il doivent faire le repas [...] »

Cette tentative de reprise avec un pronom personnel a échoué, ce qui a provoqué l’implication de l’examineur pour demander une clarification du référent de *il* dans le but de lever toute ambiguïté.

Par ailleurs, les relations syntaxiques sont en majorité de nature parataxique, marquée encore une fois par des répétitions :

- (1.5) « – Je ne trouve pas c’est un travail de femme, c’est un travail pour les femmes et les hommes. »
(1.6) « [...] quand les enfants sont petits la femme est à la maison après elle peut travailler. Tu peux travailler seulement le matin. »

Le référent de *elle, la femme*, a été clairement identifié. En revanche, l’utilisation de *tu* n’est pas du tout appropriée au contexte de communication.

⁴⁶ Ce *il* est au singulier dans l’ouvrage. Il doit s’agir d’une faute de frappe.

⁴⁷ Veltcheff, C., Hilton S. (2003) : *op. cit.*, p.136.

Outre ces stratégies de répétitions pour signifier les relations de cohérence, c'est-à-dire la continuité et la progression informationnelles, la candidate s'appuie en plus sur des relations hypotaxiques marquées surtout par le connecteur argumentatif⁴⁸, à l'exemple de *parce que* :

(1.5) « [...] c'est pas une bonne solution parce que ce n'est pas juste [...] »

ou par *quand*, comme dans (1.4), qui est destiné à fournir un cadre spatio-temporel à la situation décrite dans la principale : *la femme est à la maison*.

En résumé, cette analyse succincte de l'exposé de cette candidate classée au niveau A2, dont la nationalité n'a pas été transmise, pourrait mener à la conclusion suivante : une source conceptuelle de la nature des difficultés. En effet, il est possible que cela soit une des raisons pour lesquelles certains éléments de cohésion, en l'occurrence les expressions anaphoriques⁴⁹ et les connecteurs soient acquis difficilement par les apprenants, alors qu'ils peuvent être pertinents pour signifier ou du moins renforcer⁵⁰ la cohérence du discours. Nous verrons ultérieurement que ce problème de nature sémantique est issu de la sensibilité contextuelle de ces éléments.

Il faut souligner cependant que leur absence n'a pas vraiment nui à l'interprétation, car d'autres relations de cohérence⁵¹, spatio-temporelles ou causales, existent déjà en tant que réalité psychologique, aussi bien chez la candidate que chez l'examineur, et sont des moyens utilisés pour aider à l'interprétation du discours.

En revanche, ce qui n'est pas insignifiant, c'est le temps de traitement cognitif des informations véhiculées par ces répétitions.

« L'impression de « lourdeur » qui se dégage [...] peut s'expliquer par l'augmentation du coût de calcul interprétatif provoquée par la répétition des SN définis : contrairement au pronom *il*,

⁴⁸ Si l'ambiguïté persiste sur la désignation de *en* et de *y* en terme de pronoms, tout ce qui relève des connecteurs semble beaucoup plus confus. Selon les emplois observés ou les critères retenus pour telle ou telle analyse, ils ont été désignés, par exemple comme connecteurs (Reboul & Moeschler 1998), mots du discours (Ducrot 1980) petits mots (Maury-Rouan 2001 ; Bremond 2006) ou marqueurs de structuration de la conversation (Roulet *et al.* 1985, Grobet 2002). Cette problématique a été soulevée, entre autres, par Bremond (2006) ou Maury-Rouan (2001). Malheureusement, à l'état actuel des recherches, il n'est pas possible de définir des critères pertinents pour les catégoriser. Ceci étant, nous nous contenterons de délimiter notre champ d'investigation dans ce domaine lors de la prochaine réflexion sur ce point.

⁴⁹ Maury, H. (2002) : *Acquisition de quelques pronoms en FLE : les cas de y et de en*, Mémoire de DEA, Université de Nantes.

⁵⁰ La cohérence n'implique pas impérativement l'usage d'expressions référentielles ou relationnelles qui servent principalement à renforcer la cohérence du discours ((Delbecque 2002, p. 243).

⁵¹ Il aurait été possible d'y inclure des éléments para-verbaux si la séquence avait été filmée.

qui s'applique directement à un référent préalablement saillant, le SN défini⁵² ne tient pas compte de cette saillance et implique par là un effort cognitif supplémentaire. »⁵³

À ce propos, l'intérêt de l'usage des expressions anaphoriques et des connecteurs est fondé sur le principe de pertinence⁵⁴, qui relève de la pragmatique cognitive :

« [...] la pertinence est une question d'équilibre entre efforts cognitifs et efforts contextuels : plus l'énoncé demande d'efforts cognitifs, moins il est pertinent ; plus l'énoncé produit d'effets contextuels, plus il est pertinent ».

I.1.4.d Champ d'investigation : visée pragmatique de l'analyse du discours

Ainsi, les éléments contribuant à la cohérence du discours doivent être répertoriés parmi les faits marquant les caractéristiques et les étapes de l'acquisition d'une langue-cible. La problématique se situe au niveau de l'intégration de ces éléments dans l'interprétation du discours, notamment dans la démarche à entreprendre afin de repérer et de mettre en relation les indices qui y participent.

Aux connecteurs, qui jouent un rôle dans le marquage de la hiérarchie des discours (Roulet 1985 ; Grobet 2002), s'ajoutent d'autres «indices de contextualisation», à l'instar des anaphores :

«[...] les indices de contextualisation sont des traits de surface du message, de nature syntaxique, lexicale ou prosodique, qui orientent le processus interprétatif [...] Les indices de contextualisation marquent la présence de présupposés contextuels qui orientent l'interprétation des énoncés. Au niveau de la segmentation du discours, les indices de contextualisation lexicaux, syntaxiques et prosodiques contribuent à marquer la cohésion interne des unités ainsi que leurs frontières. »⁵⁵

Cette position nous démontre qu'il n'est pas possible d'interpréter le discours par une analyse fragmentée de ces indices qui

⁵² SN signifie syntagme nominal.

⁵³ Grobet, A. (2002) : *L'identification des topiques dans les dialogues*, p. 171.

⁵⁴ Reboul A., Moeschler J. (1998) : *Pragmatique du discours*, p. 91.

⁵⁵ Grobet, A. (2002) : *id.*, p. 84.

« [...] acquièrent leur valeur en fonction du contexte discursif et de l'expérience de l'auditeur. »⁵⁶

Il convient alors de signaler (Berrendonner 1983 ; Reboul & Moschler 1998 ; Roulet 1999b ; Bremond 2006) que les fonctions des connecteurs ne se limitent pas à relier des constituants du discours (Ducrot 1980). Alors, comme les anaphores, ils peuvent également enchaîner sur des informations sans marquages explicites en surface, mais qui ont leur source dans la mémoire discursive, un concept qui représente, selon Berrendonner (1983), l'environnement cognitif immédiat ou les connaissances encyclopédiques.

À partir de toutes ces observations, le champ d'investigation de l'évaluation devrait être élargi. Restreindre la démarche méthodologique au niveau microstructure du discours risque de fausser toute interprétation, d'où l'importance de l'étendre au niveau macrostructure.

Le domaine de recherche étant ouvert, vaste et complexe, nous n'espérons pas trouver dans ces études toutes les démarches pour la résolution de toutes les relations possibles dans le discours du corpus analysé. L'objectif est, avant tout, d'orienter la réflexion vers une démarche méthodologique concernant un point bien précis, celui de la cohérence, dans le domaine de la didactique.

Ce faisant, la démarche suggérée par Grobet (2002) pour la résolution de l'identification du topique nous semble une des solutions exploitables en raison de la place prise par l'analyse de la structure informationnelle, en l'occurrence le topique qui correspond à l'information immédiate en mémoire discursive⁵⁷.

Nous soulignons à nouveau que cette approche s'attache au concept de la structuration de l'énoncé (Perrot 1978), composée d'une double valeur, syntaxique et informative. De ce fait, l'analyse du discours s'inscrit dans cette optique et, autant que faire se peut, également l'évaluation de la production orale en langue. Une des motivations pour donner, dans ce cadre, une place centrale à l'organisation informationnelle est liée au fait que c'est à travers elle que l'on peut se rendre compte de la continuité et de la progression informatives du discours, ce qui permet de lui donner un certain sens. Certes, bien que les contraintes linguistiques inhérentes à chaque langue ne soient pas négligeables, il apparaît ainsi que le fondement de la communication trouve sa source dans la composante pragmatique.

⁵⁶ *ibid.*, p. 84. Grobet s'appuie à ce sujet sur les travaux de Gumperz (1982).

⁵⁷ Cf. Roulet (1999b, p. 57) : « [...] Berrendonner (1983, p. 230-231) entend par mémoire discursive l'ensemble des savoirs nécessaires à l'interprétation d'un discours ; cet ensemble comprend les savoirs encyclopédiques et culturels utilisés par les interactants comme axiomes dans leurs activités inférentielles et il est alimenté en permanence par des évidences situationnelles, ainsi que par les énonciations successives qui constituent le discours. »

Le statut pragmatique de l'énoncé, ou particulièrement du discours, a été déjà maintes fois évoqué, à l'exemple de la définition du CECRL :

« La **composante pragmatique** recouvre la mobilisation fonctionnelle des ressources de la langue selon des scénarios (ou scripts) d'échanges interactionnels ou la maîtrise du discours (cohérence et cohésion, repérage des types et genres textuels, effets d'ironie et de parodie...) »⁵⁸ ,

Cela nous démontre à quel point d'autres facteurs inhérents à la situation, à nos connaissances du monde, appelées parfois connaissances encyclopédiques, sont des vecteurs fondamentaux dans l'acte de communication verbale. Les connaissances encyclopédiques englobent non seulement des savoirs (phonétique, morphologie, syntaxe, lexique), mais aussi des savoir-faire, des aptitudes qui nous aident à enchaîner de manière adéquate des actions dans un contexte et avec un objectif bien précis.

« [...] les compétences pragmatiques se reflètent dans la capacité de choisir quoi dire, quand et comment selon le contexte et l'interlocuteur ; elles reposent sur des connaissances complexes (acquises par l'expérience) concernant les personnes, les situations, et les événements. »⁵⁹

Si tout cela ne suffit pas pour communiquer de manière correcte dans une langue étrangère, la cause provient de lacunes sur des informations relatives à l'usage approprié de tel ou tel mot, de telle ou telle expression ou de telle ou telle structure syntaxique, à tel ou tel contexte. Leech⁶⁰ intègre ces informations dans un domaine qu'il définit comme « l'interface sociologique de la pragmatique ». D'après Dewaele et Wourm⁶¹,

« c'est surtout le domaine de la sociopragmatique [...] qui est difficile à pénétrer par l'apprenant, et difficile à enseigner par le professeur. »

Ces auteurs suggèrent de trouver la solution dans le développement de schémas illustrant des scripts spécifiques à des contextes socioculturels et représentant des suites stéréotypées d'actions.

⁵⁸ Beacco, J.-C., Bouquet, S., Porquier, R. (2004, p. 29).

⁵⁹ Nicolas, S. (2003): *op. cit.*, p. 140.

⁶⁰ Leech, G. (1983) : *Principles of Pragmatics*, p. 10.

⁶¹ Dawaele, J.-M., Wourm, N. (2002) : « L'acquisition de la compétence sociopragmatique en langue étrangère », *Revue française de linguistique appliquée*, 2002, VII-2 : *Dossier Acquisition des langues : nouvelles orientations*, p. 130.

Rappelons que notre hypothèse de départ souligne l'influence de la structure conceptuelle sur la structure syntaxique et met en perspective l'émergence d'interactions entre ces différentes composantes, linguistique, socioculturelle et pragmatique qui contiennent chacune des caractéristiques spécifiques en tant que modules autonomes, mais non indépendants.

Etant donné que le discours est composé d'une forme d'organisation complexe (Roulet 1999b, p.32), constitué de systèmes, appelés également modules, cette étude devrait être réalisée en plusieurs étapes (Grobet 2002). Les modules lexical, syntaxique, hiérarchique-relationnel et conceptuel⁶² sont ceux qui nous intéressent. Ils seront traités successivement dans le but de dégager les facteurs déterminant leur interrelation et d'identifier les paramètres de certains processus assurant la cohérence du discours à travers la notion de *topique*.

« L'organisation informationnelle résulte du couplage entre informations hiérarchiques, lexicales et syntaxiques, si l'acte comporte une trace topicale (pronom, expression définie, etc.), ou informations référentielles, en l'absence de telles traces. »⁶³

Cette démarche est fondée sur le fait qu'il est difficile, parfois, pour des apprenants de langues étrangères, de connaître à fond les fils conducteurs, les thèmes, les leitmotivs et les personnages dans un flux discursif⁶⁴. Ce constat pourrait provenir également des difficultés liées à l'acquisition de certains systèmes assurant la cohérence du discours, tels que la pronominalisation (cohérence référentielle), la linéarisation et l'acquisition de certains connecteurs (cohérence relationnelle).

À titre illustratif, reprenons l'exemple du descripteur qualitatif de l'utilisation de la langue parlée proposé par le Conseil de l'Europe. Une nécessité de clarification s'impose au niveau de la compétence discursive dans la partie *cohérence*, dont les niveaux de compétences à acquérir sont décrits de la manière suivante :

L'apprenant

⁶² Pour parfaire l'analyse, il faudrait y intégrer le module interactionnel.

⁶³ Roulet, E. (1999c) : « Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours », in Adam, J.-M. & Nølle, H. (éds) : *Approches modulaires : de la langue au discours*, p. 225. Dans nos travaux, le terme « référentiel » s'est substitué à « conceptuel », par souci de lever toute ambiguïté.

⁶⁴ L'analyse de Jamet, M. C. (2005) , *Le français dans le monde* n° 240, qui a conduit à la même déduction en ce qui concerne la compréhension d'un document oral complexe. L'auteur en tire une conclusion didactique : il faut éviter la pratique de méthodologies symétriques pour l'écrit et l'oral à cause de la différence en matière de traitement cognitif des informations.

- A1** « Peut relier des mots ou groupes de mots avec des connecteurs très élémentaires tels que « et » ou « alors » . »
- A2** « Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels « et », « mais » et « parce que ». »
- B1** « Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en une suite linéaire de points qui s'enchaînent. »
- B2** « Peut utiliser un nombre limité d'articulateurs pour lier ses phrases en un discours clair et cohérent, bien qu'il puisse y avoir quelques « sauts » dans une longue intervention. »
- C1** « Peut produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation. »
- C2** « Peut produire un discours soutenu cohérent en utilisant de manière complète et appropriée des structures organisationnelles variées ainsi qu'une gamme étendue de mots de liaison et autres articulateurs. »

Figure 1.5. « Cohérence » Niveaux communs de compétence –
Aspects qualitatifs de la langue parlée (*les Cahiers du CIEP* 2002, p. 32)

En apparence, le descripteur semble renvoyer à une simple analyse quantitative, c'est-à-dire de fréquence d'occurrence de ces articulateurs, comme marqueurs de cohérence. Pourtant, leur interprétation relève également d'une autre dimension, celle de la macrostructure, liée directement aux systèmes hiérarchique-relationnel et conceptuel du discours, en l'occurrence, à l'identification de la notion citée dans la littérature (Brown & Yule 1983; Givón 1983) comme étant les “fils conducteurs”, les “leitmotive”, les “à propos de”, et que nous appellerons dans ces travaux *les topiques*.

Berrendonner (1983) a avancé l'hypothèse que les informations topicales n'étaient pas souvent explicitées dans le discours oral bien qu'elles aient leur source dans l'environnement cognitif immédiat ou dans les connaissances encyclopédiques des interlocuteurs. L'enchaînement de ces informations est assuré grâce, entre autres, aux connecteurs et aux anaphores.

Figurant parmi les marques linguistiques correspondant aux anaphores, les expressions référentielles, telles que les pronoms, les SN définis et démonstratifs, jouent un rôle prépondérant dans l'identification des topiques. Cela explique la raison pour laquelle une grande partie de ces travaux sera consacrée à ces expressions référentielles, et plus particulièrement aux pronoms dans leurs fonctions d'introduction du maintien ou de la reprise du topique, qui n'est autre que « *l'information immédiate se trouvant dans la mémoire discursive des interlocuteurs et leur servant de point d'ancrage* » (Grobet, 2002).

Quant aux connecteurs, leur catégorisation n'étant pas clarifiée, il est préférable d'examiner seulement ceux relevés dans le corpus, et en particulier ceux qui pourront contribuer à l'identification des topiques. Si connecteurs et anaphores peuvent enchaîner sur des informations ayant leur source dans la mémoire discursive ou des connaissances encyclopédiques, c'est-à-dire de la mémoire à long terme, ces enchaînements sont à saisir comme des entités relationnelles. Alors, le fait de donner une nature pragmatique au discours implique l'existence d'une entité relationnelle de base. Nous verrons, dans la deuxième partie de cette thèse, que Roulet (1999b) l'attribue à la relation argumentative, tandis que Grobet (2002) l'attribue à la relation « topique de ».

Parmi les connecteurs argumentatifs, on peut citer, par exemple, *parce que*, *puisque*, *car*, *donc*, *alors* (Roulet 1999b, p. 77), et les marques linguistiques de relation « topique de », *quant à*, *en ce qui concerne*, *à propos* (Grobet 2002, p. 263). À noter l'énumération de quelques connecteurs *parce que*, *alors*, *car* dans le référentiel du CECRL mentionné sur la figure 1.5.

Cette classification de connecteurs établie en fonction d'une relation de « pragmatique de base » sera pertinente pour notre démarche pour évaluer la cohérence du discours par le biais de l'identification des topiques. Prétendre que les autres connecteurs n'auront que des rôles secondaires n'est pas du tout l'objectif de ces travaux, car nous serons obligée d'en tenir compte même sans aller dans des explications détaillées.

1.2 EVALUATION DE LA COMPOSANTE DISCURSIVE : QUELLE COMPLEXITE ?

Comment articuler les trois composantes linguistique, sociolinguistique et pragmatique pour évaluer une production orale ? Et, en plus, est-ce que le système oral de l'apprenant est suffisamment connu pour aider à sélectionner des critères d'évaluation adéquats ?

Autant de questions qui reflètent la complexité de ce sujet et auxquelles il n'est pas possible, en l'état actuel des recherches multidisciplinaires, de donner des réponses totalement satisfaisantes.

La majorité des chercheurs sont unanimes, avec Piaget et Bruner, sur le fait que le savoir se construit, mais ne s'accumule pas, et de même que l'apprentissage d'une langue étrangère met

en jeu un traitement individuel complexe. Le mode de traitement des données par l'apprenant est à la fois un processus intrapsychique et interactionnel propre à chaque individu, dont la gestion peut être plus ou moins gérée consciemment par lui-même.

Par conséquent, il faut chercher les réponses dans plusieurs domaines, linguistique, psycholinguistique, psychologie cognitive, etc. En effet, concentrer l'évaluation de la production orale juste sur les phénomènes observables des niveaux formels (phonétique, lexical et syntaxique), ce qui a longtemps été le cas en didactique des langues, réduirait énormément l'espace même de la compétence de communication, dans lequel, par exemple, le contexte et la situation d'énonciation, dont la pertinence a été évoquée auparavant, n'auraient pas leur place.

1.2.1 Langue orale / langue parlée

Langue orale ou *langue parlée* ? Faut-il les dissocier ? Pourquoi n'existe-t-il pas « en opposition » une expression autre que *langue écrite*. Nul doute que l'expression *langue parlée* (Blanche-Benveniste 2000) porte un peu plus de connotation à valeur socioculturelle à travers laquelle se reflète le *sujet*. La langue est un instrument de communication utilisé dans les sphères privées et professionnelles entre les personnes dans une société donnée, voire dans le contexte numérique actuel, dans un monde sans frontières.

Quant à l'expression *langue orale*, elle stipule beaucoup plus le concept d'outil fonctionnel faisant intervenir plusieurs paramètres linguistiques et extralinguistiques. D'ailleurs, c'est dans cette lignée que les scientifiques ont davantage orienté leur objet d'études, surtout au début de la mise en application de l'approche communicative⁶⁵. C'est la raison pour laquelle les théories pragmatiques ont été préconisées dans les classes de langue, afin de remédier aux carences induites par les problèmes de transposition de la méthode SGAV :

⁶⁵ Cf. Feuillet, J. & Thomières, D. (textes réunis par) (1990) : *L'enseignement des langues en Europe de l'Ouest : Quels contenus ?* Actes de la rencontre de Nantes, 25-30 août 1988, *Cahiers de l'E.R.E.L.* n°3, A.P.L.V. / F.I.P.L.V., Université de Nantes.

« La communication est réduite à sa dimension instrumentale. Apprendre une langue revient à être capable de monter un certain nombre d'automatismes – automatismes qui ont la coloration de l'effet (actes de parole). »⁶⁶

L'analyse de l'énoncé s'est petit à petit substituée à celle de la phrase. Cependant, il a fallu quelques années de plus pour reconnaître enfin que l'apprentissage d'une langue ne se réduisait pas simplement à l'imitation et à la mémorisation, mais faisait bel et bien recours à la construction de savoir, savoir-faire et savoir être. De plus, comme le souligne Anderson⁶⁷ :

« Il est remarquable que la mise en pratique des actes de parole soit uniquement restreinte à des opérations utilitaires et que le problème de leurs agencements ne soit nullement appréhendé. »

C'est précisément ce fait qui nous interpelle, car aborder le problème de l'agencement des actes de parole reviendrait non seulement à opérer sur les relations des éléments au niveau de l'énoncé, mais également sur l'ensemble de l'organisation du discours.

Pour répondre à la question posée au début de ce paragraphe, il serait évident de mettre à contribution les deux dimensions relatives à la *langue orale* et à la *langue parlée*⁶⁸. Cependant, ce qui dérange, du point de vue de l'évaluation, c'est le fait que

« Les textes de langue parlée sont rarement des produits finis. Ce n'est le cas que pour la parole professionnelle, chez des locuteurs très entraînés. Dans l'usage de conversation, la langue parlée laisse voir les étapes de confection. On y trouve des entassements d'éléments paradigmatiques et des allers et retours sur l'axe des syntagmes. »⁶⁹

Les études sur le français parlé de Blanche-Benveniste (2000) ont démontré que ces modes de production n'entravaient nullement la cohérence du discours, ce qui rend aussi bien la transcription que l'interprétation beaucoup plus complexes.

⁶⁶ Anderson, P. « Nous avons les moyens de vous faire parler... », in Schepens, P. (coord.) (2002) : *Textes, Discours, Sujet*, p. 175.

⁶⁷ Anderson, P. (2002, p. 177).

⁶⁸ Nous n'utiliserons toutefois pas dans ces études la qualification *langue parlée*.

⁶⁹ Blanche-Benveniste, C. (2000) : *Approches de la langue parlée en français*, p. 17.

1.2.2 Etudes sur le plan de l'énoncé et du discours : problème de délimitation du segment discursif et / ou paragraphe

Si, à l'oral, le traitement des informations s'effectue de manière linéaire et sélective, cela implique la question sur la sélection des éléments saillants lors du décodage. Bakhtine (1984, p. 285) voit en la maîtrise des genres de discours la solution :

« Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre et, entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux tout-premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume, la structure compositionnelle donnée, en prévoir la fin, autrement dit, dès le début nous sommes sensibles au tout discursif [...] Si les genres de discours n'existaient pas et si nous n'en avions pas la maîtrise, et qu'il nous faille créer pour la première fois dans le processus de la parole, qu'il nous faille construire chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait impossible. »

Cela nous paraît plausible uniquement dans la mesure où les travaux de recherche élargissent l'espace des études de l'énoncé sur le plan de l'énonciation et de l'ensemble de l'organisation du discours.

La problématique réside dans la segmentation même du discours, qui reste assez polémique. Sans aller dans les détails, puisque ce n'est pas vraiment notre objectif, il en résulte que ce sont surtout les conséquences des diverses orientations en matière de recherches qui déterminent cette segmentation.

Le débat sur ce sujet s'ouvre notamment au moment où il faut commencer la transcription :

Sur quels critères segmenter les énoncés, selon les marques prosodiques, lexicales et / ou syntaxiques, les tours de parole? Et comment gérer alors les énoncés non finis ou les énoncés complexes? Faut-il transcrire *les entassements*, *les allers et retours*? Parmi les conventions utilisées dans les différents domaines de recherches, laquelle choisir?

Cependant, il convient de constater un point commun à divers travaux de recherche sur le discours oral, à l'instar de Morel & Danon-Boileau, 1998; Roulet, 1999b ou bien des recherches sur le français parlé, telles que les corpus du GRAL et du GARS⁷⁰. Il s'agit de préciser le fait que ces corpus ne sont pas segmentés suivant les mêmes critères que l'écrit, qui suit plus un ordre syntaxique, c'est-à-dire en rapport avec les règles grammaticales et fonctionnelles des mots. Voilà pourquoi il est normal que la ponctuation utilisée à l'écrit n'y

⁷⁰ GRAL : Groupe de recherche sur l'Acquisition des Langues et GARS : Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe, de l'université de Provence.

apparaisse pas. La réflexion sur la question de la présentation des dialogues dans les manuels de langue est alors ouverte.

L'autre fait marquant est fondé sur les remarques convergentes concernant la structure même de l'énoncé. En français oral, celle-ci ne serait pas régie par les règles syntaxiques suivant l'ordre canonique SUJET-VERBE-OBJET, mais par d'autres structures binaires ou ternaires dont les relations entre les segments relèvent de la macrosyntaxe et qui, de notre point de vue, se rapprocherait du concept de *relations sémantiques* (Asher 2001), de *relations du discours*⁷¹. Notre démarche consiste à observer, à travers ces relations, la continuité et la progression informationnelle dans le discours narratif en français langue étrangère et à repérer leurs marques linguistiques en surface qui y contribuent, particulièrement les expressions référentielles. Cela justifie en partie notre point de vue de ne pas y attribuer une place centrale à la grammaire⁷², puisque, dans un objectif d'évaluation, nous partageons la conception de Levelt (1989) au sujet de la fonction pertinente du lexique sur la production.

Que l'énoncé soit le produit de structuration, double ou triple, c'est un point de vue partagé en commun dans la littérature. Si les démarches se distinguent principalement dans les concepts sur l'organisation informationnelle *thème, topique, rhème, comment...*, c'est parce que leur analyse ne repose pas sur un même axe central.

Prenons l'exemple de la description fondée sur la phonologie, présentée par Morel & Danon-Boileau (1998), qui définissent le *paragraphe oral type* de la manière suivante (1998, p. 22) :

« Preamble	Rhème	Postrhème
(1) mais c'est bon	elle est décapotable	la bagnole »

Le *rhème*, appelé dans la littérature aussi *noyau*, *prédicat* ou *comment*, forme l'unité centrale. L'apparition du *postrhème* varie selon les attentions et intentions communicatives. Le cas de l'exemple cité semble correspondre à une réactivation d'une information déjà accessible et identifiable à laquelle renvoie l'expression référentielle *elle*.

⁷¹ D'autres utilisent à la place de cette formule *relations rhétoriques* (Mann & Thompson 1988), *relations structurelles* (Grosz & Sidner 1986) ou *relations de cohérence* (Hobbs 1985).

⁷² A comparer avec l'approche linguistique de Jack Feuillet (2006, chap. xv, p. 597-638).

Quant au *préambule*, les études menées par Morel & Danon-Boileau (1998, p. 37-44) à ce sujet conduisent à des résultats éloquents. En effet, cette partie peut contenir plusieurs constituants possibles:

« Ligateur	Point de vue	Modus dissocié	Cadre	Support lexical disjoint
bon e je				
sais pas	on décide	qu'on va monter	un centre : un centre de for- mation français des professions	
alors e				y a la prof

Rhème = qui va : qui va décider es si e bon qui qui organise au sein d 'l'association des profs de français [...] »⁷³

Il faut préciser que la structure du paragraphe oral présentée ci-dessus ne s'appuie que sur des faits segmentaux et suprasegmentaux. Or, il est intéressant de rappeler que Grobet (2002, p. 89) a élargi l'espace de repérage de l'identification du topique aux indices lexicaux et syntaxiques, même s'ils ne sont pas obligatoirement congruents en surface pour la segmentation en actes. Avec l'introduction des logiciels de TAL, des études plus approfondies sont, de ce fait, indispensables afin de rendre leur usage plus crédible.

A propos de l'exemple dont l'axe central est la grammaire, nous pouvons citer Jack Feuillet (2006) qui établit son étude sur la structure ternaire de Perrot (1978) : *support, apport, report*. Malgré des différences de principes méthodologiques, on peut constater une tendance commune à accepter l'existence de ce type de structure et le rôle de leurs constituants dans l'organisation informationnelle du discours. Il en résulte l'usage de multiples terminologies, entre autres, *thème / rhème / (postrhème)*, *topic / comment /(antitopic)* ou bien *topic / focus / (antitopic)*.

Attribuant une place centrale au lexique, nous nous consacrerons particulièrement, lors de l'analyse du corpus, aux expressions référentielles renvoyant à toutes informations qui captent les *centres de l'attention* et reflètent le *topique*⁷⁴ de l'énoncé, qui n'est autre que l'information

⁷³ Les résultats proviennent d'une étude quantitative. Dans cet exemple, il s'agit d'un extrait d'un corpus d'enseignants (Morel & Danon-Boileau 1998, p. 39).

⁷⁴ Par analogie aux autres travaux précédents, le topique correspondrait au *support lexical disjoint* de Morel & Danon-Boileau (1998), ou au *support* de Perrot (1978), qui peut coïncider avec la fonction syntaxique sujet. Quant à l'*objet de discours*, ce serait le *rhème*, l'*apport*, le *comment*, qui peut coïncider avec le prédicat. Toutefois, il faut insister sur le fait que nous ne travaillons pas sur le même plan .

immédiate se trouvant dans la mémoire discursive des interlocuteurs et leur servant de point d'ancrage (Grobet 2002, p. 90).

Nous développerons la notion de *topique* retenue dans le dernier chapitre de cette première partie, ainsi que le concept de *propos* ou *objet de discours* désignant l'information activée dans l'acte ultérieur et qui n'est pas à confondre avec le *topique*.

Si la fonction de *point de départ* ou *point d'ancrage* psychologique au niveau de la mémoire discursive a été attribuée à ce dernier, la segmentation de l'énoncé ne peut que s'établir incontestablement sur une nature cognitive. Nous utiliserons dorénavant le terme « acte » à la place, afin de définir l'unité minimale discursive

« [...] comme la plus petite unité délimitée de part et d'autre par un passage en mémoire discursive, dans le sens de Berrendonner (1983). »⁷⁵

Nous essaierons de suivre la continuité et la progression entre les informations à travers les traces lexicales et syntaxiques si le point d'ancrage est explicité ou, si ce n'est pas le cas, par inférence par le biais des informations éventuelles au niveau du cotexte, du contexte du discours ou des connaissances encyclopédiques des interlocuteurs. En outre, afin de lever justement certaines ambiguïtés, cette analyse doit se réaliser à plusieurs niveaux. L'implication de l'analyse au niveau de la structure hiérarchique et de la structure conceptuelle nécessite, en conséquence, la prise en compte des relations entre les éléments à l'intérieur de chaque acte et des relations entre les actes de l'ensemble du discours.

1.2.3 La question des genres de discours

Il est important de rappeler l'intérêt porté à la question de la maîtrise des genres de discours. En conséquence, savoir dissocier un énoncé dans un menu ou dans un tract, par exemple, engendre une économie cognitive considérable, car le fait d'activer les éléments pertinents relatifs à tel ou tel genre de discours nous épargne de faire attention à tous les détails. La situation de communication est ainsi définie par le genre du discours. Rappelons d'ailleurs qu'il est difficile, dans une communication orale, de fixer les détails dans la mémoire discursive.

⁷⁵ Roulet, E. (1999c, p. 210).

De plus, l'origine sociale des genres de discours est incontestable, ce qui a amené Bronckart à définir les genres ⁷⁶

« [...] comme des *formes communicatives* historiquement construites par diverses formations sociales, en fonction de leurs intérêts et de leurs objectifs propres ; genres de la sorte socialement « indexés » et qui sont plus largement à la fois producteurs et produits de modalités spécifiques d'élaboration de connaissances. »

La pertinence de la composante sociolinguistique, partie essentielle de la compétence de communication, est validée à travers les normes, les conventions sociales et les rapports de place acceptés mutuellement par les différents interlocuteurs et variables selon les genres de discours. Une des conséquences est la reconnaissance, en didactique des langues, de l'usage d'un maximum de documents authentiques, étant donné la fonction qualitative non négligeable de l'input.

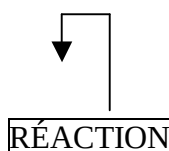
Comme il a été souligné (I.1.4.c), l'évocation ou l'inférence de l'objet du discours est un stimulus déclenchant l'activation dans *l'espace de la Cognition* (cf.I.1.4.c) des représentations qui sont inhérentes à des schémas imprégnés d'expériences issues de l'environnement socioculturel de chacun. Par ce fait, le mécanisme cognitif a été suscité, non pas par la sélection d'informations prétendues pertinentes en mémoire, mais plutôt par l'activation des réseaux de connexions (Bogaards 1994, p.77) qui devrait amoindrir le coût de l'effort cognitif. C'est l'un des objectifs fondamentaux de la maîtrise des genres discursifs. On ne retrouve pas la même organisation structurelle, par exemple, dans une anecdote, ni dans l'horoscope, ni dans une recette de cuisine. Toutefois, on pourrait avancer l'hypothèse que, dans tous ces cas, les schémas activés à travers les réseaux de connexion reflètent une organisation structurée présentant des relations de partie-tout et à l'intérieur desquelles peuvent être reliées d'autres formes d'organisation différentes, telles que celles qui sont déterminées par des relations de catégories.

Quant aux phénomènes interactifs, comme *prendre part à une conversation*, leur schématisation est beaucoup plus complexe, car elle évolue sous l'influence de nombreux paramètres conditionnés surtout par la capacité de chaque intervenant à imposer ses propres *centres d'intérêts*. Les caractères égocentriques y seraient plus manifestement explicités pour cause de stratégies de communication.

⁷⁶ Bronckart J.-P. (1996) : « L'acquisition des discours », *Le discours : enjeux et perspective*, numéro spécial du *Français dans le monde- Recherches et applications*, p. 56.

Il s'avère ainsi que l'impact de ces processus sur la continuité et la progression informationnelles n'est pas négligeable. Il faut encore une fois souligner l'importance, dans nos travaux, du repérage de la manifestation de ces différents aspects.

Dans le cas de la narration⁷⁷, elle est réalisée à partir d'une forme d'organisation que l'on pourrait qualifier d'universelle, puisqu'on la retrouve dans toutes les langues naturelles. Le discours narratif est composé de *différents types de séquences* (Roulet 1999b, p. 135). Nous aimerions fonder notre investigation exploratoire pour l'identification des topiques à partir d'opérations engendrées par le *script*, que nous évoquerons largement dans I.4.. Par ailleurs, si la notion de script relève de la structure conceptuelle, mais porte des variations culturelles, la question est de savoir comment retrouver cette idée d'universalité de l'organisation du discours narratif. La solution proposée par Roulet (1999b, p. 136) est l'intégration du schéma d'Adam (1992) à propos de la *représentation praxéologique de l'histoire* dans l'analyse du discours, et qu'il insère plutôt dans le module référentiel :



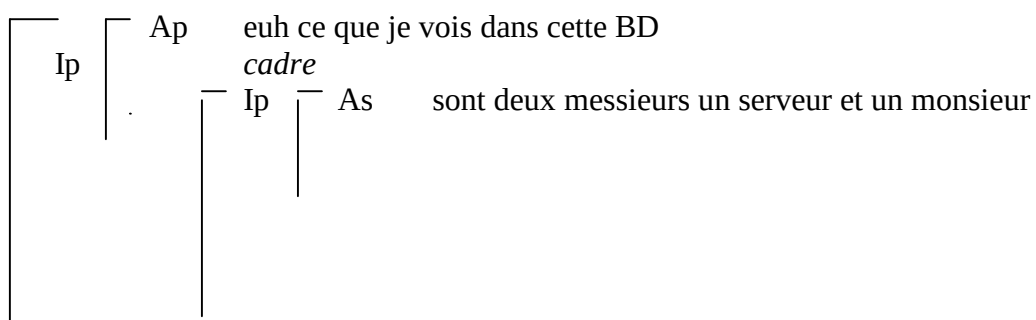
⁷⁷ Nous tiendrons compte de la différence entre récit et narration. Bien qu'ils sont définis comme des représentations d'évènements, ils ne présentent pas toujours la même configuration. Le récit peut être constitué en plus par la morale.



Figure 1.6 : La représentation praxéologique de l'histoire (Roulet 1999b, p. 136)

Notre objectif est de pouvoir démontrer une démarche méthodologique possible qui mettrait en évidence la relation entre structure conceptuelle et structure hiérarchique. La mise en perspective de chaque *séquence narrative particulière* résulte, d'après Roulet (1999b, p. 137) du

« couplage de la structure praxéologique d'une histoire particulière et de la structure hiérarchique spécifique d'une intervention dans un discours donné. »



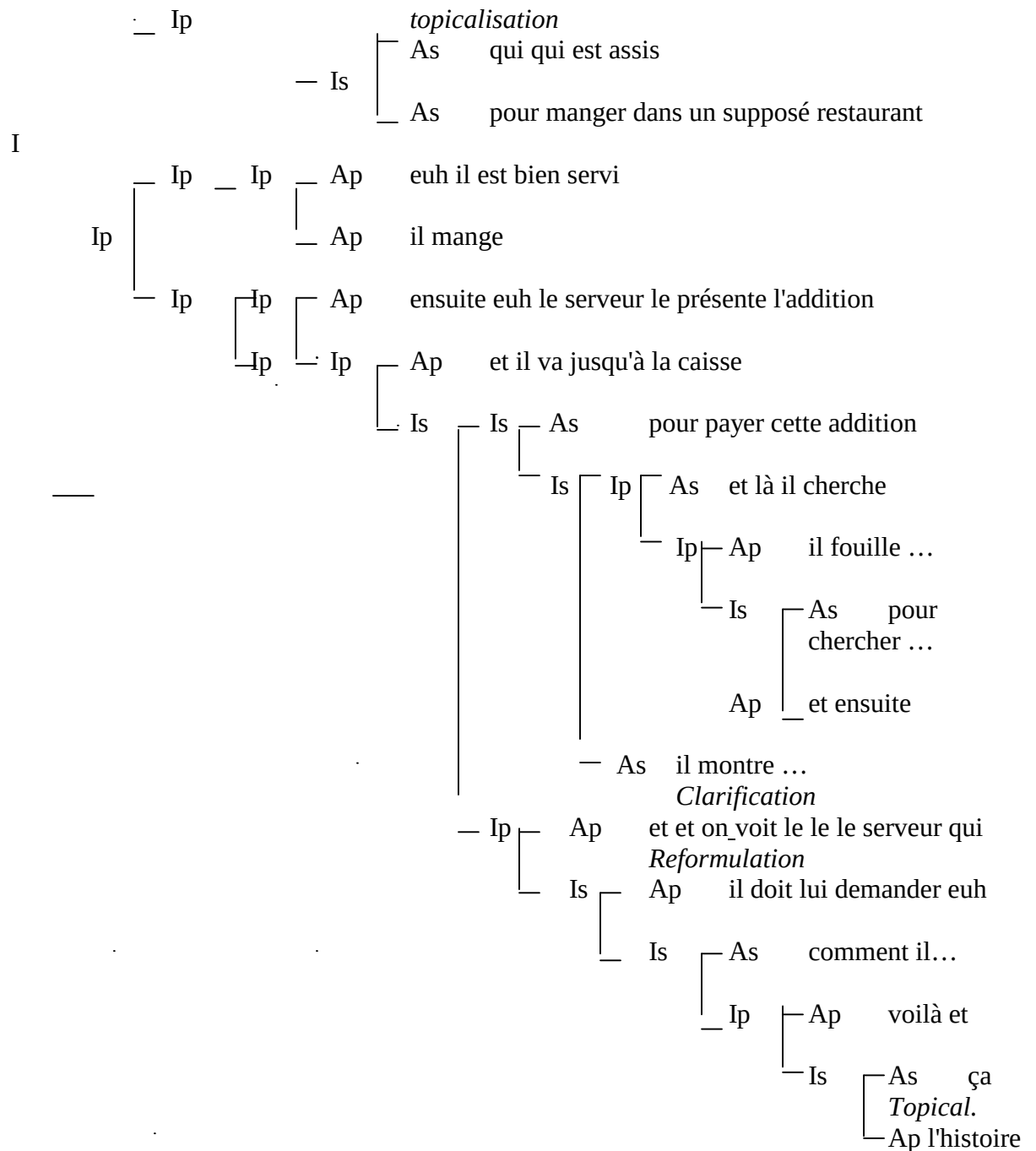


Figure 1.7 Structure hiérarchique-relationnelle de l'exemple 1Ka

Il en résulte à partir de ce couplage le schéma suivant :

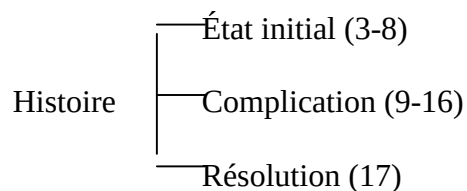


Figure 1.8: Représentation praxéologique de l'histoire (1Ka)

L'intérêt de cette approche porte sur le fait de pouvoir analyser la macrostructure en s'appuyant moins sur l'intuition, et d'en dégager les structures dites « globales » du discours, comme l'encadrement du discours, la structuration logique, le découpage en sections ou épisodes, pour ensuite trouver les relations entre structures « globales » et « locales », à l'instar des structures d'informations, chaînes de référence, chaînes topicales etc. L'extraction des informations issues de la structure conceptuelle sont pertinentes pour déterminer le genre de discours. Grâce au couplage de ces informations avec celle de la structure hiérarchique-relationnelle, il est possible de déceler, de par leur position, lesquelles se situeraient à un niveau hiérarchique supérieur ou plus immédiat en mémoire discursive.

Nous réitérons notre remarque sur le fait que nous ne sommes qu'à une phase pilote et que la discussion devrait se poursuivre dans la mise en application de cette démarche exploratoire à différents genres discursifs et la nécessité de l'implication des recherches de la linguistique du corpus dans ce domaine, étant donné que les topiques ne peuvent être identifiés qu'à travers des analyses très fines des données.

I.3 COHÉRENCE DANS LE DISCOURS : APPROCHE DÉFINITOIRE

I.3.1 Segmentation du discours en actes

Après cette discussion autour de la nécessité de recourir à une approche cognitive du discours, il faut insister sur le fait qu'ignorer les contraintes morphosyntaxiques inhérentes à chaque langue serait une erreur méthodologique.

En outre, pour qu'un discours soit cohérent, il faut que la composition interne de l'énoncé le soit également. Il est alors important, dans la production orale, de rechercher, en adéquation

avec cette approche cognitive, une délimitation de ce que signifie « énoncé » qui correspond dorénavant au concept « d'acte » de Berrendonner. Rappelons qu'il s'agirait de

« [...] la plus petite unité délimitée de part et d'autre par un passage en mémoire discursive, dans le sens de Berrendonner (1983). »⁷⁸

L'analyse de l'identification des topiques, entreprise par Grobet (2002), est fondée sur cette conception de Berrendonner (1990), qui marque les frontières du passage en mémoire discursive de l'acte.

« Vers la gauche, chaque acte s'appuie sur des connaissances qui peuvent être encyclopédiques issues du contexte ou du cotexte ; l'acte entretient « un rapport de présupposition » avec ces informations (Berrendonner 1998 : 28). Vers la droite, l'énonciation de chaque acte entraîne le stockage des informations qu'il active en vertu d'une « règle de production » (Berrendonner 1990 : 28). Le rapport de présupposition et la règle de production sont des relations qui, faisant intervenir la mémoire discursive, relèvent de la « macro-syntaxe ». »⁷⁹

D'après cette configuration, le topique, en tant que point d'ancrage immédiat, n'a pas de contenu déjà fixé au préalable dans la mesure où celui-ci sera défini en fonction des interprétations issues des rapports de ces informations aux dites relations. Cependant, pour que l'information, qui pourrait bien être associée au concept de référent, passe par la mémoire discursive, il faut qu'elle soit en même temps identifiable, accessible et en état d'activation, en d'autres mots contenir toutes les caractéristiques qui puissent lui conférer le statut de topique. À noter également que la valeur sémantique de l'acte est extensible selon le contexte ou la situation d'énonciation, ce qui pourrait conduire à plusieurs interprétations possibles, et d'autant plus variables pour les apprenants de langue étrangère par rapport à leur culture d'origine.

Par ailleurs, une explication sur la manière de délimiter l'acte est nécessaire. Selon Roulet (1999b, p. 57),

« [...] chaque acte active une information, appelée l'objet de discours, et l'activation de cette information implique au moins un point d'ancrage en mémoire discursive, appelé topique, sous la forme d'une information semi-active, qui peut être verbalisé ou non. »

⁷⁸ Roulet, E. (1999c, p. 210).

⁷⁹ Grobet, A. (2002, p. 78).

En réalité, l'information activée peut se fixer sur plusieurs points d'ancrage, dont un seul immédiat et qui revêt le statut de topique. C'est une remarque importante, dans la mesure où chaque acte ne peut avoir qu'une seule et unique information immédiate ou topique.

Toutefois, son bornage implique le croisement de différentes informations aussi bien linguistiques qu'extralinguistiques. Sur le plan linguistique, Grobet (2002, p. 83-89) souligne le rôle des « indices de contextualisation » lexicaux, syntaxiques et prosodiques dans la segmentation en actes. Ils se manifestent à la surface, par exemple, par l'introduction de connecteurs de tout genre (*mais, ben, par conséquent, bref, voyons, imaginons que*) en début de structure syntaxique, et par le marquage de la fin d'une structure syntaxique par un intonème continuatif ou conclusif (Rossi 1977), ainsi que par la présence ou non d'une pause. Grobet rejette cependant l'idée d'utiliser ces « indices de contextualisation » linguistiques, comme critères uniques principaux pouvant aider à repérer l'acte, car elle a démontré qu'il n'existe pas de congruence systématique entre eux. C'est de cette manière qu'elle justifie son approche cognitive de l'acte. Outre ces indices, sur le plan extra-linguistique, l'investigation suivie pour l'identification des topiques permet de valider tout essai de balisage des actes au sein du discours. Cette démarche est accompagnée de l'analyse de la structure hiérarchique-relationnelle.

1.3.2 La notion de cohérence : un aspect pertinent du discours

La cohérence du discours ne se démontre pas par l'addition des significations des actes. Bien que les différentes recherches (Charolles 1978, 1995 ; Reboul & Moeschler 1998 ; Asher 1996 ; Roulet 1999c) n'aient pas réussi à définir plus clairement cette notion, les résultats évoqués présentent le discours comme étant une structure organisée. Les *méta-règles de cohérence* de Charolles (1978, 1995)⁸⁰ conçoivent différentes relations de cohérence dans cette structure organisée, que ce soit au niveau de l'acte ou au niveau de la structure du discours.

⁸⁰ Selon Charolles, les recours aux méta-règles de répétition, de progression, de non-contradiction et de relation assurent la cohérence. La présence de traces qui relèvent des marques de cohésion, expressions référentielles, ellipses, connecteurs et temps verbaux, n'est pas obligatoire.

En ce qui concerne l'organisation informationnelle, nous avons défini notre cadre de travail à partir de l'acte en essayant de formaliser les relations entre les différents actes à travers les deux opérations s'intégrant dans les *méta-règles de cohérence* de Charolles (1995) :

- une opération d'*anaphorisation* pouvant renvoyer à un référent issu aussi bien du cotexte que du contexte.
- une opération de *continuité thématique* s'inscrivant dans une relation « d'à propos de » en tant qu'objet principal, leitmotiv du discours.

Le succès de ces opérations est tributaire des relations présupposées entre le référent et l'objet du discours qui peut coïncider sur le plan syntaxique avec le prédicat. Des questions similaires sont soulevées à propos de l'organisation hiérarchique et relationnelle du discours.

Le fait de remettre en cause l'établissement d'une liste de relations définitoires suscite de nombreuses discussions en l'état actuel des recherches (Asher 2001 ; Delbecq 2002).

Dans notre analyse du corpus, nous aimerions dissocier les deux types de production *prendre part à une conversation* et *s'exprimer oralement en continu*.

Ces études traiteront en premier le corpus de type *s'exprimer oralement en continu* et s'orienteront vers une approche conceptuelle issue d'un cadre spatial « restaurant » servant de point d'ancrage d'arrière-fond conceptuel, mais qui organiserait toutes les représentations relatives aux actions (servir, commander, manger) et également aux objets (client, serveur, caisse, argent, facture).

Par la suite, nous aimerions démontrer que la cohérence de cette organisation se reflète par l'existence d'une organisation sous-jacente, quoique structurée au niveau des actions sous-tendant une relation de partie-tout ou partonomique⁸¹ et auxquelles sont reliés les objets qui reflètent une forme d'organisation différente, plutôt de type taxonomique, autrement dit déterminée par des relations de catégories. Il s'agit de deux relations aussi bien de nature logique qu'ontologique⁸², dont la mise en œuvre conceptuelle est essentielle à la cohérence du discours.

⁸¹ Expression utilisée aussi par Jagot, L. (2002) : *op. cit.*, p. 155.

⁸² Un concept n'allant jamais seul, la structure conceptuelle est constituée de systèmes de concepts formés à partir des relations entre ces concepts. On distingue deux types de relations, relations logiques et ontologiques. Les premières intègrent, entre autres, les relations génériques ou spécifiques, car ressemblance, identité ou opposition entre les concepts sont les paramètres qui les caractérisent. Par contre, les relations partitives et associatives sont celles qui sont incluses dans les relations ontologiques, car elles renvoient à des relations de présence ou de contiguïté (Depecker 2002). Notre démarche servira également à démontrer que l'existence de ces différentes relations au niveau de la structure conceptuelle aura un impact sur les autres structures dont celles qui nous intéressent, hiérarchique-relationnelle, et syntaxique.

Afin de répondre à notre objectif didactique, il convient d'analyser l'existence de ces types de relations à différents niveaux :

- 1) lexical (opération d'anaphorisation) et syntaxique (linéarité « structure segmentée ou clivée »).
- 2) hiérarchique (relations de « topicalisation », de « connexion psychologique » (connecteurs, marqueurs discursifs), de « préparation », de « cadre »).
- 3) conceptuel (relations de « partie-tout, de catégorisation »).

Pour réfléchir sur ces points, il faut indéniablement discuter sur la question du référent⁸³ et de son interprétation, ce qui ne nous éloigne pas de notre thème principal, qui tourne autour du topique. D'ailleurs, s'appuyant sur une conception de Kleiber, Grobet (2002, p. 71) y voit l'intérêt de rapprocher l'identification du topique avec celle des expressions référentielles, car l'enjeu est, dans les deux cas, la question des référents :

« Le principal problème que pose toute expression référentielle est, bien entendu, celui de la « trouvaille » du référent et, de préférence, celle du « bon » référent. »⁸⁴

Parallèlement, Grobet retient également l'idée de l'existence de plusieurs topiques possibles, ce qui rend délicat la qualification du « bon » topique / référent. Ainsi, le fait de se retrouver devant plusieurs possibilités d'interprétation de l'organisation informationnelle ne serait pas exclu. En revanche, Grobet ne suit pas la démarche de Roulet (1985, 1997c, 1999b) ni celle d'autres chercheurs tels que Brown & Yule (1983), Berthoud & Mondada (1995), qui trouveraient l'unique solution de l'identification du topique par la voie de stratégie d'inférence de l'interprétant. L'objectif de sa démarche était de trouver une congruence entre microstructure et macrostructure, bref de retrouver aussi bien en surface qu'ailleurs des traces éventuelles de relations topicales au niveau de la structure globale du discours et également au niveau de l'énoncé.

On pourrait ainsi avancer l'hypothèse qu'il est important de percevoir le fil conducteur du discours, que nous appellerons hypertopique, car celui-ci aidera non seulement à détecter l'organisation structurelle du discours, mais également celle de l'énoncé, lors de l'analyse du discours. La dominance de l'hypertopique permet la réalisation des opérations de ramifications (Daneš 1974). Par ce biais, il est possible de procéder à la deuxième phase qui

⁸³ Bien que le terme *antécédent* soit le plus usité dans les manuels FLE, nous préférons utiliser le terme *référent* dont la récupération a une portée plus pragmatique, voire conceptuelle.

⁸⁴ Kleiber, G. (1994a) : *Anaphores et pronoms*, p. 7.

est celle de l'interprétation, au cours de laquelle les attentions (relations topicales) et intentions communicatives⁸⁵ sont pertinentes, dans la mesure où elles permettent d'inférer le motif du choix de recourir à telle ou à telle relation entre les actes. L'analyse de la structure hiérarchique-relationnelle du discours servira ainsi comme une des opérations pertinentes du cadre méthodologique à ce sujet.

De plus, il est important de souligner que chaque acte est porteur d'un topique dont la visée est plus attentionnelle. Comment identifier alors « le bon topique » ? Est-ce que cela ne nous contraint pas à procéder à une analyse de l'interface sémantique-pragmatique qui est une analyse multidimensionnelle : analyses lexicale, syntaxique, hiérarchique-relationnelle et conceptuelle ?

1.3.3 Les indices de la cohérence relationnelle dans la structure hiérarchique - relationnelle

Dans I.1.4.d, les caractéristiques essentielles de la notion de cohérence à acquérir par niveau respectif du CECRL ont été évoquées dans le descripteur qualitatif de l'utilisation de la langue parlée proposée par le Conseil de l'Europe. À ce sujet, les niveaux A1 et A2 réfèrent concrètement à des connecteurs comme marques lexicales, telles que *et* ou *alors* en A1 puis *et*, *mais* et *parce que* en A2. En revanche, pour les autres niveaux, les attentes sont décrites par des mentions, telles qu'*une suite linéaire de points qui s'enchaînent* en B1, *un nombre limité d'articulateurs pour lier ses phrases en un discours clair et cohérent* en B2, *un usage contrôlé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation* en C1 et enfin *une gamme étendue de mots de liaisons et autres articulateurs* en C2. Il est évident que l'usage varié et étendu, non seulement au niveau énonciatif mais aussi discursif, de ces connecteurs reflètera le niveau d'acquisition des apprenants. En effet, c'est par l'usage d'enchaînements

⁸⁵ Asher (2001, 8) définit la structure intentionnelle comme étant « [...] celle qui organise hiérarchiquement le discours ; elle est basée sur les intentions concernant un segment, ou les intentions qui gouvernent le discours étant que complexe structuré. » . C'est un des postulats de la Théorie des Représentations Discursives Segmentées (SDRT) qui s'est développée à partir de l'analyse de discours et de la sémantique formelle. Cette dernière s'est inspirée de la *Grammaire de Montague* (1974) ; cette grammaire postule qu'à chaque règle syntaxique d'une phrase P correspond une règle sémantique à travers laquelle se reflètent les conditions de vérité de P dans l'ensemble des mondes possibles. D'autres approches, à l'instar de celle de Mann & Thompson (1988), rapproche les relations de cohérence aux relations sémantiques véhiculant les conditions de vérité et les relations intentionnelles avec les buts communicatifs constituant à produire des effets sur l'auditoire (valeur perlocutoire, Austin 1970).

Cet article est également accessible sur le site <http://erssab.u-bordeaux3.fr/IMG/pdf/verbum.pdf>.

hypotaxiques que, d'une part, se reflète l'organisation hiérarchique du discours (relation coordonnante ou subordonnante) de l'apprenant et, d'autre part, que sont formalisées non seulement les relations sémantiques du discours (topique, explication, conséquence, contraste...), mais également les relations intentionnelles liées aux objectifs communicatifs. Par conséquent, une des fonctions principales de ces connecteurs (Reboul & Moeschler 1998) consiste alors à guider l'interlocuteur dans le parcours d'interprétation de ces relations. Quant au problème terminologique afférent, cela peut se comprendre par rapport au flou définitoire. Si certains problèmes relatifs à l'analyse des discours oraux persistent, c'est parce que la plupart des recherches sur ce sujet ont été élaborées sur des textes écrits. Ainsi Riegel *et al.* (1994, p. 616-617) proposent la définition suivante :

« Dans l'enchaînement linéaire du texte, les connecteurs sont des éléments de liaison entre des propos et des ensembles de propositions ; ils contribuent à la structuration du texte en montrant les relations sémantico-logiques entre les propositions ou entre les séquences qui le composent. Pour rapprocher ou séparer les unités successives d'un texte, les connecteurs jouent un rôle complémentaire par rapport aux signes de ponctuation. »

En d'autres mots, c'est grâce aux connecteurs qu'on arrive à dépasser une analyse linéaire d'un texte ou discours, puisqu'ils organisent les enchaînements non seulement des actes, mais également des séquences ou épisodes. À noter qu'à l'oral les indices prosodiques remplaceraient la ponctuation.

D'autres observations, à l'instar de Morel & Danon-Boileau (1998) ou de Bremond (2006), justifient l'existence de ces variations multiples en les désignant sous le terme de « connecteurs », « connecteurs pragmatiques » ou « petits mots ».

Un essai de classification des « petits mots de discours à l'oral » a été entrepris aussi par Traverso (1999, p. 44-49), qui les répartit dans quatre fonctions principales :

- « 1) indicateurs de la structure de l'interaction (ouvreurs comme : *tiens, à propos, alors, et autrement* ; conclusifs : *enfin, de toute façon, bon ben*, pour clore un thème ou un discours ; ponctuant qui servent d'appui au discours : *bon, bon ben, quoi, voilà*) ;
- 2) manifestation de la co-construction (marqueurs phatiques appelant l'attention : *tu sais, tu vois*, ou cherchant l'approbation comme *hein, n'est-ce pas*) ;

- 3) marquage de la progression discursive (marqueurs de planification : *donc, puis, alors, et puis* ; marqueurs de reformulation : *enfin, quoi, bon, c'est-à-dire*) ;
- 4) marquage de l'articulation des énoncés (où l'on retrouve les connecteurs et opérateurs de l'écrit : *mais, donc, alors finalement, pourtant...*). »

La liste n'est sûrement pas exhaustive, car, d'une part, comme déjà évoqué, il n'est pas possible d'établir une liste des relations, et d'autre part, les marques lexicales évoluent avec la langue. En français, par exemple, on peut observer l'adaptation de certains impératifs (*dis donc, disons*)⁸⁶ ou de substantifs (*côté, question*) (Morel & Danon-Boileau 1998, p. 109) à des fonctions pragmatiques.

Une autre caractéristique relative à certains connecteurs (*alors, enfin, bon ben*) est leur multifonctionnalité à plusieurs niveaux du discours, qui d'ailleurs peut causer quelques problèmes d'appropriation à certains apprenants. La source de ces problèmes serait-elle liée à leur représentation sémantique, syntaxique, lexicale ou plutôt à leur traitement cognitif?

« [...] Les marques linguistiques se caractérisent par l'absence de signification lexicale propre, ou par l'absence d'autonomie référentielle. Elles sont donc, en quelque sorte, référentiellement vides. C'est bien le cas des connecteurs : ils ne font sens qu'en situation et ne sont pleinement interprétables qu'en contexte. Cette caractéristique justifie la multiplicité des descriptions du fonctionnement des connecteurs pragmatiques [...] »⁸⁷

Bien que les connecteurs jouent un rôle périphérique dans notre cadre de recherche, il est intéressant de relater quelques hypothèses⁸⁸ par rapport à leurs fonctions multiples. Les connecteurs servent notamment à marquer des relations logiques, par exemple les relations de coordination (Depecker 2002, p. 153) ou des relations ontologiques, à l'instar des relations séquentielles telles que cause-effet ou temporelle, entre les actes, énoncés ou propositions (Beacco *et al.* 2004 ; Roulet 1985 ; Luscher 1994). Ils sont également utilisés, selon le principe de pertinence,⁸⁹ dans le but de donner des instructions pour guider les interlocuteurs dans les opérations de la constitution du contexte. Selon Sperber & Wilson (1989, p. 237),

⁸⁶ Cf. Dostie (2004) pour une étude détaillée.

⁸⁷ Luscher, J. M. (1994) : « Les marques de connexion : Des guides pour l'interprétation », dans Moeschler, J. *et al.* (1994) *Langage et pertinence*, p.181.

⁸⁸ Ducrot *et al.* (1980), Roulet *et al.* (1985), Jayez (1988a), Moeschler (1989a) sont des références citées par Luscher à titre d'exemples. On peut rajouter d'autres auteurs, comme Dostie (2004).

⁸⁹ Fondé sur la thèse de Sperber & Wilson (1986/1989) : « l'interprétation d'un énoncé est sous-déterminée linguistiquement », le principe de pertinence renvoie au recours à des informations extralinguistiques dans l'interprétation du contexte discursif. Par ailleurs, ce principe définit que « tout acte de communication ostensive communique la présomption de sa propre pertinence optimale » (Sperber & Wilson 1989, p. 237).

sélectionnées à partir de l'environnement cognitif, ces instructions sont des informations essentielles pour aider à établir les liens entre les énoncés, ce qui a pour effet de diminuer l'effort de traitement cognitif.

« Le principe de pertinence est donc fondé sur le fait que l'interprète appréhende l'énoncé comme *a priori* optimalement pertinent et construit dans un contexte d'interprétation adéquat pour obtenir une interprétation satisfaisante, c'est-à-dire cohérente avec le principe de pertinence. La pertinence, même si elle est susceptible de faire *a posteriori* l'objet du jugement, est donc une constante et le contexte une variable. Dès lors, la constitution du contexte d'interprétation est l'opération clé sur laquelle repose le processus d'interprétation. »⁹⁰

Ce concept permet de valider en partie notre hypothèse insistant sur le caractère déterminant de la structure conceptuelle. En effet, en admettant la variabilité du contexte, il serait paradoxal de ne pas intégrer, dans les opérations de décodage et d'encodage, les représentations psychologiques issues de divers contextes réels, hypothétiques ou imaginaires. L'impact didactique n'est pas des moindres, car il se pose la question du degré « d'enseignabilité » des connecteurs. En effet, ils portent des caractéristiques assez ambivalentes : ils sont référentiellement vides hors contexte, mais sont polysémiques à cause de leurs propriétés multifonctionnelles. Par conséquent, nous pouvons comprendre la raison de l'absence de liste de connecteurs, du moins à partir d'un certain niveau, dans le descripteur qualificatif proposé par le Conseil de l'Europe.

En outre, nous pensons, comme Sperber & Wilson (1986/1989, chapitre 1 ; Luscher (1994, p. 190), que la constitution du contexte ne peut pas se réaliser uniquement sur la notion *des savoirs communs partagés*⁹¹. En effet, d'une part, cela s'opposera au concept du pragmatisme développé dans ces études et, d'autre part, rejettera l'existence de la notion d'interlangue, la langue de l'apprenant, parce qu'il est difficile pour un apprenant, surtout de niveau débutant, de partager dans son environnement cognitif les mêmes savoirs, connaissances, croyances et perceptions que son interlocuteur dans une situation de communication réelle. L'interface de cette conception serait en définitive l'existence

« [...] d'un ensemble d'assomptions mutuellement manifestes [...] »⁹².

⁹⁰ Luscher, J.-M. (1994) : *op. cit.*, p. 188.

⁹¹ Selon Vion (2000, p. 83), l'origine de cette thèse reste inconnue.

⁹² Luscher, J.-M. (1994) : *op. cit.*, p. 190.

Outres les paramètres extralinguistiques, comme les formes non verbales relevant de la gestuelle, de la mimique et du langage du corps en général, le rythme, l'intonation, l'intensité et la hauteur de la voix, en un mot la dimension para-verbale, contribuent soit à l'interprétation, soit à l'intercompréhension.

En résumé, l'analyse des connecteurs relevés dans le corpus étudié dans de cette thèse aidera non seulement à structurer un discours dans sa dimension hiérarchique, de manière à mettre en lumière les constituants représentés par des actes ou des interventions (Roulet 1996, p 14-15), mais aussi à guider dans l'interprétation des différentes relations des structures complexes afin d'identifier le « bon » topique. Pour ce faire, nous maintenons notre approche reposant sur la relation de « pragmatique de base » qui fonctionnerait, selon Roulet (1999b, p. 77), sur une relation argumentative, pour Grobet (2002, p. 252), en revanche, sur une relation « topique de » (cf. I.1.4.d).

Et comme dans la dimension syntaxique, ces constituants peuvent être qualifiés de principaux ou de subordonnés⁹³, selon leur degré d'importance dans l'interprétation du discours : la suppression d'un acte subordonné ne devrait pas, en principe, nuire à la compréhension.

Il convient de remarquer que l'apport des nouvelles technologies sur ce point, pourquoi pas l'analyse des collocations, est susceptible d'apporter des critères supplémentaires de classification.

1.3.4 Les indices de la cohérence référentielle dans la structure informationnelle

D'autres éléments qui sont à prendre en compte dans l'identification des topiques sont les expressions référentielles qui, par le biais des phénomènes de reprises, servent à relier des actes, des propositions d'un discours et à faire progresser ce dernier tout en lui attribuant une cohésion.

Désignés sous le nom d'anaphore ou de relation anaphorique, ces phénomènes de reprises sont représentés en français par différentes catégories : pronoms et syntagmes nominaux définis, démonstratifs ou adjectifs possessifs, ainsi que pronoms et syntagmes nominaux indéfinis (en gras dans 1.8).

⁹³ Les appellations *noyau* et *satellite* sont également d'usage (Mann & Thompson 1988 ; Delbecq 2002 ; Blanche-Benveniste 1997) et reflètent bien la dimension macrostructurale de la démarche.

Comme il a été déjà évoqué, leur acquisition semblerait se passer non sans difficulté pour certains apprenants.

- (1.8) 1Ka :
1. je m'appelle Ka /
 2. je suis Brésilienne\\
 3. euh / **ce** que je vois / **dans cette BD**
 4. / sont / **deux messieurs** \\ **un serveur et un monsieur**
 5. **qui / qui** est assis pour manger / **dans un supposé restaurant** //
 6. euh / **il** est bien servi =
 7. **il** mange //
 8. ensuite / euh .. **le serveur le** présente l'**addition** /
 9. et / **il** va jusqu'à la caisse / pour payer **cette addition** \
 10. et là **il** cherche /
 11. **il** fouille dans **sa poche** / pour chercher l'**argent** \
 12. et ensuite \ on voit **qu'il / il** enlève **les poches** /
 13. **il** montre **qu'il** n'a pas d'argent \\
 14. et / et on voit **le / le / le serveur**
 15. **qui le / le** montre l'**addition** /
 16. **il** doit **lui** demander euh = comment **il** va faire / pour payer **cette addition**
 17. \ voilà / et **ça / ça** suit comme **ça l'histoire** \\

Manifestement, ces erreurs n'ont entravé ni la compréhension (I.1.4.c), ni la poursuite du discours, même si une certaine ambiguïté existe. Est-ce la raison pour laquelle l'enseignement de ces différentes catégories d'expressions référentielles est plus orienté vers leurs caractéristiques formelles ou, encore une fois, peut-on se poser le problème de leur degré « d'enseignabilité » ?

Si les phénomènes de reprise se manifestent en surface par l'utilisation des anaphores, sous quel angle convient-il de chercher leur antécédent ou référent, au niveau syntaxique ou au niveau conceptuel ?

En outre, en admettant que l'attribution des anaphores n'est pas arbitraire, la question est alors de savoir si elle répond à des contraintes linguistiques ou conceptuelles.

Abordant la question du référent, Kleiber (1994a) a évoqué l'importance de dissocier l'approche textuelle de l'approche cognitive pour expliquer la notion d'anaphore.

« En grammaire, l'*anaphore* est un processus syntaxique consistant à reprendre par un segment, un pronom en particulier, un autre segment du discours, un syntagme nominal antérieur. Ainsi, il y a anaphore par *en* dans la phrase : *Des vacances, j'en ai vraiment besoin* [...] Le segment représenté est dit *antécédent*. »⁹⁴

⁹⁴ Dubois, J. (dir.) (1994) : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, p. 36.

Pour Ducrot et Schaeffer⁹⁵ :

« Un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il fait allusion à un autre segment, bien déterminé, du même discours, sans lequel on ne saurait lui donner une interprétation même simplement littérale. »

Toutefois, pour Kleiber, cette approche linguistique présente parfois des difficultés d'interprétation, dans la mesure où certains éléments, comme par exemple *il*, *ça*, peuvent fonctionner aussi bien en tant que déictiques qu'anaphoriques.

- (1.9) 1Na : 9. **il** a mangé **tout** //
10. même / même **il** a vidé **les assiettes** et **tout ça** //
11. et à la fin / **il** a demandé / **la facture** /

Dans cet exemple tiré de notre corpus, *tout* et *tout ça* sont employés sans antécédent. Ces expressions sont de nature déictique car l'interprétation renvoie au contenu des images à décrire.

Par ailleurs, on peut avancer une autre hypothèse possible sur l'usage de *tout ça*. En effet, l'évocation auparavant du terme *les assiettes* ouvre ici une autre source du référent, qualifiée à partir de processus inférentiels. Opérant au niveau cognitif, cette approche est

« un processus qui indique une référence à un référent déjà connu par l'interlocuteur, c'est-à-dire un référent « présent » ou déjà manifeste dans la mémoire immédiate [...] »⁹⁶.

Dans l'exemple de Na

« on peut admettre avec Kleiber que l'anaphore associative fonctionne par pointage sur des stéréotypes associés à l'antécédent qui pourraient dans le cas présent être formulés ainsi : [...] »⁹⁷ :

au restaurant, toute assiette a un contenu mangeable. Toutefois, cette anaphore associative ne peut fonctionner que si les différentes personnes présentes lors du discours ont en mémoire la représentation des stéréotypes.

Ce concept est également soutenu par Berrendonner⁹⁸ :

⁹⁵ Ducrot, O. & Schaeffer, J.-M. (1995) : *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, p. 457.

⁹⁶ Kleiber, G. (1994a) : *op. cit.*, p. 25.

⁹⁷ Grobet, A. (2002, p. 126).

« un anaphorique peut avoir comme *antécédent* aussi bien un événement extra-linguistique qu'un segment de discours antérieur. »

Pour clore cette discussion, l'importance du référent dans l'interprétation du discours paraît plus qu'évident. Par contre, sa nature cognitive le renvoie au même niveau d'analyse que le topique et exclut ainsi toute idée d'objectivation totale en matière d'évaluation. Son identification nécessite aussi bien une démarche beaucoup plus complexe. Notre objectif est avant tout de suggérer, avec beaucoup de modestie, quelques critères qualitatifs pour l'évaluation de la notion de cohérence dans la production orale, à travers laquelle les questions du référent et du topique seront largement discutées. Nous reviendrons d'ailleurs plus tard, dans I.4.4, sur une analyse plus détaillée du référent.

1.3.5 Problème d'analyse vs d'apprentissage

Evoquée précédemment, la cohérence est un phénomène lié à l'utilisation de pronoms et de connecteurs. D'autres facteurs⁹⁹, tels que les temps verbaux, l'ellipse (Reboul & Moeschler 1998) interviennent également dans cette dimension. Dans n'importe quel discours, le locuteur ou l'énonciateur utilise des instructions indispensables à l'interlocuteur ou au co-énonciateur pour l'aider à identifier les référents qui sont visés dans un contexte précis. Ces référents sont désignés de manière diversifiée, selon leur degré d'accessibilité (Ariel 1991, p. 441)¹⁰⁰ dans la mémoire discursive.

Il convient alors de s'interroger encore une fois sur la question de leur « enseignabilité », dans la mesure où les connecteurs de nature polysémique et multifonctionnelle sont *référentiellement vides* et ne sont interprétables qu'à travers le contexte. Or, les résultats des travaux de recherches, de manière générale, en sciences du langage (Grice 1975 ; Asher 1996 ; Reboul & Moeschler 1998 ; Vion 2000), ont démontré que le contexte se construit dans

⁹⁸ Berrendonner, A. (1983) : « " Connecteurs pragmatiques" et anaphore », *Cahiers de linguistique française* 5, p. 215-246.

⁹⁹ Les paramètres para-verbaux y participent également. Toutefois, l'interprétation, par exemple, des gestes qui sont généralement imprégnés de traits socio-culturels reste assez complexe, ce qui peut rendre problématique leur intégration dans la grille d'évaluation.

¹⁰⁰ Ariel, M. (1991) : « The Function of Accessibility in a Theory of Grammar », *Journal of Pragmatics* 16, p. 449.

et par le discours. Comment le discours et son environnement s'organisent-ils en langue-cible ?

I.3.5.a Quelques caractéristiques de l'interlangue

Défini par Selinker (1972)¹⁰¹ comme étant «une structure psychologique latente», l'interlangue est, selon lui, un ensemble de microsystemes qui se développent suite à des transferts d'éléments de la langue maternelle et d'apprentissage, des stratégies d'apprentissage et de communication et de la surgénéralisation des règles de la langue-cible. Illustrant des caractéristiques différentes aussi bien de la langue-cible que de la langue maternelle, Givón (1979, 1982, 1988) considère que l'interlangue de l'apprenant débutant fonctionne selon un mode pragmatique. L'acquisition d'une langue-cible s'explique ainsi par des variations d'ordre des mots passant d'un mode d'expression pragmatique vers une expression plus syntaxique. Mais pourtant, ces variations reflètent (Givón 1988) également la structure de la langue-cible, notamment à l'oral, reposant sur deux principes : la (non-)continuité référentielle et la (non-)continuité thématique¹⁰², puisque c'est l'organisation informationnelle qui en rend compte par le couplage des informations d'ordre conceptuel, hiérarchique et linguistique¹⁰³. Toutefois, étant donné que l'apprenant débutant ne possède pas tous les moyens formels de la langue-cible lui permettant de traiter toutes les informations d'ordre hiérarchique et linguistique, c'est par agencement des relations entre les systèmes de concepts qu'il met en œuvre le processus de formulation. L'utilisation d'autres signes, tels que gestes, mimiques et/ou regards est indispensable car ils servent à pallier les lacunes d'ordre linguistique. Il est alors clair que la capacité à traiter les informations à ces différents niveaux, linguistique, hiérarchique et conceptuel, reflète l'état d'avancement de l'interlangue.

I.3.5.b Evaluation de l'interlangue

On peut avancer l'hypothèse que l'analyse de l'organisation informationnelle permettrait de juger cet état, car elle doit non seulement identifier les topiques et les objets (propos) du discours, mais également souligner les types de progression de l'information, bref, préciser les

¹⁰¹ Selinker, L. (1972) : « Interlanguage », *IRAL*, 10, p. 209-231.

¹⁰² Cette théorie rejoint celle de Charolles (1978, 1995) sur les *méta-règles* qui ont été développées dans I.3.2.

¹⁰³ Il convient de remarquer que le terme *linguistique*, utilisé dans ces recherches, équivaut au sens donné par le CECRL.

deux principes mentionnés par Givón (1988) sur la (non-)continuité référentielle et la (non-)continuité thématique évoqués précédemment. C'est pourquoi nous insisterons dans ces études sur la partie cohérence du discours dans la composante pragmatique. Il y sera question de croiser différentes théories multidisciplinaires relevant de ce concept défini par le Conseil de l'Europe, ensuite de suggérer une ou d'éventuelles démarches empiriques qui pourraient aider à la compréhension de la configuration de l'oral d'apprenants du français langue étrangère, et d'approfondir les raisons de la problématique de son évaluation. Nous terminerons par une réflexion sur la pertinence des supports (grilles, référentiel, outils informatiques) et la nécessité de les développer. Si à l'heure où les nouvelles technologies occupent une place de plus en plus importante dans l'enseignement / apprentissage des langues, il convient alors de se demander s'il n'est pas judicieux de mettre au service de la didactique des logiciels de traitement automatique des langues naturelles. Prenons l'exemple de TROPES, un logiciel d'analyse lexicologique, sémantique et discursive, qui ferait dès lors le travail au préalable de l'interprétation.

« [...] l'analyse des propriétés et des régularités de l'organisation d'un texte constitue un préalable à toute interprétation [...] » (Roulet 1999b, p. 24)

En quoi l'apport de l'outil informatique pourrait-il être ainsi d'utilité pertinente à l'enseignant, voire à l'apprenant? Nous tenterons de répondre à cette question dans la troisième partie. Cependant il est intéressant de mentionner que TROPES, dans sa version actuelle, est un outil encore insuffisant pour être utilisé pleinement dans notre démarche pour évaluer la cohérence du discours ; il pourrait être amélioré, avec l'usage des concordanciers, au niveau de l'étiquetage et des catégorisations.

Naturellement, il n'est pas souhaitable d'analyser la composante pragmatique dans sa dimension communicative sans prendre en compte les autres composantes, linguistique et sociolinguistique. Le locuteur utilise le matériel linguistique pour transmettre son message, pour exprimer ses représentations dans une situation donnée, par exemple : raconter sa journée, un événement, ou pour définir son rôle dans différents types d'interactions : chez le médecin, au restaurant, etc..

Manifestement, on peut se poser la question de la valeur socioculturelle des dispositifs tels que les outils, comme les grilles ou le magnétophone, et les évaluateurs, comme l'enseignant ou un autre apprenant, mis en place au cours des situations d'évaluation de la production

orale. Toutefois, déviant trop des objectifs de ces recherches, cela ne sera pas approfondi dans ces études.

I.4 COMMENT SE CONSTRUIT LA COHÉRENCE ?

Nous avons évoqué dans I.1.3 les facteurs déterminant la communication verbale qui forment une architecture à système modulaire¹⁰⁴ (linguistique, sociolinguistique et pragmatique), dont les interactions sont engendrées par des contraintes aussi bien internes qu'externes (linguistiques, extra-linguistiques, intra- et extra-psychiques).

Par ailleurs, nous avons soulevé la question de trouver des caractéristiques convergentes reliant les différents modules et retraçant leurs marques de cohésion afin de conduire à la cohérence du discours.

En réponse à ces deux points, nous avons suggéré de rechercher la cohérence dans le concept des *topiques* et d'identifier ces derniers à travers la même démarche exploratoire suggérée par Grobet (2002), qui implique une méthodologie assez rigoureuse, et dont le champ d'investigation sera probablement multidimensionnel, se fondant sur différents cadres théoriques relatifs aux domaines conceptuel, hiérarchique-relationnel et linguistique.

Rappelons que notre hypothèse de départ, qualifiant le rôle déterminant de la structure conceptuelle, s'appuie sur les théories de Givón (1983) et de Brown & Yule (1983), que nous développerons dans ce chapitre. Ce concept n'a rien de révolutionnaire, car l'importance de l'acquisition « d'une base conceptuelle » a intéressé de nombreuses recherches en psychologie cognitive ou en psycholinguistique, relatives à l'acquisition des langues maternelles et étrangères (Jackendoff 1983 ; Leech 1983 ; Dewaele & Wourm 2002 ; Von Stutterheim, Nüse & Serra 2002).

De plus, étant donné que le savoir linguistique et le savoir-faire communicatif ne suffisent pas pour apprendre une langue, il faut une autre valeur ajoutée qui les relie et qui dépend d'un contexte socioculturel spécifique. En effet, l'addition du sens attribué à chaque mot ne permet pas toujours la compréhension du message, ce qui implique la nécessité de prendre en compte une vision plus large au niveau de la représentation de l'organisation du discours.

¹⁰⁴ Ce schéma simplifié peut être développé de manière un peu plus approfondie en s'appuyant sur le modèle genevois (Roulet 1999b, 1999c).

En guise d'exemple, le script du premier contact avec un locuteur natif contient des exigences en matière d'acquisition des actes de paroles ainsi que des structures linguistiques élémentaires et adéquates à cette situation. Or, des notions comme le tutoiement et le vouvoiement relèvent également des aspects essentiels ne devant pas être négligés, car elles peuvent être un des facteurs déterminants du succès de cette communication. Le développement de différents schémas, qui correspondent à l'environnement social de la langue-cible par rapport à cette situation spécifique du premier contact, devrait ainsi être intégré dans un programme d'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère, dans le but de marquer la distinction entre l'usage de ces notions de tutoiement et de vouvoiement.

De plus, si certaines théories de la langue maternelle en psychologie cognitive divergent, au sujet des aspects du développement de la structure conceptuelle et du lexique ainsi que de leur interrelation, nous aimerions fonder nos travaux sur la conception de Levelt (1989) concernant le rôle de médiation joué par le lexique dans les processus d'encodage. Selon cette théorie, la phase de conceptualisation de la production ne reposerait pas sur la grammaire, mais plutôt sur le lexique.

C'est par notre démarche d'investigation sur l'identification du topique que nous essayerons de prouver l'existence d'une relation transcendante entre la structure conceptuelle et le lexique.

Enfin, comme Grobet (2002), nous choisirons l'approche modulaire définie selon le modèle genevois (Roulet 1999b et c) pour analyser la structure du discours, car elle nous semble la méthodologie la mieux appropriée pour valider notre hypothèse.

1.4.1 Théorie de Levelt : importance du lexique dans les processus de formulation

Ces études visent à expliquer la nécessité de rechercher des paramètres supplémentaires qui pourraient mettre en évidence certaines relations entre les trois composantes de la compétence de communication, linguistique, sociolinguistique et pragmatique.

L'hypothèse avancée, à savoir « l'influence probable de la structure conceptuelle sur la structure syntaxique », s'appuie sur des résultats de travaux de recherche en psycholinguistique (Levelt 1989, p. 181) et en acquisition des langues (Givón 1979 ; Klein & Perdue, 1992, 1997), dont le cadre théorique est en adéquation avec celui de Levelt. En effet, sa théorie¹⁰⁵ a marqué une modification dans la conception de l'enseignement / apprentissage des langues car, d'après elle, c'est le lexique qui guiderait les processus de production, et non la grammaire. Levelt souligne que :

« [...] l'encodage grammatical et l'encodage phonologique sont médiatisés par les entrées lexicales. Le message préverbal active les items lexicaux. Les propriétés syntaxiques, morphologiques et phonologiques d'un item lexical activé déclenchent à leur tour les procédures d'encodage grammatical, morphologique et phonologique qui sous-tendent la génération d'un énoncé. »

Selon cette hypothèse, largement acceptée de nos jours, chaque item lexical est doté d'un ensemble d'informations de nature sémantique, syntaxique, morphologique et phonologique. Structures conceptuelles et rôles thématiques¹⁰⁶ peuvent être les caractéristiques des informations sémantiques. L'encodage syntaxique est déterminé par l'interaction des données conceptuelles du message et celles des items lexicaux.

Cependant, on peut compléter cette hypothèse par le fait que ce choix de l'élaboration de la structure syntaxique serait également motivé par d'autres paramètres, tels que les intentions communicatives et le choix concernant la perspective de présentation ou les *centres d'intérêts* (Włodarczyk 2004) qui relèvent de l'organisation informationnelle. Persuader, informer, conseiller, prier, ordonner... sont des types d'intentions communicatives. Il est important de remarquer que c'est la structure intentionnelle qui organise hiérarchiquement le discours par le fait qu'elle s'appuie non seulement sur les intentions au niveau du segment / acte, mais également sur celles du discours en tant qu'ensemble structuré. Quant au choix des centres d'intérêts, il obéit aux lois de topicalisation qui illustrent les opérations menées afin de répondre à certaines questions relatives à l'interlocuteur, comme par exemple : De quoi parle-

¹⁰⁵ Levelt, W.J.M. (1989) : *Speaking, From Intention to Articulation*.

¹⁰⁶ Les rôles sémantiques, à l'exemple des verbes et ses arguments, donnent une description sémantique des compléments à l'aide de *grilles* (agent, instrumental, locatif, etc.). Cette description sert d'interface entre les aspects sémantiques et la fonction grammaticale (Bogaards 1994 ; Delbecq 2002).

t-on ? De quelles informations dispose-t-il déjà ? Quelles sont les informations connues et données et qu'est-ce qui sera présenté comme information nouvelle ? Sur quel élément mettre l'accent pour attirer son attention sur telle ou telle information ? À noter que les marquages de ces réponses observables en surface varieront selon les contraintes syntaxiques et prosodiques afférentes à chaque langue. Dans la deuxième partie de cette thèse, nous examinerons donc dans les procédés utilisés par les personnes observées.

En outre, l'importance du lexique dans le domaine de l'acquisition, que ce soit en langue-source ou langue-cible, a été déjà reconnue sous l'influence de philosophes (John Locke 1690), de philologues (Wilhelm von Humbolt 1838) ou d'anthropologues (Edward Sapir 1949 & 1956). En fait, leur point commun se fonde sur leur conviction que l'on retrouve dans chaque langue sa propre « *Weltansicht* »¹⁰⁷ ou « vision du monde ». C'est sur ce concept que s'est fondé le principe de *la relativité linguistique*, d'où sont issues les relations entre le langage et la pensée en fonction de la culture ou l'idée sur la théorie des mondes possibles, à l'instar de Kripke (1963)¹⁰⁸ :

« La culture crée les concepts *via* le lexique grâce à sa nature classificatoire. Le monde constitue un flot continu de stimulus et les humains n'ont d'autres choix pour y vivre que de le rendre discontinu. C'est par l'intermédiaire du lexique que chaque culture fait son découpage propre ».¹⁰⁹

C'est dans cette mouvance que Levelt reprend sa théorie qui, de plus, valide la position charnière de la composante sociolinguistique dans la notion de compétence de communication du CECRL.

¹⁰⁷ À la place de ce terme, utilisé par Delbecque, N. (2002, p.162), Jack Feuillet (comm.pers.) suggère « *Weltanschauung* » qui semble se rapprocher plus de la conception d'origine.

¹⁰⁸ Kripke, S.(1963) : « Semantical Considerations on modal Logic », *Acta Philosophica Fennica*, 16, p. 83-94, Réédition, in Linsky L. (éd.) (1971) : *Reference and Modality*, p. 63 – 72.

¹⁰⁹ Chemlal, S. (2002) : « Concepts et lexique en développement : une influence réciproque ? », in Cordier, F. & François, J. (dir.) (2002) : *Catégorisation et langage*, p. 172.

I.4.2 Relation entre lexique et concept : résultats de quelques travaux en psychologie cognitive

On retrouve, dans d'autres travaux menés en L1, cette relation entre lexique et structure conceptuelle, comme dans ceux de Nelson (1983¹¹⁰), qui voit l'influence du lexique sur une structure conceptuelle déjà existante, ce qui permet d'affiner celle-ci selon le principe de catégorisation « taxonomique ». La théorie de Nelson souligne le reflet du développement conceptuel sur l'acquisition de nouveaux mots par les enfants en bas âge, en suivant deux principes. D'après le premier principe, « l'Objet pris comme un tout »,

« Les premiers concepts d'objets sont des représentations d'évènements élémentaires (scripts), l'objet lui-même n'étant pas au départ dissociable de l'action et de l'événement dans lequel l'enfant le rencontre. Ainsi, le concept *lion* est associé à l'action *regarder* du script du zoo, *éléphant* à l'action *applaudir* du script du cirque, *poule* à l'action *nourrir* du script de la ferme[...] »¹¹¹

Le second principe, dénommé « Taxonomique », permet à ces catégories conceptuelles précoces d'être étendues à d'autres événements partageant la même relation catégorielle.

« Avec l'expérience, les scripts vont s'élargir, devenir de plus en plus généraux et s'adapter à la variabilité des événements. Ainsi *lion*, *girafe*, *otarie*... seront associés à la même action *regarder* du script du zoo. »¹¹²

C'est de cette manière qu'il est possible d'associer à un concept une multitude d'entités non perceptibles dans l'environnement physique. En revanche, c'est grâce au langage qui impose une organisation hiérarchisée qu'elles se trouvent dans l'environnement cognitif. Nelson souligne à ce sujet l'importance des interactions verbales adulte / enfant au cours desquelles l'input de l'adulte va servir de stimulus pour l'acquisition de nouveaux concepts ainsi que pour leur catégorisation et hiérarchisation.

¹¹⁰ Nelson, K. (1983) : « The derivation of concepts and categories from event representations », in Scholnik, E.K. (eds.) : *New trends in Conceptual Representation : Challenges to Piaget's Theory?*

¹¹¹ Chemlal, S. (2002) : *op. cit.*, p. 175.

¹¹² *id.*, p. 176.

Penchant aussi vers une perspective interactionniste, les études menées par Gopnik et Meltzoff (1997) prônent le développement simultané du lexique et des concepts, ainsi que leur influence mutuelle. Les auteurs conçoivent des divergences seulement à partir du moment où apparaît une acquisition lexicale spécifique.

Les principes régissant la relation entre l'acquisition lexicale et le développement de la structure conceptuelle sont-ils alors applicables / transposables dans la langue-cible ?

Certes, ces différentes théories apportent des éléments importants à notre démarche en matière d'évaluation du discours par le rôle déterminant du lexique, voire de la structure conceptuelle, et également par le fait que le processus de production ne peut se réaliser sans interaction mutuelle au niveau de ces différents encodages, conceptuel, lexical, syntaxique, morphologique et phonologique, même s'il se déroule de manière séquentielle à ces niveaux-là. Par conséquent, il s'avère complexe et inadéquat de porter un jugement spécifique sur chacune de ces composantes sans trouver des critères de convergence ou de divergence qui les spécifieraient.

C'est pourquoi l'identification des topiques comme éléments inhérents à la cohérence du discours a été choisie en tant qu'objectif de ces études, avec une entrée lexicale, plus précisément conceptuelle, comme point de départ. De plus, la problématique a été cadrée dans I.1.3 dans une interface sémantique-pragmatique, particulièrement dans les relations du discours.

La question est aussi de savoir si leur identification permettra de démontrer l'articulation entre les trois composantes de la compétence de communication : linguistique, socioculturelle et pragmatique, afin de trouver un cadre méthodologique plus pertinent à l'évaluation de la production orale en français langue étrangère.

I.4.3 Théorie de Givón : rôle de l'entité topicale

Cette discussion s'ouvre sur une autre réflexion dans le domaine de l'identification des topiques. Comment expliquer le fait que suivre un discours en langue étrangère, même pour des apprenants de niveau supérieur au B2, pourrait s'avérer quelquefois être assez laborieux. Ces difficultés pourraient ne pas être toujours liées à des traitements d'informations de type

horizontal, « bas niveau » (phonologique, morphologique et syntaxique) ou « haut niveau » (sémantique et pragmatique), mais aussi à des traitements de type vertical, « *top-down* » (démarche descendante) ou « *bottom-up* » (démarche ascendante). Il n'est pas question non plus de nier les contraintes syntaxiques et sémantiques (linéarité, polysémie) afférentes à chaque langue naturelle. C'est par le langage qui impose une organisation hiérarchisée, à travers des schémas linguistiques de classification et de catégorisation, qu'on arrive à associer à l'environnement cognitif une multitude d'entités non perceptibles dans l'environnement physique.

Il est probable qu'une des causes principales intervienne au niveau du décodage de la structure informationnelle dans laquelle la continuité et la progression informationnelles constituent les opérations fondamentales.

Cette question de la continuité informationnelle s'imbrique avec celle de la continuité référentielle puisque, d'après l'école genevoise (Roulet 1999), c'est par le couplage des informations d'ordre hiérarchique, linguistique ou conceptuel qu'on arrive à rendre compte de la continuité informationnelle.

L'orientation des recherches actuelles à ce sujet soulève des problèmes particuliers concernant des éléments de marques de cohésion, tels que les temps verbaux, l'usage de l'anaphore et l'emploi de l'article.

Déjà mentionné dans I.3.4.b, le processus de l'identification des topiques dépend également des critères de distribution des éléments anaphoriques et des déterminants.

Il est important de savoir que la continuité informationnelle est fondée sur le Principe de la Séparation de la Référence et du Rôle (PSRR), défini par Lambrecht (1994) :

« *Do not introduce a referent and talk about it in the same clause.* » ¹¹³

Lambrecht défend l'idée qu'un référent doit être introduit tout d'abord avant son utilisation en tant que topique.

- | | | |
|---------------|----|---------------------------------------|
| (1.10) 1Mar : | 5. | il s'agit d' un monsieur / |
| | 6. | qui mange au restaurant |
| (1.11) 2Hs : | 4. | alors il y a un monsieur / |
| | 5. | qui est gros et chauve // |
| | 6. | il est allé dans un restaurant |

¹¹³ Lambrecht, K. (1994) : *Information structure and sentence form. Topic, focus, and the mental representations of discourses referents*, p. 185.

Avant de fonctionner comme un topique possible explicité par *qui* ou *il*, le référent *un monsieur* est introduit en tant qu'entité « nouvelle ».

À côté de ce principe, le locuteur se trouve en réalité face au choix entre plusieurs topiques, ce qui revient à s'interroger sur la manière d'arriver à ne pas perdre le fil des idées dans le discours. Par conséquent, on peut supposer qu'un référent serait, dans ce cas, porteur d'informations à valeur hyperonymique.

Partant du principe de la progression informationnelle, Grobet (2002, p. 106) défend les hypothèses sur les progressions linéaire et à topique constant (Daneš 1974, Combettes & Tomassone 1988), dont la fréquence semble être assez élevée quels que soient les genres de discours et les variations de la langue.

La progression linéaire se manifeste par un topique provenant d'une information activée précédemment. Ainsi dans (1.11), *qui* est issu de l'information *un monsieur*, tandis que *il* l'est de *un monsieur gros et chauve*.

La reprise du même topique que celui de l'acte précédent marque la progression à topique constant. Celle-ci est présente, par exemple dans le deuxième *il*.

- (1.12) 2Hs : 4. alors il y a **un monsieur** /
 5. **qui** est gros et chauve //
 6. **il** est allé dans un restaurant
 7. et / **il** a commandé beaucoup de choses

Par ailleurs, se rapprochant du concept de Daneš (1974)¹¹⁴ sur l'existence de la progression à topiques dérivés¹¹⁵, annoncée comme une variante au sein de ces deux concepts, Grobet renvoie à la notion d'hypertopique dont l'origine se situerait au-delà de la relation de coréférence, c'est-à-dire plutôt dans une relation de référence indirecte. Vu la nature abstraite de l'hypertopique, et qui est issu d'une approche sémasiologique, il fait partie, selon Grobet, de la structure conceptuelle, mais non de la structure informationnelle.

¹¹⁴ Daneš, F. (1974) : « Functional Sentence Perspective and the Organization of the text », in Daneš, F.(ed.) : *Papers on Functional Sentence Perspective*, p. 106–128.

¹¹⁵ Cf. le concept d'hyperthème par Combettes et Tomassone (1988, p. 97).

On peut en déduire que l'assignation des autres informations sur les topiques dérivés découle de l'identification de l'hypertopique. Ces informations serviront de points d'ancrage permettant de suivre *le leitmotiv*, le fil conducteur d'un discours.

Est-il justifié de partir de cette notion d'hypertopique pour schématiser le script du « restaurant » décrit par les apprenants en FLE, et en même temps de souligner les marques linguistiques des topiques dérivés ?

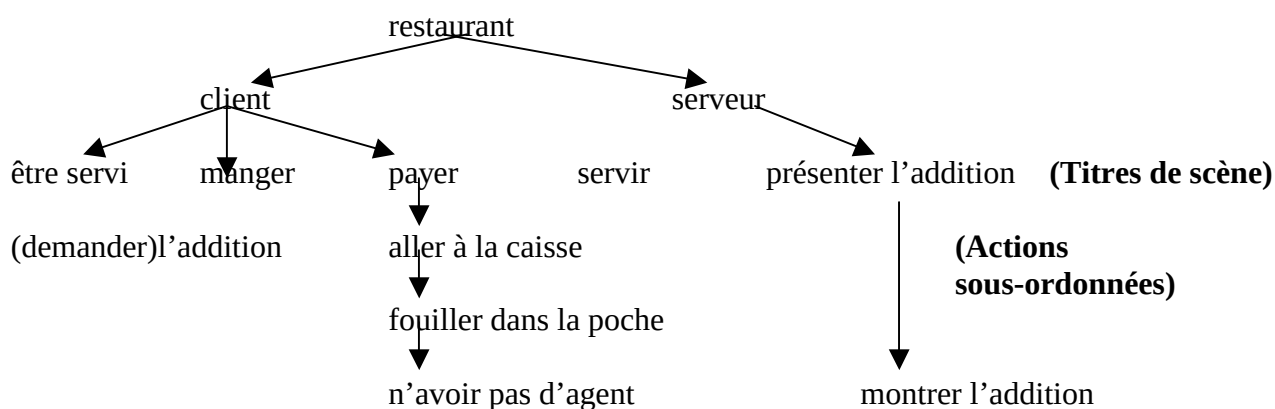


Figure 1.9 Structure conceptuelle activée dans le discours de 1Ka (cf. annexe 2)

Comment ne pas croire à l'existence d'un hypertopique, tel que « restaurant », dans la mesure où l'on retrouve un schéma similaire chez la majorité des apprenants étudiés ? Les liens de dérivation sont marqués par les flèches.

Les notions d'*entité topicale* de Brown & Yule (1983)¹¹⁶ et de *leitmotiv* de Givón (1983)¹¹⁷ ne se démarquent pas non plus de ce concept de l'hypertopique.

Brown & Yule renvoient l'*entité topicale* au personnage, objet, idée principale d'un segment de discours. Se reposant sur cette notion, Givón l'élargit au niveau du discours en introduisant son concept de *leitmotiv* qui fonctionne, d'après lui, souvent comme sujet ou agent, au sens

¹¹⁶ Brown, G. & Yule, G. (1983) : *Discourse Analysis*, p. 137.

¹¹⁷ Givón, T. (ed.) (1983) : *Topic Continuity in Discourse. A quantitative Cross-LANGUAGE Study*, p. 8.

pragmatique du terme. Cette imbrication du sujet - sous forme de syntagme nominal - et de l'entité topicale a été validée par des recherches sur l'analyse du discours écrit, mais critiquée, entre autres, par Lambrecht (1987)¹¹⁸ qui met en évidence la distinction entre sujets nominaux, fréquents en français écrit, mais, en revanche, rares à l'oral où apparaissent beaucoup plus de sujets pronominaux. Cependant, d'après Lambrecht, il existerait une congruence entre entités topicales et sujets pronominaux, car ces derniers renvoient à des référents qui portent une marque de forte saillance reflétant le principe de PSRR évoqué au début de ce paragraphe.

- (1.13) 1Ka :
1. je m'appelle Ka /
 2. je suis Brésilienne\\
 3. euh / ce que je vois / dans cette BD
 4. sont / **deux messieurs** \\ **un serveur et un monsieur**
 5. **qui / qui** est assis pour manger / dans un supposé restaurant //
 6. euh / **il** est bien servi =
 7. **il** mange //
 8. ensuite / euh .. **le serveur le** présente l'addition /
 9. et / **il** va jusqu'à la caisse / pour payer cette addition \
 10. et là **il** cherche /
 11. **il** fouille dans sa poche / pour chercher l'argent \
 12. et ensuite \ on voit qu'**il** / **il** enlève les poches /
 13. **il** montre qu'**il** n'a pas d'argent \\
 14. et / et on voit **le / le / le serveur**
 15. **qui le / le** montre l'addition /
 16. **il** doit **lui** demander euh = comment **il** va faire / pour payer cette addition
 17. \\ voilà / et **ça** / **ça** suit comme **ça** l'histoire \\

Dans cet exemple, la présence récurrente de l'expression référentielle *il* renvoie à deux entités possibles, *un serveur* ou *un monsieur*, introduites au début dans une structure clivée que l'on peut qualifier de non appropriée en français oral :

- (1.14) 1Ka
3. euh / **ce** que je vois / **dans cette BD**
 4. / sont / **deux messieurs** \\ **un serveur et un monsieur**

La continuité informationnelle est assurée par ces expressions référentielles représentées explicitement par des syntagmes nominaux définis et indéfinis ou par des pronoms anaphoriques ou cataphoriques (en gras) comme dans (1.14), reliant entre elles, le leitmotiv, l'entité topicale, en d'autres mots l'hypertopique.

¹¹⁸ Lambrecht, K. (1987) : « On the Status of SVO Sentences in French Discourse », in Tomlin R. S. (ed.) : *Coherence and Grounding in Discourse*, p. 248.

Cependant, les expressions référentielles ne suffisent pas, à elles seules, à marquer le fil conducteur du discours. D'ailleurs, selon Chafe (1994)¹¹⁹, ce n'est pas la valeur quantitative d'occurrences explicites d'un référent qui détermine s'il est pertinent ou non. Il justifie son point de vue par le fait que la reprise implicite d'un référent saillant est une des caractéristiques de l'oral. Par ailleurs, d'autres informations telles que les personnages et le cadre spatio-temporel visent à renvoyer à des points d'ancrage d'arrière-fond¹²⁰ conceptuels. Dans notre exemple, le cadre spatial « restaurant » semble fonctionner comme un point d'ancrage d'arrière-fond conceptuel qui organise toutes les représentations relatives aux actions (servir, commander, manger) et également aux objets (caisse, argent, facture). La cohérence de cette organisation se reflète par l'existence d'une organisation structurée au niveau des actions présentant une relation de partie-tout ou partonomique¹²¹, et auxquelles sont reliés les objets qui reflètent une autre forme d'organisation différente, plutôt de type taxonomique, autrement dit déterminée par des relations de catégories. Une première ébauche des interrelations entre structure conceptuelle et structure syntaxique ont pu être démontrée dans cette réflexion.

1.4.4 La notion de référence et son statut

1.4.4.a Valeur cognitive du référent

Dès l'antiquité, cette notion a suscité de nombreux débats épistémologiques chez les philosophes. Les observations marquantes ont été celles de Platon¹²² sur la question qu'il pouvait exister des énoncés vrais et faux selon leur adéquation ou non avec le réel et celles de Frege (1892) sur la nature conceptuelle de la référence et l'existence des *présupposés* (*Voraussetzung*). Ces aspects ont été repris dans les travaux de recherche en linguistique (Benveniste 1996 ; Brown & Yule 1983 ; Kleiber 1997a ; Réboul & Moeschler 1998), sans conduire à un consentement unanime au sujet de la nature ou du statut du référent. Pour notre

¹¹⁹ Chafe W. L. (1994) : *Discourse, Consciousness and Time. The Flow and Displacement of Conscious Experience in Speaking and Writing*, p. 89.

¹²⁰ La distinction entre point d'ancrage immédiat, le topique, et le point d'ancrage d'arrière-fond fera l'objet d'une discussion à la fin de cette première partie.

¹²¹ Expression utilisée aussi par Jagot, L. (2002) : « Catégorisations et scripts », in Cordier, F. & François, J (dir.) (2002) : *Catégorisation et langage*, p. 155.

¹²² Voir dans Platon (1960) : *Le sophiste*.

analyse sur l'identification des topiques, on en retiendra principalement les caractéristiques suivantes recensées par Rousseau¹²³ :

- « [...] - c'est la référence qui donne sens à l'expression linguistique et non l'inverse ;
- il faut distinguer entre *référent* (objet extérieur) et *référé* (image conceptualisée ;
- il existe deux types d'actes de référence : une référence en langue et une référence en situation discursive ;
- la continuité référentielle semble être assurée malgré évolutions et mutations ; [...] »

En didactique, la notion de compétence de communication définie par Moirand en 1982¹²⁴ inscrit la composante référentielle parmi les conditions indispensables à l'acquisition d'une vraie compétence de communication. Cette position évoquée également par d'autres chercheurs¹²⁵ implique une obligation de clarifier un peu plus ce que « référent » pourrait signifier dans ce domaine.

Nous l'aborderons sous deux angles, l'un formel et relatif à la notion *d'antécédent* dans la lignée de *l'analyse linguistique du discours*, l'autre cognitif et relatif à la notion de *représentation mentale* qui s'inscrit dans une visée *pragmatique du discours*¹²⁶.

Associé aux expressions référentielles, marques de cohérence comme par exemple les pronoms, les syntagmes nominaux définis et démonstratifs, le référent, appelé autrement *antécédent*, a le statut d'un élément introduit précédemment et repris par une de ces expressions référentielles dans le but d'assurer la cohérence du discours, plus précisément la continuité et la progression dans le discours.

Mais comment faire comprendre à un apprenant les critères de choix relatifs à un pronom par rapport à un syntagme nominal ou démonstratif ? Est-ce que la distanciation par rapport à l'antécédent est un critère plausible ou non ?

L'approche de la pragmatique du discours s'appuie, en revanche, sur le statut cognitif du référent :

¹²³ Rousseau, A. (1998) : « Référence et sens », *Travaux linguistiques du CERLICO* 11, p. 51.

¹²⁴ Moirand, S. (1982) : *Enseigner à communiquer en langue étrangère*.

¹²⁵ Voir Carroll, M. & von Stutterheim, Ch. (1997) : « Relations entre grammaticalisation et conceptualisation et implications sur l'acquisition d'une langue étrangère », *Aile* 9, p. 83-115.

¹²⁶ Pour une analyse détaillée sur leurs différences, voir Reboul, A., Moeschler, J. (1998) : « Théorie de l'esprit, rationalité et principe de charité : l'évaluation de la qualité de textes », *Cahiers de linguistique française* 20, p. 209-227.

« [...] les expressions référentielles servent à référer, c'est-à-dire à désigner des objets dans le monde, et cette donnée est essentielle pour pouvoir rendre compte de leur production et de leur interprétation. Cette caractéristique implique en effet que l'on ne peut pas rendre compte du fonctionnement des expressions référentielles au seul niveau du langage [...], mais qu'il faut prendre en compte des données hétérogènes, linguistiques, encyclopédiques, perceptuelles, etc. »¹²⁷

La critique revient à la limite de toute interprétation de l'expression référentielle au niveau linguistique, c'est-à-dire à chercher un antécédent possible¹²⁸. La conception de Reboul & Moeschler présume une correspondance entre *une représentation mentale* et une expression référentielle. En outre, ils attribuent à *la représentation mentale* une fonction de point d'ancrage cognitif reliant

« [...] la réalité à laquelle appartiennent le référent et le langage d'où ressortissent les expressions référentielles. »¹²⁹

Autrement dit, aucun lien direct n'existerait entre l'élément linguistique et un objet « d'un monde réel », comme cela avait été rapporté par la théorie de la « *Weltansicht* ». En revanche, ce serait grâce au référent que le lien entre l'élément linguistique et *la représentation mentale* pourrait s'établir.

La prise en compte de cette approche cognitive nous conduit à rechercher des explications plausibles sur le problème d'acquisition de certaines marques de cohésion, à l'instar des pronoms anaphoriques qui illustrent en même temps un phénomène de *coréférence*.

La reprise par un hyperonyme, qui est un autre procédé d'anaphorisation, exclut, par ailleurs, toute idée d'influence des marquages morpho-syntaxiques sur la structuration des représentations mentales¹³⁰ parce que les relations ne sont pas toujours exprimées explicitement, mais peuvent être tout de même déduites par inférence, à partir d'une relation logique par exemple :

« [...] C'est la référence qui donne sens à l'expression linguistique et non l'inverse [...] »
(note 119)

¹²⁷ Reboul A., Moeschler J. (1998) : *op. cit.*, p. 132.

¹²⁸ Cf. aussi à ce sujet Kleiber (1994a).

¹²⁹ Reboul A., Moeschler J. (1998) : *op. cit.*, p. 134.

¹³⁰ Clavier, S. (1998) : « Les marques morpho-syntaxiques vues comme traces de processus cognitifs en calcul de référence », in Le Querler, N. & Gilbert E. : *La référence –1- Statut et Processus*, p. 263.

Notre hypothèse de départ, l'influence de la structure conceptuelle sur la structure syntaxique via une structure sous-jacente des représentations mentales, semble se justifier petit à petit.

Mais, certes, il se pose encore une fois la question de degré de l'enseignabilité des expressions référentielles puisque le référent en tant que *représentation mentale* met en jeu, de par ce fait, d'une part, un appariement entre la réalité et le langage contenant les expressions référentielles et, d'autre part, une conception mémorielle, ce qui implique une relation entre les expressions référentielles et la structure informationnelle sur laquelle repose le statut topical du référent .

La description détaillée évoquée par Reboul & Moeschler (1998, 134) à propos de la notion de *représentation mentale* semble valider notre hypothèse, ainsi que le rôle principal attribué à la composante sociolinguistique dans la notion de compétence de communication.

D'après ces deux auteurs, elle doit contenir toutes les informations suivantes relatives à l'objet désigné :

- « I. une étiquette qui est, en quelque sorte, le nom de la représentation mentale et qui lui est spécifique ;
- II. linguistiques : ce sont les expressions par lesquelles il a été, ou par lesquelles il pourrait être, désigné (*entrée lexicale*) ;
- III. encyclopédiques (*entrée encyclopédique*)
 - A. ce sont les informations héritées par défaut du concept correspondant à la catégorie d'où ressortit l'objet et par lesquelles on isole les objets ressortissant de cette catégorie des autres objets qui ne lui appartiennent pas (*informations catégorielles*) ;
 - B. ce sont les informations qui lui sont spécifiques et par lesquelles on peut isoler cet objet spécifique de tous les autres objets de la même catégorie (*notation*) ;
- IV. logiques (*entrée logique*) : ce sont des relations de nature logique entre cet objet et d'autres objets, principalement les relations partie-tout ou tout-partie [...] ;
- V. visuelles (*entrée visuelle*) : ce sont les informations relatives à l'apparence de l'objet et aux changements d'apparence de l'objet, qui permettent tout à la fois de le reconnaître visuellement au moment présent et de le reconnaître s'il est désigné par une description qui fait allusion à une caractéristique visuelle passée ;
- VI. spatiales (*entrée spatiale*) : ce sont les informations relatives à la situation spatiale de l'objet par rapport à d'autres objets ou à un cadre quelconque et relatives aux déplacements. »

Il y a bien interaction entre informations perceptuelles et informations liées aux concepts ainsi qu'à celles extraites des interprétations des énoncés précédents du discours.

Dès lors, si on peut en déduire qu'il existe une congruence entre les expressions référentielles et la notion de topique, la source de la problématique de leur apprentissage pourrait bien être issue du traitement des informations dans la mémoire à court terme ou mémoire de travail. Afin de s'en rendre compte, il convient d'éclaircir cette idée relative à une conception mémorielle du référent.

I.4.4.b Référent et structure informationnelle

Le topique est une notion difficile à cerner. Nous développerons à la fin de cette première partie les définitions possibles qui lui ont été attribuées et celle sur laquelle nous fonderons cette recherche. De toute évidence et par rapport à notre approche cognitive, notre choix a glissé vers la conception de Berrendonner (1983, 1990), qui définit *le topique* dans ces travaux comme étant

« l'information se situant dans la mémoire discursive et servant de point d'ancrage immédiat. »¹³¹

Sur le plan lexical, pronoms, SN définis et démonstratifs et sur le plan syntaxique, les structures dites marquées, comme les clivées ou les disloquées, reflètent le plus souvent le marquage à la surface de cette information. Les critères de distribution de ces éléments lexicaux sont établis à partir de la conception mémorielle même du référent, notamment de par son degré d'accessibilité (Ariel 1990, 1991), d'identifiabilité et son état d'activation (Chafe 1994; Lambrecht 1994), et cela est valable pour un référent ayant sa source aussi bien dans l'énoncé / acte précédent que dans l'environnement cognitif des interlocuteurs.

La notion d'accessibilité

Cette notion suggérée par Ariel (1990, 1991) défend l'idée que les expressions référentielles servent à indiquer le degré d'accessibilité de leur référent. S'appuyant sur le principe de pertinence de Sperber & Wilson (1989)¹³², Reboul & Moeschler (1998, p. 51) stipulent que

- « 1. Plus l'interprétation d'un énoncé demande d'effort, moins cet énoncé est pertinent.
2. Plus un énoncé produit d'effets, plus cet énoncé est pertinent. »

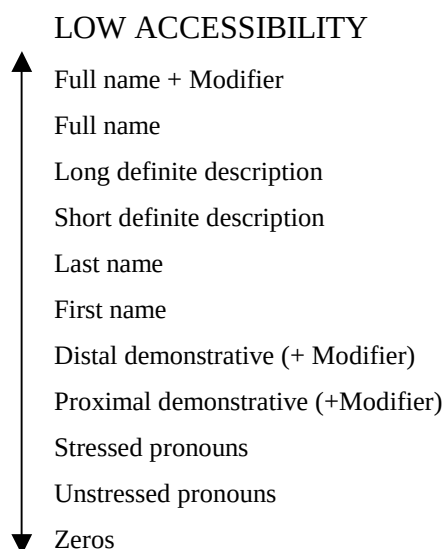
¹³¹ Berrendonner, A. (1990) : « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de linguistique* 21, p. 28.

¹³² Sperber, D. & Wilson, D. (1989) : *La Pertinence: Communication et cognition*.

Nous avons déjà expliqué le premier postulat dans I.1.4.c. Dans ce cas, « les indices de contextualisation » (cf. I.1.4.d) ainsi que les topiques ont une fonction pertinente dans une visée attentionnelle du discours. Quant au deuxième postulat, il est lié aux intentions communicatives que nous avons évoquées dans I.3.2.

Il est intéressant de noter l'importance de deux points dans notre démarche d'analyse de discours, la relation attentionnelle et la relation intentionnelle, qui semblent essentielles dans cette investigation exploratoire.

Pour revenir à la notion d'accessibilité des expressions référentielles, le choix de leur distribution ne se réalise pas de manière arbitraire, étant donné que toutes les langues ne possèdent pas le même système de pronoms ou de déterminants, et même si Ariel (1991, p. 449)¹³³ a établi sa classification des expressions référentielles à la fois sur cette base arbitraire, mais également universelle.



¹³³ Ariel, M. (1991) : « The function of Accessibilty in a theory of grammar », *Journal of Pragmatics* 16, p. 449.

Figure 1.10 : l'échelle d'accessibilité d'Ariel

La faiblesse de cette classification a été démontrée, entre autres, par Kleiber (1990a), selon qui il est difficile de déterminer l'accessibilité du référent sans la prise en compte de la valeur sémantique des expressions référentielles.

- (1.15) 1Ka 8. ensuite / euh .. **le serveur le** présente l'addition /
 9. et / **il** va jusqu'à la caisse / pour payer **cette** addition \
10. et là **il** cherche /
 11. **il** fouille dans **sa** poche / pour chercher l'argent \

À quel référent renvoie le *il* de 9 dans (1.15), *le serveur* ou *le client* représenté par *le* ? Peut-on déduire par rapport à cette classification que *le serveur* est moins accessible que *le* ?

Voilà pourquoi les deux notions *identifiabilité* et *état d'activation* ont été introduites (Chafe 1994 ; Lambrecht 1994) afin de compléter cet aspect mémoriel du référent.

La notion d'identifiabilité

La différenciation entre les expressions indéfinies (SN indéfini ou pronom indéfini) et les expressions définies (SN défini, pronom, SN démonstratif ou SN avec adjectif possessif) a été mise en évidence par ce concept :

« [...] un référent est dit identifiable, si sa connaissance est supposée partagée par l'interlocuteur et s'il est verbalisé comme tel [...] »¹³⁴

En reprenant notre exemple (1.15), l'identifiabilité des deux référents ne peut pas être remise en cause, car elle est marquée à travers le SN défini pour *le serveur* et les pronoms *le* et *il*, ainsi que le SN avec adjectif possessif *sa* pour *le monsieur*.

Toutefois, il est intéressant de noter la remarque de Lambrecht (1994) à propos de l'absence de correspondance entre la « définitude » et la catégorie de l'identifiabilité. Cette non correspondance se révèle surtout à travers le caractère générique ou spécifique du référent. Ce point de vue peut être illustré par l'exemple suivant :

¹³⁴ Grobet, A. (2002), *id.*, p. 133.

- (1.16) 4Na : 23. **un monsieur** comme **ça** //
24. à mon avis / **il** a l'air un monsieur très riche /
- 6Ka : 26. mais où est **le chèque** /
- 5Na : 25. très riche //
- 6Ho : 32. voilà / très riche / avec une cravate /
- 6Na : 26. très/ très très riche ouais //
- 7Ka : 27. mais / **ça** veut rien dire (rire) //
- 7Na : 27. mais / **un monsieur** comme **ça** / va pas / dans un restaurant sans payer /
28. **ça** //
29. c'est c'est défendu **ça** //

Malgré l'utilisation du SN indéfini, le référent est dans cette discussion entre *Ka*, *Na* et *Ho* plus ou moins identifié : en tant que référent générique pour *Na* et *Ho* « un monsieur avec une cravate est riche », représentation tirée de leurs expériences, croyances, autrement dit connaissances encyclopédiques. En revanche, la question se pose par rapport à *Ka*, qui n'est pas de même nationalité que les deux autres et qui semble ne pas conférer cette même valeur générique à ce référent exprimé par *un monsieur*. La place charnière de la composante sociolinguistique est encore une fois justifiée par cet exemple.

La notion d'état d'activation

La manifestation au niveau linguistique de cette notion est de nature morphologique et prosodique, par rapport au choix des expressions référentielles. Outre l'accessibilité et l'identifiabilité, le choix des expressions référentielles est également motivé par leur état d'activation.

Chafe (1994) et Lambrecht (1994) défendent, sur le fond, le même point de vue. D'après Chafe, un nom accentué renvoie à un référent antérieurement inactif ou accessible, tandis qu'un pronom accentué, un SN inaccentué ou même une ellipse renvoient à un référent actif.

L'aspect supplémentaire qui rend la démarche de Lambrecht plus intéressante est l'ouverture vers le contexte. En effet, selon lui, un pronom ou un SN accentués peuvent engendrer deux opérations cognitives possibles : le renvoi à un référent déjà actif ou bien activer un référent antérieurement inactif. Le contexte servira alors de support à l'interprétation.

- (1.17) 2Hs : 1. je m'appelles Hs /
2. je suis Taiwanaise //
3. alors / je vais vous raconter **l'histoire de / ces dessins** /
4. alors *il* y a un monsieur /
5. qui est gros et chauve //
6. **il** est allé dans un restaurant

7. et / **il** a commandé beaucoup de choses //
8. et puis / euh... enfin / **il** a / oui **il** a tout mangé
9. et... // ensuite/ **il** a demandé l'**addition** /
10. et... **il** est allé payer
11. mais / en fait / **il** n'avait pas ./ d'argent / sur **lui** \
12. donc = **le garçon** n'est pas / n'était pas très content /
13. voilà (l'histoire de ces dessins) (rire) \\\

Dans cet exemple, le référent *le garçon* renvoie à un SN défini accentué. Ce référent peut être considéré comme étant identifiable, mais récemment activé, car il a été nullement mentionné auparavant. Cet état d'activation a été inféré à partir du contexte, en l'occurrence du script du restaurant. Il serait trop facile d'en déduire le fait que l'interprétation issue de l'inférence n'est qu'un produit de l'intuition, même s'il est parfois difficile de déterminer les relations entre les concepts. Dans notre exemple, on pourrait avancer l'hypothèse que l'identifiabilité de *garçon* a été provoquée grâce à la relation d'association entre les deux concepts *restaurant* et *garçon*, qui a été établie par les expériences personnelles (Depecker 2002, p. 163) de l'intervenant.

Nous démontrerons dans la deuxième partie que la projection d'un référent au statut de topique n'est pas à première vue évidente, ce qui nécessite de s'appuyer sur les critères définissant leur degré d'identifiabilité, d'accessibilité et surtout leur état d'activation à travers le croisement de plusieurs informations, lexicales, syntaxiques, hiérarchiques, voire conceptuelles décrites par Roulet (1995b), qui permettraient de dégager ces aspects relatifs à la conception mémorielle du référent.

Dans une approche cognitive, le paramètre essentiel relève de la saillance préalable du référent en mémoire immédiate, appelée aussi mémoire discursive (Berrendonner 1983).

Cette caractéristique déterminera le statut topical ou non du référent. Par ailleurs, le topique portant des informations au sujet de *ce dont on parle, du propos* ou de *l'objet du discours* postule l'existence d'un rapport entre la continuité informationnelle, qui garantit la cohérence ainsi que la progression du discours et du domaine du référent. Il est important de souligner que les informations véhiculées par le topique sont produites à partir d'informations induites des relations du *propos* avec celles relatives à la continuité informationnelle.

- (1.18) 1Ka
12. et ensuite \ on voit qu'**il** / **il** enlève les poches /
 13. **il** montre qu'**il** n'a pas d'argent \\\
 14. et / et on voit **le** / **le** / **le serveur**
 15. **qui le** / **le** montre l'**addition** /
 16. **il** doit **lui** demander euh = comment **il** va faire / pour payer **cette** addition
 17. \\\ voilà / et **ça** / **ça** suit comme **ça** l'histoire \\\

Le comptage d'occurrences de *il* serait-il un indice pour lui conférer le statut de topique ? De quelle manière peut-on récupérer les informations sur le degré de saillance du référent et lui conférer le statut de topique ?

Les référents peuvent se trouver dans l'environnement immédiat en cotexte, mais aussi dans un environnement cognitif, défini par Sperber & Wilson comme étant

« [...] un ensemble de faits qui sont mutuellement manifestes. »¹³⁵

Les deux analyses du discours, l'une linguistique et l'autre pragmatique, semblent être pertinentes dans notre démarche à cause de leur complémentarité. En effet, c'est grâce, d'un côté, au marquage en surface des expressions référentielles, que ce soit au niveau lexical, syntaxique et prosodique, qu'on arrive à comprendre et à interpréter le discours. D'un autre côté, cette compréhension et cette interprétation ne sont plausibles que par le degré d'activation, d'accessibilité et de saillance de ces informations référentielles, qui figurent comme étant des informations véhiculées par la représentation mentale.

1.4.5 Interaction et sujet

Evoquée auparavant, l'importance du sujet social dans une visée interactionniste justifie le rôle essentiel joué par la composante sociolinguistique, dans la mesure où elle servirait de passerelle entre les composantes linguistique et pragmatique.

Or, définie par le CECRL comme étant une compétence utilisée dans le but de

« [...] caractériser la compétence communicationnelle de l'utilisateur. Celle-ci [...] donne lieu à une distinction [...] entre compétence discursive, compétence fonctionnelle et compétence de conception schématique, compétences qui se rapportent visiblement à la cohérence textuelle

¹³⁵ Il s'agit ici d'une notion développée par Sperber & Wilson (1989) , et reprise par Reboul & Moeschler (1998, p. 100).

(au sens morpho-syntaxique), mais aussi aux régularités des discours, telles qu'elles peuvent être appréhendées dans le cadre conceptuel des types et des genres de discoursifs »¹³⁶,

la composante pragmatique apparaît en fin de compte encore comme étant un concept équivoque, en l'état actuel des recherches : elle semble intégrer plusieurs champs de compétences dont les frontières et les caractéristiques restent assez vagues.

En opérant dans une perspective multidimensionnelle, nous avons observé que la maîtrise de la communication verbale dépend de plusieurs niveaux de compétences interagissant entre elles au cours des phases de production et d'interprétation du discours. Si tout discours oral est fondamentalement dialogique, le terme *sujet* rentre dans les deux cadres de production orale définie par le CECRL, en l'occurrence *prendre part à une conversation et s'exprimer oralement en continu*.

« Conformément aux hypothèses de Bakhtine et de Benveniste, je considère le dialogue comme la forme fondamentale du discours et le monologue comme une forme dérivée. »¹³⁷

Dans les deux cas, le *sujet* s'exprime devant un auditoire, réel ou imaginaire, et anticipe son discours en fonction de ses attentions et intentions liées aux objectifs communicatifs. Il nous semble que la prise en compte des deux aspects, *sujet psychologique* et *sujet social*, évoqués dans I.1.1, est indispensable dans notre perspective d'évaluation de production orale en langue étrangère, car ce sont également des facteurs qui déterminent¹³⁸ le processus d'apprentissage / acquisition d'une langue étrangère. La différence fondamentale entre les deux formes se situerait au niveau de l'interprétation liée à l'identification du contexte et de la connaissance du monde. Dans le cas de *s'exprimer oralement en continu*, le sujet anticipe et construit son discours à partir de ses propres représentations et le structure alors en fonction des opérations issues de son propre *schéma* qui n'est autre que des structures sous-jacentes se trouvant au niveau conceptuel.

En revanche, dans le cas de *prendre part à une conversation*, comme il n'y a pas *a priori* qu'un seul *sujet*, mais des *sujets* qui participent activement ensemble à la construction du discours, on pourrait avancer l'hypothèse que même si ces acteurs potentiels s'appuient sur *un hypertexte* ou sur *un texte*, le contexte peut varier en fonction des représentations et des connaissances encyclopédiques de chacun et surtout selon ses attentions et intentions

¹³⁶ Beacco, J.-C., Bouquet, S., Porquier R. (2004, p. 45).

¹³⁷ Roulet, E. (1999b) : *La description des l'organisation du discours, du dialogue au texte*, p. 36.

¹³⁸ Cf. Klein, W. (1989, p. 51-87).

communicatives. En effet, par rapport à ses *centres d'intérêts*, chacun essaie, entre autres, de convaincre, d'argumenter ou de reformuler suivant un consensus rituel, mais dont les relations sémantiques s'articulent autour d'un *hypertopique ou topique* discursif. Ce dernier peut faire l'objet de variations, d'évolutions, donc de modifications au fil du discours.

Comment identifier, dans ces conditions, les facteurs saillants et pertinents qui opèrent au décodage et à l'encodage du message ?

Revenons à cette idée de concept structurel au niveau conceptuel, qui rejoint celui décrit par Włodarczyk dans sa typologie d'*espaces de communication*¹³⁹ :

- « a. l'espace de la Parole (locution où interagissent les participants de l'acte locutif à un temps t et dans un lieu l),
- b. l'espace de la Sémantique (formation des expressions où il est question des situations sémantiques et de leurs acteurs ou rôles participatifs),
- c. l'espace de la Pragmatique (composition protocolaire des énoncés où le locuteur attribue la valeur modale de la vérité à la situation sémantique et où il structure la présentation de l'information, cf. les centres d'intérêt),
- d. l'espace de la Cognition (connaissances communes et encyclopédiques, croyances et autres connaissances liées à l'expérience individuelle). »

Il est possible d'y reconnaître une certaine analogie avec le CECRL : l'espace de la Cognition représenterait ici la composante sociolinguistique, l'espace de la sémantique, la composante linguistique s'appuyant sur une origine externe du discours dans le sens de Bakhtine¹⁴⁰ :

« Le centre nerveux de toute énonciation, de toute expression, n'est pas intérieur, mais extérieur : il est situé dans le milieu social qui entoure l'individu. »

C'est pour cette raison que Włodarczyk dissocie l'espace de la Parole de celui de la Pragmatique. Ce dernier contiendrait, par ailleurs, des valeurs psycho-cognitives, dans la mesure où le choix *des centres d'intérêts*¹⁴¹ fait appel à une opération cognitive du locuteur.

Il convient de préciser que ces quatre espaces fonctionnent et interagissent parallèlement, ce qui implique une certaine conception de dynamisme du discours.

¹³⁹ Włodarczyk, A. (2004) : « Centres d'intérêt et ordres communicatifs », textes réunis par Cotte, P., Dalmas M., Włodarczyk H. (2004) : *ÉNONCER, l'ordre informatif dans les langues*, p. 15.

¹⁴⁰ Bakhtine, M. (1977) : *Le marxisme et la philosophie du langage*, p. 134.

¹⁴¹ Soulignant l'existence de plusieurs *centres d'intérêts* possibles dans ces espaces de communication Włodarczyk (2004) accorde à l'opération d'identification des choix de ces *centres d'intérêts*, comme étant fondamentale pour la réussite ou l'échec de la communication. Ainsi, c'est cette opération qui attribuerait des valeurs méta-informatives, telles que *topicale* et *focale* à l'énoncé et ses différentes parties ou à l'énoncé dans son ensemble.

Par ailleurs, comme Bakhtine (1984, p. 285) l'a souligné, la sélection des informations pertinentes qui se traduit par un nombre réduit d'éléments, provient de notre maîtrise des genres de discours (cf. I.2.2).

Maîtriser les genres de discours ne sous-tend-il pas alors l'existence de structures sous-jacentes dont l'interaction obéit à une certaine loi de la pertinence ? Par conséquent, dissocier le *sujet psychologique* du *celui du social* semble n'avoir aucun sens.

En outre, l'influence du *sujet* sur l'organisation informationnelle s'effectue lors de la production orale en temps réel. Selon ses intentions communicatives et les réactions (verbales ou para-verbales) de l'auditoire, le sujet acteur, peut de façons diverses, telles qu'agencer, corriger, reformuler sa production, élever ou radoucir sa voix et / ou utiliser des gestiques ou mimiques, baliser son égocentrisme dans le discours. De ce fait, il convient, premièrement, de se poser la question de l'implication possible de ces éléments dans la cohérence du discours, puis, deuxièmement, de se demander de quelle manière les cas étudiés marquent chacun ce caractère égocentrique, enfin, troisièmement, de rechercher des éventuelles traces de stabilité comme à l'écrit, au niveau microstructure.

Ainsi, on peut en déduire que l'évaluation reste pour les discours de forme dialogique plus compliquée, du fait qu'il faut prendre en considération tous les acteurs, avec toutes leurs entités psychologiques et socioculturelles, qui interviennent dans la réalisation de l'organisation du discours.

I.5 IMPORTANCE DE L'ANALYSE DE LA STRUCTURE INFORMATIONNELLE POUR LA RÉOLUTION DE LA PROBLÉMATIQUE

Le choix de l'organisation informationnelle pour la résolution de l'évaluation de la partie cohérence du discours n'a pas été arbitraire. Naturellement, il n'est pas possible en l'état actuel des recherches de décrire tout le processus relatif à la production, notamment celle appelée par Levelt (1989, p. 9) « de conceptualisation », qui est la phase du domaine de la cognition. D'ailleurs, pourra-t-on vraiment le faire un jour ?

Evoquée dans I.1.3.b, la linéarité de l'énoncé implique une sélection stricte des informations au cours du décodage, car le retour en arrière est impossible. Voilà pourquoi nous avons parlé autant de fois de *centres d'intérêts* qui s'appuient sur la Théorie du centrage (*Centering Theory*) en linguistique computationnelle¹⁴². Domaine de la pragmatique, les opérations liées au choix des *centres d'intérêts* permettent de rendre compte de l'aspect dynamique du discours. Elles se manifestent, entre autres, à travers les structures binaires ou ternaires portant différentes terminologies, *topique*, *focus*, (*antitopique*) / *thème*, *rhème* (*postrhème*) ou *support* / *apport* / *report* (cf. I.2.2), et déterminent la continuité, la progression ou la rupture dans l'organisation informationnelle.

Les diverses dénominations qui d'emblée posent un problème terminologique ne contredisent pas la multidimensionnalité de l'analyse. On peut citer, par exemple, Galmiche¹⁴³ qui expose cette notion multidimensionnelle du topique :

« Le phénomène en question ressortit à une multitude de points de vue : sémantique, logique, psychologique, pragmatique, énonciatif, à quoi se mêlent des considérations relatives à la phonologie (intonation) et à la syntaxe (constructions). »

Bien qu'il puisse avoir une congruence, qui n'est pas systématique, entre la structure informationnelle *topique* / *focus* ou *thème* / *rhème* et la structure syntaxique *sujet* / *verbe* / *objet*, il ne s'agirait pas en tout cas des mêmes opérations (Daneš 1964, p. 225 ; Grobet 2002, p. 41). Les relations syntaxiques fonctionnent à partir des règles strictes des catégories grammaticales. Il faut en outre préciser que les relations sémantiques entre les éléments lexicaux de l'énoncé sont de nature taxonomique et ne correspondent pas non plus forcément aux *centres d'intérêts*. La problématique de l'étude de ces derniers est causée par le fait qu'il faut tenir compte non seulement des aspects inhérents à chaque niveau, que ce soit de la microstructure et de la macrostructure, mais également des interrelations éventuelles entre tous ces niveaux.

Il est à souligner que cette perspective a évolué dans la même lignée que celle de l'analyse du discours, avec l'inclusion de l'interface sémantique / pragmatique, avec l'évocation de la fonction de représentation du référent (cf. I.4.4), ce qui a permis d'introduire la notion de topique discursif.

¹⁴² Cf. Grosz, B. J., Joshi, A.K. & Weinstein, S. (1995) : « Centering : a framework for Modeling the Local Coherence of Discourse », *Computational linguistics*, Vol. 21, N°2, p. 203-226.

¹⁴³ Galmiche, M. (1992) : « Au carrefour des malentendus : le thème », *l'Information grammaticale* 54, p. 2.

Même si les opérations de topicalisation et de focalisation vont généralement de pair, la plupart des recherches ont travaillé sur les deux notions *thème* et *topique*, et voilà pourquoi il est intéressant de soumettre certains de leurs résultats pour définir le cadre de ces recherches.

1.5.1 Topique : définitions et commentaires

1.5.1.a Topique : Définitions

La liste non-exhaustive ci-dessous présentée par Grobet¹⁴⁴ nous démontre , à quel point les difficultés définitoires sont liées à l'usage des termes *topic*, *topique* ou *thème* dans plusieurs disciplines et de leurs définitions multiples, voire complexes.

- « - le contenu du discours (par exemple, de manière informelle, chez Bakhtine 1984, ou encore dans le domaine des études littéraires, comme le relèvent Ducrot & Schaeffer 1995 : 531) ;
- une position syntaxique (par exemple chez Chomsky ou chez Rizzi 1997) ;
- la représentation d'un référent du discours (Givón 1983, 1992) ;
- l'objet central d'une description (voir la notion de « thème-titre » chez Adam 1992) ;
- un segment d'énoncé vs un constituant fournissant un cadre à la proposition (Stark 1999) ;
- le premier élément de l'énoncé (Halliday 1967) ;
- un premier élément de l'énoncé facultatif caractérisé par une information montante (Danon-Boileau *et al.* 1991 : 115) ;
- une proposition à propos de laquelle le locuteur demande ou fournit une information (Keenan & Schieffelin 1976) ;
- l'élément de l'énoncé porteur du plus bas degré de dynamisme communicatif (Firbas 1964, 1972, 1974, 1992) ;
- un élément assurant la cohérence de la suite des énoncés (Daneš 1974) ;
- une contrainte d'enchaînement entre les interventions (Roulet *et al.* 1985) ;
- Fradin & Cadiot évoquent encore le rôle actanciel (Gruber, Jackendoff), un centre psychologique d'attention (Li & Thompson) et une condition de pertinence pour l'interprétation des énoncés (Cornulier et Haiman). »

Si les termes « topique » et « thème » contiennent des caractéristiques hétérogènes, chaque étude a probablement soulevé une part des enjeux de la problématique, et c'est pourquoi des

¹⁴⁴ Grobet, A. (2002, p. 20) .

essais de simplification, selon différents axes d'orientation définitoire, ont été proposés parmi lesquels celui de Prévost, dont les conceptions se rapprochent plus de nos objectifs de recherche :¹⁴⁵

« 1) le thème comme point de départ psychologique et/ou positionnel (initié par les travaux de l'école de Prague) ;

2) le thème comme 'ce dont il est question' (notion d'*aboutness*) avec deux points de vue à la clef : un point de vue pragmatique (Daneš, 1974, Lambrecht, 1974, Dik, 1978) et un point de vue syntaxique qui relie de façon implicite le sujet (syntaxique) au topique en considérant les sujets non marqués comme des topiques de base ;

3) le thème comme élément connu/nouveau, donné récupérable, accessible, et dépendant du contexte... et les corollaires du type : inconnu, non récupérable...

4) le thème comme base du *Dynamisme communicatif* et comme élément affecté du plus petit degré de dynamisme communicatif. Cette conception est essentiellement développée par l'école de Prague (cf. notamment Firbas 1974, 1992). »

On peut constater que le regroupement proposé par Grobet (2002, p. 22-26) rejoint les conceptions de Prévost.

« 1) le topique défini comme l'information donnée

2) le topique défini comme ce dont parle l'énoncé

3) le topique défini comme le point de départ de l'énoncé

4) le topique défini comme l'élément porteur du plus bas degré de dynamisme communicatif

5) le topique discursif. »

Cependant, il apparaît que la différence terminologique *thème / topique* caractérise la portée des axes de recherche, en l'occurrence la représentation attribuée par Grobet à la notion de l'énoncé / acte ne renvoie pas à la même entité que celle de Prévost. Rappelons que Roulet (1999b, p. 57) associe *thème* avec analyse phrastique ou littéraire. En outre, l'introduction du topique discursif justifie la démarche à entreprendre dans l'identification du topique.

« J'ai en particulier souligné l'importance de saisir la structure informationnelle comme le produit d'une organisation impliquant différents niveaux d'analyse (l'énoncé et le discours) et différentes dimensions tant linguistiques que discursives. » (Grobet 2002, p. 71)

¹⁴⁵ Prévost, S. (1998) : « La notion de thème : flou terminologique et conceptuel », *Cahiers de praxématique*, 30, p. 16-19.

Bref, derrière ce flou se cachent en réalité des points de convergence épistémologique : une approche onomasiologique se fondant sur des caractéristiques formelles, telles que la position syntaxique, l'intonation, ou une autre sémasiologique s'appuyant sur des valeurs sémantico-pragmatiques, voire conceptuelles.

La difficulté réside dans la mise en application de chaque définition dans l'identification du topique. Si certaines recherches se sont orientées sur un axe linguistique bien défini (Hallyday 1967, Danon-Boileau *et al.* 1998), la majorité se positionne par rapport à une valeur pragmatique du topique. Toutefois, il semble que c'est la conception même du pragmatisme¹⁴⁶ et de sa dimension qui complique toute démarche dans l'identification du topique dont la nature peut être interactionnelle (Pekarek Doehler 2001), discursive (Daneš 1974, Schlobinsky *et al.* 1992, Roulet *et al.* 1985), voire même au-delà, c'est-à-dire conceptuelle (Givón 1983, 1992 ; Brown & Yule 1983 ; Grobet 2002 ; Włodarczyk 2004).

1.5.1.b Topique comme point d'ancrage immédiat

Il convient de souligner encore une fois l'importance de s'appuyer dans notre démarche d'investigation sur la conception mémorielle définie par Berrendonner (1990, p. 28) au sujet de l'acte qui est délimité par des frontières gauche et droite lors de son passage en mémoire discursive. Cette théorie stipule que le bornage de gauche marque le fait que tout acte entretient « un rapport de présupposition »¹⁴⁷ avec des informations s'appuyant sur des connaissances dites encyclopédiques et provenant du contexte ou du cotexte. Tandis que le bornage vers la droite renvoie à l'activation au nom « d'une règle de production » des informations stockées lors de l'énonciation de chaque acte. Par conséquent, il s'agit dans ce cas de reconnaître l'existence de deux entités liées directement à l'acte, premièrement l'objet de discours activé par l'acte lui-même et deuxièmement les points d'ancrage situés en mémoire discursive auxquels est ancré l'objet de discours. Avant de donner quelques précisions sur la conception de Grobet (2002) concernant la nature de *l'objet de discours*, il est important de mentionner le fait qu'elle dissocie deux types de *point d'ancrage* en mémoire discursive : *le point d'ancrage d'arrière-fond* et *le point d'ancrage immédiat* constituant *le topique*. Il s'agit, dans les deux cas, d'informations prétendues par le locuteur être identifiées

¹⁴⁶ Cf. la définition relative au CECRL.

¹⁴⁷ Cette formule de « présupposition » attribuée à Frege, philosophe du langage, est le fondement même de toutes les théories des représentations du discours.

par l'interlocuteur, mais traitées différemment au niveau de leur activation. En effet, ces deux points d'ancrage ne se situent pas au même niveau en mémoire discursive, car le point d'ancrage immédiat attribué au topique marque le fait que ce dernier a été tout à la fois activé récemment et très accessible dans la conscience du locuteur et interlocuteur.

	Points d'ancrage d'arrière-fond	Topique (Point d'ancrage immédiat)
<i>Nature</i>	information stockée en mémoire discursive, dont la source se trouve dans le cotexte, le contexte ou les inférences de l'un ou de l'autre	
<i>Repérage</i>	trace nécessaire	trace ou implicite
<i>Statut</i>	facultatif	obligatoire
<i>Nombre (par acte)</i>	indéterminé	(au moins) un

Figure 1.11 : Les points d'ancrage d'arrière-fond et le topique (Grobet, 2002, p. 91)

Pour l'illustrer, prenons un extrait du corpus de Ka

- (1.20) 1Ka :
1. je m'appelle Ka /
 2. je suis Brésilienne\
 3. euh / ce que je vois / dans cette BD
 4. / sont / **deux messieurs** \ **un serveur et un monsieur**
 5. **qui** / **qui** est assis pour manger / dans un supposé restaurant //
 6. euh / **il** est bien servi =
 7. **il** mange //
 8. ensuite / euh .. **le serveur le** présente l'addition /
 9. et / **il** va jusqu'à la caisse / pour payer cette addition \
 10. et là **il** cherche /
 11. **il** fouille dans sa poche / pour chercher l'argent \
 12. et ensuite \ on voit **qu'il** / **il** enlève les poches /
 13. **il** montre **qu'il** n'a pas d'argent \
 14. et / et on voit **le / le / le serveur**
 15. **qui le / le** montre l'addition /
 16. **il** doit **lui** demander euh = comment **il** va faire / pour payer cette addition
 17. \ voilà / et ça / ça suit comme ça l'histoire \

Le référent « client » est introduit selon la règle de la PSRR de Lambrecht (1994, p. 185 ; voir chapitre 1.3.3) dans l'acte 4 par *un monsieur*. Il est repris par *qui* dans 5, une expression référentielle pouvant marquer le topique de cet acte et dont l'antécédent devrait provenir de l'objet de discours ou propos de l'acte qui précède. Il se révèle que le pronom *il*, qui revient de manière récurrente, renvoie toujours au même personnage, « le client ». On peut cependant se demander si *il* sert à chaque fois de trace de point d'ancrage immédiat. L'autre question concerne le référent auquel *il* renvoie. S'agit-il toujours du même référent dans les actes 9 et 16, car dans 8 et 14 il y a eu changement d'acteur marqué par le syntagme nominal (SN) défini *le serveur*. Etant donné que le risque d'ambiguïté est réel, une réflexion sur la manière

dont on peut la lever est indispensable. Nous aimerions avancer ainsi l'hypothèse que le processus d'identification du topique aide à la résolution de ce problème.

Pour s'en rendre compte, il est possible de déduire à partir de l'analyse des pronoms *il* et *le* dans l'exemple de 1Ka (1.20) qu'ils renvoient au référent du cotexte antérieur *un monsieur*, l'objet de discours depuis un moment, ce qui signifie qu'ils pourraient correspondre à des traces de points d'ancrage d'arrière-fond. Se fondant sur Chafe (1994) et Lambrecht (1994), Grobet (2002, p. 92) les définit

« [...] comme des informations identifiables, dans le sens où il s'agit d'informations présentées comme connues, indépendamment du caractère récent de leur activation dans le discours. Ces informations identifiables sont en nombre indéterminé ; pour cette raison, on ne les repère que lorsque leur présence se manifeste dans le discours, par exemple à travers des traces pronominales. »

En revanche, l'introduction d'un SN marque un changement de statut dans l'organisation informationnelle. Dans l'acte 8, *le serveur* peut être alors interprété comme un candidat possible pour être le topique de cet acte, mais pas dans 14, où il s'agirait plutôt d'une réactivation de ce référent, selon le principe de la PSRR évoqué plus haut.

1.5.1.c Les origines possibles du topique

Comment repérer, dans cette jungle de points d'ancrage, celui qui a été propulsé au statut de topique ? L'implication d'un topique au moins figure dans l'organisation informationnelle de chaque acte. Etant donné que celui-ci peut se manifester de manière implicite, les aspects démontrant leur degré d'activation et d'accessibilité ne suffisent pas toujours à le déceler. Cela nécessite la prise en compte d'autres aspects du topique¹⁴⁸, défini de la manière suivante par Grobet (2002, p. 93) :

« D'une part, le topique est lié par une relation d'à *propos* avec l'objet de discours. D'autre part, comme il existe toujours plusieurs topiques possibles, on peut admettre que le topique choisi constitue l'information perçue comme « la plus immédiatement pertinente » à propos de laquelle l'objet de discours apporte de l'information. »

¹⁴⁸ Grobet (2002, p. 93) fonde sa démarche sur la définition de Lambrecht (1994, p. 127) : « A referent is interpreted as the topic of a proposition if IN A GIVEN DISCOURSE the proposition is construct as being ABOUT this referent, i. e. as expressing information which is RELEVANT TO and which increases the addressee's KNOWLEDGE OF this referent. »

Afin de pouvoir l'identifier, il faut commencer par reconnaître son origine éventuelle. Grobet (2002, p. 101-107) en distingue quatre, dont la variation influence directement la continuité informationnelle :

- « 1) le topique issu du propos activé par l'acte qui précède
- 2) le topique issu de la situation
- 3) le topique métadiscursif
- 4) les ruptures informationnelles. »

Pour l'illustrer, analysons cet extrait de 1Ka.

- (1.21) 1Ka : 3. euh / **ce** que je vois / dans cette BD
4. / sont / **deux messieurs** \\ **un serveur et un monsieur**
5. **qui** / **qui** est assis pour manger / dans un supposé restaurant //

Le topique issu du propos activé par l'acte qui précède

Dans l'acte 5, *qui* reprend un propos activé par l'acte qui précède [...] *sont deux messieurs / un serveur et un monsieur*. On peut constater que cette marque lexicale renvoie à un référent activé dans la première partie incomplète d'une structure clivée, dont la fonction est plutôt ici présentative, dans le sens de PSRR de Lambrecht (Grobet 2002, p. 210).

Le topique issu de la situation

Les points d'ancrage situationnels sont généralement marqués par des expressions déictiques *je, tu, vous, on*, par des expressions spatio-temporelles *ici, maintenant* et dans l'interaction par des marqueurs ou « petits mots » discursifs comme *écoute, alors, eh, ben*.

Ces éléments sont présentés dans l'acte 3 où Ka marque non seulement sa présence par le *je*, mais également le cadre temporel par le temps présent *vois* et le cadre spatial par le SN démonstratif *dans cette BD*.

Les ruptures informationnelles

C'est une figure rhétorique utilisée dans les poèmes, les publicités ou les comptines.

« [...] marabout / bout de ficelle / selle de cheval / etc. »

Les topiques, atypiques, sont issus du signifiant des éléments finaux activant le propos. [...] le signifiant est une information aussi disponible qu'une autre en mémoire discursive. » (Grobet 2002, p. 105)

L'absence de tel exemple dans le corpus étudié ne doit pas nous étonner, car ce type de topique mobilise beaucoup d'informations implicites au niveau micro et macro. De plus, leur compréhension dépend d'un certain degré de compétence socioculturelle dans la langue-cible.

Le topique métadiscursif

« Le topique peut avoir sa source dans le contenu du discours (le dit) ou dans le discours lui-même (le dire). » (Grobet 2002, p. 104)

On peut constater que la deuxième partie de la structure clivée *qui est assis pour manger / dans un supposé restaurant* ne peut être interprétée qu'à partir du contexte, car l'utilisation de la troisième personne du singulier du prédicat peut être analysée comme étant grammaticalement incorrecte. On peut en déduire que, dans une structure clivée, les informations tendent à avoir un point d'ancrage contextuel, marqué linguistiquement par des expressions référentielles *deux messieurs / un serveur un monsieur* et

« par la structure même de la clivée, qui présente le prédicat comme étant admis ou donné par les interlocuteurs [...] Comme c'est le cas pour les points d'ancrage marqués par les expressions référentielles, ce point d'ancrage propositionnel peut avoir été introduit plus ou moins directement. » (Grobet 2002, p. 216)

L'ancrage propositionnel *qui est assis pour manger* peut être interprété par inférence, à partir des connaissances des interlocuteurs concernant la situation.

Par ailleurs, il a été déduit, au cours de la discussion dans 1.4.3, qu'il pouvait exister dans un discours, et particulièrement dans une narration, une information porteuse de valeur hyperonymique qui aiderait les interlocuteurs à ne pas perdre le fil conducteur, et qui serait dans notre cas le contexte *restaurant*. Rappelons que le scénario du script, dont les informations principales entretiennent une relation de partie-tout avec cette entité conceptuelle : *restaurant* [être servi – manger - recevoir l'addition – aller à la caisse – payer l'addition], est issu de cette information de nature plus conceptuelle et moins

informationnelle. Ces informations extraites du corpus de 1Ka (3-9) établissent entre elles des relations séquentielles présentant une contiguïté aussi bien spatiale que temporelle. En outre, elles entretiennent une « relation d'à *propos* » avec l'objet du discours qui est le client en question. Ces deux derniers points semblent pertinents, dans la mesure où il valide la définition du topique explicitée par Grobet (2002, p. 96)

« [...] se définit comme une information (un référent ou un prédicat) identifiable et présente à la conscience des interlocuteurs, qui constitue, pour chaque acte, l'information la plus immédiatement pertinente liée par une relation d'à *propos* avec l'information activée par cet acte. »

D'une part, cette définition élargit la nature du topique. En effet, les titres de scène sous forme de « prédicat »¹⁴⁹, *être servi, manger, payer*, ne sont pas exclus de ce concept. D'autre part, elle implique la nécessité de s'attarder un moment sur la notion d'à *propos*.

I.5.1.d Le concept de *propos*

Il faut noter la pertinence de la discussion au sujet de la notion de *propos*, dans la mesure où c'est sa conception qui détermine le niveau d'interprétation.

Grobet (2002, p. 97) estime que la conception classique de *l'objet de discours* en question ne correspond pas à celui qui intervient dans l'organisation informationnelle. D'après cette définition classique, celui-ci renvoie à une information activée par un acte et marquée par des traces linguistiques, appartenant donc à des structures modelées au préalable, ce qui semble aller à l'encontre même du concept, dans le sens de Berrendonner, de l'unité de l'acte dans l'organisation informationnelle.

La conclusion tirée à partir de l'analyse de *il*, qui nous a conduit au référent *un monsieur*, paraît être évidente. Or, dans cette configuration, l'objet de discours et l'unité de l'acte n'entretiennent aucune relation intrinsèque, ce qui est le fondement même de toute compréhension et interprétation du discours. C'est une position peu admise que Grobet défend et partage, par exemple avec Mondada¹⁵⁰, qui évoque que

¹⁴⁹ D'après Jack Feuillet (comm. pers.), le terme « prédicat » serait inapproprié, car il ne se situe pas sur le même plan que « référent ». Il suggère de le remplacer par « point ancrage propositionnel ».

¹⁵⁰ Mondada, L. (1994) : *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir. Approche linguistique de la construction des objets de discours*, p. 62.

« c'est dans et par le discours que sont posés, délimités, développés, transformés, des objets de discours qui ne lui préexistent pas et qui n'ont pas une structure fixe, mais au contraire émergent et s'élaborent progressivement dans la dynamique discursive. »

Critiquant l'expression *objet de discours* comme non appropriée, Grobet utilise à sa place le terme *propos*¹⁵¹, emprunté à Bally¹⁵², et lui attribue la définition suivante :

« Le propos se définit comme la proposition activée par un acte et dont la connaissance peut être considérée comme étant le résultat de la compréhension de l'acte. La nouveauté de cette proposition résulte de sa relation avec les informations données par le contexte. »

On peut alors admettre, à la suite de ces deux conceptions, qu'il s'agit d'une entité relationnelle au sens de Lambrecht (1994, p.57-58), ce qui rejoint le concept même de *cohérence*, fondement de tout discours.

Dans l'exemple suivant:

- (1.22) 1Ka : 8. ensuite / euh .. **le serveur le** présente **l'addition** /
9. et / **il** va jusqu'à la caisse / pour payer **cette addition** \

le serveur a le statut d'un élément prétendu par le locuteur, être accessible, identifié, puis récemment activé chez son interlocuteur, ce qui exige plus d'effort cognitif par rapport à l'élément *le*, qui doit être accessible et identifié mutuellement par le locuteur et son public, mais dont l'état d'activation est moindre. *Le serveur* est alors un candidat possible au statut de topique. *Le*, qui reprend dans l'acte précédent l'objet du discours *il*, reste en tant que point d'ancrage d'arrière-fond. Enfin, *présente l'addition* semble être un élément nouveau, ce qui implique aussi un degré d'activation plus élevé et le classe comme candidat pour devenir le topique de l'acte ultérieur. De quelle manière est-il possible de trancher entre les deux concurrents ?

Pour y répondre, la notion de *propos* s'avère pertinent.

¹⁵¹ Pour des raisons pratiques, nous utiliserons les deux termes, mais dans le sens de Bally.

¹⁵² Bally, C. (1965 [1932]) : *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke, p. 53 : « La pensée qu'on veut faire connaître est [...] le but, la fin de l'énoncé, ce qu'on se propose, en un mot : *le propos* : on l'énonce à l'occasion d'une autre chose qui en forme la base, le substrat, le motif : c'est le *thème*. »

« En suivant Lambrecht, la nouveauté du propos ne tient pas tant à la nouveauté de l'information considérée pour elle-même qu'à l'existence d'une nouvelle relation que l'information activée entretient avec les informations données existantes. »

(Grobet 2002, p. 98)

Le propos de l'exemple (1.21) a été suscité par la nouvelle relation¹⁵³ qui s'est établie entre l'information activée par *présente l'addition* avec les autres informations *le serveur* et *le* de cet acte ainsi que celles évoquées dans les actes précédents ou celles tirées du contexte ou de l'hypertopique.

La prise en compte de cette entité relationnelle liant l'unité de l'acte et le propos est pertinente dans ces recherches. Elle servira de source de compréhension et d'interprétation de l'organisation informationnelle entre les éléments propres à chaque acte, mais également la mise en perspective des relations existantes entre les différents modules, linguistique, hiérarchique-relationnelle, conceptuel.

Il apparaît ainsi que la mise en pratique des deux approches, holistique et analytique, en matière d'évaluation de la production orale mentionnée dans I.1.4.a, pourrait se situer dans cette démarche exploratoire de l'identification du topique. Cependant, le caractère purement intuitif de la démarche holistique prendra une autre dimension qui est fondée sur l'importance de la structure conceptuelle organisant le discours, de la structure hiérarchique-relationnelle qui aidera à la détermination de la saillance de tel ou tel topique. Rappelons que, sur le plan analytique, les expressions référentielles, les connecteurs de « pragmatique de base », et les structures syntaxiques marquées feront partie des objets d'étude principaux. Nous retiendrons comme marques lexicales, les SN définis, indéfinis et démonstratifs ainsi que les pronoms personnels et démonstratifs, puis les connecteurs argumentatifs et de topicalisation. Quant aux structures syntaxiques marquées, nous examinerons celles où s'inscrivent ces expressions référentielles, en l'occurrence les clivées ainsi que les structures marquées à gauche ou à droite.

¹⁵³ Dans une analyse plus complexe de la cohérence, il serait préférable de parler « des relations », mais non d'une seule. En effet, d'autres relations logiques, telles que la relation séquentielle et la relation partitive interviennent dans la compréhension de cet acte.

1.5.2 Identification du topique par l'analyse du discours

Dans ce cadre, la démarche à suivre pour identifier le topique nous amène à travailler sur deux approches mentionnées plus haut, holistique et analytique. La première s'explique par l'analyse de la macrostructure, la seconde par l'analyse de la microstructure. L'interaction entre les deux niveaux sera particulièrement mise en exergue à travers l'analyse de l'organisation hiérarchique–relationnelle dans laquelle émerge la dimension discursive de l'analyse.

1.5.2.a Limites de l'approche holistique

Bien que Grobet (2002, p. 112) insiste sur l'aspect heuristique de cette investigation pour identifier le topique et, en conséquence, l'importance de l'intuition (Brown & Yule 1983 ; Berthoud & Mondada 1995 ; Roulet 1999b), elle reste critique envers une démarche unique de ce genre.

D'autres solutions ont été proposées par des tests de manipulation avec l'interrogation et la négation, dans le but de rendre l'identification plus objective. On peut citer Daneš (1974) ou Galmiche (1992), mais également Klein & von Stutterheim (1987), dans la fameuse évocation de la *questio* opérant tout autant au niveau du texte que de l'énoncé.

Pour vérifier l'hypothèse avancée dans ce cadre, à savoir que la réponse appelée par l'élément interrogatif coïnciderait avec le *focus*¹⁵⁴ et, qu'en revanche, le *topique* serait l'information donnée dans la *questio*, observons encore une fois de près l'exemple de 1Ka,

- (1.23) 1Ka : : 8. ensuite / euh .. **le serveur le présente l'addition** /
 9. et / **il** va jusqu'à la caisse / pour payer **cette addition** \

il apparaît que la réponse (1Ka, 8) proviendrait plus d'une question « Qui fait quoi ? » que d'une question telle que « Qui présente l'addition ? », dont la réponse éventuelle serait une clivée « c'est le serveur (qui présente l'addition) » ou une elliptique « le serveur », ou bien « Que fait le serveur ? » avec une réponse de structure pronom + verbe + objet : « il présente l'addition ».

¹⁵⁴ Derrière ce terme se cache également un flou terminologique (Theissen 2001 ; Jack Feuillet 2006) auquel on associe les caractéristiques de « nouveau », « présupposition ». Une étude plus approfondie serait indispensable.

Afin de résoudre cette ambiguïté, Lambrecht (1994, p. 154) propose le recours à la négation car, d'après lui, le topique ne peut pas être nié par *et non pas* ou *et ne ... pas* (Grobet 2002, p. 114)

(1.24) 1Ka : 8. ensuite / euh .. **le serveur** **le** présente l'addition / (et non pas le client)

Outre la problématique concernant la dimension de la négation, Grobet souligne la limite de ces deux démarches, interrogation et négation, dans l'identification du topique, dans la mesure où elles portent plus sur l'identification du focus.

C'est pourquoi elle justifie son choix pour la paraphrase ou la reformulation avec des structures segmentées commençant avec des marqueurs de topicalisation¹⁵⁵, tels que *à propos de*, *au sujet de*, *en ce qui concerne* ou *je vous dis*, *au sujet de X*, *que P* (Grobet 2002, p. 114) :

(1.25) A propos du serveur, il lui présente l'addition.

Un des avantages est la possibilité de cette manière d'expliciter le topique dont la trace au niveau de la surface n'est pas obligatoire.

1.5.2.b Limites de l'approche analytique

Même si l'intonation est un critère non négligeable dans l'identification du topique, voire l'organisation informationnelle, dans la mesure où les *centres d'intérêts* peuvent être marqués par ce biais, Grobet (2002, p. 115) critique ces études sur l'identification du topique, s'appuyant uniquement sur l'intonation, à l'instar de Morel & Danon-Boileau (1999). Mais cela semble porter particulièrement sur un problème définitoire. En effet, en associant le *thème* et le *rhème* à des segments de l'énoncé, Morel & Danon-Boileau ne travaillent pas sur le même plan que Grobet.

Un autre point concerne les différences entre les langues au niveau du codage de la structure informationnelle par l'intonation. En allemand ou en anglais, par exemple, l'accentuation permet de marquer *un centre d'intérêt*, alors qu'en français cela impose souvent le recours à une structure syntaxique clivée.

¹⁵⁵ L'expression *topicalisation* est définie, dans ce cadre, comme étant l'opération de la mise en position de topique d'une information.

Pour l'illustrer, reprenons les exemples présentés par Lambrecht (1994, p. 223). L'élément en majuscules porte l'accent de l'énoncé

(1.26) MY CAR broke down.

qui est traduit en français par

(1.27) C'est ma VOITURE qui est en panne.

Il s'agit dans ce cas d'un élément focalisé. Cependant, comme l'identification du *focus* n'est pas le sujet principal de ces recherches, nous ne développerons pas ce point.

1.5.3 Approche modulaire : études sur plusieurs plans

1.5.3.a Hypothèse avancée sur une démarche descendante

Si le topique en tant que point d'ancrage immédiat dans la mémoire discursive est différent d'un élément marqué comme étant un point d'ancrage d'arrière-fond, il est difficile parfois de les distinguer, car ces derniers peuvent être aussi bien accessibles, identifiables.

Nous démontrerons dans la deuxième partie que la projection d'un référent au statut de topique n'est pas à vue d'œil évidente, ce qui nécessite de s'appuyer sur les critères définissant leur degré d'identifiabilité, d'accessibilité et surtout leur état d'activation à travers le croisement de plusieurs informations, lexicales, syntaxiques, hiérarchiques, voire conceptuelles, telles qu'elles sont décrites par Roulet (1995b), qui permettraient de dégager ces aspects relatifs à la conception mémorielle du référent.

À la surface, les phénomènes de distribution des déterminants et des pronoms dans un discours rendront cette interprétation possible et cela grâce, premièrement, à la valeur sémantique de ces éléments et, deuxièmement, à leur fonction de point d'ancrage dans la structure informationnelle. Par ailleurs, des variations syntaxiques, telles les structures segmentées, complèteront ces caractéristiques en français oral afin de lever parfois les ambiguïtés concernant l'état d'activation de ces expressions référentielles.

Dans le cas où certaines difficultés d'acquisition de certains systèmes assurant la cohérence du discours ne peuvent pas être expliquées à partir d'une analyse microsyntaxique, la question est de savoir dans quelle mesure la structure syntaxique serait influencée par la structure conceptuelle.

1.5.3.b Relation entre évaluation et interprétation

Le choix d'une approche modulaire est motivé par la recherche d'une démarche possible pour répondre, d'un côté, à la problématique de la mise en pratique de la partie *cohérence* de la grille d'évaluation de l'oral proposé dans le CECRL et, de l'autre côté, à d'autres questions qui restent tout autant en suspens dans l'analyse du discours.

Premièrement, comme il a été constaté largement par de nombreux théoriciens, la communication verbale sous-tend différentes compétences formant une architecture à système modulaire (linguistique, sociolinguistique et pragmatique), dont les interactions sont engendrées par des contraintes aussi bien internes qu'externes (linguistiques, extra-linguistiques, intra- et extra-psychiques). Comme il a déjà été brièvement évoqué, le succès de la communication verbale dépend aussi des lois du discours, parmi lesquelles la cohérence, une notion pertinente pour l'intelligibilité du discours et obéissant à sa propre logique.

En conséquence, il est important, en premier, de mettre en évidence si la cohérence est un phénomène toujours identifiable et également mesurable au niveau de l'énoncé et aussi de l'organisation structurelle du discours.

Deuxièmement, si la logique veut que l'on retrouve, dans les différents modules, les mêmes traces de cohérence, il est indispensable de trouver des caractéristiques convergentes qui les relient. La nature même de ces caractéristiques ne pouvant ni être morphologique, ni syntaxique, en un mot linguistique, la problématique est orientée vers une autre interface, celle de la sémantique-pragmatique. Pourquoi alors ne pas rechercher ces caractéristiques convergentes dans celles *des relations du discours*?

En ce qui concerne les relations du discours, il est encore bien difficile, de nos jours, d'en établir une liste exhaustive, même si l'existence de ces relations sur plusieurs plans est admise de façon unanime, car, sans elles, aucun discours ni énoncé ne pourront être compris. La compréhension équivaut dans ce cadre à l'interprétation, la nature de ces *relations discursives*

(arrière-plan, cause, condition, justification etc.)¹⁵⁶ est colorée par les intentions et les attentions communicatives ainsi que par les représentations des interlocuteurs. Ces relations sont des schémas abstraits qui se construisent par et dans la communication prise au sens large, verbale et non verbale¹⁵⁷.

Cela étant, on peut admettre sans équivoque la nature conceptuelle de ces relations. Est-il alors possible de démontrer par une démarche descendante à quel point la structure conceptuelle exercerait une influence sur la structure syntaxique ? La relation qui nous intéresse dans ces travaux étant celle du topique, nous aimerions, d'un côté, démontrer sa pertinence dans les relations de cohérence du discours et, de l'autre côté, relever ses traces dans les productions d'apprenants afin de pouvoir les analyser, voire les interpréter / évaluer dans un objectif purement didactique.

Troisièmement, cette démarche exploratoire implique une méthodologie dont le champ d'investigation sera probablement multidimensionnel. Nous choisirons une approche modulaire, celui du modèle genevois (Roulet, 1999b, c), car elle permettra de répondre partiellement à ces questions. L'organisation informationnelle est présentée par Roulet comme le résultat d'interaction entre des informations provenant des modules linguistique (lexical et syntaxique) et pragmatique (hiérarchique / relationnel et conceptuel). En effet, l'intérêt de l'analyse genevoise, concernant l'organisation hiérarchique et relationnelle du discours, porte sur la possibilité de pouvoir dégager les structures dites « globales » du discours, comme l'encadrement du discours, la structuration logique, le découpage en sections ou épisodes, pour ensuite trouver les relations entre structures « globales » et « locales », telles que structures d'informations, chaînes de référence, chaînes topicales etc. Ce cheminement s'effectue grâce à l'exploitation de différents indices et de marqueurs et exige, par conséquent, une analyse très fine des données. C'est une des raisons pour lesquelles la question d'ouverture vers les outils de nouvelles technologies se pose, dans la mesure où ils peuvent être introduits en tant que valeur ajoutée sur le plan de l'analyse formelle, ce qui rendrait bien service à cette démarche à caractère heuristique.

¹⁵⁶ Pour un exemple de classification, cf. Mann & Thompson (1988).

¹⁵⁷ Plusieurs travaux ont abordé en ce sens l'acquisition de la L1 chez les enfants, voir par exemple, Piaget (1963).

DEUXIEME PARTIE

IDENTIFICATION DU TOPIQUE : DÉMARCHES ET PROCÉDÉS

II.1 CORPUS ÉTUDIÉ ET PRINCIPES D'ANALYSE

II.1.1 Critères de choix de corpus

II.1.1.a Profil des étudiants

Le corpus étudié repose sur les productions de six apprenants FLE (Mar, Hs, Ka, Na, Ho et Su) de différentes nationalités, chinoise, brésilienne, jordanienne, taiwanaise, inscrits dans un centre universitaire en France. L'enregistrement, d'une durée d'environ 60 minutes, a été réalisé en dehors des heures de cours. Il aurait été évidemment plus fructueux, si la possibilité s'était présentée, de le faire dans un contexte plus naturel, sans stimuli extérieurs. Malheureusement, une telle opportunité ne s'était pas offerte pour réunir ce public.

Délibérément, nous n'avons pas fait le choix d'une méthodologie quantitative. En effet, l'objectif d'une étude longitudinale implique l'introduction de questionnaires, à l'aide desquels sont recueillies généralement toutes les informations individuelles relatives à des paramètres extralinguistiques, telles que âge, profession, durée de séjour en France, nombre d'années d'apprentissage du FLE, et qui ne sont pas obligatoirement accessibles à l'évaluateur dans une situation réelle d'évaluation, ce qui est justifié par le souci de respecter « l'anonymat » et « l'objectivité ».

Un deuxième argument concerne l'objet même de ces recherches et justifie le recours à travailler sur un petit corpus. Le but principal est avant tout de trouver des démarches et des procédés d'identification et d'évaluation de la cohérence du discours oral qui, par la suite, devraient être mises en application dans d'autres tâches de production. La constitution et l'exploitation d'un petit corpus sont dans cette visée *a priori* nécessaires afin de démontrer plus tard, selon un principe de récursivité, leur validité.

Compte tenu de la complexité propre de l'évaluation de la production orale, il est tout de même intéressant de savoir qu'il ne s'agit pas de débutants, mais de personnes ayant été exposées à la langue française en milieu institutionnel et en milieu naturel. Elles ont un niveau de français équivalent au moins au B1, voire plus, selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Leur durée de séjour en France est variable. Cependant, la plupart y résident pour des études de courte durée, allant d'un an à deux ans maximum.

II.1.1.b Constitution du corpus

La constitution de cet échantillon de corpus s'est déroulée de manière très classique, dans une salle de classe, par le biais d'un appareil audio-cassette.¹⁵⁸

¹⁵⁸ L'usage d'autres appareils audio-visuels, tels que le DVD, serait à l'avenir très utile, mais nécessite tout de même un investissement au préalable, ce qui n'est pas toujours facile pour certains organismes d'enseignement de langues.

Étant donné qu'une étude décontextualisée serait, pour des raisons méthodologiques, inadéquate, le thème choisi était celui du "script du restaurant". Trois parties peuvent être distinguées. Tout d'abord, les étudiants ont eu à décrire six images de scènes (cf. annexe 1.7) se déroulant dans un restaurant. Ensuite, Il leur a été demandé d'imaginer la suite de l'histoire. Suscité par une différence d'interprétation au sujet d'une séquence, un débat s'en est suivi, avant que les étudiants ne continuent sur l'interprétation des six autres images illustrant la fin de l'histoire.

Il s'agit d'images représentant différentes scènes en contexte de la restauration, au centre desquelles apparaît un homme. Tout se passe comme prévu, la prise de commande, le service et le repas. La péripétie arrive au moment de l'accomplissement de l'acte de paiement. L'homme semble être dépourvu de tout moyen de paiement. Il est intéressant de noter que c'est justement cette dernière séquence de la première partie qui a suscité des interprétations divergentes. L'image représente une personne montrant sa poche d'où semblent tomber des « petits points »¹⁵⁸.

Etant invités à deviner la fin, les participants à cet enregistrement se sont lancés dans un débat provoqué par cet épisode problématique, vécu par cet homme dans ce restaurant. Cette discussion s'est conclue, à l'unanimité, par une proposition de plan de sauvetage, afin de sortir notre homme de cette situation, notamment en appelant sa femme.

Quant à la suite de l'histoire, elle montre la femme arrivant au restaurant pour payer la note, ramenant ensuite son mari chez eux, ce qui semble être une scène assez banale sans particularité notable du point de vue de l'interprétation ; ce qui vaut aussi pour la dernière séquence, présentant l'homme qui est en train de faire la vaisselle, pendant que sa femme se retrouve en bonne compagnie.

Le choix du thème semble anodin, pourtant il permettra, d'une part, de vérifier certaines hypothèses concernant l'existence d'un système conceptuel de base sous-jacent au niveau du script et au niveau des catégories (Jagot 2002). D'autre part, ce choix nous aide aussi à comprendre ce système conceptuel en prenant en compte les procédures possibles pour maintenir dans une continuité linéaire l'information concernant un référent identifié et activé, désigné sous le terme d'*entité topicale* ou *hypertopique* (cf. I.3.2), ainsi que les procédures nécessaires à rendre ce dernier plus ou moins saillant ou à le récupérer en cas de rupture.

¹⁵⁸ Cela prouve à quel point tout élément perceptible peut prendre un caractère notoire pour la construction de sens. En conséquence, la vérification de tout document iconographique est importante avant son usage didactique.

De l'analyse de la structure conceptuelle, en passant ensuite par l'analyse hiérarchique du discours (ici narratif et argumentatif), où la problématique de la cohérence relationnelle sera en partie abordée, nous aboutirons à la structure syntaxique pour laquelle les études sur les structures clivées et segmentées, fréquentes en français oral, seront des aides utiles pour l'identification du marquage des topiques. Les résultats de l'analyse cotextuelle de ces structures syntaxiques du français oral ont montré que le marquage des points d'ancrage se manifeste le plus souvent à l'aide d'éléments lexicaux, tels que les anaphores *il, elle, le...* ou les démonstratifs, parmi lesquels l'élément pertinent *ça*, ou encore les syntagmes nominaux indéfinis, définis ou démonstratifs (Grobet 2002).

II.1.1.c Difficultés relatives à la transcription

La question est de savoir si les réflexions concernant le choix d'une convention de transcription doivent être conditionnées par l'objectif défini par les axes de recherches ou, au contraire, validées *a priori*.

À notre connaissance, il n'existe pas encore en France de vastes corpus conçus à partir de la langue orale¹⁵⁹ dans lesquels seraient rassemblés divers échantillonnages de différents genres discursifs représentant des entretiens privés, journalistiques, politiques, scientifiques, commerciaux, etc..

On peut convenir que les études toutefois des corpus importants en français oral ont été rassemblées dans le cadre des projets du GARS¹⁶⁰, à partir de 1975 ou de ceux d'ELILAP ou LANCOM¹⁶¹, à partir de années 80.

En comparant les deux études, certains points restent discutables, en l'occurrence au niveau de la segmentation de l'énoncé. Faut-il segmenter en fonction des pauses perçues dans le flux de la parole ou plutôt selon de critères morpho-syntaxiques ? Si on opte, à partir d'une certaine logique pour la première suggestion, comment interpréter le texte transcrit, aligné avec sa courbe mélodique en langue étrangère, car les logiciels conçus en ce sens, grâce aux progrès technologiques des dernières années, ont été élaborés sur des phénomènes de

¹⁵⁹ En revanche, la constitution de corpus pour le français écrit a commencé assez tôt. Parmi les plus connus, on peut citer le *Trésor de la Langue Française* (T.L.F.). (Cf. http://febcm.club.fr/systemes_ord/g6005.htm pour une description détaillée de son historique) ou le dictionnaire étymologique français de von Wartburg, W. (1948, 1^{ère} édition) *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (F.E.W) (Cf. à ce sujet <http://www.maezoe.com/cebr-feu.htm> ou http://www.forschungsdb.unibas.ch/projectDetailsShort.cfm?project_id=481).

¹⁶⁰ Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe (GARS) de l'Université de Provence.

¹⁶¹ Cf. <http://bach.arts.kuleuven.be/elicop/accessibilite.html>.

performance de natifs. Certes, il serait également intéressant de comparer certaines ambiguïtés grammaticales ou des phénomènes typiques de l'oral, tels que les hésitations, les répétitions et autres en s'appuyant sur les apports de la psycholinguistique¹⁶². Ces études restent néanmoins des objectifs à long terme et nécessitent le croisement des résultats d'expérimentations transdisciplinaires en sciences du langage (didactique, psycholinguistique, linguistique du corpus, etc.)

Quoique de nombreux problèmes perdurent lors de la transcription, notamment concernant la segmentation, nous avons opté au début de ces travaux, et en nous inspirant de la convention de transcription exposée dans l'ouvrage de Grobet (2002), pour la division du discours par rapport à des indices de contextualisation prosodiques, syntaxiques ainsi qu'à des marqueurs lexicaux, par exemple certains connecteurs. Un intonème conclusif ou continuatif (Rossi, 1985) signifierait la fin d'une structure syntaxique. En revanche, le début d'une structure syntaxique peut être marqué, du point de vue prosodique, par une pause ou une accélération du débit et, du point de vue lexical, par un connecteur (*mais, et alors*) ou d'autres éléments de régulation (*euh, oui mais*) (Morel & Danon-Boileau 1998, p. 94). Les tours de parole ont été par ailleurs pris en compte dans la transcription de la partie "échanges interactifs" de la séance.

Pour illustrer cela, la figure 2.1 montre un discours segmenté par rapport à des pauses perçues. Un trait oblique / désigne une pause très courte, tandis que deux traits // correspondent à une pause plus longue.

En revanche, la segmentation de la figure 2.2¹⁶³ s'appuie sur la conception décrite auparavant. Les éléments en gras représentent les traces possibles de points d'ancrage pouvant être qualifiés de topiques.

1Ka : je m'appelle Ka / je suis Brésilienne\\

euh / ce que je vois / dans cette BD / sont / deux messieurs \\ un serveur et un monsieur qui / qui est assis pour manger / dans un supposé restaurant // euh / il est bien servi = il mange // ensuite / euh .. le serveur le présente l'addition / et / il va jusqu'à la caisse / pour payer cette addition \ et là il cherche / il fouille dans sa poche / pour chercher l'argent \ et ensuite \ on voit qu'il / il enlève les poches / il montre qu'il n'a pas d'argent \\ et / et on voit le / le / le serveur qui le / le montre l'addition / il doit lui demander euh = comment il va faire / pour payer cette addition \\ voilà / et ça / ça suit comme ça l'histoire \\

¹⁶² On peut citer comme exemple Levelt, W. (1983) : « Monitoring and self-repair in speech », *Cognition* 14, p 41-104.

¹⁶³ Cf. en annexe 2 les conventions de transcription.

Figure 2.1: Exemple de transcription : segmentation par pauses

- 1Ka :
1. je m'appelle Ka /
 2. je suis Brésilienne\\
 3. euh / **ce** que je vois / dans cette BD
 4. / sont / **deux messieurs** \\ **un serveur et un monsieur**
 5. **qui** / **qui** est assis pour manger / dans un supposé restaurant //
 6. euh / **il** est bien servi =
 7. **il** mange //
 8. ensuite / euh .. **le serveur le** présente l'addition /
 9. et / **il** va jusqu'à la caisse / pour payer **cette** addition \
 10. et là **il** cherche /
 11. **il** fouille dans **sa** poche / pour chercher l'argent \
 12. et ensuite \ on voit **qu'il** / **il** enlève les poches /
 13. **il** montre **qu'il** n'a pas d'argent \\
 14. et / et on voit **le** / **le** / **le serveur**
 15. **qui le** / **le** montre l'**addition** /
 16. **il** doit **lui** demander euh = comment **il** va faire / pour payer **cette** addition
 17. \ voilà / et **ça** / **ça** suit comme **ça l'histoire** \\

Figure 2.2: Exemple de transcription : segmentation suivant des indices prosodiques, syntaxiques et lexicaux

Il apparaît aussi que les limites actuelles au niveau des moyens techniques nous conduisent à délaissier l'étude de la prosodie, même si on reconnaît son rôle pertinent dans l'analyse du discours oral. Or, nous verrons dans le chapitre suivant que la prosodie influe sur les structures syntaxiques marquées. Mais sa valeur reste relative dans nos travaux, dans la mesure où l'absence de congruence entre prosodie et limitation de l'acte (Grobet, 2002, p. 81) ne pourrait qu'entraîner à tirer la même conclusion au sujet du topique et de l'intonation.

Il convient en outre de préciser que d'autres formes de segmentations sont possibles (Roulet 1999b et 1999c). D'ailleurs, les analyses de la structure hiérarchique-relationnelle (figure 2.3) ainsi que celle de la structure conceptuelle exposées dans cette partie (figure 2.4) tendent à le confirmer.

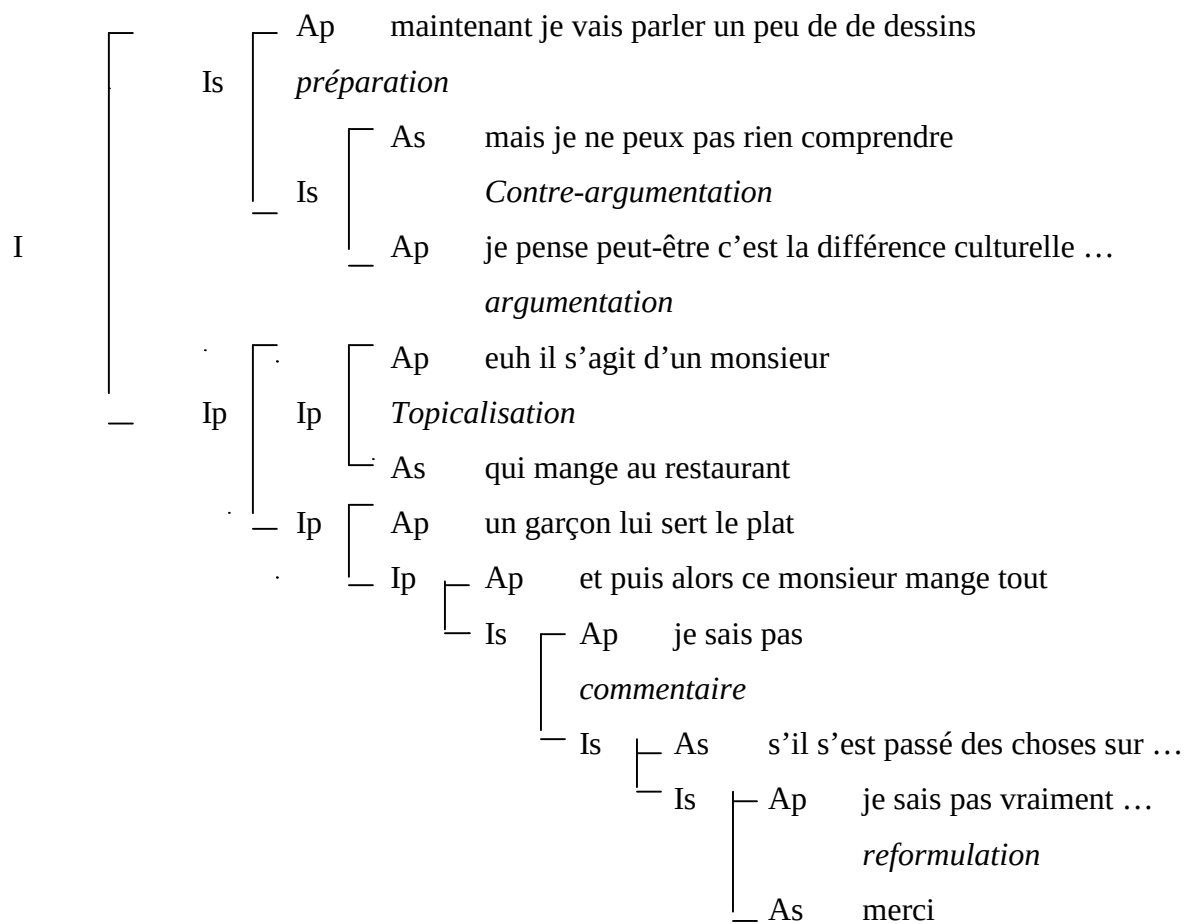


Figure 2.3 : Exemple de transcription : structure hiérarchique (1Mar)

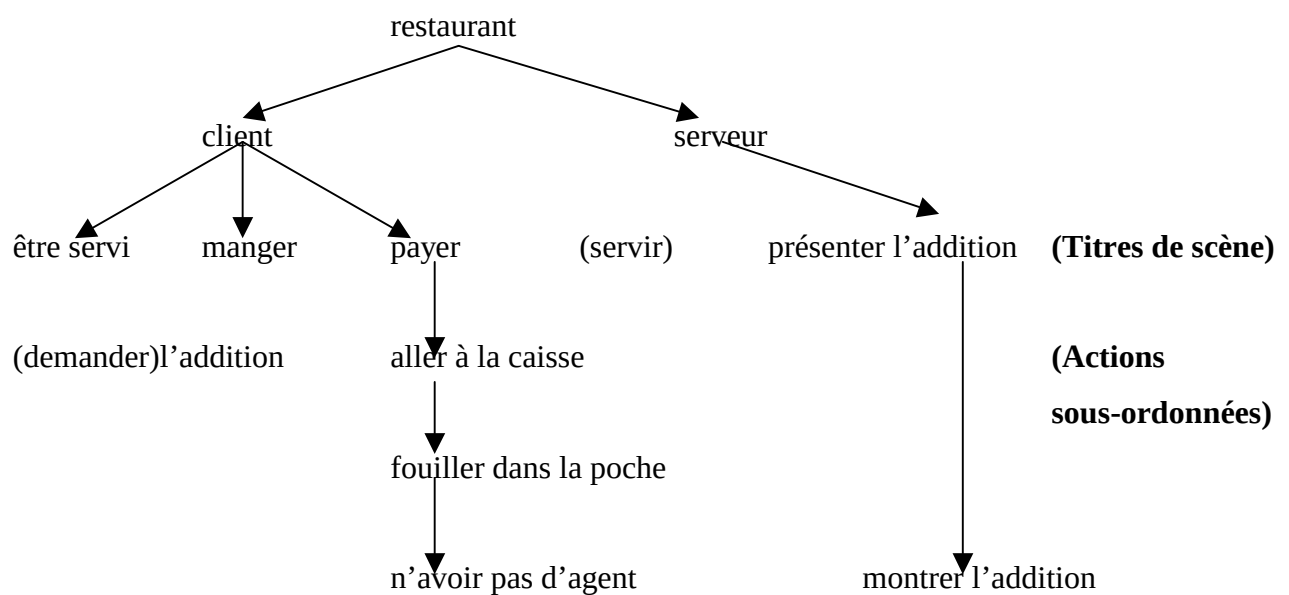


Figure 2.4 : Exemple de transcription : structure conceptuelle (1Ka)

A partir de ces quatre figures représentant le même élément de corpus, se dégage le caractère heuristique de la démarche à entreprendre et le constat que ces schématisations ne sont pas à considérer comme des finalités. Cependant, elles nous serviront non seulement à comprendre la complexité du discours, mais également à choisir une méthodologie à suivre en matière d'identification et d'évaluation de la notion de cohérence, à l'instar de l'approche modulaire qui a été empruntée à l'école de Genève (Roulet 1999c). A ce propos, les figures 2.3 et 2.4 prouvent, par le couplage de l'organisation informationnelle avec d'autres formes de structures discursives, qu'il faudrait dépasser une simple interprétation linéaire des relations de discours.

II.1.2 Méthodologie : analyse qualitative

Il convient de préciser encore une fois que les hypothèses avancées dans les travaux de la présente recherche ne pourront totalement être validées que lorsqu'elles seront exploitées dans un grand corpus, contenant un grand nombre de genres discursifs incluant eux-mêmes toutes leurs variations possibles. Pour le comprendre et sans sortir du cadre du script de « restaurant », il serait intéressant de proposer, par exemple, les mêmes tâches à deux apprenants de français langue étrangère, l'un travaillant dans un milieu ouvrier et l'autre dans des affaires commerciales. Il est probable qu'il en ressorte le même schéma cognitif sous-jacent et que les variations se distinguent en fonction du degré de granularité, c'est-à-dire de la capacité de l'apprenant à organiser son discours au-delà des limites des scènes dites de base (figure 2.4).

Naturellement, ce qui nous intéresse dans ce cas, c'est de pouvoir en extraire les informations guidant la gestion du choix des éléments assurant la cohérence, qui marqueraient éventuellement par ailleurs certaines difficultés liées à l'acquisition de certains systèmes.

Nous avons maintes fois expliqué l'ambiguïté causée par une simple analyse microsyntactique, du fait de la nature cognitive que revêtent les expressions référentielles. Ces dernières ne désignent pas en elles-mêmes le référent, mais fournissent plutôt des

informations essentielles afin d'indiquer quel référent chercher et comment le récupérer grâce aux indications sur son accessibilité et son degré d'état d'activation. Il est ainsi évident que le choix effectué quant à l'usage d'un SN défini ou indéfini, d'un pronom n'est pas arbitraire mais plutôt déterminant pour formuler telle ou telle hypothèse sur l'attention communicative du locuteur et sur sa manière de structurer l'information.

À ce choix lexical s'ajoutent d'autres facteurs dont les plus pertinents sont d'ordre prosodiques, syntaxiques, voire interactionnels. Une approche interactionniste, d'après nous, ouvre vers d'autres perspectives, dans lesquelles interviennent d'autres facteurs, tels que la gestion des tours de parole, les positionnements de chaque acteur à travers des marques linguistiques¹⁶⁴ et extra-linguistiques¹⁶⁵.

Les travaux de Pekarek Doehler (2001) ont démontré le rôle de la dislocation à gauche dans la gestion du topique. Or, il est pour nous actuellement difficile de suivre cette tendance, ce qui tient, entre autres, à la non clarification d'une définition univoque du topique. Cependant, la question d'un éventuel élargissement du champ d'investigation pour l'identification des topiques, au sens de Berrendonner, à partir du couplage des informations linguistiques, hiérarchiques-relationnelles, conceptuelles ainsi qu'interactionnelles, devrait ne pas se poser. Mais comme le style de corpus analysé en premier se présente sous une forme narrative, nous n'aborderons la partie concernant les fonctions interactives des différentes structures que dans la troisième partie de cette thèse.

L'objectif étant de prouver, à travers l'identification des topiques, l'influence probable de la structure conceptuelle sur la structure syntaxique, le travail consiste à analyser le discours par une approche modulaire. Nous débuterons par la recherche des traces linguistiques éventuelles en surface, lexicales et syntaxiques, ce qui est la démarche la plus évidente pour un évaluateur en langue. Comme il a été déjà évoqué dans I.5.1.b, le topique ne laisse pas obligatoirement de trace, ce qui rend d'autres informations, issues du cotexte et du contexte, indispensables pour son identification. De plus, il faudrait, pour les structures syntaxiques plus complexes, les rechercher dans les organisations hiérarchiques-relationnelles.

L'une des fonctions principales du topique est de garantir la continuité et la progression informationnelles, ce qui donne un caractère dynamique au discours. En revanche, il peut engendrer également un phénomène de rupture. Dans les deux cas de figure, l'identification

¹⁶⁴ Pekarek Doehler, S. (Nov. 2001) : « Dislocation à gauche et organisation interactionnelle », dans *Marges Linguistiques* 2, p.177-194.

¹⁶⁵ L'occupation de l'espace est un exemple où le rôle social est un des facteurs principaux : le chef et l'ouvrier, le médecin et le patient .

d'un hypertopique est primordiale, puisque c'est celui-ci qui maintient le fil conducteur de la pensée des interlocuteurs.

Par conséquent, pourrait-on en déduire que les sources de certains malentendus dans une communication verbale en français langue étrangère proviendraient plus précisément de l'origine cognitive ou culturelle, c'est-à-dire ne serait pas exclusivement linguistique ? On peut penser notamment à la distinction entre les notions de défini / indéfini ou entre anaphoriques et déictiques. Pourtant, il faut, à l'instar de Reboul & Moeschler, convenir que :

« [...] ce ne sont pas les expressions elles-mêmes qui sont déictiques ou anaphoriques, mais bel et bien l'usage qu'on en fait [...] Quel sens y a-t-il à parler encore d'emploi anaphorique dans la mesure où la plupart des emplois d'expressions référentielles imposent le recours au cotexte linguistique, si ce n'est au contexte extralinguistique ? » (Reboul & Moeschler 1998, p. 173)

Parmi les démarches à entreprendre, il serait donc pertinent de définir les critères déterminant la relation entre anaphore et expression référentielle, puis entre topique et expression référentielle.

Il est aussi possible d'aborder la problématique de manière inverse : l'intériorisation des marques lexicales du français caractérisant ces notions influencerait-elle la pensée de l'apprenant tout en l'orientant vers une voie qui peut le conduire à l'acquisition d'une compétence interculturelle ?

II.1.3 Exploitation du corpus par une méthode manuelle

Même si les techniques utilisées dans l'analyse de discours ont beaucoup évolué ces dernières années grâce, entre autres, aux travaux de recherche en linguistique de corpus, en informatique ou en sciences cognitives, c'est la méthode manuelle qui a été appliquée dans le présent travail. Les raisons en sont multiples, parmi lesquelles le fait que la plupart des logiciels ne sont pas encore accessibles au grand public¹⁶⁶ ou que, dans le cas contraire, ils restent destinés davantage à l'analyse de grand corpus. Par ailleurs, l'interprétation au niveau

¹⁶⁶ L'usage interne des logiciels conçus dans les laboratoires s'explique par le fait qu'ils doivent être testés, corrigés et validés suivant des cahiers de charge stricts.

macrostructurel reste encore un domaine complexe associée davantage à la méthode manuelle.

Dans un premier temps, cette approche reste une démarche signifiante, dans la mesure où, en l'état actuel des recherches, de nombreuses questions en matière d'analyse de discours ne sont pas résolues, particulièrement au sujet de la notion de cohérence.

Notre recherche est à comprendre comme un projet « pilote », l'extension des paramètres utilisés pour l'identification des topiques dans différentes situations langagières sera par la suite indispensable. Il serait alors souhaitable de travailler avec un ou des logiciels de traitement automatique des langues (TAL). En effet, leur usage faciliterait l'analyse fine des données au niveau microstructure et résoudrait le problème de surcharge cognitive de l'évaluateur, évoqué en I.1.4.a, afin d'éviter que ce dernier sélectionne de manière arbitraire des informations qui lui semblent, à lui seul, être pertinentes.

En admettant, dans cette perspective, que c'est la structure conceptuelle qui influence la structure syntaxique, on accepterait plus facilement l'idée que le traitement cognitif des matériaux suit une démarche descendante. Cela se justifierait également par la difficulté parfois d'arriver à des automatismes dans la langue cible pour certaines structures de bas niveau.

Toutefois, pour des raisons méthodologiques, la démarche suggérée dans ces études sera plutôt inverse, c'est-à-dire ascendante. L'explication tient à la manière d'aborder la combinaison des analyses holistique et analytique (I.1.4.a), et du fait que réaliser une analyse fine des données au niveau micro-syntaxique est un préalable à toute interprétation du discours dans le cadre de l'évaluation de la cohérence du discours.

D'ailleurs, la tendance est de rechercher en premier des traces en surface, ce qui a été manifestement souligné au niveau A1 et A2 dans la grille de l'évaluation de l'oral du CECRL, et a fait l'objet d'une présentation détaillée dans la première partie :

A1 « Peut relier des mots ou groupes de mots avec des connecteurs très élémentaires tels que « et » ou « alors » . »

A2 « Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels « et », « mais » et « parce que ». »

C'est l'interprétation de B1 et B2 qui suscite le plus d'interrogations par rapport à une mise en application. Manifestement, les descripteurs révèlent plus explicitement la prise en compte de paramètres pragmatiques.

B1 « Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en une suite linéaire de points qui s'enchaînent. »

B2 « Peut utiliser un nombre limité d'articulateurs pour lier ses phrases en un discours clair et cohérent, bien qu'il puisse y avoir quelques « sauts » dans une longue intervention. »

La problématique se situe au niveau de la réflexion sur ces instructions concernant *une suite linéaire de points qui s'enchaînent*, ou bien au sujet de ces *quelques « sauts » dans une longue intervention*. Comment les appliquer et les interpréter sans une conduite méthodologique précise, et surtout dans des faits sans traces obligatoires en surface, tels que les topiques identifiés pourtant comme points d'ancrage immédiats dans la mémoire discursive mutuelle ? En outre, que peuvent signifier exactement ces *points* ? Equivalent-ils aux points d'ancrage ?

L'enjeu n'est donc pas de se contenter, en apparence, d'un comptage ou d'une simple analyse qualitative à la surface de ces articulateurs. Nous réitérons l'idée que leur interprétation relève également d'une autre dimension, celle de la macrostructure, liée directement aux systèmes hiérarchique et référentiel¹⁶⁷ du discours, en l'occurrence à l'identification des éléments évoqués dans la littérature (Brown & Yule 1983; Givón 1983) comme étant les “fils conducteurs”, les “leitmotiv”, les “à propos de”, et que nous appellerons dans ces travaux *les topiques*.

Voilà pourquoi nous suggérons de trouver quelques réponses à ces questions dans une démarche méthodologique menant à l'identification des topiques. Pour notre analyse, nous avançons l'hypothèse que ces *points* équivalent aux points d'ancrage d'arrière-fond ou immédiats cités par Grobet (2002). Ils font partie de l'organisation informationnelle, et l'objectif de la présente étude est de pouvoir les repérer. En conséquence, nous commencerons par une approche linguistique visant à dégager les critères principaux d'identification des traces lexicales et syntaxiques des topiques.

¹⁶⁷ La structure conceptuelle fait partie du module référentiel (Roulet (1999b, p. 33).

Ensuite, comme l'ampleur de cette organisation informationnelle dépasse l'énoncé, et puisque les marques contiennent des paramètres qui assurent l'établissement de la continuité, de la progression, voire de la rupture de la chaîne des informations du discours, il faut la coupler avec la structure hiérarchique, pour obtenir les résultats quant à ces types d'enchaînement faisant partie de l'organisation topicale. Mais auparavant, Il est nécessaire de décrire le concept de structure hiérarchique, selon le modèle genevois (Roulet 1999b, 1999c). Son étude permet non seulement de dégager l'architecture du discours à travers les valeurs de dépendance, d'interdépendance et d'indépendance entre les énoncés, mais également de définir les relations les liant, à partir des « propos » ou « objets de discours » activés successivement dans les actes.

Le couplage entre structure hiérarchique et organisation informationnelle est un procédé possible pour mener à l'identification du topique, avec ou sans trace linguistique, lexicale ou syntaxique.

En principe, les marques lexicales et syntaxiques des topiques reflètent une continuité linéaire des informations, car le « propos » activé dans un acte se fixe sur un point d'ancrage situé au niveau du cotexte précédent. En l'absence de traces, une continuité peut s'établir de manière linéaire ou bien hiérarchique, selon la proximité hiérarchique des constituants du discours (actes, interventions).

Outre ce procédé, un autre apparaît plus pertinent, car il permettra de valider l'hypothèse avancée selon laquelle la structure conceptuelle influence la structure syntaxique. Il sera réalisé à partir du couplage entre organisation informationnelle et structure conceptuelle, d'où sera dégagée la notion d'hypertopique.

En suivant cette démarche, nous pensons répondre, partiellement, aux exigences afférentes à l'évaluation de la cohérence du discours, en mettant en évidence le point d'ancrage comme critère commun aux trois composantes de la compétence de communication, notamment linguistique, sociolinguistique et pragmatique.

II.2 APPROCHE LINGUISTIQUE

II.2.1 *Critères d'analyse*

Si nous reprenons, comme point de départ de l'analyse, les *méta-règles de cohérence* de Charolles (1995), mentionnées dans la première partie de cette thèse :

- une opération *d'anaphorisation* pouvant renvoyer à un référent issu du cotexte ou du contexte .

- une opération de *continuité thématique* s'inscrivant dans une relation « d'à propos de » en tant qu'objet principal, leitmotiv du discours,

il est intéressant de préciser encore une fois que la perspective adoptée s'inspire d'une approche cognitive. La recherche vise donc à trouver des procédés dans la mise en application de ces opérations *d'anaphorisation* et de *continuité thématique*, puisque c'est sur ces procédés que se fondent les critères de distribution des expressions référentielles.

Il convient également de noter la nature de ces opérations qui renvoient à des entités relationnelles marquées, du point de vue lexical, par des expressions référentielles, en l'occurrence des syntagmes nominaux ou des pronoms.

II.2.1.a L'anaphorisation

Dans ce cadre, cette opération vue sous l'angle cognitif est un procédé utilisé pour mettre en relation un terme anaphorique, à l'instar des SN définis et démonstratifs ou pronoms personnels et démonstratifs, et un référent introduit en mémoire discursive (Berrendonner 1983, 1990).

- (2.1) 2Hs :
1. je m'appelles Hs /
 2. je suis Taiwanaise //
 3. alors / je vais vous raconter l'histoire de / ces dessins /
 4. alors il y a un monsieur /
 5. **qui** est gros et chauve //
 6. **il** est allé dans un restaurant
 7. et / **il** a commandé beaucoup de choses //

- (2.2) 1Na :
1. je_m'appelle Na /
 2. je suis Jordanien //
 3. à mon avis / la scène se passe dans un restaurant //
 4. il s'agit euh d'un vieux / d'un vieux homme /
 5. **qui** est allé / manger dans un restaurant //
 6. **il** est entré dans le restaurant /
 7. euh . **il** était bien servi par le serveur /
 8. **il** a demandé beaucoup de choses à manger /
 9. **il** a mangé tout //
 10. même / même **il** a vidé les assiettes et tout ça //

Les deux exemples nous montrent l'introduction d'un référent dans la mémoire discursive mutuelle à l'aide d'un SN indéfini *un monsieur / un vieux monsieur* qui, selon le principe PSRR de Lambrecht (1994, p. 185), ne peut pas encore fonctionner comme le topique de cet acte. Les informations concernant ce même référent seront reprises et transmises par *qui* et surtout par *il* au niveau du discours. Fonctionnant à ce moment-là seulement comme point d'ancrage, ce pronom renvoyant au référent « client » semble assurer ainsi la continuité informationnelle de cet extrait. Cependant, cette opération ne nous donne pas d'informations suffisantes sur le degré de saillance de son référent nous permettant d'attribuer ou non à ce dernier le statut de topique, en d'autres mots, reconnaître si c'est un point d'ancrage immédiat ou d'arrière fond.

II.2.1.b La continuité informationnelle

Pour ce faire, d'autres critères, parmi lesquels *l'accessibilité, l'identifiabilité et l'activation*, doivent être mobilisés. Leurs caractéristiques ont été largement développées dans I.4.4.b, et il est important de souligner que ces critères sont utilisés pour évaluer les relations qui existent entre les expressions référentielles et l'organisation informationnelle.

- (2.3) 1Mar 5. euh / il / il s'agit d'**un monsieur** /
 6. **qui** . mange au restaurant //
 7. un garçon **lui** sert / le plat \\
 8. et puis / alors / **ce monsieur** mange tout \
 9. je sais pas si / il s'est passé des choses / sur / l'addition ou quoi

Dans cet exemple, le référent « client », introduit tout d'abord par un SN indéfini, est repris par le pronom relatif *qui*, puis par un pronom non accentué *lui*, puis ensuite par un SN démonstratif *ce monsieur*. Selon l'échelle d'accessibilité de Ariel (1991, p. 449), le pronom *lui* marquerait une plus forte accessibilité que le SN démonstratif *ce monsieur*, de par sa valeur peu informative, peu rigide et fortement atténuée (Ariel 1991, p. 451).

Bien que pertinent, ce critère ne suffit pas à déterminer le degré de saillance d'un référent (Kleiber 1990a ; Chafe 1994 ; Lambrecht 1994 ; Grobet, 2002). Si *lui* dans l'acte précédent est déjà fortement accessible, il n'est pas obligatoire de le reprendre après par un SN démonstratif, mais plutôt par un pronom comme *il* qui porte la même valeur informative que *lui*.

Par voie de conséquence, connaître l'objectif attentionnel de l'apprenant Mar, c'est trouver la raison de l'usage du SN démonstratif *ce monsieur* à la place de *il*. Pour y répondre, nous nous appuyerons sur les critères présentés par Chafe (1994) et Lambrecht (1994), qui caractérisent les notions *d'identifiabilité* et *d'activation*.

Rappelons que le pronom *lui* et le SN démonstratif *ce monsieur* renvoient au même référent qui est identifiable puisqu'il est supposé être connu par les interlocuteurs. Cette identification a été déclenchée au moment de l'introduction du référent dans la mémoire discursive grâce à l'ensemble des

« [...] savoirs encyclopédiques et culturels utilisés par les interactants comme axiomes dans leurs activités inférentielles et il est alimenté en permanence par la perception des évidences situationnelles, ainsi que les énonciations successives qui constituent le discours. » (Roulet 1999b, p. 57)

La prise en compte du vécu et de l'expérience individuels est un des points signifiant ce critère. Ce facteur semble essentiel pour différencier un SN défini d'un SN indéfini. Dans l'exemple (2.3), le référent ne peut pas être encore identifié au niveau de l'acte où le SN indéfini *un monsieur* est formulé, par le fait qu'il est à ce moment-là introduit en mémoire discursive.

En revanche, *lui* et *ce monsieur* sont aussi bien accessibles qu'identifiables. En quoi peut-on alors les différencier ?

- (2.4) 1Na 12. **le serveur** / **lui** montre / l'addition bien la facture //
13. et **le vieux monsieur** est allé payer / la facture /
14. **il** a payé la facture / à mon avis //
15. mais / **le serveur**
16. **il** demande el pourquoi //
17. et **le vieux monsieur lui** a dit / non je n'ai pas d'argent \\\

On retrouve un cas similaire dans l'exemple (2.4), mais cette fois, il s'agit des pronoms *lui* et *il*. Il en est de même pour le SN défini *le vieux monsieur*, et dans les actes 15 et 16, pour *le serveur* et *il*. Chafe (1994) et Lambrecht (1994) s'appuient sur la notion d'*activation* pour les distinguer. D'après Grobet (2002, p. 135),

« [...] les référents identifiables se caractérisent en outre par un certain état d'activation, qui correspond au statut supposé des référents dans la conscience de l'interlocuteur (Lambrecht

1994 : 92). Cet état d'activation se manifeste linguistiquement avant tout au niveau de la morphologie (choix des expressions référentielles) et de la prosodie [...] »

Tout suggère une simplification de l'analyse, mais Lambrecht (1994, p. 79) a mis l'accent sur l'absence de correspondance entre le critère d'*identifiabilité* et les expressions référentielles de la définitude.

- (2.5) 4Na : 23. **un monsieur** comme ça //
24. à mon avis / **il** a l'air **un monsieur** très riche /
- 6Ka : 26. mais où est le chèque /
- 5Na : 25. très riche //
- 6Ho : 32. voilà / très riche / avec une cravate /
- 6Na : 26. très/ très très riche ouais //
- 7Ka : 27. mais / ça veut rien dire (rire) //
- 7Na : 27. mais / **un monsieur** comme ça / va pas / dans un restaurant sans payer /

Cet exemple est un extrait de la deuxième partie de la séance d'enregistrement contenant des échanges interactifs entre les intervenants, en réaction à la situation critique vécue par le protagoniste de l'histoire. Il est évident que celui-ci a été identifié par tous, pourtant Na utilise à chaque fois un SN indéfini pour le marquer. Violait-il la règle ou non ? On peut admettre l'hypothèse de Lambrecht mentionnée ci-dessus au sujet de l'absence de congruence entre le concept d'identifiabilité et les expressions référentielles caractérisant la définitude. Selon Lambrecht, les spécificités des variations dépendent de chaque langue qui possède son propre système déterminant le défini et l'indéfini.

A l'exemple du français, on peut remarquer que l'usage par Na dans (2.5) des SN indéfinis dans ce contexte ne transgresse nullement la règle, puisque l'*identification* englobe, entre autres, une opération de sous-catégorisation impliquant d'autres paramètres, tels que le générique et le spécifique. La question est de savoir si ce référent *un monsieur* est classifié dans la catégorie générique ou spécifique. Si l'on admet l'hypothèse de Lambrecht (1994, p. 82) que tout référent générique, même marqué par un SN indéfini, est obligatoirement identifiable, pourquoi l'apprenant Ka, en disant *mais ça veut rien dire*, n'arrive-t-il pas à comprendre, ce que Na sous-entend par le fait qu'il n'est pas possible qu'*un monsieur très riche, avec une cravate*, mange dans un restaurant sans payer ? L'hypothèse de Lambrecht paraît ainsi problématique dès que l'interprétation du référent ne renvoie pas à un savoir commun partagé (Grobet 2002, p. 135).

En ce qui concerne le troisième critère d'*activation*, les conceptions de Chafe (1994, p. 76) et de Lambrecht (1994, p. 107) sur ce sujet peuvent être visualisées à l'aide des schémas suivants :

		accessible	actif
SN accentué		+	–
Pronom accentué		+	–
Pronom non accentué	+		+
Ellipse		+	+
SN non accentué		+	+

Figure 2.5 : Notion d'activation définie par Chafe

		accessible	actif
SN accentué		+	+ ou –
Pronom accentué		+	+ ou –
Pronom non accentué	+		+
Ellipse		+	+
SN non accentué		+	+

Figure 2.6 : Notion d'activation définie par Lambrecht

Chafe et Lambrecht admettent ensemble l'idée que tous les éléments, sans distinction de leurs caractéristiques morphologiques et prosodiques, renvoient à des référents accessibles. Par analogie avec l'échelle d'Ariel (1991, p. 441), les référents marqués par des éléments non accentués portent un plus haut degré d'accessibilité que les autres, ce qui permet de dire qu'ils ont été activés précédemment.

C'est à propos des éléments accentués que diffèrent les conceptions entre Chafe et Lambrecht. Pour Chafe, ils renvoient généralement à des référents inactifs. Quant à Lambrecht, il pense qu'il est parfois difficile de reconnaître l'état d'activation d'un élément accentué, ce qui fait que le recours à d'autres paramètres, tels que le contexte, est indispensable pour le déterminer.

- (2.6) 1Na 3. à mon avis / la scène se passe dans un restaurant //
4. il s'agit euh **d'un vieux / d'un vieux homme** /
5. **qui** est allé / manger dans un restaurant //
6. **il** est entré dans le restaurant /

7. euh . **il** était bien servi par **le serveur** /
8. **il** a demandé beaucoup de choses à manger/
9. **il** a mangé tout //
10. même / même **il** a vidé les assiettes et tout ça //

À titre d'exemple, le *il* des actes 6 et 7 renvoie à un référent identifié, accessible et activé dans l'acte 4 par *un vieux monsieur*. Les pronoms *il* présentés dans les actes 6 et 7 portent des caractéristiques similaires. En revanche, la question se pose pour *le serveur*. En fait, ce dernier renvoie à un référent accessible mais qui vient d'être identifié et activé seulement dans ce même acte. On peut supposer que cette interprétation a été déduite à partir du contexte, puisque ce référent n'a été évoqué nulle part auparavant. Il serait ici difficile de ne pas croire à l'usage de l'intuition. Or, la manière de la rendre plus fiable est de l'inclure dans une opération de catégorisation en générique ou spécifique. En admettant, par notre savoir commun, la présence d'*un serveur* dans un restaurant, il est évident que le statut générique est plus compatible avec ce contexte, parce qu'il engendre un coût cognitif moindre par sa récupération en tant qu'anaphore associative présente en mémoire discursive. Par conséquent, nous nous associons à l'idée de Lambrecht que tout élément générique est obligatoirement identifiable par les interlocuteurs qui, toutefois, feront reposer leur interprétation sur un ensemble de prototypes le caractérisant et issus de savoirs encyclopédiques et culturels communs. La place charnière de la compétence socioculturelle se voit encore une fois validée.

En résumé, afin de comprendre le choix des expressions référentielles, il faut recourir à des critères déterminant la continuité informationnelle : *l'accessibilité*, *l'identification* et *l'activation*. Ces critères d'analyse peuvent aider également à déterminer l'origine du référent, voire du topique. Par ailleurs, il est souhaitable d'analyser *l'identification* et *l'activation* séparément, car il n'existerait pas de correspondance entre la nature de ces critères et les caractéristiques morphologiques et prosodiques des expressions référentielles (Lambrecht 1994), ce qui peut poser parfois des problèmes d'interprétation. Afin de résoudre ces ambiguïtés, non seulement le recours au contexte est important, mais nous verrons par la suite que la prise en compte de l'interface sémantique-pragmatique des expressions référentielles semble également être un facteur pertinent (Grobet 2002, p. 137-142) dans l'identification des points d'ancrage.

II.2.1.c L'interface sémantique-pragmatique

Le contenu sémantique-pragmatique des expressions référentielles mérite d'être analysé, car il a été démontré dans nos réflexions précédentes que les notions d'*accessibilité*, d'*identifiabilité* et d'*activation* ne conduisent pas toujours à des résultats positifs pour identifier les points d'ancrage (Grobet 2002, p. 143-174).

Ce sont les ellipses et expressions non accentuées, pronoms et SN, qui sont désignés, comme on le voit dans les figures (2.5) et (2.6) décrites plus haut dans II.2.1.b, comme points d'ancrage potentiels dans l'organisation informationnelle : ils sont tout à la fois accessibles, identifiables et déjà actifs.

Bien que les ellipses participent à la cohérence, nous ne les traiterons pas dans ces études, parce que c'est un domaine de recherche qui n'a pas été tellement exploité jusqu'à présent. S'agissant des expressions non accentuées, nous aimerions comprendre les raisons de leur utilisation potentielle en tant que point d'ancrage.

Les études de Kleiber (1994a) se sont concentrées particulièrement sur les pronoms, tels que *il* et *ça*, et elles ont conduit à l'extension des critères d'analyse des expressions référentielles pour l'identification du topique par l'addition de deux caractéristiques supplémentaires liées à l'interface sémantique-pragmatique :

- *le contenu descriptif*
- *les instructions référentielles*

En raison de ses

« propriétés identificatoires propres, non réductibles à celles des autres types de marqueurs qui lui sont proches » (Kleiber 1994a, p. 41),

le pronom, à l'exemple de *il*, ne serait pas

« un marqueur référentiel privé de sens et contrôlé par son antécédent. »
(Grobet 2002, p. 143)

Ces *propriétés identificatoires propres* s'inscrivent dans un champ sémantique référentiel qui apparaît être particulièrement tenu pour le cas de *il*, et dont la composition a été définie par le contenu descriptif distinguant le genre et le nombre et par les instructions référentielles qui guideraient la démarche à suivre pour identifier le référent auquel le pronom renvoie.

Reposant sur la notion de *saillance*, cette deuxième propriété semble, à notre avis, correspondre davantage aux caractéristiques du champ pragmatique, à cause de ses objectifs. En effet, ces instructions, que nous détaillerons dans l'étape suivante, équivalent à des informations essentielles aidant, à partir d'opérations cognitives de constitution du contexte, à établir les liens entre la marque linguistique et le référent, ce qui a pour effet de diminuer l'effort de traitement cognitif. De plus, elles répondent ainsi aux exigences requises par le principe de pertinence de Sperber & Wilson (1989, p. 237).

II.2.2 Marques lexicales

L'analyse des expressions référentielles marquant le topique dans le corpus étudié a montré la fréquence élevée des SN définis et du pronom *il*. C'est la raison pour laquelle nous mettrons l'accent sur ces deux éléments sans oublier pour autant *ça* et les SN démonstratifs, à cause de leur implication dans les effets de rupture et de contraste dans l'organisation informationnelle.

	MAR	HS	KA	NA	HO	SU
il (impers.)	2	1	0	1	1	1
il / lui / le elle / lui / la	1(lui)	8	13	10	17	8
ce / ça	2	0	4	1	4	1
SN déf.	5	3	6	13	11	6
SN indéf.	2	2	3	4	3	4
SN dém.	1	1	3	0	0	1
SN poss.¹⁶⁸	0	0	1	0	1	1

Figure 2.7 : Type / Occurrence des expressions référentielles dans la 1^e partie¹⁶⁹

II.2.2.a Les pronoms personnels

Outre les notions d'*accessibilité*, d'*identifiabilité* et d'*activation*, il faut inclure dans l'analyse des expressions référentielles pour l'identification du topique leur valeur sémantico-

¹⁶⁸ Les SN possessifs n'ont pas été pris en compte par Grobet (2002).

¹⁶⁹ Le corpus peut être divisé en trois séquences : la première partie du corpus représente la description des six premières images, la deuxième partie la discussion tournant autour du thème du pourboire et la dernière la description des six autres images.

pragmatique mentionnée déjà auparavant. Pour justifier l'intérêt qu'il y a à intégrer ces critères, nous suivons la démarche adoptée par Grobet (2002, p. 143-174) qui, reprenant les théories de Kleiber (1994a), a étudié, en premier lieu, les propriétés sémantiques attribuables à *il*, à *ça*, aux *SN définis* et aux *SN démonstratifs*, puis, en deuxième lieu, leur trace en tant que point d'ancrage.

Le contenu descriptif

Le premier point repose sur le genre et sur le nombre et permet, d'après Kleiber, à l'expression référentielle à avoir le même genre et le même nombre que son référent.

Le nombre est une propriété intrinsèque de la *représentation mentale* d'un référent, parce que

« l'opposition grammaticale singulier – pluriel correspond à une distinction conceptuelle entre singularité référentielle et pluralité référentielle. » (Kleiber 1994a, p. 70)

Cette théorie rejoint la conception de Reboul & Moeschler (1998, p. 134) évoquée dans I.4.4.a et attribuant à la *représentation mentale* une fonction de point d'ancrage cognitif, et qui présume une correspondance entre une *représentation mentale* et une expression référentielle. Le premier *Il* de l'exemple (2.7), un extrait de la troisième partie, renvoie à un référent singulier *le monsieur*, tandis que *ils* représente un référent pluriel désignant *le monsieur* et *sa femme*.

- (2.7) 14Ho 48. donc / **il** a téléphoné **sa femme** \\
49. **sa femme** tout de suite /
50. **il** a / **il** est venu / pour payer / la / l'argent au garçon \\
51. puis **ils** se sont partis / retournés **chez eux** \\

Aucune difficulté particulière n'affecte cette distinction conceptuelle. Au vu de l'exemple (2.7), elle résiderait plus *a priori* dans celle du genre : une éventuelle difficulté serait à rechercher du côté du genre, car le deuxième *il* de (2.7) n'est pas acceptable, dans la mesure où il renvoie à un référent féminin *sa femme*. On peut remarquer la fréquence de cette problématique en FLE¹⁷⁰, mais également dans l'acquisition d'autres langues étrangères, due

¹⁷⁰ Prodeau, M. & Carlo, C. (2002) : « Le genre et le nombre dans des tâches verbales complexes en français L2 : grammaire et discours » *Marges linguistiques* n°4, http://marg.ling.free.fr/documents/08_ml112002_prodeau_m/08_ml112002_prodeau_m.pdf

à une absence de transfert systématique de catégorisations du genre pour désigner un même référent. Comment faire comprendre à un anglais la raison pour laquelle le référent « the sun » est marqué linguistiquement par un genre masculin « le soleil », et en allemand par un féminin « die Sonne », alors que cela renvoie à une représentation mentale analogue.

De plus, pour Kleiber (1994a), l'extension du pronom *il* va au-delà de cette conception féminin – masculin et semble être beaucoup plus complexe, car elle est liée, d'une part, à une opération de catégorisation entre entités classifiées et non classifiées :

« Qu'il soit au masculin ou au féminin, le pronom a pour propriété sémantique liée au genre de porter sur un référent qui est conçu ou appréhendé comme une entité placée dans une catégorie, c'est-à-dire comme portant d'une manière ou d'une autre un nom » (Kleiber 1994a, p. 74-75),

ce qui en conséquence détermine, d'autre part, une opposition entre référents humains et non humains à travers laquelle *il* réagit avec sensibilité.

Un référent humain est classifié systématiquement, parce que son nom est récupérable. Ainsi, ayant pour référents des noms récupérables, précisément *le monsieur*, *la femme* et *le monsieur et la femme*, les 3 pronoms, deux fois *il* et *ils* de l'exemple (2.7) sont classifiés d'avance.

- (2.8) 1Mar : 8. et puis / alors / **ce monsieur** mange tout \
9. je sais pas s' / **il** s'est passé des choses / sur / l'addition ou quoi

Un référent non humain est non classifié si son nom n'est pas récupérable. C'est le cas de *il* dans l'exemple (2.8).

C'est la forme impersonnelle du pronom *il* non humain et non classifié, comme, par exemple, *il s'agit*, *il s'est passé*, qui paraît être utilisée sans difficulté particulière dans notre corpus. Une raison probable est liée, en comparaison à son opposé humain et classifié, à l'impossibilité de faire la distinction entre les genres masculin et féminin. Privée d'un contenu nominal, la forme impersonnelle est ainsi non référentielle (Grobet 2002, p. 151). L'extension se réduit au nombre et *il* se comporte d'emblée comme membre d'une expression plus ou moins figée. Nous ne tiendrons pas compte de cet usage dans notre analyse, étant donné que ce type de pronom ne joue pas de rôle essentiel dans la continuité et la progression informationnelles.

Quant à l'extension de *il* au genre, on pourrait avancer l'hypothèse que certaines difficultés d'usage seraient liées à un problème mémoriel du fait d'une absence de corrélation directe

entre cette propriété sémantique et la représentation mentale du référent, à laquelle s'ajoute la particularité de chaque langue par rapport aux contraintes engendrées par les phénomènes de distribution des expressions référentielles¹⁷¹. Il faut parfois mettre en oeuvre plusieurs opérations de catégorisation avant d'y parvenir, ce qui provoque un surplus de traitement cognitif pour la récupération du nom. On peut en déduire que cette forme d'organisation structurée, reliant des entités nominales de nature taxonomique, autrement dit déterminée par des relations de catégories en genre et en nombre, participe à la cohérence du discours. Cependant, le nom ou référent, qui peut fonctionner aussi bien comme topique, n'étant pas toujours récupérable au niveau de l'énoncé, il faut par conséquent compléter le contenu descriptif du marque lexical par des instructions opérant au niveau du discours.

Les instructions référentielles

Développé par Kleiber (1999a) et se fondant sur la notion de saillance, ce critère, appliqué non pas au référent, mais à la situation ou au contexte dans lesquels le référent est impliqué, doit répondre aux conditions suivantes afin de pouvoir contribuer à l'identification du référent :

« (i) il faut qu'elle soit manifeste ou saillante, c'est-à-dire disponible ou présente dans le focus d'attention de l'interlocuteur. Elle peut l'être par le contexte antérieur (ou le devenir par le contexte subséquent), ou par une perception directe dans la situation d'énonciation.

(ii) il faut que le référent y soit impliqué comme un actant principal, qu'il y joue un rôle d'un argument.

De (i)-(ii) découle une troisième contrainte :

(iii) il faut que la phrase-hôte qui comporte *il* soit un prolongement de cette structure saillante, sinon le mode de présentation (i)-(ii) du référent choisi se trouve contredit. »

(Kleiber 1994a, p. 82-83).

Reprenons la première partie du discours de Ka pour illustrer ces trois instructions.

- (2.9) 1Ka : 1. je m'appelle Ka /
2. je suis Brésilienne\\
3. euh / ce que je vois / dans cette BD

¹⁷¹ En français, il faut distinguer l'usage des pronoms *il*, *lui* / *ils*, *leur*, *eux*. Cf. Maury, H. (2002) : Acquisition de quelques pronoms en FLE, acquisition et sources de difficultés possibles : les cas de *en* et de *y*, Mémoire de DEA (dir. Jacqueline Feuillet).

4. / sont / **deux messieurs** \ **un serveur et un monsieur**
5. **qui** / **qui** est assis pour manger / dans un supposé restaurant //
6. euh / **il** est bien servi =
7. **il** mange //
8. ensuite / euh .. **le serveur le** présente l'addition /
9. et / **il** va jusqu'à la caisse / pour payer cette addition \
10. et là **il** cherche /
11. **il** fouille dans sa poche / pour chercher l'argent \
12. et ensuite \ on voit **qu'il** / **il** enlève les poches /
13. **il** montre qu'**il** n'a pas d'argent \
14. et / et on voit **le** / **le** / **le serveur**
15. **qui le** / **le** montre l'addition /
16. **il** doit **lui** demander euh = comment **il** va faire / pour payer cette addition
17. \ voilà / et ça / ça suit comme ça l'histoire \

Comment savoir si le référent de *il* est impliquée dans *une situation manifeste ou saillante*¹⁷² ?

Dans l'acte 6, « euh / **il** est bien servi », une simple analyse textuelle ne résout pas le problème de repérage du référent de *il*, car Ka introduit deux référents *un serveur et un monsieur* dans l'acte précédent. Pour ce faire, afin de détecter le référent le plus saillant, la situation et / ou le contexte dans lesquels est présenté le référent doivent être manifestes, ce qui signifie l'existence soit d'un savoir partagé, soit d'une perception directe. Dans l'exemple (2.9), l'identification du référent de *il* s'appuie sur une connaissance commune de la situation de serveur et de client dans un restaurant.

« L'élément décisif ici est que le locuteur et interlocuteur connaissent déjà le référent. La situation réside donc ici dans le passage d'une connaissance commune. »

(Kleiber 1994a, p. 84)

Une conception similaire du référent s'appuyant sur la théorie de Reboul & Moeschler (1998, p. 134) a été développée dans 1.4.4.a. Or, L'interprétation de ce premier principe reste difficile à réaliser, parce qu'elle dépend non seulement des centres d'intérêts, c'est-à-dire de l'attention communicative du locuteur, mais également des connaissances encyclopédiques du locuteur et de l'interlocuteur. Dans le doute, la perception directe peut être également une aide au repérage du référent. Même si le savoir partagé et la perception directe ne sont pas des instructions absolues, l'usage de documents iconographiques dans les classes de langue reste un outil de médiation pertinent pour la réalisation de nombreuses tâches, telles que la construction du contexte, la transmission de la culture ou l'incitation à la production, avec

¹⁷² Le concept de « situation » de Kleiber n'est pas clair, selon Grobet, (2002, p. 145, note 28).

pour l'objectif de faire valoir d'autres aspects, tels que iconiques ou déictiques, qui pourraient bien s'intégrer dans une démarche cognitive reposant sur une structure conceptuelle.

Certes, la résolution de *il* de l'acte 6 peut être prise à partir de la deuxième instruction dont le fondement est purement linguistique, et qui est désignée par le critère de la proximité de l'antécédent et / ou de sa fonction syntaxique. En raison de sa proximité, *qui* serait ainsi l'antécédent de *il*, car, en outre, ils jouissent de la même fonction syntaxique.

« Si *il* montre une préférence pour un antécédent également sujet syntaxique, par exemple c'est parce que la continuité inhérente à la façon de présenter le référent par *il* se traduit bien souvent par une permanence dans la fonction syntaxique, mais sans que cela soit une obligation. »
(Kleiber 1994a, p. 85)

En revanche, Cette instruction est difficilement applicable pour identifier le référent de l'exemple (2.10), où *il* et *le* n'ont pas la même fonction syntaxique.

(2.10) 1Ka 8. ensuite / euh .. **le serveur le** présente l'addition /
 9. et / **il** va jusqu'à la caisse / pour payer cette addition \

La troisième instruction de Kleiber se fonde sur le contenu descriptif de *il*, ce qui en fait un marqueur lexical de continuité dans l'organisation informationnelle.

« En effet, par son contenu descriptif particulièrement ténu, le pronom *il* constitue une marque caractéristique de l'information « déjà connue » ou « porteuse du plus bas degré de dynamisme communicatif » ; pour la même raison, *il* renvoie généralement au topique défini comme « ce dont on parle » ou comme le « point de départ de l'énoncé ». Par conséquent, tout porte à croire que le pronom *il* constitue également, dans le cadre de la présente approche, une marque privilégiée des points d'ancrage, et en particulier, du topique. » (Grobet 2002, p. 143)

Comme le concept du « maintien thématique » n'a pas pu être clairement défini par Kleiber, il suggère une quatrième instruction relevant cette fois de la phrase-hôte du pronom *il* et de la théorie de pertinence pour la résolution de la tâche du choix du référent le plus saillant.

Dans (2.10), le pronom *il* peut renvoyer à *le* si l'on suit le critère de la proximité ou au *serveur* si l'on suit le critère de la fonction syntaxique. Toutefois, grâce à la stratégie d'inférence, le coût cognitif serait moindre avec le choix de l'interprétation ici de *il* = *le* (Kleiber 1994, p. 86, note 41).

En résumé, nous pouvons dire que c'est surtout une démarche cognitive qui conditionne l'identification du référent de *il*. Il faut non seulement tenir compte de sa valeur sémantique-pragmatique, reflétée par le *contenu descriptif* et les *instructions référentielles*, mais également évaluer, avec les paramètres caractérisant *l'accessibilité*, *l'identification* et *l'activation* du référent, les relations établies entre *il* et l'organisation informationnelle du discours.

Ainsi, nous avons pu constater que cette démarche implique la mise en œuvre des trois composantes de la compétence de communication :

la composante linguistique à travers la marque lexicale, avec son contenu descriptif et sa fonction syntaxique,

la composante pragmatique à travers les instructions référentielles

la composante socioculturelle à travers l'interprétation de la situation manifeste dans laquelle est impliqué le référent qui fait le lien entre l'élément linguistique et sa représentation mentale.

Il faut souligner qu'il est difficile de tracer une ligne de démarcation propre à chaque composante, car il existe des interactions entre les différents niveaux, ce qui signifie que les informations circulent de part et d'autre et se nourrissent d'anciennes, de connues et de nouvelles.

Le pronom *il* comme point d'ancrage

Parmi les expressions référentielles, le pronom *il* possède tous les atouts pour marquer un point d'ancrage. La question est de savoir si *il* fonctionne systématiquement comme une trace de point d'ancrage immédiat, à savoir une marque de topique auquel s'enchaîne le propos de l'acte ultérieur. Toutefois, comme Grobet (2002, p. 148), nous réfutons cette thèse. En effet, la fréquence d'occurrence de *il* ne peut pas non plus la justifier. La figure 2.7, présentée en début de ce paragraphe II.2.2, indique une variation de 1 à 17 des nombres d'occurrences de *il* dans le corpus analysé. C'est dans les résultats des études menées au niveau de la structure syntaxique et de la structure hiérarchique, qui seront traitées dans les prochains chapitres, qu'apparaissent vraiment les explications sur cet écart.

Pour revenir à notre sujet, que ce soit le pronom *il* dans le corpus de Ka, ou dans les autres corpus¹⁷³, il est clair que cet élément linguistique contribue au maintien de la continuité

¹⁷³ Cf. Annexe 2.

informationnelle. Cependant, le fait que ce pronom renvoie à un objet de discours dont on parle depuis un moment ne le privilégie pas à avoir le statut de topique. Certes, il s'agit d'une trace d'un référent important, *le monsieur*, qui peut occuper la place d'entité topicale, dans le sens de Brown & Yule (1983), mais qui est renvoyé au fil du discours à l'arrière-fond de la mémoire discursive.

- (2.11) 1Ka 8. ensuite / euh ... **le serveur le** présente l'addition /
 9. et / (à propos de l'addition) **il** va jusqu'à la caisse / pour payer cette addition \

Le topique, c'est-à-dire l'information immédiatement pertinente, de l'acte 8 est marqué par *le serveur*. Il pourrait s'agir d'une transition topicale, voire de paragraphes à cause non seulement du changement de référent par le SN, mais aussi grâce aux indices prosodiques et à la présence de *ensuite* et du régulateur *euh*. Dans l'acte 9, en revanche, le sujet ne peut pas vraiment fonctionner en tant que topique, car le pronom *il* renvoie au référent « monsieur » représenté par le pronom *le* dans l'acte précédent et qui correspond à un point d'ancrage d'arrière-fond. La réactivation de *il* nécessiterait des marquages prosodiques et syntaxiques, à l'exemple de la construction syntaxique suivante :

- (2.12) 1Ka 8. ensuite / euh ... **le serveur le** présente l'addition /
 9. et / **le monsieur il** va jusqu'à la caisse / pour **la** payer \

Par conséquent, dans la version originale (2.11), le topique serait davantage l'information formée par le prédicat « présente l'addition » et qui entretient une relation d'*à propos* avec l'information activée dans l'acte 9, notamment « il va jusqu'à la caisse pour payer cette addition » : *à propos de l'addition que le serveur lui présente, il va à la caisse pour payer cette addition*.

À remarquer que ces prédicats fonctionnent dans l'organisation globale du discours comme des titres de scènes, et se trouvent ainsi au même niveau dans les structures hiérarchique et conceptuelle qui seront abordées plus tard pour lever certaines ambiguïtés dans l'identification du topique. Cela s'inscrit dans une forme de progression à topiques dérivés (Daneš 1974 ; Grobet 2002), dans laquelle l'hypertopique « restaurant » entretient avec eux une relation de partie-tout. Il en résulte que le pronom *il* dans le discours de Ka, mais également des autres participants ne marque pas le topique, mais plutôt un point d'ancrage d'arrière-fond.

Quelle serait donc la différence de fonction entre l'usage du SN défini *l'addition* et du SN démonstratif *cette addition* dans l'exemple (2.11). Avant d'en discuter, il serait nécessaire d'étudier d'abord le cas des pronoms démonstratifs, particulièrement le cas de *ça*, fréquent, en français, dans la langue parlée.

II.2.2.b Les pronoms démonstratifs¹⁷⁴

Dans cette analyse, nous souhaitons suivre la même démarche que pour le pronom *il*. La différence du nombre d'occurrences entre ces deux pronoms est indiquée dans la figure 2.8. Les chiffres en caractères normaux représentent ceux de la première partie de l'enregistrement, tandis que ceux en gras concernent la deuxième partie, dont le style se distingue en plus par sa forme interactive.

On peut constater, dans les deux styles, une apparition moins conséquente des pronoms démonstratifs. De plus, il existe un renversement de fréquence d'occurrence chez les apprenants ayant plus utilisé *ça* et *il* dans leur interaction verbale. Tels sont ainsi les cas de Ka et de Na ; la question est alors de savoir la cause de cette tendance.

	MAR		HS		KA		NA		HO		SU	
il (impers.)	2	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1	1
il / lui / le elle / lui / la	1	4	8	5	13	5	10	4	17	8	8	12
ce / cela / ça	2	1	0	1	4	8	1	9	4	0	1	4
SN déf.	5	3	3	2	6	8	13	5	11	4	6	13
SN indéf.	2	0	2	0	3	1	4	3	3	3	4	5
SN dém.	1	2	1	1	3	0	0	0	0	0	1	0
SN poss.¹⁷⁵	0	0	0	0	1	0	0	2	1	4	1	10

Figure 2.8 : Type / Occurrence des expressions référentielles dans la 1^e partie et 2^e partie

Notre choix pour étudier les deux types de pronoms *ce* et *ça*¹⁷⁶ s'accorde avec leur fréquence dans la langue parlée. A l'exclusion de l'usage impersonnel de *ça*, Grobet (2002, p. 151)

¹⁷⁴ Cf. Corblin (1995) et Maillard (1987), à propos du débat sur la classification de *ce*, *cela* et *ça* parmi les pronoms. Cela concerne aussi *en* et *y* (Maury 2002, mémoire de DEA). Faute de meilleure solution, nous garderons cette désignation : pronom.

¹⁷⁵ Rappelons encore une fois que les SN possessifs n'ont pas été pris en compte par Grobet (2002).

¹⁷⁶ L'apparition restreinte de *cela*, une seule fois dans la deuxième partie de l'enregistrement (5Su, 54), proviendrait de son usage dans un registre différent de *ça* (Grobet 2002, p. 150 ; Maillard 1987, p. 34).

avance l'hypothèse que le contenu sémantique et les instructions référentielles de ce pronom contribuent à son statut de point d'ancrage. L'interrogation est suscitée par le fait, d'un côté, de l'identifier comme point d'ancrage d'arrière-fond ou immédiat et, de l'autre côté, de distinguer la différence d'usage entre *il* et *ça*.

Le contenu descriptif

Kleiber¹⁷⁷ applique, dans le cas de *ça*, la même thèse que *il*, en lui attribuant des marques de genre et de nombre.

(2.13) 1Ho 8 **il** a commandé pas mal de choses / **des fruits** = **des légumes** = **des repas chauds** = **des salades** = **des entrées** = tout **ça**

D'après sa conception, l'extension de *ça* renvoie à une « entité individuelle », mais non à « une pluralité d'individus », ce qui lui donne une valeur de marque du singulier. Par conséquent, l'entité de *ça* dans (2.13) doit être prise dans son ensemble, même si elle renvoie à des antécédents pluriels, constitués par *des fruits*, *des légumes*, *des repas chauds*, *des salades*, *des entrées*.

Sur quel critère est-il possible de se représenter le tout en un ensemble ? En se servant de la marque du genre pour l'élucider, Kleiber (1998b, p. 105) va plus loin dans sa réflexion, afin de justifier cette marque du singulier prêtée à *ça*. Il semblerait que, comme *il*, le contenu nominal de *ça* soit un masculin par défaut. La différence entre les deux pronoms vient du fait que le nom de *ça* n'est pas facilement récupérable ; de cette manière il renvoie toujours à un référent non nommé, donc non classifié. Cette caractéristique se rapprocherait de ce que l'on entend par « chose », conception que Kleiber a empruntée à Maillard (1997) et à Corblin (1995).

« En tant que *référent générique* , il se trouve appréhendé comme une entité non nommée, comme une occurrence immédiate des choses et appelle donc le marqueur *ça* comme désignateur dans ce type de situation. » (Kleiber 1994a, p. 76)

¹⁷⁷ Kleiber, G. (1998a) : « Au générique : tout ça pour ça », in Pauchard, J. & Tyvaert, J.-E. (éds.), *La variation (domaine anglais). La généricité*, p. 208-210.

Dans l'exemple cité par Kleiber, « Paul lui donna du chocolat, une poire et un canif et lui dit : « prends ça et mets-le dans ta poche ! » le pronom *ça* renvoie à une entité au singulier prise dans un ensemble constitués d'antécédents au pluriel, comme dans (2.13).

Grâce à ces propriétés particulières, la palette des référents que *ça* peut saisir est moins restreinte, ce qui explique son usage fréquent dans la langue parlée et facilite indirectement son appropriation assez tôt par les apprenants de français langue étrangère. C'est une stratégie utile pour remédier à des déficits lexicaux ou même syntaxiques.

Ainsi, le fait que *ça* est invariable et que son contenu nominal reste vague lui permet d'avoir des référents propositionnels. Dans (2.14), *ce* et *ça* renvoient à *je ne peux rien comprendre*.

- (2.14) 1Mar 3. mais / je ne peux pas rien comprendre (de dessins) //
4. je pense peut-être c'est / **la différence culturelle** / cultu = culturelle **ça**

C'est également la raison pour laquelle cette expression référentielle saisit facilement un référent générique, dont le mode de fonctionnement a été évoqué dans I.4.4.b à partir de la notion d'*identifiabilité*. *Un monsieur* peut être interprété du point de vue de Na dans l'exemple (2.15), comme étant un référent générique, mais pas de la part de Ka où celui-ci peut être considéré comme spécifique, car Ka et Na ne partagent apparemment pas tous les mêmes savoirs communs dans ce domaine. On peut y inclure également l'idée que *ça* pourrait posséder une valeur déictique qui proviendrait de la situation et de la résolution de la tâche par la description des images auxquelles ont été exposés les intervenants au moment de la constitution du corpus.

- (2.15) 4Na : 23. **un monsieur** comme **ça** //
24. à mon avis / **il** a l'air **un monsieur très riche** /
6Ka : 26. mais où est le chèque /
5Na : 25. très riche //
6Ho : 32. voilà / très riche / avec une cravate /
6Na : 26. très/ très très riche ouais //
7Ka : 27. mais / **ça** veut rien dire (rire) //
7Na : 27. mais / **un monsieur** comme **ça** / va pas / dans un restaurant sans payer /
28. **ça** \\
29. c'est c'est défendu **ça** \\
30. ça va

Par contre, cette ambiguïté ne semble pas persister dans les actes 28 et 29 *ça c'est c'est défendu ça*. Les pronoms *ça* renvoyant à *aller dans un restaurant sans payer* et qui a été le propos central de la deuxième partie et accepté de manière unanime, de par sa représentation générique.

Comme Grobet (2002, p. 153), nous défendons la thèse de Maillard (1987, p. 51) qu'il s'agit d'un *ça* qui

« [...] fonctionne comme un opérateur de généralisation, qui fait référer sans équivoque à une classe conceptuelle. »

Bref, il est intéressant de joindre cette idée à celle de Corblin (1995, p. 93) sur une éventuelle expansion métonymique de *ça*, à travers laquelle se reflète un contenu nominal indistinct. L'apprenant Na arrive à capter des relations de contiguïté entre *un monsieur / riche / avec une cravate / va dans un restaurant sans payer / c'est défendu*, ce qui l'aide, grâce, en outre, au principe de pertinence, c'est-à-dire avec un coût cognitif moindre, à orienter son attention vers une généralisation. A l'inverse, le lien relatif à une conceptualisation métonymique entre ces éléments ne s'est pas déclenché chez Ka, ce qui explique son incompréhension et notre justification par rapport à une valeur spécifique de la lecture de *ça* par Ka.

En comparaison avec *il*, de genre variable et renvoyant à une entité nommée et classifiée, *ça* est de genre invariable et se caractérise de plus par un contenu nominal indistinct, donc non classifié. Dû à ce flou sémantique, sur quelles indications peut-on alors se fonder pour identifier son référent ?

Les instructions référentielles

D'après Kleiber (1998a, p. 222), le pronom *ça* fonctionnerait en tant qu'expression indexicale comme les déictiques, dont les instructions référentielles sont équivalentes à celles de *ça* :

« le référent est à (re)trouver grâce à des éléments qui sont en relation spatio-temporelle avec son occurrence. »

Une telle remarque a été relevée au sujet du premier *ça* dans (2.15). La question se pose par la suite sur le caractère intentionnel de Na à utiliser cet élément portant toutes les caractéristiques de point d'ancrage.

« Si un locuteur utilise une expression indexicale, c'est-à-dire une expression qui déclenche une procédure de repérage spatio-temporel, c'est qu'il juge que son interlocuteur n'a pas encore le référent à l'esprit (cas du référent nouveau) ou qu'il entend le lui faire découvrir sous un aspect nouveau (dans l'hypothèse où le référent est déjà connu). S'il en allait autrement, il ne recourrait pas à une telle procédure d'identification. » (Kleiber 1992b, p. 623)

Introduire un nouveau référent ou bien produire des effets, tels que contraste ou rupture sur des référents déjà saillants, sont les modes de fonctionnement de *ça*. Ces propriétés instructionnelles sont les conséquences de sa nature indexicale.

- (2.16) 4Na : 23. **un monsieur** comme **ça** //
 24. à mon avis / **il** a l'air un monsieur très riche /

Si l'on applique, dans (2.16), l'hypothèse de Kleiber, le pronom *ça* n'introduit pas de nouveau référent, mais une nouvelle information sur le référent *un monsieur* qui, de par sa saillance, se trouve déjà en mémoire discursive. D'ailleurs, l'usage d'un SN indéfini ne correspond pas non plus dans ce cas à l'introduction d'un nouveau référent. Il s'agirait plutôt aussi d'une opération de généralisation dont le contenu descriptif laisse entendre un nom masculin de genre singulier, mais non identifiable. C'est ce contenu nominal indistinct, se rapprochant paradoxalement de « chose », qui rend l'usage de *ça* acceptable. La récupération du nom peut se faire par un repérage spatio-temporel, à travers la situation de l'énonciation ou, dans ce contexte, indirectement par le biais des images. Sa fonction principale étant de rajouter un ou des éléments nouveaux, *très riche / avec une cravate*, sur un référent déjà saillant, ceci constitue un marquage d'un effet de contraste : la focalisation sur l'information contenue dans le sens de *ça* permet d'aller d'un contenu nominal vague vers un contenu un peu plus distinct, c'est-à-dire identifiable.

Grobet (2002, p. 156) pense que le contenu descriptif particulièrement tenu de *ça* ne lui laisse pas assez de marge de manœuvre pour introduire un référent nouveau. Voilà pourquoi, elle ne soutient pas Kleiber dans sa conception d'introduction d'un nouveau référent par le pronom *ça*.

Les cas de *ça* relevés dans le corpus analysé, dans le cadre du présent travail, n'introduisent aucun nouveau référent non plus. Il faudrait peut-être l'étude d'un vaste corpus pour en détecter quelques cas. D'ailleurs, dans l'exemple (2.17),

- (2.17) « [devant un ordinateur qui refuse de s'allumer]
 X : ça marche pas ! »

cité par Grobet (2002, p. 155), un lien contextuel existe entre le référent constitué par l'ordinateur et l'expression référentielle *ça*. Il est ainsi difficile de l'interpréter comme élément introduisant un référent nouveau.

L'instruction référentielle de *ça* s'appuie sur sa nature indexicale. D'après la discussion menée précédemment, il est plus probable que son rôle soit de susciter des effets, tels que mise en relief, contraste, rupture, tout en intégrant un élément nouveau au référent déjà saillant dans la mémoire discursive mutuelle.

Le pronom *ça* comme point d'ancrage

Déjà évoqué plus haut, le pronom *ça* fait partie, comme *il*, des marques lexicales de point d'ancrage dans l'organisation informationnelle. C'est pourquoi le point d'observation à développer maintenant concerne plutôt la différence d'usage entre *il* et *ça*. Le tableau (2.9) résume les résultats de l'analyse du contenu sémantique – pragmatique de ces deux expressions référentielles.

	Contenu descriptif				Instructions référentielles	
	Nombre		Genre		Contenu nominal	
	singulier	pluriel	masculin	féminin	nommé	classifié
il	+	+	+	+	+	+
ça	+	—	+	—	—	—

Figure 2.9 : Contenu sémantique – pragmatique de *il* et *ça*

Contrairement à *il*, dont le choix du référent se fait de manière restreinte, dans la mesure où il doit maintenir une relation catégorielle et de ce fait ne saisir dans l'organisation informationnelle que des référents de même désignation, le pronom *ça* est d'office non classifié, car il renvoie à une entité de « chose », donc non humain.

- (2.18) 4Na : 23. * **un monsieur** comme **lui** //
 24. à mon avis / **il** a l'air un monsieur très riche /

Le fait que *un monsieur* n'est pas identifiable entraîne la non classification de *ça*, car son nom n'est pas récupérable. C'est pourquoi il n'est pas adéquat de le remplacer par *lui* qui porte les mêmes propriétés sémantiques que *il*.

- (2.19) 4Na : 23. * **un monsieur** comme **lui** //
 24. à mon avis / **ça** a l'air d'un monsieur très riche /

En observant bien l'acte 24 (2.19), on peut se demander si la permutation de *il* par *ça* mène à des interprétations différentes. La relation catégorielle est maintenue dans l'usage de *il* et le référent désigné *un monsieur* est récupérable, tandis que l'extension sémantique de l'entité désignée existe bel et bien dans l'usage de *ça* : il s'agit d'un tel monsieur avec toutes ses caractéristiques propres. De plus, il est possible d'associer son usage à un but rhétorique, notamment atteindre un certain effet ironique en rétrogradant le référent classifié, humain dans la catégorie des choses.

- (2.20) 4Na : 23. **un monsieur** comme **ça** //
24. à mon avis / **il** a l'air **un monsieur très riche** /
- 6Ka : 26. mais où est le chèque /
- 5Na : 25. très riche //
- 6Ho : 32. voilà / très riche / avec une cravate /
- 6Na : 26. très/ très très riche ouais //
- 7Ka : 27. mais / **ça** veut rien dire (rire) //
- 7Na : 27. mais / **un monsieur** comme **ça** / va pas / dans un restaurant sans payer /
28. **ça** //
29. c'est c'est défendu **ça** //
- 7Ho : 33. parce que / parce qu'**il** a déjà cherché / dans sa / les poches de pantalon /
34. normalement / **il** met X toujours les monnaies / pour payer le pourboire/
- 8Na : 30. XXX comme **ça** / pourboire //

En s'appuyant encore une fois sur le sens descriptif des deux expressions référentielles, il a été constaté ci-dessus qu'il n'est pas toujours possible de permuter *il* en *ça* et vice-versa, sans conséquence sur l'interprétation des informations transmises dans l'organisation informationnelle. Il convient d'insister encore sur une distinction qui semble fondamentale dans l'analyse de ces deux marques lexicales du point d'ancrage. C'est le fait que, de par son contenu descriptif, *il* maintient une relation catégorielle dans la chaîne de la continuité informationnelle, ce qui implique une certaine correspondance entre expression référentielle et organisation informationnelle. En revanche, le cas de *ça* est différent à cause du contenu nominal indistinct, par conséquent non récupérable. Par ailleurs, il ne peut pas y avoir de correspondance directe entre l'expression référentielle et l'organisation informationnelle (Grobet 2002, p.159), puisque la procédure indexicale d'assignation du référent est soit de nature déictique, soit conceptuelle ou éventuellement les deux. Cette idée conceptuelle du référent n'est pas nouvelle et correspond à celle abordée dans la première partie de cette thèse (I.4.4.a).

Un autre critère faisant considérer le pronom *ça* comme marque privilégié du topique serait d'après Grobet (2002, p. 161) sa nature indexicale discutée auparavant et lui permettant de mettre en relief le référent qu'il saisit, par conséquent de lui attribuer ainsi un degré de saillance plus élevé.

II.2.2.c Les SN nominaux anaphoriques

Parmi les expressions anaphoriques, les syntagmes nominaux définis et démonstratifs contribuent à la continuité informationnelle. Les SN définis ont été répertoriés à côté du pronom *il* comme étant les expressions référentielles les plus utilisées dans notre corpus. En revanche, les SN démonstratifs n'apparaissent que timidement (cf. figure 2.8).

De ce fait, nous aimerions en premier et d'une manière générale aborder la distinction en matière d'usage entre ces deux syntagmes nominaux. Comme Grobet (2002, p. 162-173), nous fonderons notre démarche particulièrement sur des thèses de Kleiber (1986a et b, 1990a et b, 1994a).

Il convient de rappeler que l'usage de ces SN engendre un procédé de mise en relation en mémoire discursive entre un terme anaphorique et un référent. Il serait donc intéressant de connaître les critères, selon lesquels le choix de tel ou tel terme se détermine, ainsi que les effets de leur passage en alternance sur l'interprétation du discours.

Les critères d'analyse relatifs au contenu sémantique ne sont pas identiques à ceux des pronoms, vu que les SN renvoient à des référents identifiables mais sans opération de récupération du contenu nominal. Voilà pourquoi nous entamerons également une discussion au sujet de la différence entre l'usage des SN et des pronoms.

Les SN ont fait l'objet de plusieurs recherches en linguistique, à l'instar de Kleiber cité ci-dessus, de Corblin (1995) ou d'Apothélos & Reichler-Béguelin (1995), à partir desquelles ont été conclues les questions des anaphores fidèles ou infidèles. Avant de développer ces points, on peut se demander si ces concepts ont imprégné la didactique des langues étrangères et dans quelle mesure ils peuvent influencer son acquisition, à l'exemple de l'appropriation lexicale. De telles réflexions obligent évidemment à procéder à une étude longitudinale de production d'apprenants, puis également à des études sur les nombreux dialogues publiés dans les manuels.

Étant donné que ce n'est pas notre objectif actuel, nous nous contenterons de comprendre leur utilité dans l'organisation informationnelle, soit pour le maintien de la continuité, soit pour la garantie d'une progression, soit pour avoir un effet de rupture. Par analogie au pronom *ça*, ce dernier concerne surtout les SN démonstratifs.

II.2.2.d Distinction entre SN définis et SN démonstratifs

D'après les résultats des travaux de recherche menés à ce sujet (Kleiber 1986a, Corblin 1995), la fréquence du SN défini par rapport au SN démonstratif provient d'une répartition inégalitaire dans le discours : le SN défini peut être répété plusieurs fois, *a priori* sans contrainte, ce qui n'est pas valable pour le cas du SN démonstratif auquel est souvent associé un phénomène de rupture.

- (2.23) 1Na
11. et à la fin / il a demandé / **la facture** /
 12. **le serveur** / lui montre / **l'addition** bien **la facture** //
 13. et **le vieux monsieur** est allé payer / **la facture** /
 14. il a payé **la facture** / à mon avis //
 15. mais / **le serveur**
 16. il demande el pourquoi //
 17. et **le vieux monsieur** lui a dit / non ~~je~~ n'ai pas d'argent //

Cet exemple montre l'usage répétitif d'un SN défini *la facture* sans pour autant perturber ni la continuité ni la progression informationnelle. Cet argument est d'autant plus validé par la distinction des anaphores fidèles avec celles des infidèles (Apothélos & Reichler-Beguelin, 1995, p. 37), une notion, grâce à laquelle se justifie également le phénomène de distributions des expressions anaphoriques .

L'anaphore fidèle

L'anaphore fidèle¹⁷⁸ est l'expression utilisée pour désigner l'emploi, dans un discours, de la même expression anaphorique mais avec une variation de déterminants (*un monsieur...le / ce monsieur*).

¹⁷⁸ Cf. Achard-Bayle, G. (2001) : « Entre langue, discours (texte), et narration : sur le choix de l'anaphore dans un exemple de style/discours indirect libre », *Marges Linguistiques* n°1, http://marg.lng.free.fr/documents/artml0006_achardbayle_g/ml052001_achardbayle_g.pdf

- (2.24) 1Ka
7. il mange //
 8. ensuite / euh .. le serveur le présente **l'addition** /
 9. et / il va jusqu'à la caisse / pour payer **cette addition** \
 10. et là il cherche /
 11. il fouille dans sa poche / pour chercher l'argent \
 12. et ensuite \ on voit qu'il / il enlève les poches /
 13. il montre qu'il n'a pas d'argent \
 14. et / et on voit le / le / le serveur
 15. qui le / le montre **l'addition** /
 16. il doit lui demander euh = comment il va faire / pour payer **cette addition**
 17. \ voilà / et ça / ça suit comme ça l'histoire \

Cet extrait (2.24) fait partie des rares apparitions d'un SN démonstratif, ici en tant qu'anaphore fidèle. Une autre remarque importante à soulever est le fait qu'un SN défini et SN démonstratif sont difficilement interchangeables (Kleiber 1986a, Corblin 1995).

- (2.25) 1Ka
7. il mange //
 8. ?? ensuite / euh .. le serveur le présente **cette addition** /
 - 9.?? et / il va jusqu'à la caisse / pour payer **l'addition** \

L'ordre d'apparition inversée dans (2.25) le prouve, car ce renversement de passage implique un traitement inversé des informations, ce qui semblerait tout à la fois « irrationnel ».

Kleiber (1986a et b, 1990a et b, 1994a) démontre cette « irrationalité » à partir des notions suivantes :

- « (i) l'article défini renvoie aux circonstances d'évaluation
 - (ii) l'adjectif démonstratif¹⁷⁹ renvoie au contexte d'énonciation de l'occurrence démonstrative utilisée
 - (iii) l'article défini, lorsqu'il réfère à un individu particulier, le désigne indirectement
 - (iv) l'adjectif démonstratif se présente en revanche toujours comme une désignation directe. »
- (Kleiber 1986a, p. 173)

Le SN démonstratif se comporte comme le pronom *ça*, ce qui veut dire que sa propriété indexicale lui permet de saisir un référent dans l'environnement spatio-temporel textuel ou de la situation de son occurrence. L'interprétation de l'exemple (2.25) où l'on a inversé l'ordre du SN défini *l'addition* avec le SN démonstratif *cette addition* apparaît ainsi incohérent, dans la mesure où il n'est pas possible, de cette manière, de saisir son référent dans l'environnement spatio-temporel du texte, étant donné que ceci n'a été nulle part introduit ;

¹⁷⁹ Pour Kleiber, « l'adjectif démonstratif = article défini + élément déictique » ; nous suggérons de le remplacer par SN démonstratif pour faciliter la compréhension de la présente analyse.

fournir une réponse plausible à propos du rôle pragmatique du SN *cette addition* n'est pas non plus envisageable : s'agit-il d'une introduction d'un référent ou d'une re-saisie d'un référent identifiable pour le mettre en relief ? La capacité des expressions indexicales à introduire un référent nouveau semble être remise en cause (Grobet 2002, 165). Elle n'est pas justifiée dans (2.25) par une saisie directe du référent issue de son marquage lexical dans le contexte immédiatement précédent.

Or, à cause de la présence iconographique, on pourrait parler également d'une saisie indexicale à caractère déictique et la désignation avec le SN démonstratif pourrait être jugée comme une re-saisie du référent ayant une motivation pragmatique, comme la mise en relief, ce qui conduirait à une interprétation ambiguë.

L'argumentation peut se poursuivre par l'analyse de *l'addition*, dans le même exemple (2.25). L'explication de la saisie indirecte du référent par *le SN défini* dans les circonstances d'évaluation exige souvent la prise en compte de l'énoncé précédent afin de rechercher des traces possibles de relation de cohérence. Par *circonstances d'évaluation*, Kleiber veut dire qu'

« [...] on entend indiquer les conditions, qui pour un référent donné peuvent être changeantes, qui font que le référent visé soit le seul objet du type correspondant à la description utilisée. Le terme d'*évaluation*, parce qu'il implique la notion de vérité et de calcul, peut rebuter le cognitiviste, mais il ne s'agit en fait de rien d'autre que de souligner que la description est vraie pour l'interlocuteur dans les circonstances qui assurent l'unicité du référent comme étant *le tel-et-tel*. L'idée est que, dans la circonstance qui s'avère pertinente, *il y a un et un seul N* qui est tenue vraie par l'interlocuteur. » (Kleiber 1990b, p. 211)

Toutefois, confrontée au concept de *la relativité linguistique*, qui a été largement développée dans le chapitre I.3.1 de la première partie de ce travail, cette idée de vérité peut apparaître problématique. En effet, la notion de vérité d'un interlocuteur ne pourrait pas toujours correspondre à celle des autres. C'est la raison pour laquelle, nous soutenons aussi bien la conception de Reboul & Moeschler (1998), qui présume une étiquette ouverte de la *représentation mentale* selon le contexte, que celle de Frege (1975) sur la *présupposition* (cf. I.4.4.a).

Il en résulte que, dans cet extrait, les exemples (2.24) et (2.25) sont jugés plausibles. En revanche, les marquages lexicaux ne peuvent pas, à eux seuls, couvrir toute l'interprétation menant à l'identification de leur référent, parce que cela nécessiterait des analyses plus

approfondies au niveau de l'énoncé et du discours. La démarche d'une approche modulaire est encore une fois justifiée.

De même, la désignation de l'anaphore associative précise que les *circonstances d'évaluation* doivent être interprétées d'une manière beaucoup plus large, c'est-à-dire en deçà d'une analyse purement linguistique au niveau de l'énoncé et du discours.

L'anaphore infidèle

Nous avons parcouru dans I.4.3 le concept de l'anaphore infidèle en rapport avec la valeur hyperonymique du référent.

Il s'agit de désigner un référent sous différentes formes, à l'aide d'une expression anaphorique introduite par des déterminants variables (*un client*, *un vieux monsieur*, *l'homme*). Ces expressions entretiennent entre elles des relations de types synonymie ou hyperonymie.

- (2.26) 1Na
11. et à la fin / il a demandé / **la facture** /
 12. le serveur / lui montre / **l'addition** bien **la facture** //
 13. et le vieux monsieur est allé payer / **la facture** /
 14. il a payé **la facture** / à mon avis //
 15. mais / le serveur
 16. il demande el pourquoi //
 17. et le vieux monsieur lui a dit / non je n'ai pas d'argent \\\

Par un procédé d'anaphore associative, Na utilise les deux termes *la facture* et *l'addition* pour marquer le même référent.

- (2.27) 1Na :
1. je m'appelle Na /
 2. je suis Jordanien //
 3. à mon avis / la scène se passe **dans un restaurant** //
 4. il s'agit euh **d'un vieux / d'un vieux homme** /
 5. qui est allé / manger **dans un restaurant** //
 6. il est entré **dans le restaurant** /
 7. euh . il était bien servi par **le serveur** /
 8. la demandé beaucoup de choses à manger /
 9. il a mangé tout //
 10. même / même il a vidé **les assiettes** et tout ça //
 11. et à la fin / il a demandé / **la facture** /
 12. le serveur / lui montre / **l'addition** bien **la facture** //
 13. et le vieux monsieur est allé payer / **la facture** /
 14. il a payé **la facture** / à mon avis //
 17. mais / le serveur
 18. il demande el pourquoi //
 17. et le vieux monsieur lui a dit / non je n'ai pas d'argent \\\

Afin de comprendre l'usage des différents SN dans (2.27), on peut recourir à l'analyse des circonstances d'évaluation de saisie des référents, aussi par un procédé d'anaphore associative, mais cette fois de valeur hyperonymique. Le terme hyperonymique « restaurant », permet de rassembler sémantiquement, entre autres *le serveur*, *le vieux monsieur*, *les assiettes*, *la facture* et *l'addition*, car le SN défini permet la saisie indirecte du référent.

En revanche, en saisissant directement un référent dans l'environnement spatio-temporel du texte ou de la situation de son occurrence, le SN démonstratif l'isole et focalise l'attention de l'interlocuteur qui attend d'autres informations sur ce référent. L'extrait (2.28) de Ka peut l'illustrer, de l'acte 10 à 17, où le propos de chaque acte porte sur les informations concernant l'addition renvoyant à un référent identifié et activé au préalable dans 10.

- (2.28) 1Ka
- 7. il mange //
 - 8. ensuite / euh .. le serveur le présente **l'addition** /
 - 9. et / il va jusqu'à la caisse / pour payer **cette addition** \
 - 10. et là il cherche /
 - 11. il fouille dans sa poche / pour chercher **l'argent** \
 - 12. et ensuite \ on voit qu'il / il enlève **les poches** /
 - 13. il montre qu'il n'a **pas d'argent** \
 - 14. et / et on voit **le / le / le serveur**
 - 15. qui le / le montre **l'addition** /
 - 16. il doit lui demander euh = comment il va faire / pour payer **cette addition**
 - 17. \ voilà / et ça / ça suit comme ça l'histoire \

Pour conclure cette discussion, Grobet (2002, p. 162) évoque en plus le rôle des associations fidèles et infidèles dans le processus de nominalisation¹⁸⁰. L'absence de tel processus dans le corpus étudié s'explique par le fait que la nominalisation concerne surtout l'écrit et qu'à l'oral, il est assez souvent associé à des corps de métiers bien précis : scientifiques, techniques ou administratifs (Blanche-Benveniste 2000, p. 62).

On pourrait penser que toutes ces associations joueraient un rôle pertinent dans l'évaluation du discours oral, en tant que procédé d'évaluation de l'acquisition lexicale d'un apprenant de français langue étrangère.

II.2.2.e SN définis et SN démonstratifs comme traces de point d'ancrage

Sur la base de la description précédente, il ressort que les SN définis et démonstratifs jouent un rôle dans les traces de point d'ancrage. Aussi bien le SN défini que le SN démonstratif

¹⁸⁰ Grobet reprend des exemples de Apothéloz & Chanet, 1997 : « [...] (lorsque le nom de la forme de rappel est un dérivé du verbe introducteur, comme par ex. *les archives seront vendues le 3 mars...la vente*) ou infidèles (par ex. *les archives seront vendues le 3 mars...cette arnaque*) »

renvoient à un référent identifiable, mais, saisi indirectement par le biais des *circonstances d'évaluation* pour le premier, par contre directement à partir du contexte spatio-temporel de son occurrence pour le second.

Pour la suite, il est fondamental de se demander si les SN définis et démonstratifs renvoient systématiquement à des référents fonctionnant comme des topiques ou non. Les résultats de Chafe (1994) et Lambrecht (1994), développés dans I.4.4.b, ont donné à ce sujet une réponse négative.

- (2.29) 1Ka 8. ensuite / euh .. **le serveur le** présente **l'addition** /
 9. et / **il** va jusqu'à la caisse / pour payer **cette addition**

En admettant que, dans chaque acte, il n'existe qu'un seul topique marqué ou non marqué, de quelle manière peut-on l'identifier, comme, par exemple, le cas (2.29), dans lequel on retrouve différentes sortes de marques topicales : les SN définis *le serveur* et *l'addition*, le SN démonstratif *cette addition* et les pronoms *il* et *le* ?

Par ailleurs, toutes ces expressions renvoient à des référents identifiables, mais qu'en est-il de leur état d'activation ?

Si, d'après ces instructions référentielles, *il* est décrit comme un pronom renvoyant à un référent présenté comme *saillant dans une situation manifeste*, ce qui signifie très accessible, le SN défini, en revanche,

« [...] peut renvoyer de manière privilégiée à un référent identifiable mais pas encore actif, par exemple en raison d'une frontière de paragraphe ou encore parce que le référent est un personnage secondaire dans une narration (Chafe éd. 1980) [...] Le SN défini n'est pas une marque privilégiée du topique, car ce dernier est généralement très accessible. » (Grobet 2002, p. 172)

Toutefois, dans cet exemple (2.29), le SN défini *le serveur* pourrait bien être interprété comme la trace du topique de cet acte, car même s'il renvoie à un personnage secondaire, il marque le changement de paragraphe. De même, le SN défini *l'addition* (« à propos de l'addition, le serveur le lui présente ») peut être désigné comme le topique de cet acte. Il en résulte manifestement que le problème de leur identification est lié à leur référent identifiable, mais dont l'état d'activation est non marqué (Grobet 2002, p. 170).

- (2.30) 1Na 11. et à la fin / **il** a demandé / **la facture** /

12. **le serveur** / **lui** montre / l'**addition** bien **la facture** //
13. et **le vieux monsieur** est allé payer / **la facture** /
14. **il** a payé **la facture** / à mon avis //
15. mais / **le serveur**
16. **il** demande el pourquoi //
17. et **le vieux monsieur lui** a dit / non je n'ai pas d'argent \\\

Dans (2.30), le style lourd engendré par les répétitions de *la facture* provient du coût du traitement cognitif plus élevé du SN défini, à travers lequel se reflète la saillance non marquée du référent auquel il renvoie. Une économie cognitive peut être gagnée grâce à une transformation de cette partie du discours, dans le respect de l'échelle d'accessibilité du topique (Givón 1983, p. 17-18 ; Ariel 1991, p. 449 ; Lambrecht 1994, p. 165). Ainsi, à titre d'exemple, on aurait à la place de (2.30) :

- (2.31) 1Na
11. et à la fin / **il** a demandé / **la facture** /
 12. **le serveur** /**la lui** montre /
 13. et **le vieux monsieur** est allé **la** payer /
 14. **il** l'a payée/ à mon avis //
 15. mais / **le serveur**
 16. **il** demande el pourquoi //
 17. et **le vieux monsieur lui** a dit / non je n'ai pas d'argent \\\

La fréquence d'occurrence de pronoms renvoyant à des référents jouant le rôle d'argument apparaît comme des traces de l'état d'avancement de l'interlangue. Notre corpus comprend peu de ces pronoms, en position autre que le sujet, ce qui pourrait laisser entendre la difficulté de l'acquisition des phénomènes de pronominalisation en français langue étrangère.

Or devant l'ambiguïté des marques lexicales, une analyse de la structure syntaxique reste indispensable ainsi que d'autres structures, telles que, hiérarchique-relationnelle et conceptuelle, dans le but de connaître un peu plus la démarche à suivre pour l'identification du topique.

Nous terminerons ce chapitre par un tableau récapitulant certaines caractéristiques des expressions référentielles comme points d'ancrage, qui nous semblent pernicieuses. Les points d'interrogation reflètent les ambiguïtés éventuelles imputant l'élargissement de la démarche, comme résolution déjà évoquée maintes fois auparavant.

	il	ça	SN défini	SN démonstratif
Point d'ancrage immédiat	+	+	+	+
Point d'ancrage d'arrière-fond	?	?	+	+
Accessibilité du référent	+	+	?	?
Identifiabilité du référent	+	+	+	+
Activation du référent	?	?	?	?

Figure 2.10 : Tableau récapitulatif des marques lexicales des points d'ancrage

II.2.3 Marques syntaxiques

Étant donné que la problématique tourne autour de l'état d'activation des référents saisis par les expressions référentielles, on peut se demander si des solutions peuvent être envisagées à partir de l'analyse des structures syntaxiques de leur occurrence.

Quelle est le rôle de la structure syntaxique dans l'organisation informationnelle ? Les topiques ayant été définis comme étant des informations servant de points d'ancrage immédiats en mémoire discursive mutuelle, l'enjeu est donc de reconnaître les types de structures syntaxiques dans lesquelles ils peuvent être inscrits.

En analysant le corpus constitué pour ces travaux, nous avons constaté la présence forte de la structure syntaxique constituée du sujet-verbe(-objet), désignée également sous l'expression de « structure assertive canonique » (Grobet (2002, p. 176). A côté de cela, apparaissent, de manière insignifiante, quelques structures dites marquées, telles que la clivée ou la segmentée, reconnues largement dans la littérature (Halliday 1985 ; Blanche-Benveniste 2000 ; Pekarek Doehler 2001) comme étant d'autres procédés d'organisation de la structure informationnelle, précisément dans le but de maintenir ou de rompre la continuité et la progression informationnelles.

Un autre point pertinent à préciser est la fréquence élevée de pronoms occupant la fonction de sujet grammatical, ce qui pourrait fortement équivaloir à des traces de topique, à cause de leur accessibilité et de la saillance de leur référent.

Cette interprétation reste toutefois discutable, si on la confond, effectivement, avec la partie, qui correspond au contenu syntaxique des *instructions référentielles* de Kleiber (1994a, p. 82-83).

« [...] (ii) il faut que le référent y soit impliqué comme un actant principal, qu'il y joue un rôle d'un argument [...]. »

Il apparaît ainsi que le complément d'objet du verbe peut être aussi inclus dans cette instruction. Il convient alors de soustraire toute conclusion systématique affirmant que c'est le sujet qui marque le topique, même dans une structure assertive canonique, sujet-verbe(-objet).

Tenir compte de la structure binaire en opposant le sujet et le verbe avec ses compléments (Muller 1999, p. 187-188 ; Grobet 2002, p. 178-181) renforce paradoxalement le rôle de la fonction syntaxique du sujet en français. Il est évident que cette fonction coïncide avec un certain concept attribué au topique, tel que « le premier élément de l'énoncé » (Halliday 1967), « le point de départ de l'énoncé » (Chafe 1994) ou bien « l'élément porteur du plus bas degré de dynamisme communicatif » (Firbas 1974, 1992) ¹⁸¹. Toutefois, comme il a été démontré dans le chapitre précédent, les autres éléments occupant une autre position syntaxique autre que le sujet seraient potentiellement aussi des candidats au topique.

II.2.3.a Les structures syntaxiques non marquées

La proposition assertive canonique

Dans ce type de structure, un SN défini, un pronom ou un SN indéfini peut apparaître en première position.

Si un tel cas de SN indéfini en position sujet se présente dans la suite du discours, comme dans l'exemple suivant,

- (2.32) 1Mar : 5. euh / il / il s'agit d'un **monsieur** /
 6. qui . mange au restaurant //
 7. **un garçon** lui sert / le plat \\\

il est possible de l'interpréter comme étant soit une transition topicale à cause d'un changement de référent, soit une opération de catégorisation, tel que le procédé d'anaphore associative par rapport à un hypertopique, *restaurant*, fil conducteur du discours dans ce contexte. Dans l'exemple (2.32), les deux opérations semblent se chevaucher, faisant ainsi le SN indéfini *un garçon*, dans ce cas, une marque privilégiée de topique de cet acte. De plus, il renvoie à un référent accessible et activé *garçon / serveur* lié par une relation *d'à propos* avec l'information activée par cet acte *lui sert le plat* :

- (2.33) à propos du garçon, il lui sert le plat

¹⁸¹ Cf. Discussion sur ce point Grobet (2002, p. 25).

Il faut préciser en outre que les informations peuvent être déduites de manière différente, par inférence à partir du contexte ou du cotexte. Le cas de (2.33) semble mobiliser toutes ces possibilités, ce qui explique l'acceptabilité d'un SN indéfini comme trace topicale.

(2.34) 1Na : 11 et à la fin / **il** a demandé / **la facture** //
12 **le serveur** / **lui** montre / **l'addition** bien **la facture** //

Dans cet exemple, non seulement tous les éléments en gras sont susceptibles de marquer les topiques, mais également le verbe, en tant que membres du prédicat. Cette idée rejoint d'ailleurs la définition du topique proposée par Grobet (2002, p. 96 ; cf. I.5.1.c), comme quoi il peut refléter aussi bien un référent qu'un prédicat ou proposition, ainsi donc d'autres constituants ayant une fonction syntaxique autre que le sujet (Givón 1983 ; Kleiber, 1994, p. 116).

Par voie de conséquence, l'existence de plusieurs choix rend la tâche de l'identification plus complexe, ce qui a conduit, Furukawa (1996), parmi d'autres, à soutenir la proposition d'une

« [...] hiérarchie de fonctions syntaxiques de SN, hiérarchie initialement proposée par E. Keenan et B. Comrie (1972, 1977) et reprise par S. Kuno (1976) :

sujet > objet direct > objet indirect > objet prépositionnel > SN possessif > objet de comparaison.

Nous avons tout lieu de considérer que cette hiérarchie représente l'échelle des degrés thématiques selon les fonctions syntaxiques de SN. » (Furukawa 1996, p. 8-9)

Vu sous cet angle, le sujet possède un degré de topicalité plus élevé que les autres fonctions syntaxiques.

Dans (2.34), *le serveur* a plus de chance de fonctionner comme topique que *l'addition*, à cause de son degré de topicalité plus élevé.

Néanmoins, on peut se demander si cette classification s'est appuyée aussi sur une distinction entre SN et pronom avec la prise en compte de leur contenu sémantique respectif.

La question se pose, par exemple, pour l'énoncé suivant

(2.35) 1Na : 7. euh . **il** était bien servi par **le serveur** /

qui semble renforcer cette argumentation, car, dans un énoncé au passif, c'est le sujet qui est désigné comme topique. Le pronom *il* est le point d'ancrage immédiat dans (2.35), puisqu'il

remplit aussi bien sur le plan lexical (Kleiber 1994a) que sur le plan syntaxique (Furukawa 1996) toutes les conditions requises pour porter la trace du topique.

Toutefois, assimilée à la question de linéarité dans une interprétation sémantique, la justification de ce choix est paradoxalement en opposition avec l'ordre classique français, où l'on attend, par exemple, l'élaboration d'un événement à partir d'un schéma conceptuel de base, *agent - procès - patient* qui se reflète par l'agencement de l'ordre linéaire syntaxique : *sujet - verbe - objet*. En effet, même si la linéarité est similaire sur le plan syntaxique, elle diffère sur le plan conceptuel qui devient *patient - procès - agent*.

Il en résulte que la transformation de ce schéma conceptuel est souvent accompagnée de transformations au niveau syntaxique, comme celles qui ont été distinguées dans les exemples (2.35) et (2.36). La forme passive fait partie des contraintes syntaxiques de la langue française, mais son usage est moins fréquent en français oral. En référence au principe de pertinence, cela reste compréhensible par le coût du traitement cognitif qui y est plus élevé que dans une structure syntaxique à la voix active.

(2.36) 1Na : 7. euh . **le serveur** l'avait bien servi /

D'ailleurs, la transformation à la forme active (2.36) de (2.35) confirme bien la sélection de *il* comme topique de cet acte, quoique les thèses vues auparavant puissent la contredire, dans la mesure où elles opteraient plutôt pour «le serveur». Voilà pourquoi Grobet (2002, p.182) atteste la nécessité du recours au contexte pour l'identification du topique dans une proposition assertive canonique. Effectivement, à partir d'un contexte du genre *pourquoi le vieux monsieur était-il tout content ?*, c'est le pronom *l'* qui marque le référent désigné comme topique. La formulation doit être élargi au-delà des opérations de manipulation d'énoncés par des questions-réponses du genre *quaestio*, évoqué dans la première partie (I.5.2.a), qui présenteraient ses limites, à cause, d'une part, de

« la neutralité du point de vue de la structure informationnelle de la proposition assertive canonique [...] » (Grobet 2002, p. 183),

et d'autre part, de l'analyse assez fermée des questions-réponses des énoncés, ce qui ouvre le débat sur la pertinence du cotexte et du contexte. Comment les analyser autrement que par une approche modulaire ?

Les exemples de questions-réponses suivantes, (2.37), (2.38), (2.39), illustrent les différences d'interprétation au niveau de la structure informationnelle sur la base d'une structure syntaxique unique. Cela prouve encore une fois qu'il est difficile de se restreindre à une simple analyse linguistique.

- (2.37) Qui lui montre l'addition la facture ?
 le serveur / lui montre / l'addition bien la facture.
- (2.38) Que lui montre le serveur ?
 Le serveur lui montre **l'addition** bien **la facture**.
- (2.39) Qu'est-ce qui se passe ?
 le serveur / **lui montre** / **l'addition** bien **la facture**
- (2.40° Que fait le serveur ?
 le serveur / lui **montre** / **l'addition** bien **la facture**

L'interprétation de la structure informationnelle d'une proposition assertive canonique est influencée par les variations contextuelles auxquelles elle est exposée. Le topique peut être alors représentée par différentes fonctions syntaxiques, soit par le sujet (2.37), soit par un membre du prédicat (2.38), soit par le sujet et le prédicat (2.39) ou soit par le prédicat (2.40). C'est pourquoi l'agencement des structures syntaxiques est différent à l'oral, où les informations sont traitées dans un processus cognitif strictement linéaire.

Toutefois, il paraît inopportun de contester l'intérêt de ces démonstrations, en didactique des langues. En guise d'exemple, la manipulation des structures sous l'effet suscité par les *quaestio* peut mener à la reconnaissance de la valence verbale et de la valeur sémantique du prédicat et de ses arguments. Effectivement, les variations contextuelles créées à partir des questionnements déstabilisent la neutralité de la proposition assertive canonique du point de vue de l'organisation informationnelle, ce qui donne accès à différentes interprétations possibles. Les indices prosodiques seront des aides supplémentaires pour l'interprétation. De plus, la question active un référent ou un prédicat qui devient le topique de la réponse en tant qu'« élément de l'énoncé porteur du plus bas degré du dynamisme communicatif » (Firbas

1964, 1972, 1974, 1992). Il faut admettre le rôle fondamental de l'intonation. L'accent d'intensité frappera l'élément ou le groupe d'éléments correspondant à l'information activée, « *élément de l'énoncé porteur du plus haut degré du dynamisme communicatif* ».

- (2.41) 1Na :
1. je m'appelle Na /
 2. je suis Jordanien //
 3. à mon avis / **la scène** se passe dans un restaurant //
 4. il s'agit euh d'un vieux / d'un vieux homme /
 5. **qui** est allé / manger dans un restaurant //
 6. **il** est entré dans le restaurant /
 7. euh . **il** était bien servi par **le serveur** /
 8. **il** a demandé beaucoup de choses à manger /
 9. **il** a mangé tout //
 10. même / même **il** a vidé **les assiettes** et tout **ça** //
 11. et à la fin / **il** a demandé / **la facture** /
 12. **le serveur** / **lui** montre / **l'addition** bien **la facture** //
 13. et **le vieux monsieur** est allé payer / **la facture** /
 14. **il** a payé **la facture** / à mon avis //
 15. mais / **le serveur**
 16. **il** demande el pourquoi //
 17. et **le vieux monsieur lui** a dit / non je n'ai pas d'argent \\\

En observant cet extrait de Na (2.41), La structure syntaxique dominante est celle du sujet-verbe(-objet), plus précisément pronom-verbe(-objet). Le pronom *il* renvoie à un référent identifié et accessible *un vieux monsieur*. En tant que sujet, il jouit également d'un degré de topicalité plus élevé que les autres fonctions syntaxiques, telles que *les assiettes*, *la facture*, *l'addition*. De plus, son occurrence répétitive paraît confirmer, soit une progression linéaire, si le topique est tiré de l'objet de discours ou propos précédent, soit une progression à topique constant, si le topique est tiré du topique de l'acte précédent. Cependant, dans certains actes (7, 12 et 16), le pronom *il* semble être concurrencé par le SN défini *le serveur*. Les justifications avancées ont été explicitées à partir de motifs qui initialement peuvent être jugés de nature pragmatique : par l'opposition diathèse active-passive en 7, en l'occurrence un agencement inversé des informations, et par un changement de paragraphe en 12.

Il est intéressant de noter que *le serveur il* dans 15-16 n'est pas une structure assertive canonique, mais plutôt une structure marquée à gauche.

« Contrairement à la proposition assertive canonique qui est susceptible de correspondre à différentes structures informationnelles en fonction du contexte dans lequel elle s'insère, certaines structures, comme les segmentées et les clivées, correspondent à des interprétations informationnelles spécifiques [...] » (Grobet 2002, p. 187)

À l'instar de l'allemand, d'autres langues autorisent des variations de la structure syntaxique non marquée, lors d'une opération de topicalisation, en déplaçant un constituant autre que le sujet en première position de l'acte, mais dont la réalisation est souvent inadéquate en français à cause de la rigidité de l'ordre syntaxique :

L'énoncé,

(2.42) j'ai vu ce film hier,

peut être dit en allemand de la manière suivante :

(2.43) den / diesen Film habe ich gestern gesehen.

À noter que dans l'énoncé (2.43), le constituant antéposé ayant la fonction objet, et qui occupe la première position, ne peut pas être supprimé, car il est un élément inclus dans l'ensemble de la structure de l'énoncé, ce qui n'est pas le cas des structures segmentées à gauche que nous analyserons ultérieurement. Cet énoncé peut aussi correspondre à une structure disloquée, « le film, je l'ai vu hier », en français.

II.2.3.b Les structures syntaxiques marquées

Il s'agit de constructions syntaxiques qui se distinguent de celles décrites ci-dessus par la prosodie et par l'agencement de l'ordre des éléments dans la structure syntaxique. Elles sont fréquentes à l'oral, ce qui peut sous-entendre que ces caractéristiques, prosodiques, lexicales et syntaxiques, sont des indices disponibles à l'interprétation de la structure informationnelle. Comment repérer dans un flux discursif les points d'ancrage qui aident à suivre la continuité et la progression du discours, en l'occurrence à dégager le sens par la cohérence du discours ? Dans le cadre de ce travail, on peut ainsi s'interroger sur le rôle de ces indices syntaxiques et prosodiques dans l'identification du topique.

Comment faut-il interpréter les deux types de constructions syntaxiques (2.44 et 2.46) ?

- (2.44) 1Na : 15. mais / **le serveur**
16 **il** demande el pourquoi //

avec

- (2.45) mais / **le serveur** demande el pourquoi //
 mais / **il** demande el pourquoi //

ou bien

- (2.45) 14Ho : 55. et...**c'**est **son mari**
56. **qui** va faire la vaisselle \
57. **qui** va / ranger tout \\

avec

- (2.46) et... **son mari** va faire la vaisselle \
 va ranger tout \\

Avant de commencer la discussion sur ce sujet, il faut préciser que le cadre de cette analyse se situe sur deux plans, au niveau de la syntaxe et au-delà de celle-ci, précisément au niveau de la macro-syntaxe. À noter que la macro-syntaxe est composée d'une partie centrale appelée *noyau* (Blanche-Benveniste 2000, p. 113-121) sur laquelle se greffent à gauche le *préfixe* ou *avant-noyau* et à droite le *suffixe* ou *après-noyau*.

- (2.47) 1Na : 14. mais / le serveur
15. il demande el pourquoi //

Les éléments non soulignés constituent dans (2.47) le préfixe et le reste le noyau :

« [...] qui est, dans un énoncé, dotée d'une autonomie intonative et sémantique. Le noyau peut faire un énoncé à soi seul, alors que les autres parties, si on les isole, donnent l'impression d'un énoncé laissé en suspens. » (Blanche-Benveniste 2000, p. 113)

Justifier ainsi l'usage isolé de *mais / le serveur* sans le reste de l'énoncé (2.47) n'a aucun sens sémantique ni discursif.

Il faut préciser que cette construction typique de l'oral a été déjà mentionnée dans le dernier chapitre I.5 de la dernière partie, à travers les structures binaires ou ternaires portant différentes terminologies et définitions *topique*, *focus*, (*antitopique*) / *thème*, *rhème*

(*postrhème*), *support / apport / report* (Perrot)¹⁸². Ce problème continue à nourrir les discussions pour devenir une source profonde de divergence dans différents domaines.

Sur la question de la prosodie, nous avons évoqué dans une description similaire (I.4.2) *préambule*, *rhème*, *postrhème* présentée par Morel & Danon-Boileau (1998), la raison pour laquelle nous ne pouvons pas encore l'exploiter dans cette thèse, malgré sa pertinence.

Devant toutes ces dénominations, il convient de préciser que seule la structure segmentée, nommée également « disloquée » (Pekarek Doehler 2001) « support lexical disjoint » (Morel & Danon-Boileau 1998), dans laquelle apparaissent des expressions référentielles, nous intéresse particulièrement pour l'identification des topiques.

Toutefois, il ne faudrait incontestablement pas renier les autres structures segmentées impliquant d'autres éléments de nature différente, adverbes (2.48), marqueurs discursifs (2.49), proposition subordonnée introduite par un marqueur discursif ou un connecteur (2.50), etc.

(2.48) 1Mar : 2. maintenant / je vais parler un peu de / de dessins

(2.49) 2Hs : 3. alors / je vais vous raconter l'histoire de / ces dessins /

(2.50) 3Hs : 14. pour moi / parce que / parce que .. ce monsieur / il n'a pas d'argent /
15. et il n'a pas pé / il n'avait pas d'argent /
16. et il n'a pas payé le repas /

Ces segments antéposés articulent d'autres types de relations de discours, ce qui fait que ces relations sont également impliquées dans la notion de cohérence. En tant qu'indices de surface indispensables, comme la prosodie, nous les aborderons, mais toutefois succinctement, pour définir certaines structures sous-jacentes du discours qui sont représentées dans notre corpus, telle que la structure hiérarchique. Bien qu'elles méritent des recherches plus approfondies dans le cadre de ces études, nous ne pouvons pas davantage les mener à bien, puisque ce n'est pas notre objectif primaire.

II.2.3.c La structure clivée

Description

¹⁸² Cité par Jack Feuillet (2006), p. 606.

D'après Lambrecht (1994), il existe différentes façons de présenter les clivées. Il est possible de les introduire, entre autres, par *il y a*, *voilà*, *c'est* ou avec une construction composée en deux parties par un procédé syntaxique de type « c'est A qui / que B », en français (Lambrecht 1994 ; Grobet 2002, p. 212 ; Blanche-Benveniste 2000, p. 96 ; Włodarczyk 2004, p. 27). Elles peuvent, selon leurs propriétés syntaxiques avoir différents objectifs pragmatiques :

- soit une fonction introductrice : *il y a un livre sur la table*, *voilà un livre*, *c'est un livre*.
- soit une fonction de *focus*¹⁸³ à travers la mise en relief d'un argument. Cette deuxième fonction concerne principalement la construction avec un *SN défini* ou *pronom*.

L'observation du corpus révèle l'existence de ces différentes structures. Parmi les cinq cas étudiés, la première fonction introductrice apparaît, dans la première partie de la transcription, sous forme de *il y a SN indéfini qui* chez Hs et *c'est SN indéfini qui* chez Ka. Il faut savoir que ces structures ont été concurrencées par *il s'agit de SN indéfini qui* (Mar, Na et Ho¹⁸⁴). Apparemment, Su s'est démarquée en utilisant une autre structure *la première séquence nous pouvons voir un client assis à une table*.

Ce qu'il faut noter, c'est que, dans la première partie de la narration, celle équivalente au schéma conceptuel « état initial de l'histoire » (cf. I.2.3), à l'exception de Mar, aucun n'a utilisé une structure syntaxique avec un SN indéfini en position sujet. À la place apparaît une autre structure manifestant un double effet discursif à deux temps. Tout d'abord, une première partie qui sert en français à introduire un référent nouveau, c'est-à-dire encore non identifié, puis une proposition relative qui équivaut à un acte de prédication à propos de ce référent (Lambrecht 1988).

- (2.51) 1Na : 4. il s'agit euh d'un vieux / d'un vieux homme /
5. **qui** est allé / manger dans un restaurant //

Contrairement à la forme *il y a SN indéfini qui*, on peut se demander si ces apprenants maîtrisent suffisamment l'usage correspondant à la même fonction que *c'est SN indéfini qui*. En effet, Ka utilise à la place *ce sont SN indéfini qui* et Ho, après un essai avec *ce sont*,

¹⁸³ Afin d'expliquer le terme *focus*, on retiendra Nølke (1994, p. 129-130) pour ses définitions à propos de la notion de *focalisation* : « Si l'on focalise un élément d'un énoncé, ce n'est pas seulement pour attirer l'attention sur cet élément, c'est pour attirer l'attention sur le rôle qu'il joue avec par rapport aux autres éléments de son contexte et notamment les segments de l'énoncé où il est intégré ». Il ajoute ensuite que « Par suite de sa propriété paradigmatique, toute focalisation est fondamentalement une focalisation d'identification ». Nous ne développerons pas cette opération en détail, étant donné que ce n'est pas notre objectif. Le seul point qui nous intéresse, c'est son implication dans l'identification des points d'ancrage.

¹⁸⁴ Il est intéressant de remarquer que Ho a commencé par *ce sont* avant de poursuivre par *il s'agit d'un monsieur...il a l'air très très riche*. L'acte de prédication à son propos n'a pas été relié avec le pronom relatif *qui*.

bifurque vers *il s'agit de SN indéfini*. D'ailleurs, la fréquence de ce dernier est une des preuves qui montre qu'ils ont appris le français dans un milieu institutionnel où l'on favorise généralement un registre plutôt soutenu.

On peut également avancer l'hypothèse qu'une surgénéralisation¹⁸⁵ de la règle de l'accord en genre et en nombre entre le sujet et le prédicat a eu lieu, alors que l'usager natif s'en est dévié, dans la mesure où l'expression *c'est* est devenue figée, même avec un référent pluriel.

Par ailleurs, l'autre structure *c'est SN défini*, qui relève de la deuxième fonction de la clivée, en l'occurrence une focalisation, n'a été relevée qu'une seule fois dans la troisième partie de la transcription.

En conclusion de cette partie descriptive, voici quelques autres variantes syntaxiques qui ont été observées :

(2.52) 1Mar : 4. je pense peut-être **c'est / la différence culturelle** / cultu = culturelle \ \ **ça**

(2.53) 1Su : 11. il semble que c'était un repas très copieux \ \

(2.54) 2Na : 20. **c'est pour ça** /

(2.55) 7Na : 28. **ça** \ \

29. **c'est c'est défendu ça** \ \

(2.56) 8Ka : 28. oui / **ça c'est une possibilité** //

La première partie de la clivée représente le constituant à mettre en relief, si bien qu'elle doit être accentuée. Divers éléments, à l'instar des expressions référentielles SN défini ou indéfini, des adjectifs ou des expressions fréquentes à l'oral comme *pour ça*, peuvent occuper cette place.

Un autre fait constaté dans le corpus étudié, et qui n'est pas des moindres, est l'apparition de la clivée accompagnée souvent de *ça*, en antéposition, comme (2.55) ou (2.56), ou en postposition, comme (2.52) ou (2.55), formant ainsi une structure segmentée. Il faut ajouter que ces constructions ont été utilisées en majorité dans la deuxième partie de la production orale en interaction. La question est alors de savoir si des facteurs externes liés aux *maximes conversationnelles* de Grice auraient influencé leur usage.

¹⁸⁵ « La surgénéralisation des règles de la langue cible » est un des processus psycho-cognitifs définis par Selinker (1972) qui aide au passage d'un système de langue à un autre, ou à en acquérir un nouveau.

Le cas de Su « *la première séquence nous nous pouvons voir un client assis à une table dans un restaurant* » reflétant sur le plan pragmatique une autre fonction métadiscursive sera étudié ultérieurement, dans le cadre de l'analyse de la structure hiérarchique-relationnelle.

Avant de s'intéresser au rôle de la structure clivée dans l'identification du topique, voyons sa particularité prosodique, schématisée par Grobet (2002, p. 211) selon la description donnée par Rossi (1985, p. 143) :

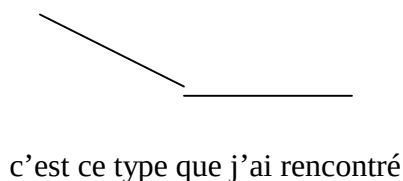


Figure 2.11 : « Schéma de la Mélodie de la clivée en *c'est* »
(Grobet 2002, p. 211)

Elle la définit de la manière suivante :

« La clivée se caractérise par une structure prosodique spécifique, qui implique un accent sur le constituant mis en évidence, et une mélodie généralement décrite comme plate sur la partie introduite par le pronom relatif. L'accent semble correspondre en français à un intonème conclusif majeur [...] » (Grobet 2002, p. 210)

Cependant, des variantes existent dans la production des natifs, c'est également une raison de plus, à ce stade des recherches, de ne pas pouvoir intégrer les aspects prosodiques dans l'évaluation de la cohérence du discours. Nous renvoyons à la littérature (Rossi 1985 ; Lambrecht 1994 ; Morel & Danon-Boileau 1998) pour plus de détails.

Rôle dans le point d'ancrage

Pour revenir à l'analyse de la structure clivée de type « c'est A qui / que B », nous rappelons encore une fois les thèses de Lambrecht (1988, 1994) et de Nølke (1994) concernant le double effet métadiscursif provoqué par la structure même de la clivée. Or, il faut faire une distinction entre l'intention recherchée pour introduire une information avec l'usage d'un SN indéfini discuté plus haut avec celle suscitée par l'emploi des autres expressions référentielles,

telles que SN défini ou démonstratif et pronom. Par conséquent, il est évident que la structure informationnelle est, dans les deux cas, différente. Est-ce que cela pourrait être également l'une des causes de la faible fréquence de l'occurrence de la clivée?

Dans l'organisation informationnelle, le SN indéfini sert à introduire un nouveau référent en début de discours, comme il a été constaté avec *un monsieur*. Un autre usage similaire, en l'occurrence lié à cette même fonction d'introduction de nouveau référent, s'accorde avec une opération, dite transition topicale. En réalité, il s'agit de recourir à un SN indéfini pour marquer un changement de référent en milieu du discours qui deviendra dans la suite des événements un topique disponible grâce au phénomène de reprise.

- (2.57) 1Mar : 5. euh / il / il s'agit d'un **monsieur** /
 6. qui . mange au restaurant //
 7. **un garçon** lui sert / le plat \

Quant au rôle du SN défini dans l'organisation informationnelle, un seul cas a été relevé (2.58), notamment avec un possessif.

- (2.58) 14Ho : 52. mais là / à la maison / je crois /
 53. **sa femme** /
 54. **elle** a déjà payé = d'accord / l'addition \ à condition qu'il / va inviter /
 tout le monde = inviter ses copines / ses copains \ ses copines //
 55. et... c'est **son mari** /
 56. **qui** va faire la vaisselle \
 57. **qui** va / ranger tout \ \ XXX¹⁸⁶

Un double effet est recherché, ce qui implique l'existence de points d'ancrage externe et interne. Le premier effet est atteint à l'aide de l'accent porté par la première partie de la clivée *c'est son mari* et a pour conséquence de mettre en relief l'expression référentielle *son mari*, tandis que le deuxième effet est destiné à attirer l'attention sur la relation de focus avec le reste de l'énoncé de la clivée *qui va faire la vaisselle* (Lambrecht 1994 ; Nølke 1994). Ces deux effets s'articulent à la mémoire discursive mutuelle par l'expression référentielle de la première partie de la clivée et par le prédicat de la deuxième partie.

La question est de savoir lequel des deux segments fonctionne comme topique de cet acte. Or, il est difficile de déterminer l'état d'activation aussi bien de *son mari* que du prédicat *va faire la vaisselle*, étant donné

¹⁸⁶ La segment \ **qui** va / ranger tout \ \ XXX peut être interprété comme une clivée elliptique (Grobet 2002, p. 229 note 71).

« l'absence de congruence entre l'état d'activation et les relations de topique et de focus, ce qui montre la nécessité de la distinction de ces différentes notions. » (Grobet 2002, p. 220)

L'expression référentielle *son mari* renvoie à un référent accessible en opposition identitaire (Nølke 1994), avec un autre référent accessible, *sa femme*, mentionné dans le cotexte immédiat (acte 47) et dont l'état d'activation est illustré par la structure segmentée *sa femme elle a déjà payé*. Cela permet, en outre, de prétendre que l'une des deux expressions *sa femme* ou bien *elle* fonctionne sûrement comme le topique de cet acte 54. En revanche, on ne peut pas procéder de cet ancrage externe à la clivée qui est issue d'un procédé d'anaphore associative, à la même déduction pour l'expression référentielle *son mari*, car nous verrons plus tard que, sur la base du principe de la séparation de la référence et du rôle (PSRR) de Lambrecht, le pronom *elle* serait plus apte à être le topique de la structure segmentée à gauche, *sa femme elle a déjà payé*.

Par ailleurs, le prédicat de la deuxième partie de la clivée implique une proposition présupposée *comme quoi aussi bien sa femme fait la vaisselle*. Cette interprétation s'explique à partir d'un point d'ancrage contextuel déduit par inférence et elle est indispensable, dans la mesure où la focalisation sert, dans ce cas, à attirer l'attention sur un choix débouchant sur d'autres alternatives possibles. C'est pourquoi ce prédicat peut jouer également le rôle de point d'ancrage immédiat dans la mémoire discursive mutuelle.

(2.59) à propos de la personne qui va faire la vaisselle, c'est son mari / le mari de la femme.

(2.60) ??à propos de faire la vaisselle, c'est la condition posée par sa femme pour payer l'addition.

Il semble que dans (2.59) le point d'ancrage le plus immédiatement pertinent soit la trace lexicale *son mari* qui tire son degré de saillance à partir d'un référent opposé *sa femme* et la proposition présupposée *sa femme fait aussi la vaisselle*. En revanche, dans (2.60), le prédicat renvoie à un point d'ancrage d'arrière-fond qui entretient une relation d'à propos avec des informations non activées et se situant en arrière-fond dans la mémoire discursive.

En résumé, la structure syntaxique clivée joue un rôle essentiel dans l'organisation informationnelle. Par sa multifonctionnalité, elle peut marquer différentes relations de topique et de focus. Quant au topique, il peut être marqué par l'expression référentielle de première

partie de la clivée ou le prédicat de la deuxième partie. C'est pourquoi des études plus raffinées sur le plan hiérarchique-relationnel sont d'autant plus nécessaires pour désambiguïser tel ou tel choix.

II.2.3.d La structure segmentée à droite

Parmi les structures syntaxiques marquées, il est nécessaire de faire la différence entre celle marquée à droite et celle à gauche. Nous insistons encore une fois sur le fait que nous restreignons l'étude à des constructions comprenant une partie centrale *noyau* et des parties périphériques *préfixe* à gauche et *suffixe* à droite, mais qui sont uniquement représentées par des expressions référentielles, comme dans

- (2.61) 1Na : 15. mais / le serveur
 16. il demande el pourquoi //
 (2.62) 1Mar : 4. je pense peut-être c'est / la différence culturelle / cultu = culturelle
 \\ ca

Il ne faut pas non plus les confondre avec les « ajouts » introduits, par exemple, par *aussi*, *même* ou *également* qui sont des éléments servant à focaliser et qui ne peuvent pas être alignés ensemble dans des structures segmentées à droite.

- (2.63) 1Mar : 4. je pense peut-être c'est / la différence culturelle / cultu = culturelle \\
(et) ça aussi

Effectivement, les exemples (2.62) et (2.63) se distinguent par le fait que la présence de *aussi* stipule une focalisation. D'après Grobet (2002, p. 196), d'autres indices indiquent que ce type de construction est différent de la structure segmentée à droite.

« Au niveau prosodique, on peut déduire de la présence d'une légère pause et d'un décrochement intonatif l'existence de deux contours intonatifs. Au niveau syntaxique, la présence du connecteur *et* présente la seconde unité comme un ajout à ce qui précède. »

Description

Du point de vue linguistique, les structures segmentées à droite se démarquent des autres sur les plans syntaxique et prosodique. Comme dans toutes les différentes structures marquées,

l'existence de multiples variations prosodiques complique l'exploitation des indices relatifs à ce domaine pour l'identification des topiques (Blanche-Benveniste 2000, p. 72).

En effet, certains décrivent la structure segmentée à droite avec un pic intonatif (Grobet 2002, p. 193), d'autres sans (Mertens 1990, p. 167).



Figure 2.12 : « Schéma de la Mélodie de la segmentée à droite » (Grobet 2002, p. 193)

Il convient d'admettre que le marquage prosodique de la segmentée à droite se caractérise essentiellement par l'absence de pause engendrant l'existence d'un unique contour intonatif (Lambrecht 1981, p. 86), ce qui n'est pas toujours, à l'évidence, perceptible.

D'après Blanche-Benveniste, l'arrivée des technologies modernes a amélioré la qualité des mesures, mais d'autres problèmes liés à la capacité biologique de l'homme s'y sont greffés :

« Là où nous croyons nettement entendre une pause, il arrive souvent que les appareils de mesure montrent qu'il n'en est rien. L'effet de pause de la perception correspond à une frontière abstraite, séparant deux morceaux d'énoncé, que nous imaginons faite d'un silence, alors qu'elle est matériellement composée d'un ensemble de paramètres comprenant des mélodies, des allongements ou des intensités. » (Blanche-Benveniste 2000, p. 72)

En réalité, le marquage prosodique de la segmentée à droite repose sur des contraintes syntaxiques qui lui sont propres. Lambrecht (2001) en définit quatre principales :

- 1) L'élément disloqué à droite doit être introduit juste après le segment auquel elle est rattachée ;
- 2) Le noyau et le segment postposé sont liés par des relations moins contraignantes que la segmentée à gauche ;
- 3) La segmentée à droite est soumise à un lien rectionnel entre l'élément disloqué et le pronom clitique de la partie extraposée, c'est-à-dire qu'ils doivent être du même cas ou contenu descriptif;
- 4) La présence du pronom clitique dans la partie extraposée semble être presque toujours obligatoire.

On peut constater que les troisième et quatrième points ci-dessus soulignent une contrainte lexicale qui est imposée à l'élément postposé. D'après cette définition, il est possible alors de schématiser la structure segmentée à droite de la façon suivante :

Sujet (Pro clitique) + Verbe + (objet) + élément disloqué (SN défini / démonstratif)

Les contraintes prosodiques et syntaxiques dues, entre autres, à l'ordre des mots, ne peuvent ainsi que renforcer une liaison étroite entre les deux segments qui paraissent ne représenter qu'une unité syntaxique. L'apparition du pronom clitique ou non accentué reflète son renvoi à un référent accessible. Nul doute que la reprise catégorielle sous forme de SN défini ou démonstratif assure la continuité dans l'organisation informationnelle, mais quelle autre raison fonctionnelle pousserait un intervenant à en faire usage ?

Ce type de segment n'apparaît que très rarement parmi les exemples relevés dans le corpus étudié. Cela semble confirmer, d'une part, la problématique concernant l'appropriation des procédés de la pronominalisation et, d'autre part, l'obligation de rechercher la solution en dehors de la compétence linguistique.

Avant d'aborder le rôle joué par la structure segmentée à droite dans l'organisation informationnelle, voici les constructions relevées dans le corpus avec les éléments postposés soulignés en gras :

(2.64) 1Mar : 4. je pense peut-être c'est / la différence culturelle / cultu = culturelle \\
ça

(2.65) 1Ka : 17. \\\ voilà / et ça / ça suit comme ça l'histoire \\\

(2.66) 1Ho : 8. il a commandé pas mal de choses / des fruits = des légumes = des repas
chauds = des salades = des entrées = tout ça //

(2.67) 2Ka : 22. euh et puis sinon / oui c'est vrai / il va aller (rire) / au commissariat /
monsieur (rire) //

(2.68) 7Na : 28. ça \\
29. c'est c'est défendu ça \\\

Les exemples (2.64 à 2.66) ont été tirés de la première partie de la séance, les deux dernières de la deuxième, au cours de laquelle a eu lieu la vive discussion à propos du pourboire. D'ailleurs, parmi tous ces exemples, seul le (2.67) semble correspondre à la définition de Lambrecht. Une autre construction qui s'en rapprocherait est l'exemple (2.65) dans lequel le

pronom clitique a été remplacé par un pronom accentué *ça*. Autrement, on peut observer la fréquence d'occurrence de *ça* aussi bien en antéposition qu'en postposition par rapport au noyau propositionnel. Serait-ce lié à son contenu sémantique indistinct qui pourrait combler des déficits lexicaux et / ou morpho-syntaxiques ou à sa propriété indexicale qui permet d'inférer des informations tirées de la situation ou du contexte ?

Rôle dans le point d'ancrage

Pour commencer, (2.64) et (2.68) contiennent un phénomène de reprise par un pronom accentué après un segment clivé. Lambrecht (2001) justifie cette reprise par la manifestation d'une relation de focus entre le *ça* et le segment qui le précède. La méthode *quaestio* pourrait la confirmer, dans la mesure où l'interrogatif marque le focus de la réponse.

Reprenons ces exemples pour l'illustrer :

(2.69) qu'est ce que c'est ?
c'est / la différence culturelle / cultu = culturelle \ **ça**

(2.70) qu'est-ce qui est défendu ?
ça \
c'est c'est défendu **ça** \

Cette démonstration prouve que ces constructions ne correspondent pas vraiment à des structures segmentées à droite, telles qu'elles ont été définies plus haut par Lambrecht, et qui doivent comprendre dans l'ordre un pronom clitique dans le noyau propositionnel, puis un élément disloqué avec un SN défini du même cas ou contenu descriptif, en genre et en nombre, la plupart du temps. La présence de ces traces lexicales signifie qu'elles ont saisi des référents accessibles et / ou actifs fonctionnant comme des points d'ancrage, comme cela a déjà été mentionné dans II.2.2. La question est de comprendre le rôle de cet ordre d'apparition, pronom puis SN, dans l'organisation informationnelle, plus particulièrement dans l'identification du topique.

(2.71) 2Ka : 18. moi de toute façon / il y a deux / deux possibilités euh /
19. enfin / une qui est / plutôt euh / folklorique //
20. c'est euh / de lui proposer de faire la plonge \
21. puisqu'il n'a pas d'argent pour payer / il va faire la vaisselle /
22. euh et puis sinon / oui c'est vrai / il va aller (rire) / au commissariat /
monsieur (rire) //

Nous savons depuis (cf. figure 2.10) que le pronom *il* est par son contenu sémantique une marque privilégiée du topique sans pour autant l'être systématiquement, surtout dans une structure canonique assertive. En revanche, sa chance de le devenir augmente plus dans une construction segmentée. Cela s'explique par le fait qu'il assure la continuité de la structure par deux points d'ancrage de nature différente : un externe et un interne. Grobet (2002, p. 199) justifie ce point de vue en s'appuyant sur Fradin (1988, 1990). D'après ce dernier, la reprise interne caractérise celle qui relie le pronom (ici *il*) et le SN disloqué (ici *monsieur*), tandis qu'on désigne externe la reprise qui crée un lien entre le pronom et le cotexte (ici *oui c'est vrai*)¹⁸⁷.

- (2.71) 2Ka : 18. moi de toute façon / il y a deux / deux possibilités euh /
 19. enfin / une qui est / plutôt euh / folklorique //
 20. c'est euh / de lui proposer de faire la plonge \
 21. puisqu'il n'a pas d'argent pour payer / il va faire la vaisselle /
 22. euh et puis sinon / oui c'est vrai / il va aller (rire) / au commissariat /
monsieur (rire) //

On peut justifier l'emploi de la structure segmentée à droite, premièrement, par le coût cognitif plus élevé pour récupérer le référent de *il* en son absence, et deuxièmement, par un possible déplacement du point d'ancrage immédiat qui peut être dans le cas de (2.71) *c'est vrai*.

L'existence de ces contraintes sur les deux axes syntagmatique et paradigmatique mérite d'être un peu plus étayée. Dans l'axe syntagmatique, la structure du noyau propositionnel est similaire à celle de la proposition assertive canonique sujet-verbe(-objet). Le marquage est porté ainsi par le SN défini de même cas (ou de même fonction syntaxique), ce qui laisse penser à un ensemble d'unité syntaxique. Du point de vue paradigmatique, le pronom et le SN ne se distinguent pas du point de vue sémantique. Il faudrait chercher la pertinence de leur ordre d'apparition dans les propriétés afférentes à l'organisation informationnelle. Introduit dans une structure segmentée à droite, le référent auquel ces expressions référentielles renvoient est de nature identifiable et / ou activée. Si on reprend l'échelle d'accessibilité d'Ariel (1991), le pronom *il* serait plus accessible que le SN ou un nom propre¹⁸⁸, ce qui signifie qu'il y a de fortes chances que le référent saisi par *il* soit déjà actif et porte le statut de topique, sinon ce pronom n'aurait pas pu marquer la continuité informationnelle à travers la double reprise externe et interne. Par ailleurs, le fait que le contenu sémantique de *il* soit

¹⁸⁷ Dans les actes 20 et 22 de (2.71), on remarque l'existence de deux structures segmentées introduites par *c'est* qui s'articulent autour de la même information introduite dans 18, précisément par un SN indéfini *deux possibilités*.

¹⁸⁸ Cf. Maingueneau (2005) pour une analyse détaillée sur les noms propres.

maintenu dans le SN veut dire qu'il s'agit bien d'une continuité catégorielle sous forme d'anaphore fidèle. Ainsi,

« Le référent ainsi maintenu disponible constitue le point d'ancrage le plus susceptible d'être interprété comme le topique. » (Grobet 2002, p. 205)

Sur le plan fonctionnel, l'introduction d'une segmentée à droite vise diverses intentions. On peut chercher à travers son usage à lever toute ambiguïté sur l'identité du référent en la clarifiant par un SN défini, voire un nom propre, si plusieurs personnes ont été évoquées dans le cotexte ou le contexte. L'intérêt de cette fonction de rappel se justifie de plus par la diminution de l'effort cognitif dans la récupération du référent, étant donné que celui-ci est tout de suite nommé dans la continuité informationnelle.

L'exemple (2.71) semble ne pas refléter cette fonction puisque le pronom *il* renvoie à un référent qui fait l'objet du discours depuis un moment. On pourrait avancer une autre hypothèse suite à une observation (Grobet 2002, p. 209) concernant l'apparition de telle structure qui coïncide parfois à la fin des tours de parole, comme dans (2.71). Les indices prosodiques, syntaxiques et lexicaux peuvent servir de ligne de démarcation de tour de parole ou bien même de fin d'un paragraphe (2.72) à l'intérieur d'un discours narratif.

- (2.72) 1Mar : 2. maintenant / je vais parler un peu de / de dessins
 3. mais / je ne peux pas rien comprendre (de dessins) //
 4. je pense peut-être **c'est / la différence culturelle / cultu = culturelle** \ \ **ça**
 5. euh / il / il s'agit d'un monsieur /
 6. qui . mange au restaurant //
 7. un garçon lui sert / le plat \ \

On peut s'interroger pour conclure cette discussion à propos de la segmentée à droite, pour quelle raison les personnes étudiées ont plus recouru au pronom *ça* dans les structures syntaxiques marquées.

- (2.73) 5Na : 25. très riche //
 6Ho : 32. voilà / très riche / avec une cravate /
 6Na : 26. très/ très très riche ouais //
 7Ka : 27. mais / **ça** veut rien dire (rire) //
 7Na : 27. mais / un monsieur comme **ça** / va pas / dans un restaurant sans
 payer /
 28. **ça** \ \
 29. **c'est c'est** défendu **ça** \ \
 7Ho : 33. parce que / parce qu'il a déjà cherché / dans sa / les poches de
 pantalon /

34. normalement / il met X toujours les monnaies / pour payer le pourboire/

En guise d'exemple, analysons la particularité de (2.73, 7Na 28-29) qui révèle l'emploi concentré de *ça* dans trois structures différentes, notamment un élément antéposé *ça*, un noyau *c'est c'est défendu* et un élément postposé *ça*. Il convient de préciser que le noyau couvre les trois structures syntaxiques marquées, la clivée, les segmentées à gauche et à droite. C'est pourquoi il est fort probable que le topique de cet acte 29 soit le pronom *c'* de la clivée. Il s'avère que la segmentée à gauche, *ça c'est défendu*, sert à marquer une transition topicale, ce qui a pour effet un marquage à deux temps du topique, selon le principe de la séparation de la référence et du rôle (PSRR) de Lambrecht. Effectivement, renvoyant à l'information dans le cotexte précédent *aller dans un restaurant sans payer*, le premier *ça* ne sert pas vraiment à l'introduire (cf. II.2.2.b), au sens propre du terme, mais plus à la focaliser, ce qui signifie la rendre plus saillante, dans la mesure où elle est déjà présente dans la mémoire discursive mutuelle. Cette focalisation recherche un effet de contraste par rapport à une information présumée *toute personne est obligée de payer si elle mange dans un restaurant*. Ensuite, cette information sera reprise par le pronom de la clivée *c'* qui, par sa saillance, devient le topique non seulement de la segmentée à gauche *ça c'est défendu*, mais également celui de la segmentée à droite *c'est défendu ça*. On peut penser que l'emploi de cette dernière structure permet à Na, d'une part, de clarifier par un rappel le contenu sémantique du topique en focalisant une fois de plus la même information à l'aide du pronom *ça* et, d'autre part, de clore son tour de parole.

II.2.3.e La structure segmentée à gauche

Description

La segmentée à gauche est une structure particulière dont la description et délimitation suscitent encore de nombreuses divergences. D'ailleurs, l'exemple présenté par Morel & Danon-Boileau (1998, p. 39), que nous avons évoqué dans I.2.2, démontre à quel point toutes sortes d'éléments peuvent occuper la place antéposée.

- (2.74) 1Mar : 2. maintenant / je vais parler un peu de / de dessins
3. mais / je ne peux pas rien comprendre (de dessins) //

4. je pense peut-être c'est / la différence culturelle / cultu = culturelle \ \ ça

(2.75) 1Na : 3. à mon avis / la scène se passe dans un restaurant //

- (2.76) 3Hs : 14. pour moi / parce que / parce que .. ce monsieur / il n'a pas d'argent /
15. et il n'a pas pé / il n'avait pas d'argent /

Ces quelques exemples extraits du corpus étudié prouvent l'existence de multiples relations qui peuvent articuler le « préfixe » au noyau, dans la mesure où la relation d'*à propos* n'est pas obligatoirement le fondement même de leur lien.

Dans le cadre de ce travail, nous aimerions analyser surtout les segmentées à gauche qui s'articulent avec les expressions référentielles, appelées aussi structures disloquées, dans le but d'éclaircir leur rôle dans l'organisation informationnelle.

Il convient de soutenir l'idée de la pertinence de la position initiale lors du processus de décodage de l'information dans lequel s'emboîtent différentes raisons linguistiques, psychologiques et cognitives.

Sur le plan linguistique, notamment prosodique, plane une certaine unanimité en ce qui concerne la mélodie de la structure disloquée à gauche :

« La structure prosodique de la segmentée à gauche est généralement décrite depuis Bally comme formée de deux contours intonatifs : le premier se caractérise par un intonème continuatif, et le second par un intonème conclusif dont la forme varie selon la modalité de la proposition (Bally 1965 [1932] : 62, Berrendonner & Reichler-Béguelin 1997, Dupont 1985) » (Grobet 2002, p. 223).

Evoqué en note (Grobet 2002, p. 223 note 57), Grobet fait allusion à Rossi (1985, p. 143) pour l'illustration de la courbe mélodique de la segmentée à gauche.

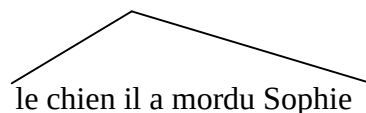


Figure 2.13 : « Schéma de la Mélodie de la segmentée à gauche » (Grobet 2002, p. 224)

Cependant, comme dans les autres structures marquées, même si le problème de la pause perdue (Fradin 1990 ; Nølke 1994), il semble ne pas avoir d'impact particulier dans cette démarche d'identification du topique (Grobet 2002, p. 224).

Sur le plan syntaxique, Fradin (1990, p. 14) souligne que la nature et la fonction d'un élément sont des critères fondamentaux pour le placer en antéposition. La rigidité de la structure de certaines langues, comme le français, n'accepte pas toujours la topicalisation d'un élément sujet ou d'un SN complément sans transformation syntaxique.

(2.77) *Paul, dort encore. (Fradin 1990, p. 14)
Paul, il dort encore.

L'omission récurrente de la préposition dans ces structures (2.78'') semble prouver que la partie antéposée fonctionne indépendamment du noyau, ce qui signifie, en outre, que sa destitution ne nuit pas à la compréhension de l'énoncé. En revanche, elle ne peut pas être intégrée dans l'énoncé sans rendre celui-là agrammatical, **Paul il dort encore*. Le marquage par un contour intonatif à l'oral, ou bien par une virgule après Paul, à l'écrit, rendrait l'énoncé grammatical, car l'élément antéposé *Paul* serait devenu une partie indépendante du noyau. Toutefois, il faut admettre que la question du marquage syntaxique à gauche a bien un impact sur l'organisation informationnelle et sur le processus de décodage de l'information par la personne à laquelle le locuteur s'adresse.

(2.78) Je fais confiance à ces femmes.
(2.78') Je leur fais confiance aux femmes.
(2.78'') Les femmes je leur fais confiance. (Blanche-Benveniste 2000, p. 67-68)

Par ailleurs, élargie aux autres types de segmentées, telles que (2.74), (2.75) ou (2.76), cette observation est pertinente pour ces recherches, dans la mesure où il faut admettre l'existence d'une hiérarchie au niveau syntaxique (structures principale et subordonnée) et sur le plan informationnel (informations immédiate et en arrière-fond). L'étude détaillée de ces points aidera à élaborer la structure hiérarchique-relationnelle du discours.

La présence d'une reprise pronominale dans le noyau est l'une des variantes d'une telle structure, ce qui démontre son caractère binaire. Dans le corpus étudié, ce phénomène n'a été

constaté que peu de fois et souvent chez les mêmes personnes (Na et Ho), en l'occurrence toujours en tant que fonction sujet, comme dans (2.79) et (2.80).

- (2.79) 1Na :
10. et à la fin / il a demandé / la facture /
 11. le serveur / lui montre / l'addition bien la facture //
 12. et le vieux monsieur est allé payer / la facture /
 13. il a payé la facture / à mon avis //
 14. mais / le serveur il demande el pourquoi //
 15. et le vieux monsieur lui a dit / non je n'ai pas d'argent //

- (2.80) 1Ho :
13. il a demandé le serveur / de ramener l'addition //
 14. et le serveur / il a ramené l'addition //
 15. il va le monsieur pour payer l'addition /
 16. et il a déjà payé par chèque // ce que je vois /
 17. et l'addition s'il / et le serveur il a demandé de de d'avoir un petit peu de pourboire
 18. mais le monsieur il a fouillé dans sa poche //
 19. il a trouvé rien

Ce constat s'explique par le fait que la disloquée à gauche apparaît comme un phénomène assez complexe pour les apprenants de français langue étrangère. En réalité, ces contraintes syntaxiques exigent en amont, sur le plan lexical et sémantique, une appropriation de structures verbales (valence) et des faits pronominaux. Il faut de plus pour qu'il y ait maîtrise des structures segmentées à gauche, un schéma conceptuel aidant à comprendre l'articulation entre les deux structures, informationnelle et syntaxique, mais dont les opérations ne s'effectuent pas au même niveau. Ce dernier point capital n'est perméable qu'à travers l'analyse du discours et suppose un regard différent sur la réflexion méthodologique de la didactique de l'oral.

Par ailleurs, il a été observé (Berrendonner & Reichler-Béguelin 1997) que l'élément de rappel peut être représenté par un SN au lieu d'un pronom, et qui est lié par une relation d'anaphore fidèle, infidèle ou associative (2.81) avec l'élément disloqué :

- (2.81) Ah ben la Seine / euh les quais maintenant sont canalisés vous savez.
(Berrendonner & Reichler-Béguelin 1997)

L'emploi de ce style de constructions dans une langue étrangère exige l'activation de différents signifiants autour d'un seul concept et dans le cadre d'un schéma précis, par exemple *restaurant*. On peut se rendre compte que la capacité d'activer ces réseaux lexicaux reflète l'étendu du vocabulaire acquis dont l'accessibilité est stimulée, entre autres, par des

réseaux de connexions associés au contexte et à des expériences individuelles. Est-ce la raison pour laquelle aucun exemple de ce type n'a été relevé ?

Outre ces constructions avec une reprise pronominale ou un SN dans le noyau, la segmentée sans rappel existe également. Nous aimerions dans ce cas mettre en exergue trois types afférents à la relation « topique de », notamment outre la relation de *topicalisation* mentionnée auparavant, d'autres relations dites *de cadre et de préparation*, reliant la partie antéposée à gauche avec le noyau propositionnel et dont la pertinence agit sur la suite de notre réflexion pour l'identification des topiques. Nous reviendrons sur ce point dans le prochain paragraphe II.3, lorsqu'il sera question de s'interroger sur les procédés à mettre en place, surtout pour des énoncés plus longs, c'est-à-dire pour un discours complexe, dans lequel les points d'ancrage ne sont pas toujours explicités ni par des traces linguistiques, ni par l'information la plus récemment activée.

Rôle dans le point d'ancrage

L'analyse de (2.73), à l'issue de I.3.3.d, a révélé qu'il existe des différences au niveau informationnel entre les structures segmentées à droite et à gauche. La structure segmentée à droite sert à rappeler l'identité du référent fonctionnant comme topique, dont la trace lexicale est marquée par le pronom du noyau et qui est repris dans la partie disloquée par un SN défini ou démonstratif reflétant une continuité catégorielle. La segmentée à droite est également caractérisée par le fait qu'elle se trouve quelquefois à la fin de tour de parole. Qu'en est-il alors de la segmentée à gauche ?

Tout d'abord, nous avons signalé plus haut la particularité de *ça* (2.73)¹⁸⁹. À cause de son contenu sémantique, cet élément renvoie à un référent déjà accessible, c'est pourquoi il ne peut pas alors l'introduire (II.2.2.b), mais plutôt le réactiver, parce que c'est une information identifiée, mais située à l'arrière-fond de la mémoire discursive. Il peut également, à cause de sa nature déictique, activer une information inférée à partir du contexte¹⁹⁰.

Quant au cas des SN en antéposition (2.79), il est incontestable de ne pas valider leur rôle de trace de point d'ancrage. De nombreux travaux adhèrent aux deux points essentiels suivants :

¹⁸⁹ La nature du pronom *moi* est similaire à *ça*. Leur spécificité déictique permet d'inférer des informations à partir du contexte ou de la situation du discours (Grobet 2002, p. 236).

¹⁹⁰ Dans (2.73), le contexte socioculturel est déterminant pour l'interprétation du discours.

1) La segmentée à gauche est composée de deux unités minimales discursives ou actes. Rappelons que Roulet (1999c, p. 210) définit l'acte

« [...] comme la plus petite unité délimitée de part et d'autre par un passage en mémoire discursive, dans le sens de Berrendonner (1983). »

2) Le fait de distinguer ces deux unités de la segmentée à gauche a un impact non négligeable dans l'organisation informationnelle.

En effet, l'emploi de telle construction permet de marquer le topique en deux temps. Suivant les approches, il en résulte que cela sert à respecter, sur les plans syntaxique et cognitif, le principe de PSRR (Lambrecht 1994) ou d'interpréter au préalable cette partie antérieure au noyau verbal dans des énoncés à syntaxe verbale, par opposition aux énoncés sans verbe (2.81), assez fréquents à l'oral (Blanche-Benveniste 2000, p. 116-118).

- (2.81) 5Na : 25. très riche //
6Ho : 32. voilà / très riche / avec une cravate /
6Na : 26. très/ très très riche ouais //

De même, le marquage du topique à deux temps, qualifié « d'approche progressive » par Berthoud (1996, p. 104), aiderait à la compréhension du discours.

L'élément antéposé sert à activer ou à réactiver un référent qui a été relayé à l'arrière-fond de la mémoire discursive. C'est la raison pour laquelle il est présenté sous forme de SN ou de nom propre. La reprise pronominale dans le noyau garantit la continuité catégorielle et attribue à son référent un degré de saillance plus élevé que celui du SN à cause de son contenu sémantique, ce qui lui confère dans cette structure une marque privilégiée du topique.

Dans l'exemple suivant, Ho fait usage trois fois de ce type de construction :

- (2.82) 1Ho : 12. il a demandé le serveur / de ramener l'addition //
13. et le serveur /
14. il a ramené l'addition //
15. il va le monsieur pour payer l'addition /
16. et il a déjà payé par chèque //
17. ce que je vois /
18. et l'addition s'il / et le serveur
19. il a demandé de de d'avoir un petit peu de pourboire
20. mais le monsieur
21. il a fouillé dans sa poche //
22. il a trouvé rien

À chaque fois, la structure segmentée à gauche procède de manière binaire au marquage du topique. Le référent, *serveur*, qui est déjà accessible dans le cotexte est réactivé, puis, grâce à une reprise pronominale, *il*, accède au statut de topique dans l'acte qui suit. La dernière segmentée à gauche, *le monsieur il*, fonctionne de manière similaire. De plus, on peut constater que les trois constructions illustrent en même temps une transition, en l'occurrence un changement de référent (2.82). Cette dernière remarque est une propriété non négligeable de la structure segmentée à gauche, dans la mesure où elle joue un double rôle de point d'ancrage, ce qui constitue même le dynamisme communicatif du discours. En effet, l'élément antéposé s'ancre à des informations se situant dans le cotexte immédiat, *il a demandé le serveur de ramener l'addition*, ou dans le contexte, *restaurant*, prolongeant ainsi la continuité et la progression de la chaîne de l'organisation informationnelle. Comme la segmentée à droite, cette fonction de reprise externe est parfois associée à d'autres rôles possédant des caractéristiques « métacommunicatives », impliquant la transition topicale ou les tours de parole. Néanmoins, cette construction se retrouve généralement en début de tour de parole.

Les exemples tirés du corpus sont des segmentées à gauche sans (2.83) et avec rappel (2.84). L'élément antéposé marque dans les deux cas aussi bien une transition topicale et un début de tour de parole. Cependant, il serait plus évident d'interpréter les deux comme étant des relation de *cadre* ou de *toile de fond* (Grobet 2002, p. 266), parce que leur codage, à travers le SN défini *la suite*, porte sur un aspect particulier lié au script *restaurant*, introduit par le biais de ce *cadre*. Il est intéressant de distinguer l'effet de contraste recherché par (2.84) à cause de l'emploi d'une clivée en tant que noyau propositionnel de la segmentée à gauche.

- (2.83) 9Su :
- 46. alors / la suite euh ...
 - 47. donc / le garçon / euh . lui propose / d'aller faire la vaisselle // travailler dans la cuisine \
 - 48. et = lui / dans la deuxième image /
 - 49. nous voyons qu'il téléphone / à une femme /
 - 50. donc peut-être / sa femme //
 - 51. et / qui arrive / plus tard / bien habillée hein / puisqu'on voit / élégamment avec un chapeau euh = chaussures à talons = etc \
 - 52. et ... lorsqu'elle arrive .. pour .. porter secours à son mari / (rire) euh /
 - 53. il est en train / de faire la vaisselle / dans la cuisine / du restaurant \
 - 54. voilà /

- (2.84) 14Ho :
- 41. et la suite
 - 42. c'est / qu'il va s'opposer /
 - 43. il a XXX de payer / l'addition //
 - 44. donc / le garçon lui a proposé de faire la vaisselle / ou de payer

- l'argent //
45. mais le monsieur /
 46. il était ... séduit de faire la vaisselle /
 47. donc / il a préféré de téléphoner sa femme = sa mère // pour lui / aider / secours = pour payer / l'addition //
 48. donc / il a téléphoné sa femme //
 49. sa femme tout de suite /
 50. il a / il est venu / pour payer / la / l'argent au garçon //
 51. puis ils se sont partis / retournés chez eux //
 52. mais là / à la maison / je crois / sa femme /
 53. elle a déjà payé = d'accord / l'addition \ à condition qu'il / va inviter / tout le monde = inviter ses copines / ses copains \ ses copines //
 54. et... c'est son mari /
 55. qui va faire la vaisselle \
 56. qui va / ranger tout \ XXX

Après les marquages lexicaux, ceux relevant de la syntaxe sont des procédés pertinents soit pour analyser la cohérence du discours, soit pour identifier les topiques. La démarche présentée jusque là est relativement applicable aux énoncés simples, ce qui nécessite une analyse beaucoup plus large, lorsqu'il s'agit d'examiner des énoncés plus complexes. Il a été annoncé que plusieurs référents sont susceptibles d'occuper le rôle de topique et que le cotexte et le contexte jouent une fonction importante aussi bien pour les structures marquées que pour les structures non marquées. Naturellement, ils semblent pertinents au niveau de la structure canonique assertive, mais restent tout autant dans les structures segmentées à gauche et à droite qui sont, en outre, dotées de marquages prosodiques.

Cette première démarche est la phase de débroussaillage de l'organisation informationnelle, car elle permet de repérer dans le discours, grâce aux marques lexicales et syntaxiques, les traces de points d'ancrage susceptibles de fonctionner comme des topiques. La validation passe par l'évaluation du degré d'accessibilité et d'activation de ces informations, ce qui sous-tend une étude plus approfondie de l'architecture du discours.

- (2.85) 1Mar :
1. moi / je m'appelle Mar / je suis Chinoise //
 2. maintenant / je vais parler un peu **de** / **de dessins**
 3. mais / je ne peux pas rien comprendre [de dessins] //
 4. je pense peut-être **c'**[je ne peux rien comprendre] est / **la différence culturelle** / cultu = culturelle //
 5. euh / il / il s'agit d'un monsieur /
 6. **qui** .[un monsieur] mange au restaurant //
 7. un garçon **lui** [un monsieur qui mange au restaurant] sert / **le plat** //
 8. et puis / alors / **ce monsieur** mange tout \
 9. je sais pas si / **il** [sur l'addition] s'est passé des choses / sur / **l'addition** ou quoi
 10. // mhm / Je sais pas vraiment / **la fin de l'histoire** //
 11. merci //

Dans cet exemple sur l'organisation informationnelle de 1Mar, les éléments en gras correspondent aux traces des points d'ancrage marqués au niveau du discours, tandis que les éléments en crochets équivalent aux points d'ancrage implicites.

II.3 ANALYSE DE LA STRUCTURE HIERARCHIQUE-RELATIONNELLE DU DISCOURS

La mise en rapport des points d'ancrage avec les traces lexicales et syntaxiques a fourni, au sujet de la représentation et de l'analyse de discours, des informations concrètes devenues sujets de débats qui perdurent de nos jours dans les domaines de la linguistique et du traitement automatique des langues (TAL), avec probablement des conséquences, dans l'avenir, en didactique des langues.

Dans le cadre de ce travail, l'un des objectifs visés est de proposer des démarches et des procédés d'évaluation à partir d'instruments un peu plus économiques et fiables, étant donné la limite, constatée à l'oral, de la capacité cognitive humaine en matière de traitement d'informations (I.1.4.a). En effet, à l'exemple des traces repérables en surface exposées précédemment, l'analyse du discours s'opère sur une dimension étendue, linguistique, textuelle et situationnelle, pouvant contenir plusieurs niveaux,. Les modules lexical et syntaxique sont associés à la dimension linguistique, le module hiérarchique à la dimension textuelle et les modules référentiel et interactionnel à la dimension situationnelle. Ces modules sont à leur tour divisés selon différentes formes d'organisation relatives à leur dimension (cf. Roulet 1999b, p. 32 pour une description détaillée).

Un des pivots importants est constitué par la dimension de la structure hiérarchique à partir de laquelle il est possible de décrire l'architecture détaillée des structures dites « globales » (encadrement du discours, structuration "logique", découpage en sections, etc.). Selon l'intérêt visé, le couplage entre structures locales et structures globales (structure d'informations, chaînes de référence, chaînes topicales, relations interpropositionnelles, etc.) permet, entre autres, de rendre compte des types de relations sémantico-discursives existant au niveau des actes et des paragraphes¹⁹¹, ainsi que de suivre les enchaînements en mémoire discursive. De

¹⁹¹ Définir les cadres théoriques des critères de segmentation en paragraphes du discours oral est associé au concept de structures conceptuelles sous-jacentes. Il n'est pas toujours évident en l'état actuel des recherches de

cette manière, nous pourrions examiner les différences architecturales des discours de type monologues, comme les discours narratifs, et dialogues, comme les discussions à partir du corpus étudié.

Les démarches entreprises jusque là ont confirmé l'hypothèse selon laquelle l'organisation informationnelle du discours oral suivrait soit une progression linéaire, soit une progression à topique constant, soit une progression à topiques dérivés (Grobet 2002, p. 106-107), et que le topique tiendrait plus souvent sa source de l'acte précédent, à l'exception du dernier cas :

« [...] Le topique, dans le discours oral, est souvent issu de manière linéaire du propos qui le précède [...] Une telle progression informationnelle, qui regroupe les progressions linéaires et à topique constant [...] implique, sur deux constituants contigus, le rappel d'un élément déjà actif et l'activation d'une autre information. » (Grobet 2002, p. 252)

Il convient encore une fois de préciser que chaque acte active une information appelée *objet de discours ou propos* qui s'ancre avec l'information la plus immédiate en mémoire discursive, le topique (Roulet 1999b ; Grobet 2002), qui se manifeste de deux manières, explicite ou implicite. Nous avons déjà pu constater le rôle déterminant des marques prosodiques, lexicales et syntaxiques pour leur identification. Toutefois, ces traces linguistiques jouent un rôle insignifiant lorsque le topique est implicite. Le recours à l'inférence à partir des informations issues du cotexte, du contexte et des connaissances encyclopédiques est alors indispensable.

Berrendonner (1983) a avancé l'hypothèse du rôle des connecteurs pragmatiques, appelés également « petits mots » (Morel & Danon-Boileau 1998, p. 94 ; Bremond 2006, p. 83) et des anaphores dans l'enchaînement des informations implicites ayant leur source dans l'environnement cognitif immédiat ou dans des connaissances encyclopédiques. Nous avons opté, dans cette thèse, pour un travail approfondi sur les anaphores, même si une étude concomitante des connecteurs aurait été plus avantageuse et pertinente pour cette étude sur l'évaluation de la cohérence.

Pour commencer, il serait intéressant de situer la structure hiérarchique-relationnelle du discours telle qu'elle est décrite et reconnue par le modèle genevois (Roulet 1999b et c). En la comparant avec le système syntaxique de la grammaire générative, il a été établi qu'elle

préciser leurs zones de démarcations. Des croisements de résultats dans plusieurs domaines, comme en linguistique (les marqueurs de structuration de la conversation (MSC)), en psycholinguistique (ergonomie cognitive), en sociolinguistique (les rituels de conversation), etc. sont indispensables.

entretient un mécanisme similaire, car il s'agit également d'une structure reposant sur un principe de récursivité (Roulet 1999b), ce qui rend son application possible sur n'importe quel type de discours, à l'exemple du type narration que nous étudierons dans cette deuxième partie. Cela permet de distinguer différents niveaux d'informations où s'est révélée, dans le corpus étudié, la présence forte d'anaphores infidèles (II.2.2.d) illustrant la progression à topique constant, ce qui explique l'emploi fréquent de propositions assertives canoniques introduites par le pronom *il*. Toutefois, nous avons soulevé la question qu'il pourrait exister d'autres points d'ancrage plus immédiats, dans la mesure où le référent, auquel *il* renvoie, fait, depuis un moment, l'objet de discours. Par conséquent, nous adhérons à l'idée que la description de la structure hiérarchique nous aiderait à identifier, par rapport à la hiérarchie des objets ou propos de discours, les points d'ancrage éventuels les plus immédiats, en l'occurrence les topiques.

Cette perspective laisse apparaître qu'*a priori* il existe plusieurs points d'ancrage possibles, explicites ou implicites, immédiats ou d'arrière-fond, dont les caractéristiques dépendent de leur degré d'accessibilité ou de leur état d'activation, du rapport hiérarchique qu'ils entretiennent avec les informations activées postérieurement, les objets ou propos du discours.

Cette observation de la structure hiérarchique sera complétée, dans la troisième partie, par des réflexions au sujet des productions en situation interactionnelle reflétant un espace de négociation. Cet espace s'appuie particulièrement à l'oral non seulement sur des structures segmentées à gauche, mais également sur d'autres « petits mots » (Morel & Danon-Boileau 1998, p. 94), dont le contenu sémantique correspond à des instructions d'aide à la compréhension du discours (II.2.3.e) et qui, par leur portée subjective, influencent l'orientation de la réaction et de l'interprétation des interlocuteurs.

Dans le CECRL, les deux cas de figure de production sont désignés sous les appellations *s'exprimer oralement en continu* et *prendre part à une conversation*. Il faut par ailleurs relever la non ressemblance de leurs structures conceptuelles sous-jacentes. C'est pourquoi la dernière étape de cette démarche sera clôturée par l'analyse du schéma inhérent à la structure conceptuelle du type *s'exprimer oralement en continu* (Roulet, 1999b, p. 136), mais qui est propre à la narration. En revanche, son extension au schéma interactif, *prendre part à une conversation*, où s'exerce une co-construction du discours sur un principe de négociation, semble difficilement être applicable. Apparemment, *requête*, *réaction* et *ratification* (Roulet 1999b, p. 41) devrait correspondre à la structure prototypique de ce dernier.

II.3.1 Le modèle genevois

L'analyse de la structure hiérarchique est une partie importante de l'approche modulaire, car cela permet de dépasser une étude linéaire des actes et de définir les relations discursives les liant.

II.3.1.a La structure hiérarchique

La structure hiérarchique est formée de trois constituants, l'unité maximale, l'échange (E), l'intervention (I) et l'unité minimale, l'acte (A). Des relations de dépendance (subordination), d'indépendance (coordination) et d'interdépendance peuvent relier ces constituants. Toujours sur le plan hiérarchique, un échange est divisé en interventions qui peuvent être, à leur tour, composées d'un acte principal et d'un ou plusieurs constituants subordonnés.

Pour schématiser la structure hiérarchique, nous reprenons la démarche de Roulet (1999b, p. 132) :

« [...] On recourt principalement à deux instruments heuristiques : la présence de connecteurs et la possibilité de supprimer un constituant sans rompre la continuité du discours. »

Rappelons une fois encore que les connecteurs méritent un cadre théorique plus rigoureux. S'agissant des cas étudiés, on observe l'emploi des «marqueurs du récit : *et puis, alors et et* », comme ceux qui sont présentés par Morel & Danon-Boileau (1998, p. 114). Ces éléments marquent la succession des événements (*et*) ou le changement d'épisodes (*et puis*). Le premier *alors* de (2.86) est un marqueur de structuration de la conversation (MSC) (Roulet *et al.* 1985 : 93-111) qui accompagne souvent une relation de préparation (Grobet 2002, p. 272). On peut penser, en revanche, que *alors* de (2.85, acte 8) équivaudrait à un MSC, mais s'inscrivant en plus, dans ce que Morel & Danon-Boileau (1998, p. 149) appellent « indices de conformité », car, dans ce cadre, *alors*

« [...] souligne une consensualité acquise, la mise en place d'un fait logiquement attendu, c'est-à-dire conforme à la représentation que l'autre peut en avoir. Il introduit un fait qui vient à la fois conclure un épisode et amorcer la délimitation d'un nouveau segment. »

En effet, dans cet exemple (2.85), *et puis alors ce monsieur mange tout* apparaît comme un segment épisodique à part entière, dans lequel l'indice de scansion du discours, appelé dans la littérature aussi MSC, serait plutôt marqué par *et puis*, tandis que *alors* servirait de cadre à l'information activée dans cet acte.

La structure hiérarchique de (2.86) peut être représentée par le schéma suivant :

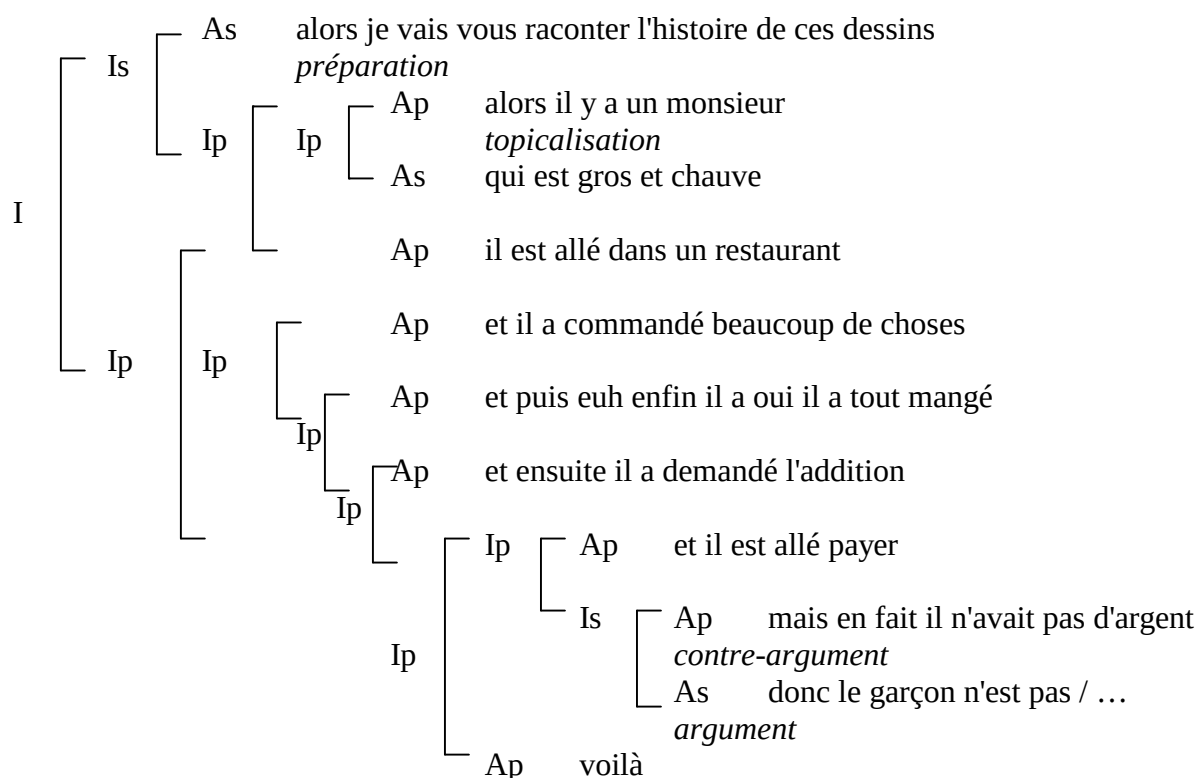


Figure 2.14 Transcription de 2Hs. Structure hiérarchique-relationnelle

Dans cette démarche exploratoire se trouvant à la charnière de deux processus, Il faut souligner que l'analyse des données formelles et leur interprétation n'ont pas pour but d'établir la bonne structure hiérarchique ni de dégager le bon topique de tel ou tel discours. Comme plusieurs schémas s'avèrent possibles, cela génère plusieurs interprétations, ce qui complique l'évaluation de l'oral pour examinateurs et apprenants en français langue étrangère.

Étant donné que c'est une démarche heuristique, Roulet (1999b, p. 46) propose d'utiliser un instrument de vérification de l'adéquation de la structure hiérarchique. Dans ce procédé, il faut tout d'abord supprimer dans une démarche ascendante les constituants subordonnés introduits la plupart du temps par des connecteurs. Prenant l'exemple du discours de la figure (2.14), on obtiendrait progressivement les différents schémas suivants :

- (2.86) 1. alors / je vais vous raconter l'histoire de / ces dessins /
 2. alors *il y a* un monsieur / qui est gros et chauve //
 3. il est allé dans un restaurant et /
 4. il a commandé beaucoup de choses //
 5. et puis / euh... enfin / il a / oui il a tout mangé
 6. et... // ensuite/ il a demandé l'addition /
 8. et... il est allé payer
 9. mais / en fait / il n'avait pas ./ d'argent / sur lui \

- (2.87) 1. alors / je vais vous raconter l'histoire de / ces dessins /
 2. alors *il y a* un monsieur / qui est gros et chauve
 3. il est allé dans un restaurant et /
 4. il a commandé beaucoup de choses //
 5. et puis / euh... enfin / il a / oui il a tout mangé
 6. et... // ensuite/ il a demandé l'addition /
 7. et... il est allé payer

- (2.88) 1. alors / je vais vous raconter l'histoire de / ces dessins /
 2. alors *il y a* un monsieur /
 3. il est allé dans un restaurant et /
 4. il a commandé beaucoup de choses //
 5. et puis / euh... enfin / il a / oui il a tout mangé
 6. et... // ensuite/ il a demandé l'addition /
 7. et... il est allé payer

- (2.89) 1. alors *il y a* un monsieur /
 2. il est allé dans un restaurant et /
 3. il a commandé beaucoup de choses //
 4. et puis / euh... enfin / il a / oui il a tout mangé
 5. et... // ensuite/ il a demandé l'addition /
 6. et... il est allé payer

Les actes de (2.89) qui restent correspondent aux constituants principaux de la structure hiérarchique. Cela est justifié, d'une part, par l'emploi répétitif de *il* qui pourrait signifier logiquement une progression à topique constant et, d'autre part, par *et*, connecteur de relation de coordination. À remarquer que l'acte *alors il y a un monsieur* est formé à partir du principe de la séparation de la référence et du rôle (PSRR) de Lambrecht (1994, p. 185) et sert à introduire le référent avant que celui-ci soit utilisé comme topique de l'acte suivant, *il est allé dans un restaurant*. D'autre part, il est possible de dégager la structure hiérarchique à partir de

la structure conceptuelle que nous développerons dans le dernier chapitre de cette deuxième partie.

La pertinence de ce procédé est important pour dégager la structure hiérarchique des conversations où, selon Roulet (1999b, p. 47), on peut commencer par repérer les structures d'échanges.

II.3.1.b La structure relationnelle

Sur le plan relationnel, Roulet (1999b, p. 75) souligne la distinction entre deux types de relations. Premièrement, les fonctions illocutoires initiatives, comme question ou sollicitation, et fonctions illocutoires réactives, comme ratification ou remerciement, caractérisent les interventions constitutives d'échange. Deuxièmement, les fonctions interactives, comme les relations argumentatives, de clarification, de vérification, de topicalisation, concernent les liens entre constituants, actes, échanges et interventions (cf. figure 2.14).

Les fonctions interactives des structures segmentées à gauche qui présentent deux unités distinctes seront l'un des objets d'étude de cette thèse. Elles permettront, d'une part, de comprendre les relations liant les différents constituants, principaux et subordonnés, d'autre part, de dégager, par rapport aux enchaînements des informations qu'ils véhiculent, l'organisation de la structure hiérarchique du discours. D'ailleurs, les explications (II.2.3) mentionnées au sujet des structures syntaxiques prenaient déjà cette orientation. Néanmoins, elles méritent d'être un peu plus étayées.

Il convient de soutenir l'idée que tout discours est structuré en interventions composées, à leur tour, de constituants principaux (actes ou interventions) et de constituants subordonnées (Roulet 1981). En outre, il existe une dimension hiérarchique de dépendance entre ces constituants, ce qui signifie que le constituant principal peut être compris en l'absence du ou des constituants subordonnés, sans que l'inverse soit possible.

- (2.90) 1Ho : 20. mais le monsieur
21. il a fouillé dans sa poche //

Cet exemple contient un acte principal *il a fouillé dans sa poche* et un acte subordonné *mais le monsieur* qui, utilisé tout seul dans ce contexte, n'est pas intelligible. À quoi sert alors ce constituant subordonné ?

Il semble tirer sa valeur sémantique de cette relation dite « interactive » (Roulet 1981 ; Moeschler 1985) qui

« [...] a comme dénotation un constituant subordonné servant à appuyer, justifier, introduire, argumenter en faveur de l'acte directeur. » (Moeschler 1985, p. 98)¹⁹²

Selon Roulet (1999b, p. 77), les relations interactives peuvent être marquées ou non marquées.

Lorsqu'elles sont marquées, c'est généralement pour mettre en exergue des relations argumentatives, contre-argumentatives, reformulatives et de topicalisation. Les constituants subordonnés sont introduits par des connecteurs. À noter la tentative de classification de marqueurs de ces types de relations établie par Roulet (1999b, p. 77), dont la plupart n'ont pas été relevées dans le corpus étudié. Pour savoir lesquels sont utilisés fréquemment dans les dialogues oraux des natifs, cela nécessite une extraction et une analyse d'un vaste corpus oral devant inclure une grande majorité des genres de discours et des registres en français.

Nous retiendrons, entre autres, dans la classification proposée par Roulet, les deux connecteurs de topicalisation, *quant à* et *en ce qui concerne*, que l'on retrouve plus souvent dans les textes écrits, de registre soutenu. Par conséquent, ils sont totalement absents du corpus analysé. On note en revanche, l'emploi de *parce que*, *donc* et *alors* pour marquer une relation argumentative, *mais* pour une contre-argumentative et *en fait* pour une reformulative (2.91)

- (2.91) 2Hs :
1. je m'appelles Hs /
 2. je suis Taiwanaise //
 3. alors / je vais vous raconter l'histoire de / ces dessins /
 4. alors il y a un monsieur /
 5. qui est gros et chauve //
 6. il est allé dans un restaurant et /
 7. il a commandé beaucoup de choses //
 8. et puis / euh... enfin / il a / oui il a tout mangé
 9. et... // ensuite/ il a demandé l'addition /
 10. et... il est allé payer
 11. mais / en fait / il n'avait pas / d'argent / sur lui \

¹⁹² Il faut remarquer que Moeschler (1985, p. 189) définit l'acte sous le concept de l'acte de langage : « unité pragmatique minimale consistant en la réalisation d'une action, de nature intentionnelle et conventionnelle, contextuelle et cotextuelle ».

12. donc = le garçon n'est pas / n'était pas très content /
13. voilà (rire) \\\

Lorsque les relations interactives ne sont pas marquées par des connecteurs, elles concernent diverses relations appelées par Roulet (1999b, p. 77) de « clarification, de vérification, de préalable ou de commentaire », ou bien « ligateur, point de vue, modus associé, cadre », par Morel & Danon-Boileau (1998, p. 39). Toutefois, il est important d'inscrire ces concepts dans des cadres théoriques univoques. Naturellement, une exploration détaillée des connecteurs pris dans un sens plus large et étendu demande à être réalisée.

Par exemple, on peut s'interroger sur la fonction relationnelle affectée à ces trois termes *euh*, *sur cette image* et *donc* (2.92), qui se situent tous dans une configuration en position antéposée.

- (2.92) 1Su :
1. bonjour / je m'appelle Su /
 2. je suis d'origine brésilienne //
 3. euh ... sur cette image donc /
 4. je vois une bande dessinée / divisée en / en six / euh .. sections /

Étant donné qu'on utilise rarement de telles structures à l'écrit, l'hypothèse d'une autre forme de décodage à l'oral est plus que jamais justifiée. La linéarisation est soumise aux contraintes syntaxiques propres à chaque langue, ce qui nous conduit à poser la question de l'ordre d'apparition et de priorité des relations pouvant lier ces actes. D'ailleurs, est-ce que l'enchaînement informationnel est maintenu en permutant les actes 3 et 4 (2.92) en *euh donc je vois bande dessinée / divisée en / en six / euh .. sections / sur cette image* ? La tendance plaiderait pour une réponse négative, puisqu'un début d'explication de la fonction des structures segmentées dans l'organisation informationnelle avait déjà été donné dans II.2.3.

Pour l'étayer, nous retenons la position de Grobet (2002, p. 252) par rapport à la pertinence de la segmentée à gauche à l'oral qui, articulant deux actes, revêt une relation de discours, mais qui n'est pas systématiquement argumentative. Présenté plus haut, le modèle genevois qui s'appuie sur les travaux de Ducrot (1980) prête à l'acte communicatif plutôt une orientation argumentative (Moeschler 1985, Roulet 1999b,). Dans cette visée, le principe pragmatique de base du discours est fondé sur la relation argumentative, dans lequel le connecteur argumentatif est défini

« [...] comme une unité formelle qui va permettre de structurer textuellement un « avant » et un « après », vers une visée illocutoire. » (Bremond 2006, p. 92)

En revanche, Grobet suggère une autre façon d'aborder le concept de pragmatique de base en s'appuyant sur une autre relation sémantique reposant sur la notion « à propos de », qu'elle désigne sous le nom de « topique de » (Grobet 2002, p. 253). Elle le justifie par le fait que la relation « topique de » et la relation argumentative ne se situent pas au même niveau, ce qui autorise un traitement simultané de ces deux relations¹⁹³. Toutefois, elle défend l'idée que si la relation argumentative est spécifiée, celle-ci jouit d'un degré de saillance plus élevé que la relation « topique de » qui, dans le cas opposé, fonctionnera « par défaut ». Vue sous cet angle, la relation de base de la structure segmentée à gauche aurait ainsi une source autre qu'argumentative introduite ou non par un connecteur.

S'il faut reconnaître que le connecteur sert à donner des instructions pour orienter l'interprétation de l'énoncé et qu'il renvoie, comme l'anaphore, à un antécédent explicité dans le cotexte ou à un antécédent non marqué formellement situé dans l'environnement cognitif immédiat ou dans les connaissances encyclopédiques (Berrendonner 1983), la question se pose sur le mode de récupération des informations. Si la relation argumentative est spécifiée, le concept des *topoi*¹⁹⁴ a été proposé par Ducrot (1980) comme aide à la récupération des informations inhérentes. Dans le cas contraire, et comme il a été mentionné plus haut, c'est la relation pragmatique de base « topique de » qui fonctionne de manière à assurer la cohérence du discours (Berrendonner 1983 ; Grobet 2002), et les informations sont récupérées par un procédé suscité par des mécanismes inférentiels (Roulet 1999b, p. 123)..

Cette conception a été décrite par Berrendonner comme étant une relation dont la source de l'antécédent est complètement fictive, car en comparaison à la relation argumentative, aucun *topos* n'est admis pour lier les actes. Pour arriver à établir un enchaînement, l'emploi de relation « personnalisée » par des connecteurs du genre « à propos de » est utile. C'est la raison pour laquelle Berrendonner (1983) les qualifie d'ailleurs de « connecteurs terroristes ».

Avant d'examiner la portée de l'analyse de la structure hiérarchique-relationnelle pour l'identification des topiques, il est intéressant, premièrement, de décrire ce principe pragmatique de base « topique de », posé par Grobet (2002) et qui inclut des variantes caractérisant les relations de « topicalisation », de « cadre » et de « préparation », et

¹⁹³ Cf. Bally (1965 [1932], p. 56) avec l'exemple : « Puisqu'il pleut, nous ne sortirons pas ».

¹⁹⁴ Un *topos* est à la fois « une règle générale, rendant possible une argumentation particulière [...] et une règle supposée communément admise » (Moeschler 1985, p. 68).

deuxièmement, de préciser sur quels types de segments antéposés elles peuvent être impliquées et sur leur impact dans l'étude de l'identification des topiques.

II.3.2 Balisage des relations de discours

La littérature semble privilégier ce terme « topicalisation » pour définir une linéarisation différente de celle où toutes les relations sont incluses dans le noyau préconçu comme la base de l'énoncé en français et correspondant sur le plan microsyntaxique aux relations sujet-verbe-complément.

Cette séquence de Ho (2.93) en est un exemple où l'on note une concentration forte de segments antéposés. On peut admettre que les éléments soulignés sont liés au noyau prédicat (en gras) par une relation « topique de », dont les opérations servent à pointer sur une relation de « topicalisation », de « cadre » ou de « préparation ».

- (2.93) 14Ho :
- 41. et la suite
 - 42. **c'est / qu'il va s'opposer /**
 - 43. **il a XXX de payer / l'addition //**
 - 44. donc / le garçon lui a proposé de faire la vaisselle / ou de payer l'argent //
 - 45. mais le monsieur /
 - 46. **il était ... séduit de faire la vaisselle /**
 - 47. donc / il a préféré de téléphoner sa femme = sa mère // pour lui / aider / secours = pour payer / l'addition //
 - 48. donc / il a téléphoné sa femme //
 - 49. sa femme tout de suite /
 - 50. **il a / il est venu / pour payer / la / l'argent au garçon //**
 - 51. puis ils se sont partis / retournés chez eux //
 - 52. mais là / à la maison / je crois / sa femme /
 - 53. **elle a déjà payé = d'accord / l'addition ** à condition qu'il / va inviter / tout le monde = inviter ses copines / ses copains \ ses copines //
 - 54. **et... c'est son mari /**
 - 55. **qui va faire la vaisselle **
 - 56. **qui va / ranger tout \ XXX**

II.3.2.a Relation de topicalisation

D'après Grobet (2002, p. 263),

« la relation de topicalisation se caractérise par l'activation d'une information dont le tout ou la partie fonctionne comme le topique de l'acte suivant. »

Cette relation peut être marquée sur le plan lexical par des connecteurs déjà évoqués plus haut, tels que *à propos de*, *quant à*, *en ce qui concerne* etc. Il faut reconnaître qu'à l'oral, elle reste souvent non marquée. C'est d'ailleurs le cas de toutes les relations de topicalisation relevées dans le corpus analysé. Les actes 45, 49 et 52 de (2.93) le démontrent. Sinon, pour s'en convaincre, il suffit de gloser l'acte antéposé comme dans (2.94').

- (2.94) 14Ho : 45. mais le monsieur /
 46. **il était ... séduit de faire la vaisselle /**
 (2.94') mais à propos du monsieur /
 il était ... séduit de faire la vaisselle /

La partie antéposée peut être explicitée sous forme d'un syntagme nominal (2.94) ou également par un acte propositionnel (2.95).

- (2.95) 14Na : 36. oui euh \ à mon avis / le vieux monsieur / fait semblant / euh .. d'être ..
 oublié son portefeuille //
 37. **c'est pour ça /**
 38. **le serveur / lui propose / de téléphoner chez lui //**

Cet exemple est constitué de formes qui s'imbriquent : un préfixe qui est représenté par les éléments soulignés et un noyau par les éléments en gras. Ce noyau est lui même composé de deux unités dont un suffixe (en gras souligné). La structure hiérarchique-relationnelle peut être schématisée de la manière suivante :

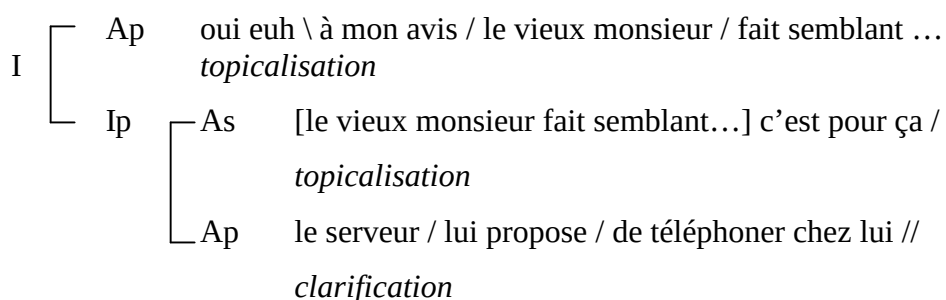


Figure 2.15 Structure hiérarchique-relationnelle de l'exemple (2.95)

Cette séquence s'inscrit dans le début de l'interprétation de Na au sujet des six autres images concernant la suite de l'histoire du protagoniste. On peut alors penser que cette intervention s'articule en deux parties formées d'un acte secondaire (As) et d'une intervention principale (Ip). La fonction de l'acte propositionnel antéposé est de permettre à Na, selon le principe PSRR de Lambrecht (1994, p. 185), d'introduire en mémoire discursive le référent *le vieux*

monsieur fait semblant euh d'être oublié son portefeuille. Repris ensuite dans le noyau par le démonstratif *ce*, où il est utilisé comme le topique de cet acte qui active une information représentée par *ça* dont le contenu sémantique indistinct nécessite une clarification à l'aide de l'acte propositionnel postposé *le serveur lui propose de téléphoner chez lui*.

Notre interprétation, qui va dans le sens d'une relation de topicalisation, s'explique par le fait que les actes sont à chaque fois reliés par une relation d'à propos (2.96), mais dont les fonctions diffèrent au niveau de la gestion de la continuité de l'information.

- (2.96) 14Na : 36. oui euh \ à mon avis / le vieux monsieur / fait semblant / euh .. d'être ..
 oublié son portefeuille //
 37. (à propos du vieux monsieur fait semblant d'être oublié son portefeuille)
 c'est (à propos du fait de faire semblant d'être oublié son portefeuille) **pour**
 ça /
 38. **le serveur / lui propose / de téléphoner chez lui //**

Il est possible également d'interpréter la deuxième relation d'à propos comme une topicalisation d'une partie de l'information activée dans l'acte précédent, *fait semblant d'oublier son portefeuille*. L'emploi de la clivée et de *pour ça* pointent en outre sur cette information pour la rendre très accessible et saillante afin d'obtenir un effet de contraste (focalisation) avec l'information nouvellement activée par la structure segmentée à droite. Cette dernière peut être interprétée comme étant une relation de clarification, ce qui justifie son niveau hiérarchique par rapport à la relation de topicalisation du premier acte.

Pour revenir à l'exemple (2.93), les trois relations de topicalisation relevées (actes 45, 49 et 52) sont explicitées dans les segments antéposés par des SN définis, pour être repris dans le noyau propositionnel par un pronom personnel. S'appuyant sur le même principe PSSR de Lambrecht que l'exemple précédent, les structures segmentées à gauche servent en plus à marquer une transition topicale, voire à scinder les épisodes de cette séquence.

- (2.97) 14Ho : 41. et la suite
 42. **c'est / qu'il va s'opposer /**
 43. **il a XXX de payer / l'addition //**
 44. donc / le garçon lui a proposé de faire la vaisselle / ou de payer l'argent //
 45. mais le monsieur /
 46. **il était ... séduit de faire la vaisselle /**
 47. donc / il a préféré de téléphoner sa femme = sa mère // pour lui / aider /
 secours = pour payer / l'addition \\
 48. donc / il a téléphoné sa femme \\
 49. sa femme tout de suite /
 50. **il a / il est venu / pour payer / la / l'argent au garçon //**
 51. puis ils se sont partis / retournés chez eux \\
 52. mais là / à la maison / je crois / sa femme /

- 53. **elle a déjà payé = d'accord / l'addition** \ à condition qu'il / va inviter / tout le monde = inviter ses copines / ses copains \ ses copines //
- 54. **et... c'est son mari /**
- 55. **qui va faire la vaisselle **
- 56. **qui va / ranger tout \ \ XXX**

Cette hypothèse peut être justifiée, dans cet exemple, par d'autres relations, telles que la relation de cadre qui apparaît au début, *et la suite*, et à la fin, *à la maison*, de cette séquence.

II.3.2.b Relation de cadre

La relation de cadre est une variante de la relation « topique de ». On la retrouve dans des constructions syntaxiques marquées à gauche dans le but de « cadrer la scène », en l'occurrence donner « une toile de fond », la plupart du temps spatio-temporelle, à l'information qui va suivre (Morel & Danon-Boileau 1998, p. 39 ; Blanche-Benveniste 2000, p. 117 ; Grobet 2002, p. 266).

Cette relation peut être explicitée par deux formes de constructions.

La première concerne l'emploi de certains SN introduits par *niveau*, *question*, *point de vue*, *côté* (Morel & Danon-Boileau 1998, p. 109). Il s'agit de la juxtaposition de deux SN dont le premier, *niveau*, *question*, etc., peut être interprété comme étant une préposition.

(2.98) *côté* look d'abord, les goûts et les couleurs ne se discutent pas vraiment, fille ou garçon, on préfère nettement la mère tailleur à la mère survêt –baskets.

(2.99) ça me dégoûte *question* comportement humain

Comme nous n'avons pas trouvé de cas similaires dans le corpus étudié, ces derniers exemples ont été extraits de Morel & Danon-Boileau (1998, p. 109). D'après ces auteurs, cette construction provenant d'une grammaticalisation s'est beaucoup développée au cours des vingt dernières années. Que ce soit en position initiale (2.98) ou position après le prédicat (2.99), la fonction de cette forme de construction, nommée « nom prépositionnel » (Nprép),

consiste à cadrer l'objet de discours¹⁹⁵, information activée dans l'acte ultérieur. Malheureusement, la didactique n'en a pas encore vraiment tenu compte, c'est peut-être une des raisons de leur absence dans notre corpus.

- (2.100) 14Ho :
- 41. et la suite
 - 42. **c'est / qu'il va s'opposer /**
 - 43. **il a XXX de payer / l'addition //**
 - 44. donc / le garçon lui a proposé de faire la vaisselle / ou de payer l'argent //
 - 45. mais le monsieur /
 - 46. **il était ... séduit de faire la vaisselle /**
 - 47. donc / il a préféré de téléphoner sa femme = sa mère // pour lui / aider / secours = pour payer / l'addition //
 - 48. donc / il a téléphoné sa femme //

Il apparaît que ce SN antéposé, *la suite*, est relié au prédicat par une relation de cadre. Toutefois, lequel de ces noms prépositionnels *question*, *point de vue*, *côté* ou *niveau* serait le plus adéquat pour accompagner cet élément ?

« Le choix de l'introducteur du cadrage thématique est fonction des relations que l'énonciateur est en mesure d'établir entre les composantes de son objet de discours et du degré de connivence qu'il prête à celui auquel il adresse. Si l'objet sur lequel porte le discours n'est pourvu d'une structure particulière, l'énonciateur se contente de délimiter localement un espace conceptuel commun avec celui auquel il s'adresse. Il va recourir à des Nprép tels que *question* ou *point de vue*. [...] Si l'objet sur lequel porte le discours est au contraire conçu comme un ensemble nettement structuré et organisé, l'énonciateur a recours alors à des Nprép tels que *côté* ou *niveau*. » (Morel & Danon-Boileau 1998, p. 110)

Cette explication nous montre que le choix lexical repose sur un certain principe de pertinence (cf. I.3.3 note 62) et que son impact facilite le décodage, car il peut conditionner la structure du discours, à l'instar de *côté* ou *niveau* qui activent, sur les plans conceptuel et sémantique (cf. I.4.2), des réseaux d'informations identifiés et accessibles, car ils sont liés à l'objet ou propos de discours, lui-même associé à une structure discursive possible, sans laquelle le discours serait incohérent et inintelligible.

L'exemple (2.100), qui est le début de l'intervention de Ho au sujet de la description des six dernières images, semble, à notre avis, entrer dans cette catégorie. Selon notre interprétation de cet exemple, un Nprép tel que *côté* ou *question* serait possible, en fonction des connaissances encyclopédiques du public auquel Ho s'adresse. Néanmoins, *côté* apparaît plus

¹⁹⁵ Morel & Danon-Boileau utilise l'expression *cadrage thématique*. Afin d'éviter toute confusion terminologique, nous utilisons le terme *l'objet* ou *le propos du discours* à la place de *thème*.

adapté par le fait qu'il va cadrer la relation d'argumentation qui vient juste après. L'intervenant Ho structure son discours par la même forme d'organisation reflétant une relation de cadre ou une relation de topicalisation qui est, en fait, sa manière de marquer le début d'une épisode, en l'occurrence une transition topicale.

Si la relation de cadre est pleinement explicitée, l'énoncé est transformé comme tel dans (2.101) :

- (2.101) 14Ho : 41. et côté suite
 42. **c'est / qu'il va s'opposer /**
 43. **il a XXX de payer / l'addition //**
 44. donc / le garçon lui a proposé de faire la vaisselle / ou de payer l'argent //

La structure hiérarchique-relationnelle de (2.100) peut être représentée de la manière suivante :

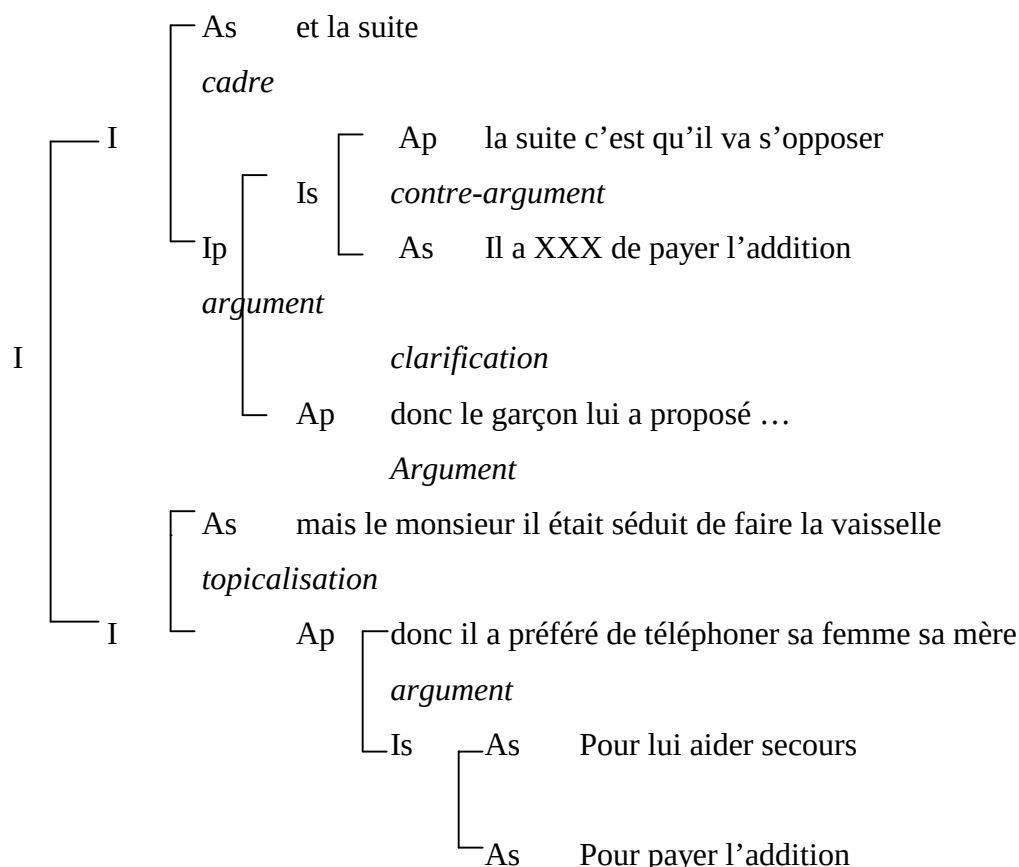


Figure 2.16 Structure hiérarchique-relationnelle de l'exemple (2.100)

Un autre constituant antéposé introduisant une relation de cadre est un SN accompagné de la préposition *dans*. L'élément *à la maison* de l'acte 52 du dernier épisode de cette intervention est l'un des quelques exemples relevés allant dans ce sens.

- (2.102) 14Ho : 52. mais là / à la maison / je crois / sa femme /
 53. elle a déjà payé = d'accord / l'addition \ à condition qu'il / va inviter / tout le monde = inviter ses copines / ses copains \ ses copines //
 54. et... c'est son mari /
 55. qui va faire la vaisselle \
 56. qui va / ranger tout \ \ XXX

Il est intéressant de remarquer que la linéarisation des différentes structures antéposées de (2.102), *cadre*, *point de vue* et *structure disloquée*, n'est pas identique à celle présentée par Morel & Danon-Boileau (1998, p. 39) (cf. I.2.2), dans l'ordre *point de vue*, *cadre* et *structure disloquée*. Ce dernier épisode est doublement marqué, d'une part, par le constituant *à la maison* fournissant une toile de fond à ce dernier épisode, et d'autre part, par *sa femme* révélant une relation de topicalisation. On peut penser que ce double marquage utilisé par Ho apparaît dans la lignée de sa forme de structuration du discours et d'organisation informationnelle comme des signes forts de clôture de son intervention.

En utilisant plutôt *sur* + SN Su, une des intervenantes, suit une démarche similaire, non seulement pour introduire une relation de cadre, mais également pour marquer la scansion des épisodes de son discours (2.103) ¹⁹⁶.

- (2.103) 1Su : 3. euh ... sur cette image donc /
 4. je vois une bande dessinée / divisée en / en six / euh .. sections /
 5. euh .. la première séquence /
 6. nous / nous pouvons voir / un client / assis à une table / dans un restaurant /
 7. et qui se faire servir //
 8. et .. sur le deuxième image /
 9. nous / nous voyons qu'il mange / avec beaucoup d'appétit //
 10. et / il a / il a mangé /
 11. il semble que c'était un repas très copieux \\
 12. sur la / les trois autres séquences /
 13. nous / nous voyons que le garçon lui présente l'addition //
 14. et au moment de payer /
 15. il fouille dans ses poches /
 16. et il se rend compte que / il n'a pas d'argent /
 17. mais / il n'a pas l'air embarrassé pour autant \\
 18. comment va se passer l'histoire (XXX) \\\

En revanche, les cas avec *dans* + SN ont été observés assez souvent en position après le prédicat (2.104), car il s'agit, en réalité, d'un actant à forme circonstancielle obligatoire :

- (2.104) 1Na : 3. à mon avis / la scène se passe dans un restaurant //

¹⁹⁶ C'est une des interventions de la première partie, en l'occurrence la description des six premières images. À noter que les autres marquent différemment (*et*, *et puis*,, *alors*...) la scansion de leur discours.

4. il s'agit euh d'un vieux / d'un vieux homme /
5. qui est allé / manger dans un restaurant //
6. il est entré dans le restaurant /

D'après Morel & Danon-Boileau (1998, p. 109), il s'agit également de relation de cadrage.

« Mais cette fois, ce cadrage a posteriori permet à l'énonciateur de poser de façon unilatérale les éléments nécessaires à l'interprétation du champ du prédicat qui précède. »

Ces constructions ne sont pas des unités extérieures à l'énoncé où elles apparaissent, ce qui veut dire que la nature de cette relation de cadre est interne. Le niveau de l'analyse reste donc à la micro-syntaxe. Est-ce une des raisons pour lesquelles l'intervenant Na se sent obligé de répéter la construction à chaque fois ¹⁹⁷ ?

La deuxième forme de constructions marquant une relation de cadre est représentée par les propositions subordonnées circonstancielles servant à donner un cadre spatio-temporel. Quoiqu'elles apparaissent souvent dans les récits (Grobet 2002, p. 269), elles ont été, dans notre cas, peu utilisées.

- (2.105) 9Su :
46. alors / la suite euh ...
 47. donc / le garçon / euh . lui propose d'aller faire la vaisselle // travailler dans la cuisine //
 48. et = lui / dans la deuxième image /
 49. nous voyons qu'il téléphone / à une femme /
 50. donc peut-être / sa femme //
 51. et / qui arrive / plus tard / bien habillée hein / puisqu'on voit / élégamment avec un chapeau euh = chaussures à talons = etc //
 52. et ... lorsqu'elle arrive .. pour .. porter secours à son mari / (rire) euh /
 53. il est en train / de faire la vaisselle / dans la cuisine / du restaurant //
 54. voilà /

la proposition circonstancielle *et lorsqu'elle arrive pour porter secours à son mari* a pour fonction de constituer une toile de fond, un point d'ancrage d'arrière-fond, à l'information activée dans la principale.

II.3.2.c Relation de préparation

¹⁹⁷ Ce problème est lié à l'appropriation des pronoms par les apprenants de français langue étrangère (Maury 2002).

Un autre type de relation « topique de » a été décrit par Grobet (2002, p. 271), sous l'appellation de relation de « préparation » où, effectivement, le segment antéposé, placé souvent en début d'intervention (2.105 ou 2.106), annonce la suite du discours. Cette relation se distingue de la relation de topicalisation et de la relation de cadre par la caractéristique « vague » de l'annonce en elle-même ou bien le fait qu'elle renvoie à un référent non précis.

- (2.106) 1Mar : 2. maintenant / je vais parler un peu de / de dessins
 3. mais / je ne peux pas rien comprendre (de dessins) //
 4. je pense peut-être c'est / la différence culturelle / cultu = culturelle \ ça

- (2.107) 2Hs : 3. alors / je vais vous raconter l'histoire de / ces dessins /
 4. alors il y a un monsieur /
 5. qui est gros et chauve //
 6. il est allé dans un restaurant et /

Dans ces deux exemples, *maintenant, je vais vous parler de ces dessins* et *alors je vais vous raconter l'histoire de ces dessins*, les deux apprenants Mar et Hs font référence aux *dessins* dont le contenu sera le propos du discours de leur intervention. De cette façon, ils annoncent la suite du discours sans toutefois lui donner de contour ni de point d'ancrage précis.

La relation de préparation peut être réalisée par des marques linguistiques diverses :

- par un marqueur métadiscursif, comme dans les exemples précédents *je vais parler, je vais vous raconter*, fréquemment accompagné d'un marqueur de structuration de la conversation (MSC), tel que *alors, bon, ben* (Roulet *et al.* 1985, p. 93-111 ; Grobet 2002, p. 272).
- par une expression, telle que *autre chose encore*, dont le contenu « vague » de *chose* n'est pas toujours identifiable (cf. II.2.2.b).
- « par une structure syntaxique présentative existentielle, qui a pour fonction de rendre disponible un référent pour une prédication ultérieure (Lambrecht 1999c). » (Grobet 2002, p. 272).

Tel est le cas de (2.108) :

- (2.108) 2Ka : 18. moi de toute façon / il y a deux / deux possibilités euh /
 19. enfin / une qui est / plutôt euh / folklorique //
 20. c'est euh / de lui proposer de faire la plonge \
 21. puisqu'il n'a pas d'argent pour payer / il va faire la vaisselle /
 22. euh et puis sinon / oui c'est vrai / il va aller (rire) / au commissariat / monsieur (rire) //

La relation de préparation marquée par *il y a deux possibilités* prépare à l'organisation conceptuelle de la suite du discours qui prévoit une structure binaire sous l'effet de *deux possibilités*. Elle peut être représentée de la manière suivante :

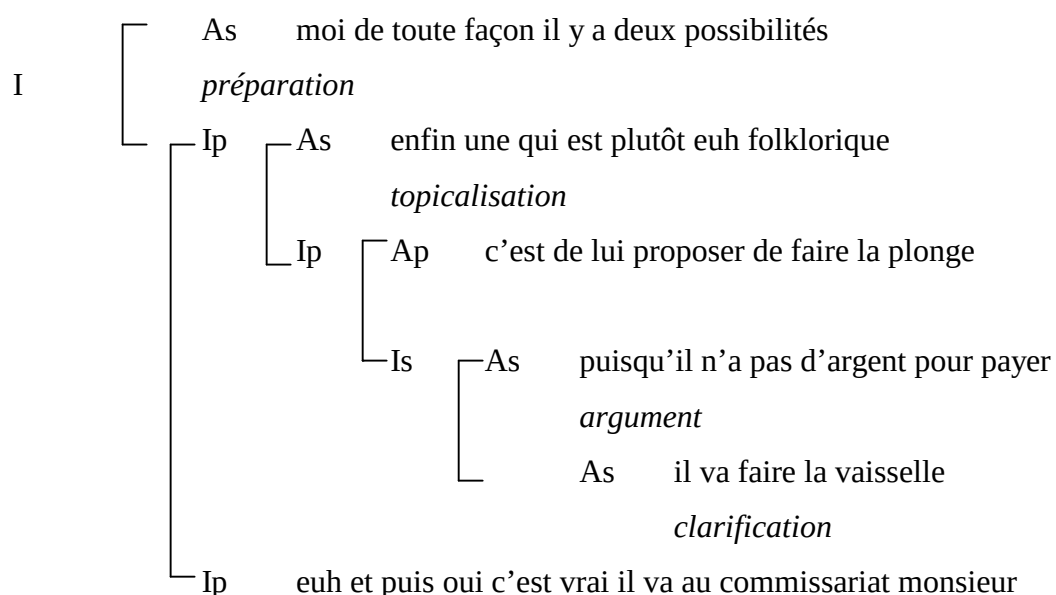


Figure 2.17 Structure hiérarchique-relationnelle de l'exemple (2.108)

Du même avis que Grobet (2002, p. 273), nous pensons qu'il n'est pas toujours évident de faire la distinction entre ces trois relations dérivées de « topique de ». Cependant, nous

estimons indispensable leur présence dans la maintenance de la cohérence du discours, que ce soit en langue-source qu'en langue-cible, et que la didactique devrait de plus en plus en tenir compte, notamment en ce qui concerne leurs réalisations linguistiques en français.

Au terme de cette analyse de la structure hiérarchique-relationnelle, nous aimerions continuer sur le rôle que peuvent jouer ces différentes relations dérivées de « topique de » pour l'identification du topique.

II.3.3 Structure hiérarchique-relationnelle et organisation Informationnelle : leur rôle dans l'identification des topiques

L'examen des marquages linguistiques, prosodiques, lexicaux et syntaxiques pouvant intervenir dans le rôle de points d'ancrage a justifié la nécessité de prendre en compte l'analyse au niveau du cotexte, voire au-delà, ce qui a conduit à la réflexion sur une visée discursive. Rappelons que ces points d'ancrage, s'ils sont explicités, renvoient soit à une information évoquée dans l'acte précédent, soit à une information nouvellement (ré)activée selon qu'elle soit rattachée ou non à la mémoire discursive. Dans le cas où ils sont implicites, les informations auxquelles ils renvoient sont déduites par inférence des informations issues du cotexte, du contexte et des connaissances encyclopédiques des interlocuteurs.

L'analyse de la structure hiérarchique-relationnelle est alors indéniable, car elle laisse apparaître les relations hiérarchiques existant entre objets ou propos de discours. Rappelons que chaque acte ne peut activer qu'une information unique, désignée sous le terme objet ou propos du discours (cf. I.5.1.d), et que cette activation engendre l'implication d'au moins un point d'ancrage en mémoire discursive. Dans la mesure où il y aurait plusieurs points d'ancrage éventuels dans un acte, un seul peut prendre la fonction de topique, précisément le point d'ancrage le plus immédiat et lié par une relation de « topique de » avec l'information activée dans l'acte en question. On peut, par la suite, s'interroger sur la manière de déceler le topique éventuel, dans un flux discursif.

Nous commencerons par observer les procédés mis en œuvre dans des énoncés simples dans une narration, puis nous les comparerons avec des variantes un peu plus complexes, utilisées par des apprenants apparaissant comme ayant des connaissances plus avancées que les autres.

II.3.3.a Énoncés simples : Marquage dans l'enchaînement linéaire à topique constant

Mentionné déjà dans (I.4.3) et (II.3.1.a), ce cas de figure est la réalisation la plus simple de la continuité et de la progression informationnelles.

Il est intéressant de rappeler que cet enchaînement linéaire se traduit par le lien relationnel articulant les actes les uns aux autres. L'information (re)activée dans l'acte précédent sera reprise totalement ou partiellement, comme point d'ancrage de l'acte ultérieur qui, à son tour, active une autre information. Comme nous le savons déjà, c'est la relation « topique de » qui lie ce point d'ancrage avec cette autre information nouvellement activée. Si une des entités du propos ou de l'objet de discours revient à chaque fois dans les constituants successifs de l'intervention ou de l'échange, on peut alors parler d'enchaînement linéaire à topique constant (Combettes & Tomassone 1988, p. 94-105). Cela se manifeste généralement par une reprise anaphorique.

Prenons l'exemple (2.109) pour l'illustrer. L'acte 3 annonce sur quel support matériel va porter le discours sans donner plus de précision. L'information, *un monsieur*, activée par le segment antéposé (acte 4), sera reprise par l'acte ultérieur qui en fait son topique à travers *qui*. Puis ce même topique sera repris dans les actes (6 à 11) qui suivent, jusqu'au moment d'un changement de référent, *le garçon*. À noter que ce dernier n'a pas été introduit explicitement dans le cotexte, ce qui implique un processus d'inférence à partir d'un contexte issu, dans ce discours, du thème « restaurant » servant de cadre spatio-temporel, et des connaissances encyclopédiques liées aux expériences individuelles de chacun. Dans cette opération, le point d'ancrage immédiat ou topique est toujours issu de la même information, *il*, de l'acte précédent, verbalisé dans un énoncé non marqué sur le plan syntaxique. On observe alors l'emploi réitéré de la structure assertive canonique, ce qui laisse penser à un degré de topicalité plus élevé du sujet syntaxique (cf. II.2.3.a). On obtient ainsi au sens strict du terme une progression linéaire, puis ensuite une progression à topique constant.

L'organisation informationnelle du locuteur Hs peut être représentée de la manière suivante ¹⁹⁸:

- (2.109) 2Hs : 3. alors / je vais vous raconter l'histoire de / ces dessins /
4. alors *il y a un monsieur* /
5. **qui** est gros et chauve //
6. **il** [un monsieur qui est gros et chauve] est allé dans un restaurant et /

¹⁹⁸ Dans cet exemple, les éléments en gras renvoient à un référent fonctionnant comme point d'ancrage immédiat ou d'arrière-fond, et ceux entre crochets représentent le contenu sémantique de *il*.

7. **il** [un monsieur gros et chauve] a commandé beaucoup de choses //
8. et puis / euh... enfin / **il** [un monsieur gros...] a / oui **il** [un monsieur gros...] a tout mangé
9. et... // ensuite/ **il** [un monsieur gros...] a demandé l'addition /
10. et... **il** [un monsieur gros...] est allé payer
11. mais / en fait / **il** [un monsieur gros...] n'avait pas ./ d'argent / sur **lui** [un monsieur gros...] \
12. donc = **le garçon** n'est pas / n'était pas très content /
13. voilà (rire) \\\

Cependant, l'ouverture éventuelle vers d'autres traces topicales n'est pas non plus exclue¹⁹⁹. Une autre interprétation serait, à notre avis, également possible dans la mesure où le point d'ancrage issu de l'information activée dans l'acte précédent intègre la notion de « propos », vue sous l'angle d'entité relationnelle déjà évoquée dans I.5.1.d. L'interprétation de l'information nouvellement activée est par conséquent beaucoup plus complexe, car elle pourrait avoir comme topique une information tirée à la fois du cotexte et du contexte, mais dérivée d'un hypertopique.

Dans (2.110), le premier *il* (acte 6), renvoyant au référent *un monsieur gros et chauve*, fonctionne comme le topique de cet acte. Ensuite, d'après notre interprétation, il continue par la suite à fonctionner comme point d'ancrage, mais plutôt d'arrière-fond. Les points d'ancrage immédiats de ces actes sont implicites et ont été mis entre parenthèses. L'acte 7, par exemple, peut être glosé de la manière suivante : *à propos du monsieur gros et chauve qui est allé dans un restaurant, il a commandé beaucoup de choses*. L'acte 10, et également les autres, s'ancre à des informations tirées du cotexte qui semblent s'articuler, au niveau du contexte, autour d'une information « suprême », l'hypertopique « restaurant » : *à propos du monsieur gros et chauve qui est allé dans un restaurant, commandé beaucoup de choses, tout mangé et demandé l'addition, il est allé payer*. Cette déduction se fonde sur le concept du propos défini comme une entité relationnelle (I.5.1.d). On observe le même fonctionnement du point d'ancrage dans l'acte 11. En revanche, la présence de *mais* marque l'existence d'une relation argumentative plus saillante (cf. II.3.1.a) que la relation « topique de ». La mise en évidence de cet aspect n'est pas toujours facile, si bien que l'implication de la structure conceptuelle est indispensable. On peut parler alors de progression à topiques dérivés d'un hypertopique.

L'organisation informationnelle de cette interprétation peut être schématisée de la manière suivante :

- (2.110)2Hs : 3. alors / je vais vous raconter l'histoire de / ces dessins /
 4. alors *il y a un monsieur* /

¹⁹⁹ Cf. la définition du topique proposée par Grobet (2002, p. 96) ou (I.5.1.c dans cette thèse).

5. **qui** est gros et chauve //
6. **il** est allé dans un restaurant et /
7. (4-5-6) **il** a commandé beaucoup de choses //
8. et puis / euh... enfin / (4-5-6-7) **il** a / oui (4-5-6-7) **il** a tout mangé
9. et... // ensuite/ (4-5-6-7-8) **il** a demandé l'addition /
10. et...(4-5-6-7-8-9) **il** est allé payer
11. mais / en fait (4-5-6-7-8-9-10) / **il** n'avait pas ./ d'argent / sur **lui** \
12. donc = **le garçon** n'est pas / n'était pas très content /
13. voilà (rire) \\\

Il résulte de cette réflexion qu'il est possible de trouver trois types de configurations²⁰⁰ pour identifier le topique :

- 1) La progression informationnelle linéaire peut être doublement marquée par une relation de topicalisation et par une expression référentielle (2.109, actes 4 et 5) confirmant le fait qu'elle marque le topique de l'acte ultérieur.
- 2) Si le topique n'a pas été évoqué explicitement par une expression référentielle dans le cotexte, une relation de discours, tels que cadre ou préparation, peut guider l'identification du topique (par exemple, 2.103, acte 5 ou 2.110, acte 3).
- 3) En présence de plusieurs constituants porteurs d'une même relation, la présence d'une expression référentielle n'exclut pas l'existence d'autres points d'ancrage plus immédiats que ceux auxquels elle renvoie. Ceux-ci peuvent être implicites ou dérivés d'un hypertopique qui est de nature conceptuelle, mais ne fonctionnant pas systématiquement comme point d'ancrage immédiat.

II.3.3.b Progression informationnelle dans les énoncés complexes

Peut-on obtenir les mêmes configurations à partir d'énoncés complexes, où les constituants sont plus liés par des relations de subordination ?

Faire la distinction entre objets de discours principaux et objets de discours subordonnés (Roulet 1999b, p. 87 ; Grobet 2002, p. 280) serait rendu possible par le couplage de la structure hiérarchique avec l'organisation informationnelle.

Si on revient à l'exemple précédent (2.110), on observe un enchaînement successif des événements, une des caractéristiques du discours narratif, qui entretiennent entre eux des relations de coordination marquées fréquemment par *et*. La figure (2.18), réalisé à partir du

²⁰⁰ À noter que les deux premières valident les hypothèses avancées par Grobet (2002, p. 281). Elle avance comme troisième type de configurations « l'identification du topique de manière cumulative ou en cascade » grâce à la structure hiérarchique dans le cas de plusieurs constituants porteurs d'une même relation. Le fait qu'on n'a pas trouvé le même résultat provient du discours même : le nôtre est du style récit raconté par une seule personne, le sien est un entretien radiophonique, dans lequel sont intervenues plusieurs personnes.

couplage de la structure hiérarchique-relationnelle et de l'organisation informationnelle, montre que les informations activées dans les constituants liés par des relations de coordination se trouvent sur le même niveau hiérarchique, ce qui signifie qu'elles jouissent du même degré d'accessibilité.

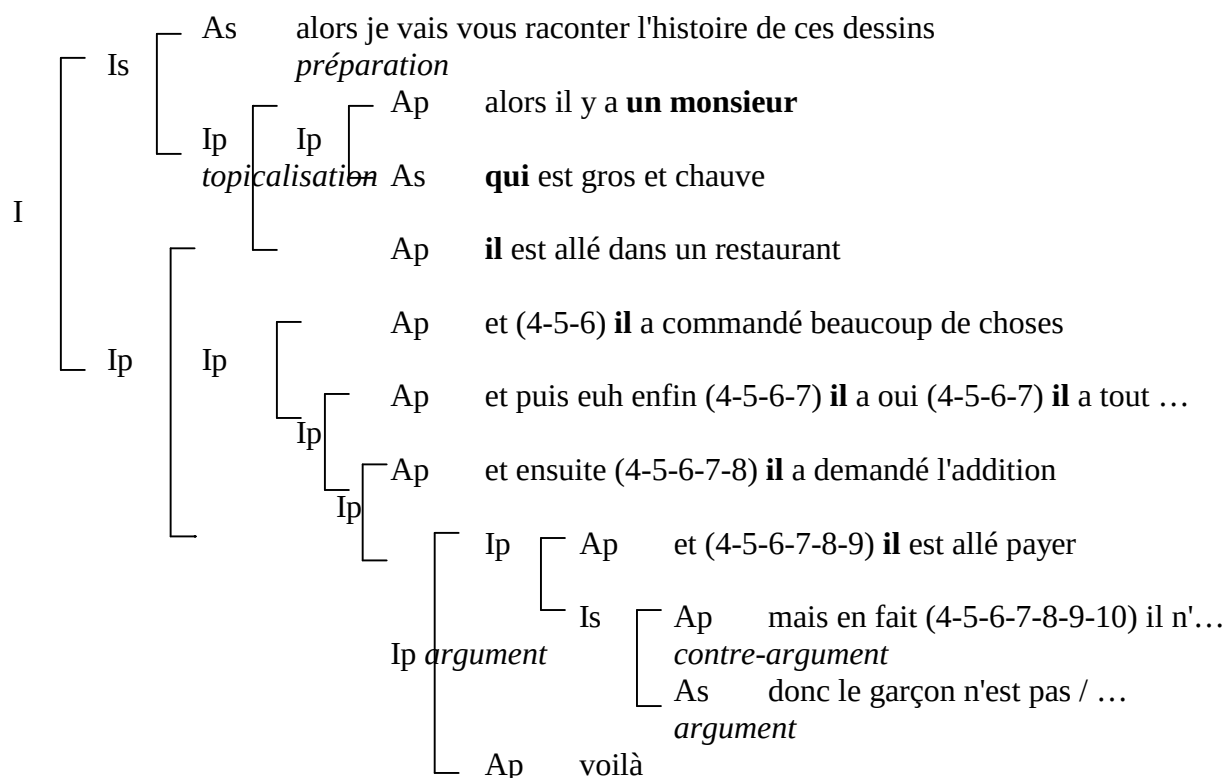


Figure 2.18 Organisation informationnelle et structure hiérarchique-relationnelle de l'exemple (2.110)

Cette conception se situe dans les travaux de Roulet (1999b) sur l'organisation de discours. Le rapport entre le degré de l'accessibilité de l'information en mémoire discursive, le niveau hiérarchique des constituants ainsi que l'ordre de leur apparition dans le discours sont des caractéristiques essentielles pouvant aider à identifier le topique. Ainsi, l'information activée dans un constituant principal est plus accessible que celle activée dans un constituant subordonné, et cela d'autant plus si ce constituant principal se trouve en début d'intervention ou d'échange.

Décrivons l'exemple (2.111) qui illustre l'organisation informationnelle du discours de Su.

- (2.111) 1Su :
1. bonjour / je [Su] m'appelle Su /
 2. je [Su] suis d'origine brésilienne //
 3. euh ... **sur cette image** donc /

4. je [Su] vois une bande dessinée / divisée en / en six / euh .. sections /
5. euh .. **la première séquence** /
6. nous / nous pouvons voir / **un client** / assis à une table / dans un restaurant
7. et **qui** [un client assis à une table dans un restaurant] se faire servir //
8. et .. **sur le deuxième image** /
9. nous / nous voyons qu'**il** [un client assis à une table dans un restaurant] mange / avec beaucoup d'appétit //
10. et / **il** [un client assis à une table dans un restaurant] a / **il** [un client assis à une table dans un restaurant a mangé /
11. il semble que **c'** (ce qu'un client assis à une table a mangé) était un repas très copieux //
12. **sur la / les trois autres séquences** /
13. nous / nous voyons que **le garçon** lui présente l'addition //
14. et au moment de payer /
15. **il** [un client assis à une table dans un restaurant] fouille dans ses poches /
16. et **il** [un client assis à une table dans un restaurant] se rend compte que / **il** n'a pas d'argent/
17. (il n'a pas d'argent) mais / **il** n'a pas l'air embarrassé pour autant //
18. comment va se passer l'histoire (XXX) //

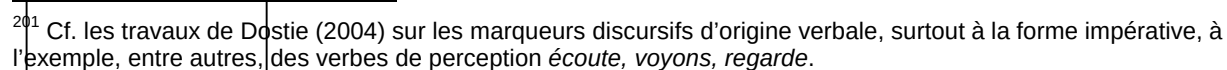
Ce discours se distingue de celui qui a été examiné auparavant sur la fréquence de structures segmentées à gauche articulant une relation de cadre, comme *euh sur cette image donc, euh la première séquence* ou *et sur le deuxième image*. Il semble que ce genre de configuration employé de manière réitérée a une double fonction : donner une toile de fond à l'information activée dans l'acte ultérieur et en même temps marquer la scansion des épisodes.

Les éléments antéposés *euh sur cette image donc* attribuent au discours un cadre global issu d'un contexte situationnel qui se manifeste doublement par sa position et par un SNprép démonstratif *sur cette image* suivi de *donc*, qui, selon Morel et Danon & Boileau (1998, 119),

« [...] est un marqueur de cohésion et de progression sur une base consensuelle. »

De plus, cet aspect déictique est renforcé par le pronom personnel de la première personne *je* dans *je vois* de l'acte ultérieur *je vois une bande dessinée*, où est introduit l'objet de discours avec un SN indéfini qui est ensuite repris implicitement comme le topique de l'acte suivant *divisée en six sections*. Même s'il est parfois difficile de distinguer clairement les variantes de la relation de « topique de », topicalisation, cadre et préparation, l'acte *divisée en six sections* peut être qualifié, en outre, comme une relation de préparation, dans la mesure où elle annonce l'organisation conceptuelle de la suite du discours (cf. exemple 2.108). L'intervenant Su la présente dans une structure ternaire, dans laquelle est utilisé le même type de configuration : une segmentation à gauche liée par une relation de cadre avec l'acte ultérieur. Dans le noyau propositionnel, il est intéressant de remarquer la façon dont Su oriente l'esprit des

En observant de près la figure (2.19), nous pouvons constater que la première structure segmentée à gauche ne s'aligne pas sur le même niveau hiérarchique que les autres.



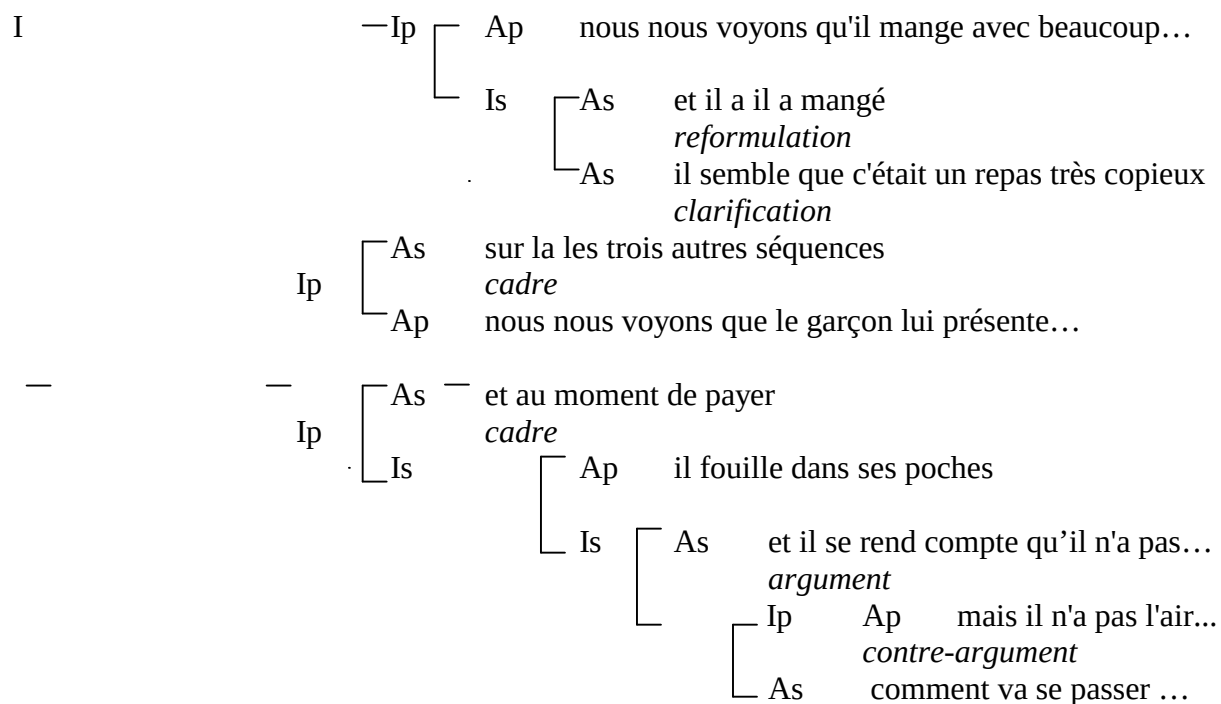


Figure 2.19: La structure hiérarchique-relationnelle de (2.110)

L'annonce de l'organisation conceptuelle du discours par la relation de préparation oblige l'intervenant Su à opter pour une stratégie discursive non identique à celle des autres intervenants, pour poursuivre son discours. En effet, il semble que Su ne suit pas toujours une progression linéaire, dans laquelle l'information activée est reprise comme le topique de l'acte suivant. En fait, les événements du discours narratif sont transmis à chaque fois par une structure segmentée à gauche correspondant à une relation de cadre dont la fonction est de marquer une transition épisodique. L'utilisation ensuite d'un verbe classifié dans le champ de la perception tel que *nous voyons*, incluant la nature déictique de *nous* (Morel & Danon-Boileau 1998, p. 138), laisse penser que l'intervenant Su recadre de manière plus fine l'objet de discours, c'est-à-dire l'information activée dans cet acte même.

On pourrait se demander, à chaque fois, lequel des éléments constituerait l'information la plus immédiate en mémoire discursive. Si on s'appuie sur la base des relations hiérarchiques des objets de discours, on peut avancer l'hypothèse que l'information la plus accessible serait *une bande dessinée divisée en six sections* à cause de son niveau hiérarchique et de son apparition dès le début du discours. Par conséquent, la proximité de cette annonce de l'organisation conceptuelle avec les autres relations de cadre permet logiquement de croire que ces dernières en sont des informations dérivées activant bien des objets de discours, mais qui ne se situent pas sur le même plan hiérarchique. Le cadre « restaurant » est introduit dans une position après le prédicat, qui constitue le cadre spatio-temporel de l'histoire du « client ». Le locuteur

Su respecte le principe PSRR de Lambrecht (1994, p. 185) en introduisant ce référent par un SN indéfini *un client*. Il sera repris de manière implicite comme topique de l'acte suivant *assis à une table* ensuite par *qui*. L'emploi de *il* dans les actes ultérieurs marque la trace de ce référent en mémoire discursive. Toujours est-il qu'il n'est pas facile de trancher sur le topique de tel ou tel acte. En revanche, la discussion sur le couplage de la structure hiérarchique-relationnelle avec l'organisation informationnelle a permis de dégager une certaine congruence entre la notion d'accessibilité et les informations immédiates ou d'arrière-fond.

Pour résumer, cette réflexion autour de la structure hiérarchique-relationnelle a permis de clarifier la notion d'accessibilité et d'activation dans l'organisation informationnelle. Il est important de dissocier le constituant principal du constituant subordonné, car les informations activées qu'ils transmettent ne se situent pas au même niveau hiérarchique. En effet, le degré d'accessibilité de l'objet de discours dans un constituant principal semble être plus élevé, ce qui implique fortement que ce soit celui-ci qui est lié au topique, information la plus immédiate en mémoire discursive. Sa trace peut être marquée diversement. Si le topique est explicité, il est représenté par une expression référentielle employée dans une structure assertive canonique, sujet-verbe (objet), mais le plus souvent, comme il a été constaté, dans une structure segmentée à gauche. Les résultats de l'analyse de ces structures segmentées sur le plan relationnel ont montré que c'est la relation « topique de » qui est la structure pragmatique de base de l'enchaînement discursif. Il est possible alors de marquer doublement le topique, sur le plan syntaxique et sur le plan « pragmatique ».

En revanche, si le topique n'est pas explicité, c'est par inférence qu'on procède à son identification, à partir du couplage entre organisation informationnelle et structure hiérarchique-relationnelle. Cela est fréquent dans le discours oral, dans lequel la proximité linéaire n'est pas le seul procédé pour guider à son repérage, car la proximité hiérarchique est également pertinente. Toutefois, si la réponse n'est pas toujours évidente à partir de tous ces procédés, surtout dans le cas des structures complexes, il faudrait prendre en compte la structure conceptuelle. Il convient, en outre, de préciser que le couplage de l'organisation informationnelle avec la structure conceptuelle vise à confirmer l'hypothèse émise au départ au sujet des relations dérivées d'un hypertopique, une information plutôt de nature conceptuelle qu'informationnelle.

II.4 ANALYSE DE LA STRUCTURE CONCEPTUELLE

Dans les chapitres précédents, les différentes structures ont été abordées sans que des précisions aient été données sur les modalités d'activation et de récupération des informations. Initialement domaine de la psychologie cognitive, ces points continuent à nourrir les débats actuels en linguistique et en didactique.

En ce qui concerne notre sujet, il a été constaté que le processus de mémorisation accompagne tous les phénomènes décrits auparavant. Si la considération d'une dimension structurante a été révélée à travers la notion d'objet ou propos de discours, elle a été également apportée au niveau des épisodes. Ainsi, l'évidence nous conduit à les insérer dans un ensemble formant un tout attaché au concept de script.

Notre objectif étant de savoir comment la structure conceptuelle, un autre aspect pertinent de la cohérence du discours, peut aider à l'identification du topique, nous débuterons par la description du modèle genevois (Roulet 1999b) à ce sujet.

II.4.1 Existence de structure conceptuelle sous-jacente

Dans le modèle genevois, l'analyse de la structure conceptuelle s'inscrit dans la lignée du module référentiel qui

« [...] décrit les représentations des activités et des êtres et objets qui constituent l'univers du discours, comme par exemple, le schéma d'action typique de l'activité de l'achat d'un livre dans une librairie et la représentation du monde du livre ». (Roulet 1999b, p. 33)

Roulet (1999b, p. 53) part de l'hypothèse que tout locuteur maîtrise au préalable, indépendamment de toute interaction verbale, non seulement des « représentations des activités, des êtres et des objets », mais également des « représentations schématiques de base », sur lesquelles reposent d'autres beaucoup plus complexes. Ainsi, tous les univers des discours sont constitués des

« représentations et des structures praxéologiques et conceptuelles des activités, des êtres et des objets ». (Roulet 1999b, p. 52)

Un être ou un objet dans le « réel » évolue dans un ensemble de connaissances et de perceptions qui animent un individu, une communauté, une société, un ensemble de sociétés et pourquoi pas tout l'univers, en d'autres mots dans un système de concepts.

« le concept est un élément à plusieurs dimensions et la dimension choisie varie en fonction de l'angle de vue retenu dans le travail terminologique [...] Lorsque nous abordons un concept, nous le faisons toujours selon un certain axe, en fonction d'un but, d'un objectif, d'une application particulière. » (Depecker 2002, p. 86)

Prenons l'exemple de « restaurant » : « serveur » et « client » sont les « êtres » incontestables appartenant à ce concept. L'ajout des objets, tels que couteau, chaise, table, plat..., active des représentations qui reposent sur des connaissances encyclopédiques et expériences individuelles de chacun, ce qui signifie qu'il implique la prise en considération de concepts spécifiques, sociaux et culturels. Si un Chinois a une autre perception qu'un Français au sujet de la « baguette », l'ustensile pour manger, c'est parce qu'il la définit autrement à travers des caractéristiques associées à un ensemble d'usage particulier qu'il en fait.

Par conséquent, il n'est pas envisageable d'étudier « être » et « objet » séparément des concepts ou des schémas d'actions dans lesquels ils évoluent. Ainsi, on peut se demander s'il existe tout de même un schéma prototypique servant de repère au processus de décodage dans le flux discursif.

Notre hypothèse de base concernant le rôle déterminant de la structure conceptuelle vise à mettre également en exergue l'importance de la représentation de l'organisation du discours.

Nous essaierons de trouver des réponses à cette question dans une démarche toujours modulaire, fondée, au niveau syntaxique, sur la notion d'*entité topicale* (Brown & Yule 1983, p. 137) qui se rapproche du *leitmotiv* de Givón (1983, p. 8) et, au niveau de l'organisation informationnelle, sur l'*hyperthème* (Daneš 1974 ; Combettes & Tomassone 1988, p. 97) rebaptisé dans cette thèse sous le terme d'*hypertopique*.

II.4.1.a « Représentation praxéologique de l'histoire »

Quelle représentation a-t-on de l'organisation du discours ? Est-il possible de la formaliser ?
Ce sont des questions inhérentes à la pertinence du genre de discours dans l'interaction. Selon Roulet (1999b, p. 138),

« il est difficile, voire impossible de dégager une superstructure, ou représentation praxéologique prototypique, des séquences informationnelle, explicative, argumentative ou autotélétique (ou poétique). »

Il semblerait que la superstructure de la séquence narrative proposée par Adam (1992) schématisée de la manière suivante, *ÉTAT INITIAL – COMPLICATION – ACTION – RÉOLUTION – ÉTAT FINAL*, n'apparaissait pas dans les corpus étudiés, même oraux (Roulet 1999b, p. 135).

C'est pourquoi Roulet propose de procéder au couplage de cette superstructure, appelée *représentation praxéologique de l'histoire*, avec la structure hiérarchique, afin de dégager une *séquence narrative de base* :

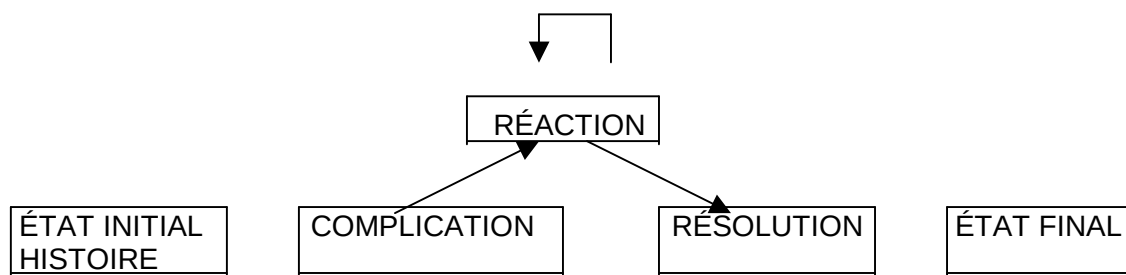


Figure 2.20 : la représentation praxéologique de l'histoire
(Roulet 1999b, p. 136)

Pouvant apparaître dans toutes les phases, l'HISTOIRE correspond, à notre avis, à l'objet du discours, au topique, voire à l'hypertopique, car une nouvelle histoire peut en être dérivée dans les constituants principaux du discours narratif minimal, qui sont ÉTAT ou COMPLICATION. Par ailleurs, Roulet justifie la place de la RÉACTION par ses aspects facultatif et récuratif, car elle permet de saisir la longueur du discours narratif. Ainsi, ÉTAT INITIAL et ÉTAT FINAL peuvent être implicites dans le discours narratif minimal, ce qui nous laisse penser que seul un fil conducteur se positionnant comme point d'ancrage peut attribuer, dans ce cas, une certaine cohérence au discours.

Aussi l'intérêt de telle conception en didactique n'est-elle pas à justifier, surtout dans la description des structures étendues, où l'on rencontre une « densité » d'informations. Reprenons le discours de Su de (10-18) pour l'illustrer, car, selon notre interprétation, les séquences antérieures se rapprochent beaucoup plus à une description qu'à une narration. Cette partie peut être divisée en trois séquences : Etat initial (10-11), Complication (12-16) et Résolution (17-18), comme l'indique le schéma suivant :

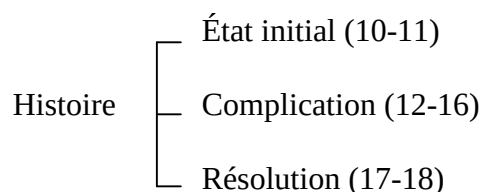


Figure 2.21 : Représentation praxéologique du discours narratif de (Su) (actes 10-18)

Le couplage de cette structure avec la structure hiérarchique peut être représenté de la manière suivante :

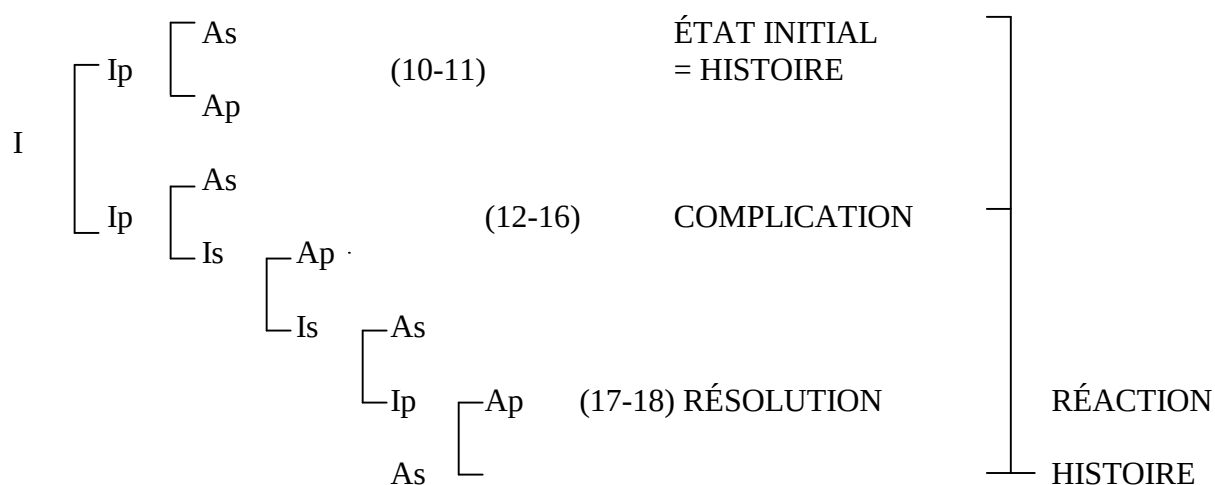


Figure 2.22 : Séquence narrative particulière du discours de (Su) (actes 10-18)

L'histoire se terminant en queue de poisson, la RÉOLUTION de la COMPLICATION était une RÉACTION pouvant être jugée anormale dans une telle situation, ce qui ouvre une perspective pour une autre histoire relatée dans les séquences ultérieures (9Su 46-60) (cf. annexe).

Cette possibilité d'enchâsser deux histoires, voire plus, valide le fondement récursif d'une telle structure, ce qui nous permet d'avancer l'hypothèse qu'il existe bien une structure conceptuelle sous-jacente. Il est évident que le risque de se retrouver devant un choix subjectif

par celui qui interprète persiste dans le cas où on n'arrive pas, d'une part, à trouver un lien conceptuel que l'on peut transposer dans tous les différents types de couplage, et, d'autre part, à définir clairement ses marques linguistiques en cas de traces en surface. C'est pourquoi nous pensons que seule une notion de type hypertopique pourrait convenir à porter, de telles caractéristiques.

Pour conclure cette discussion, il faut insister sur le fait que l'objectif de la segmentation en séquences est différent de celui de la segmentation en épisodes.

« Les épisodes concernent le contenu narratif, la structure des événements représentés, tandis que les séquences organisent la façon de raconter, la narration, la représentation des événements. [...] Alors que les épisodes ne peuvent être repérés qu'à posteriori, après une lecture complète, le découpage en séquences s'opère au cours de la lecture, avec éventuellement des hésitations, des ajustements... Ce que révèle la segmentation en séquences, c'est le rythme – ou les différents rythmes [...] ²⁰²

Il en résulte que les deux procédés sont indispensables à cause de leur complémentarité. Bien que l'explication précédente concerne plutôt la compréhension écrite, elle pourrait être également transposée à la compréhension orale, car le processus de décodage stimulé par la segmentation en séquences permet d'assigner, au premier abord, le genre de discours approprié. Ce décryptage synthétique ouvre la démarche à suivre pour découvrir plus en détail le discours par le biais de la segmentation en épisodes, comme il a été développé dans II.3. Les marques lexicales, syntaxiques, mais aussi l'intonation et les tours de parole, sont les indices de surface caractérisant ce procédé.

II.4.1.b Notion de script

Parallèlement aux connaissances sur la représentation praxéologique de l'histoire, une autre structure conceptuelle sous-jacente, le script, est également mobilisée lors des deux processus d'encodage et de décodage. Cette notion a été ces dernières années l'objet de recherche dans de nombreuses disciplines, notamment en psychologie cognitive dont les théories ont inspiré ce travail (cf. Jagot 2002, p. 145-163 ; les chapitres I.4.2 et I.4.3 de cette thèse).

Il convient de répéter que l'appropriation de connaissances scriptales spécifiques à tel ou tel type de situation ou d'évènement dans la langue cible contribue au développement de la

²⁰² Everaert-Desmedt, N. (2000) : *Sémiotique du récit*, p. 27.

compétence de communication. En conséquence, il est important que cela soit inclus dans tout contexte didactique.

Par exemple, on retrouve dans l'ouvrage de Boogards (1994) concernant des réflexions sur l'apprentissage du vocabulaire, l'association entre lexique et script qui a été également désignée sous d'autres appellations, telles que « frame » (ou cadre) (Minsky 1975), « scènes » (Fillmore 1977) ou « schémas » (Widdowson 1983, p. 34). D'ailleurs, Boogards (1994, p. 61) cite la définition donnée par Widdowson au sujet des schémas qui sont

« des constructions cognitives qui permettent d'organiser des informations dans la mémoire à long terme et qui procurent une base à partir de laquelle on peut faire des prédictions. Ce sont des genres d'images stéréotypées qu'on plaque sur l'actualité afin de l'interpréter et d'y attacher un modèle cohérent »

On peut supposer que ces constructions cognitives ne peuvent être réalisées sans lien conceptuel issu d'une notion, comme l'hypertopique. La cohérence est ainsi construite à partir d'opérations relationnelles avec une forme d'organisation bien structurée (Jagot 2002, p. 150), fondée, entre autres, sur des processus d'anaphorisation. À une situation donnée « aller au restaurant », servant de leitmotiv ou d'hypertopique aux événements ultérieurs, sont articulées des situations dérivées, stéréotypées et socialement stables *entrer, commander, manger, payer et sortir*, puisqu'elles sont présentes dans presque tous les corpus étudiés (cf. figures 2.23 et 2.24). À constater aussi une distinction des figures d'acteurs dont le rôle est construit autour d'une forme d'organisation structurée et hiérarchisée.

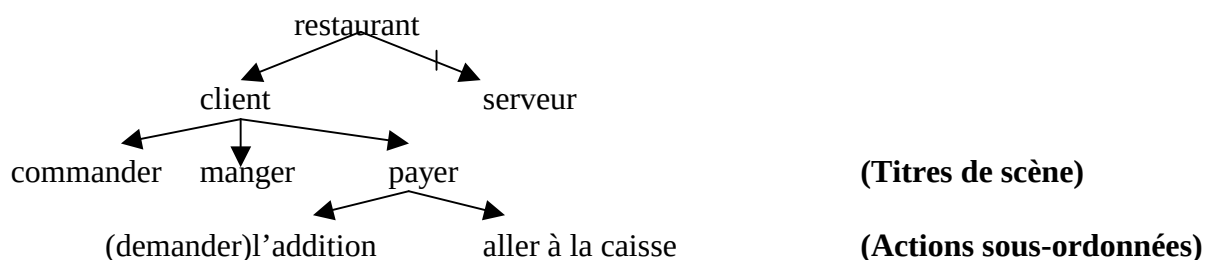


Figure 2.23 : Structure conceptuelle du discours de 2H

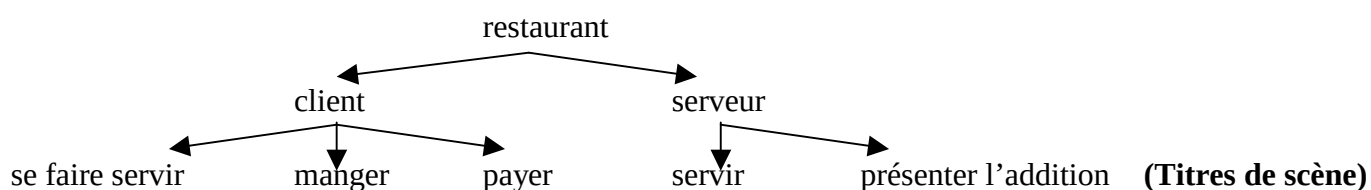




Figure 2.24 : Structure conceptuelle du discours de 1Su

Il pourrait s'agir d'une approche où

« l'accès aux informations constitutives du script se réalise comme l'accès à un tout. Le script se présente donc ici sous l'aspect d'un bloc autonome de connaissances hautement solidaires, ayant trait à un certain événement ou à une certaine action. » (Jagot 2002, p. 147)

Mais, il s'avère que cette conception a été critiquée par les adeptes de la forme d'organisation de la mémoire sémantique en réseaux, dans laquelle différentes sortes de connaissances, tels que scripts et informations du lexique mental²⁰³, peuvent cohabiter. C'est un postulat qui ne nous laisse pas indifférent, dans la mesure où, dans ce cas, l'assignation de l'étiquette ouverte au lexique couvre également le script, qui n'apparaît pas, de son côté, comme étant une structure rigide et fermée.

Par conséquent, on peut en déduire que la structure conceptuelle est constituée de systèmes de concepts, en l'occurrence catégories et scripts, reliés entre eux en réseaux. De plus, si les relations logiques intégrant, entre autres, les relations génériques ou spécifiques, et les relations ontologiques intégrant les relations partitives et associatives, ont été l'un des fondements de notre démarche concernant les traces lexicales pour l'identification des topiques (cf. I.4.4) ; tout porte à croire que ces types de relations s'appliquent également au niveau du script. Existe-t-il en conséquence une corrélation entre segmentation en épisodes et script ?

II.4.2 Identification de l'hypertopique

Rappelons que l'hypertopique est une notion provenant d'une analogie à l'entité *topicale* de Brown & Yule (1983, p. 137) qui renvoie à une représentation de degré de saillance élevée en mémoire discursive d'un personnage, d'un objet ou d'une information et d'où sont dérivées

²⁰³ Il s'agit en l'occurrence des relations catégorielles et associatives (Levelt 1989, p. 183) qui ont été largement développées dans II.2.1. Cf. Jagot (2002) pour une analyse détaillée sur ce sujet.

d'autres informations. Les marques linguistiques de l'hypertopique ont été souvent confondues avec la fonction de sujet syntaxique (Givón 1983), mais dont le rôle de point d'ancrage immédiat, c'est-à-dire de topique, a été relativisé dans certains travaux de recherche (Lambrecht 1987 ; Chafe 1994) (cf. II.2.3.a).

Aussi l'étude de la structure conceptuelle permettra-t-elle de rendre compte en détail de la nature et des spécificités des relations entretenues sur les axes vertical et horizontal du discours. Nous enchaînerons avec l'analyse du couplage de la structure conceptuelle avec l'organisation informationnelle qui aidera à révéler le rapport hiérarchique entre tel et tel objet ou propos du discours ou à déceler lequel peut être un dérivé d'un autre.

II.4.2.a Relation de partie-tout au niveau des actions

On peut observer sur les figures (2.25) et (2.26) qu'il s'agit bien d'une organisation hiérarchisée. Au sommet de la hiérarchie se trouve un référent « restaurant », renvoyant à un concept qui nous semble principal puisque, à partir de lui, sont dérivées plusieurs actions. Nous pensons que « restaurant » a pris le rôle d'hypertopique dans ce script.

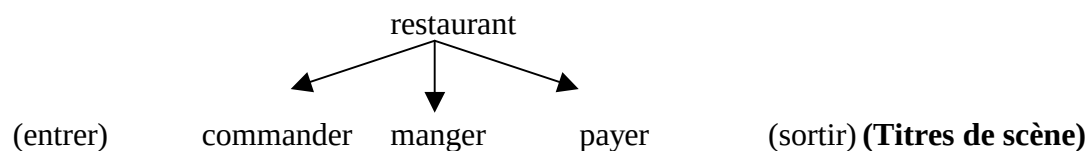


Figure 2.25 : Structure conceptuelle de 2Hs

De l'information principale « restaurant » découlent immédiatement des actions ou événements appelés *titres de scènes* se trouvant à un niveau

« [...] auquel, spontanément, les personnes préfèrent penser aux événements du script. »
(Abbott *et al.* 1985, p. 195).

Les flèches indiquent les relations de dérivation entre l'information principale et les informations dérivées, activées dans le discours de l'intervenant Hs, tandis que les informations non activées ont été mises entre parenthèses. D'après Abbott *et al.* (1985), chaque *titre de scène* activé peut également actualiser d'autres informations que nous avons

désignées sous le terme d'*actions sous-ordonnées*, avec lesquelles le titre de scène concerné partage des aspects communs (figure 2.26).

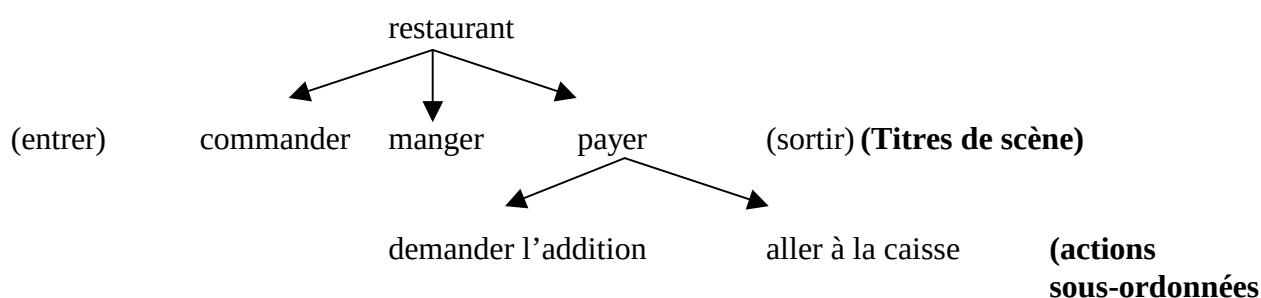


Figure 2.26 : Structure conceptuelle de 2Hs

Ainsi, ces actions sous-ordonnées *demander l'addition*, *aller à la caisse* se situent à un niveau hiérarchique inférieur, car il s'agirait d'actions ou d'évènements élémentaires, particuliers à un *titre de scène*, par conséquent elles ne jouissent pas du même degré d'importance que celui-ci dans le script. Cela s'explique également par le fait qu'un *titre de scène* doit satisfaire à trois critères (Jagot 2002, p. 151) : *saillance perceptive*, *importance* et *modularité de la fonction* et *indispensabilité*. Il est intéressant de remarquer que l'on retrouve une certaine correspondance entre ces critères et les instructions référentielles mentionnées par Kleiber (1994a, p. 82-83) au sujet du pronom *il* (cf. II.2.2.a). C'est pourquoi, Abbott *et al.* (1985, p. 195) pense qu'il s'agirait

« d'un degré d'abstraction similaire au niveau de base découvert par Rosch dans le cadre des catégories naturelles d'objets »,

avec, probablement, une différence fondamentale par rapport à la nature même des relations. En réalité, les catégories sont structurées par une relation taxonomique (inclusion)²⁰⁴ (Jagot 2002, p. 154 ; Delbecque 2002, p. 64), alors que la relation structurant les scripts est de nature

²⁰⁴ Cette théorie a été mise à jour par Rosch, E. H. (1973) : « On the internal structure of perceptual and semantic categories », in Moore, T. E. (ed.), *Cognitive development and the acquisition of language*, p. 111-144.

partonomique (partie-tout)²⁰⁵. Cela explique également la présence optionnelle des actions sous-ordonnées, comme *choisir une table*, *lire le menu*, qui se trouvent à un rang inférieur aux titres de scène. Ainsi, la mobilisation de ces derniers *entrer*, *commander*, *manger*, *payer*, *sortir* font d'eux un ensemble d'actions qui constituerait le schéma de base du script de « restaurant ».

Il faut remarquer, d'une part, qu'il n'existe pas vraiment de schéma prototypique de script, car il peut y avoir plusieurs variétés selon les contextes, par exemple *demandeur la carte des vins*, *donner un pourboire*. D'autre part, si on part de l'hypothèse qu'il existe une corrélation entre segmentation en épisodes et titres de scènes, on peut s'interroger sur les critères de sélection relatifs à l'ordre d'apparition de ces actions. Bien que le contexte soit pertinent, car *payer* se déroule normalement avant *manger* dans un restaurant self-service, nous aimerions avancer une autre hypothèse à ce sujet, notamment concernant la dimension relationnelle des référents.

II.4.2.b Relation taxonomique au niveau des référents

Le référent renvoie à la représentation mentale d'un être ou d'un objet. Cela fait partie du domaine conceptuel qui fonctionne sur trois niveaux, niveau générique, niveau de base et niveau spécifique (Delbecque 2002, p. 61). Cette manière de catégoriser reflète, comme dans le script, une structure hiérarchique, mais dont les relations seraient plutôt de nature taxonomique.

Prenons, en guise d'exemple, le concept « paiement » dans le script du restaurant :

Niveau générique : *argent*

Niveau de base : *addition*

Niveau spécifique : *pourboire*

Comme la récupération des titres de scène, l'objet classifié au niveau de base est automatiquement activé en mémoire lors de la présentation de l'action : cela signifie qu'il

²⁰⁵ Il est toutefois difficile d'exclure totalement le concept d'inclusion dans une narration, dans la mesure où les événements sont reliés entre eux par un lien chronologique.

existe une relation d'interdépendance entre action et objet. Ce principe avancé par Bianco et Tiberghien (1987, p. 37)²⁰⁶, a été cité par Jagot (2002, p. 155) :

« [...] Les objets organisés dans une taxonomie sont associés à des partonomies, dans lesquelles la position spatiale paraît jouer le rôle structurant de la séquence scriptale. De même, les scripts organisent les actions à travers des relations de partonomie, et semblent eux-mêmes structurés dans une taxonomie plus large, catégorisant les situations. »

Cependant, cette relation taxonomique entre *demander l'addition*, *payer avec de l'argent liquide*, puis *donner un pourboire*, qui marque l'existence de collocations, dépend de la valeur sémantique des procès avec des conséquences sur le plan syntaxique (verbe-objet). Par ailleurs, on ne peut pas oublier non plus les acteurs mêmes, *le client* et *le serveur*, qui agiront en fonction du contexte situationnel.

Enfin, sur le plan informationnel, à la présentation du titre fonctionnant comme hypertopique, le locuteur active systématiquement, en premier lieu dans la mémoire discursive, les actions situées au niveau de base, informations dérivées d'un hypertopique situé au niveau générique, donc hiérarchiquement plus élevé. Ensuite, les autres actions se trouvant au niveau inférieur, notamment spécifique, sont activées en fonction des connaissances encyclopédiques et des expériences vécues par le locuteur.

Quant à la verbalisation linguistique de l'hypertopique, ce dernier peut aussi bien être représenté par des expressions référentielles, *le restaurant* ou *le client*, que par des propositions composées de verbes et par leurs arguments, *commander un plat* ou *payer*, dont le nombre est déterminé en fonction de la valence verbale. L'articulation entre ces actions peut être assurée par des connecteurs ou par des anaphores.

La question du choix s'impose pour savoir si, dans chaque acte de tel flux discursif, toutes les informations activées s'ancrent à un seul et unique point d'ancrage immédiat en mémoire discursive, à l'hypertopique.

- (2.112) 2Hs :
3. alors / je vais vous raconter l'histoire de / ces dessins /
 4. alors *il y a un monsieur* /
 5. **qui** est gros et chauve //
 6. **il** est allé dans un restaurant et /
 7. **il** a commandé beaucoup de choses //
 8. et puis / euh... enfin / **il** a / oui **il** a tout mangé
 9. et... // ensuite/ **il** a demandé l'addition /
 10. et... **il** est allé payer
 11. mais / en fait / **il** n'avait pas ./ d'argent / sur **lui** \

²⁰⁶ Bianco, M. & Tiberghien, G. (1987) : *A-t-on besoin des scripts en psychologie ?* Manuscrit non publié, Laboratoire de Psychologie Expérimentale, Université de Grenoble II.

12. donc = le garçon n'est pas / n'était pas très content /
 13. voilà (rire) \\\

Dans l'exemple (2.112), l'hypertopique du script « restaurant » est implicitement introduit dans ce discours. Il sera relayé ensuite par un topique plus immédiat *client*, dont les manifestations linguistiques ont été mis en gras. La structure conceptuelle peut être représentée par le schéma suivant :

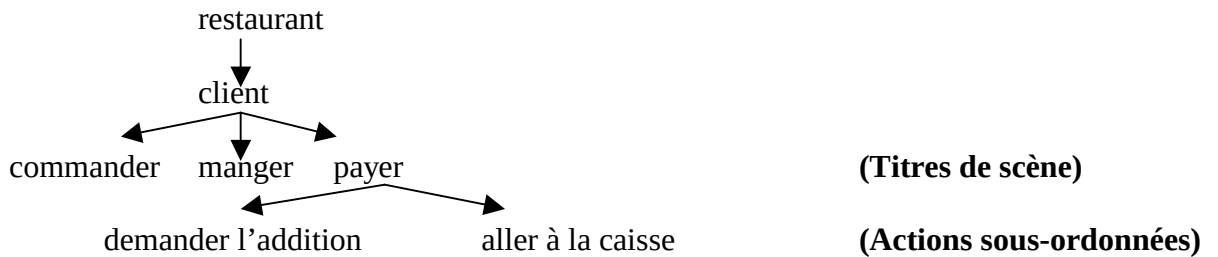


Figure 2.27 : Structure conceptuelle du discours de 2Hs

Si on admet que la nature conceptuelle de l'hypertopique porte des informations à valeur hyperonymique, n'est-il pas non plus logique d'attribuer également à « client » le rôle d'hypertopique ? Effectivement, d'une part, même si celui-ci n'a pas été verbalisé explicitement, l'effet du cadre suscité par le premier hypertopique « restaurant » et l'évocation d'un *monsieur* renvoient au concept « client ». Et d'autre part, les reprises anaphoriques fréquentes, en gras dans (2.112), marquent son rôle important dans le discours, dans la mesure où c'est une information accessible en mémoire discursive.

Pour ces raisons, cette réflexion nous conduit à relativiser l'importance de l'hypertopique. Dans la progression informationnelle, un hypertopique comme « restaurant » peut perdre son statut et être relayé par un autre, ici « client ». Il garde toutefois sa nature de point d'ancrage conceptuel, puisqu'il aide à la compréhension de la suite du discours. Sans lui, par exemple, il est difficile d'associer *le garçon* (2.112, acte 12) au concept de « serveur ».

En conséquence, la question suivante mérite d'être posée : est-ce que la fréquence d'occurrence d'un référent serait un critère fiable pour juger qu'il est l'hypertopique des actes ultérieurs ?

Ce point de vue est devenu un sujet de controverse. Soutenu par Chafe (1994, p. 89) et Givón (1983), il apparaît, selon Roulet (1999b) et Grobet (2002, p. 316), comme n'étant pas toujours facile à appliquer, surtout pour le discours oral, où les informations les plus saillantes sont souvent implicites, ou bien, quand il y a juxtaposition d'informations de statut

« hypertopical » (cf. figure 2.28), par exemple, « client » et « serveur », qui sont les protagonistes dans cette narration.

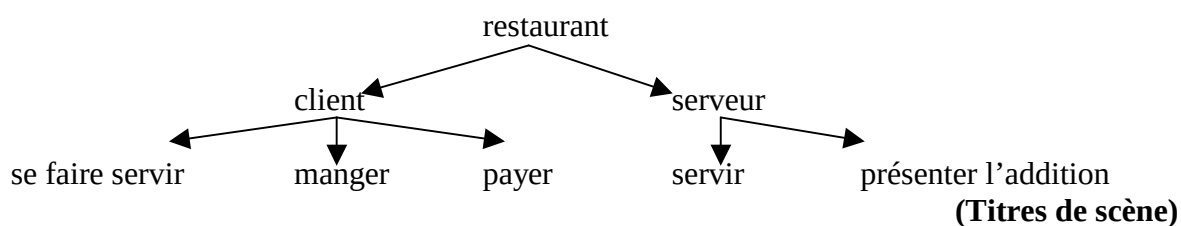


Figure 2.28 : Structure conceptuelle du discours de 1Su

En plus des résultats du couplage de l'organisation informationnelle avec la structure hiérarchique, ceux de la structure conceptuelle avec l'organisation informationnelle serviront probablement d'aide pour déceler quelles informations sont susceptibles de se situer comme points d'ancrage immédiats ou d'arrière-fond. Nous aimerions également insister sur l'importance du lexique dans le processus d'encodage et, pour terminer, justifier notre hypothèse de départ, selon laquelle, dans la production orale, la structure conceptuelle exerce une influence sur la structure syntaxique et non l'inverse.

II.4.3 Importance du lexique dans le processus de formulation

II.4.3.a Structure conceptuelle et organisation informationnelle

En se référant au couplage de la structure hiérarchique-relationnelle avec l'organisation informationnelle (II.4.2), nous avons pu constater que les informations activées dans les constituants liés par des relations de coordination se trouvent au même niveau hiérarchique, ce qui signifie qu'elles jouissent du même degré d'accessibilité.

Cet aspect hiérarchique a été démontré, en outre, par le couplage de l'organisation informationnelle avec la structure conceptuelle. Le schéma 2.29 ci-dessous est une esquisse de la structure conceptuelle activée dans le déroulement de la narration de l'intervenant Hs.

Elle indique les informations activées dans les actes successifs, numérotés entre parenthèses, à travers lesquels il est possible d'identifier les liens conceptuels existant entre elles : des relations de dérivation ou de juxtaposition semblent être définies par la position hiérarchique.

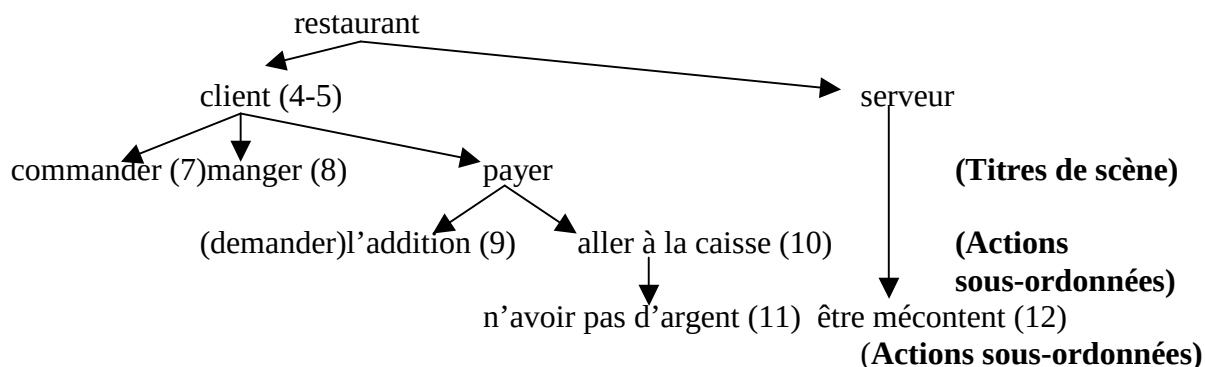


Figure 2.29 : La structure conceptuelle activée dans le discours 2Hs

Il est intéressant de rappeler

« [...] qu'un objet de discours est défini comme premier ou dérivé par rapport à un autre objet de discours en fonction de la place que les concepts correspondants occupent dans la structure conceptuelle ». (Roulet 1999b, p. 88)

Cette conception vient confirmer les critères définissant les relations de subordination et de coordination dans la structure hiérarchique (II.3.3). Si l'objet ou propos de discours dans un constituant principal est plus accessible que dans un subordonné, alors il l'est aussi logiquement dans une position de « titres de scène », mais non en position « d'actions sous-ordonnées ».

Trois critères pertinents semblent alors déterminer le degré de saillance de l'information activée : l'ordre d'apparition, la position hiérarchique et l'indispensabilité dans le discours. Cela implique qu'il puisse y avoir aussi bien différents propos de discours que de points d'ancrage différents, selon leur degré de saillance caractérisé par leur position hiérarchique et leur ordre d'apparition dans les structures hiérarchique et conceptuelle. Dans l'exemple de la figure (2.23), *payer* est plus accessible qu'*aller à la caisse*, car il apparaît dans un constituant principal de la structure hiérarchique. En revanche, il est moins accessible que *manger* qui est favorisé par une proximité linéaire. D'ailleurs, l'information activée dans l'acte où *manger* apparaît est susceptible de servir de point d'ancrage à celle activée dans l'acte ultérieur avec *payer*. Sur le plan conceptuel, l'encodage des informations du script intervient, de même, dans

des dimensions hiérarchique et linéaire. Les informations activant le cadre spatio-temporel « restaurant » et les acteurs dans l'ordre « client, serveur » du discours narratif se situent à un niveau supérieur aux titres de scène et des actions sous-ordonnées. Nous avançons l'hypothèse qu'à des degrés différents, elles constituent les hypertopiques de cette narration, dans le sens qu'elles portent la base architecturale du discours. La progression informationnelle peut suivre, comme dans (2.29), un ordre linéaire à topique constant *se faire servir, manger, payer* ou à topique dérivé *être mécontent*.

En ce qui concerne la réalisation linguistique de tel schéma conceptuel, nous nous rapprochons du modèle du locuteur expliqué par Levelt (1989), qui l'a décrit suivant les étapes de la conceptualisation, de la formulation et de l'articulation. Pour une étude complète, nous renvoyons à cet auteur, car nous nous consacrerons juste à la pertinence du lexique dans ce processus.

II.4.3.b Importance du lexique

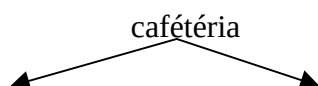
La théorie de Levelt (1989) concernant l'étape de conceptualisation rejoint toute la conception développée auparavant dans II.4.3.a. Cette étape préverbale est indispensable, dans la mesure où elle permet d'activer un schéma conceptuel sous-jacent qui est un préalable au processus de formulation. On pourrait sous-tendre l'hypothèse que la récupération des informations de nature partonomique s'effectue selon le même procédé que les informations de nature taxonomique (I.4.2.b), en l'occurrence :

Niveau générique : titre du script (restaurant)

Niveau de base : titre de scène

Niveau spécifique : actions sous-ordonnées

Cette analogie aide à comprendre la raison pour laquelle l'activation de la structure conceptuelle s'effectue en premier par le biais des « titres de scène », comme dans (2.30). En effet, il suffit de changer le titre du script « restaurant » par « cafétéria » ou « cantine », pour que les « titres de scène » subissent quelques modifications, surtout au niveau des actions périphériques autres que « manger ».



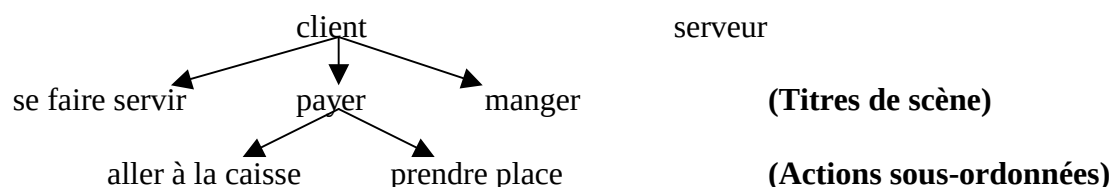


Figure 2.30 : Structure conceptuelle (« cafétéria »)

Quant à la formulation, c'est un processus qui repose non seulement sur la structure conceptuelle, mais aussi sur l'attention communicative (relation topicale) du locuteur, ainsi que sur son intention par rapport au but de son message. Il assigne tout d'abord une forme lexicale, puis une forme grammaticale. S'appuyant sur les théories de Levelt, Bogaards (1994, p. 89) justifie cet ordre d'assignation :

« Chaque item lexical se compose d'un ensemble d'informations de nature sémantique, syntaxique, morphologique et phonologique. Les informations sémantiques peuvent être décrites en termes de structures conceptuelles et de rôles thématiques. C'est par le biais d'une comparaison des données conceptuelles contenues dans le message avec celles des items lexicaux que se fait le choix de la phrase. C'est ce mariage au niveau conceptuel qui rend disponible les autres informations contenues dans l'item choisi, et en premier lieu les informations syntaxiques qui permettent d'élaborer la structure de surface de la phrase. »

La production repose alors sur le lexique et non sur la grammaire²⁰⁷. En tout cas, il s'agit de processus complexes où les informations sont en interaction à tous les niveaux, de manière parallèle ou simultanée. L'articulation est la phase finale, dans laquelle l'encodage phonologique s'effectue grâce à des informations morphologiques et phonologiques.

Alors qu'il est difficile de faire l'impasse sur un domaine quelconque pour l'évaluation de la production orale, il n'est pas non plus possible de nier les contraintes linguistiques variables inhérentes à chaque langue naturelle. Il est en tout cas difficile, dans l'enseignement du français oral aux étrangers, de continuer à parler uniquement d'assignation syntaxique dans l'ordre sujet - verbe - objet, car cela ne correspond pas à la réalité. La linéarisation est conditionnée par l'organisation informationnelle dont le sujet parlant reste en grande partie le maître d'œuvre. C'est lui qui introduit l'objet ou propos du discours, notamment ce dont on parle, c'est lui qui oriente l'attention de l'interlocuteur sur l'importance de telle ou telle information. Puisque l'oral implique un traitement linéaire des informations, la

²⁰⁷ Grammaire inclut, dans ce cadre, les propriétés syntaxiques, morphologiques et phonologiques. Cf. Franck, J. & Hupet, M. (2002) : « L'autonomie de la syntaxe revisitée : Flux d'information dans la réalisation de l'accord grammatical », Florin, A. & Morais, J. (dir.) : *La maîtrise du langage*, p. 61-75.

compréhension du message se règle en fonction uniquement des éléments dits essentiels, car les détails sont difficilement fixés dans la mémoire auditive. En admettant les hypothèses avancées par Klein (1989, p. 95) au sujet du processus de décodage, précisément

« le début d'énoncé, la fin d'énoncé et les places précédant et suivant une pause nette constituent les meilleurs points d'ancrage. La perception humaine (et pas seulement auditive) est particulièrement sensible aux *variations* dans le champ de la perception »,

on peut penser que des propriétés universelles influencent les processus d'encodage et de décodage, du moins en ce qui concerne les points d'ancrage, puisque, dans le corpus étudié, on les retrouve également situés dans des positions similaires. Effectivement, en observant bien tous les discours des différents intervenants, il n'y apparaît presque pas de structure assertive canonique sujet-verbe-(objet). Un ou plusieurs éléments sont introduits avant le sujet syntaxique, ce qui entraîne des changements intonatifs, facteurs stimulant l'audition pour identifier les points d'ancrage (cf. II.2.3.b).

II.4.3.c Influence de la structure conceptuelle sur la structure syntaxique

Qu'il s'agisse d'une requête, d'une ratification ou autres, c'est en fonction d'un but communicatif que se fait la sélection du type de structure syntaxique. En même temps, l'impact de la structure conceptuelle de la langue-source sur la structure syntaxique de la langue-cible est un fait observé dans l'interlangue, l'état de langue de l'apprenant.

Pour l'illustrer, il faut remarquer que seuls deux étudiants Na et Ho (2.113) ont employé des structures syntaxiques disloquées à gauche avec reprise pronominale. Et ils les utilisent plusieurs fois pour marquer une transition topicale. Le transfert de ce schéma provient probablement de leur langue source, l'arabe, où ce type de structure existe.

- (2.113) 1Ho : 12. il a demandé le serveur / de ramener l'addition //
13. et le serveur /
14. il a ramené l'addition //
15. il va le monsieur pour payer l'addition /
16. et il a déjà payé par chèque //
17. ce que je vois /
18. et l'addition s'il / et le serveur
19. il a demandé de de d'avoir un petit peu de pourboire
20. mais le monsieur
21. il a fouillé dans sa poche //
22. il a trouvé rien

Il faut admettre que la difficulté en langue étrangère réside dans le fait que l'apprenant ne possède pas toujours toutes les informations relatives à un item lexical et généralement surtout quand celui-ci se situe au niveau spécifique, car il peut ainsi refléter une particularité de la langue-cible, dont l'apprenant ne prend pas systématiquement conscience.

Il en résulte que la richesse lexicale en langue étrangère peut être évaluée en fonction du degré de granularité, c'est-à-dire en fonction de la compétence de l'apprenant, d'une part, à activer des informations se situant au-delà du niveau de base et dans différents schémas contextuels variables, et d'autre part, à organiser la présentation des informations de manière cohérente selon son intention ou but communicatif.

Il a été démontré que la cohérence se reflète à travers la continuité et la progression informationnelles qui sont marquées à la surface, entre autres, par des marquages prosodiques, des marquages lexicaux, dont les expressions référentielles et les connecteurs de tout genre, ainsi que des marquages syntaxiques.

Ainsi, que ce soit sur le plan conceptuel ou syntaxique, la distinction peut être établie entre la figure 2.29 de l'intervenant Hs avec 2.31, celui de Mar (cf. discours en annexe 2).

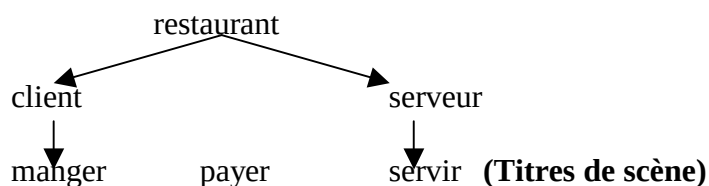


Figure 2.31: Structure conceptuelle activée dans le discours 1Mar

Avant de conclure cette partie, il convient de préciser que les démarches et les procédés suivis jusqu'ici concernent le discours narratif, c'est pourquoi on peut y relever une forme d'organisation assez linéaire. On peut se demander si le discours interactif se réalise également de telle ou telle manière et dans quelle mesure la langue-source peut influencer l'organisation informationnelle dans la co-construction du contexte discursif. Même si cette question n'est pas à l'ordre du jour, nous essaierons de la développer plus tard dans la troisième partie de cette thèse, car l'oral est ponctué parfois de phénomènes de rupture informationnelle, au cours de laquelle une information envoyée en arrière-fond durant un moment est réactivée pour servir de point d'ancrage immédiat ou topique de l'acte ultérieur. Cela est une justification supplémentaire pour distinguer les deux types de production orale : *s'exprimer oralement en continu et prendre part à une conversation*.

II.5 POUR UNE AMELIORATION DES DESCRIPTEURS DU CECRL

Après avoir examiné les démarches et les procédés pouvant aider à l'identification des topiques de la narration, il s'avère que le discours est un phénomène assez complexe et qu'il est difficile de procéder à son évaluation, sans enregistrement, ni grille, ni référentiel. Sur le fond, il est nécessaire de cibler parmi les catégories ci-après, recensées par les concepteurs du CECRL (cf. I.1.4.a), celles qui semblent être jugées pertinentes par rapport à l'objectif analysé, dans ce cas *la cohérence* d'un discours type *s'exprimer oralement en continu*.

« - Stratégies de prise de parole	- Précision
- Stratégies de coopération	- Compétence sociolinguistique
- Demande de clarification	- Domaine général
- Aisance	- Etendue du vocabulaire
- Souplesse	- Exactitude grammaticale
- Cohérence	- Contrôle du vocabulaire
- Développement thématique	- Contrôle phonologique »,

Étant donné que ce n'est pas un discours interactif, *stratégies de prise de parole*, *stratégies de coopération* et *demande de clarification* sont les catégories qui sont à éliminer en premier.

Tout en sachant qu'il ne faut pas sélectionner plus de sept de ces catégories, lesquelles peuvent être utiles à la démarche à suivre pour guider l'identification des topiques ?

Rappelons que l'analyse des marques lexicales et syntaxiques (II.2), l'analyse de la structure hiérarchique-relationnelle (II.3), puis de la structure conceptuelle (II.4), ont été les procédés suggérés pour analyser la continuité et la progression informationnelles, en l'occurrence la *cohérence* du discours par le biais de l'identification des topiques.

Cette démarche peut être divisée en deux étapes, à savoir une analyse qualitative ou analytique et une étape interprétative ou holistique.

L'analyse qualitative débute par l'examen des marques lexicales et syntaxiques, ainsi que par la structure hiérarchique-relationnelle. À noter que cette dernière serait à considérer comme une étape charnière. Pour ce faire, les catégories linguistiques, *étendue du vocabulaire*, *exactitude grammaticale*, *contrôle du vocabulaire* et *contrôle phonologique* sont les plus

plausibles à sélectionner. Quant à la structure hiérarchique-relationnelle, il faudrait en plus évaluer *le développement thématique* et *la compétence sociolinguistique*. En fait, il n'est pas aisé de tracer une ligne de démarcation exacte entre ces étapes, car *la compétence sociolinguistique* peut aussi bien s'insérer dans l'étape interprétative sur la base des schémas conceptuels, tels que le script. Bien que la catégorie *domaine général* ne soit pas clairement définie dans la description du CECRL ²⁰⁸, elle peut être aussi prise en compte dans cette étape.

Ainsi, nous avons choisi les sept catégories qui nous apparaissent comme les plus importantes dans cette évaluation :

<i>Cohérence</i>	:	- <i>étendue du vocabulaire</i> - <i>contrôle du vocabulaire</i> - <i>développement thématique</i> - <i>domaine général</i>	- <i>exactitude grammaticale</i> - <i>contrôle phonologique</i> - <i>compétence sociolinguistique</i>
------------------	---	--	---

Comment traiter le *développement thématique* sans tenir compte de la phonologie, de la grammaire ou du vocabulaire ? Comment évaluer la *compétence sociolinguistique* sans y intégrer le vocabulaire et *domaine général* ? Comme pour les différentes étapes, il n'est pas non plus aisé de tracer une ligne de démarcation dans l'analyse de ces catégories, d'où la pertinence d'une approche modulaire à travers laquelle il est possible d'articuler ces différents domaines.

Naturellement, il n'est pas souhaitable non plus de laisser de côté *aisance*, *souplesse* et *précision*, car ces catégories s'insèrent systématiquement dans la première étape. En effet, elles manqueront chez un apprenant ne possédant pas assez d'informations, sémantiques, syntaxiques, morphologiques et phonologiques (Bogaards 1994, p. 94) relatives aux items lexicaux dont il a besoin pour s'exprimer sur un sujet quelconque dans la langue-cible. En outre, ces catégories qualitatives reflètent le degré de granularité au niveau de la structure du discours.

Toutefois, si la cognition humaine se trouve devant son incapacité de traiter le discours dans toute sa dimension complexe et multiple, la résolution serait à chercher dans les nouvelles

²⁰⁸ Conseil de l'Europe, Division des politiques linguistiques Strasbourg (2005, p. 146).

technologies, en l'occurrence par le Traitement Automatique des Langues (TAL) qui font de l'analyse de discours un de leurs objets de recherche préférés depuis un certain temps.

Il faut admettre qu'aucun enseignant ne sera prêt à entamer les mêmes démarches d'analyse manuelle qui ont été employées dans ces travaux pour procéder à une évaluation de production orale, faute de temps et de moyens. Certes, son avantage est d'avoir pu faire ressortir la majorité des caractéristiques infimes de quelques éléments pertinents contribuant à la cohérence du discours, or il reste encore de nombreuses zones d'ombre à explorer concernant les points d'ancrage, comme les ellipses ou certains connecteurs, à l'instar des marqueurs discursifs.

Si les concepteurs du CECRL ont mentionné en priorité les connecteurs comme marqueurs de la cohérence du discours, ils doivent bien avoir leurs raisons. Or, nous souhaiterons y ajouter les expressions référentielles, voire commencer par leur analyse, étant donné que le lexique est la base de la production. L'analyse fera émerger la relation de co-référence entre les éléments lexicaux, puis mettra en lumière des collocations au niveau contextuel. Néanmoins, il faudrait ne pas négliger les contraintes syntaxiques spécifiques à chaque langue dans lesquelles sont insérés les éléments lexicaux, comme la structure marquée avec reprise pronominale en français, dont le schéma n'a pas été acquis par tous les intervenants du corpus.

Quant aux connecteurs, leurs caractéristiques méritent d'être examinées plus profondément afin de trouver plus de consentement unanime pour les catégoriser. Ils seront l'un des éléments clés de l'analyse de la structure hiérarchique-relationnelle.

Dans cet objectif d'évaluation de la cohérence *d'une production orale en continu*, un argument supplémentaire vient justifier cette démarche heuristique pour l'identification des topiques. En effet, les constituants tripartites, linguistique, sociolinguistique et pragmatique, de la compétence de communication du CECRL, s'y intègrent parfaitement à travers les trois procédés distincts de l'analyse modulaire :

- 1) lexical (opération d'anaphorisation) et syntaxique (linéarité « structure segmentée ou clivée »),
- 2) hiérarchique (relations de « topicalisation », de « connexion psychologique » (connecteurs, marqueurs discursifs), de « préparation », de « cadre »,
- 3) conceptuel (relations de « partie-tout, de catégorisation taxonomique »).

Pour conclure cette partie, nous suggérons d'améliorer la grille d'évaluation de la cohérence en y additionnant les propriétés essentielles des expressions référentielles (II.2.2), puis des structures syntaxiques dans lesquelles elles apparaissent (II.2.3). Cette analyse doit précéder celle des connecteurs qui sera associée à l'analyse de la structure hiérarchique-relationnelle. Il reste alors après l'étape interprétative, éventuellement déjà dévoilée dans l'analyse lexicale, mais qui est le travail de l'évaluateur ou de l'interlocuteur. Comme il a été attribué une étiquette ouverte au lexique, cette ouverture est aussi transposable à la structure conceptuelle (II.4.3.a)

Dès lors, pourquoi ne pas proposer le descripteur suivant ²⁰⁹ :

A1 *peut activer des SN ou GV du niveau de base*

« Peut relier des mots ou groupes de mots avec des connecteurs très élémentaires tels que « et » ou « alors ». »

A2 *peut activer des SN ou GV du niveau spécifique*

« Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ». »

B1 *peut mobiliser en alternance SN du niveau de base et pronoms*

« Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en une suite linéaire de points qui s'enchaînent. »

B2 *peut mobiliser en alternance SN de différents niveaux (générique, base et spécifique) et pronoms*

« Peut utiliser un nombre limité d'articulateurs pour lier ses phrases en un discours clair et cohérent, bien qu'il puisse y avoir quelques « sauts » dans une longue intervention. »

Cette grille pourrait rendre *a priori* l'évaluation plus simple. Malheureusement, les démarches et les procédés à suivre, que nous avons décrits dans cette partie, restent très complexes et très contraignants pour l'enseignant, car il faut tenir compte de nombreuses caractéristiques très

²⁰⁹ Les descripteurs du CECRL sont mis entre parenthèses, tandis que les ajouts sont en italique.

détaillées lors des évaluations analytique et holistique. En outre, il faut se poser la question sur les catégorisations qui impliquent une analyse au préalable de grand corpus. L'analyse des collocations serait susceptible d'apporter de nouveaux critères de classements.

Par conséquent, nous essaierons de trouver des solutions dans la troisième partie de cette thèse en soumettant le contenu du corpus étudié à une analyse automatique. Nous utiliserons à cet égard un logiciel, TROPES, avec l'objectif de pouvoir laisser traiter automatiquement les deux premières étapes, notamment les analyse lexicale, syntaxique et une partie de la structure hiérarchique-relationnelle.

On ne peut conclure sans évoquer un sujet non négligeable qui est celui de la phonétique, avec l'espoir que des logiciels de traitement automatique, comme Transcriber 1.5.1, qui est disponible au grand public sur le net, trouveraient une solution quant à la segmentation. Mais cela nécessite le croisement des résultats des logiciels de transcription avec ceux de traitement sémantico-discursif de contenu.

Par ailleurs, pour améliorer le descripteur du CECRL, il faudrait élargir le champ d'investigation en examinant le cas des échanges interactifs dans l'objectif de déceler les catégories pertinentes pour évaluer la cohérence. Nous estimons que, sur la forme, des similitudes existent dans les deux types de production orale, *s'exprimer oralement en continu* et *prendre part à une conversation* ; voilà pourquoi il faut maintenir les démarches et les procédés pour l'identification des topiques. La valeur ajoutée se jouera sur le fond, car il faut s'interroger sur la manière de pouvoir y intégrer cette ouverture vers une approche interactionnelle.

TROISIEME PARTIE

ANALYSE DU CORPUS ET ÉVALUATION

III.1 CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA COHÉRENCE

Après avoir limité dans la première partie le champ d'investigations de ces travaux à la notion de cohérence ainsi que justifié sur des bases théoriques l'intérêt de ce sujet, nous avons examiné, dans la deuxième partie, les démarches et les procédés à mettre en œuvre, qui se sont orientés vers la description de l'organisation informationnelle du discours, à travers l'identification des topiques. Nous aborderons à présent la question de savoir comment ces démarches et procédés peuvent être transposés à l'évaluation de l'aspect « cohérence » de la production orale en français langue étrangère, en adéquation avec le CECRL. Il conviendra ensuite de discuter si cela peut servir d'instrument de base pour l'évaluation de l'oral en général, même s'il peut encore subsister des contraintes dans leur mise en application.

III.1.1 Procédés en deux étapes : Analyse des données explicites / Interprétation

Si l'évaluation de la cohérence du discours s'inscrit dans une visée identique à celle de la démarche adoptée pour mener à l'identification des topiques, il convient de rappeler une

nouvelle fois que c'est une opération complexe faisant appel à une approche modulaire et décomposable en deux étapes : l'évaluation analytique et l'évaluation holistique. Ces deux procédés suivent une lignée chronologique non permutable, puisque, d'une manière générale, l'analyse fine des données explicites de l'évaluation analytique paraît être un préalable à l'interprétation de l'évaluation holistique.

La première étape consiste à retrouver les personnes et les objets constituant l'univers du discours par le biais de l'analyse des expressions référentielles. Classifiées selon des paramètres relatifs à leur valeur sémantique, l'ordre d'apparition des expressions référentielles à l'intérieur de l'énoncé ne semble pas s'effectuer de manière arbitraire. Pour le justifier, il faut examiner les structures des énoncés, dans lesquelles elles apparaissent. Puis, sur un autre plan, cette analyse syntaxique doit être complétée par des observations au niveau de l'organisation informationnelle. Mettre en évidence le processus à deux étapes de la continuité informationnelle est avant tout l'objectif à atteindre dans cette évaluation analytique, afin de repérer un certain degré de saillance des expressions référentielles utilisées.

Toutefois, si l'étape analytique ne donne pas toujours de résultats évaluatifs satisfaisants, c'est parce que la fonction informative des expressions référentielles a une portée plus étendue pouvant influencer toute l'organisation globale du discours (cf. II.2.2 et II.2.3).

Pour ce faire, l'analyse de la structure hiérarchique viendra compléter celle de la structure syntaxique. Dans cette deuxième étape, dresser l'architecture du discours sans tenir compte des relations de dépendance et d'interdépendance reliant les différents constituants de la dimension hiérarchique, tels qu'échanges, interventions et actes, n'est pas souhaitable. Alors, en plus de l'analyse des expressions référentielles, le recours aux connecteurs souscrivant des liens de « pragmatique de base » (cf. II.3.1.b) s'avère, lors de cette phase holistique, pertinent, car ils renvoient à des instructions qui aident à comprendre l'enchaînement progressif des informations.

Par ailleurs, ces relations de nature pragmatique peuvent cacher l'existence d'un lien conceptuel sous-jacent se trouvant à un autre niveau. Voilà pourquoi nous pouvons considérer que l'interprétation surpassera l'analyse analytique rejoignant ainsi l'hypothèse de départ, dont le contenu stipulait l'influence de la structure conceptuelle sur la structure syntaxique.

III.1.2 Évaluation analytique

Cette étape permettra de révéler les configurations utilisées explicitement dans la production orale illustrant les opérations *d'anaphorisation* et *de continuité thématique* (II.2.1). C'est pourquoi il est nécessaire de clarifier une nouvelle fois, pour le cas du français, les critères de distribution des expressions référentielles qui y participent, en l'occurrence les syntagmes nominaux définis, indéfinis, démonstratifs et possessifs, puis les pronoms personnels et démonstratifs. À noter qu'aux indices lexicaux s'ajoutent les indices syntaxiques, mais aussi prosodiques, puisqu'il s'agit de production orale.

III.1.2.a Analyse lexicale

Le corpus étudié présente une fréquence d'occurrence des syntagmes nominaux (SN) définis et du pronom *il*, dont rend compte la figure 2.7 de II.2.2. Cette coïncidence serait due, entre autres, à la nature du genre de discours retenu, de type narratif. En plus de ces deux éléments, nous tiendrons compte également des SN et des pronoms démonstratifs.

Paramètres de base : *accessibilité, identifiabilité et activation*

Présentant les expressions référentielles comme des traces de référents dont la nature cognitive a été mise en exergue par certaines théories (Kleiber 1994a, Réboul & Moeschler 1998), nous avons également observé leurs différentes fonctions dans l'organisation informationnelle en nous fondant sur un cadre théorique inspiré, en particulier de Ariel (1990, 1991) Berrendonner (1983, 1990), Chafe (1994) et Lambrecht (1994). Il y a été mis en lumière que les critères de distribution des expressions référentielles suivent le schéma de la continuité et de la progression informationnelles. Dans ce concept, toute information activée peut se fixer sur plusieurs points d'ancrage en mémoire discursive mutuelle, qui correspondent à des informations ayant des degrés de saillance différents. Le concept qui nous intéresse, *le topique*, fait fonction de point d'ancrage, qui, cependant, doit être le plus immédiat en mémoire discursive mutuelle. Ainsi, les notions *d'accessibilité, d'identifiabilité et d'activation* ont été les paramètres à utiliser, afin de mesurer ces relations existant entre les

expressions référentielles et l'organisation informationnelle et que nous reprenons encore, une fois ci-après, la schématisation succincte déjà présentée dans II.2.2.e.

	il	ça	SN défini	SN démonstratif
Point d'ancrage immédiat	+	+	+	+
Point d'ancrage d'arrière-fond	?	?	+	+
Accessibilité du référent	+	+	?	?
Identifiabilité du référent	+	+	+	+
Activation du référent	?	?	?	?

Figure 3.1 : Tableau récapitulatif des marques lexicales des points d'ancrage

Si ces paramètres sont essentiels, l'interprétation de ce tableau a conduit à relativiser leur portée. Bien que toutes les expressions analysées soient identifiables²¹⁰ et susceptibles d'être employées en tant que point d'ancrage immédiat, la question du point d'ancrage d'arrière-fond des pronoms *il* et *ça*, par exemple, reste en suspens. La résolution dépendra des résultats issus de leur degré d'*activation*. Nous pouvons remarquer une similarité dans le cas de l'*accessibilité* des SN définis ou démonstratifs. Par voie de conséquence, la notion d'*activation* peut être prise comme étant un des paramètres centraux intervenant pour l'évaluation de la cohérence du discours. Aussi, c'est grâce particulièrement à ce paramètre qu'une information peut être qualifiée de point d'ancrage immédiat, c'est-à-dire de *topique*, ou de point d'ancrage d'arrière-fond.

Avant de resituer ce concept, il est important de souligner que le SN indéfini sera analysé également dans cette visée, même s'il n'est pas indiqué sur la figure 3.1. D'une manière générale, il est utilisé pour activer un référent selon le principe de la séparation de la référence et du rôle (PSRR) de Lambrecht (1994, p. 194), c'est-à-dire pour introduire un référent en mémoire discursive mutuelle. Mais en plus, il peut revêtir une autre fonction qui repose sur une nature conceptuelle, en l'occurrence sur une catégorisation taxonomique du référent (cf. II.2.1.b), à savoir selon que ce dernier est spécifique ou générique. Comme tout référent générique est facilement identifiable, cette ambiguïté peut être associée aux connaissances encyclopédiques de chaque interlocuteur, comme il a été démontré à partir de l'exemple (2.5)

²¹⁰ Une information est dite identifiable uniquement si elle est présente dans les connaissances encyclopédiques ou la mémoire à long terme du locuteur et auditeur.

du paragraphe II.2.1.b et repris encore une fois ci-dessous (3.1), où il s'est avéré que l'intervenant Ka ne partage pas le même savoir commun au sujet du « client » du restaurant que Na et Ho.

- (3.1) 4Na : 23. **un monsieur** comme ça //
24. à mon avis / **il** a l'air **un monsieur** très riche /
- 6Ka : 27. mais où est le chèque /
- 5Na : 28. très riche //
- 6Ho : 29. voilà / très riche / avec une cravate /
- 6Na : 30. très/ très très riche ouais //
- 7Ka : 31. mais / ça veut rien dire (rire) //
- 7Na : 32. mais / **un monsieur** comme ça / va pas / dans un restaurant sans payer /

Il devient alors plausible de soutenir le point de vue de Lambrecht (1994), au sujet de l'absence de congruence entre les expressions référentielles et le concept de définitude, et c'est la raison pour laquelle cette caractéristique n'a pas été prise en compte en tant que paramètre d'évaluation.

Indices morphologiques et phonologiques

Même si chaque langue possède ses propres systèmes de déterminants, les indices morphologiques et, surtout, prosodiques font partie des facteurs pouvant marquer leur degré d'activation.

Tout élément non accentué (atone) renvoie à un référent actif. Quant à l'élément accentué (tonique), le facteur contexte (Lambrecht 1994, p. 107 ; cf. II.2.1.b) semblerait y jouer un rôle déterminant.

En français, si les pronoms *il*, *ils*, *le*, *la*, *les* et *leur* sont toujours atones, *lui*, *elle*, *elles* et *eux* peuvent s'inscrire dans les deux cas, comme atones et toniques. Les critères de distribution sont fixés non seulement par des contraintes phonologiques, morphologiques, mais également syntaxiques et pragmatiques²¹¹. En effet, accompagnés d'une préposition, ils sont, dans ce cas, toujours accentués. Leur position syntaxique n'est pas non plus décernée de manière arbitraire, car elle cristallise les fonctions syntaxiques et sémantiques qu'ils remplissent par rapport au noyau central porté par le verbe. Sur le plan pragmatique, il convient de souligner que l'analyse de leur valeur informative s'inscrit dans l'interprétation du cotexte, voire du

²¹¹ Cf. Maury (2002), *op. cit.*, p. 9-12.

(3.2) 14Na : 36. oui euh \ à mon avis / le vieux monsieur / fait semblant / euh .. d'être ..
oublié son portefeuille //
37. c'est pour ça /
38. **le serveur / lui** propose / de téléphoner **chez lui** //

Les paramètres *accessibilité* et *activation* associés aux indices morphologiques et phonologiques peuvent être, encore une fois, résumés dans la figure suivante :

	accessible	actif
SN accentué	+	+ ou —
Pronom accentué	+	+ ou —
Pronom non accentué	+	+
Ellipse	+	+
SN non accentué	+	+

240

En s'appuyant sur l'échelle d'accessibilité élaborée par Ariel (1991, p. 449 ; cf. I.4.4.b), il est important ainsi d'analyser séparément les SN et les pronoms²¹², car leur traitement suit des règles différentes à cause de leur poids informatif non identique.

Indices sémantiques-pragmatiques : le cas des pronoms

Cette étude se trouve dans une position intermédiaire entre les deux types d'analyses, analytique et holistique. Expliquer le motif de sélection d'une expression référentielle quelconque et de son impact sur l'organisation informationnelle continue à être un des objectifs fondamentaux à atteindre dans ces travaux .

En plus des paramètres *accessibilité*, *identifiabilité* et *accessibilité*, il faut mettre en œuvre deux autres concepts pertinents pour expliquer le phénomène de distribution des expressions référentielles. Il s'agit, d'une part, du *contenu descriptif*, des indices sémantiques liés aux caractéristiques propres à chaque élément, et d'autre part, *des instructions référentielles* qui permettent de récupérer le contenu nominal du pronom. Puis, dans la mesure où l'évaluation des *instructions référentielles* ne s'applique pas directement au référent, mais à la situation ou au contexte dans lesquels l'expression référentielle est employée, nous pouvons considérer qu'elle fait plutôt partie de l'étape holistique. Il est évident qu'il est difficile de marquer une ligne de démarcation claire entre les deux paramètres, car ils sont complémentaires. Nous tenons même à souligner que la sélection de l'expression référentielle dépendrait beaucoup plus des instructions référentielles. Effectivement, c'est grâce à elles que s'effectue la récupération du contenu nominal de l'expression référentielle, à laquelle peut être accordé le statut « +humain » ou « -humain ». Les résultats issus de l'analyse du cotexte ou du contexte permettent de justifier une reprise catégorielle d'un référent par tel ou tel pronom ainsi que de faire comprendre, en guise d'exemple, un emploi quelque part du pronom *ça*, auquel on n'arrive pas à attribuer un contenu nominal distinct renvoyant à un référent bien identifié et accessible.

C'est en fonction de la valeur cognitive du référent, de la représentation mentale qu'il a engendré que se réalise la sélection du *contenu descriptif* en matière de *genre* et *nombre*.

À remarquer sur la figure (3.3) que le pronom *il* peut correspondre, dans ce cas, à toutes les variations paradigmatiques possibles, telles que *elle*, *ils*, *elles*, *eux* ... et *ça* à *ce*, *cela* ...

²¹² Il faut y inclure le cas du nom propre qui est un élément plein, ce qui signifie porteur de contenu informatif élevé.

	Contenu descriptif				Instructions référentielles	
	Nombre		Genre		Contenu nominal	
	singulier	pluriel	masculin	féminin	nommé	classifié
il	+	+	+	+	+	+
ça	+	—	+	—	—	—

Figure 3.3 : Contenu sémantique – pragmatique de *il* et *ça*

Indices sémantiques-pragmatiques : le cas des SN

La distinction entre SN défini et SN indéfini a déjà été évoquée plus haut, et, à cette occasion, a été exclue la question de définitude de la liste des critères de sélection. Ainsi, il reste ceux relatifs à la comparaison entre un SN défini et un SN démonstratif.

Un SN est considéré comme une forme pleine, ce qui signifie qu'il porte un poids informatif plus élevé que les pronoms. Il renvoie à un référent identifiable sans qu'il y ait à recourir à un procédé de récupération du contenu sémantique ni d'attribution du *contenu descriptif*, en *genre* et en *nombre*, parce que ces derniers sont intégrés dans les informations portées par le référent lui-même. Voilà pourquoi les répétitions dans un discours (cf. I.1.4.c, exemple (1.3)) reflètent un style lourd à cause du traitement des informations, qui nécessite un coût cognitif plus élevé.

Les critères de l'emploi des SN reposent sur d'autres caractéristiques car, comme le montre la figure (3.1), des interrogations restent ouvertes concernant leur état d'accessibilité et d'activation.

Si le SN défini peut être utilisé de manière réitérée par comparaison avec le SN démonstratif, et si les permuter semble ne pas toujours être souhaitable (Kleiber 1986a ; Corblin 1995), cela proviendrait de leurs propriétés synthétisées de la manière suivante par Kleiber (1986a, p. 173) :

- « (i) l'article défini renvoie aux circonstances d'évaluation
- (ii) l'adjectif démonstratif renvoie au contexte d'énonciation de l'occurrence démonstrative utilisée
- (iii) l'article défini, lorsqu'il réfère à un individu particulier, le désigne indirectement
- (iv) l'adjectif démonstratif se présente en revanche toujours comme une désignation directe. »

Comme il a été souligné dans II.2.2.d, il est évident d'exclure le SN démonstratif comme marquage pour introduire un référent nouveau à cause de sa propriété indexicale. Sa fonction se rapprocherait de préférence d'une réactivation d'un référent déjà identifiable dans le but de le rendre plus saillant, par une saisie directe de nature déictique ou par une mise en relief. Quant au SN défini, il n'est pas toujours évident de reconnaître son état d'activation sans étude approfondie au niveau de la syntaxe où il apparaît, et sans analyse comparative au niveau du cotexte et du contexte du discours, avec les autres expressions référentielles. Cela illustre le concept de *circonstances d'évaluation* adopté par Kleiber.

Indices sémantiques-pragmatiques : comparaison entre pronoms et SN

Comment comprendre l'usage d'alterner des expressions référentielles ? A l'issue de cette réflexion, il faut tenir compte de divers paramètres, tels que l'état d'accessibilité, d'identifiabilité et d'activation, pouvant être déterminés par le contenu descriptif et les instructions référentielles pour les pronoms, par les circonstances d'évaluation pour le SN défini et par la propriété indexicale, aussi bien déictique qu'anaphorique, en ce qui concerne le SN démonstratif. Nous pouvons apporter ainsi une modification à la figure (3.1) en la complétant :

	il	ça	SN défini	SN démonstratif
Point d'ancrage immédiat	+	+	+	+
Point d'ancrage d'arrière-fond	?	?	+	+
Accessibilité du référent	+	+	?	?
Identifiabilité du référent	+	+	+	+
Activation du référent	?	?	?	?
Contenu descriptif	+	+	—	—
Instructions référentielles	+	+	—	—
Circonstances d'évaluation	—	—	+	—
Propriété indexicale	—	+	—	+

Figure 3.4 : Tableau récapitulatif des propriétés des marques lexicales déterminant les points d'ancrage

Il faut reconnaître que l'analyse lexicale, à elle seule, ne suffit pas à fournir des explications plausibles à chacun de ces critères dans cette étape évaluative de la cohérence du discours. L'interprétation de l'état d'activation du référent implique, la plupart du temps, le recours au cotexte et au contexte, où essayer de déceler les attentions et intentions communicatives du

locuteur est une nécessité à travers l'agencement des diverses relations discursives qu'il met en place. Ces informations sémantiques-pragmatiques s'accompagnent évidemment d'informations morphologiques et phonologiques mentionnées plus haut, car c'est de cette manière qu'on attire l'attention de l'auditeur ou de l'interlocuteur sur une information bien précise. Il est évident que ces indices ne sont pas non plus interprétables sans l'analyse de l'énoncé dans lequel la marque du référent apparaît.

III.1.2.b Analyse syntaxique

Il convient une nouvelle fois de préciser l'importance de la reconnaissance de la double structuration de l'énoncé (Perrot, 1978, Lambrecht 1994), en ce sens que l'analyse de la structure syntaxique ne se situe pas sur le même plan que l'organisation informationnelle. Nous nous consacrerons d'abord aux structures syntaxiques qui portent éventuellement les traces lexicales des informations topicales, ce qui signifie procéder à l'analyse des énoncés dans lesquels apparaissent les expressions référentielles mentionnant les personnages et les objets de l'univers du discours.

Il est intéressant de rappeler que nous avons segmenté l'énoncé selon les conceptions de Berrendonner (1983), d'après lequel tout acte active une information constituant le propos ou l'objet du discours et qui s'ancre à des points d'ancrages en mémoire discursive, parmi lesquels un point immédiat portant le statut de topique.

Analyse des structures non marquées

En français, la coïncidence entre la fonction du sujet syntaxique avec le point d'ancrage immédiat, le topique, a été démontrée surtout à partir des études sur le français écrit, où la rigidité de l'ordre des mots s'illustre par la fréquence de structures canoniques assertives régies par la structure binaire opposant le sujet et le verbe avec ses arguments.

Sur le plan informationnel, cette structure non marquée a été qualifiée de neutre, mais peut être, en revanche, assujettie à diverses interprétations en fonction du contexte dans lequel elle est introduite. D'ailleurs, il a été sous-entendu, dans II.2.3.a, qu'il faut relativiser le sujet comme étant l'unique fonction à pouvoir être promue au rang de topique. Ainsi, l'information activée dans l'acte précédent, qui correspond au propos ou l'objet du discours explicité

généralement par le prédicat, peut, même partiellement, servir de topique dans l'acte suivant. Mais, le démontrer n'est possible qu'à partir des observations réalisées au niveau de l'évaluation holistique du discours, notamment parfois par rapport à l'analyse de la structure conceptuelle. Dans ce domaine, l'admission du concept d'hypertopique a révélé en outre la nécessité de tenir compte des informations implicites, par conséquent de dépasser le simple repérage des traces des topiques à la surface.

Analyse des structures marquées

Les études sur le français oral ont mis au jour des variantes de la structure canonique assertive impliquées directement dans l'organisation informationnelle. Il s'agit de la clivée et des structures marquées à gauche et à droite. Leur particularité relève de leur configuration syntaxique dont la linéarité obéit aux règles du principe d'économie de traitement des informations. Elles sont d'ailleurs qualifiées de « marquées » à cause des indices syntaxiques, lexicaux et prosodiques disponibles pour guider l'interprétation de l'organisation informationnelle.

Le fait d'avoir jusqu'à présent mis en arrière-plan l'intonation ne signifie nullement que celle-ci ne remplit pas de fonction pertinente, car bien au contraire, comme le montre Rossi (1977), l'intonation joue un rôle pertinent dans la segmentation syntaxique. D'ailleurs, c'est un postulat repris par Klein (1989, p. 95) (cf. II.4.3.b), pour expliquer les places de points d'ancrage dans les processus d'encodage et de décodage à l'oral, valable aussi dans une langue-cible. Nous aimerions ainsi admettre qu'il s'agit de propriétés universelles où les variations intonatives se trouvent généralement en début, à la fin ou placées avant ou après une pause dans l'énoncé (cf. II.2.3.b), ce qui règle la compréhension du message uniquement sur des informations posées comme essentielles, car la mémoire auditive ne permet pas de fixer des détails.

Ces variations intonatives se retrouvent en français dans les structures mentionnées ci-dessus, telles que la clivée et les structures segmentées à gauche et à droite. Quoiqu'il n'existe pas de congruence entre l'indice intonatif et la trace topicale, l'analyse de ces structures permet, en outre, de désambiguïser partiellement la question de l'état d'activation des référents, en l'occurrence repérer un point d'ancrage susceptible de revêtir un statut topical .

La clivée

La clivée est une forme de construction composée d'un *préfixe* et d'un *noyau*, mais configurée de manière différente selon les attentions et intentions communicatives recherchées. Par conséquent, elle peut remplir :

- soit une fonction introductrice : *il y a un livre sur la table, voilà un livre, c'est un livre*
- soit une fonction de *focus* à travers la mise en relief d'un argument. Cette deuxième fonction concerne principalement la construction avec un *SN défini* ou *pronom* de type « c'est A qui / que B »

L'expression référentielle se situe dans la première partie de la clivée, et c'est elle qui porte l'accent intonatif comme le montre le schéma suivant :

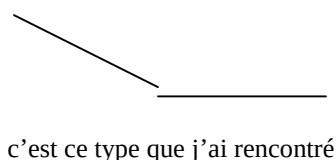


Figure 3.5 : « Schéma de la Mélodie de la clivée en *c'est* »
(Grobet 2002, p. 211)

Il est intéressant de remarquer que la configuration « il y a / c'est / voilà + SN indéfini + qui / que » obéit au principe de la séparation de la référence et du rôle (PSRR) de Lambrecht (1994, p. 185), puisque la première partie de la clivée servirait à introduire le référent qui devient, par la reprise du pronom relatif, le topique de l'information activée dans cette deuxième partie.

En revanche, l'objectif recherché dans l'usage d'un SN défini, SN démonstratif ou pronom dans ce type de construction est beaucoup plus complexe. Nous avons évoqué dans II.2.3.c l'existence de points d'ancrage externe et interne dans cette construction suscitée par la recherche d'un double effet, ce qui implique, en plus, l'intervention du cotexte et du contexte afin de déterminer lequel d'entre eux serait éventuellement le topique. La mise en relief du référent exprimée par le SN défini, SN démonstratif ou un pronom dans la première partie peut s'ancrer à une information externe, issue du cotexte immédiat et portant une identité ou

une propriété autre, voire même opposée. Cette partie de la clivée sert ainsi, d'après le principe PSRR de Lambrecht mentionné ci-dessus, à réactiver, par la mise en relief, une information se trouvant en arrière-fond qui, par ailleurs, grâce à l'ancrage interne explicité par le pronom relatif, assure une continuité informative dans la deuxième partie de la clivée. L'autre caractéristique de cette deuxième partie repose sur l'implication d'une information présupposée déduite par inférence, à partir de l'interprétation des informations tirées du cotexte et du contexte. Il convient de préciser qu'il s'agit d'un autre point d'ancrage d'origine externe et implicite, toujours destiné à l'information activée.

Or, cette brève réflexion ne nous a pas aidée à élucider la problématique de l'identification du topique, dans la mesure où il n'est pas aisé de déterminer l'information la plus saillante sur la base d'une configuration à visée énonciative. En réalité, la question est de savoir laquelle pourrait être le topique, l'information à laquelle renvoie le pronom relatif ou bien celle qui est implicite et déduite de la présupposition. Nous verrons que cette difficulté se cache également derrière les autres cas de structures marquées. Il en résulte, cependant, d'après les différentes indices et leur influence sur l'organisation informationnelle, que la clivée est composée de deux unités syntaxiques.

La segmentée à droite

Cette structure caractérisée par un *noyau* et un *suffixe* peut être configurée par le schéma suivant (cf. II.2.3.d) :

Sujet (Pro clitique) + Verbe + (objet) + élément disloqué (SN défini / démonstratif)

En reprenant le schéma intonatif proposé de Grobet

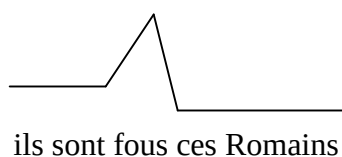


Figure 3.6 : « Schéma de la Mélodie de la segmentée à droite » (Grobet 2002, p. 193),

nous remarquons que l'accent intonatif est plutôt porté par l'information activée dans la partie *noyau*. Quelles pourraient être les visées communicatives de cette structure ?

Rappelons que Lambrecht (2001) attribue la source du marquage prosodique aux contraintes syntaxiques liées à cette structure, qui doivent satisfaire aux quatre règles suivantes :

- 1) L'élément disloqué à droite doit être introduit immédiatement après le segment auquel elle est rattachée ;
- 2) Il sont liés par des relations moins contraignantes que la segmentée à gauche ;
- 3) La segmentée à droite est soumise à un lien rectionnel entre l'élément disloqué et le pronom clitique de la partie extraposée , c'est-à-dire qu'ils doivent être du même cas ou contenu descriptif;
- 4) La présence du pronom clitique dans la partie extraposée semble être presque toujours obligatoire.

Ce lien rectionnel entre l'élément postposé sous forme de SN et le pronom de la partie *noyau* paraît mettre en évidence le fait qu'il n'est question que d'une unité syntaxique. Les indices prosodiques peuvent être également considérés comme preuves.

Sur le plan informationnel, le lien entre ces deux éléments assure, dans une certaine mesure, une continuité. Nous avons également précisé, dans la deuxième partie de ces travaux de recherche (cf. II.2.3.d ; Grobet 2002, p. 199), que le pronom non accentué a une double fonction, dans la mesure où il sert tout à la fois de point d'ancrage interne et externe. Le pronom marque la continuité interne à travers le lien étroit qui le relie au SN postposé, ainsi que la continuité externe à travers les informations extraites du cotexte antérieur. Cela étant, nous avons avancé l'hypothèse que seule une information immédiate en mémoire discursive est apte à assumer ces deux fonctions. Par conséquent, il y a de fortes chances que le pronom, autrement dit l'élément du noyau, soit le topique dans une structure marquée à droite. Pour clore ce sujet, il a été notifié qu'une telle structure permet de lever une ambiguïté ou de clarifier le contenu sémantique du pronom par le phénomène de rappel. Certes, cela sert à diminuer l'effort cognitif engendré par la récupération du contenu nominal du référent, car ce dernier est tout de suite nommé dans la continuité informationnelle.

La structure segmentée à gauche

La structure segmentée à gauche est composée d'un *préfixe* et d'un *noyau*. Vu les divergences qui perdurent encore actuellement pour la définir de manière un peu plus univoque, nous nous contenterons d'examiner les structures s'articulant avec les expressions référentielles.

Dans de telles structures, l'accent est porté par l'élément du noyau. La courbe mélodique se distingue des autres car elle serait formée, d'après Bally (1965), de deux contours intonatifs :

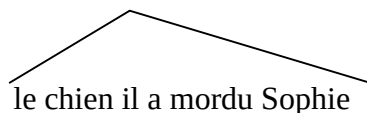


Figure 3.7 : « Schéma de la Mélodie de la segmentée à gauche » (Grobet 2002, p. 224)

1) Structure avec reprise

La structure syntaxique qui nous intéresse est la configuration composée d'un *préfixe* constitué d'un SN et repris généralement par un pronom dans le *noyau*.

(3.3) ben ton frère, je l'ai vu hier

(3.4) ben ton frère, il est venu ce matin

(3.5) alors ton frère, je lui téléphone ou non ?

Selon Fradin (1990, p. 14), une telle transformation syntaxique est indispensable pour des langues de structures rigides comme le français, afin de réaliser une opération de « topicalisation ».

Il convient de souligner que ce type de construction affecte directement, ce que Grobet (2002, p. 252) a posé comme relation « pragmatique de base » du discours, en l'occurrence la relation « topique de ». En plus de la relation de « topicalisation » déjà mentionnée, il peut se retrouver également dans les autres structures syntaxiques construites à partir de la relation de

« cadre »²¹³ ou de « préparation » (cf. II.3.2), comme dans l'exemple cité par Morel & Danon-Boileau (1998, p. 109) :

- (3.6) « côté look d'abord, les goûts et les couleurs ne se discutent pas vraiment, fille ou garçon, on préfère nettement la mère tailleur à la mère survêt –baskets. »

Dans cette construction désignée également sous l'appellation de « structure disloquée », l'élément de reprise est représenté le plus souvent par un pronom personnel ou démonstratif, mais on peut observer en plus l'usage de SN.

Par exemple pour l'illustrer, l'élément de reprise de (3.7) est un pronom démonstratif, parce qu'il renvoie à un référent catégorisé « chose », donc non humain.

- (3.7) 14Ho : 41. et **la suite**
42. c'est / qu'il va s'opposer /
43. il a XXX de payer / l'addition //
44. donc / le garçon lui a proposé de faire la vaisselle / ou de payer l'argent //
45. mais le monsieur /
46. il était ... séduit de faire la vaisselle

Ainsi, en plus du pronom, il a été aussi évoqué dans II.2.3.e que, par le biais d'un processus d'anaphorisation fidèle, infidèle ou associative, un SN peut aussi représenter un élément de reprise.

- (3.8) euh ton frère, le footballeur est venu ce matin

L'*identifiabilité*, de l'information issue d'un tel procédé dépend beaucoup plus d'un savoir partagé commun. Toutefois, une information est rendue *accessible* grâce à son *activation* dans un environnement contextuel qui peut l'intégrer. Présenté tel qu'il est hors contexte, l'exemple (3.8) laisse donc le champ libre à diverses interprétations.

2) Structure sans reprise

Si les structures segmentées à gauche sans reprise peuvent passer comme des constructions agrammaticales en français, cette inadéquation a été imputée à la rigidité de la structure

²¹³ *Nominativus pendens* est une autre appellation pour cette construction. Cf. Le Querler, N. (2003) : « Le *nominativus pendens* en français », Cahiers de praxématique n°40 : *Linguistique du détachement*, Université de Montpellier, p. 149-166.

syntactique de base, sujet-verbe-(objet). En réalité, l'ordre d'apparition des éléments assurant une de ces fonctions ne peut pas être bouleversé sans modification profonde, avec pour conséquence un remaniement de la linéarisation. La topicalisation, telle qu'elle est évoquée plus haut, est une de ces manifestations.

Cela étant, en français, les constructions avec un syntagme prépositionnel sont les plus fréquentes, dans le cas d'une structure sans reprise pronominale (Grobet 2002, p. 225).

(3.9) pour son mari, elle est venue

D'une manière générale, Il faut insister sur le fait que la structure segmentée à gauche est très fréquente à l'oral et que sa présence justifie l'existence d'au moins un point d'ancrage immédiat à cause des indices syntaxiques et prosodiques marqués conjointement avec la position initiale. Comment rechercher celui qui est le plus saillant, ainsi que déterminer sa fonctionnalité ?

La structure segmentée à gauche est caractérisée fondamentalement par deux unités distinctives marquées par des indices morphologiques et prosodiques. Sur le plan prosodique, cette conception a été admise par rapport à l'évocation de deux contours intonatifs et sur le plan morphologique, par la construction disloquée à gauche avec reprise pronominale. S'il est pratiquement impossible d'intégrer l'élément disloqué dans le noyau sans que la construction ne devienne inadéquate, c'est parce que les deux unités fonctionnent indépendamment l'une sans l'autre. On retrouve d'ailleurs cette justification dans le fonctionnement de certaines ellipses.

(3.10) 6Su : 42. il a perdu ses documents \\
 43. et / etc euh ... on peut imaginer //
 11Ho : 38. donc il va téléphoner quelqu'un / peut-être aussi \\
 8Ka : 28. oui / **ça c'est une possibilité** //
 7Su : 44. téléphoner oui / [c'est une possibilité]
 12Ho : 39. [téléphoner] **sa femme** / [c'est une possibilité]
 8Su : 45. [téléphoner] **à sa femme** (rire) // [c'est une possibilité]
 13Ho : 40. [téléphoner] **sa mère** (rire) // [c'est une possibilité]
 13Na : 35. ou bien il va laisser peut-être sa carte / d'identité / chez le
 restaurant \\

L'acte (8Ka, 28) *oui ça c'est une possibilité* est une structure segmentée à gauche, constituée d'un élément antéposé *ça* suivi du noyau *c'est une possibilité* avec une reprise par le pronom démonstratif *ce*. Mais dans cet extrait de la fin de la partie *production en interaction*, la suite

du discours (actes 7Su 44, 12Ho 39, 8Su 45 et 13Ho 40) nous interpelle à cause de sa forme elliptique. Justifier la construction ou, pour être précis, la co-construction du discours s'explique par le fait que le *ça* est le produit de deux effets externes, anaphorique et cataphorique. Premièrement, il s'ancre à l'information activée dans le cotexte *il va téléphoner quelqu'un*, ce qui signifie que sa reprise par un démonstratif dans une structure marquée a pour objectif de le rendre plus saillant. Deuxièmement, il marque également le point d'ancrage des constructions elliptiques ultérieures. Par ce fait, ces dernières peuvent être façonnées et interprétées comme la structure de l'acte 8Ka 28. Il suffit d'y intégrer les informations implicites mises entre crochets pour s'en rendre compte. D'autre part, on peut s'apercevoir que nous nous retrouvons bien face à deux unités indépendantes. Certes, il aurait été préférable alors de sectionner l'acte 28 en deux *oui ça*, puis *c'est possible*, mais nous ne l'avons pas fait à cause du critère « tour de parole » choisi pour la segmentation.

De plus, il est possible d'avancer l'hypothèse que l'emploi d'une telle structure binaire équivaut à un marquage de topique en deux temps, qualifié « d'approche progressive » par Berthoud (1996, p. 104). Il ne correspond pas, en un sens, au principe de PSRR (Lambrecht 1994), car l'information est déjà présente en mémoire discursive. Toutefois, le degré de saillance élevé obtenu par la mise en relief ainsi que le fait de devenir le topique de l'information activée ultérieurement, *est possible*, reflètent bien un marquage en deux temps. À noter que l'emploi d'un SN n'est pas approprié dans cet exemple, car *ça* renvoie à un point d'ancrage propositionnel. En revanche, lorsque l'élément antéposé est un SN ou un nom propre, il peut alors équivaloir, dans ce cas et suivant les informations relatives au cotexte et au contexte, à une activation ou à une réactivation d'une information en mémoire discursive.

Nous aimerions clore cette évaluation analytique par un tableau représentant les différentes structures syntaxiques et leur correspondance éventuelle au niveau de l'organisation informationnelle, à savoir la continuité informationnelle. Nous avons appris, depuis, qu'une information introduite, activée ou réactivée à partir d'une source externe dans le cotexte ou le contexte ne peut pas accéder tout de suite au statut de topique. Elle y accède seulement à partir du moment où elle est reprise par un autre élément, souvent de nature différente, auquel s'ancre l'information activée ultérieurement. La question se pose tout de même pour les structures syntaxiques non marquées, puisque le point d'ancrage immédiat en mémoire discursive mutuelle dépendra des variations contextuelles. Quant à la structure clivée, l'existence d'une information présumée fonctionnant comme point d'ancrage implicite

supplémentaire rend l'identification du topique plus complexe, parce qu'il faut recourir à d'autres analyses intégrant le contexte et les connaissances encyclopédiques.

INFORMATION	Introduction	Reprise	Activation	Reprise	réactivation	Reprise
Source du point d'ancrage	externe	interne	externe	interne	externe	interne
Structure non marquée	?	?	?	?	?	?
Clivée	+		+	?	+	?
Structure marquée à droite			+	+		
Structure marquée à gauche	+		+	+	+	+
Topique	non		non	oui	non	oui

Figure 3.8 : Tableau de synthèse de l'analyse syntaxique

En résumé, l'analyse de la structure syntaxique a mis en évidence la pertinence des expressions référentielles dans toute l'organisation du discours. Tenir compte de tous les détails aussi bien à la surface que sous-jacents a permis de révéler le fait que la linéarité dans l'organisation informationnelle ne correspond pas toujours à celle interprétée à partir des éléments explicités, traces lexicales et syntaxiques.

Dans cette étape analytique de l'évaluation de la cohérence, les paramètres pertinents pour la classification sont les indices lexicaux, prosodiques et syntaxiques. La première démarche consiste à repérer toutes les expressions référentielles dans un discours, puis à examiner leur degré de saillance au niveau énonciatif en se fondant sur leur valeur sémantique-pragmatique respective, ainsi que sur les propriétés syntaxiques, y compris dans leurs aspects prosodiques, qui leur sont propres. Ces études ont ainsi démontré la contribution de tous ces indices au processus en deux étapes opérant sur la continuité informationnelle (Lambrecht 1994, p. 185 ; Berthoud 1996, p. 104 ; Grobet, 2002, p. 99). D'une manière générale, une information doit être d'abord introduite, activée ou réactivée avant de pouvoir accéder au statut de topique. Cependant identifier ce dernier dans le discours n'est pas toujours si facile, et implique l'accès à la deuxième étape, celle de l'évaluation holistique.

III.1.3 De l'analyse à l'interprétation : évaluation holistique

L'étape holistique tire sa désignation d'une définition s'inscrivant dans la lignée du CECRL :

« • **L'évaluation holistique** [qui] porte un jugement synthétique global. Les aspects différents sont mesurés intuitivement par l'examineur. » (Conseil de l'Europe 2005, p. 144)

Lors de l'évaluation analytique, il s'est révélé maintes fois que l'élucidation de certaines questions sur le topique repose sur un parcours interprétatif au niveau du cotexte et du contexte. Cette perspective s'aligne sur l'aspect « étiquette ouverte » du lexique (cf.1.4.4.a ; Reboul & Moeschler 1998, p. 134). L'examineur s'approprie le contexte discursif à travers ses propres représentations de l'univers. Il apparaît petit à petit que l'évaluation de la production orale n'est que le résultat d'une ou, voire, de plusieurs interprétations.

Reste néanmoins l'évaluation de la cohérence du discours pris dans sa globalité avec sa double structuration. Par le biais de la description de la continuité informationnelle, l'évaluation analytique a abouti à la présentation de la double structuration, mais seulement au niveau de l'énoncé. Par extension, l'objectif recherché est, dès à présent, de pouvoir décrire la progression informationnelle grâce à l'observation des points d'articulation entre l'organisation hiérarchique-relationnelle du discours et l'organisation informationnelle. La question est de savoir comment s'organisent les topiques et les points d'ancrage d'arrière-fond, auxquels arriment les informations activées, appelées également objets ou propos du discours, afin qu'elles puissent s'enchaîner entre elles dans le but de constituer un message cohérent. Est-ce qu'ils suivent une progression linéaire, ce qui signifie que le topique est tiré de l'objet de discours ou du propos précédent, ou une progression à topique constant, si le topique est tiré du topique de l'acte précédent, ou encore une progression à topiques dérivés, si les topiques dérivés sont tirés à partir d'une relation de partie-tout, éventuellement par le biais d'un enchaînement à distance, avec un hypertopique (Daneš 1974 ; Combettes & Tomassone 1988, p. 97) ? Et quand le choix existe entre plusieurs points d'ancrage, comment détecter les informations les plus saillantes ?

Pour que les réponses soient admissibles, la mise en œuvre de procédés similaires au modèle genevois est, à notre avis, pertinente. En effet, il faut, entre autres, d'un côté, dépasser un traitement linéaire de l'énoncé pour répondre à la question des implicites, et de l'autre côté, ne pas oublier de prendre en compte les énoncés plus complexes. Il semble que la forme d'organisation du discours ressemble à un ensemble de systèmes élaboré de manière stratifiée, mais cohérente. Cependant, nous avons choisi de ne pas étudier en profondeur toutes les

relations intervenant dans cette cohérence, pour cause de problèmes définitoires au sujet des « connecteurs ». Incluant les « marqueurs de récit » (Morel & Danon-Boileau 1998, p. 114), puisque le discours étudié est de type narratif, notre sélection s'est faite sur l'étude de ceux marquant les relations interactives, précisément la relation de « pragmatique de base », parmi lesquels les connecteurs argumentatifs et de « topique de » (Roulet 1999b, p. 77). Etant une fonction catégorisante, le niveau de base de l'organisation relationnelle interactive correspondrait à celui de la relation « topique de » (Grobet 2002, p. 252 ; II.3.1.b). La pertinence de cette conception se reflète d'ailleurs lors de la mise en lumière de certaines relations implicites, plus fréquentes à l'oral pour des raisons d'économie cognitive et explicitables à partir du cotexte et du contexte.

En revanche, les autres relations interactives, argumentative et reformulative (Roulet 1999b, p. 77 ; Grobet 2002, p. 253), appartiennent à des catégories spécifiques. Lorsqu'elles sont marquées, leur degré de saillance serait, d'après Grobet, plus élevé que la relation de « topique de ». Les éléments renvoyant ces types d'informations relationnelles servent alors, à travers les instructions qu'ils véhiculent, à orienter l'interprétation du contenu discursif, de ce fait à dresser l'architecture du discours ; puis, en les articulant avec les informations renvoyées par les expressions référentielles, ils permettent de guider l'identification des topiques.

À noter que la notion d'instruction renvoie à une étape d'interprétation, et non plus d'analyse, et que cette idée, largement acceptée de nos jours, (cf. I.3.3) a été, entre autres, défendue par Charolles (1993, p. 302) :

« les relations que [les connexions textuelles] induisent [...] ne sont pas structurales ni locales mais interprétatives ou computationnelles. Les marques supportant ces connexions n'instituent pas, à proprement parler, des relations entre les unités composant le discours : elles véhiculent des instructions qui orientent l'élaboration d'une représentation de son contenu. Elles sont donc de nature fondamentalement sémantique et pragmatique. »

En outre, si des relations implicites s'avèrent plus fréquentes dans le discours oral, le deuxième aspect de l'évaluation holistique, l'analyse de la structure conceptuelle, rejoint la conception « étiquette ouverte » du lexique et la pertinence du genre de discours dans le processus d'encodage et de décodage.

S'inspirant de Roulet (1999b, p.53), nous admettons l'hypothèse que tout locuteur maîtrise au préalable, indépendamment de toute interaction verbale, non seulement des « représentations

des activités, des êtres et des objets », mais également des « représentations schématiques de base », sur lesquelles reposent d'autres beaucoup plus complexes. L'articulation de la structure conceptuelle avec la structure hiérarchique servira à distinguer la dimension hiérarchique des objets du discours, précisément les informations activées en mémoire discursive mutuelle qui s'ancrent sur le topique, ainsi que les liens conceptuels existant entre elles. Le résultat peut conduire à la révélation d'un hypertopique dans une progression informationnelle soit à topique constant, soit à topiques dérivés, ou encore par le biais d'un enchaînement à distance.

III.1.3.a Analyse de la structure hiérarchique-relationnelle

Fondée sur le modèle genevois (cf. II.3.1), la structure hiérarchique peut être constituée par des *échanges*, *interventions* et *actes* dans lesquels interviennent des relations de dépendance, d'indépendance et d'interdépendance. La présence de constituants principaux et subordonnés illustre cette caractéristique hiérarchique du discours.

Ainsi, Roulet (1999b, p. 46) suggère de commencer par une démarche heuristique avec pour objectif de vérifier l'adéquation de cette structure hiérarchique. Pris dans son état brut, le discours doit être découpé, lors de ce procédé, en actes équivalant à des unités constitutives minimales. Pour le réaliser, il faut supprimer dans une démarche ascendante les constituants subordonnés (cf. II.3.1.a), à l'aide de deux instruments heuristiques fondamentaux :

« la présence de connecteurs et la possibilité de supprimer un constituant sans rompre la continuité du discours. » (Roulet 1999b, p. 132)

Une première remarque s'impose, car il faut considérer la progression informationnelle comme un autre objectif pertinent dans cette étape de décomposition. Résolue partiellement par l'évaluation analytique, l'organisation de la continuité informationnelle a été plus ou moins établie par les informations renvoyées par les traces lexicales, prosodiques et syntaxiques. La problématique de certaines informations issues du cotexte, et particulièrement du contexte, doit donc être gérée à ce niveau.

Afin d'éviter toute confusion dans l'histoire des connecteurs quant à la nature sémantico-pragmatique des relations, il est souhaitable de prendre comme référence, dans ce procédé,

non seulement la relation « pragmatique de base » définie par Grobet (2002, p. 252) , mais également les autres catégories spécifiques, principalement les connecteurs argumentatifs et reformulatifs (Roulet 1999b, p. 77). Par ailleurs, il faudrait y inclure les marqueurs spécifiques du récit (Morel & Danon-Boileau 1998 p. 114), car le genre de discours propre à notre corpus implique la référence à une relation chronologique des évènements.

Même si cette démarche conduit à mettre en œuvre un mécanisme inférentiel, elle permet de faire apparaître les relations de subordination et de coordination, non seulement explicites mais également implicites, et, par extension, de déterminer les différentes caractéristiques de la progression informationnelle mise en cause.

En définitive, identifier les connecteurs et supprimer les constituants, que l'on pense être non indispensables à la base des relations interactives, « topique de », argumentatives ou reformulatives ainsi que la relation « chronologique », sont les opérations à entreprendre dans cette analyse de la structure hiérarchique-relationnelle.

Elle paraît non complexe, comme l'illustre l'exemple (3.11), mais démontrer l'adéquation de la structure hiérarchique n'est pas pour autant si simple. En effet, en supposant que la première étape analytique de l'évaluation de la cohérence ait été déjà franchie dans ce cas et que la continuité informationnelle du discours ait pu être mise en lumière à partir de l'analyse des traces lexicales, prosodiques et syntaxiques, les instructions visées par certains connecteurs restent parfois imprécises.

- (3.11) 2Hs :
- 3. alors / je vais vous raconter l'histoire de / ces dessins /
 - 4. alors il y a un monsieur /
 - 5. qui est gros et chauve //
 - 6. il est allé dans un restaurant et /
 - 7. il a commandé beaucoup de choses //
 - 8. et puis / euh... enfin / il a / oui il a tout mangé
 - 9. et... // ensuite/ il a demandé l'addition /
 - 10. et... il est allé payer
 - 11. mais / en fait / il n'avait pas ./ d'argent / sur lui \
 - 12. donc = le garçon n'est pas / n'était pas très content /

Ainsi, dans cet exemple, sur le plan chronologique, les connecteurs *alors*, *et puis* et *et* marquent la succession des évènements et le changement d'épisodes (cf. I.3.3). Le connecteur *et* renvoie en outre à une relation de coordination, ce qui signifie que les informations activées dans ces actes se retrouvent au même niveau hiérarchique.

En attribuant au premier *alors* (acte 3) la propriété de marqueur de structuration de la conversation (MSC) accompagnant souvent une relation de préparation (Roulet *et al.* 1985 : 93-111 ; Grobet 2002, p. 272 ; II.3.1.a), nous pouvons nous demander s'il faut le distinguer du second (acte 4) qui marque une autre relation, en l'occurrence une topicalisation.

Par ailleurs, nous observons également d'autres marques de présence de relations argumentatives par *mais* et *donc*, et d'une relation reformulative marquée par *en fait*, lesquels se retrouvent surtout dans des actes principaux (Roulet 1999b, p. 77).

Déduction faite, aucun de ces constituants ne peut alors être supprimé. Pourtant, c'est un résultat qui nous paraît contestable, dans la mesure où la présence de connecteurs ne suffit pas toujours à démontrer la propriété relationnelle mise en œuvre. En éliminant les actes 11 et 12, on obtiendrait ainsi toujours un discours intelligible, parce que la suppression semble ne pas permettre d'induire sur la forme d'organisation de la continuité et la progression informationnelles, sous réserve de l'interpréter différemment comme étant une autre narration²¹⁴. Il faut comprendre *donc*, outre sa nature argumentative, comme un marquage de transition topicale. Toutefois, nous pensons que les instructions renvoyées par des connecteurs tels que *mais*, *alors* et *donc*²¹⁵ ne sont pas toujours simples à comprendre.

- (3.12) 2Hs :
3. alors / je vais vous raconter l'histoire de / ces dessins /
 4. alors il y a un monsieur /
 5. qui est gros et chauve //
 6. il est allé dans un restaurant et /
 7. il a commandé beaucoup de choses //
 8. et puis / euh... enfin / il a / oui il a tout mangé
 9. et... // ensuite/ il a demandé l'addition /
 10. et... il est allé payer

A partir des résultats de l'opération de vérification (3.12), a été élaborée la structure hiérarchique-relationnelle suivante :

²¹⁴ Les scènes classiques du « restaurant » sont maintenues sans les actes 11 et 12. Ces derniers correspondent à des dérivés qui se retrouvent à un niveau hiérarchique inférieur.

²¹⁵ À ce titre, nous renvoyons à l'étude de Morel & Danon-Boileau (1998, p. 118-119) sur *mais* et *donc* en position initiale.

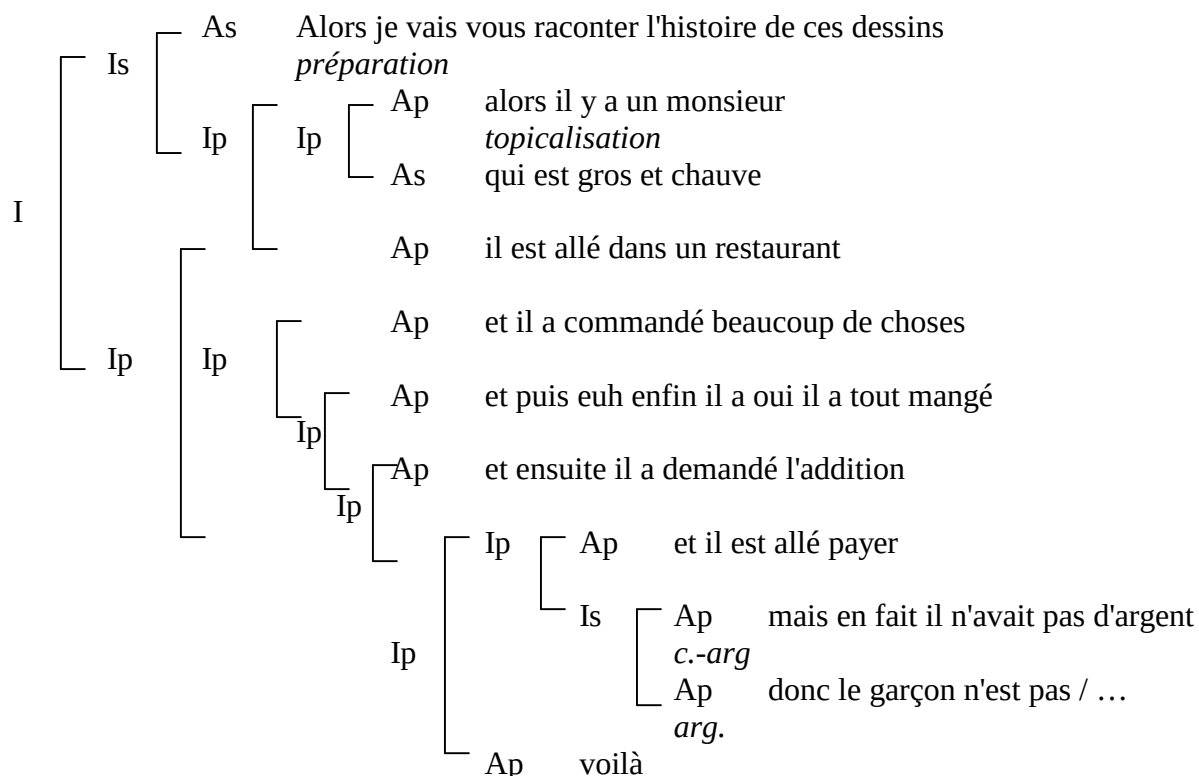


Figure 3.9 Transcription de 2Hs. Structure hiérarchique-relationnelle

Le discours débute par une relation de préparation, ce qui justifie également l'usage de *alors* (cf. II.3.2.c).

Introduit en mémoire discursive mutuelle par une structure clivée et un SN indéfini, *il y a un monsieur*, le référent « client », dans la deuxième partie de la clivée, renvoie à une information topicale grâce à la reprise par le pronom relatif *qui*. L'information activée ou l'objet du discours s'ancre alors en mémoire discursive sur cette dernière. La question est de connaître la fonction du deuxième connecteur *alors*. S'il est associé à une relation « argumentative », notre hypothèse serait alors faussée, car la relation argumentative marquée relèverait d'un degré de saillance plus élevé par rapport à la relation de « topicalisation » attribuée à cet acte.

Ensuite, en apparence, la présence réitérée du pronom *il*, introduit surtout dans des structures non marquées, peut être associée à une progression informationnelle à topique constant renvoyant au référent « client » tiré du topique de l'acte précédent ; mais en remontant à la source, ce référent peut être qualifié également d'hypertopique. Quoique ce soit une conclusion possible tirée à partir de l'interprétation du cotexte et du contexte, elle nous semble non exclusive. Evoquée précédemment dans II.3.3.a, cette réflexion a été menée lors

des descriptions des trois configurations probables portant sur des critères de distribution de l'information topicale.

- 1) La progression informationnelle linéaire peut être doublement marquée par une relation de topicalisation et par une expression référentielle.
- 2) Si le topique n'a pas été évoqué explicitement par une expression référentielle dans le cotexte, une relation de discours, tel que cadre ou préparation peut guider l'identification du topique.
- 3) En présence de plusieurs constituants véhiculant la même relation, la présence d'une expression référentielle n'exclut pas l'existence d'autres points d'ancrage plus immédiats autres que ce qu'elle renvoie. Ceux-ci peuvent être implicites ou dérivés d'un hypertopique qui est de nature conceptuelle, mais ne fonctionnant pas systématiquement comme point d'ancrage immédiat.

En réalité, c'est ce troisième point qui nous interpelle, car il incite à relativiser le degré d'accessibilité d'un hypertopique. Selon Chafe (1980, p. 42), les informations renvoyées par le cadre spatio-temporel et les personnages peuvent constituer un arrière-plan conceptuel dans un discours narratif.

Quant au cas des énoncés complexes, d'autres paramètres relatifs au niveau hiérarchique, à l'ordre d'apparition et au caractère indispensable des constituants (cf.II.3.3.b), ne sont pas à négliger pour évaluer la cohérence, en l'occurrence pour guider l'identification des topiques. Il a été noté qu'une information activée dans un constituant principal est plus accessible. Il l'est d'autant plus si cela se produit en début d'une intervention ou d'un échange. On peut dire alors que le référent *un monsieur*, de l'exemple (3.11), est plus accessible que *le garçon* à cause de sa position hiérarchique et de son ordre d'apparition dans ce discours. D'ailleurs, Nous pourrions inclure ces paramètres parmi les autres critères de distribution de l'information topicale cités auparavant.

Nous défendons, par conséquent, la conception selon laquelle évaluer l'organisation informationnelle, précisément la continuité et la progression informationnelles, fait partie de l'évaluation de la cohérence du discours. Les démarches et les procédés appliqués sont similaires à ceux de l'identification des topiques dans lesquels il est nécessaire de croiser les résultats des analyses analytique et holistique.

Consécutivement à l'origine contextuelle de certains problèmes inhérents à l'identification des topiques, la solution proposée ici a été trouvée dans l'analyse de la structure conceptuelle, et elle a fondé sa justification à partir de l'existence d'un schéma conceptuel sous-jacent (cf. II.4.1).

III.1.3.b Analyse de la structure conceptuelle

Faisant suite à l'ambiguïté de l'hypertopique par le fait qu'il faut relativiser son statut à cause de la présence d'autres points d'ancrage implicites, cette étape consiste à vérifier sur la base du schéma sous-jacent l'existence de liens conceptuels entre différentes informations.

Dans ce cadre, il convient d'admettre que, quel que soit le résultat obtenu, il est tributaire des vécus et de l'intuition de l'évaluateur, ce qui ouvre la possibilité de plusieurs interprétations, y compris au sujet des topiques. Bien qu'on puisse émettre certaines réserves à ce propos, il faut préciser que cette notion est convergente avec la définition même de l'acte proposée par Berrendonner (1990 ; cf. I.3.1), ainsi que la définition de l'objet ou propos de discours présentée par Grobet (2002 ; cf. I.5.1.d). La problématique réside dans la dimension qui peut être attribuée à la notion de contexte. Nous convenons qu'il s'agit avant tout d'entité relationnelle, ce qui nous a menée à soutenir l'importance du lexique et des schémas discursifs liés aux éléments lexicaux dans le processus d'encodage et de décodage (cf. I.4.1 et II.4.1).

La maîtrise au préalable de « représentations des activités, des êtres et des objets », mais également de « représentations schématiques de base » défendue par Roulet (1999b, p.53), est de toute évidence un critère pertinent à inclure dans l'évaluation de la cohérence du discours, où le genre discursif est déterminant. Dans ce cadre narratif, le schéma de la *représentation praxéologique de l'histoire*, emprunté à Adam (1992), et les connaissances scriptales spécifiques à la situation du restaurant ont été appliqués pour analyser la structure conceptuelle. Le couplage de ces informations avec celles de l'organisation informationnelle ont permis, d'une part de vérifier encore une fois l'adéquation de la structure hiérarchique-relationnelle, par l'extraction de la relation partie-tout au niveau des actions et de la relation taxonomique entre les êtres ou les objets et, d'autre part, de justifier le choix émis de telle ou telle information topicale. Dans une certaine mesure, l'analyse de la structure conceptuelle reprend les mêmes critères que la structure hiérarchique-relationnelle pour évaluer la cohérence du discours, notamment quant au niveau de proximité hiérarchique et d'ordre

d'apparition : les informations activées afférentes à des actions apparaissant à un niveau supérieur et en début du schéma représentatif sont plus accessibles.

Toutefois, il faut préciser que les notions d'*identification*, d'*accessibilité* et d'*activation* se rapportent sur un schéma scriptal de base, que nous avons désigné sous l'appellation de *titres de scènes* :

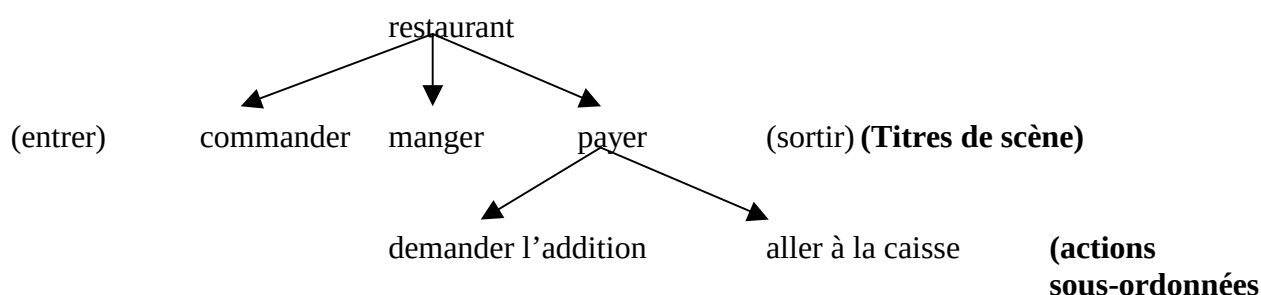


Figure 3.10 : Structure conceptuelle de 2Hs

Cette forme de catégorisation fondée sur un concept de base marque aussi « les représentations des êtres et des objets », ce qui explique l'existence de l'hypertopique et des processus d'associations anaphoriques qui peuvent en découler. L'association *garçon* et *serveur* en est un exemple. De même, on peut stipuler que les « actions sous-ordonnées » ont ce même type de lien de référence indirect, mais à un degré différent, dans la mesure où elles se situent à un autre niveau hiérarchique .

Par ailleurs, nous voudrions avancer l'hypothèse que le discours de l'intervenant Hs (exemple 3.11) a été élaboré sur la base d'un cadre de fond spatial « restaurant » et de personnage « un client » situé en arrière-plan conceptuel. Ce dernier constitue un « hypertopique », désigné aussi sous « entité topicale » (Brown & Yule 1983, p. 137) ou « leitmotiv » (Givón 1983, p. 8), à partir duquel sont dérivées les informations des « titres des scène ». Le fait que ces informations entretiennent une relation de partie-tout permet de spécifier que le topique est issu à chaque fois de ces informations ou des informations extraites des relations entre ces informations dans un contexte spécifique.

Si la subjectivité de l'évaluateur domine bel et bien dans ce cadre interprétatif, nous pensons que les choix relatifs à l'attention et l'intention communicatives dépendent énormément aussi de la subjectivité du locuteur et de son intuition à gérer le contexte discursif et à anticiper sur

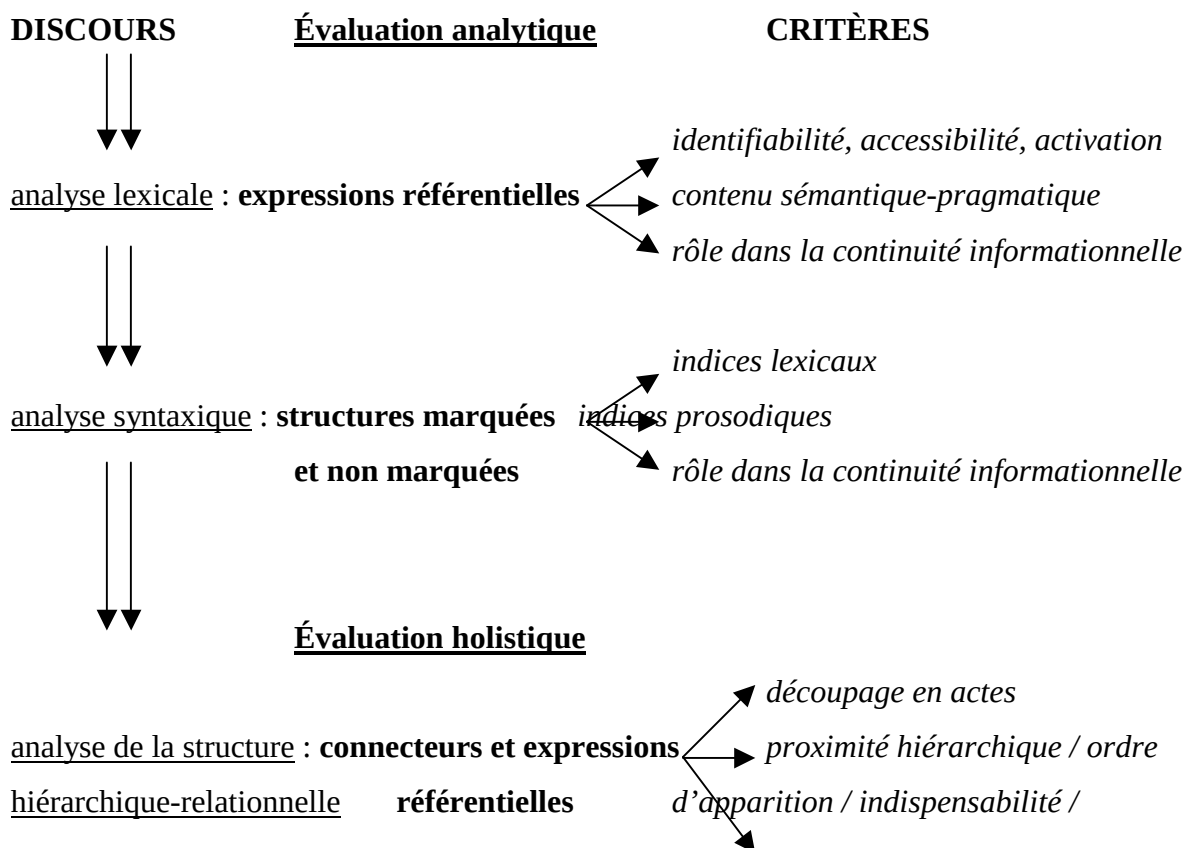
la gestion de l'organisation informationnelle de l'auditeur ou de l'interlocuteur. Outre cela, il convient de faire la distinction entre se trouver en face d'un auditeur ou d'un interlocuteur, car les discours produits dans les deux cas de figure ne semblent pas être de même nature.

En somme, l'étape holistique permet de reconstituer particulièrement la progression informationnelle. Le couplage entre structure hiérarchique et organisation informationnelle permet de rendre compte de la proximité et de l'ordre d'apparition des objets ou propos de discours. Les résultats obtenus, même si c'est sur un autre plan, permettent de traiter le couplage entre structure conceptuelle et organisation informationnelle et de rendre compte des liens de dérivation à différents degrés entre les différents propos.

III.2 COHÉRENCE ET ÉVALUATION DE LA PRODUCTION ORALE

Comment mettre alors en pratique les critères définis dans le chapitre précédent ?

Rappelons encore une fois qu'une des démarches à suivre serait modulaire et pourrait être synthétisée par le schéma suivant :



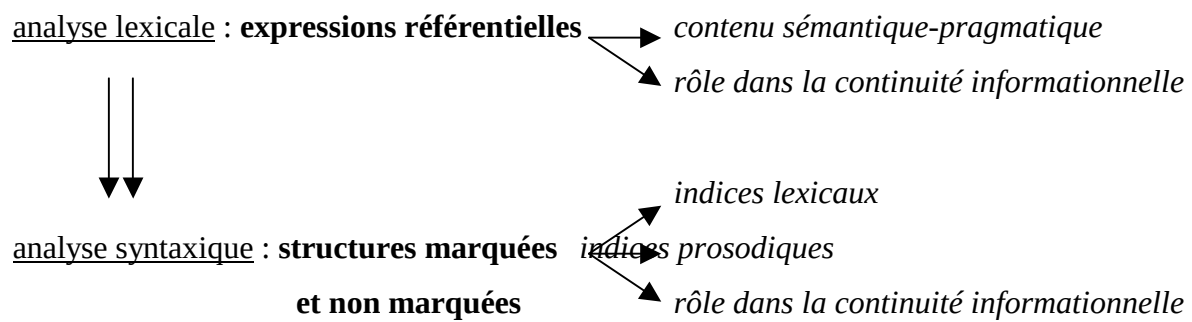


Figure 3.12 : Influence de la structure conceptuelle sur la structure syntaxique

Nous aimerions démontrer, dans la mise en pratique des démarches et des procédés schématisés (figure 3.11), qu'il est possible, à l'aide de cette description simplifiée, d'évaluer la cohérence à travers l'identification des topiques. Nous débuterons par une analyse d'un discours narratif élaboré par un des participants, puis nous souhaitons comparer celle-ci à une analyse d'un discours interactif provenant du même contexte situationnel, afin de savoir si la conception de ces démarches et procédés de l'évaluation de la cohérence est transférable à *une production en interaction*.

III.2.1 Analyse du corpus de discours narratif

Il faut souligner que les six discours analysés présentent certaines similarités du point de vue de l'organisation informationnelle (cf. annexe). Sans exception, ils débutent par une annonce métadiscursive qui précède l'introduction d'une information référentielle en mémoire discursive mutuelle, avant que celle-ci ne soit reprise pour devenir le topique de l'objet de discours ou propos de l'acte suivant. Évoquée déjà dans II.2.3.c, la manifestation syntaxique de ce processus binaire de la continuité informationnelle s'est révélée à travers des structures de type clivé. Ensuite, ce référent a été maintenu en mémoire discursive par la présence répétitive du pronom *il*, mais, cette fois, surtout dans des structures syntaxiques non marquées. La question se pose alors de savoir sur quel type de progression est organisé l'enchaînement des informations. Est-ce que c'est une progression linéaire avec un topique tiré du propos précédent, une progression à topique constant tiré du topique de l'acte précédent ou bien une progression à topiques dérivés avec un topique tiré, par enchaînement à distance, d'un autre acte que l'acte précédent ? Il faut suivre les procédés de la deuxième étape de l'évaluation holistique pour proposer des solutions, ce qui nous a permis de détecter,

même dans un petit extrait de discours, l'emploi de ces différents mécanismes de progression. Par conséquent, à travers ce constat, se révèle la problématique réelle de la mise en œuvre des procédés dans l'évaluation de la production orale.

Pour l'illustrer, nous avons opté pour l'évaluation de la cohérence, selon les démarches et les procédés suggérés, du discours de l'intervenant Ho (annexe 2 transcriptions 5 et 9), lequel fait partie d'une minorité qui pouvait utiliser une structure syntaxique disloquée à gauche avec reprise pronominale pour marquer, entre autres, des changements de référents. La raison de ce choix provient, d'une part, sur le plan purement linguistique, de l'emploi fréquent de ce style de structure en français oral²¹⁶, alors que, paradoxalement, l'appropriation des phénomènes de pronominalisation reste assez difficile pour un certain nombre d'apprenants, et d'autre part, sur le plan discursif, de certains résultats interprétatifs qui nous semblent avoir été conditionnés par la culture-source des informateurs étudiés.

III.2.1.a Évaluation de la cohérence et identification des topiques

Évaluation analytique

La production orale analysée peut être décomposée en deux parties. La première partie relate le début de l'histoire jusqu'au moment où le protagoniste se trouve devant une situation compliquée, tandis que la seconde commence par la résolution des problèmes qui devient la source d'une autre histoire.

Comme évoquée plus haut, cette évaluation analytique est constituée de deux parties. Notre objectif est avant tout ici de déceler la fonction des expressions référentielles, en tant que points d'ancrage de la forme d'organisation informationnelle, particulièrement par rapport à la continuité informationnelle.

²¹⁶ Une approche intégrée des niveaux linguistiques et prosodiques du discours oral a été proposée par Berthoud et Lhote (1998, p. 429-438).

1) analyse lexicale

Rappelons que ces deux extraits (3.13) et (3.14) ont été entrecoupés par une discussion animée entre les intervenants, au cours de laquelle chacun devait suggérer une solution pour sauver ce personnage de cette situation difficile. Elle s'est terminée sur une approbation unanime, un appel téléphonique à une personne de la famille, par exemple sa femme. Il est intéressant de savoir que la deuxième séquence, représentant la description les six autres images illustrant la suite, a débuté, juste avant Ho, sur l'intervention de Su.

- (3.13) 1Ho :
1. euh / **Je** m'appelle Ho /
 2. **je** suis Jordanien \
 3. euh / **ce** que **je** vois **dans le** = **dans les dessins animés** ici /
 4. **ce** sont euh / **je** crois / il s'agit **d'un meussion / d'un vieux meussion //**
 5. **il** a l'air très très riche // mais très avare aussi /
 6. donc / **un jour il** a décidé de / d'y aller / manger **dans un restaurant //**
 7. **il** est allé au / **dans le resto /**
 8. **il** a commandé pas mal de **choses / des fruits = des légumes = des repas chauds = des salades = des entrées = tout ça //** **il** était très très faim aussi /
 9. **il** a bien mangé / presque /
 10. **il** a tout mangé //
 11. après **il** a fini manger / euh manger //
 12. **il** a demandé **le serveur /** de ramener **l'addition //**
 13. et **le serveur /**
 14. **il** a ramené **l'addition //**
 15. **il** va **le monsieur** pour payer **l'addition /**
 16. et **il** a déjà payé par chèque //
 17. **ce** que **je** vois /
 18. et **l'addition s'il / et le serveur /**
 19. **il** a demandé de de d'avoir **un petit peu de pourboire /**
 20. mais / **le monsieur /**
 21. **il** a fouillé **dans sa poche //**
 22. **il** a trouvé rien
 23. donc euh... **il** a dit / je je n'ai rien \ j'ai pas **d'argent \ d'espèces //**
 24. voilà \

- (3.14) 14Ho :
41. et **la suite**
 42. **c'est / qu'il** va s'opposer /
 43. **il** a XXX de payer / **l'addition //**
 44. donc / **le garçon lui** a proposé de faire **la vaisselle /** ou de payer **l'argent //**
 45. mais **le monsieur /**
 46. **il** était ... séduit de faire **la vaisselle /**
 47. donc / **il** a préféré de téléphoner **sa femme = sa mère //** pour **lui /** aider / secours = pour payer / **l'addition //**
 48. donc / **il** a téléphoné **sa femme //**
 49. **sa femme** tout de suite /
 50. **il** a / **il** est venu / pour payer / **la / l'argent au garçon //**
 51. puis **ils** se sont partis / retournés **chez eux //**
 52. mais là / **à la maison / je** crois / **sa femme /**
 53. **elle** a déjà payé = d'accord / **l'addition ** à condition qu'**il /** va inviter / **tout le monde =** inviter **ses copines / ses copains \ ses copines //**

- 54. et... **c'est son mari** /
- 55. **qui** va faire **la vaisselle** \
- 56. **qui** va / ranger tout \ \ XXX

Dans le cadre de cette évaluation, il s'agit ici de repérer les expressions référentielles utilisées que nous avons marquées en gras.

On observe dans ces deux extraits (3.13 et 3.14) toutes les variations possibles, parmi lesquelles une fréquence élevée de syntagmes nominaux. Dans cette catégorie, les SN définis dominent, alors que le SN indéfini n'est présent que dans la première partie (3.13), employé soit pour introduire un référent animé *un vieux monsieur* (acte 4)²¹⁷ ou non animé *pas mal de choses, des fruits, des légumes...*(acte 8) et *un petit pourboire* (acte 19), soit pour marquer un cadre temporel *un jour* (acte 6) ou spatial *dans un restaurant* (acte 6). Toutefois, la notion de définitude étant exclue, d'autres critères pertinents ont été retenus, parmi lesquels les concepts « humain » et « non humain ». Ainsi les références à des concepts « non humains » ont été marquées, en grande majorité, dans (3.13) et (3.14) par des SN définis. Les exceptions concernent l'usage d'un SN avec un adjectif possessif *dans sa poche* (acte 21) qui, utilisé ici avec une préposition, marque une relation de cadre à l'intérieur de cet acte. À noter, par ailleurs, que Ho ne fait usage d'aucun SN démonstratif.

Quant aux autres catégories, on observe l'emploi des pronoms *ce*, *ça* et *il*. À cause de leur propriété indexicale, le *ce* des actes 3 et 17 porte une valeur ambivalente, déictique, accentuée en outre par le pronom *je* dans *ce que je vois* et, cataphorique, parce qu'il renvoie à, au moins, une information activée ultérieurement. Les autres emplois (actes 4, 42 et 54) sont associés à la première partie d'une structure clivée, dans le but d'introduire une information en mémoire discursive mutuelle selon le principe de la PSRR de Lambrecht (1994, p. 185) (acte 4) ou d'en réactiver une afin de la mettre en relief (acte 54), ce qui correspond à un processus de focalisation.

Le cas de l'acte 42 *c'est qu'il va s'opposer* est assez intéressant, car deux phénomènes s'y superposent, une topicalisation et une focalisation. Pour le comprendre, il faut analyser ensemble les actes 41 et 42 ensemble : *et la suite c'est qu'il va s'opposer*. Cet extrait débute par une segmentation à gauche respectant le principe de la PSRR, avec une partie antéposée *la suite* reprise après par le pronom *ce*, qui, en même temps, fonctionne comme la première partie d'une clivée focalisant l'information activée ultérieurement, *il va s'opposer*, qui possède elle-même deux points d'ancrage, un interne marqué par *que* et l'autre externe et

²¹⁷ Il faut préciser une nouvelle fois la distinction entre acte, dans le sens de Berrendonner (1990), et structure syntaxique entre lesquels n'existe pas systématiquement une correspondance biunivoque.

implicite renvoyant à une information présupposée comme *le serveur lui a déjà proposé une solution*. À souligner que la prise en compte des pronoms relatifs *qui*, *que*, *dont* et *où* est restreinte, dans nos travaux, pour ce type de structure.

Pour clore la description des pronoms démonstratifs : nous avons relevé un seul usage de *ça* (acte 8) qui fonctionne, selon notre interprétation, dans une structure subordonnée marquée à droite associée à une relation de « clarification » que nous n'avons pas mise en évidence dans les schémas de cette étude.

Dans (3.13), on constate la fréquence d'occurrence du pronom *il* qui, si on se réfère aux tableaux de synthèse (figures 3.2 et 3.3), est un élément non accentué, donc accessible et activé, renvoyant à un référent masculin, singulier, classifié et nommé qui ouvre ici sur deux possibilités, « le client » ou « le serveur ».

Dans (3.14), conjointement à *il* apparaissent également *lui* (actes 44 et 47), *ils* et (*chez*) *eux* (acte 51) ainsi qu'*elle* (acte 53). Les formes du féminin et du pluriel s'expliquent par l'évocation d'une troisième personne, la femme du client. C'est pourquoi, on note également l'usage de nombreux SN avec adjectifs possessifs *sa femme* (actes 47, 48, 49 et 52), *sa mère* (acte 47), *ses copains*, *ses copines* (acte 53) et *son mari* (acte 54). Ces dernières expressions renvoient toutes à des référents nommés et classifiés. Cependant, même s'ils sont facilement récupérables, c'est-à-dire accessibles, il faut des analyses supplémentaires portant sur d'autres dimensions pour déceler leur degré d'état d'activation. Ce raisonnement reste aussi valable pour les autres SN.

L'analyse des marques lexicales ne nous en apprend pas plus sur leur rôle dans l'organisation informationnelle. Il est nécessaire alors de les observer dans les structures syntaxiques, où elles sont intégrées.

2) analyse syntaxique

L'objectif de cette analyse est de pouvoir comprendre l'impact d'une expression référentielle quelconque utilisée dans tel ou tel type de structure syntaxique sur l'organisation informationnelle.

Il faut souligner que les expressions référentielles, relevées dans le corpus étudié, ont été en majorité introduites dans des structures syntaxiques non marquées de type pronom + verbe +(objet). En se fondant sur l'hypothèse de Furukawa (1996) à propos du degré de topicalité

élevé du sujet syntaxique par rapport aux autres fonctions, nous pourrions alors en déduire, en reprenant les exemples 3.13 et 3.14 ci-dessus, que l'apparition du sujet syntaxique *il* atteste, chaque fois, sa fonction de marque topicale. Mais il paraît évident et nécessaire de relativiser cette conception, dans la mesure où le personnage principal d'un discours narratif peut constituer également un arrière-fond conceptuel (cf. III.1.3.a ; Chafe 1980, p. 42) ; de plus, il faut reconnaître que la nature même d'une telle structure syntaxique est sensible à toutes les variations contextuelles. A cause de cette caractéristique, l'analyse de ces structures syntaxiques non marquées est tributaire d'autres études portant sur une autre dimension, entre autres, les structures hiérarchique-relationnelle et conceptuelle, ce qui nous a conduit aux résultats suivants (exemple 3.15), concernant l'organisation informationnelle du premier extrait du discours de Ho :

- (3.15) 1Ho :
1. euh / Je [Ho] m'appelle Ho /
 2. je suis Jordanien \
 3. euh / ce que je vois dans le = dans les dessins animés ici /
 4. (ce que je vois dans les dessins animés ici) **ce** sont euh / je crois / il s'agit d'un meussion / d'un vieux meussion //
 5. **il** [un meussion / un vieux meussion] a l'air très très riche // mais très avare aussi /
 6. donc / un jour **il** [un meussion / un vieux meussion très riche mais très avare] a décidé de / d'y aller / manger dans un restaurant //
 7. **il** [il] est allé au / dans le resto /
 8. **il** [il] a commandé pas mal de choses / des fruits = des légumes = des repas chauds = des salades = des entrées = tout ça [des fruits des légumes des repas chauds des salades des entrées] // il était très très faim aussi /
 9. (8) il a bien mangé / presque /
 10. (8) il a tout mangé //
 11. (10) après il a fini manger / euh manger //
 12. (après il a fini manger) il a demandé le serveur / de ramener l'addition //
 13. (il a demandé le serveur / de ramener l'addition) et **le serveur** /
 14. **il** [le serveur] a ramené **l'addition** //
 15. **il** [le monsieur] va **le monsieur** pour payer l'addition /
 16. et **il** [le monsieur] a déjà payé par chèque //
 17. **ce** [16] que je vois /
 18. et l'addition s'il [le serveur] / et **le serveur** /
 19. **il** [le serveur] a demandé de de d'avoir un petit peu de pourboire /
 20. mais / **le monsieur** /
 21. **il** [le monsieur] a fouillé dans sa poche //
 22. (il a fouillé dans sa poche) il a trouvé rien
 23. donc euh... **il** [il] a dit / je je n'ai rien \ j'ai pas d'argent \ d'espèces //
 24. voilà \

Les éléments mis entre parenthèses renvoient à des points d'ancrage implicites, tandis que ceux mis entre crochets, à des points d'ancrage explicites marqués par les éléments en gras.

Toujours est-il que Ho utilise principalement des structures syntaxiques courtes qui, selon notre interprétation, marquent différents types de progression informationnelle. Ainsi, les

actes 5, 9, 10 et 11 illustrent une progression linéaire, tandis que les actes 6, 7 et 8 représentant une progression à topique constant. Les traces de points d'ancrage deictique laissées par *je* ont été soulignées, cependant celle de l'acte 23 renvoie à un autre référent que Ho, car il est introduit dans un discours direct. Marqué par l'expression référentielle anaphorique *il*, le topique de cet acte n'est pas issu de l'acte immédiatement précédent, ce qui entraîne un enchaînement à distance.

L'analyse étayée de l'acte 5 montre bien une structure syntaxique non marquée de type pronom + verbe + objet.

- (3.16) 1Ho :
- 4. ce sont euh / je crois / il s'agit **d'un meussion / d'un vieux meussion**
//
 - 5. **il** [un meussion / un vieux meussion] a l'air très très riche // mais très avare aussi
 - 6. donc / un jour **il** [il] a décidé de / d'y aller / manger dans un restaurant //
 - 7. **il** [il] est allé au / dans le resto /

La progression linéaire se justifie, dans ce même acte, par le fait que le topique marqué par *il* est tiré d'un *monsieur*, d'un *vieux monsieur*, l'objet de discours ou propos de l'acte précédent. En revanche, le topique de l'acte 6 marqué par le pronom *il* suivant est tiré du topique renvoyé par *il* de l'acte 5, ce qui certifie la présence d'une progression à topique constant.

On peut constater la présence d'un enchaînement à distance entre les actes 21 et 23. Le topique de 21 porté par le pronom *il* a été construit, selon le principe de la PSRR de Lambrecht, à travers une structure syntaxique marquée à gauche, renforcée par la présence du connecteur *mais*. Puis viennent successivement des structures non marquées illustrant une progression linéaire dans 22 et un enchaînement à distance dans 23, ce qui a induit le phénomène de rupture de l'acte 23 ayant comme point d'ancrage le pronom *il* de 21.

- (3.17) 1Ho :
- 20. mais / **le monsieur** /
 - 21. **il** a fouillé dans sa poche //
 - 22. (il a fouillé dans sa poche) il a trouvé rien
 - 23. donc euh... **il** [il] a dit / je je n'ai rien \ j'ai pas d'argent \ d'espèces //

Les explications plausibles de l'alternance de ces types de progression dans ces constructions non marquées sont, selon nous, à trouver dans la phase interprétative de l'analyse holistique.

Par ailleurs, l'observation antérieure effectuée lors de l'analyse lexicale au sujet de l'application des structures marquées a déjà fourni quelques éléments de descriptions du fonctionnement de la clivée au niveau de la continuité informationnelle, où elle sert

spécialement à activer ou à réactiver une information. En revanche, sur les six cas étudiés, seuls Na et Ho semblent connaître la structure marquée à gauche, avec reprise pronominale. Les exemples (3.15) et (3.18) illustrent bien ce fait à travers la fréquence d'occurrence de cette structure qui apparaît dans les actes 13-14²¹⁸, 18-19 et 20-21 de l'extrait (3.15) et dans 44-45, 48-49 et 52-53 de l'exemple (3.18), représentant l'organisation informationnelle du deuxième extrait de Ho.

- (3.18) 14Ho : 40. Et la suite
 41. (la suite) **c'**est / qu'il va s'opposer /
 42. **il** [le monsieur] a XXX de payer / l'addition //
 43. (42) donc / le garçon lui a proposé de faire la vaisselle / ou de payer l'argent //
 44. mais **le monsieur** /
 45. **il** [le monsieur] était ... séduit de faire la vaisselle /
 46. (45) donc / il a préféré de téléphoner sa femme = sa mère // pour lui / aider / secours = pour payer / l'addition //
 47. donc / **il** [le monsieur] a téléphoné sa femme //
 48. **sa femme** tout de suite /
 49. **il** [sa femme] a / **il** [sa femme] est venu / pour payer / la / l'argent au garçon //
 50. puis **ils** [le monsieur et sa femme] se sont partis / retournés chez eux //
 51. mais là / à la maison / je crois /
 52. **sa femme** /
 53. **elle** [sa femme] a déjà payé = d'accord / l'addition \ à condition qu'il / va inviter / tout le monde = inviter ses copines / ses copains \ ses copines //
 54. et... (inviter tout le monde) **c'**est son mari /
 55. **qui** [son mari] va faire la vaisselle \
 56. **qui** [son mari] va / ranger tout \ XXX

Il faut convenir, certes, qu'elle a pour mission primaire, comme la clivée, de faire respecter le processus binaire de la continuité informationnelle, selon le principe de la PSRR de Lambrecht. Ainsi, l'activation ou la réactivation du référent se déroule dans la partie antéposée, alors que c'est uniquement dans l'acte ultérieur que celui-ci devient, grâce à la reprise pronominale, le topique de l'information qui y est activée. Pareillement pour ce qui est de la structure clivée, il faut admettre que le passage à l'étape suivante, celle du discours est indispensable, pour reconnaître le rôle de la segmentation à gauche au niveau de la progression informationnelle. Or, une première remarque s'impose quant à sa pertinence par rapport à l'élaboration de la transition topicale. Effectivement, nous pouvons observer dans les extraits (3.15) et (3.18) que Ho use, la plupart du temps, de cette structure lorsqu'il a l'intention de changer de référent. Nous portons, cependant, jugement sur l'inadéquation entre 48 et 49 au niveau de la récupération du contenu descriptif par la reprise pronominale *il*, qui renvoie ici à *femme*, référent de genre féminin.

²¹⁸ Il faut préciser qu'il s'agit de deux unités distinctes formant une structure syntaxique (cf. II.2.3.e).

Quant à la structure segmentée à droite, elle n'a été recensée qu'une seule fois, *il va le monsieur* dans l'acte 15 du discours de Ho. Suivant une segmentée à gauche destinée à une transition topicale, la segmentée à droite, *le monsieur*, a pour effet de rappeler le contenu nominal récupéré par le biais du pronom *il*, qui est le topique de cet acte justifié, selon notre interprétation, par un enchaînement à distance avec l'acte 8.

- (3.19) 1Ho : 13. (il a demandé le serveur / de ramener l'addition) et le serveur /
 14. il [le serveur] a ramené l'addition //
 15. **il** [le monsieur] va **le monsieur** pour payer l'addition /
 16. et **il** [le monsieur] a déjà payé par chèque //

Par ailleurs, nous considérons le type de constructions relevé dans :

- (3.20) 1Ho : 8 : dans il a commandé pas mal de choses / **des fruits = des légumes =**
des repas chauds = des salades = des entrées = tout ça //
 53. elle a déjà payé = d'accord / l'addition \ à condition qu'il / va inviter /
 tout le monde = inviter **ses copines / ses copains \ ses copines //**

comme étant des rajouts (Grobet 2002, p. 196), même si elles portent des marques syntaxiques et prosodiques, à l'exemple des contours intonatifs.

Suite à ces observations, nous pouvons estimer que Ho met en œuvre différentes formes syntaxiques pour structurer l'organisation informationnelle de son discours. Il faut dire que la technique de la transition topicale par le biais de la segmentation à gauche n'est pas reconnue par les autres intervenants, hormis Na. Néanmoins, Ho et Na ne l'emploient autrement qu'avec une reprise pronominale dans la fonction de sujet syntaxique. Quant aux autres, ils procèdent à l'aide d'autres moyens, par exemple d'autres « petits mots », placés en position initiale, comme *donc*, *on voit* ou *nous voyons* (Morel & Danon-Boileau 1998, p. 96) ; on les relève chez Ka et Su, chez qui ils attirent l'attention sur un changement de référent.

- (3.21) 2Hs : 11. mais / en fait / il n'avait pas ./ d'argent / sur lui \
 12. **donc = le garçon** n'est pas / n'était pas très content /

- (3.22) 1Ka : 12. il montre qu'il n'a pas d'argent \<\
 15. et / et **on voit le / le / le serveur**
 16. qui le / le montre l'addition /

- (3.23) 1Su : 13. sur la / les trois autres séquences /
 14. **nous / nous voyons que le garçon** lui présente l'addition //

Si le processus binaire de la continuité informationnelle a été maintes fois respecté, nous aimerions analyser plus profondément les procédés mis en application par Ho pour maintenir la progression informationnelle.

Évaluation holistique

C'est peut-être l'étape la plus délicate de l'évaluation, dans la mesure où il faut discerner, en outre, dans une investigation heuristique, les informations implicites de toutes leurs conséquences, d'autant plus qu'il est certain que l'évaluateur y laissera même inconsciemment quelques empreintes.

1) Analyse de la structure hiérarchique-relationnelle

En principe, cette étape doit débiter avec le découpage en actes du discours, en respectant, d'après Roulet (Roulet 1999b, p. 132), deux instruments heuristiques, les connecteurs et le caractère indispensable des constituants.

Concernant les connecteurs, parallèlement aux marqueurs de récit, nous avons appuyé notre démarche sur ceux intervenant dans les relations interactives, telles qu'argumentative, reformulative et « topique de ». Nous étions amenée à tenir compte d'autres « petits mots », comme *eu*h dans les actes 1 et 3 de Ho, qui marquerait une hésitation, mais dont la fonction varie selon sa position et la nature de l'élément qui l'accompagne (Morel & Danon-Boileau 1998, p. 82-83). Sinon, justifier le fait qu'un constituant peut être supprimé sans nuire à la continuité ou plus exactement à la cohérence du discours n'est pas non plus une action simple. Dès lors qu'il faut traiter le concept de relation dans une visée catégorisante, nous arrivons à l'intersection de l'étape entre structures relationnelle et conceptuelle. En effet, il a été déterminé que la relation « topique de » marquerait la relation de « pragmatique de base », tandis que les autres relations, argumentative et reformulative, une relation plus « spécifique ». En partant de cette idée et en supposant que, lorsqu'elle est marquée, la relation interactive implique, au niveau hiérarchique, un constituant antéposé subordonné et un constituant principal, il est possible de procéder ainsi à l'élimination des constituants non indispensables, c'est-à-dire subordonnés. Pourtant, nous émettons l'hypothèse que cette suppression exclut les constituants subordonnés relevant de la relation de topicalisation

incluse dans la « pragmatique de base », à cause de leur fonction motrice d'activation et de réactivation dans l'organisation informationnelle. L'élimination, par exemple, de l'acte 13, *le serveur*, entraînerait une certaine incohérence du discours. Étant donné que cet élément sert à marquer une transition topicale, son omission provoquerait une certaine ambiguïté au niveau de la récupération du contenu nominal du pronom *il* dans l'acte 16.

Le mécanisme de suppression progressive des constituants subordonnés doit s'effectuer de manière ascendante et permettre, au final, de vérifier l'adéquation de la structure hiérarchique. Dans le fragment de l'exemple (3.15), l'acte 24 *voilà* étant un ponctuant final (Morel & Danon-Boileau 1998, p. 48), est de ce fait un constituant indispensable, ainsi que les actes 20 à 23 attestés par *mais* et *donc* introduisant normalement des constituants principaux. L'emploi de *mais* paraît toutefois non approprié, car il a été utilisé par Ho dans un sens argumentatif similaire à celui d'*alors*. En revanche, il est facile de supprimer l'acte 17 dont le statut de subordonné est confirmé par *ce que*, puis respectivement les actes 9, 10 et 11 qui se retrouvent à un niveau hiérarchique inférieur, à cause de leur réalisation faisant suite à une progression linéaire, et, enfin, la partie rajoutée de l'acte 8 commentée plus haut (cf. exemple 3.20). La question se pose ensuite pour les actes 5 et 6 qui, selon notre interprétation, présenteraient des caractéristiques de constituants subordonnées mais non marqués, illustrant une relation argumentative dont les instructions interprétatives se rapprocheraient plus de *d'ailleurs*, ce qui rendrait paradoxal l'usage de *donc* dans l'acte 6. Cette propriété de dépendance coïncide en outre, dans l'organisation informationnelle, avec la présence d'une progression linéaire. Nous pourrions terminer cette procédure de vérification de l'adéquation de la structure hiérarchique par l'élimination des deux premiers actes qui ne rentrent pas dans le cadre conceptuel de l'histoire à cause de leur ancrage situationnel.

Ainsi, à partir de cette transformation fondée sur ce critère de suppression, le discours de Ho pourrait se présenter comme suit (3.24) :

- (3.24) 1Ho :
1. euh / ce que je vois dans le = dans les dessins animés ici /
 2. ce sont euh / je crois / il s'agit d'un meussion / d'un vieux meussion //
 3. il est allé au / dans le resto /
 4. il a commandé pas mal de choses /
 5. après il a fini manger / euh manger //
 6. il a demandé le serveur / de ramener l'addition //
 7. et le serveur /
 8. il a ramené l'addition //
 9. il va le monsieur pour payer l'addition /
 10. et il a déjà payé par chèque //
 11. et l'addition s'il / et le serveur /
 12. il a demandé de de d'avoir un petit peu de pourboire /

13. mais / le monsieur /
14. il a fouillé dans sa poche //
15. il a trouvé rien
16. donc euh... il a dit / je je n'ai rien \ j'ai pas d'argent \ d'espèces //
17. voilà \\\

Après cette démarche, nous pouvons dessiner l'architecture hiérarchique-relationnelle du discours (figure 3.13), dans laquelle apparaissent les constituants en fonction de leur niveau hiérarchique-relationnel. Il faut convenir qu'il ne s'agit nullement d'un modèle unique, mais l'intérêt d'un tel procédé est de permettre le traitement du discours dans un schéma autre que linéaire. Il est possible d'examiner, à partir d'une telle disposition, non seulement l'ordre d'apparition des objets ou propos de discours, mais également le niveau hiérarchique des actes auxquels ils appartiennent, afin d'évaluer leur importance et, par conséquent, d'identifier les topiques auxquels ils s'ancrent. Ces opérations sont *a priori* plus indispensables pour des énoncés étendus.

À noter, après élimination des constituants subordonnés, la dominance de la progression informationnelle à topique constant dans le discours restant (cf. exemple 3.15), une caractéristique importante pour la validation de la notion d'hypertopique que nous aborderons dans la deuxième phase de cette étape.

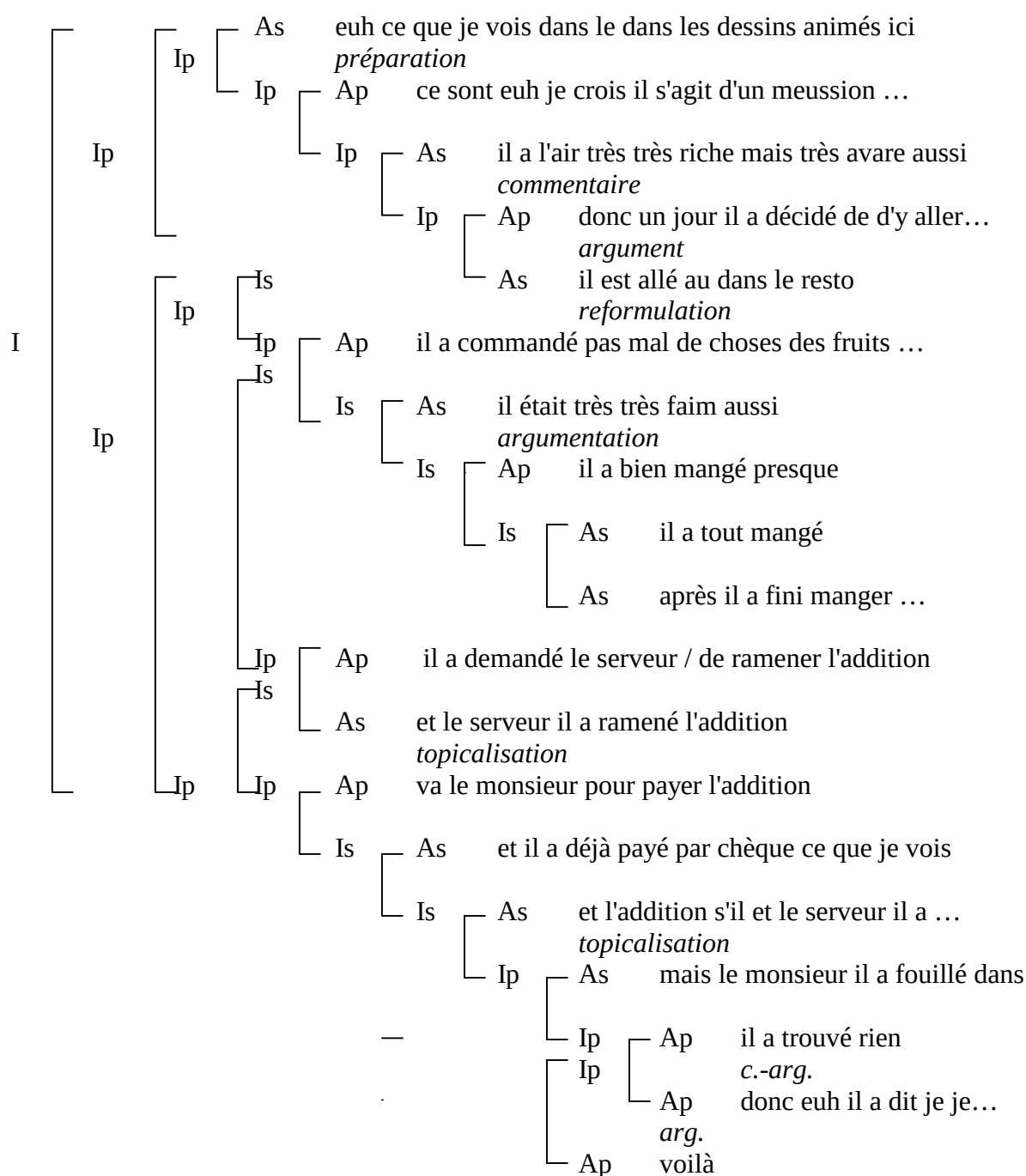


Figure 3.13 Structure hiérarchique-relationnelle de l'exemple 1Ho

Recommencer la même procédure avec le deuxième extrait de Ho pourra peut-être confirmer certains critères relatifs à la suppression, donc au caractère indispensable des constituants. Il semble alors qu'en postulant sur l'impossibilité de supprimer des constituants marqués, d'une part par certaines relations de « pragmatique de base », telles que topicalisation, argumentative, comme avec *donc* ou contre-argumentative, comme avec *mais* et, d'autre part par des liens chronologiques, caractéristiques afférentes à la narration, ce discours (3.25) ne

peut pas être modifié. En effet, sur le plan de l'organisation informationnelle, nous pouvons relever plusieurs fois des phénomènes (actes 40-41, 44-45, 48-49, 52-53, 54-55 et 54-56) qui marquent l'activation ou la réactivation d'un référent illustrant une transition topicale, respectant le principe de la PSRR de Lambrecht et assurant ainsi le lien externe avec le cotexte ou le contexte. En ce qui concerne les autres constituants, on note divers types de progression informationnelle : pour l'acte 42, un enchaînement à distance, le topique étant issu d'un acte éventuellement antérieur, se situant dans *la production en interaction*, voire du premier extrait (3.13) ; ensuite pour les actes 43 et 46, une progression linéaire à cause du topique implicite, dans les deux cas, tiré du propos de l'acte précédent, et finalement pour les actes 47 et 50, encore un enchaînement à distance. Le topique de l'acte 47 peut être interprété comme étant tiré du topique de l'acte 46, tandis que celui de 50 semble provenir implicitement d'un lien conceptuel entre l'adjectif possessif *sa* et *femme*, impliquant l'existence de plus d'un personnage, ce qui valide le contenu descriptif « pluriel » du pronom *ils*. Il faut souligner qu'un lien chronologique avec le cotexte immédiat marqué par *puis* vient renforcer la réalisation de cette progression informationnelle. Cette conception serait également, selon notre interprétation, transférable à l'acte 47, mais rendrait alors l'emploi de *donc* ambigu.

- (3.25) 14Ho : 40. et la suite
 41. c'est / qu'il va s'opposer /
 42. il a XXX de payer / l'addition //
 43. donc / le garçon lui a proposé de faire la vaisselle / ou de payer l'argent //
 44. mais le monsieur /
 45. il était ... séduit de faire la vaisselle /
 46. donc / il a préféré de téléphoner sa femme = sa mère // pour lui / aider / secours = pour payer / l'addition \\
 47. donc / il a téléphoné sa femme \\
 48. sa femme tout de suite /
 49. il a / il est venu / pour payer / la / l'argent au garçon \\
 50. puis ils se sont partis / retournés chez eux \\
 51. mais là / à la maison / je crois /
 52. sa femme /
 53. elle a déjà payé = d'accord / l'addition \ à condition qu'il / va inviter / tout le monde = inviter ses copines / ses copains \ ses copines //
 54. et... c'est son mari /
 55. qui va faire la vaisselle \
 56. qui va / ranger tout \ XXX

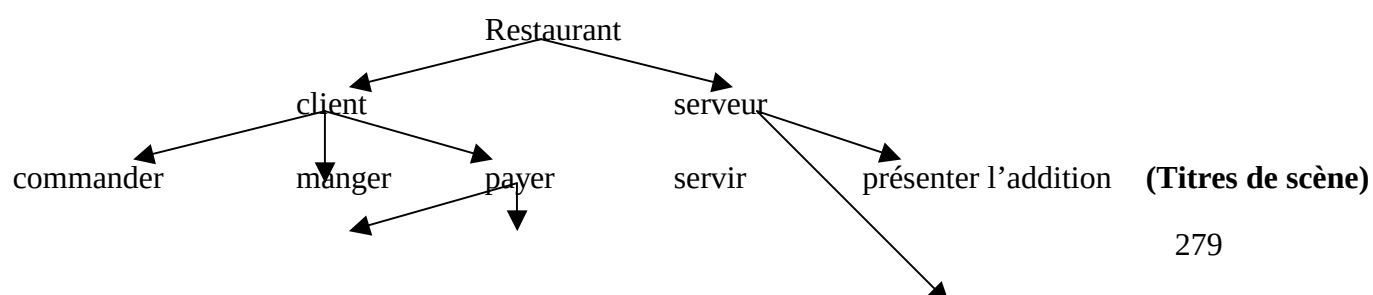
Nous renvoyons à l'annexe 2, figure (9.3), pour faire observer le schéma de la structure hiérarchique-relationnelle correspondant.

En résumé, nous pensons qu'il faut maintenir le contenu du deuxième discours en continu de Ho, tel qu'il est présenté dans son intégralité (exemple 3.25). Outre la présence riche des relations de « pragmatique de base », l'explication de ce résultat se trouve, par ailleurs, dans la structure conceptuelle de ce discours. On peut déjà souligner qu'il a été construit à partir de deux cadres spatio-temporels différents, celui du « restaurant » et de « la maison », impliquant des interprétations intuitives par rapport aux expériences vécues et connaissances encyclopédiques du locuteur et de l'évaluateur. Cette remarque atteste encore une fois le rôle pertinent joué par la compétence socioculturelle dans l'élaboration et l'évaluation de la production.

Pour revenir à l'évaluation de la cohérence du discours de Ho, il faut préciser qu'il arrive, dans une certaine mesure, à maîtriser les constructions du français oral pour marquer la continuité informationnelle. Toutefois, elles sont restreintes sur le plan syntaxique dans le cas de la segmentée à gauche avec reprise pronominale, ce qui signifie la non acquisition de tout le système de pronominalisation. Nous avons également observé, dans la progression informationnelle, certaines difficultés liées au marquage de la relation interactive, en l'occurrence d'argumentation, alors qu'il s'agit en majorité d'énoncés non étendus. La question est de savoir si l'origine de ces problèmes ne provient pas de la multifonctionnalité de ces connecteurs, qui peuvent, dans le cas de *donc*, par exemple, indiquer la présence non seulement d'une relation argumentative, mais également d'un lien conceptuel sous-jacent à travers la relation de conséquence (Grobet 2002, p. 330). D'après nous, la prise en compte de cette remarque s'avère pertinente pour pouvoir travailler à partir des référentiels du CECRL.

2) Analyse de la structure conceptuelle

la signification de cette dernière phase a été rapprochée de la relation entre le référent et le schéma d'actions où il peut opérer. Dans le cadre narratif, la représentation de cet univers est conditionnée par la maîtrise au préalable de connaissances scriptales spécifiques. Fondée sur le script « du restaurant », la structure conceptuelle du premier extrait du discours de Ho peut être schématisée de la manière suivante :



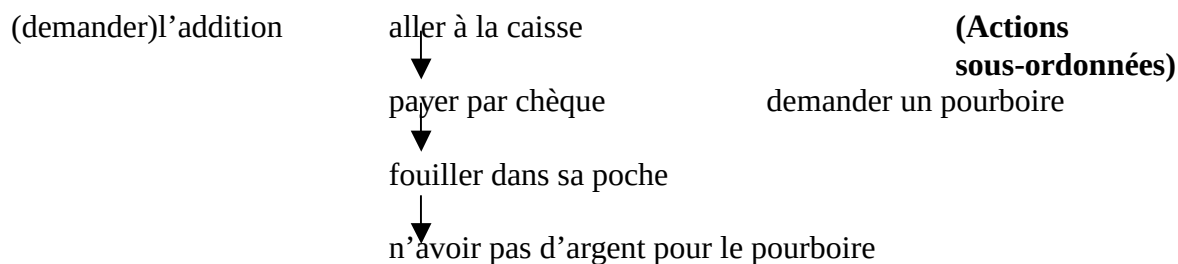


Figure 3.14 Structure conceptuelle activée dans le discours 1Ho

Pour évaluer la cohérence du discours, l'analyse de la structure conceptuelle reprend les critères issus de l'analyse de la structure hiérarchique-relationnelle, précisément la proximité hiérarchique et l'ordre d'apparition. Par conséquent, les référents ou actions apparaissant à un niveau supérieur et en début du schéma représentatif jouissent d'un degré d'accessibilité plus élevé. D'après la figure (3.14), les deux référents « client » et « serveur » et les actions relatives « aux titres de scène », correspondent à ces informations de haute accessibilité, et c'est la raison pour laquelle nous avons observé leur apparition dans le discours de la majorité des intervenants. C'est suite à ce constat que la notion d'« entité topicale », d'« hypertopique » ou de « leitmotiv » a été introduite. Ces informations semblent entretenir entre elles une relation de catégorisation, ce qui nous a conduit à penser qu'elles sont hautement accessibles, parce qu'elles appartiennent au niveau de base. De l'hypertopique « client » sont dérivées les informations « commander », « manger » et « payer ». À son tour, « payer » a accédé au statut de « (sous-)hypertopique », d'où émergent d'autres informations « aller à la caisse », « payer par chèque » etc., qui sont, à cause de leur niveau hiérarchique, des informations appartenant à un niveau spécifique. D'ailleurs, Ho est la seule personne à avoir énoncé le fait que le client aurait déjà payé par chèque - une idée qui l'avait envahi jusqu'à la fin de la séance.

De plus, le couplage de ces informations avec celles de l'organisation informationnelle a permis de vérifier encore une fois l'adéquation de la structure hiérarchique-relationnelle, par l'extraction de la relation partie-tout au niveau des actions, et de la relation taxonomique entre les êtres ou objets. Chaque action des « titres de scène » fait partie d'un tout rassemblé autour d'un hypertopique « client » ou « serveur », et l'ensemble se regroupe autour du « restaurant ». Il faut cependant remarquer qu'il existe tout de même une relation d'inclusion entre ces actions, due à la contrainte tirée du lien chronologique. Néanmoins, comme elles ne partagent pas vraiment des propriétés intrinsèques, cette relation est différente de la relation taxonomique relative aux êtres ou aux objets. Cela étant, « caisse », « chèque », « argent »

« pourboire » peuvent être catégorisés suivant les propriétés que l'on pourrait leur attribuer et qui sont tributaires de l'environnement socioculturel de leur usage. En guise d'exemple, nous reprendrons plus tard dans la *production en interaction* la représentation du concept de « pourboire » chez les personnes étudiées. La manifestation de ces diverses relations dans la production orale, que ce soit au niveau des actions, des êtres ou des objets, reflète non seulement une richesse lexicale, mais également syntaxique par rapport à la langue-cible. Il est important de préciser que l'évolution de l'interlangue se caractérise, sur le plan discursif, par la compétence de l'apprenant à réaliser son discours au-delà du niveau de base, que ce soit sur le plan conceptuel, relationnel ou lexical. Compte tenu du fait que d'autres « représentations schématiques de base » (Roulet 1999b, p.53) conditionnent la configuration du discours, nous avons ajouté à ce cadre narratif celui de la *représentation praxéologique de l'histoire*, emprunté à Adam (1992) (figure 3.15). Le résultat de cette analyse aide, encore une fois, à comprendre et à justifier l'architecture hiérarchique du discours ainsi qu'à discerner l'organisation informationnelle à partir de découpage épisodique pouvant être effectué sur cette base conceptuelle.

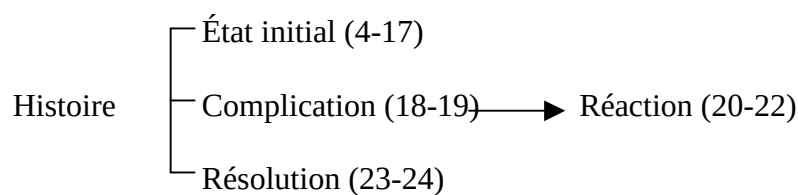


Figure 3.15 Représentation praxéologique de l'histoire (1Ho)

Si on analyse le deuxième extrait (exemple 3.14) du discours, il est possible de concevoir cette suite à partir de la phase *complication*. Or, selon notre interprétation, l'émergence d'une autre relation qui n'est pas tout à fait de nature partie-tout, nous a incitée à esquisser différemment la structure conceptuelle de ce segment. Bien que ce schéma (figure 3.16) très simple ne tienne pas compte entièrement du discours de Ho, nous aimerions tout simplement, d'une part, mettre en évidence l'existence d'un hypertopique intitulé « la suite de l'histoire », à partir duquel s'est constituée la progression informationnelle entre les actions correspondant aux informations activées par le prédicat et fondée sur un lien conceptuel chronologique sous-jacent, et d'autre part, démontrer que la continuité informationnelle s'est organisée en fonction des acteurs, ce qui explique la transition topicale explicitée par l'emploi réitéré de la segmentée à gauche avec reprise pronominale. Une autre remarque provient du fait que le lien chronologique implicite reliant les actions représentées sur la figure (3.16) est doublement marqué par la présence d'un autre lien conceptuel sous-jacent,

de conséquence, marqué explicitement par le connecteur *donc*. Il en résulte qu'en validant l'adéquation de la structure hiérarchique-relationnelle, il n'était pas question ici de supprimer un acte quel qu'il soit.

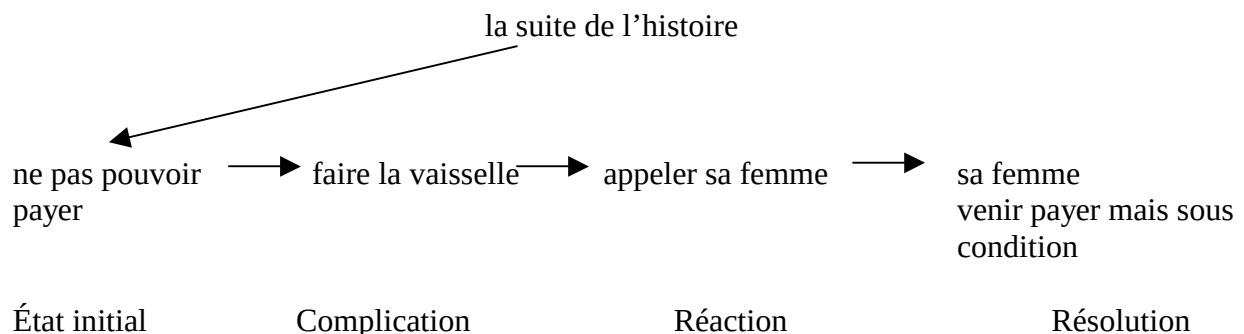


Figure 3.16 Structure conceptuelle activée dans le discours de 14Ho

En conclusion, nous estimons que l'évaluation de la cohérence du discours implique une analyse fondée sur une approche modulaire. Elle nous a permis d'articuler les étapes analytique et holistique sur la base de l'organisation informationnelle, en l'occurrence le topique. Ainsi, dans une configuration où apparaissent explicitement des indices lexicaux et syntaxiques, grâce à la présence d'expressions référentielles anaphoriques et de structures syntaxiques marquées, c'est l'expression référentielle qui porterait la trace du topique, tout en reléguant un éventuel hypertopique à l'arrière-fond. Il convient de tenir compte de la pertinence de ce dernier, car même renvoyé en arrière-plan conceptuel, il établit un lien de cohérence dans l'organisation informationnelle du discours, selon le maxime de l'intercompréhension. Dans une configuration où le passage du topique est implicite, ce qui est le cas parfois dans des structures syntaxiques non marquées, l'examen des deux structures, hiérarchique-relationnelle et conceptuelle, s'avèrent indispensable, afin de pouvoir évaluer la proximité hiérarchique et l'ordre d'apparition d'un objet de discours par rapport à un éventuel hypertopique.

III.2.1.b Proposition de grille d'évaluation

Après cette réflexion sur les démarches et les procédés de l'évaluation de la cohérence, l'interrogation portera sur la grille d'évaluation *des aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue parlée* du CECRL.

Rappelons que nous avons choisi les sept catégories qui nous paraissent les plus importantes pour cette procédure d'évaluation (cf. II.5) :

Cohérence : - *étendue du vocabulaire* - *exactitude grammaticale*
 - *contrôle du vocabulaire* - *contrôle phonologique*
 - *développement thématique* - *compétence sociolinguistique*
 - *domaine général*

A travers ces recherches, il a été démontré qu'il est nécessaire, dans l'évaluation discursive, de considérer ces différentes catégories comme des éléments de tout un ensemble. Ainsi, les procédés mis en œuvre dans les deux étapes de l'évaluation de la cohérence ont permis, par l'intermédiaire des expressions référentielles, de traiter le lexique dans toutes ses dimensions d'occurrences, phonologique, grammaticale, sociolinguistique. Quant au *développement thématique* et au *domaine général*, ces catégories manquant de clarté définitoire, nous avons orienté leur analyse vers l'aspect informationnel du discours, en l'occurrence l'identification du topique, l'information immédiate en mémoire discursive mutuelle à laquelle s'ancre l'information activée dans un acte ou propos. La continuité et la progression informationnelle sont les paramètres inhérents à l'organisation informationnelle. Le respect des règles qui les régissent illustrent, entre autres, la cohérence du discours. Par ailleurs, on remarque à propos du *développement thématique* que les descripteurs du CECRL²¹⁹ font, à ce sujet, allusion à deux types de discours, la narration et la description :

A1 « pas de descripteur disponible. »

A2 « peut raconter une histoire ou décrire quelque chose avec une simple liste de points successifs. »

B1 « peut avec une relative aisance raconter ou décrire quelque chose de simple et de linéaire. »

B2 « peut faire une description ou un récit clair en développant et argumentant les points importants à l'aide de détails et d'exemples significatifs. »

²¹⁹ Conseil de l'Europe (2005), p. 97.

Par analogie à la cohérence, nous relions ces « points » à la notion de point d’ancrage, et à celle de propos de l’organisation informationnelle du discours. Nous aimerions savoir maintenant si ces descripteurs s’appliquent toujours à d’autres types discursifs, comme explicatif, informatif, etc.

Un autre aspect qui pourrait être encore ajouté au *développement thématique* et au *domaine général* est l’aspect relationnel liant les informations les unes aux autres et marqué par les connecteurs.

Traiter respectivement des domaines lexical et relationnel sous leur aspect cognitif nous a conduit à admettre l’existence d’une structure conceptuelle sous-jacente établie à partir d’entités catégorisantes. Par conséquent, nous avançons l’hypothèse du degré d’accessibilité élevé des informations situées au niveau de base, que ce soit sur le plan lexical ou relationnel, et cela quelle que soit la représentation scriptale d’où elles émergent. Il faut reconnaître que cette structuration catégorielle s’est établie d’ores et déjà par le développement de la langue maternelle. En outre, il est concevable d’imaginer l’évolution de l’apprentissage de la langue-cible sous cet aspect, dans la mesure où on peut illustrer ainsi de manière progressive le passage du niveau de base au niveau spécifique.

Nous pourrions apporter ainsi quelques suggestions supplémentaires (en italique) en matière de lisibilité quant à l’emploi des descripteurs relatifs à l’évaluation de la cohérence en production orale, établis par le CECRL.

A1 énoncé non étendu

peut activer le lexique (SN ou groupe verbal “GV”) du niveau de base

« Peut relier des mots ou groupes de mots avec des connecteurs très élémentaires tels que « et » ou « alors » : *marqueurs de relation de catégorie de même nature et de lien chronologique (niveau de base).*

A2 énoncé étendu : progression linéaire ou à topique constant

peut activer le lexique (SN ou GV) du niveau spécifique et pronoms

« Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels « et »²²⁰, « mais » et « parce que » : *marqueurs de relations de contraste et de cause.*

²²⁰ Une étude plus approfondie sur *et*, *mais* et *alors* est désormais indispensable. Or, elle nécessite une investigation à partir d’un vaste corpus.

B1 énoncé étendu : *progression linéaire ou à topique constant*

peut mobiliser en alternance SN du niveau de base et pronoms + GV

« Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en une suite linéaire de points qui s'enchaînent. » : *marqueurs de relations de topicalisation, d'argumentation et de contre-argumentation.*

B2 énoncé étendu : *progression linéaire, à topique constant ou enchaînement à distance*

peut mobiliser en alternance SN de différents niveaux (générique, base et spécifique) et pronoms + GV

« Peut utiliser un nombre limité d'articulateurs pour lier ses phrases en un discours clair et cohérent, bien qu'il puisse y avoir quelques « sauts » dans une longue intervention. » *marqueurs de relations argumentatives, contre-argumentatives, reformulatives et « topique de ».*

En s'appuyant sur cette grille d'analyse, on pourrait confirmer notre jugement initial à partir du fait que le niveau de compétence atteint par Ho au moment de l'enregistrement se rapprocherait plus du niveau B1. La question est de savoir désormais si les mêmes démarches et procédés sont transférables à l'évaluation de la cohérence en *production en interaction*. Afin de répondre à la question, nous avons jugé utile de travailler sur le même public.

III.2.2 Évaluation de la production orale en interaction

Étant donné que les activités interactives font partie de la vie sociale, l'objectif primaire de tout enseignement / apprentissage de langue étrangère est de faire acquérir une compétence de communication orale qui couvrirait une large palette de situations que l'apprenant doit pouvoir gérer dans la langue et la culture cibles.

Évaluer la *production orale en interaction* compte alors parmi les activités importantes à intégrer dans la formation. Le but visé, dans ce paragraphe, est de pouvoir transférer les démarches et les procédés proposés précédemment à ce domaine nouveau et élargi.

La séquence choisie pour cette analyse correspond à la discussion qui s'est ouverte entre les intervenants, animée par le débat quant à l'origine de la situation inconfortable vécue par le client et autour de la question du « pourboire » (cf. annexe 2). À noter que tous les intervenants y ont participé, à l'exception de Hs.

II.2.2.a Possibilités de transferts des procédés d'analyse et d'évaluation

Ayant traité le concept du topique sous un angle s'inscrivant dans une perspective psycholinguistique, dans laquelle la notion de *représentation mentale* prend une place centrale, il nous paraît nécessaire de l'associer à *l'espace de la cognition*, un des constituants de l'espace de la communication, selon Włodarczyk (2005 ; cf. I.1.4.c), dont la dimension va bien au-delà des connaissances encyclopédiques, des croyances et des sentiments affectant le locuteur. Dans les cas étudiés jusqu'à présent, la gestion de cet espace, partageable également avec les auditeurs, est supervisée par le locuteur lui-même, dans et par son discours. Il faut admettre qu'une analyse vue sous l'angle illocutoire démontrera que c'est ce dernier qui donne l'axe du point de départ psychologique du propos ou objet de discours, avec toute sa mise en scène, afin de produire l'effet qu'il voudrait voir chez les autres. Autrement dit, les variations relatives au degré d'accessibilité et d'activation conférées aux informations en mémoire discursive sont sous l'influence des visées illocutoire et perlocutoire de l'énonciateur. Pour réussir, il fera appel à des moyens linguistiques, parmi lesquels les indices lexicaux, syntaxiques et prosodiques, mais également extralinguistiques²²¹.

Comment ne pas s'interroger sur la question de la gestion de cet espace au cours d'une activité de production interactive ? Est-ce qu'il est possible d'appliquer les mêmes critères que ceux suggérés dans le chapitre précédent pour identifier les informations jugées les plus saillantes en mémoire discursive mutuelle ?

La séquence analysée s'est déroulée juste après les séries individuelles, les intervenants étaient invités à deviner la suite des événements. Cette partie a débuté par les interventions de Hs, de Ka et de Na (cf. annexe 2), à partir desquelles a été déclenchée une polémique sur le thème « pourboire ». D'ailleurs, c'est seulement grâce à l'intervention de Su que la discussion sur ce sujet a pu être clôturée et aboutir à un consensus unanime afin de sauver ce personnage de sa situation indélicate.

²²¹ Il faut y inclure, entre autres, les connaissances encyclopédiques, les indices situationnels, kinésiques et proxémiques.

Dans la présente étude, une attention particulière sera portée à cette polémique (exemple 3.26), précisément sur la manière dont a été construite la cohérence de cette partie interactive. Comme précédemment, la démarche s'effectuera également en quatre phases avec deux étapes distinctes, l'analyse analytique, celle des matériaux de la surface et l'analyse holistique, celle de l'interprétation du discours. Comme il a été convenu pour toutes les transcriptions (cf. annexe 2), les éléments en gras représentent les expressions référentielles, hormis les déictiques qui ont été soulignés (exemple 3.26). Le découpage s'est effectué sur la base de deux paramètres : les tours de parole, et l'acte au sens de Berrendonner (1990, p. 28).

- (3.26) 2Na : 18. moi / à mon avis / **il** veut payer / **l'addition** /
 19. mais / **il** ne veut pas payer / **le pourboire** /
 20. **c'est pour ça** /
 21. qu'est-ce **qui** va passer après // je sais pas //(XXX)
 2Ho : 25. oui / parce qu'**il** a refusé de payer / **le pourboire** //
 26. euh . **il** est mal vu /
 27. je sais pas //
 3Ka : 23. mais je / je vois pas **l'angoisse que** vous voyez euh / **pour l'histoire du pourboire** / parce qu'en fait /
 3Ho : 28. parce qu'**il** //
 4Ka : 24. généralement / c'est **c'est in** / c'est inclus **dans la note** //
 4Ho : 29. également / parce qu'**il** a déjà fouillé dans **sa poche** //
 3Na : 22. oui /
 5Ho : 30. **il** a déjà payé / **par un chèque** //
 31. voilà \\
 5Ka : 25. et où est-ce que vous voyez / **qu'il** a payé //
 4Na : 23. **un monsieur** comme **ça** //
 24. à mon avis / **il** a l'air **un monsieur** très riche /
 6Ka : 26. mais où est **le chèque** /
 5Na : 25. très riche //
 6Ho : 32. voilà / très riche / **avec une cravate** /
 6Na : 26. très/ très très riche ouais //
 7Ka : 27. mais / **ça** veut rien dire (rire) //
 7Na : 27. mais / **un monsieur** comme **ça** / va pas / **dans un restaurant** sans payer /
 28. **ça** \\
 29. **c'est c'est défendu ça** \\
 7Ho : 33. parce que / parce qu'**il** a déjà cherché / dans **sa** / **les poches** de pantalon /
 34. normalement / **il** met X toujours **les monnaies** / pour payer **le pourboire** /
 8Na : 30. XXX comme **ça** / **pourboire** //
 2Mar : 12. **le problème** / XXX
 13. **ce monsieur** a aussi oublié de / d'apporter **de** / **l'argent** /
 9Na : 31. **le portefeuille** / hein //
 3Mar : 14. oui / mais...
 10Na : 32. peut-être oui //
 4Mar : 15. et / **ce garçon** n'est pas / comment dire euh / assez gentil // comme **ça** /
 16. euh .. **pour le moment** / **il** ne veut pas payer /

17. mais pe / plus tard / **il** peut demander à / quelqu'un d'autre / de / de payer pour **lui** / de **lui** prêter **de l'argent** quoi // XXX
- 2Su : 19. oui / peut-être //
20. parce que **dans** / **dans l'avant dernière séquence** / on peut imaginer éventuellement / pour départager **leur histoire** de **ceux**
21. **qui** veulent/
- 8Ho : 35. **un pourboire** (rire) /
- 3Su : 22. **qui** veulent voir (rire) **un pourboire** //
23. on peut imaginer **qui** / en fouillant dans / **dans la poche** / **de son** / **de sa veste** /
24. on peut imaginer qu'**il** / vient de ranger / **son chéquier** //
- 9Ho : 36. voilà //
- 11Na : 33. voilà //

Évaluation analytique

L'évaluation analytique se présente comme une observation à visée énonciative avec une orientation fixée sur les expressions référentielles qui doivent remplir certaines fonctions dans la cohérence du discours.

1) Analyse lexicale

L'examen a recensé l'emploi de catégories d'expressions référentielles similaires à celles relevées en *production en continu*, avec tout de même quelques particularités. Les SN définis renvoient principalement à des référents « non humains », *le pourboire, le chèque, les monnaies*, tandis que les SN indéfinis représentent les deux cas « humain » et « non humain », *un monsieur, un chèque, une cravate*. Accompagnés de prépositions, certains SN définis s'inscrivent dans une relation de cadre, mais interne à l'énoncé, *pour l'histoire du pourboire, dans la poche*. On note aussi la présence de SN avec adjectif possessif, *dans sa poche, son chéquier, sa veste*, ainsi que de quelques SN démonstratifs, *ce monsieur, ce garçon* utilisés uniquement pour marquer des référents humains.

Quant aux pronoms, *il* figure en premier (14 fois), suivi de près par *ce* et *ça* (11 fois), ce qui impose quelques remarques en matière de coréférence.

Premièrement, la prédominance de *il* ne devrait pas nous étonner, en ce sens que son contenu sémantique, portant les propriétés « humain » (nommé et classifié), « masculin » et « singulier », lui confère un degré de saillance élevé afin de faciliter la récupération en mémoire discursive mutuelle du référent auquel *il* renvoie.

Deuxièmement, si on s'appuie sur la structure conceptuelle schématisée à partir des séquences narratives en *production orale en continu*, deux possibilités s'offrent à cet égard, soit « le client », soit « le serveur », qui jouissent d'autant plus du statut d'hypertopique.

Troisièmement, la probabilité que ce pronom *il* corresponde plus au « client » mérite quelques justifications sur le plan discursif. En effet, la première personne (Hs) à intervenir dans cette partie (exemple 3.24) réactive cette information par une segmentation à gauche, *ce monsieur il* (3Hs 14), l'utilise un moment pour marquer le topique avant de terminer son discours par un changement de référent, *le garçon* (3Hs 17) sans trace syntaxique, mais marqué par le connecteur argumentatif *donc*. Ensuite, Ka prend la relève en ouvrant son discours par une relation de « préparation » (II.3.2.c), elle emploie par la suite le pronom *il (lui)* pour terminer son discours par une segmentation à droite ayant pour fonction de rappeler le contenu sémantique du référent désigné et que Na (3.26) reprendra pour en faire le topique de son propos (2Na 18).

- (3.27) 3Hs : 14. pour moi / parce que / parce que .. **ce monsieur** / **il** n'a pas d'argent /
 15. et il n'a pas pé / il n'avait pas d'argent /
 16. et il n'a pas payé le repas /
 17. donc **le garçon** / allait / l'amenait à la police \\
 2Ka : 18. moi de toute façon / il y a deux / deux possibilités euh /
 19. enfin / une qui est / plutôt euh / folklorique //
 20. c'est euh / de lui proposer de faire la plonge \
 21. puisqu'il n'a pas d'argent pour payer / il va faire la vaisselle /
 22. euh et puis sinon / oui c'est vrai / **il va aller** (rire) / **au commissariat** /
monsieur (rire) //

Une seule ambiguïté persiste sur la présence d'une coréférence entre *ce garçon* et *il* (4 Mar 15 et 16), mais qui peut être levée par l'interprétation du propos de l'acte 16.

Observons maintenant les caractéristiques de la coréférence de *ce* et *ça*. Rappelons que le pronom démonstratif renvoie à un référent dont le contenu nominal est indistinct et que cette particularité lui permet de se substituer à un référent ou à une proposition. Dans l'exemple de (3.27), les deux cas de figure, que ce soit 2Ka 20 (*une qui est plutôt euh folklorique*) *c'est euh de lui proposer de faire la plonge* ou bien 2Ka 22 *euh et puis sinon oui c'est vrai (il va aller au commissariat)*, renvoient bien à des ancrages propositionnels, ce qui justifie le concept de topique défini par Grobet (2002, p. 96 ; cf. I.5.1.c).

Au sujet du pronom *ça* qui coréfère, par exemple, avec un SN indéfini *un monsieur* (4Na 23–24 et 7Na 27-28-29), la notion de définitude a été exclue en faveur de la catégorisation taxonomique, générique ou spécifique. *Un monsieur* renvoie à un référent déjà accessible et

activé depuis un moment en mémoire discursive mutuelle, puisqu'il fait partie de l'objet du discours depuis un moment. En revanche, *un monsieur qui a l'air très riche avec une cravate et qui mange dans un restaurant sans payer* est une information nouvellement introduite par 4Na 23 et qui deviendra le topique des actes ultérieurs (exemple 3.28). Or, ce mode opératoire de récupération de saillance mémorielle, générique ou spécifique, peut être conditionné par le facteur socioculturel dessinant la mise en scène des connaissances scriptales. Une remarque à ce sujet a été faite (cf. I.4.4.b) en ce qui concerne la consternation frappant Na et Ho en opposition au positionnement de Ka 27 dans *mais ça veut rien dire*, qui n'arrive pas à identifier le référent topical évoqué par les deux autres intervenants.

- (3.28) 4Na : 23. **un monsieur comme ça** //
24. à mon avis / **il** a l'air un monsieur très riche /
- 6Ka : 26. (5Ho 30) mais où est le chèque /
- 5Na : 25. (4Na 23 / 24) très riche //
- 6Ho : 32. (4Na 23 / 24) voilà / très riche / avec une cravate /
- 6Na : 26. (4Na 23 / 24) très/ très très riche ouais //
- 7Ka : 27. mais / [6Ho 32 et 6 Na 26] **ça** veut rien dire (rire) //
- 7Na : 27. mais / **un monsieur comme ça** / va pas / dans un restaurant sans payer /
28. [7Na 27] **ça** \\\
29. c'est c'est défendu **ça** [7Na 27]\\\

Reste la question de la structuration de l'organisation informationnelle. Comment sont maintenues la continuité et la progression des informations en mémoire discursive ? L'étude en ce sens nécessite la mise en œuvre des procédés relatifs à l'analyse syntaxique.

Avant de passer à la phase suivante, examinons le cas de Ho qui, au cours de ses interventions dans cette séquence étudiée, marque la trace du référent « client » essentiellement par le pronom *il*. Conjointement, il utilise des SN définis et indéfinis, *le pourboire*, *sa poche*, *un chèque*, *une cravate*, *les poches de pantalon*, *les monnaies* renvoyant à des référents non humains et rattachés au propos ou à l'information activée. En observant de près ces derniers, ils peuvent être catégorisés en deux univers distincts, celui des vêtements (du client) et de l'argent, et se manifestent par le biais d'un processus d'anaphore associatif. Nous estimons que l'évolution de l'acquisition lexicale en langue-cible peut se repérer également en fonction de la capacité de l'apprenant à donner des précisions détaillées sur des référents en les associant à des mises en scène ou des univers spécifiques. A l'exemple de Ho, qui arrive à lier « pourboire » avec « restaurant » et « argent » sans pour autant connaître sa fonction réelle exacte, en évoquant le fait que le client *refuse de payer le pourboire*.

2) Analyse syntaxique

Lors de l'évaluation de la cohérence de la *production en continu*, cette étude s'est fondée sur la distinction entre structures syntaxiques non marquées et marquées. Dans l'intervention de Ho, il a été constaté qu'il en use pour structurer l'organisation des informations.

Tout d'abord, en matière de continuité informationnelle, le référent client étant déjà hautement accessible, Ho n'a pas eu besoin ni de l'activer ni de le réactiver. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on ne retrouve, dans cette séquence qu'il produit, aucune clivée, pas même de segmentée à gauche avec reprise pronominale employée dans cette fonction. Certes, la fréquence de *il* dans des structures non marquées peut résulter d'une manifestation d'une progression à topique constant, mais c'est une déduction qu'il ne faut pas systématiquement généraliser. Il en est ainsi dans l'acte 2Ho 26 de l'exemple (3.29) où l'information activée *est mal vu* s'ancre, par une progression linéaire, à l'information activée de l'acte précédent, 2Ho 25, lequel est relié par enchaînement à distance au topique 2Na 19.

- (3.29) 2Ho : 25. oui / parce qu'**il** [le monsieur] a refusé de payer / le pourboire //
 26. euh . (il a refusé de payer le pourboire) il est mal vu /
 27. je sais pas //
 3Ka : 23. mais je / je vois pas l'angoisse que vous voyez euh / pour l'histoire du
 pourboire / parce qu'en fait /
 3Ho : 28. parce qu'**il** [le monsieur] //
 4Ka : 24. généralement / (le pourboire) c'est c'est in / (le pourboire) c'est inclus
 dans la note //
 4Ho :. 29. également / parce qu'**il** [le monsieur]a déjà fouillé dans sa poche //
 3Na : 22. (il a déjà fouillé dans sa poche) oui /
 5Ho : 30. **il** [le monsieur]a déjà payé / par un chèque //
 31. (il a déjà payé par chèque) voilà \\
 5Ka : 25. et où est-ce que vous voyez / qu'**il** a payé //

Les mêmes remarques, quant à l'enchaînement à distance et à la progression linéaire, peuvent être émises par rapport aux actes 3Ho 28, 4Ho 29 et 5 Ho 30, présentant une configuration similaire, mais dont la réalisation s'est produite laborieusement à cause des interruptions successives de Ka et de Na. D'ailleurs, Ho marque par un ponctuant final (Morel & Danon-Boileau 1998, p. 48) *voilà* l'aboutissement de sa pensée.

Sur le plan syntaxique, Ho emploie de manière réitérée la construction binaire, proposition subordonnée introduite avec *parce que* suivie de la proposition principale (2H 25-26 ; 3Ho 28-4Ho 29 et 5Ho30 ; 7Ho 33-34). Étant donné que la fonction de cette construction dans l'organisation informationnelle ne peut pas être expliquée à partir des critères distinguant la

structure marquée de la non marquée, l'étape holistique de cette évaluation est pertinente, dans la mesure où le caractère indispensable des actes, les liens de proximité entre les propos ne seront plus traités de manière linéaire mais hiérarchique, grâce, entre autres, à l'extraction de la structure conceptuelle sous-jacente. Ne passant pas non plus inaperçues (6Ho 32 et 8Ho 35), les constructions elliptiques fréquentes à l'oral méritent de larges discussions, voire de nouvelles recherches. Nous présumons que déterminer leur point d'ancrage immédiat en mémoire discursive mutuelle s'intègre pleinement dans l'analyse holistique.

Évaluation holistique

Comme dans le cas précédent, nous commencerons par vérifier l'adéquation de la structure hiérarchique-relationnelle à partir d'une démarche heuristique reposant sur la présence de connecteurs et la suppression de constituants non indispensables, dont la disparition ne rompt pas la cohérence du discours. Ensuite, nous essaierons de visualiser par l'extraction de la structure conceptuelle la présence éventuelle d'un hypertopique qui relierait les informations issues de ces différents univers d'actions, d'êtres et d'objets, toujours avec l'objectif de repérer la nature de leur lien : est-ce que l'information activée est dérivée d'un hypertopique ? Ou bien est-ce qu'elle a un ancrage topical ou propositionnel issu de l'acte immédiatement précédent ou d'un acte apparu bien avant ?

1) Analyse de la structure hiérarchique-relationnelle

On note que le critère de suppression soulève quelques problèmes d'application. Premièrement, éliminer un constituant subordonné peut équivaloir à la suppression d'un tour de parole, ce qui peut causer plus tard un problème d'interprétation, et, deuxièmement, que faire des constructions elliptiques, autrement dit, comment gérer les informations implicites ?

Ainsi, les connecteurs feront l'objet de la première procédure. A première vue, nous noterons la fréquence d'occurrence du connecteur argumentatif *parce que* qui, selon la classification de Roulet (1999b, p. 77), introduit un constituant subordonné, ce qui signifie qu'il devrait être possible de le supprimer sans rendre le discours inintelligible. La conséquence est telle qu'elle impose l'élimination de l'acte dont le topique est tiré du propos de cet acte subordonné. Outre

cela, le connecteur *mais* est également présent. Comme il sert à marquer une relation contre-argumentative dans un constituant principal, l'acte où il apparaît doit être maintenu.

Après suppression des constituants subordonnés dont les traces sont marquées par des tirets, voici le contenu du discours transformé :

- (3.30) 2Na : 18. moi / à mon avis / **il** veut payer / **l'addition** /
 19. mais / **il** ne veut pas payer / **le pourboire** /
 20. c'est pour **ça** /
 21. qu'est-ce **qui** va passer après // je sais pas //(XXX)
 2Ho : 25. oui / -----
 26. euh . **il** est mal vu /
 27. je sais pas //
 3Ka : 23. mais je / je vois pas **l'angoisse** **que** vous voyez euh / **pour l'histoire**
du pourboire / -----
 3Ho : 28. -----
 4Ka : 24. généralement / c'est c'est in / c'est inclus **dans la note** //
 4Ho : 29. -----
 3Na : 22. ----
 5Ho : 30. **il** a déjà payé / **par un chèque** //
 31. voilà \\
 5Ka : 25. et où est-ce que vous voyez / **qu'il** a payé //
 4Na : 23. **un monsieur** comme **ça** //
 24. à mon avis / **il** a l'air **un monsieur** très riche /
 6Ka : 26. mais où est **le chèque** /
 5Na : 25. très riche //
 6Ho : 32. voilà / très riche / **avec une cravate** /
 6Na : 26. très/ très très riche ouais //
 7Ka : 27. mais / **ça** veut rien dire (rire) //
 7Na : 27. mais / **un monsieur** comme **ça** / va pas / **dans un restaurant** sans
 payer /
 30. **ça** \\
 31. c'est c'est défendu **ça** \\
 7Ho : 33. -----
 34. -----
 8Na : 30. -----
 2Mar : 12. **le problème** / XXX
 13. **ce monsieur** a aussi oublié de / d'apporter **de** / **l'argent** /
 9Na : 31. **le portefeuille** / hein //
 3Mar : 14. oui / mais...
 10Na : 32. peut-être oui //
 4Mar : 15. et / **ce garçon** n'est pas / comment dire euh / assez gentil // comme **ça** /
 16. euh .. **pour le moment** / **il** ne veut pas payer /
 17. mais pe / plus tard / **il** peut demander à / quelqu'un d'autre / de / de payer pour
lui / de **lui** prêter **de l'argent** quoi // XXX
 2Su : 19. oui / peut-être //
 20. -----
 21. -----
 8Ho : 35. -----
 3Su : 22. -----
 23. on peut imaginer **qui** / en fouillant dans / **dans la poche** / **de son** / **de**
sa veste /
 24. on peut imaginer qu'**il** / vient de ranger / **son chéquier** \\
 \

9Ho : 36. voilà \\
11Na : 33. voilà \\

En fin de compte, les interventions de Ho semblent être minimales, car la plupart ont pu être supprimées sans impact sur la cohérence de l'ensemble du discours. Nous estimons que, contrairement au schéma de dynamisme que Ho a montré dans son premier discours avec la réactivation alternée de différents référents, il s'en tient au fait qu'il veut à tout prix comprendre le motif qui aurait mis le personnage en question dans cette situation indésirable et qu'il continue à maintenir en arrière-plan conceptuel.

Une autre point à éclaircir concerne le connecteur *mais*. Comme il a été dit, il n'est pas toujours évident de discerner, en plus de la relation contre-argumentative, le lien conceptuel impliqué par sa présence. Il faut cependant admettre, respectivement dans les actes 3Ka 23 et 6Ka 26, sa double fonction de marquage relationnel assurant une réorientation argumentative et une transition topicale par l'activation (*angoisse*) ou la réactivation (*chèque*) d'un référent. Par voie de conséquence, les interventions de Ka incluses dans le fragment de discours de 2Na 18 et 8Na 30 semblent être élaborées à partir de points d'ancrage dérivés de la situation (*angoisse*) ou du propos cotextuel immédiat (*payer par chèque*) ; mais en l'absence, à l'arrière-plan, d'un hypertexte conceptuel, fil conducteur du discours, ce qui explique l'incompréhension de la part de Ka.

L'examen du reste de la séquence (2Mar 12 à 11Na 33) apparaît également intéressant. Mar utilise la technique de la segmentée à gauche, SN défini sans reprise pronominale pour prendre la parole. En réajustant le cadre conceptuel par la réactivation du *problème*, Mar réoriente le point d'ancrage du discours qui suit vers l'objectif visé dans cette séquence, qui était en fait de « deviner la suite de l'histoire ». Et si la solution proposée par Mar se termine par un ponctuant final *quoi* mais avec une mélodie montante, elle peut être interprétée comme étant une question, ce qui permet à Su de sauter sur cette opportunité pour prendre la parole.

La réponse *oui peut-être* (2Su 19) laisse la question posée par Mar en suspens et Su revient en arrière et réactive le point d'ancrage *pourboire*, dans le but de donner sa version des faits afin de mettre un terme aux divergences. Pour y arriver, Su utilise comme stratégies (2Su 20) un enchaînement à distance marqué à la fois sur le plan syntaxique par le schéma binaire introduit par *parce que* et relevé plusieurs fois chez Ho, et sur le plan lexical par la reprise de sa propre configuration du cadre conceptuel constaté dans son discours précédent à l'aide de

dans l'avant-dernière séquence, ainsi que de la réactivation d'une partie du propos de Ka, l'histoire de pourboire. Nous pouvons en conclure que c'est en puisant dans les différents points d'ancrage immédiats ou en arrière-plan issus des différentes interventions que Su essaie de réintroduire l'épisode « complication » ou « péripétie » de la narration pouvant correspondre à un hypertopique, un fil conducteur conceptuel situé en arrière-fond. Le succès de cette stratégie assez raffinée s'illustre par les deux *voilà* (9Hu 36 et 11Na 33), signes d'approbation de Ho et de Na. Il faut en déduire que Su possède un niveau supérieur en compétence de communication en français langue étrangère par rapport aux autres intervenants, car elle arrive à marquer, dans cette langue-cible, la cohérence du discours sur plusieurs dimensions.

Une autre conclusion à tirer de cette discussion est le fait que la gestion de l'espace de cognition est bel et bien conditionnée par le sujet-énonciateur. Voilà pourquoi la prise de parole s'effectue sous différentes formes, comme celles décrites précédemment. Même si cette conception est évidente et acceptée dans la littérature, nous aimerions la justifier encore une fois par l'interprétation du schéma ci-dessus (figure 3.17).

1	2Na : 18. moi / à mon avis / il veut payer / l'addition / 19. mais / il ne veut pas payer / le pourboire / 20. c'est pour ça / 21. qu'est-ce qui va passer après // je sais pas //(XXX) 2Ho : 25. oui / parce qu'il a refusé de payer / le pourboire // 26. euh . il est mal vu / 27. je sais pas //
2	3Ka : 23. mais je / je vois pas l'angoisse que vous voyez euh / pour l'histoire du pourboire / parce qu'en fait / 3Ho : 28. parce qu'il // 4Ka : 24. généralement / c'est c'est in / c'est inclus dans la note // 4Ho : 29. également / parce qu'il a déjà fouillé dans sa poche // 3Na : 22. oui / 5Ho : 30. il a déjà payé / par un chèque // 31. voilà \\
3	5Ka : 25. et où est-ce que vous voyez / qu'il a payé //

4	4Na : 23. un monsieur comme ça // 24. à mon avis / il a l'air un monsieur très riche / 6Ka : 26. mais où est le chèque / 5Na : 25. très riche // 6Ho : 32. voilà / très riche / avec une cravate / 6Na : 26. très/ très très riche ouais // 7Ka : 27. mais / ça veut rien dire (rire) // 7Na : 27. mais / un monsieur comme ça / va pas / dans un restaurant sans payer / 28. ça \\ 29. c'est c'est défendu ça \\
5	7Ho : 33. parce que / parce qu'il a déjà cherché / dans sa / les poches de pantalon / normalement / il met X toujours les monnaies / pour payer le pourboire/ 8Na : 30. XXX comme ça / pourboire //
6	2Mar : 12. le problème / XXX 13. ce monsieur a aussi oublié de / d'apporter de / l'argent / 9Na : 31. le portefeuille / hein // 3Mar : 14. oui / mais... 10Na : 32. peut-être oui // 4Mar : 15. et / ce garçon n'est pas / comment dire euh / assez gentil // comme ça / 16. euh .. pour le moment / il ne veut pas payer / 17. mais pe / plus tard / il peut demander à / quelqu'un d'autre / de / de payer pour lui / de lui prêter de l'argent quoi // XXX
7	2Su : 19. oui / peut-être // 20. parce que dans / dans l'avant dernière séquence / on peut imaginer éventuellement / pour départager leur histoire de ceux 21. qui veulent/ 8Ho : 35. un pourboire (rire) / 3Su : 22. qui veulent voir (rire) un pourboire // 23. on peut imaginer qui / en fouillant dans / dans la poche / de son / de sa veste / 24. on peut imaginer qu'il / vient de ranger / son chéquier \\ 9Ho : 36. voilà \\ 11Na : 33. voilà \\

Figure 3.17 Transcription 7 bis. Segmentation épisodique

Ce fragment de discours a été divisé en 7 épisodes établis sur des critères relatifs à l'organisation informationnelle, en l'occurrence

1) une continuité fondée sur une transition topicale : épisodes **2** (3Ka 23), **4** (4Na 23-24) et **6** (2Mar 12-13) ;

2) une progression linéaire : épisode 1 (2Na 18 avec l'acte précédent 2Ka 22). À noter que l'hypertopique « client » revêt en alternance le statut de topique ou de point d'ancrage d'arrière-fond. La présence d'une transition topicale peut le justifier ;

3) un enchaînement à distance : épisodes 3 (5Ka 25 avec 5Ho 30), 5 (5Ka 25 avec 7Ho 33-34) et 7 (4Mar 17 avec 2Su 19).

Une autre caractéristique particulière à l'enchaînement des épisodes 3-5 et 6-7 provient du fait qu'on y retrouve la configuration de paires adjacentes, telle que *question / réponse*, faisant partie des modèles d'interaction sociale²²². La prise en compte d'un tel schéma est un critère supplémentaire pertinent pour l'évaluation de la cohérence, que Roulet (Roulet *et al* 1985 ; 1999b, p. 40) a incluse dans le processus de *négociation* spécifique à toute activité interactive. L'auteur en déduit un schéma représentatif de base pouvant être appliqué à divers types de situations et à l'intérieur même de chaque situation, à cause de sa propriété récursive :

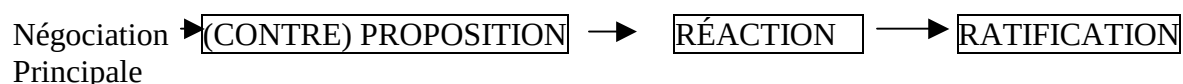


Figure 3.18 Structure conceptuelle de la *négociation* (Roulet 1999b, p. 40)

S'inscrivant, selon nous, dans une dimension conceptuelle, un tel schéma est indispensable dans *un espace de cognition* géré par plusieurs personnes à la fois. Vu sous cet angle, des critères supplémentaires à visée interactionnelle sont indispensables, ce qui détermine les limites du transfert intégral des démarches et des procédés en *production orale en continu*. En effet, la question peut se poser quant au partage de l'espace référentiel de l'être ou objet, et surtout pour les cas des non marqués.

En relation avec les ellipses qui méritent encore des recherches plus amples, l'ouverture d'une *négociation* peut alors expliquer, dans une certaine mesure, leur présence. Elles indiquent, par exemple dans l'épisode 4, à partir des interventions de Ka et de Ho, la présence d'un travail collaboratif pour activer le propos du discours *il a l'air d'un client très très riche avec une cravate*. Mais, une telle réalisation ne peut se faire sans un hypertopique implicite, situé probablement en arrière-fond et que l'on pourrait intituler « aspect vestimentaire d'un homme riche ». Dès lors que débute l'interprétation du discours interactif, il est nécessaire de prendre

²²² Cf. Pekarek Doehler (2001) et Conseil de l'Europe, Division des Politiques Linguistiques Strasbourg (2005) : *ibid.*, p. 99.

en considération quelques critères fondés sur une approche interactionnelle, comme les tours de parole, les schémas d'interaction sociale (question / réponse, accord / désaccord ...) qui sont organisés autour de la structure conceptuelle de la *négociation* (figure 3.18).

Reposant sur les deux schémas, négociation et segmentation en épisodes, la structure hiérarchique de la production 7 bis peut être représentée de la manière suivante :

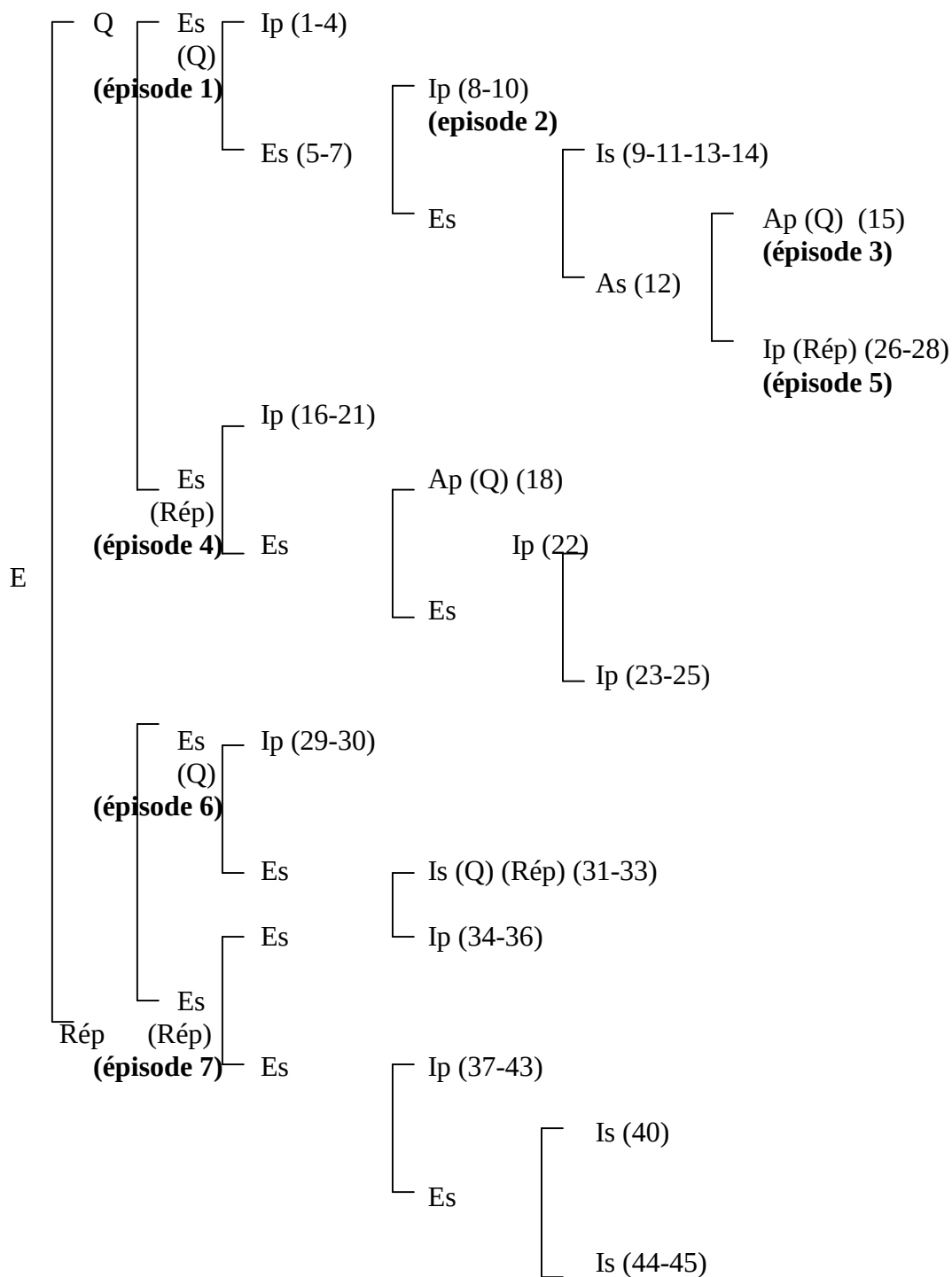


Figure 3.19 Transcription 7 bis. Structure hiérarchique

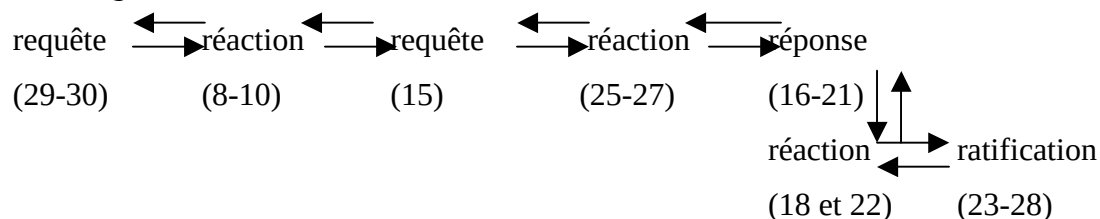
L'ouverture de la négociation principale (E) donne naissance à des négociations secondaires bâties sur des questions (Q) et des réponses (Rép) pouvant être structurées à leur tour. Deux sous-négociations importantes y ont été révélées. Si, dans cette phase d'analyse de la structure hiérarchique-relationnelle, le niveau de proximité et l'ordre d'apparition sont des critères toujours essentiels pour déterminer le degré de saillance des propos et en conséquence de guider le repérage des topiques, il semble inconcevable de les apprécier sans analyse de la structure conceptuelle. Nous évaluons sa pertinence aussi bien par rapport à la structure informationnelle que du point de vue de la structure syntaxique ; en ce sens elle aidera à valider les résultats avancés ci-dessus concernant la structuration de l'organisation informationnelle, et établis pour les sept épisodes du discours présent.

2) Analyse de la structure conceptuelle

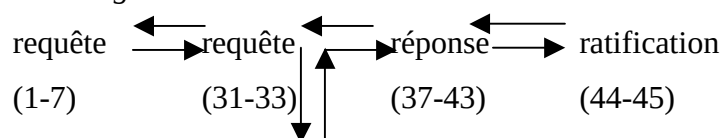
Comme dans la *production orale en continu*, il convient d'admettre l'existence de différents schémas dont un de base, à partir duquel sont dérivés des schémas spécifiques. A notre avis, le schéma de base correspondrait à la « structure conceptuelle de négociation », telle qu'elle est esquissée, de manière simplifiée, dans la figure 3.18, et qui apparaît effectivement de façon récursive dans le schéma de la structure hiérarchique.

Ainsi, le schéma conceptuel de la *négociation en production orale en interaction* du 7 bis peut être illustré par la figure 3.20, où l'on retrouve les deux sous-négociations principales, telles qu'elles sont présentées dans la structure hiérarchique (figure 3.19). Pour faciliter la lecture, les actes de la *production orale en interaction* 7 bis ont été numérotés de 1 à 45 (cf. Annexe 2 figure 7.3).

Sous-négociation 1



Sous-négociation 2



réponse
(34-36)

Figure 3.20 Transcription 7 bis. Structure conceptuelle de la *négociation*

Il n'existe pas de lien de dépendance univoque entre ces concepts. Les informations peuvent circuler de part et d'autre, comme indiquent les flèches. La gestion de la direction, de l'apparition et de la hiérarchie des informations relève d'un phénomène de co-gestion, autrement dit de co-construction. La complexité du discours oral interactif et de son évaluation s'illustrent bien par ces faits.

Comment décrire ensuite le fonctionnement des schémas spécifiques dérivés de cette configuration de base ? En supposant *a priori* que le phénomène de co-construction du discours est tributaire du partage commun ou non de l'espace référentiel ou de cognition, la notion d'hypertopique, de leitmotiv ou de fil conducteur du discours prend toute sa signification. Si le choix existe entre plusieurs topiques, il en est de même entre les hypertopiques. En guise d'exemples, voici deux structures élaborées à partir des fragments de discours de Ho (3.31) et de Mar (3.32) concernant la situation difficile vécue par le client du restaurant. Les lignes pointillées correspondent à des interventions d'autres personnes. Avec les mêmes points d'ancrage d'arrière-fond conceptuels « client » et « restaurant », il en ressort deux schémas différents.

- (3.31) 2Ho : 25. oui / parce qu'**il** [motif] a refusé de payer / le pourboire //
26. euh . (il a refusé de payer le pourboire) il est mal vu /
27. je sais pas //
- 3Ho : 28. parce qu'**il** [le monsieur] //
-
- 4Ho :. 29. également / parce qu'**il** [motif]a déjà fouillé dans sa poche //
-
- 5Ho : 30. **il** [le monsieur]a déjà payé / par un chèque //
31. (il a déjà payé par chèque) voilà \\\
-
-
-
-
-
- 6Ho : 32. (5Na 25) voilà / très riche / avec une cravate /
-
-
-
-
-
- 7Ho : 33. (7Ho 34) parce que / parce qu'il a déjà cherché / dans sa / les poches
de pantalon/
34. normalement / **il** [le monsieur] met X toujours les monnaies / pour payer le
pourboire/

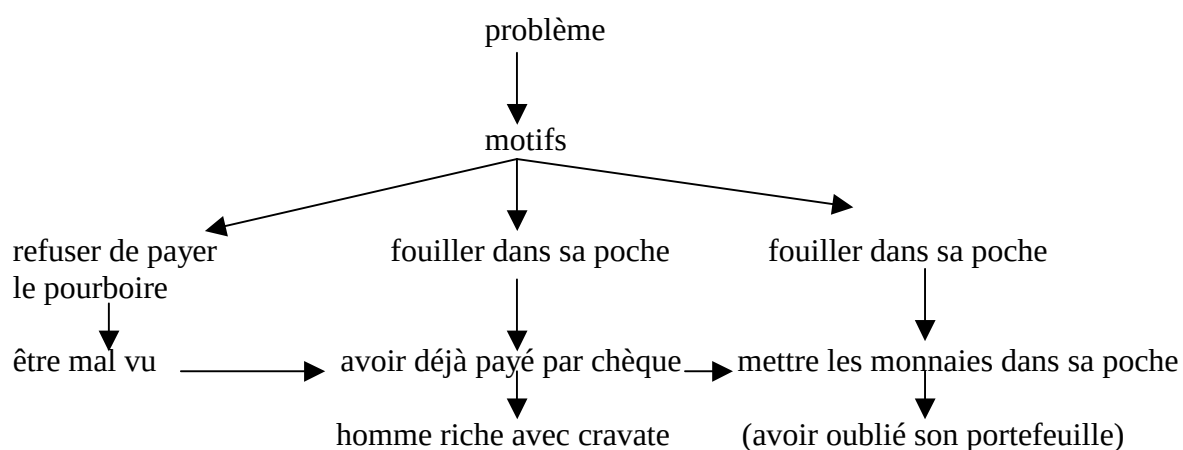


Figure 3.21 Transcription 7 bis. Structure conceptuelle de Ho

- (3.32) 2Mar : 12. **le problème** / XXX
 13. **ce monsieur** a aussi oublié de / d'apporter de / l'argent /

 3Mar : 14. (9Na 31) oui / mais...

 4Mar : 15. et / **ce garçon** n'est pas / comment dire euh / assez gentil // comme ça /
 16. euh .. pour le moment / **il** [le monsieur] ne veut pas payer /
 17. mais pe / plus tard / **il** [le monsieur] peut demander à / quelqu'un d'autre / de /
 de payer pour lui / de lui prêter de l'argent quoi // XXX

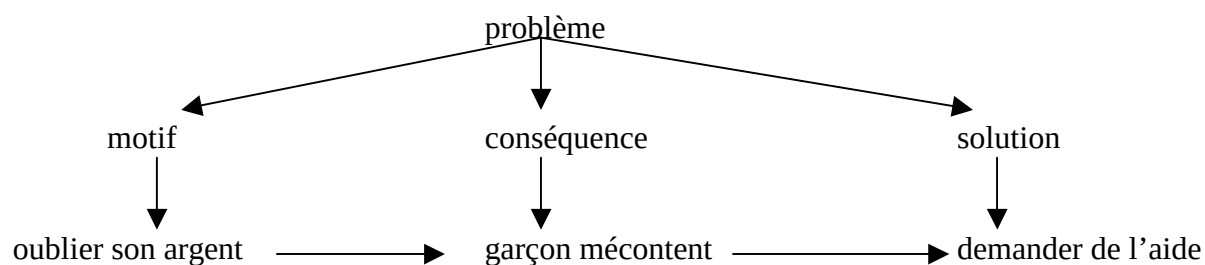


Figure 3.22 Transcription 7 bis. Structure conceptuelle de Mar

Toujours est-il que l'émergence de ces structures se plie aux contraintes linguistiques afférentes à chaque langue, d'où l'importance du marquage linguistique. Ho insiste sur les causes, d'où l'emploi réitéré de *parce que* présenté en antéposition et renvoyant à la présence de cette relation conceptuelle sous-jacente. C'est pourquoi nous pensons que le « motif du problème » représentant un hypertopique situé à un niveau hiérarchique supérieur, donc de degré d'accessibilité élevé, a relégué à l'arrière-fond à deux reprises le point d'ancrage *il* (2Ho 25 et 26).

En revanche, les traces des SN démonstratifs *ce monsieur* et *ce garçon* illustrent la réactivation par Mar de ces informations qui profitent de cette faveur indexicale pour se retrouver en position topicale, renforcée d'ailleurs par une segmentation à gauche (2Mar 12-13). De plus, les actes où elles apparaissent coïncident avec un marquage de transition topicale et, sur le plan interactionniste, avec un changement de tours de parole. Toutes ces caractéristiques réunies justifient le degré de saillance élevé des informations activées (ou propos) dans ces actes, ce que nous avons montré dans la figure 3.22.

A travers ces exemples, nous avons essayé de prouver l'articulation entre ces deux étapes d'analyse, par l'identification des topiques. Nous estimons la démarche modulaire comme pertinente, car elle permet de travailler sur plusieurs dimensions et ensuite d'inférer sur les résultats obtenus, que ce soit sur les plans lexical, syntaxique, hiérarchique-relationnel ou conceptuel.

Quant à l'évaluation, l'interprétation des résultats sur la cohérence nous conduit à classer Ho et Mar dans la même grille A2, au cours de cette *production en interaction* :

A2 énoncé étendu : progression linéaire ou à topique constant

peut activer le lexique (SN ou GV) du niveau spécifique et pronoms

« Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels « et », « mais » et « parce que » : *marqueurs de relations de contraste et de cause.*

Si le niveau de classification à l'égard de Ho est justifié par les descripteurs, la raison pour laquelle nous n'avons pas placé Mar au niveau supérieur B1 est due au fait qu'elle ne maîtrise pas le processus d'anaphores fidèles, ce qui explique l'ambiguïté référentielle entre les actes 15 et 16.

Une autre remarque s'impose par rapport à la classification différente que nous avons attribuée à Ho dans les deux types de production orale : B1 en *production en continu* et A2 en

production en interaction. Si les démarches et les procédés à mettre en œuvre pour l'évaluation de la cohérence sont d'une similarité visible, nous nous interrogeons tout de même sur les critères à prendre en compte, en l'occurrence ceux relatifs à la gestion de l'espace de la cognition et de la communication. Il faut signaler que les limites du transfert de ces procédés d'un type de production à un autre se reflètent dans ce domaine.

III.2.2.b Limites du transfert : expression de la subjectivité / gestion de l'intercommunication

Comme il a été évoqué plus haut, toute activité interactive relève du processus de négociation. Dans ce cadre, les exemples étudiés nous fournissent d'autres éléments aussi pertinents, mais que nous n'avons pas pris en considération jusqu'à présent. Il s'agit de mécanismes engendrés par les facteurs imprégnés de la subjectivité, tels que les points de vue ou l'affectivité (Morel & Danon-Boileau 1998, p. 38) se retrouvant souvent en position antéposée dans la production orale, ainsi que par les facteurs inhérents à la gestion de l'intercommunication.

Suite à toutes ces réflexions, nous aimerions démontrer leur participation directe à la cohérence du discours et le rôle qu'ils peuvent exercer dans le repérage des topiques.

Expression de la subjectivité

Même si c'est une dimension difficile à paramétrer, car on ne connaît pas vraiment son ampleur, il semble intéressant d'explorer la manifestation linguistique, voire extra-linguistique en langue-cible²²³, de l'expression de la subjectivité.

Reprenant le fragment étudié, les manifestations lexicales en gras (3.33) traduisent la prise en charge de l'énoncé par l'énonciateur.

²²³ Nous déplorons de ne pas pouvoir explorer ce domaine pour des raisons techniques, dans lequel interviennent les facteurs kinésiques et proxémiques. Nous pensons, par exemple, notamment aux gestes, aux regards et au timbre de la voix, conditionnés en partie par la place que le « soi » occupe au moment de l'énonciation, et qui sont des indices traduisant le mode de prise en charge de l'intervention par l'énonciateur.

- (3.33) 2Na : 18. moi / **à mon avis** / il veut payer / l'addition /
 19. mais / il ne veut pas payer / le pourboire /
 20. c'est pour ça /
 21. qu'est-ce qui va passer après // **je sais pas** //(XXX)
 2Ho : 25. oui / parce qu'il a refusé de payer / le pourboire //
 26. euh . il est mal vu /
 27. **je sais pas** //
 3Ka : 23. mais je / je vois pas l'angoisse que vous voyez euh / pour l'histoire du
 pourboire / parce qu'en fait /
 3Ho : 28. parce qu'il //
 4Ka : 24. **généralement** / c'est c'est in / c'est inclus dans la note //
 4Ho : 29. **également** / parce qu'il a déjà fouillé dans sa poche //
 3Na : 22. oui /
 5Ho : 30. il a déjà payé / par un chèque //
 31. voilà \\
 5Ka : 25. et où est-ce que vous voyez / qu'il a payé //
 4Na : 23. un monsieur comme ça //
 24. **à mon avis** / il a l'air un monsieur très riche /
 6Ka : 26. mais où est le chèque /
 5Na : 25. très riche //
 6Ho : 32. voilà / très riche / avec une cravate /
 6Na : 26. très/ très très riche ouais //
 7Ka : 27. mais / ça veut rien dire (rire) //
 7Na : 27. mais / un monsieur comme ça / va pas / dans un restaurant sans
 payer /
 32. ça \\
 33. c'est c'est défendu ça \\
 7Ho : 33. parce que / parce qu'il a déjà cherché / dans sa / les poches de
 pantalon /
 34. **normalement** / il met X toujours les monnaies / pour payer le
 pourboire/
 8Na : 30. XXX comme ça / pourboire //
 2Mar : 12. le problème / XXX
 13. ce monsieur a aussi oublié de / d'apporter de / l'argent /
 9Na : 31. le portefeuille / hein //
 3Mar : 14. oui / mais...
 10Na : 32. **peut-être** oui //
 4Mar : 15. et / ce garçon n'est pas / comment dire euh / assez gentil // comme ça
 /
 16. euh .. pour le moment / il ne veut pas payer /
 17. mais pe / plus tard / il peut demander à / quelqu'un d'autre / de / de payer pour
 lui / de lui prêter de l'argent quoi // XXX
 2Su : 19. oui / peut-être //
 20. parce que dans / dans l'avant dernière séquence / **on peut imaginer**
éventuellement / pour départager leur histoire de ceux
 21. qui veulent/
 8Ho : 35. un pourboire (rire) /
 3Su : 22. qui veulent voir (rire) un pourboire //
 23. **on peut imaginer** qui / en fouillant dans / dans la poche / de son / de
 sa veste /
 24. **on peut imaginer** qu'il / vient de ranger / son chéquier \\
 9Ho : 36. voilà \\
 11Na : 33. voilà \\

Nous pouvons constater leur appartenance à des catégories variables, les adverbes *généralement, également, peut-être* ou des expressions contenant un élément déictique à *mon avis, je sais pas*. Une deuxième observation concerne leur position souvent antéposée, ce qui présume un certain rôle dans l'enchaînement du discours. Cela mérite des recherches plus conséquentes qui peuvent tout à la fois faire lever quelques divergences en ce qui concerne la notion de « connexion ». Prenons l'exemple de *je sais pas*, qui, selon Morel & Danon-Boileau (1998), appartient au « ligateur énonciatif », et qui est donc à dissocier du « ligateur discursif », tels que les marqueurs de relation argumentative *mais, donc, et, parce que...* Il nous semble important de souligner que l'analyse de l'interface sémantique-pragmatique de ces éléments de cohésion implique une étude de leurs collocations. Il existe certainement une différence avec l'effet délivré par *je sais pas* avec *ben je sais pas* ou *mais je sais pas si...* Il ne faut pas oublier non plus les indices prosodiques associés à ces éléments. Quelle serait alors leur influence dans l'organisation informationnelle, en l'occurrence sur l'information immédiate en mémoire discursive mutuelle ? Bien que ces expressions de la subjectivité ne soient pas vraiment l'objet principal de nos travaux, des recherches plus conséquentes à ce sujet seraient vivement souhaitables, et en attendant, nous renvoyons à l'ouvrage des auteurs cités précédemment pour des études détaillées.

Gestion de l'intercommunication

Il faut reconnaître que les expressions de la subjectivité opèrent également dans cette dimension. Cependant, le point développé dans ces travaux consiste à élargir la mise en application du critère « tour de parole » dans l'analyse de l'évaluation de la cohérence, autrement dit à intégrer l'approche interactionniste dans cette démarche.

Il faut remarquer que le CECRL consacre, dans « les aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue parlée », une rubrique « interaction »²²⁴ qui présente des caractéristiques essentielles de l'organisation informationnelle à propos de l'activation, réactivation ou maintien de l'information.

La deuxième remarque concerne les études menées à l'université de Bâle par Pekarek Doehler (2001) en français langue maternelle, portant sur la « dislocation à gauche et l'organisation interactionnelle ». Quoique la fréquence d'occurrence de cette construction soit faible, à cause

²²⁴ Conseil de l'Europe, Division des Politiques Linguistiques Strasbourg (2005) : *ibid.*, p. 28 et annexe 1.

du niveau de maîtrise du lexique et du système de pronominalisation en français langue étrangère, nous aimerions rapprocher les résultats trouvés par Pekarek Doehler de certaines occurrences de segmentées à gauche observées.

L'auteur a relevé trois fonctions de la dislocation à gauche :

« [...] En premier lieu, cette construction sert aux interlocuteurs de moyen pour maintenir formellement l'organisation préférentielle de la conversation tout en projetant un départ par rapport à cette organisation ; ce départ peut concerner soit l'agencement de divers types de tour de parole soit la préférence pour l'accord. Ensuite, nous avons constaté une fonction similaire au niveau de la gestion des tours de parole, montrant que la dislocation est utilisée par les locuteurs non seulement pour accéder au 'floor', mais encore pour rendre légitime la prise de parole au moment où un autre a été sélectionné pour le tour. Enfin, nous avons observé que la dislocation sert aux interlocuteurs pour organiser leurs positionnements interactifs, et notamment pour exhiber une prise de position divergente par rapport à autrui ».

(Pekarek Doehler 2001, p. 189)

La première observation sur la dislocation à gauche s'insère dans le cadre des modèles d'interactions sociales, tels que question-réponse, déclaration-accord/désaccord, déjà évoqués dans le paragraphe précédent. Ils correspondent à une paire de tours de parole avec deux locuteurs différents. Les énoncés 2Na 21 et 2Ho 25 (exemple 3.34) forment un exemple de paire, 2Na 21, *qu'est ce qui va se passer après je sais pas*, étant la question et 2Ho 25, *oui parce qu'il a refusé de payer le pourboire*, la réponse suivie d'une justification. Il faut ainsi interpréter le *oui* comme étant non seulement un accord à l'égard du propos du discours 2Na 19 *ne pas vouloir payer le pourboire* mais également une réponse à la question posée dans 2Na 21, en ce sens un respect des contraintes liées au schéma d'interaction.

- (3.34) 2Na : 18. moi / à mon avis / il veut payer / l'addition /
 19. mais / il ne veut pas payer / le pourboire /
 20. c'est pour ça /
 21. qu'est-ce qui va passer après // je sais pas //(XXX)
 2Ho : 25. oui / parce qu'il a refusé de payer / le pourboire //
 26. euh . il est mal vu /
 27. je sais pas //
 3Ka : 23. mais je / je vois pas l'angoisse que vous voyez euh / **pour l'histoire**
 du pourboire / parce qu'en fait /
 3Ho : 28. parce qu'il //
 4Ka : 24. généralement / **c'est c'est in / c'est inclus dans la note //**
 4Ho : 29. également / parce qu'il a déjà fouillé dans sa poche //
 3Na : 22. oui /
 5Ho : 30. il a déjà payé / par un chèque //

Ensuite, l'interrogation se pose sur la construction segmentée à gauche avec reprise pronominale utilisée en deux temps par Ka, 3Ka 23 et 4Ka 24, indiquée en gras dans l'exemple (3.34). En apparence, Le référent serait « pourboire », qui apparaît comme hautement accessible, car il est activé dans le propos de 2Na 19 et de 2Ho 25. Mais, en fait, c'est plutôt du propos « refuser de payer le pourboire » qui est activée dans les deux cas, ce qui signifie que la segmentée à gauche est aussi un moyen pour marquer une continuité informationnelle selon le principe de PSRR de Lambrecht, déjà évoquée de nombreuses fois dans ces travaux. Certes, son occurrence coïncide avec une prise parole et une réorientation de relation interactive, puisque Ka préfère ne pas poursuivre avec une relation argumentative sous entendant une explication. Or, choisir à la place une segmentée à gauche avec reprise *pour l'histoire du pourboire [...] c'est inclus dans la note* peut être interprété comme étant un moyen interactif pour transmettre son désaccord dans un tour de parole. La fonction de la segmentée à gauche dans la gestion de l'intercommunication, évoquée par Pekarek Doehler dans « l'organisation préférentielle », serait ainsi pleinement justifiée.

En ce qui concerne la deuxième fonction de la disloquée à gauche relevée par cet auteur, notamment dans la gestion des tours de parole, « l'accès au floor » et « rendre légitime la prise de parole » peut être confirmée à travers le même exemple. Le changement d'orientation de la relation argumentative marquée par *parce que* en relation « topique de », soulignée par la disloquée à gauche, semble avoir été plus motivé par la reprise en écho de Ho (3Ho 28), ce qui d'une part signale une transition topicale, et d'autre part, rend légitime sa prise de parole. Cette transition topicale est issue d'une information dérivée de l'hypertopique « pourboire », qui sert de fil conducteur, mais maintenue en arrière-fond dans cette séquence discursive. A notre avis, c'est par ce processus que le locuteur accède au « floor » équivalent à l'espace de cognition. La loi de la continuité informationnelle est respectée dans la mesure où la construction du topique se réalise en deux temps : la réactivation de l'information « l'histoire du pourboire » dans la première partie *pour l'histoire du pourboire*, et la fonction de topique marquée par la reprise pronominale *ce* de cette information. Ho « rend légitime sa prise de parole » par le fait qu'il interrompt en sa faveur le tour de parole à l'aide de ce procédé (3Ho 28) pouvant être associé à une continuité conversationnelle. Toutefois, d'autres constructions, comme les segmentées propositionnelles à gauche, utilisées par Ho, semblent aller également dans ce sens.

Pour finir, nous soutenons la fonction de la dislocation à gauche dans l'organisation des prises de position ou des points de vue, même si nous n'avons décelé aucun exemple dans notre corpus. D'ailleurs, cette fonction fait partie des facteurs relevant de l'expression de la subjectivité. D'après les résultats obtenus par Pekarek Doehler (2001, p. 186), elle se réalise par la formulation en écho d'une construction similaire, dans l'objectif de mettre en relief un effet de contraste.

L'auteur insiste sur le fait que la dislocation à gauche

« n'est pas un moyen de promotion du topic, mais s'avère être un instrument à la fois d'organisation argumentative et de structuration interactive. Et elle se présente de nouveau comme un moyen syntaxique vers lequel s'orientent les interlocuteurs pour articuler leurs activités les unes par rapport aux autres. » (Pekarek Doehler 2001, p. 188)

Nous pensons qu'il est possible de relier cette fonction à un marquage de relation « métadiscursive », comme la relation de « préparation » (cf. II.3.2.c), mais le justifier implique des études plus quantitatives.

Par ailleurs, on peut se demander si une telle fonction ne concerne pas non plus d'autres constructions segmentées à gauche prises dans un sens plus large, à l'exemple (3.35) de la segmentée propositionnelle à gauche, qui a été élaborée à partir d'une formulation de Ka, puis reprise en écho (3Ho 28) par Ho pour construire un point de vue différent de Ka :

- (3.35) 3Ka : 23. mais je / je vois pas l'angoisse que vous voyez euh / pour l'histoire du
pourboire / **parce qu'en fait** /
3Ho : 28. **parce qu'il** //
4Ka : 24. généralement / c'est c'est in / c'est inclus dans la note //
4Ho : 29. **également** / **parce qu'il a déjà fouillé dans sa poche** //
3Na : 22. oui /
5Ho : 30. **il a déjà payé** / **par un chèque** //

En somme, de nombreux paramètres participent à la cohérence du discours, ce qui, à vrai dire, ne facilite pas la tâche de l'évaluateur. Dans les activités interactives, il existe une influence réciproque entre processus de décodage et d'encodage, à l'exemple du rôle des indices lexicaux, prosodiques, syntaxiques, des faits d'ailleurs tirés des « maximes conversationnelles » de Grice (1975, p. 45-46). La capacité à interagir est conditionnée, entre autres, par des schémas interactifs variés, à travers lesquels s'illustre l'état de l'interlangue. La manifestation linguistique de ces schémas peut, d'une manière ou d'une autre, être étudiée que ce soit sur le plan énonciatif ou discursif, aussi bien dans le domaine lexical, prosodique

que syntaxique. Cependant, la question du sujet énonciateur reste centrale, puisque c'est lui qui tient entre les mains la régulation de la communication dont certaines contraintes sont liées à des connaissances linguistiques en langue-cible. Les différentes fonctions de la segmentée à gauche présentées ci-dessus en sont des exemples. Leur mode de fonctionnement repose sur des schémas conceptuels dont la manifestation est conditionnée non seulement par les contraintes linguistiques liées à chaque langue naturelle, mais également par des stratégies de communication où la subjectivité, l'état émotionnel ou l'affectivité des interlocuteurs exercent leur influence sur tout l'environnement interactif.

III.3. DIFFICULTÉS D'UNE MISE EN ŒUVRE DIDACTIQUE DES PROCÉDÉS

Après cette longue présentation des démarches et des procédés de l'évaluation de la cohérence en production orale, il semble légitime de douter de leur faisabilité dans une pratique réelle. Nous pensons qu'aucun enseignant ne se dévouera à suivre à la lettre les suggestions évoquées dans ces travaux, car un des grands handicaps tourne évidemment autour de la gestion du temps. Ainsi, il paraît inimaginable qu'un évaluateur puisse consacrer autant d'heures pour mesurer la performance orale d'une seule personne, même si, paradoxalement, il est nécessaire de réduire au minimum l'aspect « subjectivité » afin d'arriver à un jugement objectif, autrement dit, exempté de toute impartialité. Les descripteurs du CECRL apparaissent ainsi *a priori* comme étant des aides précieuses, mais exigent une mise en œuvre didactique contraignante, étant donné les procédés à suivre.

Par ailleurs, tous les problèmes issus des paramètres relatifs à la cohérence du discours n'ont pas pu être élucidés, ce qui nous conduit à soulever quelques points critiques, notamment sur l'importance de retrouver des catégorisations stables qui serviront de normes référentielles, et sur la question des implicites fréquents à l'oral, reposant sur des règles complexes inhérentes à différentes connaissances, encyclopédiques et conversationnelles, développées à partir des vécus et des expériences individuelles.

Consciente du fait que leur résolution ne se fera pas dans l'immédiat et qu'elle implique l'étude d'un vaste corpus, que ce soit en français langue maternelle ou en français langue

étrangère, nous estimons que l'ouverture vers le Traitement Automatique des Langues (TAL) ne serait que souhaitable et bénéfique, même si de nombreuses zones d'ombre perdurent encore dans ce domaine.

III.3.1 Retrouver des catégorisations stables

Pourquoi est-il important de trouver des catégorisations stables ? Afin de démontrer l'hypothèse émise au départ mentionnant l'influence de la structure conceptuelle sur la structure syntaxique, il était indispensable de reposer cette étude sur une entité sémiotique, le référent. Ainsi, notre intérêt particulier pour les schémas conceptuels, dans lesquels opèrent les informations renvoyées par les expressions référentielles, porte sur la pertinence du lexique au cours du processus cognitif d'encodage, théorie empruntée à Levelt (1989). Dès lors, nous avons jugé utile de rapprocher la classification établie dans la conceptualisation de ces expressions référentielles avec leur mode de récupération lors de la production.

D'une manière générale, la classification des référents sous-tend des relations de nature générale ou spécifique, qui manifestement influe sur le mode opératoire de leur récupération, que ce soit sur le plan lexical, énonciatif ou discursif. Ainsi, nous présumons que le degré d'identifiabilité et d'accessibilité des référents classifiés au niveau de base serait plus élevé par rapport à ceux du niveau spécifique et que leur acquisition devrait moins poser de difficultés. Nous avons essayé de le prouver à partir de quelques exemples, tels que les actions relatives aux titres de scène, dans le script du « restaurant » ou l'apparition des relations chronologiques ou de « pragmatique de base » marquées ou non marquées.

D'ailleurs, la superposition des deux descripteurs *développement thématique* et *cohérence et cohésion* du CECRL (cf. III.2.1.b) peut mener à cette conception, l'organisation issue du niveau de base étant catégorisée du niveau allant de A1 à B1. Au-delà se manifestent des schémas plus spécifiques, dans lesquels se développe, souvent parallèlement, la compétence sociolinguistique.

La prise de conscience de l'existence de similitudes et de différences au niveau conceptuel est un facteur pertinent pour stimuler l'acquisition de la langue-cible. Toutefois, il n'est pas toujours facile de les transmettre sur le plan didactique. Comme solution nous adhérons à l'idée de Dewaele & Wourm (2002, p. 130) que

« les apprenants doivent développer un éventail de schémas, qui regroupent à leur tour une multitude de scripts spécifiques, auxquels adhèrent des communautés de locuteurs natifs. »

La confrontation de l'apprenant avec le plus grand nombre de scripts possibles l'aiderait à catégoriser aussi bien une entité référentielle que relationnelle dans n'importe quel schéma où elles peuvent émerger, que ce soit général ou spécifique. Le processus d'acquisition opérant de manière structurante et progressive (Piaget, 1964), les descripteurs du CECRL illustrent cette évolution stade par stade. Si une catégorisation conceptuelle existe aussi bien au niveau lexical que grammatical, la question de leur manifestation linguistique doit subir les contraintes imposées par chaque langue. Celles de la langue française ont été démontrées, dans ces travaux, à partir de la double structuration de l'énoncé sur différents plans, syntaxique et informatif. Il en résulte qu'à l'oral l'agencement syntaxique ne correspond pas systématiquement à l'organisation informationnelle, c'est pourquoi la compréhension de l'énoncé exige un travail au niveau du cotexte et du contexte. Nous pensons que l'efficacité de ce processus est fondée sur la recherche de catégories stables. Lorsque nous avons détaillé, dans ces recherches, l'importance du topique qui obéit à ses propres règles conceptuelles, ses manifestations s'illustrent sur plusieurs dimensions, dont une au niveau de la syntaxe. La particularité syntaxique française étant sa rigidité, il faut modifier sa structure pour pouvoir respecter les règles de la structuration informationnelle. La fréquence d'occurrence des structures marquées, telles que la clivée et les segmentées, en français oral en fait une de leurs preuves. Mais, leur appropriation ne peut aboutir sans développement d'un schéma conceptuel (Pavlenko 1999), dans lequel s'imbrique le développement du lexique et du système de pronominalisation. À l'oral, il faut reconnaître que ce sont les structures marquées qui offrent plus de caractéristiques stables ou normatives sur les plan informationnel et syntaxique. Si leur manifestation linguistique se construit à partir d'une configuration où la difficulté repose sur l'appropriation des pronoms, nous pouvons aller plus loin sur ce sujet, dans la mesure où la distribution des expressions référentielles employées dans une autre fonction que le sujet syntaxique est soumise à l'influence de la valence verbale. Une étude plus approfondie de l'autre versant du topique, que nous avons désigné sous le terme *d'objet de discours* ou de *propos*, serait alors à souhaiter, bien que cela ait été succinctement évoqué lors de l'analyse de la structure conceptuelle par le biais des actions.

Une autre conséquence de l'exposition à de nombreux scripts serait l'aptitude à conceptualiser des schémas d'interactions sociales, en l'occurrence au développement de la compétence de communication dans la langue-cible à travers différents contextes pouvant aller du général au spécifique.

En conséquence, le débat est ouvert sur le contenu et la présentation des dialogues en français langue étrangère. Faut-il tenir compte de la pertinence de cette structuration catégorielle au niveau de « la représentation des activités, des êtres et des objets » (Roulet 1999b, p. 33) ? Alors est-il possible d'y intégrer également les actes de parole selon leur importance catégorielle ?

III.3.2 Comment résoudre la problématique des implicites ?

À partir des différentes théories, à l'exemple des « maximes conversationnelles » de Grice (1975) ou de la notion de supposition de Frege (1892) (cf.1.4.4.a), il ressort que toute compréhension de discours n'est guère le résultat d'une interprétation littérale des énoncés, mais qu'il existe bien des informations implicites, autrement le maintien des échanges serait inconcevable.

Les résultats de l'analyse de l'organisation informationnelle, issus, en particulier, des exemples sur les ellipses et les structures non marquées, ont justifié l'importance des informations implicites dans la cohérence du discours. En dépit de la question non élucidée sur leur dimension évaluable, le savoir culturel partagé, dont l'absence peut conduire à un échec de la communication, s'est révélé pertinent. Effectivement, l'imbrication des informations explicites et implicites se déroule dans cet *espace de la cognition* où sont filtrées, entre autres, à leur tour, des informations à visée attentionnelle de type hypertopique, servant de « leitmotiv », de « fil conducteur » de la communication. De plus, il a été souligné que leur gestion reste en majorité sous la dépendance de l'énonciateur.

Suite à l'observation des structures non marquées, il a été constaté que l'interprétation de l'organisation informationnelle est assujettie aux variations contextuelles, et c'est la raison pour laquelle différents types de progression, tels que progression linéaire, progression à

topique constant, enchaînement à distance ou progression à topique dérivé, peuvent s'entremêler successivement.

Pour arriver à de tels résultats finaux conférés à l'organisation informationnelle, la procédure à suivre a été soumise au principe d'inférence, lequel portera toujours quelques traces de subjectivité de l'évaluateur. Nous émettons alors l'hypothèse que la résolution trouvée à partir des catégorisations stables peut être un des moyens qui pourrait retarder l'émergence de tout aspect à caractère subjectif. Même si cela nécessite l'étude d'un vaste corpus, d'autres solutions semblent être dans l'immédiat envisageables, comme la méthode *quaestio* (Klein & von Stutterheim 1987), qui vise à l'identification du focus (Prévost 2003, p. 98), l'information activée en mémoire discursive mutuelle, mais apporte une contribution utile pour guider l'identification du topique surtout non marqué.

Il faut reconnaître que les démarches et les procédés pour évaluer la cohérence du discours apparaissent comme étant de plus en plus complexes à réaliser, ce qui nous a incitée à réfléchir sur un éventuel recours à un logiciel de traitement automatique des langues.

III.3.3 Réponse possible : le traitement automatique des langues (TAL)

De toute évidence, il ne s'agit pas de soumettre, à première vue, l'ensemble de la démarche au logiciel. A l'issue de notre analyse, il a été suggéré de procéder à une démarche en deux étapes, l'une analytique et l'autre holistique, pour évaluer la cohérence du discours. Nous présumons qu'il est concevable de paramétrer un logiciel grâce à l'extraction des catégories stables, que ce soit au niveau des référents, des connecteurs ou des anaphores afin que le logiciel prenne en charge l'étape analytique, tout autant éventuellement qu'une partie de l'analyse de la structure hiérarchique-relationnelle, autrement le reste revient au domaine interprétatif de l'évaluateur. L'argument supplémentaire pour justifier le recours au traitement automatique concorde avec l'incapacité humaine de traiter en même temps toutes les informations dans les opérations de « bas niveau » (phonologique, graphique et morphosyntaxique) en les croisant avec celles de « haut niveau » (sémantique, discursive et pragmatique). La sélection des catégories, indispensable pour la réduction du coût cognitif, peut s'avérer une pratique aléatoire sans appui sur des critères bien fondés.

Bien qu'il existe de nombreux logiciels sur le marché ou en phase d'expérimentation, notre choix s'est porté sur TROPES²²⁵ à cause de certaines similarités observées dans sa conception, en matière de démarches et de procédés, avec ceux présentés dans cette thèse.

III.4 ÉVALUATION DE LA COHÉRENCE DU DISCOURS PAR LE TAL : L'EXEMPLE DE TROPES

III.4.1 Description du logiciel TROPES

Comme évoqué, le choix du logiciel TROPES a été particulièrement motivé en raison de sa conception cherchant à répondre à des analyses cognitivo-discursives et interprétations de discours écrits ou oraux. C'est un logiciel qui s'appuie sur une logique d'Intelligence Artificielle (IA), et qui utilise des dictionnaires et des réseaux sémantiques de classification pour analyser qualitativement et quantitativement des données textuelles.

III.4.1.a Les opérateurs

Tenir compte du poids du sujet énonciateur qui anticipe dans l'élaboration de son discours l'interprétation à destination d'un interlocuteur ou d'un évaluateur a été un des critères ayant conduit, lors de la conception du logiciel, à des questions posées au préalable, devant couvrir l'ensemble des processus d'encodage et de décodage :

- « — de quoi parle le texte ? ;
- quel est le projet de sens ou l'intention communicative de l'énonciateur ? ;
- quel est l'effet visé ? ;
- selon quelles stratégies discursives, argumentatives ? ;
- quelles logiques et quelles cohérences sont mises en œuvre pour construire de manière vraisemblable, acceptable, la réalité / vérité des univers proposés ? »

²²⁵ TROPES peut être téléchargé gratuitement sur le net. Malheureusement, certaines fonctions importantes, comme imprimer, copier et coller ne sont pas disponibles dans cette version. Une explication détaillée est lisible sur le site <http://www.acetic.fr> ou Ghiglione, R., Landré, A., Bromberg, M. & Molette, P.(1998).

(Ghiglione *et al.* 1998, p. 58)

Œuvrant dans cette optique, le logiciel traite différents paramètres, que ce soit dans l'organisation des structures à gros grain dites « globales » du discours (architecture du discours, structuration "logique", découpage en paragraphes) ou dans les relations entre structures locales et structures globales (structure d'information, chaînes de référence, chaînes topicales, etc.) :

« — La prise en compte conjointe d'un ensemble d'éléments susceptibles d'organiser les textes des niveaux différents de fonctionnement tels que : l'articulation des jeux des prédications, les univers des RN et de leur position, les indicateurs spatio-temporels ;

— les différents jeux d'opérateurs que sont les adjectifs qui, selon les processus d'attribution de propriétés ou d'évaluations, modifient la référence ou le référent (par un processus d'attribution de valeur), les connecteurs qui agissent sur les modes d'organisation de la référence, les prédicats qui agissent sur la mise en scène du monde. »

(Ghiglione *et al.* 1998, p. 59)

Il s'agit en l'occurrence de traitement de discours vu sous l'angle cognitif, dans la mesure où les concepteurs de TROPES caractérise le langage comme

« [...] porteur des traces (d'indicateurs) de systèmes de représentation des locuteurs et des opérations cognitives sous-jacentes à toute activité de discours. »

(Ghiglione *et al.* 1998, p. 65)

Les traces essentielles se manifestent linguistiquement, par un ensemble de substantifs, de pronoms personnels ou démonstratifs ainsi que de pronoms relatifs constituant les RN, précisément « référents-noyaux », et renvoyant à des représentations d'êtres et d'objets, réels ou imaginaires, concrets ou abstraits. Ils sont catégorisés sur la base de relations taxonomiques, hyperonymie et hyponymie, en fonction des différents thèmes attribués à leur « univers de référence », tels que spectacle, moyens de transport, etc. (Ghiglione *et al.* 1998, p. 65). Cette classification rejoint notre discussion au sujet de la hiérarchisation des informations renvoyées par les expressions référentielles et de leur mode de récupération. Les autres éléments pertinents sont marqués par les prédicats classés en trois catégories, *les statifs* (« être » et « avoir »), *les factifs* (« faire ») et *les réflexifs* (« penser »), etc. (Ghiglione *et al.* 1998, p. 44).

D'après les mêmes auteurs, le fruit de leur actualisation aboutit à la réalisation de mise en scène dans un « micro-univers » par un actant (un RN souvent en position de sujet) sur un acte (verbe). En fait, il s'agit d'une description de la double structuration de l'énoncé, avec la reconnaissance de ses deux propriétés, syntaxique et informative. À noter cependant que la notion d'« acte » ne correspond nullement à celle de Berrendonner (1983), puisqu'elle est employée, dans ce cadre, dans le but de définir le verbe. Certes, c'est autour de ce dernier que s'organise la relation entre « ce dont on parle », avec « ce qu'on en dit », dont l'ensemble constitue une « proposition » (Ghiglione *et al.* 1998, p. 66). On peut d'ailleurs y reconnaître une certaine analogie avec la relation entre l'information topicale et l'information activée ou propos dans un acte pris au sens de Berrendonner. Mais un point de divergence fondamental s'illustre entre les deux notions « ce qu'on en dit » et le « propos » défini par Grobet (2002, p. 96-99), et dont la signification outrepassa l'idée d'une information « nouvelle » de l'acte ou, ici, de la proposition, puisque cette dernière est considérée comme le résultat d'une entité relationnelle entre l'information activée et les autres points d'ancrage d'arrière-fond ou immédiat, tirés du cotexte ou du contexte .

En ce qui concerne la cohérence du discours, les concepteurs de TROPES distinguent deux types d'enchaînements²²⁶. Le premier s'aligne sur les *méta-règles de cohérence* de Charolles (1995) (cf. I.3.2 et II.2.1) et participe à la mise en œuvre des opérations d'*anaphorisation* et de *continuité thématique* par le biais des expressions référentielles et les connecteurs. Le second implique directement

« les éléments de liaison qui concourent à maintenir la cohérence pragmatique [...] :

— des conjonctions : et, mais, ou, donc... ;

— des adverbes : ainsi, aussi, pourtant, d'ailleurs, néanmoins... ;

— des locutions adverbiales : quand même, et pourtant, ne...pas, ne...plus. »

(Ghiglione *et al.* 1998, p. 52)

Il faut admettre que le problème définitoire des « connecteurs » n'y pas été non plus résolu, même si les auteurs évoquent l'élaboration de l'énoncé préconçue sur « un principe général de cohérence argumentative » (Ghiglione *et al.* 1998, p. 52).

²²⁶ Les auteurs parlent d'« enchaînements » et de « logiques » (Ghiglione *et al.* 1998, p. 52), deux termes impliqués dans la continuité et la progression informationnelle, mais dont la mention reste floue.

Prédicat, référent-noyau, modalisateur / connecteur et adjectif sont les opérateurs contribuant à la production discursive à travers la mise en application de divers jeux interrattionnels. Néanmoins, les grands oubliés de cette analyse semblent être les déterminants, qui exercent des fonctions pertinentes dans l'organisation informationnelle, comme il a été démontré maintes fois dans ces travaux.

III.3.1.b La notion de proposition

Le terme « acte » a été utilisé pour définir un concept différent de celui de Berrendonner (1983), dont l'équivalence semble être véhiculé par la notion de « proposition », car les concepteurs de TROPES soutiennent l'hypothèse issue de la psychologie cognitive, selon laquelle

« [...] les informations verbales sont stockées en mémoire (humaine) sous format propositionnel. » (Ghiglione *et al.* 1998, p. 70)

L'articulation des résultats tirés des contraintes liées à la langue et de l'agencement des informations et de leur réalisation linguistique par l'énonciateur a conduit Ghiglione et ses collègues à considérer l'existence de différents types de constructions propositionnelles, en fonction de la nature du prédicat, qui peut être soit un verbe, soit un connecteur, soit en l'absence de ces trois premières catégories, un adjectif, une préposition ou un adverbe.

Il est assez probable que cette conception puisse dans un sens apporter quelques suggestions à propos des ellipses.

Reprenons l'exemple des concepteurs de TROPES pour illustrer cette classification (Ghiglione *et al.* 1998, p. 71) :

- (3.36) « Ce soir le comité directeur du PS s'est à nouveau réuni pour confirmer que Pierre Mauroy reste bien premier secrétaire avec à ses côtés le fabusien Debarge. »
[...]

— deux couples centraux :

(2) SE RÉUNIR (comité directeur),

(7) RESTER (Mauroy, premier secrétaire) ;

— un couple lien : (aussi couple central) :

(5) POUR (QUE) ((2), (6)) ;

— six couples expansions :

- (1) UN SOIR (2),
- (3) DU (comité directeur, PS),
- (4) À NOUVEAU (2),
- (6) CONFIRMER (comité directeur, 7),
- (8) AVEC (À SES CÔTÉS) (Mauroy, Debarge),
- (9) FABUSIEN (Debarge). »

Il est intéressant de souligner, dans cette démarche, la prise en compte détaillée des éléments explicites. Mais, toujours est-il que l'argument probant est la révélation de la structuration hiérarchique au niveau des propositions :

- 1) une proposition centrale composée d'acteurs (référents-noyaux) et actes (verbes)
- 2) une proposition périphérique, dans laquelle sont intégrés les relations spatio-temporelles et autres qualificatifs destinés aux acteurs et actes.

Il convient de préciser qu'une certaine analogie existe par rapport aux relations *d'indépendance*, *de dépendance* et *d'interdépendance* pouvant lier les constituants de la structure hiérarchique-relationnelle du modèle genevois (cf. II.3.1.a et III.1.3.a). Ainsi, il pourrait être alors concevable de faire appel au mode opératoire de vérification de l'adéquation de la structure hiérarchique par le mécanisme de suppression progressive des constituants subordonnés, c'est-à-dire des propositions périphériques.

Cette fonction est assurée par le logiciel, suite à des paramétrages sélectifs identifiant principalement des propositions centrales, auxquelles ont été conférés deux statuts, relatifs *au noyau générateur de la référence (NGR)* et à *la structure fondamentale de la signification (SFS)*. En quoi consistent-ils exactement ?

« [...] Le noyau générateur de la référence (NGR) est constitué de propositions centrales dans l'économie textuelle dans la mesure où il pose les événements principaux ouvrant et clôturant l'action. [...] La structure fondamentale de la signification (SFS) est composée de proposition qui assurent le cheminement, le lien entre le début et la fin d'une action. [...] Les expansions sont constituées de propositions qui anecdotisent le propos.»

(Ghiglione *et al.* 1998, p. 72)

III.4.1.c La typologie du discours

Après l'analyse lexicale à l'issue de laquelle chaque élément a pu être catégorisé selon sa fonction grammaticale, vient l'analyse syntaxique, au cours de laquelle le discours est décomposé en propositions principales et subordonnées et dont la validation doit correspondre à une typologie discursive, classifiée selon leur ordre d'importance.

Au premier niveau apparaît alors le style descriptif qui contient surtout des propositions représentant le NGR, dans la mesure où la présentation de l'événement principal ou des événements principaux est toujours accompagnée d'explications relevant ses / leurs causes et conséquences. Selon les concepteurs de ce logiciel, ces propositions peuvent être également extraites à partir des SFS, mais elles se démarquent surtout par la présence d'un *taux de liaison le plus élevé*. En réalité, les types de relation relatés correspondent notamment à la relation « pragmatique de base » vue sous l'angle de la relation interactive (Roulet 1999b, p. 75 ; cf. II.3.1.b), dont les traces sont marquées par les connecteurs, les anaphores ou implicites (Ghiglione *et al.* 1998, p. 74).

Au deuxième niveau se situe le style narratif dans lequel sont catégorisées les propositions centrales appartenant à la SFS qui sont, en outre, sélectionnées selon des règles de cohérence globale :

« Appartient à la SFS :

- toute proposition qui exprime un rôle fonctionnel spécifique dans le texte, soit introduire du thème, introduction des personnages principaux, introductions des épisodes qui participent au déroulement de l'histoire ;
- toute proposition qui exprime un événement nécessaire à la progression de l'intrigue, mêlée étroitement au thème de l'histoire. » (Ghiglione *et al.* 1998, p. 73)

La description semble illustrer la double structuration de l'énoncé en mettant en évidence leur fonction dans l'organisation informationnelle, au niveau de la continuité informationnelle définie selon le principe de la séparation de la référence et du rôle (PSRR) (Lambrecht 1994, p. 185), mais également au niveau de la progression fondée sur la relation conceptuelle pouvant exister entre les différentes actions, telles que l'exemple des actions « titres de scène » de l'univers du restaurant (cf. III.1.3.b).

Au troisième niveau, où sont classifiées les expansions, se trouve le style énonciatif. Il représente les propositions comprenant les informations spatio-temporelles et les indications sur le sujet énonciateur.

Comparaissant transversalement aux trois niveaux décrits précédemment, le style argumentatif ne peut pas être catégorisé dans cette structure, même si elle a tendance à avoir tout de même une prédominance narrative.

À vrai dire, cette conception rejoint celle de Roulet (1999b, p. 77) décrivant l'organisation relationnelle interactive sur la base de la relation argumentative, reformulative et de topicalisation.

III.4.1.d La relation « pragmatique de base »

Si, grâce à des paramètres empiriques, la distinction entre le noyau générateur de la référence (NGR) et la structure fondamentale de la signification (SFS) a été établie, leur identification est régie par des règles communes tenant compte de la « logique du sujet » énonciateur et « de la logique du discours », et schématisées par Gighlione *et al.* (1998, p. 75) de la façon suivante :

Présence d'un référent-noyau (RN) Absence de dissociation des voix (le locuteur et l'énonciateur se confondent) Information nouvelle Information non inférable Présence d'un lien de type connecteur	Règles relevant : de la logique du sujet de la logique du texte
---	---

Figure 3.23 Règles communes entre NGR et SFS (Gighlione *et al.* 1998, p. 75)

Malgré notre réserve envers le terme « d'information nouvelle », puisque les critères de notre analyse reposent plutôt sur les paramètres d'*identificabilité*, d'*accessibilité* et d'*activation*, ces règles nous font penser au marquage de la relation « pragmatique de base ». Celles relevant du sujet affecte la relation « topique de », tandis que celles du texte sont spécifiques à la relation argumentative ou reformulative grâce à leur marquage.

Il convient de préciser encore une fois que les deux relations argumentative et « topique de » ne se situent pas sur le même niveau et, par conséquent, leur coexistence est concevable. Elles

se distinguent à travers leur degré de saillance respectif, ce qui signifie qu'une relation argumentative spécifiée serait plus saillante.

D'ailleurs, les concepteurs de TROPES admettent également la présence d'une structure hiérarchique-relationnelle configurant la cohérence discursive et placent la proposition topicale sur le niveau zéro de la hiérarchie²²⁷. C'est ce qui est indiqué à travers les règles, suivant la « logique du sujet » (figure 3.23).

III.4.1.e Le fonctionnement du logiciel

S'appuyant sur ces différents paramètres, TROPES suit une procédure en deux étapes principales pour traiter automatiquement les données d'un texte : *une analyse morpho-syntaxique et une analyse sémantique*.

La première étape commence par le repérage et la catégorisation de chaque item. Le découpage en propositions, au cours duquel sont détectés les actants (référents-noyaux) et les actés (les verbes), se déroule parallèlement. La position syntaxique est un facteur permettant le repérage lexical et la délimitation des propositions. Approprié aux structures syntaxiques non marquées, ce logiciel a montré ses limites pour le cas des structures complexes et doit recourir aux signes de ponctuation et aux marqueurs de « connexion », comme les pronoms relatifs. Sinon, il étudie sur la base de probabilité les énoncés incomplets ou longs avec des répétitions de nombreux sujets et verbes, tels qui apparaissent plus fréquemment à l'oral.

Il s'ensuit l'analyse sémantique, au cours de laquelle le logiciel classe chaque item dans leur catégorie respective : verbes , pronoms, adjectifs etc. Ce traitement se déroule à cheval entre l'analyse lexicale et sémantique.

La deuxième phase consiste à classer les référents. Apparemment, elle est la plus complexe et ambiguë à cause du caractère polysémique de nombreux référents et de leur sensibilité contextuelle. Le traitement automatique s'effectue sur des jeux de relations taxonomiques hiérarchisées et des opérations de calcul de probabilité d'apparition dans un contexte.

C'est pourquoi

« Tropes effectue automatiquement trois classifications sémantiques de la référence (noms communs et noms propres) sur trois niveaux de granularité distincts. »

²²⁷ Cette remarque figure en note de bas de page 1 dans Ghiglione *et al.* (1998, p. 25).

(Ghiglione *et al.* 1998, p. 73)

Regroupé autour de 200 à 1000 classes sémantiques, le contexte est représenté dans les deux premiers niveaux appelés *univers de référence*. Les autres références, le plus souvent des noms propres, se retrouvent autour de 10000 classes sémantiques dans le troisième niveau, désigné sous *références utilisées*. Nous renvoyons aux auteurs pour de plus amples détails.

Cette étape vise plusieurs objectifs, parmi lesquels l'extraction des « référents-noyaux », sur la base desquels se révèlent les propositions constituant la structure fondamentale de la signification (SFS). Qualifiées de « propositions remarquables », leur repérage repose également sur d'autres paramètres pour lesquels nous pouvons constater certaines ressemblances avec ceux statuant sur le degré d'accessibilité des informations activées en fonction de leur niveau de proximité hiérarchique et d'ordre d'apparition (cf.III.1.3.b). Rappelons que notre hypothèse avancée sur ce sujet considère ces informations comme étant hautement accessibles.

« [...] chaque proposition du texte se voit attribuée un score d'appartenance à la SFS, calculé en fonction du poids relatif, de l'ordre d'arrivée, de la position chronologique et de la structure argumentative des mots qui la composent. » (Ghiglione *et al.* 1998, p. 93)

Cette étape aboutit à ce que les concepteurs de TROPES appellent *analyse cognitivo-discursive* pouvant correspondre à l'analyse de la structure hiérarchique-relationnelle, voire de la structure conceptuelle, de notre démarche dans l'évaluation de la cohérence du discours, pendant laquelle débute également la phase interprétative.

Le logiciel fournit des *statistiques* sur les données réparties dans les catégories et les sous-catégories et confirme ainsi les résultats obtenus des étapes précédentes. Le mode de calcul s'appuie sur un réseau sémantique constitué par un certain nombre de mots référencés (35900) et classifiés (93000) (Ghiglione *et al.* 1998, p. 96)²²⁸.

Pour conclure, voici le schéma des six opérations utilisées par le logiciel TROPES :

²²⁸ Les données statistiques ne sont pas faciles à expliquer. Il faudrait peut-être une formule !

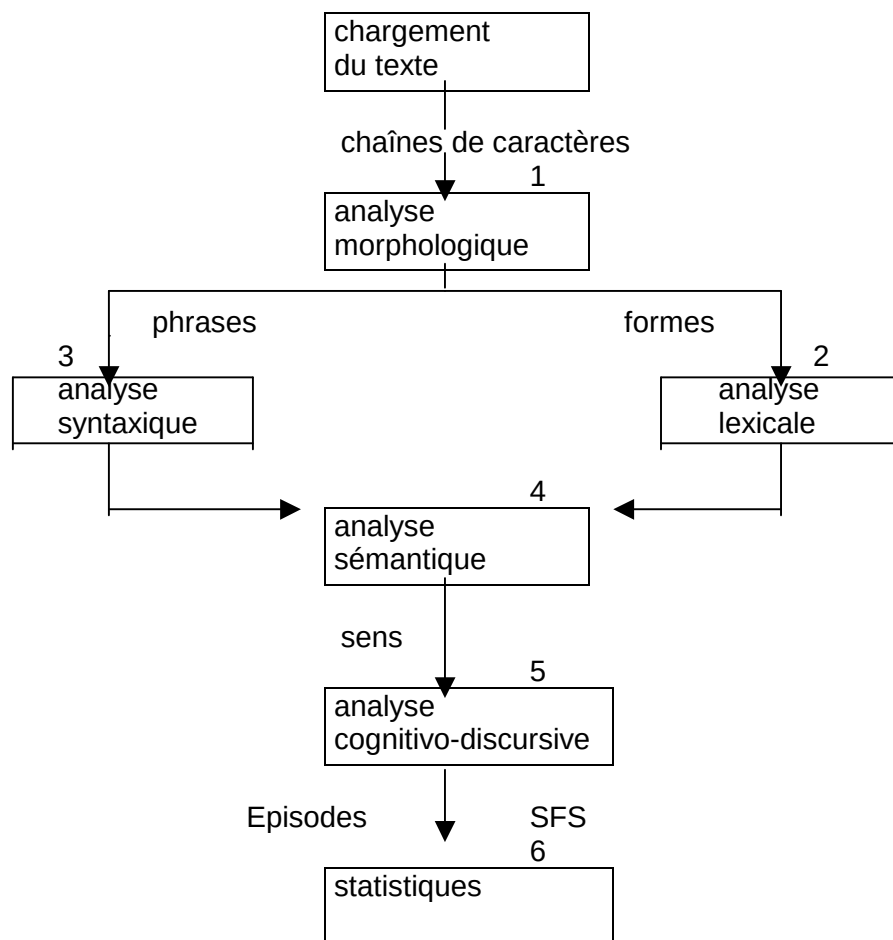


Figure 3.24 Schéma du fonctionnement du logiciel (Gighlione *et al.* 1998, p. 89)

III.4.2. Identification du topique : évaluations analytique et holistique

Afin d'évaluer la cohérence en production orale, les démarches et les procédés suivis lors du traitement manuel des données s'accordaient avec ceux de l'identification du topique. Ainsi, il faut maintenant savoir si leur transposition dans un traitement automatique aboutit à des résultats semblables.

Pour le faire, l'extrait réalisé par Ho (cf. III.2.1 ; annexe 2 transcriptions 5 et 9) en *production orale en continu* sera repris en tant que bases de données, mais qui seront complétées quelquefois par celles de Su (cf. annexe 2 transcriptions 6 et 8) pour justifier certains fondements théoriques et méthodologiques.

Avant de commencer l'évaluation analytique de ces données, il convient de préciser que les indications premières livrées par le logiciel concernent l'architecture globale du discours. Répondant aux questions sur le « style général » et sur le « type de mise en scène », il a fourni les réponses suivantes à propos du discours de Ho :

(Ho)²Style : *Style plutôt argumentatif*
Mise en scène : dynamique, action
Prise en charge à l'aide du « je »
Tendances peu significatives
Syntaxe irrégulière détectée
10 propositions remarquables
2 épisodes détectés

Il est intéressant de savoir qu'on retrouve presque les mêmes résultats chez tous les intervenants, hormis la constatation chez Su de *la prise en charge par le narrateur*, mais non par le « je ». Cette différence se révèle aussi bien au niveau des pronoms utilisés que d'autres éléments, tels que les marqueurs discursifs *nous voyons, on voit, on peut imaginer...* À noter que la prise en charge a été définie par les concepteurs du logiciel comme étant l'expression *d'une déclaration sur un état, une action, etc.*

Il faut savoir que le logiciel n'est pas en mesure de confirmer le style employé à cause de la longueur du corpus. Il l'indique d'ailleurs à travers le descripteur *tendances peu significatives*. Cependant, comme il a été mentionné, le style argumentatif aurait une tendance plus narrative, alors la prise en compte depuis le début de ces travaux de caractère narratif de

l'ensemble du corpus ne semble pas être en contradiction avec les résultats obtenus de TROPES.

Quant à la *syntaxe irrégulière détectée*, à savoir inexistante chez Su, le logiciel émet comme remarque *la présence d'une énumération technique ou d'une langue étrangère*. On peut se demander si le « euh » d'hésitation n'est pas l'une des causes de cette annotation. Quant aux autres informations, elles seront développées plus loin.

III.4.2.a Évaluation analytique

Analyse morphologique

Cette analyse a fourni une classification détaillée de chaque mot dans sa catégorie, voire sous-catégorie respectives.

Parmi les catégories fréquemment employées par Ho ont été relevés des

- verbes :	factifs	62,5 % (40) ²²⁹
- connecteurs :	cause	27,8 % (5)
	opposition	22,2 % (4)
- modalisations :	temps	16,7 % (4)
	intensité	50,0 % (12)
- adjectifs :	subjectif	100 % (3)
- pronoms :	“ je ”	22,2 % (10)
	“ il ”	64,4 % (29)

Les expressions référentielles feront l'objet de l'examen de cette première étape. Nous retiendrons les deux pronoms côtés précédemment. Concernant les SN, leur classification s'effectuera indépendamment des déterminants qui les accompagnent. Leurs études reposent non seulement sur une analyse de probabilités d'apparition à l'intérieur d'une proposition comme celle définie dans (III.4.1.b), mais également sur une catégorisation hiérarchisée issue des relations d'hypéronymie et d'hyponymie. La question est de savoir si nous arriverons, par ce chemin, à la finalité de ces travaux, à savoir l'identification du topique.

²²⁹ Les données chiffrées mis entre parenthèses correspondent au nombre total d'occurrences.

Analyse lexicale

1) Les pronoms

Les recherches concernant l'analyse des structures syntaxiques du français oral ont démontré que le marquage des topiques se manifeste le plus souvent à l'aide soit des éléments lexicaux tels que les anaphores *il*, *elle*, *le* etc., soit des démonstratifs parmi lesquels l'élément pertinent *ça*, soit des syntagmes nominaux indéfinis et définis (Grobet, 2002). Les pronoms démonstratifs n'étant pas catégorisés, les résultats obtenus de TROPES classent *il* avec un taux de 64.4 % au premier rang des pronoms les plus usités par Ho. Cela signifie-t-il que le propos du discours s'ancre systématiquement sur l'information renvoyée par cet élément et que le statut de topique a été octroyé à cette dernière ?

En examinant de plus près le graphe étoilé²³⁰, qui affiche clairement les relations entre ce pronom et ces référents, il nous semble que son fondement ne repose pas sur une relation sémantique mais davantage sur une relation de collocations :

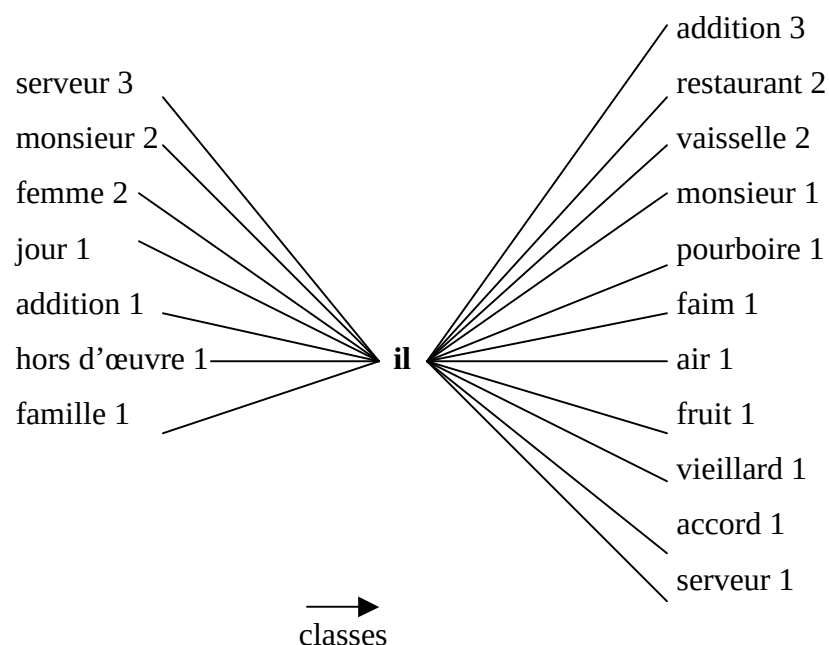


Figure 3.25: Le graphe étoilé du pronom *il* de l'extrait de Ho

²³⁰ Selon les explications, ce graphe paraît le plus adéquat pour cette étude, car il affiche les relations entre références ou entre catégories de mots et références. Le nombre affiche la quantité des relations entre les référents.

En effet, d'après ce graphe, les références affichées à gauche précèdent *il* et celles de droite le suivent. La portée des observations de TROPES se limite à une analyse de l'environnement de *il*, ce qui pourrait rendre le concept de référence ambigu. Une analyse textuelle, classique, du pronom personnel clitique *il* considérerait toutes les références affichées à gauche comme étant des antécédents accessibles et identifiés, à savoir

« [...] un référent déjà connu par l'interlocuteur, c'est-à-dire un référent « présent » ou déjà manifeste dans la mémoire immédiate [...] » (Kleiber 1994a, p. 25)

De plus, cette analyse, s'appuyant sur la notion de voisinage cotextuel, ne prend pas non plus en compte la valeur sémantique de *il*, masculin, singulier, qui est un des facteurs justifiant la distribution des pronoms, et de ce fait exclut ici obligatoirement la présence de coréférence de *il* avec les références qui lui précèdent, en position d'actant, comme *femme*, *addition* et *famille*. D'autre part, qualifiés de « non humains » donc non classifiés, *jour* et *hors d'œuvre* ne sont inclus dans le domaine de récupération du pronom *il*, à cause de leur contenu nominal. Il reste, en définitive, *serveur* et *monsieur* dont le statut de topique, voire d'hypertopique est susceptible d'être confirmé par ce traitement automatique : premièrement par leur ordre d'apparition, deuxièmement par leur position d'actant²³¹, puisqu'ils peuvent avoir une fonction d'activation ou de réactivation de référent dans le processus à deux temps du marquage du topique, comme le PSRR de Lambrecht (1994, p. 185) l'a prédit, et troisièmement par leur fréquence plus élevée.

L'examen des références en position d'acté porte néanmoins d'autres appréciations. Il s'agit certainement d'une partie de l'information activée dans le propos du discours. S'ils doivent d'être observés avec le verbe dont il joue le rôle d'argument, l'ordre et la fréquence d'apparition méritent d'attirer notre attention. En effet, *addition* et *restaurant*, dont la fréquence est plus élevée par rapport aux autres, comparaissent successivement en premier. Il est concevable, à travers ce commentaire, de penser, qu'ils sont plus identifiables et accessibles au niveau de la structure conceptuelle, mais une confirmation à ce sujet apparaît encore comme nécessaire.

²³¹ Rappelons que cette position d'actant fait partie des conditions relevant les instructions référentielles décrites par Kleiber (1994a, p. 82-83) (cf. II.2.2.a).

2) Les syntagmes nominaux (SN)

Le fait de ne pas avoir pris en compte la classification des déterminants impose le recours à des procédés différents. Le calcul sur les probabilités a abouti à des catégorisations s'appuyant sur des regroupements en fonction du contexte.

Il s'agit de trois types de regroupement par fréquence décroissante, en l'occurrence *l'univers de référence 1* équivalent *au contexte général*, puis *l'univers de référence 2* équivalent *au contexte détaillé* et en final *les références utilisées* visant un regroupement par classes.

Il en résulte donc les classifications suivantes, toutes positions confondues, pour l'extrait de Ho :

<i>Univers de référence 1</i>	<i>Univers de référence 2</i>	<i>Références utilisées</i>
7 restauration	7 restauration	7 addition
4 finance	4 femme	5 serveur
4 femme	4 moyen de paiement	4 femme
3 sentiment	3 ustensile de cuisine	3 monsieur
3 arts-ménagers	3 amitié	3 moyen de paiement
3 homme	3 homme	3 ami
3 alimentation	3 aliment	3 vaisselle

Même si les trois premières références se distinguent en quelque sorte par leur ordre de classement, l'émergence d'une certaine relation taxonomique en ressort, par exemple entre *restauration / serveur* ou *finance / moyen de paiement / addition*. Étonnamment, le référent *homme* se situe à un rang bien inférieur, alors qu'il est l'acteur principal de la narration, que sa coréférence avec le pronom *il* réévalue. Quoi qu'il en soit, les études séparées des actants affichent, en revanche, *homme* comme presque une référence unique dans cet univers.

<i>Univers de référence 1</i>	<i>Univers de référence 2</i>	<i>Références utilisées</i>
3 homme 66 %	3 homme 66 %	5 serveur 60 % 3 homme 66 %

Compte tenu des résultats tirés de cette analyse des syntagmes nominaux, il est possible d'en conclure l'existence d'un script se déroulant dans la *restauration* avec au moins un acteur principal masculin que nous attribuons de préférence à *l'homme*. Confirmer le statut de topique, voire d'hypertopique de ce référent implique l'analyse de l'ensemble des éléments en

position d'acté, précisément du verbe et de ses arguments, car ils renvoient à l'information activée de l'objet ou du propos de la proposition ou acte (Berrendonner 1983).

Analyse syntaxique

Le découpage en propositions des structures syntaxiques non marquées a été traité par le logiciel TROPES sans grande complication, puisqu'il arrive à détecter les verbes et les autres éléments en position d'actant et d'acté, ainsi que les « connecteurs » et les ponctuations pour l'écrit. En revanche, un interrogation s'impose au niveau du traitement des structures syntaxiques marquées, fréquentes à l'oral, dans lesquelles les frontières propositionnelles sont signalées par d'autres indices, tels que lexicaux ou intonatifs.

Les indices lexicaux s'illustrent, dans l'exemple de Ho, à travers l'analyse des référents en position d'actant, discutée précédemment. Elle pourrait être alors complétée par l'examen des énoncés où elles apparaissent, reconnus par le logiciel :

(3.36) et le serveur / il a ramené l'addition //il va **le monsieur** pour payer l'addition mais **le monsieur** il a fouillé dans sa poche // il a trouvé rien donc euh... il a dit / je je n'ai rien mais **le monsieur** il était ... séduit de faire la vaisselle / donc / il a préféré de téléphoner sa femme = sa mère // pour lui / aider / secours = pour payer / l'addition \\ donc / il

En regardant de plus près, la reconnaissance s'est produite dans des structures syntaxiques marquées, une segmentée à droite et deux segmentées à gauche (cf. 3.36), que le logiciel ne reconnaît pas directement, sans l'appui ici, des connecteurs *et* et *mais*. De plus, la classification de ces énoncés parmi les 10 propositions remarquables recensées, qui constituent la structure fondamentale de la signification (SFS), nous rappelle que le référent *monsieur* doit avoir une fonction pertinente dans le domaine de l'organisation informationnelle. Ainsi, il n'est pas insignifiant d'avancer l'hypothèse que l'analyse automatique peut être une aide pour guider l'identification du topique.

Mais que faire lorsque aucun élément n'a été référencé dans ces univers contextuels en position d'actant, comme il a été constaté chez les autres intervenants, hormis Na ? Est-ce que les propositions remarquables peuvent guider l'identification du topique²³²?

Le logiciel extrait les propositions remarquables sur des indices relationnels relevant des connecteurs et des pronoms anaphoriques, mais également sur des liens implicites avec les référents-noyaux.

Par ailleurs, nous aimerions soumettre l'idée de la pertinence des résultats de la classification des verbes pour valider le choix des propositions remarquables et ensuite pour guider l'identification des topiques. Si *restauration* arrive en tête des *univers de référence* chez Su comme chez Ho, il a été constaté l'absence de référent en position d'actant. La fréquence d'occurrence des verbes déclaratifs pourrait bien en être la cause :

Catégories : verbes	Su :	<i>factif</i> 44,9 % (22)	Ho :	<i>factif</i> 62,5 % (40)
		<i>statif</i> 24,5 % (12)		<i>statif</i> 20,3 % (13)
		<i>déclaratif</i> 30,6 % (15)		<i>déclaratif</i> 15,6 % (10)
		<i>performatif</i> 0,0 % (0)		<i>performatif</i> 1,6 % (1)

Liste détaillée des verbes utilisés par ordre décroissant :

Su :	7 voir	Ho :	7 avoir
	4 aller		7 payer
	3 être		7 aller
	3 faire		5 manger
	3 avoir		5 être
	3 arriver		3 faire

Même si les verbes employés n'y apparaissent qu'une seule fois, les verbes factifs sont en majorité présents dans les propositions remarquables relevées chez Ho. On remarque tout de même que la classification de *aller* a été dopée par l'usage du futur proche, non reconnu par TROPES qui ne fait appel à aucune règle grammaticale.

Après cette analyse du système linguistique, passons à une autre étape, celle du système hiérarchique en liaison directe avec l'organisation relationnelle, c'est-à-dire avec le rôle des

²³² À noter chez Mar et Hs, les résultats nuls à propos des univers contextuels, des références utilisées ainsi que des propositions remarquables dont la longueur du texte peut en être également l'origine. Par conséquent, on peut se poser la question de la fiabilité de l'analyse du discours par le TAL dans de tels cas.

connecteurs, utilisés par TROPES pour l'interprétation typologique du texte. Nous insistons sur le fait qu'il pourrait y avoir plusieurs interprétations possibles, et que, grâce à l'utilisation de cet outil heuristique et à ce couplage entre informations hiérarchiques et relationnelles, il est possible de suivre en principe la progression informationnelle.

III.4.2.b Évaluation holistique

Analyse de la structure hiérarchique-relationnelle

Parmi le nombre total de 26 propositions, 10 propositions remarquables ont été triées dans le discours de Ho :

- (3.37) : euh / je m'appelle Ho / je suis Jordanien \ euh / ce que je vois dans le = dans les dessins animés ici ce sont euh /
 ■ // mais très avare aussi / donc / un **jour** il a décidé de / d'y aller / manger dans un **restaurant** // il est allé au / dans le resto / il a commandé pas mal de choses / des fruits = des légumes = des repas chauds = des salades = des entrées = tout ça // il était très très faim aussi / il a bien mangé / presque / il a tout mangé // après il a fini manger / euh manger // il a demandé le **serveur** / de ramener l'**addition** //
 ■ et le **serveur** / il a ramené l'**addition** // il va le **monsieur** pour payer l'addition /
 ■ mais / le **monsieur** il a fouillé dans sa poche // il a trouvé rien donc euh... il a dit / je je n'ai rien \
 ■ j'ai pas d'argent \ d'espèces // voilà \ Et la suite c'est / qu'il va s'opposer / il a XXX de payer / l'addition //
 ■ donc / le **garçon** lui a proposé de faire la **vaisselle** / ou de payer l'argent //
 ■ donc / il a préféré de téléphoner sa **femme** = sa mère // pour lui / aider / secours =
 pour payer / l'addition \ donc / il
 ■ a téléphoné sa **femme** \ sa **femme** tout de suite / il a / il est venu / pour payer / la /
 l'**argent** au **garçon** \
 ■ à condition qu'il / va inviter / **tout le monde** = inviter ses **copines** / ses **copains** \ ses **copines** // et... c'est son mari /

9 propositions remarquables ont été retenues chez Su sur un total de 23 :

- (3.38) : je suis d'**origine** brésilienne // euh ... sur cette image donc / je vois une bande dessinée
 / divisée en / en six / euh /
 ■ la première **séquence** / nous / nous pouvons voir / un **client** / assise à une table / dans un restaurant
 ■ que / il n'a pas d'argent / mais / il n'a pas l'air embarrassé pour autant \ comment va se passer l'histoire \
 ■ alors / la suite euh ... donc / le **garçon** / euh . lui propose / d'aller faire la **vaisselle** // travailler dans la cuisine
 ■ et = lui / dans la deuxième image / nous voyons qu'il téléphone / à une **femme** / donc peut-être / sa **femme** // et

- / bien habillée hein / puisqu'on voit / élégamment avec un **chapeau** euh = chaussures à talons = etc.
- porter secours à son **mari** / (rire) euh / il est en train / de faire la vaisselle / dans la cuisine / du restaurant \\\ voilà / fin
- / parce qu'on voit / la **femme** .. qui est arrivée / on suppose qu'avec son **mari** / oh / s'en va / avec son **mari** = elle repart //

Nous avons reconstitué les propositions remarquables en marquant les indices non pas par différentes couleurs comme chez TROPES, mais en soulignant d'un trait les pronoms, de deux traits les modalisations, en écrivant en gras les référents-noyaux et en encadrant les connecteurs. Comme il s'agit surtout de mesures sur des probabilités d'apparition, nous aimerions émettre quelques réserves sur certains critères de segmentation, visant notamment les catégories essentielles pour notre démarche. Par exemple, concernant les connecteurs, est-ce que leur multifonctionnalité a été prise en considération ? Pourquoi *parce que* mais non *puisque* a été relevé dans (3.38), et pour quelle raison les marqueurs de récits n'ont-ils pas non plus été retenus. Quoique les concepteurs de TROPES aient insisté sur le fait que la structure fondamentale de signification (SFS) ne doit pas être prise comme une sorte de résumé du discours (Ghiglione *et al.* 1998, p. 93), l'ampleur de l'amputation de la narration de Su nous incite à réfléchir sur l'utilité de la SFS dans notre démarche pour l'évaluation du topique.

Est-ce qu'il est concevable de qualifier les propositions remarquables constituant la structure fondamentale de la signification (SFS) comme résultat de validation de l'adéquation de la structure hiérarchique-relationnelle, dans la mesure où ni la présence de connecteurs ni la suppression de propositions ne remettent en cause le respect de la continuité du discours ? Nous pensons qu'il est difficile de répondre affirmativement à partir de ces résultats, puisqu'ils diffèrent selon la nature du traitement, manuel ou automatique. Voici encore une fois les résultats du traitement manuel afin de pouvoir les comparer avec ceux fournis par TROPES (3.37).

- (3.39) 1Ho :
1. euh / ce que je vois dans le = dans les dessins animés ici /
 2. ce sont euh / je crois / il s'agit d'un meussion / d'un vieux meussion //
 3. il est allé au / dans le resto /
 4. il a commandé pas mal de choses /
 5. après il a fini manger / euh manger //
 6. il a demandé le serveur / de ramener l'addition //
 7. et le serveur /
 18. il a ramené l'addition //
 19. il va le monsieur pour payer l'addition /
 20. et il a déjà payé par chèque //
 21. et l'addition s'il / et le serveur /
 22. il a demandé de de d'avoir un petit peu de pourboire /
 23. mais / le monsieur /

- 24. il a fouillé dans sa poche //
- 25. il a trouvé rien
- 26. donc euh... il a dit / je je n'ai rien \ j'ai pas d'argent \ d'espèces //
- 27. voilà \\\

Alors, si le logiciel avait contenu des paramètres relatifs aux marqueurs de récits, n'aurait-on pas obtenu une architecture semblable à la structure hiérarchique-relationnelle dans les deux cas ? Dès lors, il serait intéressant de connaître la raison pour laquelle

«[...] toute proposition de nature anecdotique » (Ghiglione *et al.* 1998, p. 73)

avait été exclue de la SFS.

L'étape de l'interprétation a été déjà plus ou moins franchie, mais de nombreuses barrières nous empêchent d'arriver à nos fins. L'évaluation analytique s'est plus ou moins bien déroulée jusqu'au moment de la découverte des constituants de la SFS. Quoique cette problématique dépende partiellement de la résolution à l'égard des connecteurs, le bornage, gauche et droite, de la proposition n'est pas non plus clairement perçu. Un autre point d'interrogation est lié à la fonction des propositions remarquables dans l'organisation de la cohérence (cf. III.4.1.b). Pour l'illustrer, comment expliquer l'exclusion par le TAL de la proposition *il s'agit d'un monsieur d'un vieux monsieur*, introduisant le personnage principal. Compte tenu de ces obstacles, il semblerait qu'il ne soit pas possible d'aller plus loin. Or, il y aurait peut-être une issue, à notre avis, si nous appliquions la démarche logique tirée de notre hypothèse de départ, à propos de l'influence de la structure conceptuelle sur la structure syntaxique, on procéderait, de la sorte, à une démarche descendante.

Il est intéressant de souligner une fois de plus que les opérations inhérentes à l'identification du topique s'effectuent grâce au couplage des résultats dans les différents modules : lexique, structure syntaxique, structure hiérarchique-relationnelle et structure conceptuelle.

Analyse de la structure conceptuelle

En fondant cette analyse sur la notion de *script*, nous renforçons notre soutien à l'idée de l'existence de structure conceptuelle sous-jacente. Ainsi le concept de référent-noyau défini par les concepteurs de TROPES apparaît comme pertinent pour l'organisation du discours,

non seulement à cause de sa fonction centrale, mais également de ses interrelations de co-occurrences ou de co-références avec les autres éléments.

TROPES attribue à la *référence* une valeur cognitive (cf. I.4.4) ayant sa source dans le contexte réparti en grands thèmes et dont un des modes opératoires de récupération consiste à répondre à la question *sur quoi porte le texte ?* Les résultats obtenus à partir des *univers de référence* ont présenté *la restauration* comme thème principal du discours de tous les intervenants. Par ailleurs, les conclusions tirées à partir de l'examen des syntagmes nominaux en position d'actant confèrent au *monsieur* et *serveur* le statut d'acteurs principaux. Vu les interrelations existantes entre actants et actés, tenir compte des verbes factifs devient une priorité. TROPES en a recensé 40 dans le discours de Ho, ce qui les a placés au premier rang des verbes les plus fréquents, parmi lesquels payer (7)²³³, aller (7), manger (5) et faire (3). Par extension, il faudrait étudier les *référents utilisés*, mais cette fois-ci en position d'acté, ce qui donne les résultats suivants :

7 addition (dont 4 avec « payer » et 2 avec « ramener »)

4 femme

3 moyen de paiement (dont 2 fois « payer l'argent »)

3 ami

3 vaisselle (dont 3 fois « faire la vaisselle »)

La valence verbale de *manger* pouvant être zéro, elle n'implique pas l'observation systématique de ses arguments. Quant à la fréquence élevée de *aller*, elle vient de son emploi réitéré au futur proche. D'autres verbes entretenant des jeux de co-occurrence avec le référent *client* du script de *restaurant*, marqué ici par *le monsieur*, ont pu être relevés, tels que *commander* ou *ramener l'addition*.

Suite à ces différentes constatations et par le biais des classifications ainsi que de l'analyse des graphes étoilés, des histogrammes ou des scénarios de ces éléments référencés, il serait intéressant, dans une approche cognitive, de détecter une structure conceptuelle sous-jacente au niveau du script du restaurant. Cette hypothèse repose sur des théories en psychologie cognitive (Abbott *et al.*, 1985), caractérisant le script comme partie intégrante de la mémoire sémantique et répondant à des principes d'organisations de *partie / tout* et de *niveau de base d'abstraction*

²³³ Bien que la fréquence d'occurrence de ce verbe ait été notifiée, il n'a pas été enregistré dans la catégorie des factifs.

Comme il a été déjà évoqué (II.4.1.b), cette conception est largement admise par les linguistes, à l'instar de Roulet (1999b, 1999c) et de Grobet (2002) qui partagent également l'idée d'activation des représentations associées à une structure référentielle, dite également conceptuelle :

« Cette structure repose en partie sur des connaissances générales encyclopédiques, culturelles et sociales acquises par l'expérience antérieure du locuteur et que l'on suppose partagées à l'intérieur d'une même communauté culturelle. » (Grobet 2002, p. 306)

Classé en premier dans l'univers des références par TROPES, le terme « restauration » implique des représentations afférentes, telles que « serveur », « client », « plat », « addition », auxquelles sont associées

« des actions de niveau hiérarchique élevé, baptisées « titres de scène » [...] » (Jagot 2002, p. 150),

correspondant aux verbes factifs de degré de fréquence élevé. Quant aux autres verbes de cette même classe avec leurs arguments, ils ont été placés, selon leur ordre d'apparition et leur degré de proximité par rapport au référent-noyau, à des niveaux inférieurs, appelés dans ces recherches « actions sous-ordonnées ». Leur présence n'étant pas obligatoire, ils peuvent être supprimés sans qu'il y ait nuisance à la continuité et à la progression informationnelles. En conséquence, le schéma de la structure conceptuelle (figure 3.26) peut être analogue à celui présenté lors du traitement manuel du discours de Ho.

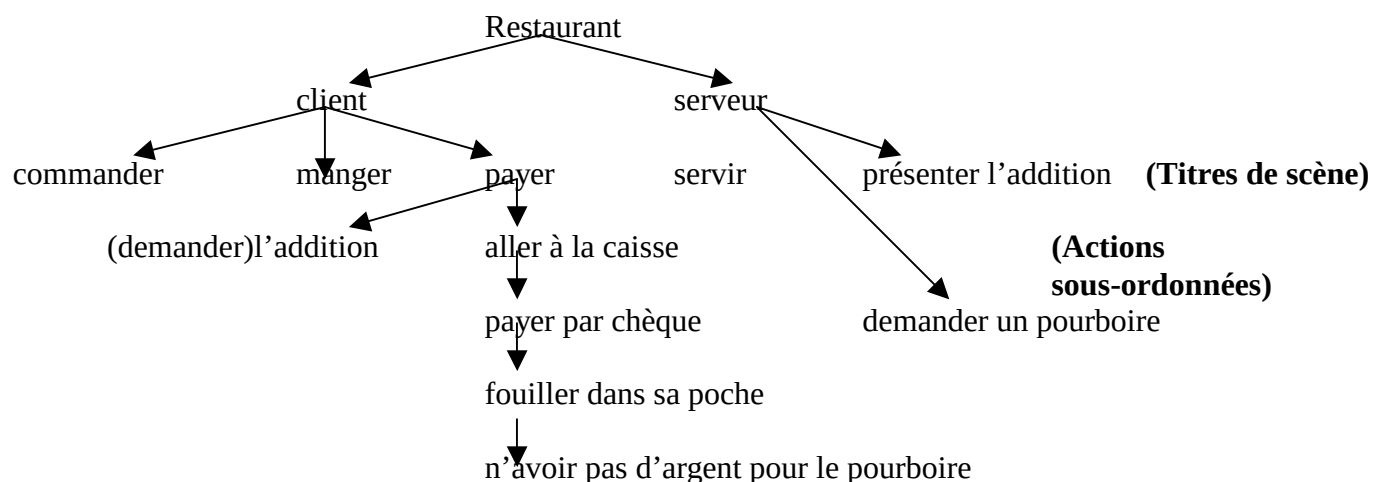


Figure 3.26 Structure conceptuelle activée dans le discours 1Ho

Grâce à un tel schéma, il est envisageable d'en extraire un ou des éventuels hypertopiques. Il faut convenir que cette notion est fondée sur le concept d'entité topicale de Brown & Yule (1983, p.137), qui la définissent comme étant un référent renvoyant au personnage, à l'objet ou à l'idée principale d'un segment du discours, le plus souvent codés par le sujet ou par un élément en début de phrase. Cette fonction de sujet de l'entité topicale est partagée par Givón (1983, p.8) qui, en outre, la présente en tant que *leitmotiv* du discours. A propos de notre exemple, il pourrait bien être *le monsieur*, le référent évoqué souvent par *il* dont le degré de saillance est quelquefois discutable, car *il* pourrait être également considéré, dans ces cas-là, comme point d'ancrage d'arrière-fond.

Par la suite, pouvant peut-être être établie sur ce principe, la structure hiérarchique-relationnelle est le fruit d'un procédé pertinent pour déceler, confirmer ou infirmer les diverses relations hiérarchiques, non seulement entre les constituants (propositions et/ou propositions remarquables), mais également entre les éléments en position d'actés (propos ou objet de discours), ainsi qu'en fonction de leur ordre d'apparition et de degré de proximité hiérarchique.

Dans tous les cas, cette démarche est indispensable pour l'identification des topiques qui s'appuie sur diverses déductions faites, relatives aux types de progression informationnelle observés.

En résumé, l'évaluation analytique, notamment sous forme d'analyses lexicale et sémantique, a été la base même à partir de laquelle fut schématisée la configuration de la structure conceptuelle. Même si l'automatisation du traitement des données a été clarifiée dans ces deux phases de la première étape, et que son rendement a pu être bénéfique à l'évaluateur, l'analyse syntaxique, en revanche, pose un problème d'application. L'établissement de la structure hiérarchique à partir des critères préconisés de segmentation en propositions ne concorde pas vraiment avec celui du modèle genevois (Roulet 1999b, p. 132), malgré la tendance au recours à des procédures similaires : calculer la pertinence d'un constituant en fonction de la présence de connecteur et du respect de la continuité informationnelle. Quelle serait alors l'origine de cette divergence ?

III.4.3 Résultats comparatifs entre méthode manuelle et TAL (TROPES)

Quelle que soit la méthode appliquée, manuelle ou automatique, suivre une démarche modulaire est une condition *sine qua non* pour évaluer la cohérence du discours. Dans les deux cas, elle se caractérise par deux étapes distinctes, l'analyse et l'interprétation. Étant donné la présence d'une certaine synchronisation entre les deux pôles opposés, précisément l'analyse lexicale et l'analyse de la structure conceptuelle dans les deux types de traitement, la source de la problématique se trouverait plutôt à l'intersection des deux étapes. Le constat a révélé la difficulté de dresser une architecture hiérarchique commune, de sorte que cela nous paraît d'autant plus évident quand des problèmes définitoires persistent à l'état actuel des recherches sur les connecteurs, les propositions ou actes, puis au niveau du topique et du propos. On remarque que TROPES occulte l'importance de la double structuration syntaxique dans son analyse discursive, d'autant plus que les critères déterminant les propositions remarquables s'appuient sur des analyses éclatées des catégories et des références.

Une autre remarque, qui n'est pas des moindres, vient du fait de traiter automatiquement les références sans tenir compte des déterminants les accompagnant. Effectivement, cela soulève une difficulté de plus dans notre démarche pour l'identification des topiques, car

« l'identifiabilité concerne [...] le statut d'un référent dans la connaissance des interlocuteurs : un référent est dit identifiable, si sa connaissance est supposée partagée par l'interlocuteur et s'il est verbalisé comme tel [...]. La catégorie de l'identifiabilité permet de rendre compte du contraste entre les expressions référentielles indéfinies (syntagme nominal ou pronom indéfini) et les expressions définies (pronoms, syntagmes nominaux définis, démonstratifs ou accompagnés de l'adjectif possessif). » (Grobet 2002, p. 133)

Cela étant, ce logiciel n'est pas, dans cette version, un outil d'évaluation optimal, parce que toutes les données fournies par lui ne sont pas exploitables. Cependant, il se doit d'être un instrument qui viendrait parfaire les enregistrements ou les grilles d'évaluation, afin de rendre l'évaluation de l'oral la moins subjective possible en essayant de réduire ou, du moins, de retarder l'appel à l'intuition de l'évaluateur liée à ses expériences et à ses connaissances. Par voie de conséquence, lors de l'évaluation de la cohérence du discours, nous présumons que la première étape, l'évaluation analytique, peut être confiée à un logiciel de traitement automatique des langues. La démonstration réalisée sur TROPES a révélé qu'il s'agit en fait

d'un outil multifonctionnel : il arrive à détecter le contexte, les thèmes et les principaux acteurs du discours en analysant les expressions référentielles. Il est capable d'identifier le style et la mise en scène et de classifier les verbes, adjectifs, adverbes, pronoms personnels et conjonctions en métacatégories sémantiques. Ainsi, laisser gérer ces procédés par le TAL pourrait déjà constituer un gain de temps énorme pour l'évaluateur.

Il se pose la question de savoir si la faisabilité de ces procédures attribuées au TAL est valable pour toute forme de production, y compris la *production orale en interaction*.

Pour s'en convaincre, analysons, selon les mêmes démarches et procédés, l'échantillon examiné dans III.2.2 (exemple 3.26 / transcription 7 bis). Les premiers commentaires donnent la structure globale du discours interactif :

Style : Style plutôt argumentatif
Prise en charge par le narrateur
Prise en charge à l'aide du « je »
Des notions de doute ont été détectées
Tendances peu significatives
10 propositions remarquables
3 épisodes détectés

III.4.3.a Évaluation analytique

Analyse morphologique

Parmi les catégories fréquemment employées ont été relevés des

- verbes :	déclaratifs	40,7 % (24)
- connecteurs :	cause	41,2 % (7)
	opposition	41,2 % (7)
- modalisations :	temps	19,0 % (8)
	affirmation	14,3 % (6)
	négation	19,0 % (8)
- adjectifs :	subjectif	66,7 % (4)

- pronoms : ²³⁴	“ je ”	19,2 % (5)
	“ il ”	61,5 % (16)
	“ on ”	11,5 % (3)

La fréquence d’occurrence des déclaratifs concordent avec l’aspect *prise en charge par le narrateur*. Les notions de doute ont été marquées par l’apparition de *peut-être* dans des énoncés de Mar et de Su.

Quant aux *propositions remarquables*, nous ne nous en occuperons pas, étant donné les circonstances non résolues, à l’état actuel des recherches. D’ailleurs, nous verrons que l’opération de segmentation en *épisodes* en subiront également des conséquences similaires.

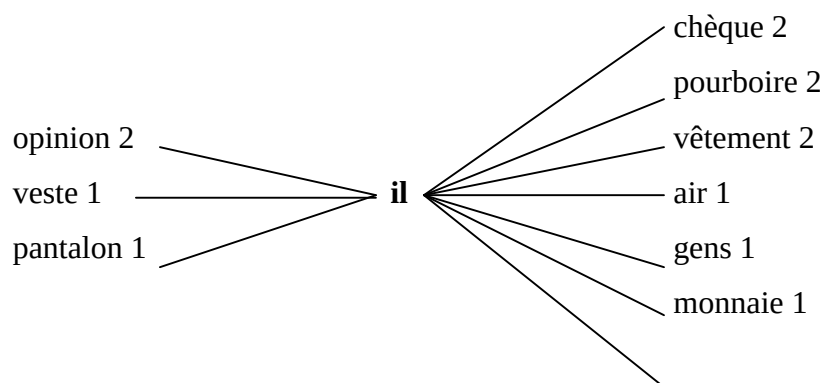
Analyse lexicale

Que nous rapporte l’analyse des expressions référentielles ?

1) Les pronoms

Puisque le script n’a pas été changé, nous partons de l’idée que certaines informations importantes concernant « la restauration » et les « personnages principaux » de la narration ont été conservées en mémoire discursive mutuel des intervenants. Tel est alors le cas du *monsieur* ; voilà pourquoi l’étude du pronom semble rester une valeur sûre et garantie, en outre, par son rang de classification.

L’illustration par la graphe étoilée (figure 3.27) donne ainsi le schéma de la configuration des référents avec lesquels le pronom *il* entretient des relations de coréférence et de cooccurrence.



²³⁴ La présence de pronoms démonstratifs a été signalée par le logiciel par la couleur bleue attribuée aux pronoms dans les extraits, mais il n'existe pas de classification particulière à leur égard.



Figure 3.27: *Le graphe étoilé du pronom il de la transcription 7 bis*

Sans doute, ce schéma ne reflète-t-il que les relations de cooccurrence, parce que le référent *monsieur* n'apparaît nulle part. Cette remarque nous met un peu dans l'embarras, car ce pronom porte le contenu nominal d'un référent nommé et classifié, autrement dit « + humain ».

Les résultats de l'analyse des pronoms sont ainsi inexploitable pour l'évaluation de la cohérence.

2) Les syntagmes nominaux

Rappelons que cette phase a été notre voie de secours dans l'évaluation précédente. Le sera-t-elle dorénavant encore ?

Les critères fondés sur les positions d'actant et d'acté furent déterminants pour la catégorisation des référents-noyaux. Les résultats issus de cette distinction sont les suivants pour ceux en position d'acté :

<i>Univers de référence 1</i>	<i>Univers de référence 2</i>	<i>Références utilisées</i>
7 rémunération (72%)	7 paiement (72 %)	7 pourboire (72 %)
6 vêtement (84 %)	6 moyen de paiement (100 %)	3 vêtement (100 %)
6 finance (100 %)	6 vêtement (84 %)	3 chèque (100 %)

Il en ressort comme référent-noyau classé au premier rang *pourboire*, viennent ensuite *vêtement* renvoyant à *poche* et *chèque*. Le script du « restaurant » permet d'expliquer la catégorisation, mais pas encore la classification du *pourboire*. Sa mise en relation avec *chèque* et indirectement *poche* peut se réaliser à partir d'un processus d'anaphorisation associative.

Observons maintenant les référents-noyaux en position d'actant, où la prédominance de *monsieur* est indiscutable :

<i>Univers de référence 1</i>	<i>Univers de référence 2</i>	<i>Références utilisées</i>
4 homme (75 %)	4 homme (75 %)	4 monsieur (75 %)

Comme il s'est passé quelque chose entre ce *monsieur* et le *pourboire*, cette conclusion implique l'analyse des verbes factifs, puisque l'actant accomplit quelque chose sur l'acté. Auprès de *fouiller*, *chercher*, *mettre*, *aller*²³⁵, la supériorité de *payer* est flagrante par rapport à sa fréquence d'occurrence (9). Cependant la forte présence des verbes déclaratifs, principalement *vouloir* (6), *voir* (5), *pouvoir* (4) et *imaginer* (3), indique le changement du genre du discours en une tendance argumentative dominante, qui pourrait davantage être justifiée par les connecteurs de cause *parce que* et d'opposition *mais*, relevés en premier en raison de leur fréquence.

III.4.3.b Évaluation holistique

Analyse de la structure hiérarchique-relationnelle

Nous arrivons alors à l'étape la plus délicate, car, d'une part, la démarche ne coïncide plus avec la méthode manuelle à cause de problèmes de fondements théoriques, et d'autre part, il n'est pas non plus facile de juger l'ampleur de la subjectivité qui y émerge.

La conséquence de la première cause nous a conduite à inverser le fonctionnement chronologique du processus, autrement dit commencer tout d'abord par la phase de l'analyse conceptuelle, puis établir, dans la mesure du possible, la structure hiérarchique-relationnelle.

Avant de continuer, nous aimerions revenir sur la notion d'*épisode*, telle qu'elle est définie par les concepteurs du logiciel TROPES. Il s'agit

« de la partie représentative de la chronologie discours.[...] Dans chaque épisode, les rafales (mots arrivants avec une concentration remarquable dans des parties limitées du texte) sont

²³⁵ À noter quelques erreurs de traitement : *en fait* catégorisé dans les factifs et *serveur* dans l'univers de l'informatique, ce qui serait tout de même inapproprié dans ce contexte-là.

triées en fonction de leur adresse (moyenne de la position des mots et préfixées par la fréquence d'occurrence des mots qui la composent. »

(Tropes (Français) - Édition spéciale <http://www.acetic.fr>)

Les auteurs rajoutent le rôle insignifiant de cet aspect lorsque les textes proviennent de plusieurs auteurs. Les seuls résultats valables que l'on puisse donner sont donc ceux extraits de la *production orale en continu*. Voici un exemple (3.40) de rafales, marquées par *monsieur* et faisant partie de l'*épisode 1* du discours de Ho, déjà commenté plus haut (cf. III.4.2.a).

(3.40) et le serveur / il a ramené l'addition //il va **le monsieur** pour payer l'addition mais **le monsieur** il a fouillé dans sa poche // il a trouvé rien donc euh... il a dit / je je n'ai rien mais **le monsieur** il était ... séduit de faire la vaisselle / donc / il a préféré de téléphoner sa femme = sa mère // pour lui / aider / secours = pour payer / l'addition \\\ donc / il

Toutefois, la raison principale pour laquelle cela a été ignoré vient de notre concept d'*épisode* qui a été associé à l'organisation informationnelle (cf. III.1.3 et III.2.2), et, le plus souvent, à une transition topicale, marquée sur les deux plans, syntaxique et informationnel, à travers le processus à deux temps de la continuité informationnelle. L'exemple de la présence des structures marquées dans (3.40) pourrait être alors interprété comme étant une pure coïncidence. Mais il faudrait élargir les études sur un large corpus pour le justifier.

Analyse de la structure conceptuelle

En nous appuyant sur l'évaluation analytique, en l'occurrence les analyses lexicale et sémantique du traitement automatique, nous sommes en possession de quelques informations importantes : le script de la restauration étant maintenu, il faut convenir de se consacrer d'abord aux éléments classifiés du premier rang, tels que les référents-noyaux *monsieur*, en position d'actant, et *pourboire*, en position d'acté, le verbe factif *payer* et les connecteurs de cause *parce que* et d'opposition *mais*. Il n'est pas envisageable d'y inclure le pronom *il*, à cause de ses résultats non compatibles avec nos fins.

Il faut en conclure alors, par inférence, que dans un *restaurant*, *ce monsieur a un problème, mais quel en est alors le motif ?* « *payer le pourboire* » ou autres ?

Le schéma (figure 3.28) représentant une telle interprétation pourrait ressembler en quelque sorte à celui réalisé à partir de la méthode manuelle :

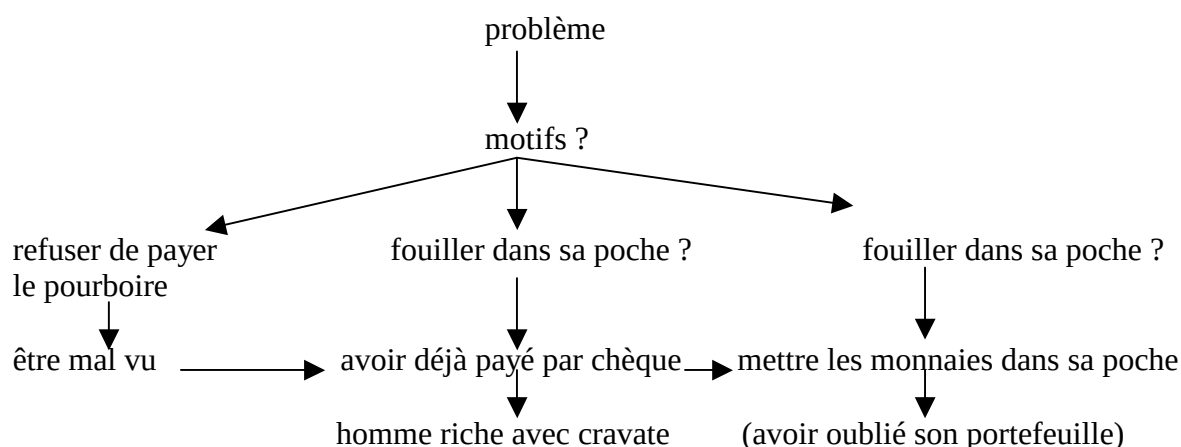


Figure 3.28 Transcription 7 bis. Structure conceptuelle de Ho

Des relations de dérivation issues d'un hypertopique ou topique sont marquées verticalement par les flèches. Autrement, les flèches à l'horizontal indiquent des relations de juxtaposition entre certaines de ces informations dérivées.

Nous supposons que l'hypertopique peut porter un double marquage lexical et syntaxique. Seulement, le traitement automatique du lexique, hormis les pronoms, a été utile pour nous guider dans l'identification des topiques. Les connecteurs *parce que* et *mais* indiquent non seulement la présence d'une relation argumentative, mais également d'une relation conceptuelle de cause et d'opposition. Par ailleurs, nous présumons que les référents-noyaux marqués par les syntagmes nominaux jouissent de degré de saillance élevé, c'est pourquoi ils se trouvent placés à un niveau hiérarchique supérieur.

Pour la suite, établir la structure hiérarchique sur la base de cette structure conceptuelle semble être concevable, car la suppression des référents dérivés et se situant successivement au niveau inférieur ne devrait pas nuire à la continuité du discours. Toutefois, l'opération n'est pas si simple, tant que les problèmes de fondements théoriques sur les connecteurs et les propositions n'ont pas été résolus. À cela s'ajoutent d'autres difficultés relatives à une visée interactionniste, tels que la gestion de l'espace interactif, puisque toute interaction s'appuie sur un schéma conceptuel de négociation (Roulet *et al* 1985, 1999b, p. 40), une difficulté déjà soulevée au cours de la description de la méthode manuelle (cf. III.2.2.a).

III.5 ORIENTATION VERS UNE NOUVELLE PERSPECTIVE DIDACTIQUE ?

Évaluer la composante discursive de la compétence de communication dans une langue-cible, ou, pour être plus précis évaluer la cohérence du discours, est une opération complexe et contraignante, d'autant plus lorsqu'il s'agit de l'oral. Les prémices de quelques résolutions ont été découvertes à travers la mise en œuvre du traitement automatique des contenus discursifs. Même si TROPES, le logiciel décrit dans ce travail, est destiné plutôt aux documents écrits, il faut reconnaître certains avantages qu'il peut offrir à la didactique des langues étrangères.

L'illustration faite à partir de TROPES a révélé, entre autres, qu'il détecte le contexte, les thèmes et les principaux acteurs du discours à travers l'analyse de la référence. Il identifie son style et sa mise en scène et classifie les verbes, adjectifs, adverbes, pronoms personnels et conjonctions en métacatégories sémantiques. Cette analyse qualitative permet d'inférer sur la présence de systèmes sous-jacents. En fonction des objectifs visés, la vérification de toute hypothèse d'interprétation peut être effectuée grâce à de nombreux graphes hypertextes auto-organisés. Les enjeux d'un tel logiciel pour le formateur ont ainsi été partiellement démontrés. Il peut servir d'outil supplémentaire d'évaluation en production orale (ou écrite), lui offrant alors la possibilité de choisir des moyens d'accompagnement adaptés, et pourquoi pas d'outil d'auto-évaluation à l'apprenant, l'aidant à découvrir les acquis, les erreurs ainsi que certaines stratégies d'apprentissage, tout en favorisant son investissement et le développement de son autonomisation.

Les recherches sur le traitement automatique des corpus oraux se sont considérablement développées au cours de ces dernières années. En matière de cohérence de discours, il a été constaté que la fiabilité de l'évaluation impose la mise en application, sur la majorité des éléments signifiants au cours de chaque procédé, de paramètres conçus à partir de fondements théoriques et méthodologiques convergents. Reste à savoir si tout est paramétrable, une question centrale qui ouvre certainement sur d'autres postulats. Comment y intégrer d'autres facteurs généraux participant à la cohérence du discours, mais qui n'ont pas été pris en compte jusqu'à présent dans ces travaux, comme les temps verbaux et les ellipses, ou bien les facteurs spécifiques liés à l'oralité, comme la subjectivité et l'interaction, mais conditionnant également la cohérence ? C'est dans cette optique, que nous continuerons la discussion sur l'importance de collaborer entre plusieurs disciplines en vue d'améliorer les outils actuels.

L'immensité du champ de travail exige des recherches rigoureuses en la matière. À commencer, en guise d'exemple, par l'action de bienfaisance de logiciels d'aide à la transcription de production orale ou, au mieux, à la reconnaissance vocale, même si les problèmes techniques liés aux variations vocales et à la prononciation ainsi qu'à la décomposition du flux discursif sont loin d'être résolues. Finalement, comme nous nous sommes rendue compte à quel point la présente étude ci-présente sur l'évaluation de la cohérence de la production orale dissimule beaucoup d'autres problèmes liés à l'oralité, cela nous oblige, en dernière analyse, à élargir notre champ de réflexion sur une approche plus générale de l'oral.

Il faut préciser que les observations à venir restent à confirmer par des études interdisciplinaires longitudinales.

III.5.1 Limites de la démarche TAL dans l'évaluation de la cohérence : Temps verbaux / Ellipses

Les temps verbaux et les ellipses appartenant aux facteurs généraux intervenant dans la cohérence du discours oral ont été jusqu'alors exclus de la réflexion, puisque nous nous sommes concentrée sur l'analyse des expressions référentielles.

III.5.1.a Les temps verbaux

Le temps verbal est une entité catégorielle qui donne une référence temporelle au moment de l'énonciation et permet ainsi l'accès aux représentations mentales des événements. Une définition banale de l'événement, le décrit comme « quelque chose » qui peut avoir lieu avant, pendant ou après le moment de l'énonciation. Or, il semble que les notions temporelles sont établies à partir de structures hiérarchiques beaucoup plus complexes (Delbecq 2002, 127-130). Il arrive d'en prendre conscience quand les souvenirs reviennent de ces moments de rabâchages répétitifs des tableaux de conjugaison dans une langue-cible, telle que le français, sans qu'on puisse comprendre, par exemple, les concepts des concordances des temps. Et si certains ont mis du temps à comprendre le bien-fondé de cet apprentissage, c'est parce que l'ancrage des événements est beaucoup complexe qu'on ne le croyait et que les classifications formelles explicitées par la conjugaison n'en est qu'une de leurs manifestations. Ne rentrant

pas tout à fait dans le cadre des objectifs de cette thèse, l'analyse des temps verbaux mérite, certes, d'attirer l'attention. Son importance dans l'interprétation du discours a un impact dans l'identification du topique, parce que le temps verbal est, d'une part, une information intégrée dans l'objet du discours ou propos de l'acte où elle est activée, et, d'autre part, son interprétation peut être déduite à partir de la relation entretenue avec des informations tirées du cotexte ou du contexte. Toutefois, nous renvoyons à la littérature, à l'instar de Reboul & Moeschler (1998), pour des études détaillées. À noter, cependant, l'hypothèse avancée par ces auteurs sur les temps verbaux qui, comme les connecteurs,

« [...] ont principalement pour fonctions de donner des instructions sur la manière de nous représenter l'évènement, à travers ses propriétés aspectuelles, temporelles ou relationnelles. »
(Reboul & Moeschler 1998, p. 116).

La complexité de la réalité événementielle se reflète à travers les problèmes de la représentation du sens verbal dans les hiérarchies conceptuelles fournies par des concepts lexicaux (*manger, payer*) et de sa mise en relation avec des entités catégorielles comme les classes aspectuelles (comme le perfectif, l'accompli ou le progressif), ainsi qu'avec des informations contextuelles.

Pour une illustration simplifiée, reprenons encore une fois le discours de Ho commentant les six dernières images (3.41) et observons l'emploi du futur proche, assez usuel à l'oral. Rappelons que son emploi vise soit à marquer une action immédiate, comme *va s'opposer* dans l'acte 42, soit à formuler un projet. L'interprétation de l'information renvoyée par *va s'opposer* a été déduite par inférence à partir du contexte. Quant au deuxième cas, *va inviter*, son emploi semble être inapproprié, car il est difficile de comprendre sa relation avec l'évènement antérieur *a déjà payé*. D'un autre côté, c'est le connecteur *à condition que* qui désambiguïse cette relation temporelle en exigeant à sa manière l'emploi du mode subjonctif qui est une particularité de certaines langues, notamment latines, à marquer une certaine subjectivité face à un évènement. On pourrait dire qu'un lien conceptuel causal relierait les deux derniers cas *va faire la vaisselle* et *va ranger*. Cette conception a été inférée à partir de la chronologie événementielle dans la réalisation de ses actions : d'abord faire la vaisselle, puis la ranger, représentant ainsi des schémas préétablis à partir de vécus dans le monde réel.

- (3.41) 14Ho : 41. Et la suite
42. c'est / qu'il **va s'opposer** /
43. il a XXX de payer / l'addition //

44. donc / le garçon lui a proposé de faire la vaisselle / ou de payer
l'argent //
45. mais le monsieur /
46. il était ... séduit de faire la vaisselle /
47. donc / il a préféré de téléphoner sa femme = sa mère // pour lui / aider /
secours = pour payer / l'addition //
48. donc / il a téléphoné sa femme //
49. sa femme tout de suite /
50. il a / il est venu / pour payer / la / l'argent au garçon //
51. puis ils se sont partis / retournés chez eux //
52. mais là / à la maison / je crois / sa femme /
53. elle **a déjà payé** = d'accord / l'addition \ à condition qu'il / **va inviter** / tout
le monde = inviter ses copines / ses copains \ ses copines //
54. et... c'est son mari /
55. qui **va faire la vaisselle** \
56. qui **va / ranger tout** // XXX

Étant donné que le logiciel sélectionné traite les informations sans recours aux règles grammaticales, une question primordiale s'impose sur la faisabilité de régler le paramétrage des verbes en fonction de leur polysémie et multifonctionnalité, comme constaté dans le cas de *aller*, catégorisé uniquement dans les verbes factifs par le logiciel TROPES.

III.5.1.b Les ellipses

Un autre facteur caractérisant la cohérence du discours est l'ellipse. Dans la définition classique, c'est la qualification conférée à une proposition en l'absence d'un verbe, et qui repose sur la structure binaire sujet / prédicat de la proposition. À partir de cette définition assez réductrice, la proposition elliptique peut être considérée comme autonome bien que cette notion soit considérée davantage comme un outil métalinguistique. Ni son caractère linguistique ni sa pertinence n'ont été pris en compte dans les critères de la linguistique descriptive ou distributionnelle qui ne reconnaît qu'un modèle unique de variétés des structures. Cette conception se retrouve également chez TROPES, ce qui reflète les limites ou les faiblesses des outils d'analyse et serait, en tout état de cause, partiellement responsable de cette exclusion des ellipses.

Ces dernières années, l'accroissement des recherches sur l'oralité a suscité le regain en faveur de l'ellipse. Certains aspects liés à ce sujet ont été déjà évoqués précédemment (cf. III.3.2 et III.3.1.b). Autrement dit, ses enjeux dans différents domaines de la linguistique sont nombreux, à l'instar des études à visée énonciative, discursive, interactionniste, que ce soit sur les interrogations sur les schémas phrastiques, les schémas d'interaction, les effets d'ellipse, les implicites récupérables à partir du cotexte ou du contexte. Il faut convenir que cette notion

suscite plus d'intérêt, à cause de sa fréquence d'occurrence plus élevée, en *production orale en interaction* et *en continu*. Différentes structures elliptiques y ont été identifiées, comme dans cet extrait (3.42) du corpus étudié, où elles sont représentées sous forme de syntagme nominal, *sa femme*, syntagme prépositionnel, *à sa femme*, proposition principale *et, et euh on peut imaginer* ou prédicat *téléphoner oui*.

- (3.42) 6Su : 42. il a perdu ses documents \\
 43. **et / et euh ... on peut imaginer //**
 11Ho : 38. donc il va téléphoner quelqu'un / peut-être aussi \\
 8Ka : 28. oui / ça c'est une possibilité //
 7Su : 44. **téléphoner oui /**
 12Ho : 39. **sa femme /**
 8Su : 45. **à sa femme (rire) //**
 13Ho : 40. **sa mère (rire) //**
 13Na : 35. ou bien il va laisser peut-être sa carte / d'identité / chez le restaurant \\
 46. **sa femme (rire) //**

Par conséquent, le concept d'ellipse ne doit pas, à notre avis, être restreint uniquement en une absence verbale, puisque d'autres éléments de différente nature peuvent s'y substituer. En effet, la récupération par rapport à des éléments formels ou des structures énonciatives a démontré des variables structurelles, ellipse lexicale ou syntaxique. Ainsi, l'ellipse doit être mise en relation avec une série d'autres concepts, entre autres, place vide, implicite, sous-entendu, non-dit, non-marqué, marque zéro ($\emptyset$). Les résultats des recherches sur ce sujet seront pertinents, car ils pourront venir renforcer les critères justifiant l'interprétation sur le choix du topique.

Quant au repérage des ellipses par le traitement automatique, il est encore difficile de se prononcer, d'autant plus que la notion de propositions n'a pas été encore clarifiée.

III.5.2 Non appréhension d'autres facteurs liés à l'oralité : expression de la subjectivité / gestion de l'intercommunication

Déjà abordées dans III.2.2.b dans le cadre des structures segmentées à gauche provenant de la *production orale en interaction*, l'expression de la subjectivité et la gestion de l'intercommunication sont deux facteurs spécifiques à l'oralité, dont la contribution à la

cohérence du discours est indiscutable. Comment ne pas alors en tenir compte ? On peut dire que la source des difficultés de leur évaluation réside dans leur champ d'investigation, difficile à saisir à cause des multiples variations de leurs aspects formels. À l'exemple des expressions de subjectivité dont les manifestations linguistiques peuvent être marquées par un pronom déictique *je*, un adverbe *heureusement*, un verbe *vouloir*, un adjectif *riche*, une expression *à mon avis*, etc., il faut croire que le discours est imprégné des traces de l'énonciateur. Alors, si la plupart des expressions de subjectivité ont pu être traitées automatiquement par des logiciels, comme TROPES, c'est parce qu'elles ont déjà fait l'objet de classifications, comme celles établies par Threshold Level (1990, chap. 5) dans sa contribution à la préparation au CECRL²³⁶, et où elles sont regroupées dans des catégories, appelées *micro-fonctions*

« [...] servant à définir l'utilisation fonctionnelle d'énoncés simples (généralement courts), habituellement lors d'une intervention dans une interaction. »

(Conseil de l'Europe 2005, p. 98)

Les six catégories répertoriées, dans lesquelles sont réparties les différentes formes linguistiques, *exprimer et demander des informations*, *exprimer et découvrir des attitudes*, *faire faire (suggérer)*, *établir des relations sociales*, *structurer le discours* et *remédier à la communication*, illustrent sans exception les indices laissés par le passage d'un sujet énonciateur.

Cependant, il reste le point sur l'agencement des formes linguistiques reflétant la subjectivité et la gestion de l'interaction dans une dimension discursive, où peuvent apparaître des énoncés un peu plus complexes que nous avons associés à des schèmes de base (cf.III.2.2.a) de nature conceptuelle, à l'exemple de la structure de la négociation. Ainsi, en fonction de l'objectif communicatif émerge la tendance du genre visé, *narratif*, *descriptif*, *argumentatif*, etc., intégré dans le CECRL dans les catégories des *macro-fonctions*.

Une question s'impose par rapport à ces deux catégories qui doivent être considérées comme des entités relationnelles. Il serait alors difficile de fournir une liste exhaustive, ce qui limite le champ d'investigation des logiciels de traitement automatique des langues qui s'appuient sur des calculs de probabilité. Cependant, on peut imaginer que, d'un autre côté, la méthode manuelle ne peut pas non plus offrir de meilleure solution. Bien au contraire, puisqu'il faut admettre que le discours interactif réel est composé de micro- et macro-structures et que le

²³⁶ La liste a été reprise dans Conseil de l'Europe (2005, p. 98).

niveau de communication en langue étrangère se reflète par la compétence à y agencer les formes linguistiques afin que la cohérence, sans laquelle aucun discours n'est compréhensible, s'établisse dans l'articulation entre ces deux structures. Puis, il ne faut pas oublier non plus la limite de la capacité cognitive humaine à traiter plusieurs informations sur plusieurs niveaux.

Avant de conclure cette discussion, il faut préciser que la gestion de l'espace conversationnelle est conditionnée par d'autres paramètres régis par des règles autres que celles de la langue et qui participent également à la construction de la cohérence (cf. III.2.2.a). Serait-il alors souhaitable dorénavant d'utiliser un instrument audio-visuel lors de l'enregistrement de l'évaluation de la production orale ? Cependant, par exemple, en l'état actuel des recherches, il n'existe aucun résultat justifiant la reconnaissance de congruence entre certaines formes linguistiques avec certains gestes et regards, ce qui devrait exclure ces paramètres extra-linguistiques des critères d'évaluation. Étant donné qu'ils sont conditionnés davantage par des règles culturelles, il nous semble trop délicat, dans un parcours d'apprentissage d'une langue étrangère et, surtout, de la part de l'évaluateur, de porter des jugements de valeur pour telles ou telles attitudes à cet égard.

Pour finir, nous aimerions revenir sur le fait que la cohérence du discours se construit, entre autres, sur l'articulation de multiples entités relationnelles récupérables en fonction de leur classification hiérarchique. Néanmoins, même si la catégorisation préalable du lexique est incontestable, la polysémie ou la multifonctionnalité de certains éléments lexicaux engendrent des difficultés de décodage. Il faut souligner que la levée de toute ambiguïté est tributaire des indices prosodiques accompagnant ses entités relationnelles. L'exemple de la relation topicale élaborée à partir des structures syntaxiques marquées a été développé dans cette thèse, mais nous déplorons de n'avoir pas bâti suffisamment ces recherches sur l'intonation et la prosodie, indices de « virtuosité » conditionnant les opérations d'encodage du locuteur et de décodage de l'interlocuteur. En dépit de cette position, trouver des fondements théoriques et méthodologiques était davantage la finalité visée, car détecter les variations intonatives implique l'emploi de matériels plus performants que l'ouïe humaine. Nous réalisons alors que l'arrivée de nouvelles technologies est une chance et ne peut qu'apporter des avantages quant à l'exploitation des données linguistiques. Certes, le chemin menant au but est encore long, mais d'une manière générale, le recours au logiciel de traitement automatique des langues ne peut qu'être bénéfique à l'évaluateur.

III.5.3 Amélioration des outils actuels : une priorité ?

Les démarches et les procédés à suivre dans la méthode manuelle et le traitement automatique du contenu discursif étant similaires, notre conclusion a été de confier au logiciel le traitement des données de l'étape analytique, ce qui doit entraîner un gain énorme en matière de temps. Mais, il subsiste encore quelques soucis de fonctionnement liés à des fondements théoriques, tels que les zones d'ombre entourant le concept de « connecteur » avec toutes ses conséquences sur la notion de « proposition ».

Cependant, pour arriver à converger avec les concepts de base, sur lesquels s'est appuyée toute la réflexion de cette thèse, en l'occurrence les notions de « topique », de « propos » et d'« acte » (Berrendonner, 1983 ; Roulet 1999b et c ; Grobet 2002 ; cf. I.5.1), il serait pertinent de tenir compte des autres variantes de la structure syntaxique à travers lesquelles émergent des schémas récurrents configurant la chaîne linéaire des informations, comme ceux relevés dans les structures syntaxiques marquées, voire structures elliptiques. En ce sens, la prise en compte des schémas intonatifs, que nous avons plus ou moins occultés pour des raisons plus techniques, doit être une priorité.

Pour le réaliser, il serait judicieux de commencer par une réflexion sur le recueil des données, précisément sur les nombreuses difficultés rencontrées liées à la transcription (cf. II.1.1.c) et dans lesquelles sont inclus les choix des critères relatifs à la transcription, aux balisages des segmentations des énoncés, des paragraphes etc. Néanmoins, s'inscrivant logiquement dans la lignée de l'analyse analytique, ce travail pourrait être, à notre avis, traité automatiquement en amont. Par conséquent, afin de pallier à certaines exigences liées à l'évaluation de la production orale en langue étrangère, nous aimerions suggérer de faire appel à l'usage de logiciel de reconnaissance vocale pour recueillir les données.

Le déroulement est assez simple. Lors de l'évaluation de la production orale, il faut disposer d'un ordinateur, avec, en plus, un logiciel de reconnaissance vocale et un périphérique d'entrée audio. Avoir un casque-micro de bonne qualité est fortement conseillé, afin d'assurer une source sonore constante et une meilleure reconnaissance des phonèmes par le logiciel paramétré pour pouvoir faire tout le travail de la première étape, à savoir décoder et transcrire exactement.

Sans trop aller dans les détails techniques²³⁷, nous aimerions donner de brèves explications sur son fonctionnement. Le décodage acoustique du flux discursif est traité automatiquement avec comme objectif de le segmenter et d'étiqueter les éléments segmentés. L'identification des segments s'effectue sur le principe de reconnaissance de mots isolés ou de mots dans des phrases pouvant constituer un discours entier. Le logiciel est paramétré en fonction des contraintes linguistiques de chaque langue. En principe, tous les détails des caractéristiques phonétiques, prosodiques, morphologiques, syntaxiques, sémantiques, etc. sont intégrés dans le logiciel qui devrait normalement, en plus, résoudre certaines difficultés liées aux variations de la voix, différentes selon les situations de communication, ou de la prononciation variable en fonction des paramètres individuels (âge, sexe, profession, etc.), socio-affectifs (état émotionnel, de santé, etc.) et contextuels (phénomènes de coarticulation), ou des problèmes techniques de segmentation du flux en unités linguistiques (mots, syllabes ou phonèmes ?). Il faut savoir que le résultat visible de ce fonctionnement interne est en l'occurrence la transcription en elle-même, ce qui signifie que tout ce travail se réalise en même temps que l'enregistrement.

L'exploitation des données peut désormais commencer et nécessite l'emploi d'un autre logiciel, tel que TROPES, qui traite, cette fois-ci, le contenu. Si quelques améliorations (cf. III.4.3.b) ont été déjà proposées sur des points pertinents, comme la catégorisation des connecteurs, il serait intéressant d'intégrer dans des logiciels similaires le paramétrage inhérent au fonctionnement de la synthèse vocale. Les raisons sont multiples, parmi lesquelles sa fonction première qui consiste à lire un texte à l'aide d'une voix synthétique. TROPES n'étant pas vraiment destiné à traiter des discours oraux, une amélioration en ce sens consiste à doter un logiciel similaire des paramètres de synthèse vocale. Il est important de signaler que le fonctionnement interne suit plus ou moins chronologiquement les différentes phases de l'étape analytique observées chez TROPES et coïncidant avec celles qui ont été préconisées dans la méthode manuelle, à savoir l'analyse lexicale et l'analyse syntaxique. Poitou (2002) explique dans son article les trois étapes de la synthèse vocale :

- 1) *le pré-traitement* visant à « nettoyer », à supprimer toutes les anomalies (pouvant être contractées au cours de la reconnaissance vocale)
- 2) *la phonétisation*, procédé en deux phases,

²³⁷ Cf. Rey, G. (2003) : *Le principe de fonctionnement de la reconnaissance vocale*, <http://www.vieartificielle.com/article/?id=191> et Poitou, J. (2002) : *Reconnaissance et synthèse vocales*, <http://perso.univ-lyon2.fr/~poitou/EON/tts.html>.

« [...] a) la transformation des suites de graphèmes en suites de phonèmes et b) le calcul de la prosodie (pauses, courbes mélodiques, accentuation, durée des phonèmes). Ce calcul nécessite une analyse linguistique plus ou moins approfondie du texte ». (Poitou 2002)

L'analyse lexicale et l'analyse syntaxique doivent être en principe incluses dans cette deuxième phase. L'analyse lexicale débute par le repérage morphologique des mots permettant par la suite de les classer en fonction de leurs catégories grammaticales. Ce dernier aspect est lié à l'analyse syntaxique, dont l'auteur ne fournit que l'objectif visé, ce qui impose une interrogation sur les critères déterminant la segmentation syntaxique.

« une **analyse syntaxique** permettant l'étiquetage des unités repérées, la désambiguïsation des homographes (président = substantif [prezidA~] ou verbe [prezid] ? content = adjectif [kO~tA~] ou verbe [kO~t] ?) et surtout la délimitation des syntagmes – indispensable pour le calcul de la prosodie. Ex. <il le boit>. <le> peut être pronom ou déterminant. l'identification de <boit> comme verbe permet l'identification de <le> comme pronom. A la différence de <le> dans <le monsieur> ». (Poitou 2002)

Le traitement automatique se termine par l'analyse sémantique venant se greffer aux deux premières analyses, lexicale et syntaxique. Il n'existe pas de délimitation distincte entre ces différentes opérations liées les unes aux autres par des liens d'interdépendance. L'analyse morphologique, par exemple, s'appuie sur le lexique établi à partir de systèmes de catégorisations réalisés au préalable et regroupés dans un réseau sémantique. Par ailleurs, les informations fournies par l'analyse sémantique aide à reconstituer l'univers ou le contexte du discours. Il faut reconnaître qu'elle constitue la phase charnière entre les deux évaluations, analytique et holistique. Inférer sur la présence de systèmes sous-jacents, grâce, entre autres, aux scénarios, est concevable à partir de ce moment-là. Puis selon les attentes, la vérification de toute hypothèse d'interprétation peut s'effectuer à travers de nombreux graphes hypertextes auto-organisés, parmi lesquels la graphe étoilée (cf. figure 3.27).

Outre les avantages pour l'évaluateur, de tels outils seraient aussi profitables aux apprenants. Sans omettre bien sûr l'auto-évaluation, ils ouvriraient, aussi bien du côté enseignant qu'apprenant, une orientation vers une autre approche de l'oral.

III.5.4 Évolution dans l'approche générale de l'oral : Application didactique des notions de relations de discours

Le français oral a du mal à trouver sa place dans le système éducatif (cf. I.1.3.a). Cet état de fait perdure, malgré les réformes introduites avec l'approche communicative, l'arrivée des vidéos, des documents authentiques et ainsi de suite. À noter, à ce sujet, l'article paru récemment dans *Le français dans le monde* (mai-juin 2006, N°345) de Weber, s'intitulant « Pourquoi les Français ne parlent-ils pas comme je l'ai appris », et illustrant le contexte actuel de l'enseignement / apprentissage du français oral. Autour des écrits oralisés, des rafistolages de scénarios présentés sous formes de dialogues didactisés²³⁸, où certaines « anomalies » de l'oral, comme les répétitions *la la maison*, les « petits mots » *ben, euh*, etc. sont assez souvent supprimées, s'organisent la plupart des activités de la didactique de l'oral. Il suffit de jeter un regard dans les manuels pour s'en rendre compte. D'ailleurs, la grande majorité des enseignants de français langue étrangère n'ont pas reçu de formation spécifique pour l'enseigner et, inversement, on peut se poser la question de savoir s'il y a assez de personnes compétentes pour les former à la didactique de l'oral.

Alors à qui la faute ? Inutile de chercher d'éventuels coupables, l'heure est à la réflexion du « quoi enseigner à l'oral ? », du « comment l'enseigner / l'apprendre ? » dans un monde où la communication orale prend une place de plus en plus prépondérante.

Trouver la solution miracle n'est pas l'aspiration de cette thèse. Or, afin de répondre à la première question, il faut faire face aux

« [...] usages toujours variés du français parlé, la diversité de l'organisation des formes orales, les facteurs structurants de la parole qui donnent sens à la communication verbale... »,
(Weber 2006)

Le choix des contenus est évidemment déterminé en fonction des besoins du public, mais ces contenus doivent se rapprocher, autant que faire se peut, de l'usage réel, même pour les débutants.

Pour enchaîner sur la deuxième question, à savoir si, en quelque sorte, suivre une progression est de rigueur, car les structures de connaissances sont élaborées progressivement, stades par

²³⁸ Cf. Feuillet, J & Maury, H. (2006) : « Les contenus d'enseignement : quels critères face à l'embaras du choix ? Le cas d'adultes migrants apprenant le français », *Actes du colloque International du SIHFLES : Français Fondamental, Corpus oraux*, Université de Lyon 2, décembre 2005, http://colloqueff.ens-lsh.fr/pdf/Feuillet_Jacqueline_Maury_Hanitra.pdf

stades (Piaget 1964), il faut se demander par quelle structure commencer. Est-ce qu'il faut aller du plus « facile » au plus « difficile » ? Sur quelle référence fonder les critères de sélection ? Le caractère réputé labile de l'oral incite à aller la chercher dans la cohérence du discours ? Étant peut-être une des solutions possibles, cette idée rejoint donc la théorie de la Gestalt-Psychologie reprise par Gaonac'h (1991, p. 81) réfutant

« [...] tout surapprentissage d'éléments isolés par rapport à l'ensemble de ce qui doit être appris. Un apprentissage n'est efficace que s'il porte sur des éléments signifiants ; les éléments objet d'un apprentissage ne prennent leur sens que s'ils sont insérés dans un ensemble, à savoir pour ce qui nous concerne ici la structure globale de la langue ».

Ainsi, le sens n'est pas dans le mot, mais dans les relations qui s'établissent entre eux, dans sa relation avec la structure où il apparaît, dans sa relation avec le contexte, dans les relations entre les structures configurant le discours et ainsi de suite. Il faut admettre qu'il s'agit du fondement même de la cohérence du discours.

À l'oral, la transmission du mot ou de la parole équivaut à un son ou à un flux sonore. Dans ces conditions, un des objectifs de l'apprentissage de langue consiste à mettre en évidence les relations entre la prosodie et la sémantique. Alors, logiquement le point de départ de l'apprentissage est de sensibiliser aux faits segmentaux et suprasegmentaux dont l'articulation peut être introduite, entre autres, à partir des schémas intonatifs des structures syntaxiques marquées, que ce soit les clivées ou les segmentées (Rossi 1977). Comme elles sont fréquentes en français oral, les apprendre est aussi important. Sur ce plan, les clivées ont déjà leur place dans leur fonction de marquage de mise en relief dans le programme d'apprentissage du français, tandis qu'une certaine réserve persiste à l'égard des segmentées.

Fondant cette approche sur les maximes conversationnelles de Grice (1975) et le principe d'économie cognitive beaucoup plus accentuée à l'oral (Klein 1989, p. 95) (cf. II.4.3.b et III.1.2.b), les points d'ancrage dans les processus d'encodage et de décodage à l'oral se retrouvent dans les variations intonatives soit en début ou en fin d'énoncés, soit avant ou après une pause.

Dès lors, comment arriver à donner un sens à ces schémas intonatifs ? En admettant qu'ils sont des propriétés universelles, toute ouïe les perçoit par leur sensibilité, car elles conditionnent la compréhension du message par le tri des informations prétendues essentielles, parmi lesquelles les deux pôles, topique et propos ou objet de discours. C'est

pourquoi, à notre avis, une des pistes possibles est de se référer au rôle des structures marquées dans l'organisation informationnelle et à leur fonction dans l'interaction (Pekarek Doehler 2001). Effectivement, il a été constaté que l'activation ou la réactivation d'une information dans une segmentée à gauche peut coïncider avec la prise de parole et bien d'autres fonctions, et, en revanche, le rappel d'une contiguïté topicale dans une segmentée à droite avec la fin du tour de parole (cf. II.2.3 et III.2.2.b).

Un autre aspect important concerne le schéma en deux temps de l'élaboration de la continuité informationnelle s'appuyant sur le principe de la séparation de la référence et du rôle (PSRR) de Lambrecht (1994). Cependant, leur mise en application est conditionnée par des contraintes linguistiques en français, en l'occurrence prosodiques, lexicales et syntaxiques. Cet axiome explique le phénomène de décalage entre les deux processus, décodage et encodage de la disloquée à gauche, dans le corpus étudié. Malgré leur apparition récurrente chez les deux intervenants Na et Ho, le procédé de mimétisme n'a pas fonctionné et ne peut pas non plus fonctionner sans conceptualisation du schéma de la double structuration de ces structures marquées.

Comment s'approprier alors de tel schéma afin de renouer le niveau de réception à la production ? Nous présumons que la démonstration à partir de logiciels de traitement automatique des langues peut être une aide non négligeable. Au début, l'attention est captée par les variations intonatives, mais dans la phase de segmentation, la mémoire auditive ne permet pas de fixer les détails. Cela étant, le logiciel peut être amené à décortiquer les aspects lexicaux et syntaxiques du discours et faire émerger les contraintes linguistiques illustrant les phénomènes de redondance dans les structures segmentées. La visualisation des détails par le biais des graphes, l'analyse des catégories, des collocations, du contexte, etc., sont des procédures d'observation intéressantes pouvant s'effectuer en classe de langue, afin de travailler progressivement sur les expressions référentielles, les syntagmes nominaux et les pronoms dans toutes leurs dimensions.

En somme, suivre les démarches et les procédés pour l'identification des topiques serait à suggérer comme une autre approche de l'oral. En outre, cela sert d'axe d'ouverture à l'appropriation du lexique marquant d'autres relations, comme les connecteurs argumentatifs. Bien que dresser une liste exhaustive des relations de cohérence ne soit pas envisageable, leur pertinence dans la structuration interne de l'énoncé, vs du discours, est indiscutable. Percevoir la langue orale comme instable ou non saisissable en est le reflet, mais il faut admettre que si on arrive quand même à se comprendre, c'est que le discours repose sur des structures

relationnelles de base, comme la relation topicale, représentant le champ d'investigation largement développé dans cette thèse et à enseigner / apprendre *à priori*.

CONCLUSION

La compétence de communication orale étant devenue une priorité, la didactique se doit de proposer des moyens qui conviennent le mieux pour l'évaluer. Les descripteurs du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) ont été conçus pour couvrir cette perspective, néanmoins leur application semble ne pas toujours donner satisfaction. Tel est le cas de la *cohérence* discursive présentée dans la grille du CECRL, illustrant les *aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue parlée* et choisie comme objet d'étude de cette thèse.

Rappelons que les diverses discussions entamées, dans cette recherche, étaient destinées, avant tout, à améliorer la fiabilité de la mise en pratique d'une telle grille.

L'adoption du CECRL étant incontournable, la première réaction est de s'associer à la visée pragmatique inhérente à la notion de *cohérence*, même si l'ambiguïté du concept de *pragmatisme* persiste, dans la mesure où il contient un mélange de toutes les notions non catégorisées dans les autres composantes, linguistique et socioculturelle. La conséquence est telle qu'il apparaît comme indispensable de bâtir la réflexion en tenant compte des fondements théoriques et méthodologiques en la matière.

Ainsi, les processus impliqués dans la *cohérence* du discours ont été abordés, dans le présent travail, à travers les notions de relations, parmi lesquelles celle attribuée au topique. Identifier les corrélats linguistiques spécifiques paraît s'inscrire dans cette analyse. Toutefois, un accord préliminaire sur la segmentation du flux discursif est décisif pour la suite de l'analyse qui s'est fondée sur différentes hypothèses.

Le discours vu sous l'angle cognitif (Berrendonner 1983) a été un facteur essentiel qui a conduit à concevoir sa segmentation sous forme d'actes, dont le bornage est délimité par leur passage en mémoire discursive mutuelle. La reconnaissance de la double structuration de l'énoncé, soulevée, entre autres, par Perrot (1978), avec ses deux fonctions syntaxique et informative, marque la pertinence de cette conception. L'analyse de l'acte s'appuie alors sur le croisement de différentes informations tirées des connaissances encyclopédiques, du contexte ou du cotexte. Évalué en fonction de leur degré de saillance, le stock d'informations sert de points d'ancrage à l'information activée par l'acte, désignée encore sous le terme d'objet ou de propos du discours. L'information la plus identifiable et accessible correspond au topique, le point d'ancrage immédiat en mémoire discursive mutuelle. Choisir comme point de départ l'organisation informationnelle semble ainsi trouver pleinement sa justification.

L'évaluation de la production orale en français langue étrangère, précisément la cohérence du discours, étant l'objectif principal de cette thèse, la recherche sur la réalisation linguistique de la continuité et de la progression informationnelles converge, en ce sens, avec la conception de Levelt (1989) stipulant le rôle pertinent du lexique dans la production. Effectivement, c'est à travers les expressions référentielles, notamment les syntagmes nominaux définis ou

indéfinis, les anaphores ou les démonstratifs, que se manifestent la continuité et la progression informationnelles, ainsi démontrées dans les deuxième et troisième parties de cette thèse. Leur usage respectif varie en fonction de leurs propriétés intrinsèques intégrant les notions *d'identifiabilité*, *d'accessibilité* et *d'activation*.

Une raison supplémentaire pour cette option provient du fait que le discours est reconnu comme le résultat de structures organisées, construites à partir de diverses opérations, parmi lesquelles l'*anaphorisation* et la *continuité thématique* révélées dans les *méta-règles de cohérence* de Charolles (1995). Ce fondement théorique se combine aussi bien avec les autres hypothèses mentionnées ci-dessus, car son interprétation s'inscrit dans la même lignée que l'analyse de l'organisation informationnelle. Il s'avère que la réussite de ces deux opérations dépend des relations présupposées entre le topique et l'objet du discours. Le topique est désigné comme étant le point d'ancrage le plus immédiat en mémoire discursive mutuelle, auquel s'ancre l'information activée et renvoyée par l'objet ou propos du discours. Cette dernière fonction se caractérise par un degré de saillance plus élevé par rapport aux éléments informatifs marquant le topique. L'établissement de *l'échelle d'accessibilité* par Ariel (1991, p. 449) a permis de catégoriser les expressions référentielles. Toutefois, il convient de préciser que son application n'est pas transférable à toutes les langues naturelles, car les phénomènes de distribution des expressions référentielles dépendent des spécificités de chaque langue, qui sont liées à des contraintes linguistiques, syntaxiques, lexicales et intonatives. La segmentation à gauche avec reprise pronominale en français oral en est un exemple, illustrant la continuité informationnelle qui se fonde sur le principe de la séparation de la référence et du rôle (PSRR) défini par Lambrecht (1994, p. 185). Autrement dit, avant d'accéder au statut de topique, un référent doit être, en premier lieu, *activé*. Le syntagme nominal antéposé marque l'activation du référent dont le statut topical est caractérisé, dans ce type de structure syntaxique marquée, plutôt par l'élément pronominal.

Par conséquent, le coût cognitif du traitement des informations est conditionné par leur linéarisation, dont la pertinence paraît irrévocable. Même si leur manifestation répond à des contraintes linguistiques, il faut noter qu'il n'existe pas de congruence systématique entre structure syntaxique et structure informationnelle. Ce fait s'explique, par exemple, par la fréquence de structures syntaxiques marquées ou de structures non marquées sans traces topicales en français oral. Identifier des topiques implicites exige alors le recours à des inférences à partir d'informations issues du contexte et des connaissances encyclopédiques.

Certes, le discours doit être examiné dans sa globalité, ce qui implique, outre les expressions référentielles, la prise en compte d'autres matériaux utilisés pour expliciter les enchaînements discursifs, à l'exemple des connecteurs. Malgré leur fonction pertinente dans la construction de la cohérence, derrière ces derniers se cache encore un flou définitoire dû à plusieurs causes, parmi lesquelles la multifonctionnalité de certains connecteurs usuels, comme, par exemple, *donc, alors...* En contrepartie, il faut admettre qu'il est envisageable, grâce à l'observation de leur emploi, de surpasser l'étude linéaire du discours, que ce soit au niveau des énoncés complexes, des paragraphes, de l'ensemble du discours ou bien même dans la constitution du contexte. Les instructions véhiculées par les connecteurs permettent de déterminer les relations existantes à ces différents niveaux, ce qui engendre, selon le principe de pertinence (Sperber & Wilson 1989, p. 237), un coût cognitif moindre. Rappelons que cette propriété de l'activité mémorielle s'inscrit également dans les principes des *maximes conversationnelles* de Grice (1975).

Comme, à l'état actuel des recherches, il est inconcevable de dresser une liste exhaustive des relations, les connecteurs relevés, lors des procédés mis en œuvre pour l'identification des topiques, représentent principalement ceux fonctionnant sur la relation « pragmatique de base » (Roulet, 1999b, p. 77 ; Grobet 2002, p. 252), en l'occurrence sur les relations argumentatives et « topique de ». En outre, une attention particulière a été portée aux *marqueurs de récit* (Morel & Danon-Boileau 1998, p. 114), étant donné que *la production orale en continu* analysée, en particulier dans ce travail, était de typologie narrative.

Il faut souligner que l'évaluation de la cohérence dans une production orale est indissociable de l'analyse de discours. Ainsi, les démarches et procédés suivis doivent se rapprocher des fondements méthodologiques analogues. C'est pourquoi, dans cette investigation exploratoire, l'approche modulaire (Roulet 1999b et c) paraît la mieux adaptée pour satisfaire à l'objectif principal, qui consiste à évaluer la cohérence du discours par le biais de l'identification des topiques. Rendre compte de la complexité de l'organisation du discours fait partie des intérêts de cette démarche. En cas de présence de marquage, le couplage des informations lexicales, syntaxiques et hiérarchiques guide l'identification du topique. En revanche, comme nous le savons déjà, un topique implicite est interprété à partir des informations tirées du contexte, des connaissances encyclopédiques, illustrant les expériences, les vécus et les croyances individuels, et reflétant l'appartenance du locuteur à une culture ou à une communauté

spécifique. Classifiées dans la composante socioculturelle du CECRL, la pertinence de ces informations n'est pas des moindres, étant donné la place charnière prise par cette composante dans la compétence de communication. Bien qu'il ne soit pas toujours facile de les mettre en valeur, elles se sont reflétées, dans le présent travail, à travers la structure conceptuelle. L'établissement du script a fourni des résultats éloquentes, à travers lesquels a été observée et mise en exergue l'organisation hiérarchique des informations. Leur récupération mémorielle pourrait être déterminée par des relations catégorielles préétablies dans un schéma conceptuel, pouvant obéir, toutes à la fois, à une relation taxonomique et à une relation de nature partonomique, reliées autour d'une entité centrale, appelée *entité topicale* ou *hypertopique*. C'est pourquoi il était possible de prétendre que les informations associées aux *titres de scène* ont été activées plus rapidement que celles faisant partie des périphériques, désignées sous le terme d'*actions sous-ordonnées*.

Les informations syntaxiques sont rendues, par ce biais, disponibles. Ensuite, l'articulation étant la phase finale, l'encodage phonologique s'effectue grâce à des informations morphologiques et phonologiques. Par conséquent, admettre, comme Levelt (1989, p.9), que la production orale repose sur le lexique et non sur la grammaire s'avère justifié, ce qui a conduit à avancer l'hypothèse de l'influence exercée par la structure conceptuelle sur la structure syntaxique.

Suite à ces fondements théoriques et méthodologiques, une démarche en deux temps, soit l'évaluation analytique et l'évaluation holistique, a été adoptée pour analyser la cohérence de *production orale en continu* de quelques personnes de nationalités différentes. Il faut, une nouvelle fois, s'entendre sur le but primaire visé qui recherche, avant tout, à faire valoir, à l'aide de ce petit échantillon de corpus, la pertinence de ces démarches et procédés proposés pour arriver à une évaluation plus qualitative de la cohérence du discours.

L'évaluation analytique est composée essentiellement de deux types d'analyses, lexicale et syntaxique. Elle consiste, en premier lieu, en l'analyse des expressions référentielles dont la classification répond à des paramètres inhérents à leur valeur sémantique. Comme leur ordre d'apparition à l'intérieur de l'énoncé ne s'effectue pas de manière arbitraire, il est indispensable, dans un deuxième temps, d'examiner les structures des énoncés, dans lesquelles apparaissent ces expressions référentielles. Cependant, l'analyse syntaxique doit être complétée par des observations au niveau de l'organisation informationnelle, même si elles ne se situent pas sur le même plan. Il s'agit, dans cette phase analytique, de mettre en

évidence le processus en deux étapes de la continuité informationnelle, afin de repérer un certain degré de saillance des expressions référentielles utilisées en fonction de leur degré d'*accessibilité* et d'*activation*. En français oral, ce phénomène s'illustre surtout dans des structures syntaxiques marquées.

L'évaluation holistique constitue l'étape suivante. Cependant, il est difficile de tracer une ligne claire de séparation entre ces deux opérations, car l'analyse de la structure hiérarchique-relationnelle peut venir compléter celle de la structure syntaxique, lorsque l'étape analytique ne donne pas toujours des résultats évaluatifs satisfaisants. Généralement, c'est le cas, par exemple, des structures complexes. Cet examen consiste à dresser l'architecture du discours en tenant compte des relations de dépendance, d'indépendance et d'interdépendance reliant les différents constituants autour de leur dimension hiérarchique, tels qu'échanges, interventions et actes. Outre l'analyse des expressions référentielles, le recours aux connecteurs souscrivant des liens de « pragmatique de base » s'est révélé pertinent en raison des instructions auxquelles ils renvoient, et qui aident à comprendre l'enchaînement progressif des informations. Le début de la phase interprétative débute donc avec ce procédé. Par ailleurs, ces relations de nature pragmatique peuvent cacher l'existence de lien conceptuel sous-jacent se trouvant sur un autre plan. Grâce au script, la structure conceptuelle relevant également de l'étape holistique a pu être décelée et établie. La récurrence des informations de catégories, dites de base dans cette structure, a permis, en outre, de mettre en lumière la prépondérance de la structure conceptuelle sur la structure syntaxique.

Il faut savoir qu'il n'est pas toujours facile d'identifier le « bon topique » et que l'évaluation holistique est une opération où il n'est pas concevable de soustraire l'intuition de l'évaluateur. Cela étant, le risque de procéder à une évaluation réduite aux observables est tout de même, de cette manière, minimisé.

Les résultats des observations de cette approche quantitative de *production orale en continu* ont démontré, après extraction de la structure conceptuelle, une certaine similarité chez les personnes étudiées. La source de ce constat a été expliquée à travers l'enjeu exercé par l'*entité topicale* ou *hypertopique*, qui tient le « fil conducteur » de toutes les informations du discours. Quant à la structure hiérarchique-relationnelle, les différences observées se situent au niveau des degrés de granularité, en fonction desquels peuvent être interprétées les traces de l'évolution de l'interlangue. D'ailleurs, les caractéristiques de ces distinctions apparaissent

beaucoup plus nettement sur le plan syntaxique, comme le montrent les exemples de structure segmentée à gauche avec reprise pronominale, appelée aussi disloquée, qui ont été relevés uniquement chez deux personnes de langue maternelle arabophone. Rappelons qu'elles y utilisent uniquement des pronoms sujet. Une des fonctions principales de cette structure est de marquer une transition topicale dans le respect du principe de la continuité informationnelle (Lambrecht 1994). Les traces de cette dernière se sont révélées, pour les autres cas étudiés, à travers des structures syntaxiques non marquées avec des SN définis, mais introduites, certes, par des connecteurs. La présence de marqueurs de récit a été observée chez (Ka), de connecteurs de relation d'argumentation chez (Hs) et de marqueurs de relation de cadre ou de préparation chez (Su). Il se peut que ce soit de cette façon que ces personnes ont compensé leur non appropriation d'une telle structure syntaxique marquée, qui requiert, dans une certaine mesure, la maîtrise de la pronominalisation. L'interprétation du discours leur a été, toutefois, rendue possible à partir du contexte ou par la présence identifiée de l'hypertopique, grâce auquel la cohérence du discours a pu être maintenue.

Ce phénomène clarifie alors la gestion de l'espace de cognition par le sujet locuteur. En effet, c'est ce dernier qui détermine les points d'ancrage, auxquels s'appuie l'objet ou propos du discours. Il est possible que ces points d'ancrage se situent aussi bien dans l'environnement cognitif immédiat ou en arrière-fond. Ainsi, un hypertopique peut être aussi renvoyé en arrière-fond, parce que la progression informationnelle du discours est assurée par des topiques dérivées de cet hypertopique. Un autre type de progression, dite linéaire, se réalise par rapport à l'information activée précédemment, qui devient ensuite le topique de l'acte suivant. Ces constatations ont rendu recevable l'interprétation des *titres de scènes* comme d'éventuelles topiques.

En outre, la justification de la hiérarchie et de l'ordre d'apparition de ces *titres de scène*, fonctionnant comme des objets de discours, peut être confirmée par le biais de leur catégorisation dans la structure conceptuelle. Si la présence de traces lexicales et syntaxiques est, en plus, relevée, le processus d'identification des topiques est davantage simplifié.

En somme, la linéarisation des informations et le repérage des points d'ancrage dans le flux discursif sont des facteurs pertinents pour la réception et la production. Des hypothèses similaires au sujet de leur impact sur la mémoire auditive dans l'apprentissage d'une langue étrangère ont été déjà avancées, entre autres, par Klein (1989, p. 95). Les résultats de ses études empiriques ont démontré la sensibilité de la mémoire auditive des apprenants aux

variations intonatives, qui se situent généralement, en début ou en fin d'énoncés ainsi qu'avant ou après une pause nette.

D'autre part, une question s'impose : celle de savoir si ces démarches et procédés sont transférables à l'évaluation de la cohérence en *production orale en interaction*.

D'une manière générale, sur la forme, leur mise en application ne doit pas soulever de grandes difficultés. Remettre en question l'approche modulaire, impliquant une démarche en deux temps et comprenant l'évaluation analytique et l'évaluation holistique, ne semble pas être, en fait, un sujet de discussion. En conséquence, l'évaluation de la cohérence du discours doit s'effectuer selon les quatre procédés, en l'occurrence les analyses successives des expressions référentielles, de la structure syntaxique, de la structure hiérarchique-relationnelle et de la structure conceptuelle.

Toutefois, c'est sur le fond qu'une modification s'est avérée indispensable, car l'espace de cognition est, cette fois-ci, pris en charge non plus par un seul locuteur, mais, au moins, par deux interlocuteurs. La gestion de la direction, de l'apparition et de la hiérarchie des informations relève d'un phénomène de co-gestion, autrement dit de co-construction, et c'est la raison pour laquelle le schéma sous-jacent du discours oral interactif a été fondé sur un concept différent de celui de la *production orale en continu*. Il s'agit de la « structure conceptuelle de négociation », telle qu'elle est définie par Roulet (1999b, p. 40), et dans laquelle il est possible d'inclure des paramètres relatifs à la gestion de l'intercommunication. La prise en compte également des fonctions du topique à visée interactionniste (Pekarek Doehler 2001) semble être justifiée. Une étude plus approfondie serait indispensable afin de pouvoir croiser et valider les résultats obtenus dans ces différentes approches.

Il convient d'admettre que la complexité du discours oral, que ce soit en continu ou en interactif, rend son évaluation contraignante : comment répondre à la problématique de la dépendance situationnelle due à la co-présence des interlocuteurs et de la contextualisation ? Le repérage de points d'ancrage référentiels en mémoire discursive mutuelle en est une des solutions suggérées, quoique d'autres facteurs interviennent, en outre, dans la construction de la cohérence, à l'exemple de temps verbaux et ellipses, évoqués un peu dans ce travail. Il ne faut pas non plus oublier l'importance des facteurs extra-linguistiques, comme la posture, le regard, les gestes et mimiques qui peuvent servir de points d'ancrage pour la production et réception du discours oral.

Ces faits illustrent bien que la gestion de l'espace de cognition est conditionnée par le sujet énonciateur et / ou le co-énonciateur. Cependant, dans l'état actuel des recherches, il n'est pas encore envisageable de prendre en compte tous ces paramètres pour évaluer la cohérence du discours oral.

L'objectif de cette thèse était indéniablement de trouver un cadre théorique et méthodologique pour arriver à une démarche qualité. L'épreuve de l'approche modulaire a conduit à des résultats concluants, en révélant l'existence d'articulations entre les deux étapes d'analyse, l'évaluation analytique et l'évaluation holistique, à travers l'identification des topiques. Nous estimons, ainsi, la démarche modulaire comme pertinente, car elle permet de travailler sur plusieurs dimensions et ensuite d'inférer sur les résultats obtenus, sur les plans lexical, syntaxique, hiérarchique-relationnel ou conceptuel. Il est intéressant de remarquer que ces différents plans s'insèrent nettement dans les trois composantes de la compétence de communication du CECRL, notamment linguistique, socioculturelle et pragmatique.

Finalement, il reste à réfléchir sur une mise en application didactique plus adaptée de ces démarches et procédés, car, à vrai dire, aucun enseignant ne serait prêt à les suivre sans aide de moyens techniques élaborés, en ce sens.

Voilà pourquoi, en plus de l'utilisation de grilles, comme celle des descripteurs des *aspects qualitatifs de la langue parlée*, le recours à des logiciels de traitement automatique des langues paraît être une des solutions possibles pour réduire les problèmes liés à certaines contraintes. En effet, la description du logiciel TROPES, pris en tant qu'exemple dans cette thèse, a démontré que son fonctionnement interne suit une démarche modulaire. Faire traiter une partie de l'analyse par un tel logiciel, en l'occurrence l'évaluation analytique, s'avère ainsi souhaitable, même s'il faut reconnaître que ses paramétrages nécessitent un consensus en matière de fondements théoriques. En ce qui concerne la langue française, l'exemple des connecteurs a été cité, à ce titre, mais d'autres points méritent également réflexion, comme l'inclusion des déterminants dans l'analyse des syntagmes nominaux.

Par ailleurs, la solution de l'utilisation de logiciels, précisément de reconnaissance vocale pour la collecte des données, de synthèse vocale et de traitement automatique des contenus pour leur exploitation, a été proposée, dans le but de faire éviter, à tout prix, à l'enseignant de transcrire, car cette activité exige énormément de temps.

Il faut souligner que les recherches allant dans ce sens, et qui impliquent l'investissement de plusieurs disciplines, telles que les sciences du langage, la psychologie cognitive et l'informatique, se sont multipliées au cours des dernières années. Cet intérêt va de pair avec le développement des nouvelles technologies qui continuent à exercer leur influence sur les pratiques d'enseignement / apprentissage des langues.

En attendant, il serait intéressant de mesurer la fiabilité et la validité des démarches et des procédés employés dans cette étude, en élargissant leur mise en application, tout d'abord, dans l'évaluation de la cohérence en *production orale en continu*, à d'autres genres de discours spécifiques à diverses situations privées : raconter un voyage, décrire son habitat ou des oeuvres artistiques, etc., mais également représentant des entretiens journalistiques, politiques, scientifiques ou commerciaux.

Une dernière remarque s'impose quant à la taille du corpus. Il semble nécessaire d'étendre le champ d'investigation à différents types de publics, ce qui implique la constitution d'un corpus incluant des personnes de différentes origines ethniques, sociales et professionnelles. L'exploitation automatique des contenus serait ainsi davantage justifiée.

Par ailleurs, les résultats issus de telles recherches pourraient, dans une certaine mesure, être bénéfiques à la didactique du français oral. Comparer des productions réalisées par des personnes ayant appris le français selon les deux types d'enseignement, guidé et non guidé, et ensuite croiser les résultats avec des productions orales de natifs, sur les mêmes thèmes, conduiraient certainement à d'autres débats concernant le schéma conceptuel sous-jacent et son influence sur la structure syntaxique.

BIBLIOGRAPHIE

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABBOTT, V., BLACK, J.-B. & SMITH, E.-E.** (1985) : *The Representation of scripts in memory*, *Journal of Memory and Language*, 24, p. 179-199.
- ADAM, J.-M.** (1992) : *Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan.
- ADAM, J.-M.** (2004) : *Linguistique textuelle des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.
- ANDERSEN, H. L.** (2004) : « Comment utiliser les connaissances sur le français parlé dans l'enseignement du français langue étrangère », in Andersen, H. L. & Thomsen, C. (éds.) : *Sept approches à un corpus. Analyses du français parlé*, Berne, Peter Lang, p. 186-214.
- ANDERSEN, P.** « Nous avons les moyens de vous faire parler... », in Schepens, P. (coord.) (2002) : *Textes, Discours, Sujet*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, p. 169-178.
- APOTHELOZ, D. & REICHLER-BEGUELIN, M.-J.** (1995) : « Constructions de la référence et stratégies de désignation », *Tranel* 23, p. 227-271.
- APOTHELOZ, D. & CHANET, C.** (1997) : « Défini et démonstratif dans les Nominalisations », in De Mulder, W., Tasmowski-de Ryck, L. & Vettters, C. (éds.) : *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam, Rodopi, p. 159-186.
- ARIEL, M.** (1990) : *Accessing Noun-Phrase Antecedents*, London, Routledge.
- ARIEL, M.** (1991) : « The function of Accessibility in a theory of grammar », *Journal of Pragmatics* 16., p. 443-463.
- ASHER, N.** (1996) : « L'interface sémantique-pragmatique et l'interprétation du discours », *Langages* 123, p. 30-50.
- AUSTIN, J. L.** (1970) : *Quand dire c'est faire*, Paris, Le Seuil.
- BACHMANN, C., LINDENFELD, J. & SIMONIN, J.** (1981) : *Langage et communications sociales*, Paris, Hatier-Crédif.
- BACHMAN, L. F. & PALMER, A.** (1996) : *Language testing in practice*, Oxford University Press.
- BAKHTINE, M.** (1977) : *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Editions de Minuit.
- BAKHTINE, M.** (1984) : *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- BALLY, C.** (1965 [1932]) : *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BANGE, P.** (1992) : *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Didier.
- BEACCO, J.-C., BOUQUET, S. & PORQUIER, R.** (2004) : *Niveau B2 pour le français, un référentiel*, Paris, Didier.
- BEAUZÉE, N.** (1986) : « Article « Mot » de l'Encyclopédie », repris in Swiggers, P. (éd.) : *Grammaire et théorie du langage au XVIIIe siècle : « Mot », « Temps » & « Mode » dans l'Encyclopédie méthodique*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- BEHR, I. & QUINTIN, H.** (1997) : « De la phrase nominale à l'énoncé sans verbe. À propos d'un corpus d'énoncés non verbaux allemands », in Normand, C. & Arrivé, M. (dir.) : *Actes du colloque, Emile Benveniste vingt ans après*, Numéro Spécial de LINX, Centre de Recherches Linguistiques, Université de Paris X.
- BENVENISTE, E.** (1966, 1974) : *Problèmes de linguistique générale*, tomes I et II, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE, E.** (1970) : « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages* n°17, p. 12-18.
- BERARD, E.** (1991) : *L'approche communicative, Théorie et pratiques*, Clé International.
- BERTHOUD, A.-C.** (1996) : *Paroles à propos. Approche énonciative et interactive du topic*, Paris, Ophrys.
- BERTHOUD, A.-C. & MONDADA, L.** (1995) : « Traitement du topic, processus énonciatifs et séquences conversationnelles », *Cahiers de linguistique française* 17, p. 205-228.

- BERTHOUD, A.-C. & LHOTE E.** (1998) : « Acquisition de la compétence discursive orale, gestion des discontinuités linguistiques et prosodiques dans la construction segmentée », *Pratiques discursives et acquisition des langues étrangères*, Actes du Xe colloque international, Presses Universitaires Franc-Comtoises, p. 429-438.
- BERRENDONNER, A.** (1983) : « Connecteurs pragmatiques et anaphores », *Cahiers de linguistique française* 5, p. 215-246.
- BERRENDONNER, A.** (1990) : « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de linguistique* 21, p. 25-36.
- BERRENDONNER, A. & REICHLER-BÉGUELIN, M.-J.** (1997) : « Left Dislocation in French : Varieties, Use and Norm », in Cheshire, J. & Stein, D. (eds.) : *The Grammar of Non-Standard Language*, London, Longman.
- BIANCO, M. & TIBERGHEN, G.** (1987) : *A-t-on besoin des scripts en psychologie ?* Manuscrit non publié, Laboratoire de Psychologie Expérimentale, Université de Grenoble II.
- BLAIR, H.** (1808) : *Cours de rhétorique et de belles-lettres*, Genève, Manget & Cherbuliez (1^e éd. 1783).
- BLANCHE-BENVENISTE, C.** (1997) : *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., ROUGET, C. & SABIO, F.** (éds.) (2002) : *Choix de textes de français parlé, 36 extraits*, Paris, Editions Champion, p. 9-21.
- BOGAARDS, P.** (1994) : *Le vocabulaire dans l'apprentissage des langues étrangères*, Paris, Didier.
- BORG, S.** (2001) : *La notion de progression*, Paris, Didier.
- BREMOND, C.** (2006) : « Connecteurs (pragmatiques) et autres "petits mots" », in Touratier, C. & Merle, J.-M. (éds.) : *La connexion et les connecteurs la phrase existentielle*, Cercle linguistique d'Aix-En-Provence, Travaux 19, p. 83-105.
- BROWN, G. & YULE, G.** (1983) : *Discourse Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BRONCKART, J.-P.** (1996) : *Activités langagières, textes et discours*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- BRONCKART, J.-P., BULEA, E. & POULIOT, M.** (éds.) (2005) : *Repenser l'enseignement des langues : comment identifier et exploiter les compétences*, Presses Universitaires du Septentrion.
- BRUNER, J. S.** (1983) : *Le développement de l'enfant : savoir faire et savoir dire*, Paris, P.U.F.
- BYRAM, M. & TOST PLANET, M.** (coordonné par) (2000) : *Identité sociale et dimension européenne : la compétence interculturelle par l'apprentissage des langues vivantes*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- CANALE, M. & SWAIN, M.** (1980) : « Theoretical bases for communicative approaches to second language teaching and testing », *Applied Linguistics* 1, p. 1-47.
- CAROLL, M. & VON STUTTERHEIM C.** (1997) : « Relations entre grammaticalisation et conceptualisation et implications sur l'acquisition d'une langue étrangère », *Aile* 9, p. 83-115.
- CARON, J.** (1989) : *Précis de psycholinguistique*, Paris, Quadriga / Presses Universitaires de France.
- CASTELOTTI, V. & PY, B.** (coord.) (2002) : *La notion de compétence en langue*, Lyon, ENS Editions.
- CHAFE, W. L.** (1994) : *Discourse Consciousness and Time. The Flow and Displacement of Conscious Experience in Speaking and Writing*, Chicago, University Press of Chicago.
- CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D.** (2002) : *Dictionnaire d'Analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil.
- CHAROLLES, M.** (1978) : « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes », *Langue française* 38, p. 7-41.
- CHAROLLES, M.** (1993) : « Les plans d'organisation du discours et leurs interactions », in Moirand, S. et al. (éds.) : *Parcours linguistiques et discours spécialisés*, Berne, Peter Lang, p. 301-314.

- CHAROLLES, M.** (1995) : « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », in *Travaux de linguistique* 29, p. 125-151.
- CHEMLAL, S.** (2002) : « Concepts et lexique en développement : une influence Réciproque », in Cordier, F. & François, J. (dir.) : *Catégorisation et langage*, Paris, Hermès, p. 167-181.
- CHOMSKY, N.**, (1981) : *Réflexions sur le langage*, Paris, Flammarion.
- CICUREL, F. & VERONIQUE, D.** (2004) : *Discours, action et appropriation des Langues*, Presses Sorbonne Nouvelle.
- CLAVIER, S.** (1998) : « Les marques morpho-syntaxiques vues comme traces de processus cognitifs en calcul de référence », in Le Querler, N. & Gilbert E. : *La référence –1- Statut et Processus*, Presses Universitaires de Rennes.
- COMBETTES, B. & TOMASSONE, R.** (1988) : *Le texte informatif, aspects linguistiques*, Bruxelles, De Boeck.
- CONDAMINES, A.**, (dir.) (2005) : *Sémantique et corpus*, Paris, Lavoisier.
- CONSEIL DE L'EUROPE, DIVISION DES POLITIQUES LINGUISTIQUES STRASBOURG** (2005) : *Cadre européen commun de référence pour les Langues*, Didier.
- CORBLIN, F.** (1995) : *Les formes de reprises dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- CORBLIN, F.** (2002) : *Représentation du discours et sémantique formelle*, Paris, Presses Universitaires de France.
- CORDIER, F. & FRANÇOIS, J.** (dir.) (2002) : *Catégorisation et langage*, Paris, Hermès.
- CORNAIRE, C.** (1998) : *La compréhension orale*, Paris, Clé International.
- COTTE, P., DALMAS, M. & WLODARCZYK H.** (textes réunis par) (2004) : *Énoncer l'ordre informatif dans les langues*, Paris, L'Harmattan, p. 7-133.
- CULIOLI, A.** (1976) : *Recherche en linguistique. Théories des opérations énonciatives*. Transcription du séminaire de DEA.
- CUQ, J. P. & GRUCA, I.** (2005) : *Cours de didactique du français langue étrangère et Seconde*, Presses Universitaires de Grenoble.
- CYR, P.** (1998) : *Les stratégies d'apprentissage*, Paris, Clé International.
- DANEŠ, F.** (1974) : « Functional Sentence Perspective and the Organization of the Text », in DANEŠ, F. (ed.) : *Papers on Functional Sentence Perspective*, Prague, Mouton, p. 106-128.
- DANON-BOILEAU L. et al.** (1991) : « Intégration discursive et intégration syntaxique », *Langages* 104, p. 111-128.
- DELBECQUE, N.** (éd.) (2002) : *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*, Bruxelles, de Boeck Duculot.
- DEPECKER, L.** (2002) : *Entre signe et concept, Éléments de terminologie générale*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- DEWAELE, J.-M. & WOURM, N.** (2002) : « L'acquisition de la compétence sociopragmatique en langue étrangère », *Revue française de linguistique appliquée* (2002) VII-2, *Acquisition des langues : nouvelles orientations*, p. 129-143.
- DOSTIE, G.** (2004) : *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs, Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, De Boeck.Duculot.
- DUBOIS, J.** (dir.) (1994) : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse.
- DUCROT, O.** (1972) : *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- DUCROT, O. et al.** (1980) : *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- DUCROT, O. & SCHAEFFER, J.-M.** (1995) : *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- DUPONT, N.** (1985) : *Linguistique du détachement en français*, Berne, Lang.
- VAN EK, J. A. & TRIM J. L. M.** (1990), *Threshold Level*, Cambridge, CUP.
- EVERAERT-DESMEDT, N.** (2000) : *Sémiotique du récit*, Bruxelles, De Boeck.

- FEUILLET, Jack** (2006) : « La visée énonciative », *Introduction à la typologie linguistique*, Paris, Honoré Champion, chapitre XV, p. 597-638.
- FEUILLET, J & THOMIERES, D.** (textes réunis par) (1990) : *L'enseignement des langues en Europe de l'Ouest : Quels contenus ?* Actes de la rencontre de Nantes, 25-30 août 1988, *Cahiers de l'E.R.E.L.* n°3, A.P.L.V. / F.I.P.L.V., Université de Nantes.
- FEUILLET-THIEBERGER, J.** (1990) : « Communicatif et fonctionnel dans une méthode vidéo de français langue étrangère : bilan d'une expérience, in *Cahiers de l'E.R.E.L.* n°3, Actes de colloque de Nantes - 25-30 août 1988, textes réunis par Feuillet, J. & Thomières, D., p. 88-97.
- FEUILLET, J & MAURY, H.** (2006) : « Hétérogénéité du groupe-classe et ses conséquences sur l'acquisition des compétences de communication; étude de cas d'un public d'immigrés de Nantes » in Abry, D. & Fiévet, M. (coord.) : Actes du 2^{ème} Colloque International de l'ADCUEFE, Lyon, 17-18 juin 2005, *L'enseignement / apprentissage du français langue étrangère en milieu homoglotte : spécificités et exigences*, p. 133-148.
- FILLMORE, C.** (1977) : « Scenes-and-frames semantics », in A. Zampolli (ed.) : *Linguistic structures processing*, Amsterdam, North Holland Publication, p. 55-81.
- FIRBAS, J.** (1964) : « On Defining the Theme in Functional Sentence Analysis », *Travaux linguistiques de Prague* 1, p. 267-280.
- FIRBAS, J.** (1972) : « On the Interplay of Prosodic and Non-Prosodic Means of Functional Sentence Perspective », in Fried, V. (ed.) : *The Prague School of linguistics and language Teaching*, London, Oxford University Press, p. 77-94.
- FIRBAS, J.** (1974) : « Some Aspects of the Czechoslovak Approach to Problem of Functional Sentence Perspective », in Daneš, F. (ed.) : *Papers on Functional Sentence Perspective*, Prague, Mouton, p. 11-37.
- FIRBAS, J.** (1992) : *Functional Sentence Perspective in Written and Spoken Communication*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FLORIN, A. & MORAIS, J.** (dir.) (2002) : « La maîtrise du langage », *Textes issus du XXVIIe Symposium de l'Association de Psychologie Scientifique de Langue Française (APSLF)*, Presses Universitaires de Rennes.
- FRADIN, B.** (1990) : « Approche des constructions à détachement. Inventaire », *Revue Romane* 25, p. 3-34.
- FRANCK, J. & HUPET, M.** (2002) : « L'autonomie de la syntaxe revisitée : flux d'information dans la réalisation de l'accord grammatical », dans Florin, A. & Morais, J. (dir.) : *La maîtrise du langage*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 61-75.
- FREGE, G.** (1892) : « Über Sinn und Bedeutung », in Frege, G. (1975), *Funktion, Begriff, Bedeutung*, Göttingen.
- FUCHS, C. & ROBERT, S.** (éds.), (1997) : *Diversité des langues et représentations cognitives*, Paris, Ophrys, p. 165-272.
- FURUKAWA, N.** (1996) : *Grammaire de la prédication seconde. Forme, sens et contraintes*, Louvain, Duculot.
- FURUKAWA, N.** (2005) : *Pour une sémantique des constructions grammaticales, Thème et thématité*, De Boeck Duculot.
- GALMICHE, M.** (1992) : « Au carrefour des malentendus : le thème », *l'information grammaticale* 54, p. 3-10.
- GAONAC'H, D.** (1990) : *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Paris, Hatier / Didier.
- GAONAC'H, D. & LARIGAUDERIE, P.** (2000) : *Mémoire et fonctionnement cognitif*, Paris, Armand Colin, p. 140-253.
- GHIGLIONE, R., LANDRÉ, A., BROMBERG, M. & MOLETTE, P.** (1998) : *L'analyse Automatique des contenus*, Paris, Dunod.
- GIVÓN, T.** (ed.) (1983) : *Topic Continuity in Discourse. A Quantitative Cross-Language Study*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.
- GIVÓN, T.** (1992) : « The Grammar of Referential Coherence as Mental Processing Instructions », *Linguistics* 30, p. 5-55.

- GOFFMAN, E.** (1997) : « La condition de félicité », in *Façons de parler*, Paris, Minuit, p. 205-271.
- GOPNIK, A. & MELTZOFF, A. N.** (1987) : « The development of categorization in the second year and its relation to other cognitive and linguistics developments », *Child Development* 58, p. 1523-1531.
- GRICE, H. P.** (1956) : « Meaning », in *The Philosophical Review*, 66, Cornell University, p. 677-688.
- GRICE, H. P.** (1975) : « Logic and conversation », in Cole, P. & Morgan, J.-L. (dir.): *Speech acts*, New York, Academic Press, p. 41-58.
- GRIGGS, P., CAROL, R. & BANGE, P.** (2002) : « La dimension cognitive dans l'apprentissage des langues étrangères », *Revue Française de Linguistique Appliquée*, vol. VII-2, *Dossier Acquisition des langues : nouvelles orientations*, Amsterdam, Editions 'De Werelt', p. 17-29.
- GROBET, A.** (1999b) : « L'organisation topicale de la narration. Les interrelations de l'organisation topicale et des organisations séquentielle et compositionnelle », *Cahiers de linguistique française* 21, p. 329-368.
- GROBET, A.** (1999c) : « L'organisation informationnelle du discours dialogique : la thématisation comme phénomène d'ancrage », in Guimier, C. (éd.) : *La thématisation dans les langues*. Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997, Berne, Lange, p. 405-420.
- GROBET, A.** (2002) : *l'identification des topiques dans les dialogues*, Belgique, Éditions Duculot.
- GROSZ, B. J. & SIDNER, C. L.** (1986) : « Attention, Intentions and the structure of Discourse », *Computational Linguistics* 12, p. 175-204.
- GROSZ, B. J., JOSHI, A. K. & WEINSTEIN, S.** (1995) : « Centering : a framework for Modeling the Local Coherence of Discourse », *Computational linguistics*, Vol. 21, N°2, p. 203-226.
- GROUPE FRANÇAIS D'EDUCATION NOUVELLE (GFEN)**, Préface de Roches, J.-Y. (2002) : *Réussir en langues, un savoir à construire*, Lyon, Chronique Sociale.
- GUIMIER, C.** (dir.) (1997) : *Co-texte et calcul de sens*, Presses Universitaires de Caen.
- GUIMIER, C.** (éd.) (1999) : *La thématisation dans les langues*. Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997, Berne, Lange.
- GUMPERZ, J. J.** (1982) : *Discourse Strategies*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HALLIDAY, M.A.K.** (1967) : « Notes on Transitivity and Theme in English », *Journal of linguistics* 3, p. 199-244.
- HALLIDAY, M.A.K.** (1985) : *Spoken and written language*, Oxford, Oxford University Press.
- HOBBS, J.R.** (1985) : « On the coherence and Structure of Discourse », in *Report n° CSLI 37-85* (Center for study of Language and Information).
- VON HUMBOLDT, W.** (1988[1838]) : *On Language: The diversity of Human language-structure and its Influence on the Mental development of Mankind*. (Translated from German by Peter Heath), Cambridge, Cambridge University Press.
- HYMES, D.-H.** (1972) : « On communicative competence », in Pride, J.B., Holmes J. (eds.), *Sociolinguistics*, Penguin Modern Linguistics Reading.
- HYMES, D.-H.** (1974) : *Foundations in sociolinguistics : an ethnographic approach*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- HYMES, D.-H.** (1984) : *Vers la compétence de communication*, (trad. F. Mugler), Paris, LaL Crédif Hatier.
- INLINGUA** (1982) : *Pratiquez votre français II*, Berne, The International Inlingua Schools of Languages, Annexe XXIX-XXX.
- JACKENDOFF, R.** (1997) : *The Architecture of the Language Faculty*, Cambridge Mass., MIT Press.
- JAKOBSON, R.** (1963) : *Essais de linguistique générale*, Édition du Seuil.
- JAGOT, L.** (2002) : « Catégories et scripts », in Cordier, F., François, J. (dir.) : *Catégorisation et langage*, Paris Hermès, p.145-163.

JAYEZ, J. (1988a) : *L'inférence en langue naturelle*, Paris, Hermès.

KEENAN, E. O. & SCHIEFFELIN, B. B. (1976) : « Topic as a Discourse Notion : a Study of Topic in the Conversations of Children and Adults » in Li, C. N. (ed.) : *Subject and Topic*, New-York, New-York Academic press, p. 335-384.

KERBRAT-ORECCHIONI, C.(1980) : *L'énonciation*, Paris, Armand Colin.

KLEIBER, G. (1986a) : « Adjectif démonstratif et article défini en anaphore fidèle », in David, J. & Kleiber, G. (éds.) : *Déterminants : syntaxe et sémantique. Colloque international de linguistique organisé par le Centre d'analyse syntaxique*, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Metz, décembre 1984, Metz, Université, p. 169-185.

KLEIBER, G. (1986b) : « A propos de l'analyse *adjectif démonstratif = article défini + élément déictique*, ou Sur l'irréductibilité des symboles indexicaux », *Morphosyntaxe des langues romanes* 4, p. 193-212.

KLEIBER, G. (1990a) : « Marqueurs référentiels et processus interprétatifs : pour une approche plus "sémantique" », *Cahiers de linguistique française* 11, p. 241-258.

KLEIBER, G. (1990b) : « Article défini et démonstratif : Approche sémantique versus approche cognitive. Une réponse à Walter de Mulder », in Kleiber, G. & Tyvaert, J.-E. (éds.) : *Anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck, p. 199-227.

KLEIBER, G. (1992b) : « Anaphore-deixis : deux approches concurrentes », in Morel, M.-A. & Danon-Boileau, L. (éds.) : *La deixis*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 613-626.

KLEIBER, G. (1994a) : *Anaphores et pronoms*, Louvain, Duculot.

KLEIBER, G. (1997a) : « Dialogue, deixis et anaphore », in Luzzati, D. et al. (éds.) : *Le Dialogique*, Berne, Lang, p. 161-181.

KLEIBER, G. (1998a) : « Au générique : tout ça pour ça », in Pauchard, J. & Tyvaert, J.-E. (éds.) : *La variation (domaine anglais). La généricité*, Reims, Université, p. 195-231.

KLEIBER, G. (1998b) : « *Des cerisiers, ça fleurit au printemps* : une construction bien énigmatique », in Werner, E. et al. (éds.) : *Et Miltum et Multa. Festschrift für Wunderli zum 60. Geburtstag*, Tübingen, Narr, p. 95-111.

KLEIBER, G., SCHNEDECKER, C. & TYVAERT, J.-E. (éds.) (1996) : « La continuité référentielle », *Recherches linguistiques* 20, Université de Metz.

KLEIN, W. (1989) : *L'acquisition de langue étrangère*, Paris, A. Colin.

KLEIN, W. & PERDUE, C. (1992) : *Utterance structure. Developing grammars again*. Série SiBil, Amsterdam, Benjamins.

KLEIN, W. & PERDUE, C. (1997) : « The Basic Variety. Or couldn't natural languages be much simpler », *Second Language Acquisition Research* 13, p. 301-347.

KLEIN, W. & VON STUTTERHEIM, C. (1987) : « *Quaestio* und referentielle Bewegung in Erzählungen », *Linguistische Berichte* 109, p. 163-183.

KRIPKE, S. (1963) : « Semantical Considerations on Modal logic », *Acta Philosophica Fennica*, 16, p. 83-94, Réédition, in Linsky, L. (ed.) (1971): *Reference and Modality*, Londres, Oxford University Press, p. 63-72.

LAKS, B. (1996) : *Langage et cognition, l'approche connexionniste*, Paris, Hermès.

LAMBRECHT, K. (1981) : *Topic, Antitopic and Verb Agreement in Non-Standard French*, Amsterdam, Benjamins.

LAMBRECHT, K. (1988) : « Presentational cleft constructions in spoken French », in Jaiman J. & Thompson S.A. (eds.): *Clause combining in grammar and discourse*, Amsterdam, Benjamins, p. 135-179.

LAMBRECHT, K. (1994) : *Information structure and sentence form. Topic, focus and the mental representations of discourse referents*. Cambridge, Cambridge University Press.

LAMBRECHT, K. (1999c) : « Internal and External Contextualization in English and French Presentational Constructions », in Smith, C. (ed.) : *Proceedings of the 1999 Workshop on the Structure of Spoken and Written Texts*, University of Texas at Austin, Department of Linguistics, Texas Linguistic Forum.

- LAMBRECHT, K.** (2001) : « Dislocation », in Haspelmath, M. et al. (eds.) : *Typologie And Language Universals. Series Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft*, Berlin, de Gruyter.
- LEVELT, W. J. M.** (1983) : « Monitoring and self-repair in speech », *Cognition* 14, p. 41-104.
- LEVELT, W. J. M.** (1989) : *Speaking, From Intention to Articulation*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- LEECH, G.** (1983) : *Principles of Pragmatics*, London, Longman.
- LE QUERLER, N.** (2003) : « Le *nominativus pendens* en français, *Cahiers de praxématique* n°40, *Linguistique du détachement*, Université de Montpellier, p. 149-166.
- LE QUERLER, N. & GILBERT, E.** (dir.) (1998) : *La référence – 1 – Statut et Processus*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- LOCKE, J.** (1976 [1690]) : *An Essay concerning Human Understanding*, Abridged and edited with an introduction by Yolton J.W., Londres, Everyman's Library.
- LÜDI, G. & PY, B.** (1986) : *Être bilingue*, Peter Lang.
- LUSSIER, D.** (1992) : *Évaluer les apprentissages*, Paris, Hachette.
- MAILLARD, M.** (1987) : *Comment ça fonctionne ou l'étude du fonctionnement de ça en français moderne dans la perspective d'une linguistique génétique*. Thèse de linguistique française pour le doctorat d'état, Paris X-Nanterre.
- MAINGUENEAU, D.** (2005) : *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin, p. 171-181.
- MANN, W. C. & THOMPSON, S. A.** (1988) : « Rhetorical Structure Theory : Towards a Functional Theory of Text Organisation », *Text* 8, p. 243-281.
- MATTHEY, M.** (1996) : *Apprentissage d'une langue et interaction verbale*, Bern, Peter Lang SA.
- MAURY, H.** (2002) : *Acquisition de quelques pronoms en FLE, Acquisition et sources de difficultés possibles : les cas de en et de y*, Mémoire de DEA (dir. Jacqueline Feuillet), Nantes, UFR des Langues vivantes.
- MAURY, H.** (2003) : « Le conflit cognitif comme processus indispensable à l'acquisition d'une langue étrangère », in Garreau B. M. (dir.) : *Dynamiques du conflit, Actes de colloque du CRELLIC*, Novembre 2002, publication de l'Université de Bretagne-Sud, Lorient, p. 39-45.
- MAURY, H.** (2003) : « Apprentissage et acquisition : quelle différence ? », in Thaumoux J.H. (dir.) : *Traverse*, n° 3, Revue interdisciplinaire des Sciences Humaines de l'Association des Doctorants de l'Université de Nantes en Sciences Humaines et Sociales (D.U.N.E.S.), p. 77-88.
- MAURY, H.** (à paraître 2007) : « Organisation informationnelle du discours oral narratif en FLE : études de quelques cas en milieu homoglotte » in Williams G. (dir.), *Actes des 4èmes Journées de la Linguistique de Corpus - Université de Bretagne Sud*, Lorient, 15-17 septembre 2005.
- MEAD, G.-H.** (1963) : *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF.
- MERTENS, P.** (1990) : « Intonation », in Blanche-Benveniste, C. et al., *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, C.N.R.S., p. 159-176.
- METTOUCHI, A. & QUINTIN, H.** (dir.) (1999) : *La référence –2- Statut et processus, Travaux linguistiques du Cerlico - N°12*, Presses Universitaires de Rennes.
- MINSKY, M.** (1975) : « A framework for representing Knowledge », in Winston, P.H. (ed.), *The psychology of computer vision*, New York, McGraw Hill.
- MIS, B. (coord.)** (2002) : *L'enseignement des langues vivantes en Europe : le défi de la diversification*, Paris, Didier, p. 8-49.
- MOESCHLER, J.** (1985) *Argumentation et Conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Didier.
- MOESCHLER, J.** (1989a) : *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris, Hermès.
- MOESCHLER, J., REBOUL, A.** (1994) : *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Éditions du Seuil.

- MOESCHLER, J., REBOUL, A., LUSCHER, J.-M. & JAYEZ, J.** (1994) : *Langage et pertinence*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- MOIRAND, S.** (1982) : *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette.
- MONDADA, L.** (1994) : *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir. Approche linguistique de la construction des objets de discours*, Lausanne, Université de Lausanne.
- MOREL, M.-A. & DANON-BOILEAU, L.** (1998) : *Grammaire de l'intonation*, Paris, Ophrys.
- MULLER, C.** (1999) : « La thématization des indéfinis en français : un paradoxe Apparent », in Guimer, C. (éd.) : *La thématization dans les langues*. Actes de Colloque du Caen, 9-11 octobre 1997, Berne, Lang, p. 185-199.
- NARCY-COMBES, J.-P.** (2005) : *Didactique des langues et TIC : vers une recherche-action responsable*, Ophrys.
- NELSON, K.** (1983) : « The derivation of concepts and categories from event Representations », in Scholnik, E. K. (ed.) : *New Trends in Conceptual Representation: Challenges to Piaget's Theory?* Hillsdale, NJ : LEA.
- NEVEU, F.** (coord.) (2003) : « Linguistique du détachement », *Cahiers de praxématique* 40, Université Paul Valéry, Montpellier 3.
- NICOLAS, S.** (dir.) (2003) : *La psychologie cognitive*, Armand Colin / VUEF, p. 13-29 et p. 102-145.
- NØLKE, H.** (1994) : *Linguistique Modulaire: de la forme au sens*, Louvain / Paris, Peeters.
- NØLKE, H. & ADAM, J.-M.** (dir.) (1999) : *Approches modulaires : de la langue au discours*, Paris, Collection Sciences des discours.
- NORÉN, C.** (2004) : « "On dit qu'on est speed". Remarques sur le pronom ON dans le français parlé », in Andersen, H. L. & Thomsen, C. (éds.) : *Sept approches à un corpus. Analyses du français parlé*, Berne, Peter Lang, p. 87-105.
- NOYAU, C.** (1991) : *La temporalité dans le discours narratif : construction du récit, Construction de la langue*, Thèse d'habilitation, Université de Paris VIII.
- DE NUCHEZE V.** (2001) : *Sémiologie des dialogues didactiques*, Paris, l'Harmattan.
- PAVLENKO, A.** (1999) : « New approaches to concepts in bilingual memory », *Bilingualism : Language and Cognition* 2, p. 209-230.
- PERROT, J.** (1978) : « Fonctions syntaxiques, énonciation, information », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 73, 1, p. 85-101.
- PIAGET, J.** (1964) : *Six études de Psychologie*, Genève, Gonthier.
- PLATON** (1960) : *Le sophiste*, Paris, Les Belles Lettres.
- PRÉVOST, S.** (2003) : « Détachement et topicalisation : des niveaux d'analyse différents », *Cahiers de praxématique* 40, Université Paul Valéry, Montpellier 3, p. 97-126.
- QUINTIN, H.** (1999) : « Connexions, structures connexionnelles, connexionnisme », in Cortès, C. & Rousseau, A. (éds.) : *Catégories et connexions, Acquisition et transmission des savoirs, en hommage à Jean Fourquet pour son centième anniversaire*, Presses Universitaires du Septentrion, p. 185-197.
- RASTIER, F.** (1987) : *Sémantique interprétative*, Paris, Presses Universitaires de France.
- REBOUL, A. & MOESCHLER, J.** (1998) : *Pragmatique du discours*, Paris, Colin.
- REY-DEBOVE, J. & REY, A.** (2003) : *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- RIEGEL M., PELLAT, J.-C. & RIOUL, R.** (1994) : *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- RIZZI, L.** (1997) : « The fine Structure of the Left Periphery », in Haegeman, L. (ed.) : *Elements of Grammar : Handbook of Generative Syntax*, Dordrecht, Kluwer, p. 281-337.
- ROSCH, E. H.** (1973) : « On the internal structure of perceptual and semantic categories », in Moore, T. E. (ed.) : *Cognitive development and the acquisition of language*, New York, Academic Press, p. 111-144.

- ROSSI, M.** (1977) : « L'intonation et la troisième articulation », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 72, 1, p. 55-68.
- ROSSI, M.** (1985) : « L'intonation et l'organisation de l'énoncé », *Phonética* 42, p. 135-153.
- ROULET, E.** (1981) : « Échanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation », *Études de linguistique appliquée* 44, p. 7-39.
- ROULET, E.** (1995b) : « Études des plans d'organisation syntaxique, hiérarchique et référentiel du dialogue : autonomie et interrelations modulaires », *Cahiers de linguistique française* 17, p. 123-140.
- ROULET, E.** (1999b) : *La description de l'organisation du discours. Du dialogue au texte*, Paris, Didier.
- ROULET, E.** (1999c) : « Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours », in Adam, J.-M. & Nølke, H. (éds.) : *Approches modulaires : de la langue du discours*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 187-257.
- ROULET, E. et al.** (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang, 3^e éd. 1991.
- ROUSSEAU, A.** (1998) : « Référence et sens », *Travaux linguistiques du CERLICO* 11, Presses Universitaires de Rennes, p. 33-49.
- SAPIR, E.** (1958) : *Selected Writings of Edward Sapir in Language, Culture and Personality*, Edited by D. Mandelbaum, Berkeley, University of California Press.
- SARFATI, G.E.** (2002) : *Précis de pragmatique*, Nathan Université.
- SCHLOBINSKY, P. & SCHÜTZE-COBURN, S.** (1992) : « On the Topic and Topic Continuity », *Linguistics* 30, p. 89-121.
- SCHNEDECKER, C. & THEISSEN, A.** (coord.) (2001) : « Topicalisation et partition », *Cahiers de praxématique* 37, Université Paul Valéry, Montpellier 3.
- SCHØSLER, L.** (2004) : « La grammaticalisation des constructions verbales en français parlé », in Andersen, H.L., Thomsen, C. (éds.) : *Sept approches à un corpus. Analyses du français parlé*, Berne, Peter Lang, p. 165-185.
- SELINKER, L.** (1972) : « Interlangue », in *IRAL* 10, pp. 209-231.
- SPERBER, D. & WILSON, D.** (1986) : *Relevance : Communication et cognition*, Paris, Éditions de Minuit.
- SPERBER, D. & WILSON, D.** (1989) : *La pertinence : Communication et cognition*, Paris, Éditions de Minuit.
- VON STUTTERHEIM, C., NÜSE, R. & SERRA, J. M.** (2002) : « Différences translinguistiques dans la conceptualisation des événements », *Revue Française de Linguistique Appliquée*, vol. VII-2, *Dossier Acquisition des langues : nouvelles orientations*, Amsterdam, Éditions 'De Werelt', p. 89-105.
- THEISSEN, A.** (2001) : « Petite incursion dans la jungle topicale », in Schnedecker, C. & Theissen, A. (coord.) : *Topicalisation et partition*, *Cahiers de praxématique* n°37, Université Montpellier III, p. 27-44.
- TOURATIER, C.** (2006) : « Que faut-il entendre par « connecteur » », in Touratier, C. & Merle, J.-M. (éds.) : *La connexion et les connecteurs la phrase existentielle*, *Cercle linguistique d'Aix-En-Provence, Travaux* 19, p. 19-40.
- TRAVERSO, V.** (1999) : *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan.
- VELTCHEFF, C. & HILTON S.** (2003) : *L'évaluation en FLE*, Paris, Hachette.
- VION, R.** (2000) : *La communication verbale, Analyse des Interactions*, Paris, Hachette.
- WHORF, B.-L.** (1956) : *Language, Thought and Reality*, Edited and an introduction by J. B. Carroll, Cambridge, MA : MIT Press.
- WIDDOWSON, H. G.** (1983) : *Learning purpose and language use*, Oxford, OUP.
- WILLIAMS, G.** (2001) : « Sur les caractéristiques de la collocation », *Tutoriel, Tome 2, Actes de TALN, Tours 2-5 juillet 2001*, Université de Tours, p. 9-16.

WILLIAMS, G. (dir.) (à paraître 2007), *Actes des 4èmes Journées de la Linguistique de Corpus* - Université de Bretagne Sud, Lorient, 15-17 septembre 2005.

WITTGENSTEIN, L. (1953) : *Tractatus logico-philosophicus; Investigations Philosophiques*, trad. fr. 1961, Paris, Gallimard.

WLODARCZYK, A. (2004) : « Centres d'intérêt et ordres communicatifs », , textes réunis par Cotte, P., Dalmas M., Wlodarczyk H. : *ÉNONCER, l'ordre informatif dans les langues*, Paris, l'Harmattan, p. 15-32.

ZRIBI-HERTZ, A. (1996) : *L'anaphore et les pronoms*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion.

PUBLICATIONS SUR LE WEB

ACHARD-BAYLE, G. (2001) : « Entre langue, discours (texte), et narration : sur le choix de l'anaphore dans un exemple de style/discours indirect libre », *Marges Linguistiques* n°1, Saint-Chamas, M.L.M.S. éditeur (France),

http://marg.lng.free.fr/documents/artml0006_achardbayle_g/ml052001_achardbayle_g.pdf

ASHER, N., BUSQUETS, J. & VIEU, L. La SDRT: une approche de la cohérence du discours dans la tradition sémantique dynamique,

<http://erssab.u-bordeaux3.fr/IMG/pdf/verbum.pdf>

CORBALLIS, M. C. (2006) : « Evolution of Language as a Gestural System », *Marges Linguistiques* n°11, Saint-Chamas, M.L.M.S. éditeur (France),

http://marg.lng1.free.fr/documents/08_ml112006_corballis_m_c/08_ml112006_corballis_m_c.pdf

FEUILLET, J & MAURY, H. (2006) : « Les contenus d'enseignement : quels critères face à l'embarras du choix ? Le cas d'adultes migrants apprenant le français », Actes du colloque International du SIHFLES : *Français Fondamental, Corpus oraux*, Université de Lyon 2, décembre 2005,

http://colloqueff.ens-lsh.fr/pdf/Feuillet_Jacqueline_Maury_Hanitra.pdf

JAMET, M.-C. (2005) : « L'intercompréhension orale en expérimentation », *Le français dans le monde* n°240,

<http://www.fdlm.org/fle/article/340/jamet.php>

JEANNERET, T. (2001) : « Vers une respécification de la notion de *coénonciation* : pertinence de la notion de *genre* », *Marges Linguistiques* n°2, Saint-Chamas, M.L.M.S. éditeur (France),

http://marg.lng.free.fr/documents/03_ml112001_jeanneret_t/03_ml112001_jeanneret_t.pdf

MAINGUENEAU, D. (2005) : « L'analyse du discours et ses frontières », *Marges Linguistiques* n°9, Saint-Chamas, M.L.M.S. éditeur (France),

http://marg.lng1.free.fr/documents/01_ml092005_maignueneau_d/01_ml092005_maignueneau_d.pdf

MAURY-ROUAN, C. (2001) : « Le flou des marques du discours est-il un inconvénient? », *Marges Linguistiques* n°2, Saint-Chamas, M.L.M.S. éditeur (France),

http://marg.lng.free.fr/documents/07_ml112001_maury_rouan_c/07_ml112001_maury_rouan_c.pdf

MELIS, L. (2000) : Le français parlé et le français écrit,

<http://www.kuleuven.ac.be/vir/oo3melis.htm>

MONDADA, L. (2001) : « Pour une linguistique interactionnelle », *Marges Linguistiques* n°1, Saint-Chamas, M.L.M.S. éditeur (France),
http://marg.lng.free.fr/documents/artml0007_mondada_l/ml052001_mondada_l.pdf

MYLES, F. (2003) : « The early development of L2 narratives: a longitudinal study », *Marges Linguistiques* n°5, Saint-Chamas, M.L.M.S. éditeur (France),
http://marg.lng6.free.fr/documents/doc0106_myles_f/doc0106.pdf

NOWAKOWSKA, A. (2002) : « Problématique de la phrase clivée dans une approche plurilingue », *Marges linguistiques : Actes du colloque, journées d'études, Analyse des interactions et interculturalité*, Lyon 2000,
http://marg.lng6.free.fr/documents/doc0074_nowakowska_a/doc0074.pdf

PEKAREK DOEHLER, S. (2001) : « Dislocation à gauche et organisation interactionnelle », dans *Marges Linguistiques* n°2, Saint-Chamas, M.L.M.S. éditeur (France),
http://marg.lng.free.fr/documents/08_ml112001_pekarek_d_s/08_ml112001_pekarek_d_s.pdf

POITOU, J. (2002) : Reconnaissance et synthèse vocales
<http://perso.univ-lyon2.fr/poitou/EON/tts.html>

PRODEAU, M. & CARLO, C. (2002) : « Le genre et le nombre dans des tâches verbales complexes en français L2 : grammaire et discours », *Marges linguistiques* n°4, Saint-Chamas, M.L.M.S. éditeur (France),
http://marg.lng.free.fr/documents/08_ml112002_prodeau_m/08_ml112002_prodeau_m.pdf

PY, B. (2002) : « Acquisition d'une langue seconde, organisation macrosyntaxique et émergence d'une microsyntaxe », *Marges linguistiques* n°4, Saint-Chamas, M.L.M.S. éditeur (France),
http://marg.lng.free.fr/documents/01_ml112002_py_b/01_ml112002_py_b.pdf

RABATEL, A. (2005) : « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », *Marges linguistiques* n°9, Saint-Chamas, M.L.M.S. éditeur (France),
http://marg.lng1.free.fr/documents/04_ml092005_rabatel_a/04_ml092005_rabatel_a.pdf

REY, G. (2003) : Le principe de fonctionnement de la reconnaissance vocale,
<http://www.vierartificielle.com/article/?id=191>

TAGLIANTE, C. (2006) : « L'évaluation et le cadre européen commun de référence », *Le français dans le monde* n°344,
<http://www.fdlm.org/fle/article/344/344cadre.php>

TOMA, C. A. (2005) : « L'organisation informationnelle du discours de vulgarisation scientifique », *Marges linguistiques* n°9, Saint-Chamas, M.L.M.S. éditeur (France),
http://marg.lng1.free.fr/documents/08_ml092005_toma_a/08_ml092005_toma_a.pdf

WEBER, C. (2006) : « Pourquoi les Français ne parlent-ils pas comme je l'ai appris », *Le français dans le monde* n°345,
<http://www.fdlm.org/fle/article/345/weber.php>

SITES WEB

CENTRE EUROPÉEN POUR LES LANGUES VIVANTES (CELV) :
<http://www.ecml.at>

CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES (CIEP) :
<http://ciep.fr>

DIALANG
<http://www.dialang.org/french/index.htm>

Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe (GARS) de l'Université de Provence
<http://bach.arts.kuleuven.be/elicop/accessibilite.html>

Logiciel TROPES :
<http://www.acetic.fr>

Projet ANANAS : Annotation Anaphorique pour l'Analyse Sémantique de Corpus
<http://www.atilf.fr/ananas/>

Von Wartburg, W. (1948, 1^e édition) *Französisches Etymologisches Wörterbuch (F.E.W)*
http://www.forschungssdb.unibas.ch/projectDetailsShort.cfm?project_id=481

INDEX DES PRINCIPALES NOTIONS

L'orientation de cette thèse a entraîné une sélection des conceptions retenues ci-dessous. C'est la visée pragmatique qui a surtout été prise en considération.

Accessibilité d'un référent:

« L'une des observations les plus importantes sur les chaînes de référence est liée au *degré d'accessibilité* indiqué par l'expression référentielle [...] On a ainsi observé (Ariel 1988, Kleiber 1990c) que la première mention du référent contient préférentiellement un **marqueur de faible accessibilité**²³⁹ comme les noms propres ou les descriptions définies, par rapport à un **marqueur d'accessibilité moyenne** (les démonstratifs) ou à un **marqueur de haute accessibilité** (les pronoms personnels). »

(Moeschler & Reboul 1994, p. 462)

Acte :

« [...] la plus petite unité délimitée de part et d'autre par un passage en mémoire discursive [...] »
(Roulet 1999c, p. 210)

Activation d'un référent :

« Dans l'approche de Chafe (1994) et dans celle de Lambrecht (1994), les référents identifiables se caractérisent en outre par un certain état d'activation, qui correspond au statut supposé des référents dans la conscience de l'interlocuteur (Lambrecht 1994, p. 92). Cet état d'activation se manifeste linguistiquement avant tout au niveau de la morphologie (choix des expressions référentielles) et de la prosodie [...] »

(Grobet 2002, p. 129)

Approche modulaire :

²³⁹ C'est l'auteur qui souligne, comme les autres termes ci-après, notés en gras.

« [...] une approche qui a recours à un modèle théorique contenant un certain nombre de sous-systèmes autonomes appelés modules, où chaque module est chargé du traitement d'une problématique restreinte. [...] Les différents modules sont reliés à l'aide d'un système de règles globales, appelons-les les méta-règles du système [...]. Pour faire partie du système, chaque module doit être relié par les métarègles au moins à un autre module. »

(Nølke & Adam 1999, p. 18)

Cohérence :

« La cohérence renvoie aux propriétés du texte ou du discours qui assurent son interprétabilité. Il n'est pas nécessaire, pour qu'un texte soit cohérent, que ses propriétés formelles indiquent explicitement les relations entre énoncés. Celles-ci peuvent être récupérées par inférence, soit par une prémisse implicite, soit par une hypothèse contextuelle, soit par un schéma d'actions standardisé (script, plan ou scénario). »

(Moeschler & Reboul 1994, p. 463)

« La cohérence ne concerne pas le niveau de la réalisation linguistique mais plutôt la configuration des concepts qui organise l'univers textuel comme séquence progressant vers une fin (Adam 1989) : la cohérence garantit la continuité et l'intégration progressive des significations autour d'un *topic*, ce qui présuppose une accessibilité réciproque des concepts qui déterminent la configuration de l'univers textuel conçu comme construction mentale. Les liens entre les concepts peuvent être de différentes natures : de causalité, de finalité, d'analogie, etc. Il apparaît par ailleurs que les relations conceptuelles ne sont pas toujours activées par des expressions linguistiques de surface, mais impliquent souvent un recours à des *inférences* [...] »

(Ducrot & Schaeffer 1995, p. 604)

« Pour marquer la cohérence d'un texte, il y a essentiellement deux façons : en faisant régulièrement référence aux mêmes entités, on obtient la cohérence référentielle ; en reliant entre elles différentes parties du texte, on établit la cohérence relationnelle. »

(Delbecq 2002, p. 231)

Connecteurs :

« [...] éléments de liaison entre des propos et des ensembles de propositions ; ils contribuent à la structuration du texte en montrant les relations sémantico-logiques entre les propositions ou entre les séquences qui le composent. »

(Riegel *et al.* 1994, p. 616)

« Dans l'article « Mot » de l'*Encyclopédie méthodique* du XVIII^e siècle, N. Beauzée rangeait déjà les conjonctions dans la catégorie de ce qu'il appelle les « mots discursifs », unités qui « font les liens des propositions, en quoi consiste la force, l'âme et la vie du discours ». À la même époque, dans son *Cours de rhétorique et de belles-lettres*, l'Écossais H. Blair plaçait des conjonctions comme *as*, *because*,

although dans la catégorie des « connectives » qui sont généralement utilisées pour connecter des phrases ou des membres de phrase. [...] C'est le bon ou mauvais emploi de ces particules de connexion qui confère au discours un air ferme et structuré ou au contraire incohérent et relâché [...]

À partir des travaux pragmatiques sur les « mots du discours » (Ducrot 1980), la réflexion sur les adverbes, conjonctions et locutions conjonctives qui jouent un rôle de connexion entre unités du discours s'est développée en linguistique. En adoptant un point de vue pragmatique et textuel, on gagne à placer sur un continuum plusieurs types de connecteurs qui remplissent certes une même fonction de liage entre unités de rang différent (propositions ou paquets de propositions), mais qui (1) soit assurent cette *simple fonction de connexion*, (2) soit ajoutent à cette fonction un rôle de *marquage* de (re)prise en charge énonciative, (3) soit complètent ces deux fonctions par une *orientation argumentative* marquée. »

(Charaudeau & Maingueneau 2002, p. 125-126)

Continuité informationnelle :

« Considérée d'une manière générale, la continuité informationnelle résulte d'un processus réalisé en deux temps. Ce processus apparaît distinctement dans le principe de la séparation de la référence et du rôle (PSRR) mis en évidence par Lambrecht [...] (1994 : 185) . L'idée centrale d'un tel principe est qu'il faut d'abord introduire une entité pour pouvoir ensuite l'utiliser comme topique.

(Grobet 2002, p. 99-100)

Enchaînement à distance :

Le topique est issu d'un acte autre que l'acte précédent.

« En somme, pour autant que le topique offre une base présuppositionnelle à la référence anaphorique, le locuteur prenant son tour ne dépend plus obligatoirement de l'énonciation immédiatement antérieure, celle-ci, en effet, peut fort bien avoir été moins topique que les précédentes, et il est dès lors possible de minimiser sur la suite sans pour autant y perdre en cohérence. »

(Goffman 1987, p. 220)

Identifiabilité d'un référent :

« Un référent est dit identifiable, si sa connaissance est supposée partagée par l'interlocuteur et s'il est verbalisé comme tel [...] »

(Grobet 2002, p. 133)

Mémoire discursive :

« [...] l'ensemble des savoirs nécessaires à l'interprétation d'un discours ; cet ensemble comprend les savoirs encyclopédiques et culturels utilisés par les interactants comme axiomes dans leurs activités

inférentielles et il est alimenté en permanence par la perception des évidences situationnelles, ainsi que par les énonciations successives qui constituent le discours. »

(Roulet 1999b, p. 57, note 1)

Organisation informationnelle :

« [...] résulte du couplage entre des informations hiérarchiques et des informations lexicales ou syntaxiques, si l'acte comporte des traces de point d'ancrage du topique (pronoms, expressions définies, etc.), ou, en l'absence de telles traces, du couplage entre des informations hiérarchiques et des informations référentielles. »

(Roulet 1999b, p. 58)

Organisation relationnelle :

« est fondée sur le couplage entre informations hiérarchiques et lexicales, si la relation est marquée par un connecteur, ou, en l'absence de connecteur, sur le couplage entre informations hiérarchiques et référentielles. »

(Roulet 1999b, p. 151)

Point d'ancrage :

« Information stockée en mémoire discursive, dont la source se trouve dans le cotexte, le contexte ou les inférences de l'un ou l'autre. »

(Grobet 2002, p. 91)

Progression à thèmes (topiques) dérivés :

« [...] Les phrases successibles comportent des thèmes différents, sous-thèmes d'un hyperthème, qui peut ou ne pas être explicitement exprimé. »

(Combettes & Tomassone 1998, p. 97)

« [...] Elle s'organise à partir d'un thème dont différents sous-thèmes sont développés [...] »

(Charaudeau & Maingueneau 2002, p. 573)

Progression à (thème) topique constant :

« [...] implique quant à elle un topique identique à celui du propos précédent [...] »

(Grobet 2002, p. 106)

« [...] Un même thème est repris d'une phrase à l'autre et associé à des rhèmes différents [...] »
(Charaudeau & Maingueneau 2002, p. 573)

Progression linéaire :

« [...] Le topique est issu d'une information qui vient d'être activée [...] »
(Grobet 2002, p. 106)

« [...] Le thème d'une phrase est tiré du rhème de la phrase précédente [...] »
(Charaudeau & Maingueneau 2002, p. 573)

Propos du discours :

« [...] proposition activée par un acte et dont la connaissance peut être considérée comme étant le résultat de la compréhension de l'acte. La nouveauté de cette proposition résulte de sa relation avec les informations données par le contexte. »
(Grobet 2002, p. 99)

Structure hiérarchique :

« le modèle hiérarchique et fonctionnel genevois d'analyse de la conversation (Moeschler 1985a, Roulet *et al.* 1985) peut être considéré comme un exemple de modèle du type *analyse du discours*. Il est basé sur l'hypothèse que la conversation est organisée à partir d'un ensemble hiérarchisé d'unités de rang et de relations ou fonctions entre ces unités.

« les structures hiérarchiques permettent de décrire avec précision les structures syntaxiques (comme le montrent la grammaire structurale et la grammaire générative transformationnelle), les structures de l'échange (comme le montre le modèle genevois) et les structures de l'action (voir les travaux des psychologues de l'action présentés par Bange 1992 dans cette collection). Par ailleurs, l'établissement de structures hiérarchiques permet de dépasser une conception linéaire des propositions, des textes, voire des actions, pour saisir les groupements significatifs de constituants à différents niveaux. »
(Roulet 1999b, p. 58)

« [...] Pour établir la structure hiérarchique, on recourt principalement à deux instruments heuristiques : la présence de connecteurs et la possibilité de supprimer un constituant sans rompre la continuité du discours. » (Roulet 1999b, p. 132)

Structure conceptuelle :

« [...] constitue la face émergente des représentations sous-jacentes. »
(Roulet 1999b, p. 53-54)

Topique :

« Alors que la distinction de l'objet et de la propriété se fonde sur le fonctionnement logique du langage, la distinction du **thème** et du **propos** est d'ordre psychologique. Le thème (anglais : **topic**) d'un énoncé, c'est ce dont parle le locuteur, ou comme disaient les linguistes du début du siècle, **le sujet**

psychologique ; le propos, ou encore **rhème** (anglais : **comment**), c'est l'information qu'il entend apporter relativement à ce thème – ce qu'on appelait autrefois le **prédicat psychologique**. »

(Ducrot & Schaeffer 1995, p. 541)

« [...] Une information (un référent ou un prédicat) identifiable et présente à la conscience des interlocuteurs, qui constitue, pour chaque acte, l'information la plus immédiatement pertinente liée par une relation d'à *propos* avec l'information activée par cet acte. »

(Grobet 2002, p. 96)

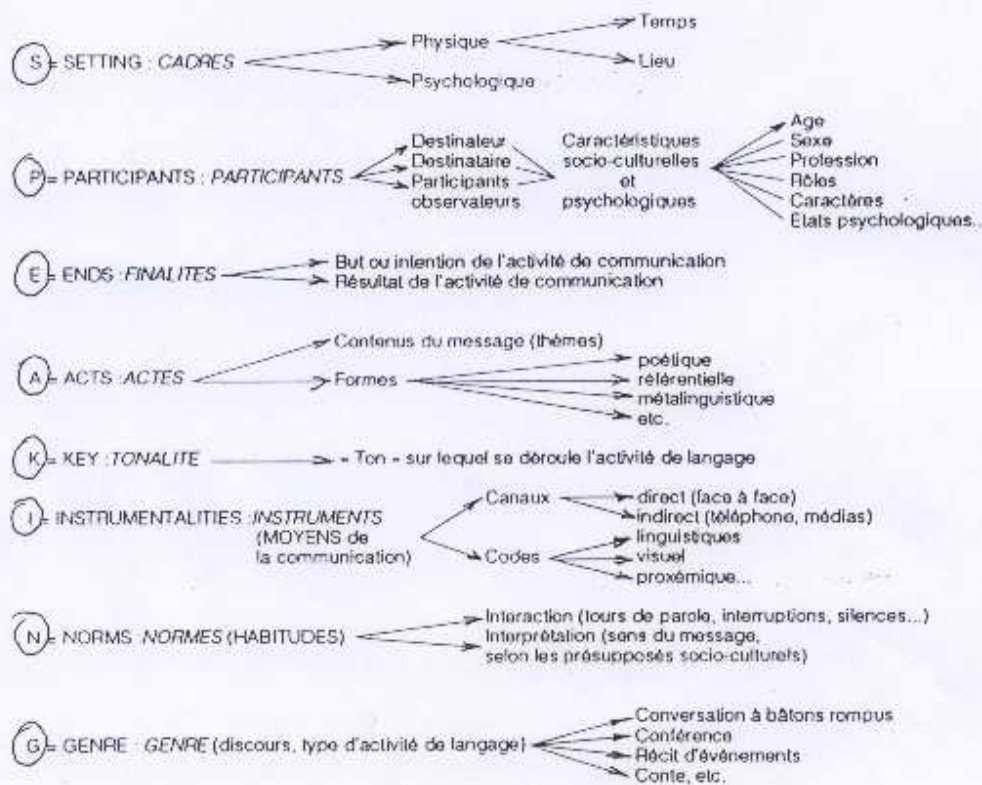
(Volume II : ANNEXES)

ANNEXE 1

Acte de communication langagière

(Le modèle « Speaking » de Hymes,

d'après Bachmann, Lindenfeld et Simonin) :



Annexe 1.1 Modèle *SPEAKING* de Hymes, d'après Bachmann, Lindenfeld et Simonin (1981)

■ *Les objets d'évaluation*

COMPÉTENCES	PARAMÈTRES	CRITÈRES DE PERFORMANCE (Indices de mesure)
<i>Linguistique</i>	• Phonologie • Lexique • Syntaxe	- la prononciation - l'intonation - le débit - le vocabulaire - les interférences avec L1 - l'ordre et l'agencement des mots dans la phrase - les catégories grammaticales - les temps des verbes
<i>Sociolinguistique et socioculturelle</i>	• Fonctions de la communication • Contexte de communication	- la pertinence de l'information selon l'intention de communication - l'exactitude du message - l'intelligibilité du message - l'adaptation du discours au but visé, aux interlocuteurs, et à la situation
<i>Discursive</i>	• Éléments du discours - la cohésion - la cohérence	- adaptation de l'élève à divers types de discours - emploi approprié de charnières (prépositions, conjonctions...) - organisation des idées, suite logique... - reconstitution de textes ou de messages
<i>Stratégique</i>	• Réactions verbales et non verbales	- emploi de gestes, de mimiques, de périphrases à des fins compensatoires - emploi de questions pour comprendre un message...

Annexe 1.2 *Les objets d'évaluation* : grille proposée par Lussier (1992, p. 53)

UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
UTILISATEUR INDÉPENDANT	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions le concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Tableau 1 - Niveaux communs de compétences – Échelle globale

Annexe 1.3 CECRL : Niveaux communs de compétence – Échelle globale
(Conseil de l'Europe, Division des Politiques Linguistiques de Strasbourg 2005 p. 25)

	ÉTENDUE	CORRECTION	AISANCE	INTERACTION	COHÉRENCE
C2	Montre une grande souplesse dans la reformulation des idées sous des formes linguistiques différentes lui permettant de transmettre avec précision des nuances fines de sens afin d'insister, de discriminer ou de lever l'ambiguïté. A aussi une bonne maîtrise des expressions idiomatiques et familières.	Maintient constamment un haut degré de correction grammaticale dans une langue complexe, même lorsque l'attention est ailleurs (par exemple, la planification ou l'observation des réactions des autres).	Peut s'exprimer longuement, spontanément dans un discours naturel en évitant les difficultés ou en les rattrapant avec assez d'habileté pour que l'interlocuteur ne s'en rende presque pas compte.	Peut interagir avec aisance et habileté en relevant et en utilisant les indices non verbaux et intonatifs sans effort apparent. Peut intervenir dans la construction de l'échange de façon tout à fait naturelle, que ce soit au plan des tours de parole, des références ou des allusions, etc.	Peut produire un discours soutenu cohérent en utilisant de manière complète et appropriée des structures organisationnelles variées ainsi qu'une gamme étendue de mots de liaisons et autres articulateurs.
C1	A une bonne maîtrise d'une grande gamme de discours parmi lesquels il peut choisir la formulation lui permettant de s'exprimer clairement et dans le registre convenable sur une grande variété de sujets d'ordre général, éducationnel, professionnel ou de loisirs, sans devoir restreindre ce qu'il/elle veut dire.	Maintient constamment un haut degré de correction grammaticale ; les erreurs sont rares, difficiles à repérer et généralement auto-corrigées quand elles surviennent.	Peut s'exprimer avec aisance et spontanéité presque sans effort. Seul un sujet conceptuellement difficile est susceptible de gêner le flux naturel et fluide du discours.	Peut choisir une expression adéquate dans un répertoire courant de fonctions discursives, en préambule à ses propos, pour obtenir la parole ou pour gagner du temps pour la garder pendant qu'il/elle réfléchit.	Peut produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation.
B2+					
B2	Possède une gamme assez étendue de langue pour pouvoir faire des descriptions claires, exprimer son point de vue et développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente.	Montre un degré assez élevé de contrôle grammatical. Ne fait pas de fautes conduisant à des malentendus et peut le plus souvent les corriger lui/elle-même.	Peut parler relativement longtemps avec un débit assez régulier ; bien qu'il/elle puisse hésiter en cherchant structures ou expressions, l'on remarque peu de longues pauses.	Peut prendre l'initiative de la parole et son tour quand il convient et peut clore une conversation quand il le faut, encore qu'éventuellement sans élégance. Peut faciliter la poursuite d'une discussion sur un terrain familier en confirmant sa compréhension, en sollicitant les autres, etc.	Peut utiliser un nombre limité d'articulateurs pour lier ses phrases en un discours clair et cohérent bien qu'il puisse y avoir quelques « sauts » dans une longue intervention.
B1+					
B1	Possède assez de moyens linguistiques et un vocabulaire suffisant pour s'en sortir avec quelques hésitations et quelques périphrases sur des sujets tels que la famille, les loisirs et centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité.	Utilise de façon assez exacte un répertoire de structures et « schémas » fréquents, courants dans des situations prévisibles.	Peut discourir de manière compréhensible, même si les pauses pour chercher ses mots et ses phrases et pour faire ses corrections sont très évidentes, particulièrement dans les séquences plus longues de production libre.	Peut engager, soutenir et clore une conversation simple en tête-à-tête sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel. Peut répéter une partie de ce que quelqu'un a dit pour confirmer une compréhension mutuelle.	Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en une suite linéaire de points qui s'enchaînent.
A2+					
A2	Utilise des structures élémentaires constituées d'expressions mémorisées, de groupes de quelques mots et d'expressions toutes faites afin de communiquer une information limitée dans des situations simples de la vie quotidienne et d'actualité.	Utilise des structures simples correctement mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires.	Peut se faire comprendre dans une brève intervention même si la reformulation, les pauses et les faux démarrages sont évidents.	Peut répondre à des questions et réagir à des déclarations simples. Peut indiquer qu'il/elle suit mais est rarement capable de comprendre assez pour soutenir la conversation de son propre chef.	Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ».
A1	Possède un répertoire élémentaire de mots et d'expressions simples relatifs à des situations concrètes particulières.	A un contrôle limité de quelques structures syntaxiques et de formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.	Peut se débrouiller avec des énoncés très courts, isolés, généralement stéréotypés, avec de nombreuses pauses pour chercher ses mots, pour prononcer les moins familiers et pour remédier à la communication.	Peut répondre à des questions simples et en poser sur des détails personnels. Peut interagir de façon simple, mais la communication dépend totalement de la répétition avec un débit plus lent, de la reformulation et des corrections.	Peut relier des mots ou groupes de mots avec des connecteurs très élémentaires tels que « et » ou « alors ».

Tableau 3 - Niveaux communs de compétences - Aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue parlée

Annexe 1.4 Conseil de l'Europe, *id.*, p. 28.

Fiche d'évaluation

Le groupe : adéquation à la situation proposée

- Le nombre de personnes est respecté. ☐ oui ☐ non
 Le lieu est respecté. ☐ oui ☐ non
 La situation est respectée. ☐ oui ☐ non
 Les rapports entre les personnages sont respectés. ☐ oui ☐ non
 La chronologie imposée est respectée. ☐ oui ☐ non
 Le ton imposé est respecté. ☐ oui ☐ non
 Capacité d'adaptation. ☐ oui ☐ non
 Les personnages sont solidaires et interviennent à propos. ☐ oui ☐ non

Chaque personnage

Attitude physique

- Regarde ☐ la personne à qui il s'adresse
☐ le professeur ☐ les spectateurs
 La gestuelle est adaptée. ☐ oui ☐ non
 Les mimiques sont adaptées. ☐ oui ☐ non
 L'intonation est adaptée. ☐ oui ☐ non

Implication verbale

- Intervient au moment opportun. ☐ oui ☐ non
 Comprend ce qu'on lui dit et réagit.
☐ à tout ☐ peu ☐ pas du tout
 Parle ☐ avec un débit adapté ☐ avec un débit trop lent
☐ avec un débit trop rapide ☐ avec spontanéité
☐ avec une totale spontanéité ☐ trop fort
☐ avec peu de spontanéité ☐ trop bas
☐ avec de rares hésitations ☐ assez fort
☐ avec de nombreuses hésitations
☐ sans aucune hésitation

S'exprime avec un lexique approprié. ☐ oui ☐ non

Hésite et s'arrête quand il ne connaît pas le mot. ☐ oui ☐ non

S'exprime en langue maternelle lorsqu'il ne connaît pas le mot français. ☐ oui ☐ non

A utilisé des mots inadéquats. Exemples : ...

A utilisé des tournures inadéquates (syntaxe, morphosyntaxe). Exemples : ...

Implication personnelle

- Prend des risques. ☐ oui ☐ non
 Est très réactif par rapport à la situation. ☐ oui ☐ non
 Joue contre son camp
 (si vous avez fait deux équipes). ☐ oui ☐ non
 S'implique avec plaisir. ☐ oui ☐ non

Annexe 1.5 Fiche d'évaluation proposée par Veltcheff & Hilton (2003, p. 132)

Transcription

– *Si on veut plus d'emplois, les femmes doivent arrêter de travailler. Quelle est votre opinion là-dessus ?*

– Je reprends les phrases où ?

– *Essayez de ne pas lire, cela peut vous servir de notes mais ne lisez pas directement.*

– Je trouve que c'est pas une bonne solution parce que ce n'est pas juste que seulement les femmes doivent rester à la maison aussi les hommes. Un peu les femmes et un peu les hommes, c'est mieux, parce que, quand les femmes restent à la maison, il doivent faire le repas, s'occuper les enfants, nettoyer la maison et tout ça.

– *C'est un travail de femme.*

– Je ne trouve pas c'est un travail de femme, c'est un travail pour les femmes et les hommes. Quand on habite ensemble, c'est pas la bonne solution. Quand on veut avoir plus d'emploi, d'employés, on doit... Oui je trouve les femmes et aussi les hommes doivent rester à la maison pas seulement les femmes.

– *Si les femmes arrêtent de travailler, il y a des emplois libres pour les hommes, le chef de famille.*

– Aussi une femme peut être une chef pas seulement les hommes, ce n'est pas juste.

– *Bon alors, qu'est-ce qu'il faudrait faire pour créer des emplois ?*

– On doit avoir plus de travail, c'est un problème. Et quand on n'a pas assez de travail les hommes et les femmes doivent travailler pas beaucoup.

– *Moins ?*

– Moins.

– *Mais quand les femmes travaillent, les enfants sont seuls après l'école à la maison.*

– C'est mieux quand les enfants sont petits la femme est à la maison après elle peut travailler. Tu peux travailler seulement le matin. Une personne peut être un jour la femme revient le midi.

– *Comment est-ce que vous imaginez votre avenir ?*

– Je voudrais avoir une famille c'est sûr ! Je voudrais travailler dans un hôtel. J'espère que mon homme, mon mari, peut venir à la maison l'après-midi.

– *Vous voulez avoir des enfants ?*

– Deux enfants.

– *Concrètement, dans la pratique, comment allez-vous vous organiser ?*

– Je fais des études, après j'ai des enfants et je travaille dans cinq ou six ans.

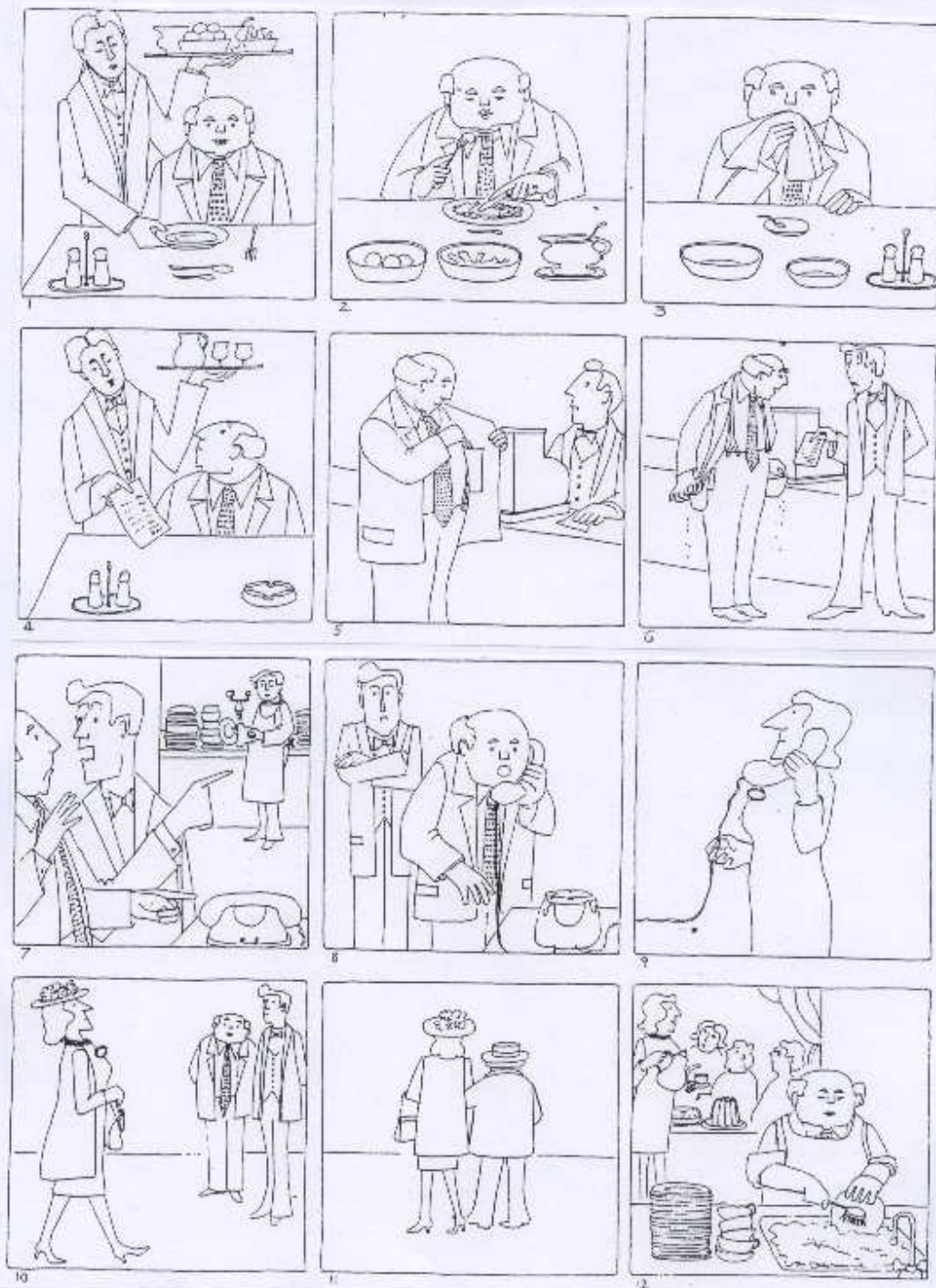
– *Vous croyez que vous trouverez facilement, après cinq ou six ans d'interruption ?*

– Non, je ne crois pas, c'est pas possible. En fait, il faut que tout le monde travaille moins, les hommes et les femmes.

¹ Les répliques de l'examinateur sont en italique.

Annexe 1.6 Transcription de l'exemple dans I.1.4.c (Veltcheff & Hilton 2003, p. 136-137)

Annexe 1.6 Transcription de l'exemple dans I.1.4.c (Veltcheff & Hilton 2003, p. 136-137)



Annexe 1.7 Les douze images à décrire (Inlingua (1982) *Pratiquez votre français II*, annexes XXIX-XXX)

ANNEXE II

ANALYSE DE CORPUS

CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION

Une partie a été utilisée dans Grobet (2002, p. 391).

(X), (XX), (XXX)	Syllabe ou suite de syllabes incompréhensibles
X :	Locuteur non identifié
. ; .. ; ...	Pauses plus ou moins longues
/ ; // . \ . \ . =	La direction des barres obliques et plates indique la direction de la mélodie
/ ; \ ; —	La barre simple indique un intonème continuatif
// ; \ , =	La barre double indique un intonème conclusif
(...)	Commentaires rajoutés tels que (rire)

LÉGENDES

1) Transcription

1Mar :	chiffre et sigle correspondant à l'ordre de passage par tour de parole
1Mar : 1	le chiffre de droite correspond à la numérotation des actes

éléments en gras :	expressions référentielles
<u>éléments soulignés :</u>	expressions référentielles déictiques
(éléments entre parenthèses) :	points d'ancrage implicites
[éléments entre crochets] :	points d'ancrage explicites après traces

<i>Production orale en continu :</i>	transcriptions 1, 2, 3, 4, 6, 8, 9, 10
<i>Production orale en interaction :</i>	transcription 7

2) Figure

Tableau de synthèse sur les « Facteurs intervenant dans l'identification du topique », style emprunté à Grobet (2002, chap. 7) :

Lex. : lexique (expressions référentielles anaphoriques et déictiques)

Synt. : structures syntaxiques marquées et uniquement certaines non marquées intervenant dans l'identification du topique

Relat. : relations de « topique de », relation chronologique

Hiér. : structure hiérarchique pouvant guider au repérage des topiques

Pér. : organisation périodique : marquage de quelques phénomènes de rupture par des indices prosodiques (intonèmes continuatifs ou conclusifs), syntaxiques et lexicaux

Conc. : structure conceptuelle : notion d'hypertopique et liens conceptuels reliant des informations activées

Si le topique est inféré partir du propos ou objet de discours du cotexte immédiat, toutes les rubriques sont laissées sans annotation.

DESCRIPTION IMAGES

TRANSCRIPTION 1

Mar : étudiante chinoise

- 1Mar : 1. moi / je m'appelle Mar / je suis Chinoise \\
 2. maintenant / je vais parler un peu **de / de dessins**
 3. mais / je ne peux pas rien comprendre (de dessins) //
 4. je pense peut-être **c'est / la différence culturelle** / cultu = culturelle \\
 5. euh / il / il s'agit d'un monsieur /
 6. **qui** . mange au restaurant //
 7. un garçon **lui** sert / **le plat** \\
 8. et puis / alors / **ce monsieur** mange tout \
 9. je sais pas si / il s'est passé des choses / sur / **l'addition** ou quoi
 10. // mhm / Je sais pas vraiment / **la fin de l'histoire** \\
 11. merci //

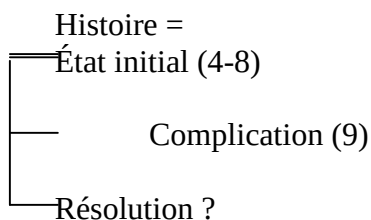


Figure 1.1: Représentation praxéologique de l'histoire (1Mar)

STRUCTURE INFORMATIONNELLE	FACT.	TRACES DU TOPIQUE
moi / je [Mar] m'appelle Mar / je [Mar] suis Chinoise \\\	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>je</i>
maintenant / je vais parler un peu de / de dessins	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	préparation
mais / je ne peux pas rien comprendre (de dessins) //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	cf. précédent
je_pense peut-être c' [je ne peux pas rien comprendre] est / la différence culturelle / cultu = culturelle \\\ ça [je ne peux pas rien comprendre]	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronoms démonstratifs <i>ce, ça</i> segmentation à droite
5. (les dessins)euh / il / il s'agit d'un monsieur /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	suit une rupture hypertopique « dessins »
6. qui mange au restaurant //	Lex. Syntax. Relat.	pronom relatif <i>qui</i> continuité syntaxique

	Hiér. Pér. Conc.	
7. un garçon lui [un monsieur qui mange au restaurant] sert / le plat \	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>lui</i> lien conceptuel entre « restaurant » et « servir »
8. et puis / alors / ce monsieur mange tout \	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	SN démonstratif <i>ce monsieur</i> lien conceptuel entre « restaurant » et « manger »
9. je (Mar) sais pas si / il s'est passé des choses / sur / l'addition ou quoi	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>je</i> lien conceptuel entre « restaurant » et « addition »
10. // mhm / Je (Mar) sais pas vraiment / la fin de l'histoire \	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	SN défini <i>la fin de l'histoire</i> continuité syntaxique
11. merci //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	ancrage implicite avec le contexte situationnel

Figure 1.2. Transcription de 1Mar. Facteurs intervenant dans l'identification du topique

- 1Mar : 1. moi / je [Mar] m'appelle Mar / je [Mar] suis Chinoise \\
2. maintenant / je [Mar] vais parler un peu **de / de dessins**
3. mais / je ne peux pas rien comprendre [de dessins] //

4. je pense peut-être c'[je ne peux rien comprendre] est / **la différence culturelle** /
cultu = culturelle \ \ **ça** [je ne peux rien comprendre]
5. euh / il / il s'agit d'un monsieur /
6. **qui** .[un monsieur] mange au restaurant //
7. un garçon **lui** [un monsieur qui mange au restaurant] sert / **le plat** \ \
8. et puis / alors / **ce monsieur** mange tout \
9. je [Mar] sais pas si / il s'est passé des choses / sur / **l'addition** ou quoi
10. // mhm / (il s'est passé des choses sur l'addition)Je [Mar] sais pas vraiment / **la fin de l'histoire** \ \
11. merci //

Figure 1.3 Transcription de 1Mar. Organisation informationnelle

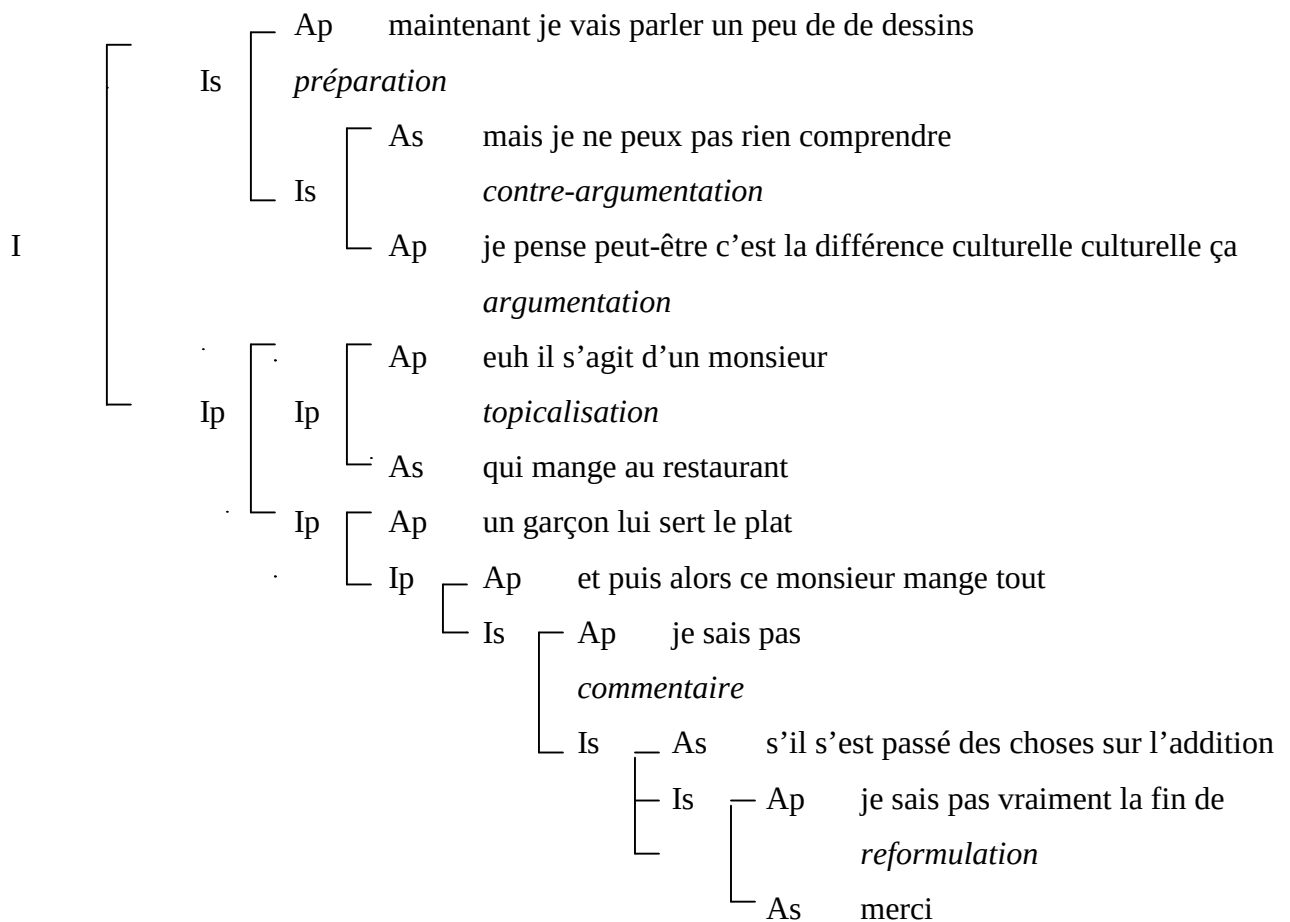


Figure 1.4 Transcription de 1Mar. Structure hiérarchique-relationnelle

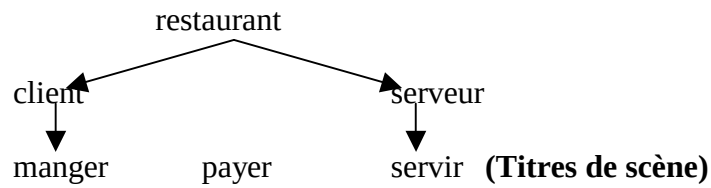


Figure 1.5: Structure conceptuelle activée dans le discours 1Mar

TRANSCRIPTION 2

- Hs :** étudiante taiwanaise
- 1Hs : je commence //
- 2Hs : 1. je m'appelles Hs /
 2. je suis Taiwanaise \\
 3. alors / je vais vous raconter **l'histoire de / ces dessins /**
 4. alors *il y a* un monsieur /
 5. **qui** est gros et chauve //
 6. **il** est allé dans un restaurant et /
 8. **il** a commandé beaucoup de choses //
 9. et puis / euh... enfin / **il** a / oui **il** a tout mangé
 10. et... // ensuite/ **il** a demandé **l'addition** /
 11. et... **il** est allé payer
 13. mais / en fait / **il** n'avait pas ./ d'argent / sur **lui** \
 14. donc = **le garçon** n'est pas / n'était pas très content /
 15. voilà (l'histoire de ces dessins) (rire) \\
 15.

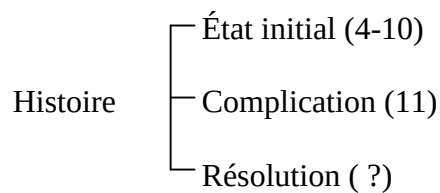


Figure 2.1: Représentation praxéologique de l'histoire (2Hs)

STRUCTURE INFORMATIONNELLE	FACT.	TRACES DU TOPIQUE
1. je[Hs] m'appelles Hs /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom <i>je</i>
2. je [Hs] suis Taiwanaise	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom <i>je</i>
alors / je vais vous raconter l'histoire de / ces dessins /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	préparation
4. (histoire de ces dessins) alors il y a un monsieur /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	
	Lex.	pronom relatif <i>qui</i>

5. qui [un monsieur] est gros et chauve //	Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	continuité syntaxique
6. il (un monsieur gros et chauve) est allé dans un restaurant et /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel // hypertopique « restaurant »
7. il (un monsieur gros et chauve) a commandé beaucoup de choses	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel // lien conceptuel entre « restaurant » et « commander »
8. et puis / euh... enfin (il a commandé beaucoup de choses) / il a / oui il a tout mangé	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	lien chronologique lien conceptuel entre « restaurant » et « manger »
9. et... // ensuite / a demandé l'addition /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	lien chronologique lien conceptuel entre « restaurant » et « addition »
10. et... il est allé payer	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	lien chronologique lien conceptuel entre « restaurant » et « payer »
11. mais / en fait / il (un monsieur gros et chauve n'avait pas ./ d'argent / sur lui \	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel // lien conceptuel entre «payer» et « argent »
	Lex.	SN défini <i>le garçon</i>

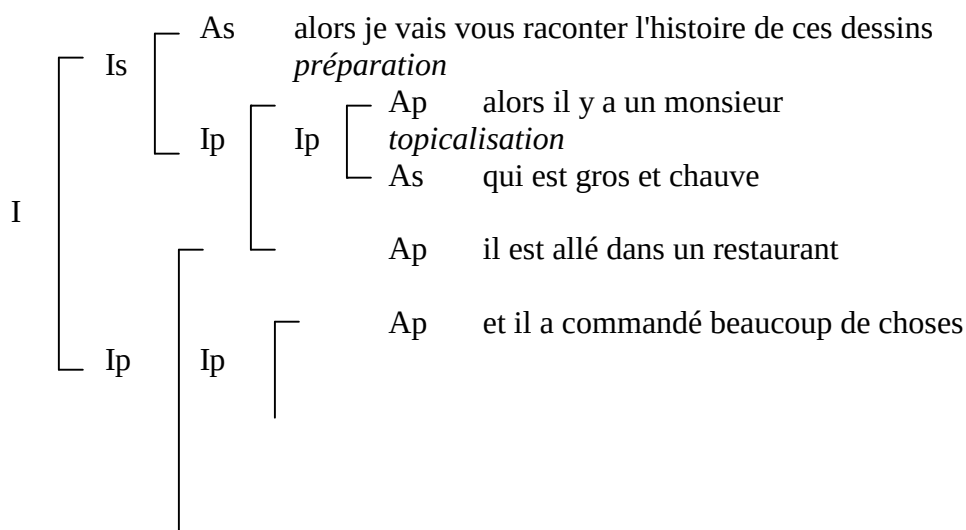
12. donc =(il n'avait pas d'argent sur lui) le garçon n'est pas / n'était pas très content /	Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	lien conceptuel entre « ne pas avoir d'argent » et « ne pas être content »
13. voilà (l'histoire de ces dessins) (rire) \\\	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	hypertopique « l'histoire de ces d Dessins"

Figure 2.2 Transcription de 2Hs. Facteurs intervenant dans l'identification du topique

1Hs : je commence //

- 2Hs :
1. je [Hs] m'appelles Hs /
 2. je [Hs] suis Taiwanaise \\\
 3. alors / je [Hs] vais vous raconter **l'histoire de / ces dessins /**
 4. (l'histoire de ces dessins) alors *il y a* un monsieur /
 5. **qui** [un monsieur] est gros et chauve //
 6. **il** [un monsieur qui est gros et chauve] est allé dans un restaurant et /
 7. **il** [un monsieur qui est gros et chauve] a commandé beaucoup de choses //
 8. et puis / euh... enfin / (il a commandé beaucoup de choses) il a / oui il a tout mangé
 9. et... // ensuite/ (15-16) il a demandé l'addition /
 10. et... (15-16-17) il est allé payer
 11. mais / en fait / **il** [un monsieur qui est gros et chauve] n'avait pas / d'argent / sur lui\
 12. donc = **le garçon** n'est pas / n'était pas très content /
 13. voilà (l'histoire de ces dessins) (rire) \\\

Figure 2.3 Transcription de 2Hs. Organisation informationnelle



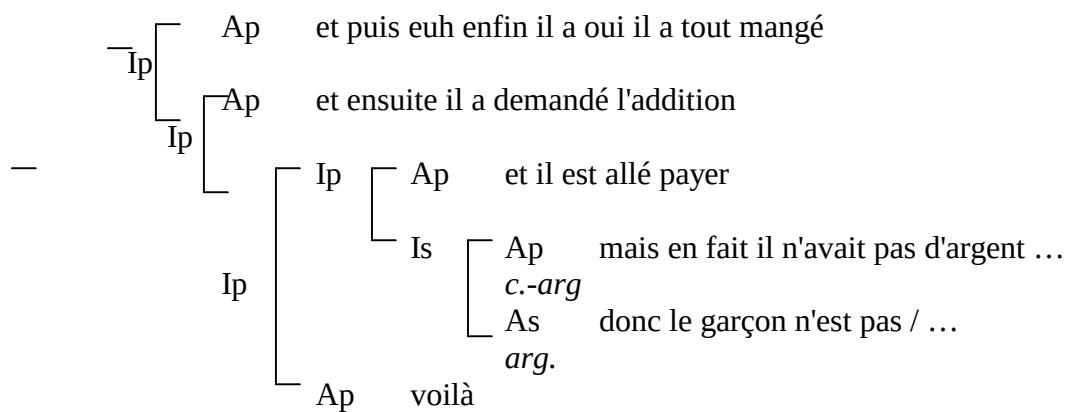


Figure 2.4 Transcription de 2Hs. Structure hiérarchique-relationnelle

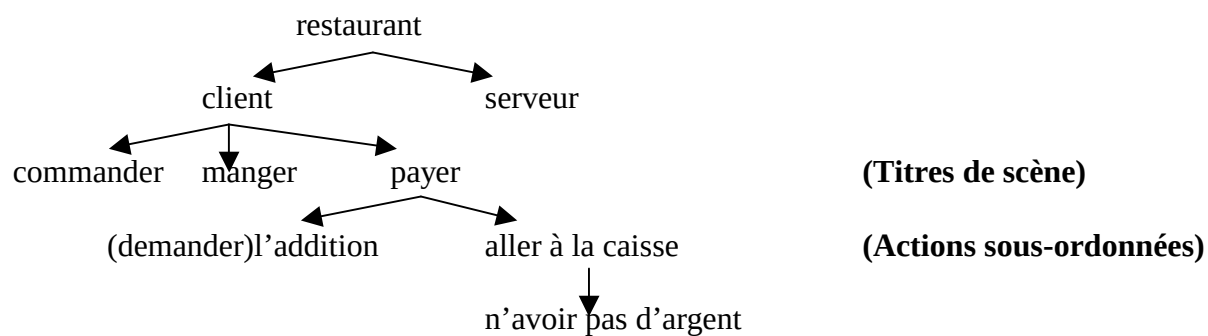


Figure 2.5: Structure conceptuelle activée dans le discours de 2Hs

TRANSCRIPTION 3

Ka : étudiante brésilienne

- 1Ka :
1. je m'appelle Ka /
 2. je suis Brésilienne\\
 3. euh / **ce** que je vois / dans cette BD
 4. / sont / **deux messieurs** \\ **un serveur et un monsieur**
 5. **qui** / **qui** est assis pour manger / **dans un supposé restaurant** //
 6. euh / **il** est bien servi =
 7. **il** mange //
 8. ensuite / euh .. **le serveur le** présente **l'addition** /
 9. et / **il** va jusqu'à la caisse / pour payer **cette addition** \
 10. et là **il** cherche /
 11. **il** fouille dans sa poche / pour chercher l'argent \
 12. et ensuite \ on voit qu'**il** / **il** enlève les poches /
 13. **il** montre qu'**il** n'a pas d'argent \\
 14. et / et on voit **le** / **le** / **le serveur**
 15. **qui le** / **le** montre **l'addition** /
 16. **il** doit **lui** demander euh = comment **il** va faire / pour payer **cette addition**
 17. \\ voilà / et **ça** / **ça** suit comme **ça l'histoire** \\

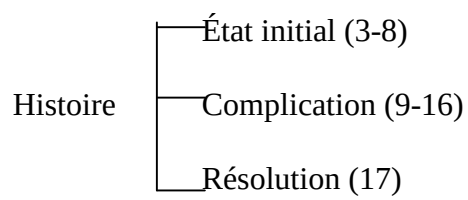


Figure 3.1: Représentation praxéologique de l'histoire (1Ka)

STRUCTURE INFORMATIONNELLE	FACT.	TRACES DU TOPIQUE
1. je [Ka] m'appelle Ka /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom <i>je</i>
2. je [Ka] suis Brésilienne\	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom <i>je</i>

3. euh / ce que je vois / dans cette BD	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	préparation
4. / sont / deux messieurs \\ un serveur et un monsieur	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	SN indéfini <i>deux messieurs...</i>
5. qui / qui [un monsieur] est assis pour manger / dans un supposé restaurant //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom relatif <i>qui</i> continuité syntaxique hypertopique « restaurant »
6. euh / il [un monsieur qui est assis dans un supposé restaurant] est bien servi =	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i> lien conceptuel entre « restaurant » et « être servi »
7. il [un monsieur qui est assis dans un supposé restaurant] mange //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i> lien conceptuel entre « restaurant » et « manger »
8. ensuite / euh .. le serveur le présente l'addition /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	SN défini <i>le serveur</i> lien conceptuel entre « restaurant » et « le serveur »
9. et / il va jusqu'à la caisse / pour payer cette addition \	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	cadre
	Lex.	pronom personnel <i>il</i>

10. et là il [un monsieur dans un supposé restaurant] cherche./	Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	lien conceptuel entre « caisse » et « addition »
11. (et là il cherche) il fouille dans sa poche / pour chercher l'argent \	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	lien conceptuel entre « addition » et « argent »
12. et ensuite \ on voit qu' il / il [un monsieur dans un supposé restaurant] enlève les poches /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i> lien chronologique
13. (il enlève les poches) il montre qu'il n'a pas d'argent \	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	
14. et / et on (les participants) voit le / le / le serveur	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom <i>on</i>
15. qui [le serveur] le / le montre l'addition /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom relatif <i>qui</i> hypertopique « le serveur »
16. il [un monsieur dans un supposé restaurant] doit lui demander euh = comment il va faire / pour payer cette addition	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i>
	Lex.	pronom <i>ça</i>

17. \ voilà / et ça / ça[l'histoire] suit comme ça l'histoire \	Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	segmentation à droite
--	---	-----------------------

Figure 3.2 Transcription de 1Ka. Facteurs intervenant dans l'identification du topique

- 1Ka :
1. je [Ka] m'appelle Ka /
 2. je [Ka] suis Brésilienne\
 3. euh / **ce** [4] que je vois / dans cette BD
 4. / sont / **deux messieurs** \ **un serveur et un monsieur**
 5. **qui** / **qui** [un monsieur]est assis pour manger / dans un supposé restaurant //
 6. euh / **il** [un monsieur qui est assis dans un supposé restaurant] est bien servi =
 7. (4-5) il mange //
 8. ensuite / euh .. **le serveur** le présente l'addition /
 9. (le serveur le présente l'addition) et / il va jusqu'à la caisse / pour payer cette addition \
 10. et là **il** [un monsieur dans un supposé restaurant] cherche /
 11. (9) il fouille dans sa poche / pour chercher l'argent \
 12. et ensuite \ on voit qu'**il** / **il** [un monsieur dans un supposé restaurant] enlève les poches /
 13. (il enlève les poches) il montre qu'il n'a pas d'argent \
 14. et / et on voit le / le / le serveur
 15. **qui** [le serveur] le / le montre l'addition /
 16. **il** [un monsieur dans un supposé restaurant] doit lui demander euh = comment il va faire / pour payer cette addition
 17. \ voilà / et **ça** / **ça** [l'histoire] suit comme **ça l'histoire** \

Figure 3.3 Transcription de 1Ka. Analyse de l'organisation informationnelle

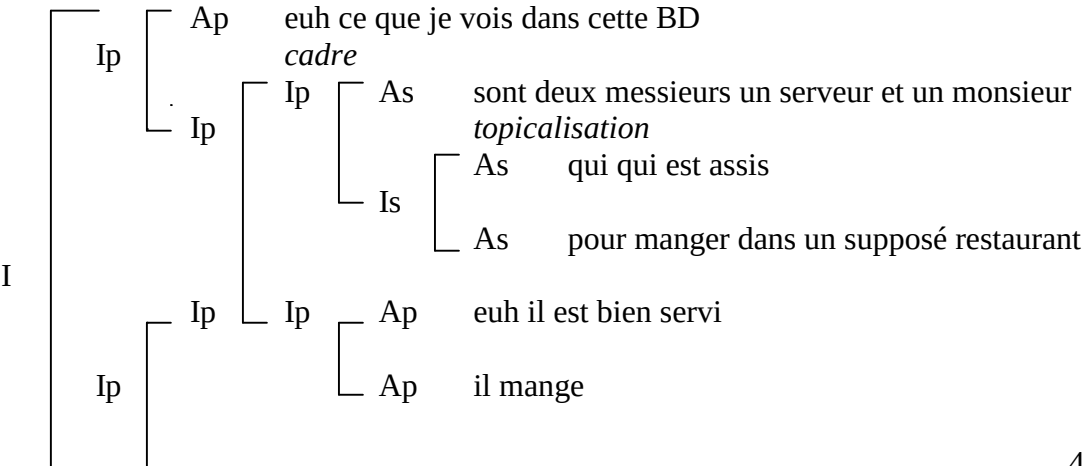


Figure 3.5 Structure conceptuelle activée dans le discours de 1Ka

TRANSCRIPTION 4

Na : étudiant jordanien

- 1Na : 1. je m'appelle Na /
 2. je suis Jordanien //
 3. à mon avis / **la scène** se passe dans un restaurant //
 4. il s'agit euh d'un vieux / d'un vieux homme /
 5. **qui** est allé / manger dans un restaurant //

6. **il** est entré dans le restaurant /
8. euh . **il** était bien servi par **le serveur** /
9. **il** a demandé beaucoup de choses à manger /
10. **.il** a mangé tout //
11. même / même **il** a vidé **les assiettes** et tout **ça** //
12. et à la fin / **il** a demandé / **la facture** /
13. **le serveur** / **lui** montre / **l'addition** bien **la facture** //
14. et **le vieux monsieur** est allé payer / **la facture** /
15. **il** a payé **la facture** / à mon avis //
16. mais / **le serveur** /
17. **il** demande el pourquoi //
18. et **le vieux monsieur lui** a dit / non je n'ai pas d'argent \\\

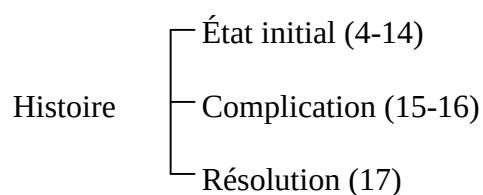


Figure 4.1 : Représentation praxéologique de l'histoire (1Na)

STRUCTURE INFORMATIONNELLE	FACT.	TRACES DU TOPIQUE
1. je [Na] m'appelle Na /	Lex. Syntax. Relat. Hiér.	pronom <i>je</i>

	Pér. Conc.	
2. je [Na] suis Jordanien //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom <i>je</i>
3. à mon avis / la scène se passe dans un restaurant //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	cadre hypertopique « restaurant »
4. (la scène se passe dans un restaurant) il s'agit euh d'un vieux / d'un vieux homme /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	
5. qui [un vieux monsieur] est allé / manger dans un restaurant //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom relatif <i>qui</i> continuité syntaxique
6. il [un vieux monsieur] est entré dans le restaurant /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i>
7. euh . il [un vieux monsieur] était bien servi par le serveur /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i> lien conceptuel entre « restaurant » et « serveur »
8. il a demandé beaucoup de choses à manger /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér.	pronom personnel <i>il</i>

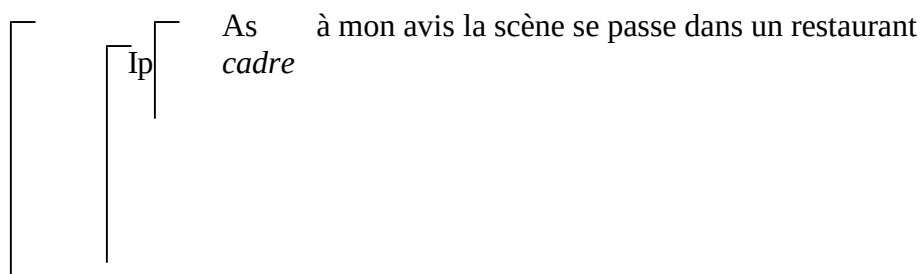
	Conc.	lien conceptuel entre « restaurant » et « manger »
9. (il a demandé beaucoup de choses à manger) il a mangé tout //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	lien conceptuel entre « restaurant » et « manger »
10. // même / même il a vidé les assiettes et tout ça //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom <i>tout ça</i>
11. et à la fin / il [un vieux monsieur] a demandé / la facture /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i> lien chronologique
12. le serveur / lui montre / l'addition bien la facture //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	SN défini <i>le serveur</i> lien conceptuel entre « restaurant » et « addition »
13. et le vieux monsieur est allé payer / la facture /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	SN défini <i>le vieux monsieur</i> lien chronologique
14. il [le vieux monsieur] a payé la facture / à mon avis //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i> lien chronologique
15. mais / le serveur /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér.	segmentation à gauche topicalisation une rupture intonative marquée

	Conc.	par <i>mais</i>
16. il [le serveur] demande el pourquoi	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom personnel suite de la segmentation à gauche cf. précédent
17. et le vieux monsieur lui a dit / non je [le vieux monsieur] n'ai pas d'argent \\\	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	SN défini <i>le vieux monsieur</i> lien conceptuel entre « addition » et « argent »

Figure 4.2 Transcription de 1Na : Facteurs intervenant dans l'identification du topique

- 1Na :
1. je [Na] m'appelle Na /
 2. je [Na] suis Jordanien //
 3. à mon avis / la scène se passe dans un restaurant //
 4. il s'agit euh d'un vieux / d'un vieux homme /
 5. **qui** [un vieux monsieur] est allé / manger dans un restaurant //
 6. **il** [un vieux monsieur] est entré dans le restaurant /
 7. euh . **il** [un vieux monsieur] était bien servi par le serveur /
 8. **il** [un vieux monsieur] a demandé beaucoup de choses à manger /
 9. (il a demandé beaucoup de choses à manger) il a mangé tout //
 10. même / même il a vidé les assiettes et **tout ça** //
 11. et à la fin / **il** [un vieux monsieur] a demandé / la facture /
 12. **le serveur** / lui montre / l'addition bien la facture //
 13. et **le vieux monsieur** est allé payer / la facture /
 14. **il** [le vieux monsieur] a payé la facture / à mon avis //
 15. mais / **le serveur**
 16. **il** [le serveur]demande el pourquoi //
 17. et **le vieux monsieur** lui a dit / non je [le vieux monsieur] n'ai pas d'argent \\\

Figure 4.3 Transcription de 1Na. Analyse de l'organisation informationnelle



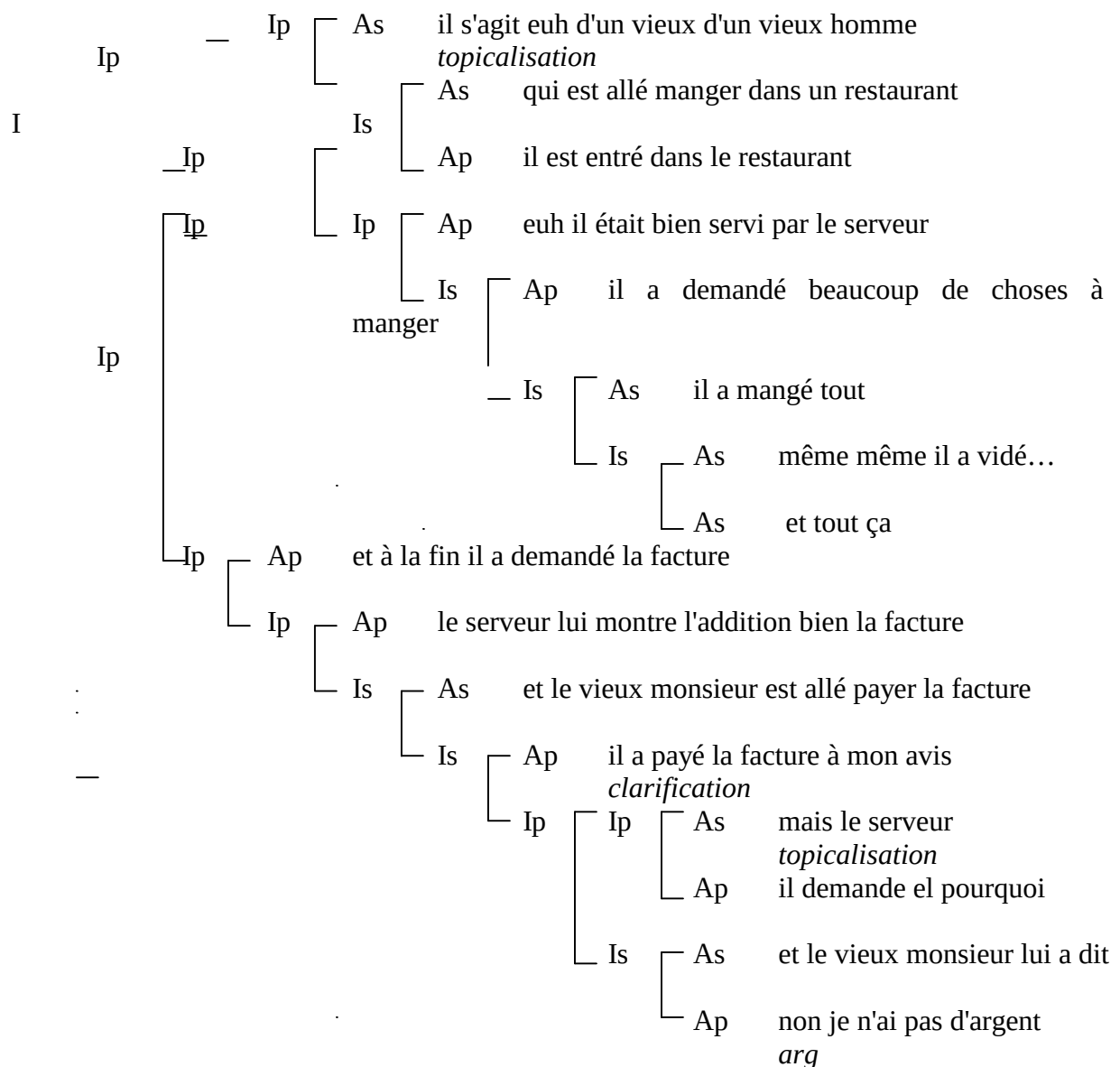


Figure 4.4 Structure hiérarchique-relationnelle de l'exemple 1Na

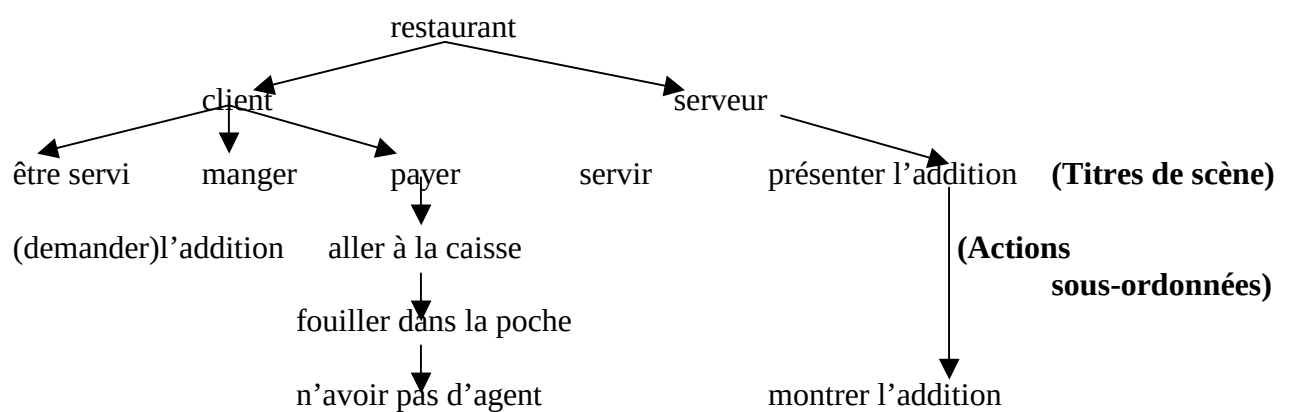


Figure 4.5 Structure conceptuelle activée dans le discours de 1Na

TRANSCRIPTION 5

Ho : étudiant jordanien

- 1Ho :
1. euh / je m'appelle Ho /
 2. je suis Jordanien \
 3. euh / **ce** que je vois **dans le** = **dans les dessins animés** ici /
 4. **ce** sont euh / je crois / il s'agit d'un meussion / d'un vieux meussion //
 5. **il** a l'air très très riche // mais très avare aussi /
 6. donc / un jour **il** a décidé de / d'y aller / manger dans un restaurant //
 7. **il** est allé au / **dans le resto** /
 8. **il** a commandé pas mal de choses / **des fruits** = **des légumes** = **des repas chauds** = **des salades** = **des entrées** = tout **ça** // **il** était très très faim aussi /
 9. **il** a bien mangé / presque /
 10. **il** a tout mangé //
 11. après **il** a fini manger / euh manger //
 12. **il** a demandé **le serveur** / de ramener **l'addition** //
 13. et **le serveur** /
 14. **il** a ramené **l'addition** //
 15. **il** va **le monsieur** pour payer **l'addition** /
 16. et **il** a déjà payé par chèque //
 17. **ce** que je vois /
 18. et **l'addition** s'il / et **le serveur** /
 19. **il** a demandé de de d'avoir un petit peu de pourboire /
 20. mais / **le monsieur** /
 21. **il** a fouillé dans **sa poche** //
 22. **il** a trouvé rien
 23. donc euh... **il** a dit / je je n'ai rien \ j'ai pas d'argent \ d'espèces //
 24. voilà \

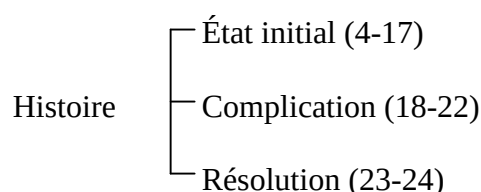


Figure 5.1 Représentation praxéologique de l'histoire (1Ho)

STRUCTURE INFORMATIONNELLE	FACT.	TRACES DU TOPIQUE
1. euh / <u>je</u> [Ho] m'appelle Ho /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom <i>je</i>
2. <u>je</u> [Ho] suis Jordanien //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom <i>je</i>
3. euh / ce que je vois dans le = dans les dessins animés ici /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	segmentation à gauche cadre
4. ce sont euh / je crois / il s'agit d'un meussion / d'un vieux meussion //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom démonstratif <i>ce</i> suite de la segmentation à gauche cf. précédent
5. il [un meussion / un vieux meussion] a l'air très très riche // mais très avare aussi /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i>
6. donc / un jour il [un meussion / un vieux meussion] a décidé de / d'y aller / manger dans un restaurant //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i>
7. il [un meussion / un vieux meussion] est allé au / dans le resto /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i>

8. il [un meussion / un vieux meussion] a commandé pas mal de choses / des fruits = des légumes = des repas chauds = des salades = des entrées = tout ça // . il était très très faim aussi /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i> lien chronologique lien conceptuel entre « restaurant » et « commander un repas »
9. [8] il a bien mangé / presque /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	
10. [8] il a tout mangé //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	reformulation de (9)
11. après il a fini manger / euh manger //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	lien chronologique
12. [il a fini manger] il a demandé le serveur / de ramener l'addition//	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	lien conceptuel entre « restaurant », «manger» et « demander l'addition »
13. et le serveur /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	segmentation à gauche topicalisation hypertopique « le serveur »
14. il [le serveur] a ramené l'addition//	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér.	pronom personnel <i>il</i> suite de la segmentation à gauche

	Conc.	
15. il va le monsieur pour payer l'addition /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel // segmentation à droite marquée par <i>le monsieur</i> lien chronologique
16. et il [le monsieur] a déjà payé par chèque //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel //
17. ce [15] que je vois /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom démonstratif <i>ce</i>
18. et l'addition s'il / et le serveur	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	segmentation à gauche topicalisation hypertopique « le serveur »
19. il [le serveur] a demandé de de d'avoir un petit peu de pourboire /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel // lien conceptuel entre « addition » et « pourboire »
20. mais le monsieur	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	segmentation à gauche topicalisation une rupture intonative marquée par <i>mais</i> hypertopique « le client »
21. il [le monsieur] a fouillé dans sa poche //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel // suite de la segmentation à gauche

22. il [le monsieur] a trouvé rien	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel //
23. donc euh... il [le monsieur] a dit / je je n'ai rien \ j'ai pas d'argent \ d'espèces //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel //
24. voilà (l'histoire) \\\	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	

Figure 5.2 Transcription de 1Ho. Facteurs intervenant dans l'identification du topique

- 1Ho :
1. euh / je [Ho] m'appelle Ho /
 2. je suis Jordanien \
 3. euh / ce que je vois dans le = dans les dessins animés ici /
 4. (ce que je vois dans les dessins animés ici) **ce** sont euh / je crois / il s'agit d'un meussion / d'un vieux meussion //
 5. **il** [un meussion / un vieux meussion] a l'air très très riche // mais très avare aussi /
 6. donc / un jour **il** [un meussion / un vieux meussion très riche mais très avare] a décidé de / d'y aller / manger dans un restaurant //
 7. **il** [il] est allé au / dans le resto /
 8. **il** [il] a commandé pas mal de choses / des fruits = des légumes = des repas chauds = des salades = des entrées = tout ça [des fruits des légumes des repas chauds des salades des entrées] // il était très très faim aussi /
 9. [8] il a bien mangé / presque /
 10. [8] il a tout mangé //
 11. après il a fini manger / euh manger //
 12. [il a fini manger] il a demandé le serveur / de ramener l'addition //
 13. (il a demandé le serveur / de ramener l'addition) et **le serveur** /
 14. **il** [le serveur] a ramené **l'addition** //
 15. **il** [un meussion / un vieux meussion] va **le monsieur** pour payer l'addition /
 16. et **il** [le monsieur] a déjà payé par chèque //
 17. **ce** [15] que je vois /
 18. et l'addition s'il [le serveur] / et **le serveur** /
 19. **il** [le serveur] a demandé de de d'avoir un petit peu de pourboire /

20. mais / **le monsieur** /
 21. **il** [le monsieur] a fouillé dans sa poche //
 22. (il a fouillé dans sa poche) il a trouvé rien
 23. donc euh... **il** [le monsieur] a dit / je je n'ai rien \ j'ai pas d'argent \ d'espèces //
 24. voilà \

Figure 5.3 Transcription de 1Ho. Analyse de l'organisation informationnelle

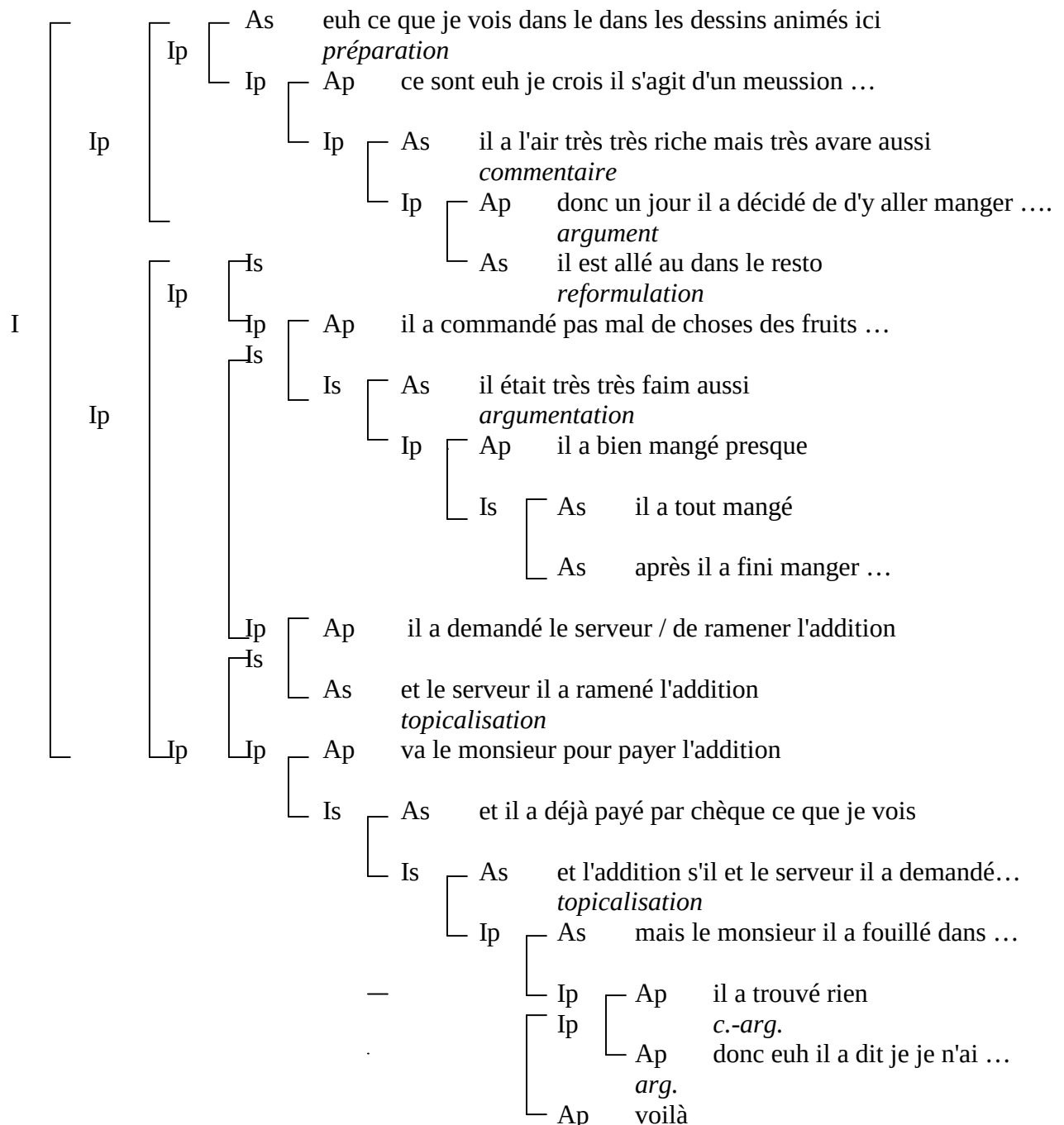


Figure 5.4 Structure hiérarchique-relationnelle de l'exemple 1Ho

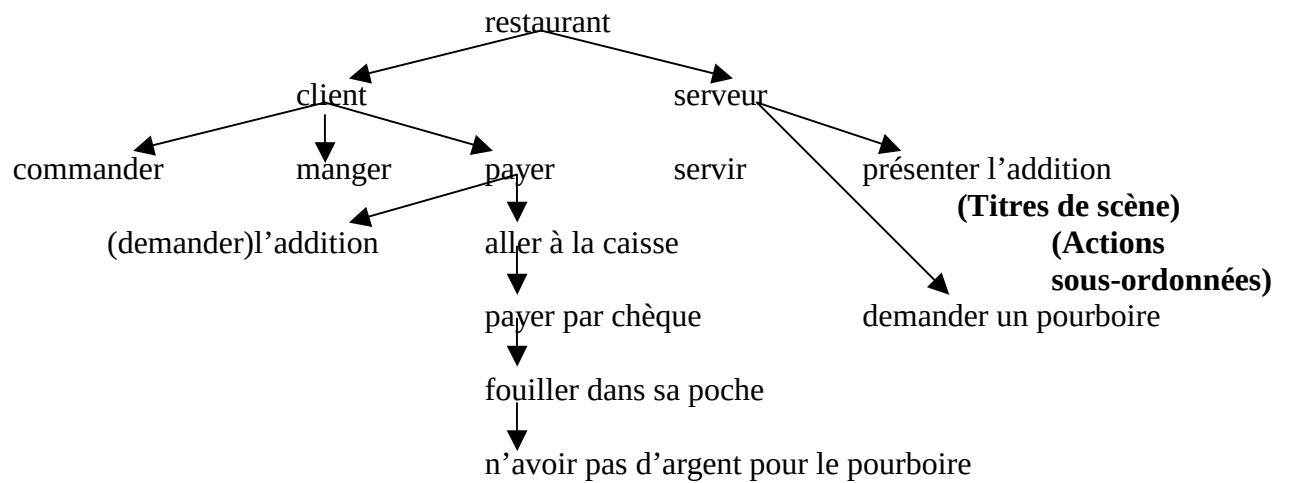


Figure 5.5 Structure conceptuelle activée dans le discours 1Ho

TRANSCRIPTION 6

Su : étudiante brésilienne

- 1Su :
1. bonjour / je m'appelle Su /
 2. je suis d'origine brésilienne //
 6. euh ... sur **cette image** donc /
 7. je vois une bande dessinée / divisée en / en six / euh .. sections /
 8. euh .. **la première séquence** /
 9. nous / nous pouvons voir / un client / assis à une table / dans un restaurant /
 10. et **qui** se faire servir //
 11. et .. sur **le deuxième image** /
 12. nous / nous voyons qu'**il** mange / avec beaucoup d'appétit //
 13. et / **il** a / **il** a mangé /
 14. il semble que **c'**était un repas très copieux //
 15. sur **la / les trois autres séquences** /
 16. nous / nous voyons que **le garçon lui** présente **l'addition** //
 17. et au moment de payer /
 18. **il** fouille dans **ses poches** /
 19. et **il** se rend compte que / **il** n'a pas d'argent /
 20. mais / **il** n'a pas l'air embarrassé pour autant //
 21. comment va se passer **l'histoire** (XXX) //

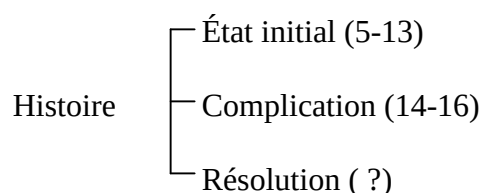


Figure 6.1 Représentation praxéologique de l'histoire (1Su)

STRUCTURE INFORMATIONNELLE	FACT.	TRACES DU TOPIQUE
1. bonjour / <u>je</u> [Su] m'appelle Su /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>je</i>
2. <u>je</u> [Su] suis d'origine brésilienne //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>je</i>
3. euh ... sur cette image donc /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	segmentation à gauche cadre
4. <u>je</u> [Su] vois une bande dessinée / divisée en / en six / euh .. sections /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom personnel <i>je</i> suite de la segmentation à gauche cf. précédent
5. euh .. la première séquence	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	segmentation à gauche cadre

6. nous / nous pouvons voir / un client / assis à une table / dans un restaurant /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom relatif <i>qui</i> suite de la segmentation à gauche cf. précédent lien conceptuel entre « restaurant », « client » et « se faire servir »
7. et qui [un client assis à une table] se faire servir //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom relatif <i>qui</i> suite de la segmentation à gauche cf. précédent lien conceptuel entre « restaurant », « client » et « se faire servir »
8. et .. sur le deuxième image /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	segmentation à gauche cadre proximité avec 5 et 7
9. nous / nous voyons qu' il [un client assis à une table] mange / avec beaucoup d'appétit //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i> suite de la segmentation à gauche cf. précédent hypertopique « client »
10. et / il [un client assis à une table] a / il [un client assis à une table] a mangé /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom personnel <i>il</i> lien chronologique marqué par le temps verbal hypertopique « client »
11. il semble que c' (ce qu'un client assis à une table a mangé) était un repas très copieux //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>ce</i>
12. sur la / les trois autres séquences /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	segmentation à gauche cadre proximité avec 5, 7 et 9

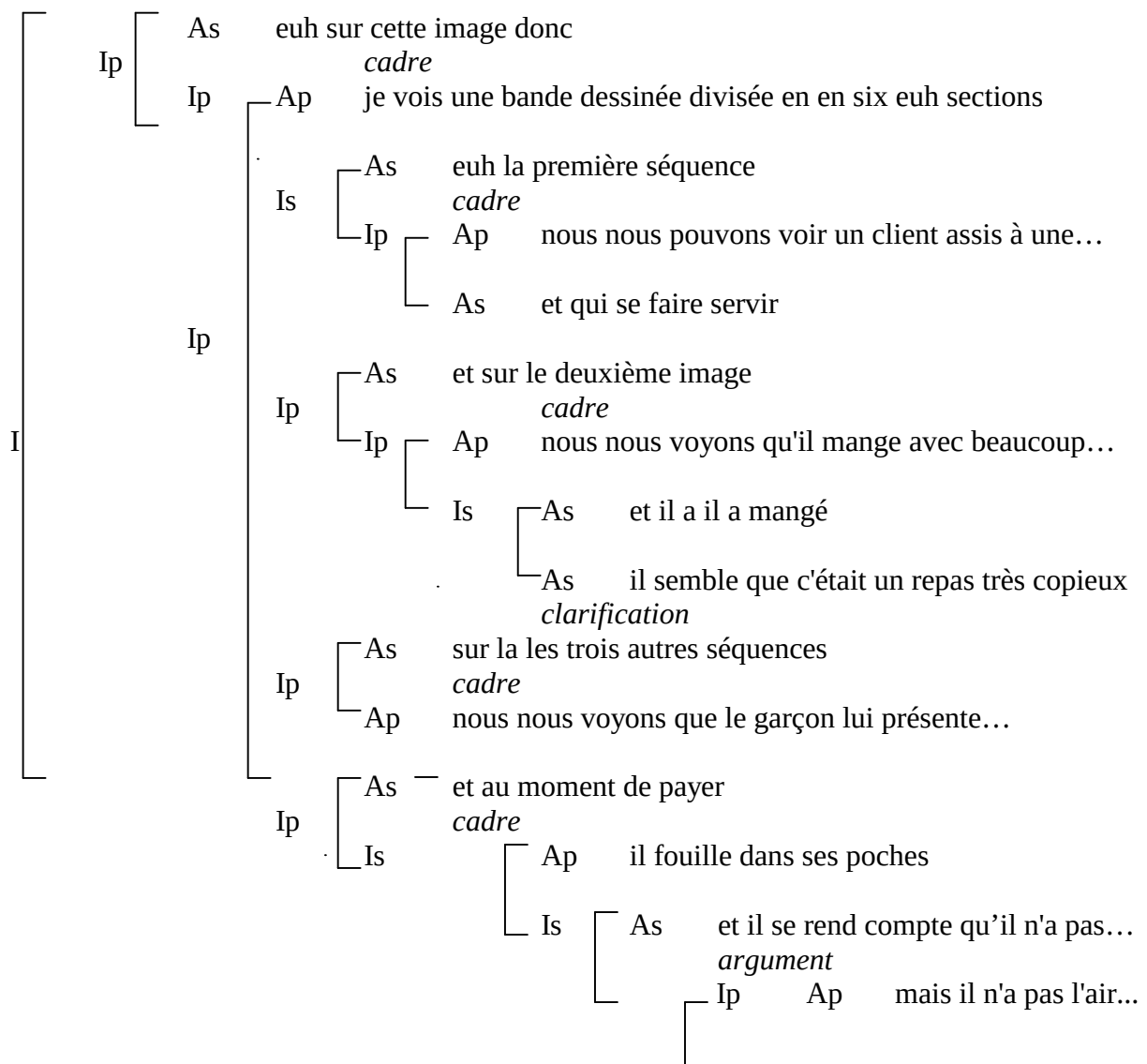
13. nous / nous voyons que le garçon lui présente l'addition //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	SN défini <i>le garçon</i> suite de la segmentation à gauche cf. précédent hypertopique « le serveur »
14. et au moment de payer /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	cadre lien chronologique
15. il [un client assis à une table] fouille dans ses poches /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel //
16. et il [un client assis à une table] se rend compte que / il n'a pas d'argent /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel // continuité syntaxique
17. (il n'a pas d'argent) mais / il n'a pas l'air embarrassé pour autant \\	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	
18. comment va se passer l'histoire (XXX) \\	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	SN défini <i>l'histoire</i>

Figures 6.2 Transcription de 1Su. Facteurs intervenant dans l'identification du topique

- 1Su :
1. bonjour / je [Su] m'appelle Su /
 2. je [Su] suis d'origine brésilienne //
 3. euh ... sur cette image donc /

4. je [Su] vois une bande dessinée / divisée en / en six / euh .. sections /
5. euh .. la première séquence /
6. nous / nous pouvons voir / un client / assis à une table / dans un restaurant /
7. et **qui** [un client assis à une table] se faire servir //
8. et .. sur le deuxième image /
9. nous / nous voyons qu'**il** [un client assis à une table] mange / avec beaucoup d'appétit //
10. et / **il** [un client assis à une table] a / **il** [un client assis à une table] a mangé /
11. il semble que **c'**(ce qu'un client assis à une table a mangé) était un repas très copieux //
12. sur la / les trois autres séquences /
13. nous / nous voyons que **le garçon** lui présente l'addition //
14. et au moment de payer /
15. **il** [un client assis à une table] fouille dans ses poches /
16. et **il** [un client assis à une table] se rend compte que / il n'a pas d'argent /
17. (il n'a pas d'argent) mais / il n'a pas l'air embarrassé pour autant //
18. comment va se passer **l'histoire** (XXX) //

Figure 6.3 Transcription de 1Su. Analyse de l'organisation informationnelle



contre-argument
— As comment va se passer
l'histoire

Figure 6.4 Structure hiérarchique-relationnelle de l'exemple 1Su

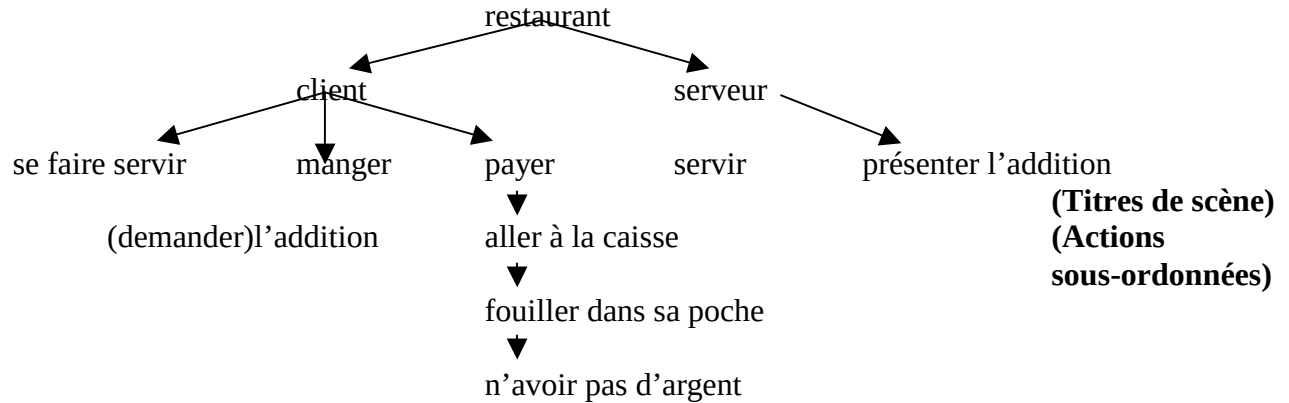


Figure 6.5 Structure conceptuelle activée dans le discours de 1Su

TRANSCRIPTION 8

(Commentaires de la suite des vignettes)

- 9Su : 46. alors / **la suite** euh ...
 47. donc / **le garçon** / euh . **lui** propose / d'aller faire **la vaisselle** // travailler **dans la cuisine** \\
 48. et = **lui** / **dans la deuxième image** /
 49. nous voyons **qu'il** téléphone / à une femme /
 50. donc peut-être / **sa femme** //
 51. et / **qui** arrive / plus tard / bien habillée hein / puisqu'on voit / élégamment avec un chapeau euh = chaussures à talons = etc \\
 52. et ... lorsqu'**elle** arrive .. pour .. porter secours **à son mari** / (rire) euh /
 53. **il** est en train / de faire **la vaisselle** / **dans la cuisine** / **du restaurant** \\
 54. voilà /
 55. fin \\
 je sais / je comprends pas **l'avant-dernière** / **image** / parce qu'on voit / **la femme** .. **qui** est arrivée /
 56. on suppose qu'avec **son mari** / oh / **qui** s'en va = plutôt \\
 57. **elle** s'en va / avec **son mari** =
 58. **elle** repart //
 59. et **la dernière scène** euh /
 60. on peut imaginer que / **son mari lui** raconte / **ce qui** s'était passé / entre-temps \\
dans le restaurant \\
 État initial (5-16)

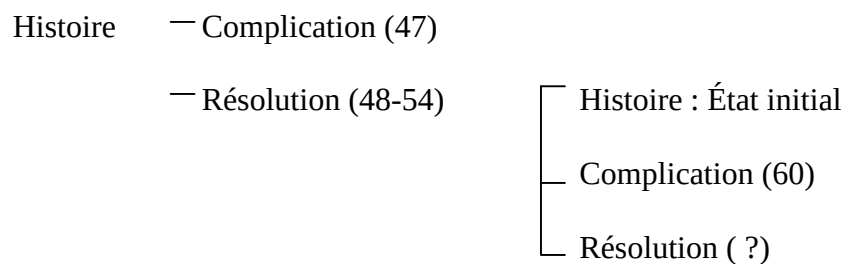


Figure 8.1 Représentation praxéologique de l'histoire (9Su)

STRUCTURE INFORMATIONNELLE	FACT.	TRACES DU TOPIQUE
9Su : 46. alors / la suite euh ...	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	segmentation à gauche cadre
47. donc / le garçon / euh . lui propose / d'aller faire la vaisselle // travailler dans la cuisine \\\	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	SN défini <i>le garçon</i> suite de le segmentation à gauche cf. précédent lien conceptuel entre « ne pas payer » et « faire la vaisselle »
48. et = lui / dans la deuxième image /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	segmentation à gauche topicalisation
	Lex. Syntax.	pronom personnel <i>il</i> suite de le segmentation à

49.	nous voyons qu' il [le client] téléphone / à une femme /	Relat. Hiér. Pér. Conc.	gauche cf. précédent
50.	donc peut-être / sa [le client] femme //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	adjectif possessif <i>sa</i> forme elliptique cf. précédent
51.	et / qui [la femme du client] arrive / plus tard / bien habillée hein / puisqu'on voit / élégamment avec un chapeau euh = chaussures à talons = etc \\\	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom relatif <i>qui</i> lien chronologique
52.	et ... lorsqu' elle [la femme du client] arrive .. pour .. porter secours à son mari / (rire) euh /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	cadre
53.	il [le mari de la femme] est en train / de faire la vaisselle / dans la cuisine / du restaurant \\\	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i> hypertopique « faire la vaisselle »
54.	voilà [la suite] /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	
55.	fin \\\ <u>je</u> [Su] sais / <u>je</u> [Su] comprends pas l'avant-dernière / image / parce qu'on voit / la femme .. qui est arrivée /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>je</i>
56.	<u>on</u> [Su et les autres intervenants] suppose qu'avec son mari / oh / qui [son mari] s'en va =	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>on</i>

57. (on suppose que) plutôt \ elle s'en va / avec son mari	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	continuité syntaxique reformulation
58. (on suppose que) = elle repart //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	continuité syntaxique reformulation
59. et la dernière scène euh /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	cadre
60. <u>on</u> peut imaginer que / son mari lui raconte / ce qui s'était passé / entre-temps \\ dans le restaurant \	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>on</i>

Figure 8.2 Transcription de 9Su. Facteurs intervenant dans l'identification du topique

- 9Su : 46. alors / **la suite** euh ...
47. donc / **le garçon** / euh . lui propose / d'aller faire la vaisselle // travailler dans la cuisine \\
48. et = **lui** / dans la deuxième image /
49. nous voyons qu'**il** [le client] téléphone / à une femme /
50. donc peut-être / **sa femme** //
51. et / **qui** [la femme du client] arrive / plus tard / bien habillée hein / puisqu'on voit / élégamment avec un chapeau euh = chaussures à talons = etc \\
52. et ... lorsqu'**elle** [la femme du client] arrive .. pour .. porter secours à son mari / (rire) euh /
53. **il** [le mari de la femme] est en train / de faire la vaisselle / dans la cuisine / du restaurant \\
54. voilà /
55. fin \ je [Su] sais / je [Su] comprends pas l'avant-dernière / image / parce qu'on voit / la femme .. qui est arrivée /
56. on [Su et les autres intervenants] suppose qu'avec son mari / oh / qui s'en va =
57. (on suppose que) plutôt \ elle s'en va / avec son mari
58. (on suppose que) = elle repart //
59. et **la dernière scène** euh /
60. on peut imaginer que / **son mari** lui raconte / ce qui s'était passé / entre-temps \\
dans le restaurant \

Figure 8.3 Transcription de 9Su. Analyse de l'organisation informationnelle

[
[Ip [
As alors la suite
préparation
Ap donc le garçon euh lui propose d'aller faire la vaisselle...
Is [
As et lui dans la deuxième image
cadre
Ap Ap nous voyons qu'il téléphone à une femme
Ip [
Is [
Is As donc peut-être sa femme et
Is [
As qui arrive plus tard bien habillée hein
As puisqu'on voit élégamment avec ...
argumentation
Ip As et lorsqu'elle arrive pour porter secours à son mari
cadre
Ip Ap euh il est en train de faire la vaisselle...
Is As voilà

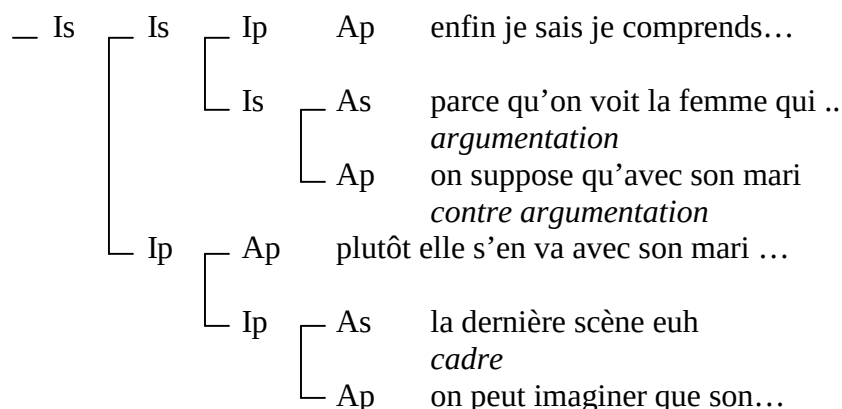


Figure 8.4 Structure hiérarchique-relationnelle de 9Su

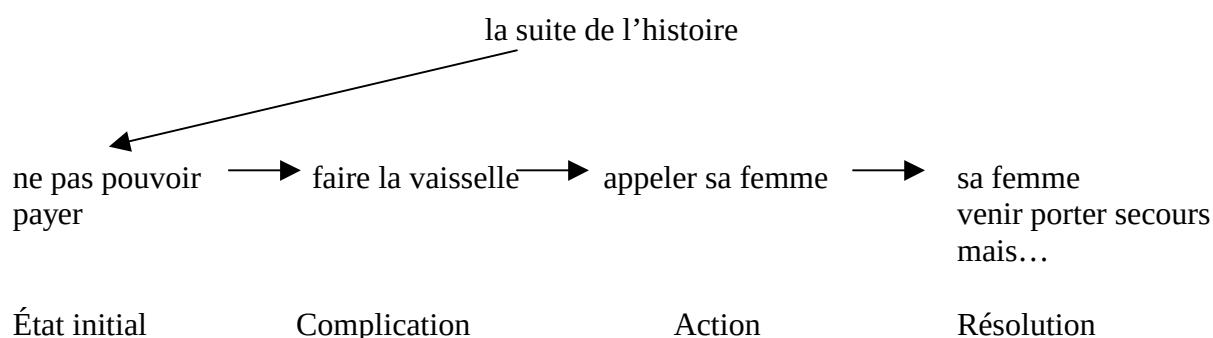


Figure 8.4 Structure conceptuelle activée dans le discours de 9Su

TRANSCRIPTION 9

- 14Ho : 41. et la suite
 42. c'est / qu'il va s'opposer /
 43. il a XXX de payer / l'addition //
 44. donc / le garçon lui a proposé de faire la vaisselle / ou de payer l'argent //
 45. mais le monsieur /
 46. il était ... séduit de faire la vaisselle /
 47. donc / il a préféré de téléphoner sa femme = sa mère // pour lui / aider / secours = pour payer / l'addition \\
 48. donc / il a téléphoné sa femme \\
 49. sa femme tout de suite /
 50. il a / il est venu / pour payer / la / l'argent au garçon \\
 51. puis ils se sont partis / retournés chez eux \\
 52. mais là / à la maison / je crois / sa femme /
 53. elle a déjà payé = d'accord / l'addition \ à condition qu'il / va inviter / tout le monde = inviter ses copines / ses copains \ ses copines //
 54. et... c'est son mari /

55. **qui** va faire **la vaisselle** \
 56. **qui** va / ranger tout \ \ XXX

STRUCTURE INFORMATIONNELLE	FACT.	TRACES DU TOPIQUE
14Ho : 41. et la suite	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	segmentation à gauche topicalisation
42. (la suite) c'est / qu'il va s'opposer /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér.	pronom démonstratif ce suite de la segmentation à gauche cf. précédent

	Conc.	
43. il [le monsieur] a XXX de payer / l'addition /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel //
44. donc / le garçon lui a proposé de faire la vaisselle / ou de payer l'argent //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	SN défini <i>le garçon</i> lien conceptuel entre « ne pas payer » et « faire la vaisselle »
45. mais le monsieur /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	segmentation à gauche topicalisation une rupture intonative marquée par <i>mais</i>
46. il [le monsieur] était ... séduit de faire la vaisselle /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel // suite de la segmentation à gauche cf. précédent hypertopique « faire la vaisselle »
47. donc / il [le monsieur] a préféré de téléphoner sa femme = sa mère // pour lui / aider / secours = pour payer / l'addition //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel //
48. donc /[pour payer l'addition] il a téléphoné sa femme //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	
49. sa femme tout de suite /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	segmentation à gauche topicalisation

50. il [sa femme] a / il [sa femme] est venu / pour payer / la / l'argent au garçon \	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i> suite de la segmentation à gauche cf. précédent
51. puis ils [le monsieur et sa femme] se sont partis / retournés chez eux \	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>ils</i> lien chronologique
52. mais là / à la maison / je crois / sa femme /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	cadre / segmentation à gauche topicalisation
53. elle [sa femme] a déjà payé = d'accord / l'addition \ à condition qu'il / va inviter / tout le monde = inviter ses copines / ses copains \ ses copines //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>elle</i> suite de la segmentation à gauche cf. précédent
54. et... c'est son mari /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	adjectif possessif <i>son</i> clivée
55. qui [son mari] va faire la vaisselle \	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom relatif <i>qui</i> suite de la clivée hypertopique « faire la vaisselle »
XXX 56. qui [son mari] va / ranger tout \	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom relatif <i>qui</i> suite de la clivée hypertopique « faire la vaisselle »

Figure 9.1. Transcription de 14Ho. Facteurs intervenant dans l'identification du topique

14Ho : 41. et la suite



Figure 9.4 Structure conceptuelle activée dans le discours de 14Ho

- 14Na : 35. oui euh \ à mon avis / **le vieux monsieur** / fait semblant / euh .. d'être ..
 oublié **son portefeuille** //
36. c'est pour **ça** /
37. **le serveur** / **lui** propose / de téléphoner **chez lui** //
38. euh.. **on** voit = **sur l'image** /
39. **lui** mon / **le serveur** / **lui** montre / **la place** où se trouve / **le téléphone** //
40. puis **le vieux monsieur** donc /
41. **il** est obligé de téléphoner **chez lui** //
42. **il** a / **il** a téléphoné à / **sa femme** \
43. et **lui** dire que / **j'ai** oublié **la portefeuille**
44. et / **sa femme** a / compris tout de suite / **l'histoire** =
45. et vient en courant / **au restaurant** //
46. puis et **elle/ elle l'a** sauvé /
47. **elle** a payé X /
48. **ils** sont rentrés **chez / chez eux** /
49. pour euh . tenir **son mari** / parce que / peut-être **sa femme** euh ... peut être euh
 ... issue d'une classe noble / très connue **dans le quartier** //
50. c'est pour **ça** / (rire)
51. il y a **son mari** / qu'est ce que t'as fait **à moi** // XXX
- 10Su : 61. pour **le** punir //
- 15Na : 52. ouais / (rire) tu punis comme **ça** \\
 53. tu dois faire **la vaisselle** / **à la maison** \\
 54. oui je crois \\\

STRUCTURE INFORMATIONNELLE	FACT.	TRACES DU TOPIQUE
14Na : 35 oui euh \ à mon avis / le vieux monsieur / fait semblant / euh .. d'être .. oublié son portefeuille //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	SN défini <i>le vieux monsieur</i>
36. [faire semblant d'oublier son portefeuille] c' est pour ça /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom démonstratif <i>ce</i>
37. le serveur / lui propose / de téléphoner chez lui //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	SN défini <i>le serveur</i>
38. euh.. on voit = sur l'image /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	cadre
39. lui mon / le serveur / lui montre / la place où se trouve / le téléphone //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	SN défini <i>le serveur</i>
40. puis le vieux monsieur donc /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	segmentation à gauche topicalisation
41. il [le vieux monsieur] est obligé de téléphoner chez lui //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i> suite de la segmentation à gauche cf. précédent
	Lex. Syntax.	pronom personnel <i>il</i> continuité syntaxique

42.	il [le vieux monsieur] a / il [le vieux monsieur] a téléphoné à / sa femme \	Relat. Hiér. Pér. Conc.	cf. précédent
43.	et (le vieux monsieur) lui dire que / j'ai oublié la portefeuille	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	élision du sujet lien chronologique
44.	et / sa [du vieux monsieur] femme a / compris tout de suite / l'histoire =	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	adjectif possessif <i>sa</i>
45.	et (sa femme) vient en courant / au restaurant //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	élision du sujet lien chronologique
46.	puis et elle [sa femme] / elle [sa femme] l'a sauvé /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>elle</i> lien chronologique
47.	elle [sa femme] a payé X /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>elle</i> lien chronologique
48.	ils [la femme et le mari] sont rentrés chez / chez eux /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>ils</i> lien chronologique
49.	(ils sont rentrés chez eux) pour euh . tenir son mari / parce que / peut-être sa femme euh ... peut être euh ... issue d'une classe noble / très connue dans le quartier //	Lex. Syntax. Relat. Hiér.	

	Pér. Conc	
50. (sa femme peut-être issue d'une classe noble très connue dans le quartier) c' est pour ça / (rire)	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom démonstratif <i>ce</i>
51. il y a son [de la femme] mari / qu'est ce que t'as fait à moi //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	adjectif possessif <i>son</i>
52. ouais / (rire) tu punis comme ça	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom démonstratif <i>ça</i> suite à une rupture marquée par le changement en discours direct hypertopique « faire la vaisselle »
53. (tu punis comme ça) tu dois faire la vaisselle / à la maison //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	
54. (tu punis comme ça) oui je crois	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	

Figure 10.1 Transcription de 15Na. Facteurs intervenant dans l'identification du topique

- 14Na : 35. oui euh \ à mon avis / **le vieux monsieur** / fait semblant / euh .. d'être .. oublié son portefeuille //
36. [faire semblant d'oublier son portefeuille] **c'**est pour ça /
37. **le serveur** / lui propose / de téléphoner chez lui //
38. euh.. on voit = sur l'image /
39. lui mon / **le serveur** / lui montre / la place où se trouve / le téléphone //
40. puis **le vieux monsieur** donc /
41. **il** [le vieux monsieur] est obligé de téléphoner chez lui //

42. **il** [le vieux monsieur] a / **il**[le vieux monsieur] a téléphoné à / sa femme \
43. et (le vieux monsieur) lui dire que / j'ai oublié la portefeuille
44. et / **sa** [du vieux monsieur femme a / compris tout de suite / l'histoire =
45. et (sa femme) vient en courant / au restaurant //
46. puis et **elle** [sa femme] / **elle** [sa femme]l'a sauvé /
47. **elle** [sa femme] a payé X /
48. **ils** [la femme et le mari] sont rentrés chez / chez eux /
49. (ils sont rentrés chez eux) pour euh . tenir son mari / parce que / peut-être sa femme euh ... peut être euh ... issue d'une classe noble / très connue dans le quartier //
50. (sa femme peut-être issue d'une classe noble très connue dans le quartier) **c'est** pour ça / (rire)
51. il y a **son** [de la femme] mari / qu'est ce que t'as fait à moi // XXX
- 10Su : 61. pour **le** [le mari] punir //
- 15Na : 52. ouais / (rire) tu punis comme **ça** \\
 53 (tu punis comme ça) tu dois faire la vaisselle / à la maison \\
 54. (tu punis comme ça) oui je crois

Figure 10.2 Transcription de 15Na. Analyse de l'organisation informationnelle

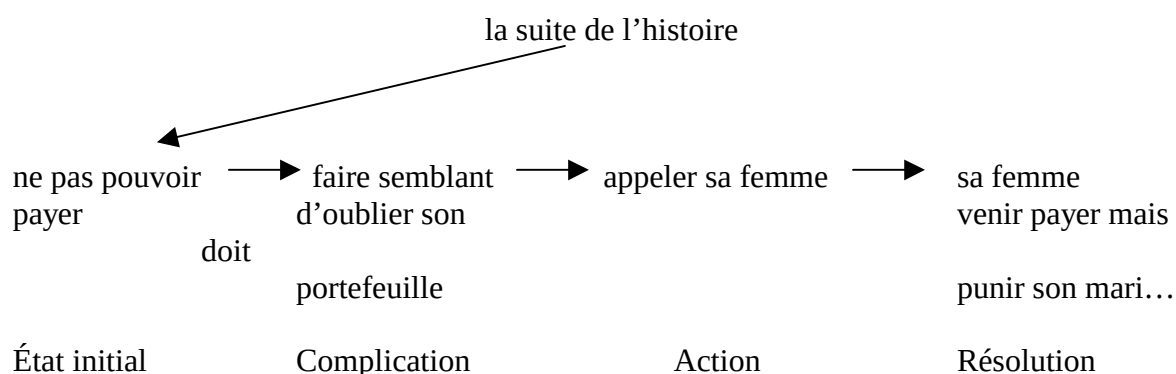


Figure 10.4 Structure conceptuelle activée dans le discours de 15Na

TRANSCRIPTION 7 (INTERACTION)

Les étudiants sont invités à deviner la suite de l'histoire :

- 3Hs : 14. pour moi / parce que / parce que .. **ce monsieur** / **il** n'a pas d'argent /
15. et **il** n'a pas pé / **il** n'avait pas d'argent /
16. et **il** n'a pas payé **le repas** /
17. donc **le** garçon / allait / l'amenait à **la police** \\

2Ka : 18. moi de toute façon / il y a deux / deux possibilités euh /
19. enfin / une qui est / plutôt euh / folklorique //
20. c'est euh / de **lui** proposer de faire **la plonge** \
21. puisqu'**il** n'a pas d'argent pour payer / **il** va faire **la vaisselle** /
22. euh et puis sinon / oui c'est vrai / **il** va aller (rire) / **au commissariat** /
monsieur (rire) //

2Na : 18. moi / à mon avis / **il** veut payer / **l'addition** /
19. mais / **il** ne veut pas payer / **le pourboire** /
20. c'est pour **ça** /
21. qu'est-ce **qui** va passer après // je sais pas //(XXX)

2Ho : 25. oui / parce qu'**il** a refusé de payer / **le pourboire** //
26. euh . **il** est mal vu /
27. je sais pas //

3Ka : 23. mais je / je vois pas **l'angoisse que** vous voyez euh / pour l'histoire du
pourboire / parce qu'en fait /
3Ho : 28. parce qu'**il** //
4Ka : 24. généralement / c'est c'est in / c'est inclus **dans la note** //
4Ho : 29. également / parce qu'**il** a déjà fouillé dans **sa poche** //
3Na : 22. oui /
5Ho : 30. **il** a déjà payé / par un chèque //
31. voilà \\
5Ka : 25. et où est-ce que vous voyez / **qu'il** a payé //
4Na : 23. un monsieur comme **ça** //
24. à mon avis / **il** a l'air un monsieur très riche /
6Ka : 26. mais où est **le chèque** /
5Na : 25. très riche //
6Ho : 32. voilà / très riche / avec une cravate /
6Na : 26. très/ très très riche ouais //
7Ka : 27. mais / **ça** veut rien dire (rire) //

- 7Na : 27. mais / un monsieur comme **ça** / va pas / dans un restaurant sans payer /
 28. **ça** \ c'est c'est défendu **ça** \
- 7Ho : 33. parce que / parce qu'**il** a déjà cherché / dans **sa** / **les poches** de pantalon /
 34. normalement / **il** met X toujours **les monnaies** / pour payer **le pourboire** /
- 8Na : 29. XXX comme **ça** / pourboire //
- 2Mar : 12. **le problème** / XXX
 13. **ce monsieur** a aussi oublié de / d'apporter de / l'argent /
 9Na : 30. **le portefeuille** / hein //
- 3Mar : 14. oui / mais...
 10Na : 31. peut-être oui //
- 4Mar : 15. et / **ce garçon** n'est pas / comment dire euh / assez gentil // comme **ça** /
 16. euh .. pour le moment / **il** ne veut pas payer /
 17. mais pe / plus tard / **il** peut demander à / quelqu'un d'autre / de / de payer pour **lui** / de **lui** prêter de l'argent quoi // XXX
- 2Su : 19. oui / peut-être //
 20. parce que **dans** / **dans l'avant dernière séquence** / on peut imaginer éventuellement / pour départager **leur histoire** de ceux
 21. **qui** veulent/
- 8Ho : 35. un pourboire (rire) /
- 3Su : 22. **qui** veulent voir (rire) un pourboire //
 23. on peut imaginer qu'**il** / en fouillant dans / **dans la poche** / **de son** / **de sa veste** /
 24. on peut imaginer qu'**il** / vient de ranger / **son chéquier** \
- 9Ho : 36. voilà \
- 11Na : 32. voilà \
- 4Su : 25. et **dans la dernière section** / là /
 26. **il** montre dans **la po** /
- 12Na : 33. **les poches de son** /
- 5Su : 27. **les poches de son pantalon** / qu'**il** n'a pas euh / **son porte-monnaie** \
28. mais / vu **l'attitude du garçon** (rire) / très ... très impératif /
 29. **qui lui** tend **la note** / comme **cela** /
 30. on peut / imaginer que = il s'agit vraiment \ d'un problème plus grave hein \
31. et on demande / on ne demande pas **le pourboire** comme **ça** //
 32. et si dans un restaurant **le pourboire** n'est pas offert
 33. / **le garçon** ne va pas courir derrière **le client** euh / pour demander \
34. donc / c'est pour **ça**
 35. qu'on / qu'on peut imaginer / qu'**il** a vraiment un problème
 36. alors \ soit **il** oublié **son chéquier** /
 37. soit **il** / **i** (rire) peut-être qu'**il** va demander /
 38. enfin / va faire un arrangement avec **le patron** /
 39. euh / euh... va **lui** laisser = un document / le temps de retourner **chez lui** prendre euh ..**son porte-monnaie** //
40. peut-être tout simplement / qu'**il** est autant surpris que **le garçon** /
 41. c'est-à-dire / qu'**il** s'est fait voler //
- 10Ho : 37. peut-être //
- 6Su : 42.. **il** a perdu **ses documents** \
43. et / etc euh ... on peut imaginer //
- 11Ho : 38. donc **il** va téléphoner quelqu'un / peut-être aussi \
- 8Ka : 28. oui / **ça** c'est une possibilité //
- 7Su : 44. téléphoner oui /

12Ho : 39. **sa femme** /
 8Su : 45. **à sa femme** (rire) //
 13Ho : 40. **sa mère** (rire) //
 13Na : 34. ou bien **il** va laisser peut-être **sa carte** / **d'identité** / **chez le restaurant** \\\

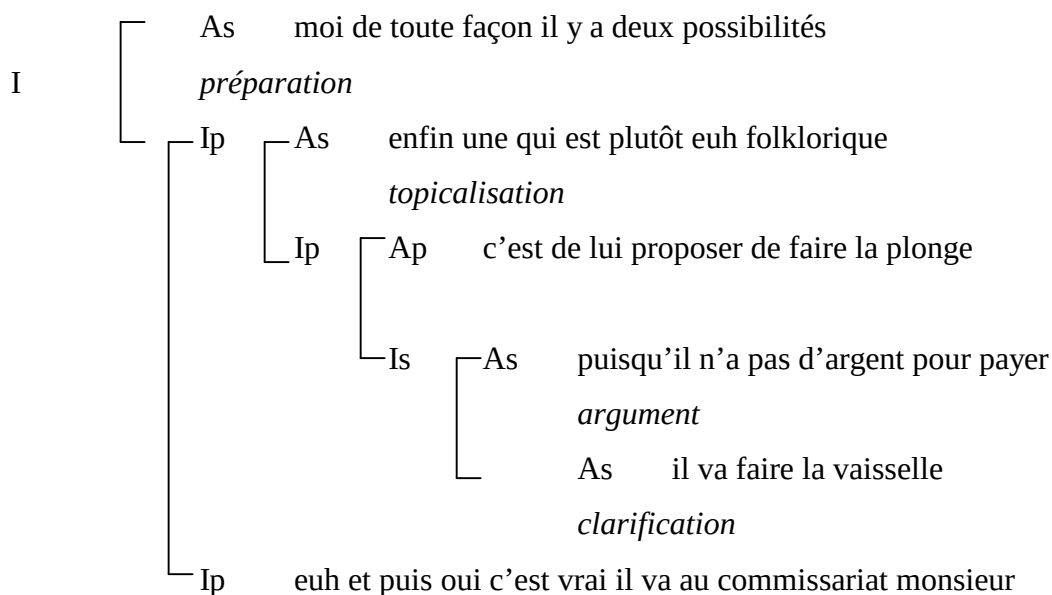


Figure 7.2 Structure hiérarchique-relationnelle de l'exemple (2.107) 2Ka (18-22)

TRANSCRIPTION 7 BIS : analyse 2Na 8 à 11Na 32

- 2Na : 18. moi / à mon avis / **il** veut payer / **l'addition** /
 19. mais / **il** ne veut pas payer / **le pourboire** /
 20. **c'est** pour **ça** /
 21. qu'est-ce **qui** va passer après // je sais pas //(XXX)
 2Ho : 25. oui / parce qu'**il** a refusé de payer / **le pourboire** //
 26. euh . **il** est mal vu /
 27. je sais pas //
 3Ka : 23. mais je / je vois pas **l'angoisse** **que** vous voyez euh / **pour l'histoire du**
pourboire / parce qu'en fait /
 3Ho : 28. parce qu'**il** //
 4Ka : 24. généralement / **c'est c'est in** / **c'est inclus dans la note** //
 4Ho : 29. également / parce qu'**il** a déjà fouillé dans **sa poche** //
 3Na : 22. oui /
 5Ho : 30. **il** a déjà payé / **par un chèque** //
 31. voilà \\
 5Ka : 25. et où est-ce que vous voyez / **qu'il** a payé //
 4Na : 23. **un monsieur** comme **ça** //
 24. à mon avis / **il** a l'air **un monsieur** très riche /
 6Ka : 26. mais où est **le chèque** /
 5Na : 25. très riche //
 6Ho : 32. voilà / très riche / **avec une cravate** /
 6Na : 26. très/ très très riche ouais //
 7Ka : 27. mais / **ça** veut rien dire (rire) //
 7Na : 27. mais / **un monsieur** comme **ça** / va pas / **dans un restaurant** sans payer /
 28. **ça** \\\

29. c'est c'est défendu **ça** \\
 7Ho : 33. parce que / parce qu'**il** a déjà cherché / dans **sa** / **les poches** de pantalon /
 34. normalement / **il** met X toujours **les monnaies** / pour payer **le pourboire** /
 8Na : 30. XXX comme **ça** / **pourboire** //
 2Mar : 12. **le problème** / XXX
 13. **ce monsieur** a aussi oublié de / d'apporter **de** / **l'argent** /
 9Na : 31. **le portefeuille** / hein //
 3Mar : 14. oui / mais...
 10Na : 32. peut-être oui //
 4Mar : 15. et / **ce garçon** n'est pas / comment dire euh / assez gentil // comme **ça** /
 16. euh .. **pour le moment** / **il** ne veut pas payer /
 17. mais pe / plus tard / **il** peut demander à / quelqu'un d'autre / de / de payer pour
lui / de **lui** prêter **de l'argent** quoi // XXX
 2Su : 19. oui / peut-être //
 20. parce que **dans** / **dans l'avant dernière séquence** / **on** peut imaginer
 éventuellement / pour départager **leur histoire** de **ceux**
 21. **qui** veulent/
 8Ho : 35. **un pourboire** (rire) /
 3Su : 22. **qui** veulent voir (rire) **un pourboire** //
 23. **on** peut imaginer qu'**il** / en fouillant dans / **dans la poche** / **de son** / **de sa**
veste /
 24. **on** peut imaginer qu'**il** / vient de ranger / **son chéquier** \\
 9Ho : 36. voilà \\
 11Na : 33. voilà \\

STRUCTURE INFORMATIONNELLE	FACT.	TRACES DU TOPIQUE
2Na : 18. <u>moi</u> / à mon avis / il [le monsieur] veut payer /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i> hypertopique « client »
mais / il [le monsieur] ne veut pas payer / le pourboire /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i>
(il ne veut pas payer le pourboire) c'est pour ça /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronoms démonstratifs <i>ce</i> et <i>ça</i>
	Lex.	pronom personnel <i>je</i>

qu'est-ce qui va passer après // <u>je</u> sais pas //(XXX)	Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	
2Ho : 25. oui / parce qu'il [le monsieur] a refusé de payer / le pourboire //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i> schéma question / réponse
euh . (il a refusé de payer le pourboire) il est mal vu /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	relation de cause / effet
27. <u>je</u> sais pas //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>je</i>
3Ka : 23. mais je / je vois pas l'angoisse que vous voyez euh / pour l'histoire du pourboire / parce qu'en fait /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	SN défini prép <i>pour l'histoire du Pourboire</i> segmentée à gauche topicalisation (transition topicale marquée par <i>mais</i>) hypertopique « pourboire »
3Ho : 28. parce qu'il [le monsieur]	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i> continuité syntaxique proximité 2Ho 25 et 2Ho 26 suit une rupture hypertopique « client »
4Ka : 24. généralement / (pour l'histoire du pourboire) c'est c'est in / (le pourboire) c'est inclus dans la note //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom démonstratif <i>ce</i> suite de la segmentée à gauche cf. précédent proximité 3Ka 23

4Ho :. 29. également / parce qu'il [le monsieur] a déjà fouillé dans sa poche //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	pronom personnel <i>il</i> continuité syntaxique proximité 3Ho 28 suit une rupture hypertopique « client »
3Na : 22. (il a déjà fouillé dans sa poche) oui /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc.	
5Ho : 30. il [le monsieur] a déjà payé / par un chèque //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom personnel <i>il</i> lien conceptuel entre « payer » et « chèque »
(il a déjà payé par chèque) voilà \\\	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	
5Ka : 25. (5Ho 30) et où est-ce que <u>vous</u> voyez / qu'il a payé //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom personnel <i>vous</i>
4Na : 23. un monsieur comme ça //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	SN indéfini et pronom <i>ça</i> segmentée à gauche topicalisation hypertopique « client »
à mon avis / il [un monsieur comme ça] a l'air un monsieur très riche /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom personnel <i>il</i>
	Lex. Syntax.	

6Ka : 26. (5Ho 30) mais où est le chèque /	Relat. Hiér. Pér. Conc	transition topicale marquée par <i>mais</i> proximité 6 Ka 25
5Na : 25. (4Na 23 / 24) très riche //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	
6Ho : 32. (5Na 25) voilà / très riche / avec une cravate /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	lien conceptuel entre « cravate » et « richesse »
6Na : 26. (6Ho 32) très/ très très riche ouais //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	lien conceptuel entre « cravate » et « richesse »
7Ka : 27. mais / [6Ho 32 et 6 Na 26] ça veut rien dire (rire) //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom démonstratif <i>ça</i>
7Na : 27. mais / un monsieur comme ça / sans va pas / dans un restaurant payer /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	SN indéfini <i>un monsieur</i> et pronom <i>ça</i> transition topicale marquée par <i>mais</i>) hypertopique « client »
28. [7Na 27] ça \\\	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom <i>ça</i> segmentée à gauche topicalisation

29. [7Na 27] c'est c'est défendu ça [7Na 27]\\	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom démonstratif <i>ce</i> suite de la segmentée à gauche et continuité sur une segmentée à droite cf. précédent et rappel topical
7Ho : 33. (7Ho 34) parce que / parce qu'il a déjà cherché / dans sa / les poches de pantalon/	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	lien conceptuel entre « argent » et « poche»
34. normalement / il [le monsieur] met X toujours les monnaies / pour payer le pourboire/	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom personnel <i>il</i> hypertopique « pourboire »
8Na : 30. [7Ho-34-33] XXX comme ça / pourboire //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom démonstratif <i>ça</i> et SN <i>pourboire</i> segmentation à droite rappel topical hypertopique « pourboire »
2Mar : 12. le problème / XXX	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	SN défini <i>le problème</i> segmentée à gauche topicalisation
ce monsieur a aussi oublié de / d'apporter de / l'argent /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	SN démonstratif <i>ce monsieur</i> suite de la segmentée à gauche cf. précédent hypertopique « client »
9Na : 31. (2 Mar 12-13) le portefeuille / hein //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér.	

	Conc	lien conceptuel entre « argent » et « portefeuille »
3Mar : 14. (9Na 31) oui / mais...	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	
10Na : 32. (9Na 31) peut-être oui //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	
4Mar : 15. et / ce garçon n'est pas / comment dire euh / assez gentil // comme ça /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	SN démonstratif <i>ce garçon</i> hypertopique « serveur »
euh .. pour le moment / il [le monsieur] ne veut pas payer /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom personnel <i>il</i> hypertopique « client »
mais pe / plus tard / il [le monsieur] peut demander à / quelqu'un d'autre / de / de payer pour lui /de lui prêter de l'argent quoi // XXX	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom personnel <i>il</i>
2Su : 19. (4Mar 15-16-17) oui / peut-être //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	
20. (pour départager leur histoire...) parce	Lex. Syntax. Relat.	pronom démonstratif <i>ceux</i>

que dans / dans l'avant dernière séquence / <u>on</u> peut imaginer éventuellement / pour départager leur histoire de ceux	Hiér. Pér. Conc	
21. (ceux) qui veulent/	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom relatif <i>qui</i> continuité syntaxique
8Ho : 35. (2Su 21) un pourboire (rire) /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	continuité syntaxique hypertopique « pourboire »
3Su : 22. (ceux) qui veulent voir (rire) un pourboire //	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom relatif <i>qui</i> continuité syntaxique proximité 2Su 21 hypertopique « pourboire »
on peut imaginer qu' il (le client)/ en fouillant dans / dans la poche / de son / de sa veste /	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom personnel <i>il</i> hypertopique « client »
on peut imaginer qu' il (le client)/ vient de ranger / son chéquier \	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	pronom personnel <i>il</i> lien conceptuel entre « client » et « paiement par chèque »
9Ho : 36. (3Su 23-24) voilà \	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	
11Na : 33. (3Su 23-24) voilà \	Lex. Syntax. Relat. Hiér. Pér. Conc	

Figures 7.1 Transcription 7bis. Facteurs intervenant dans l'identification du topique

- 2Na : 18. moi / à mon avis / **il** [le monsieur] veut payer /
 19. mais / **il** [le monsieur] ne veut pas payer / le pourboire /
 20. (il ne veut pas payer le pourboire) **c'est pour ça** /
 21. qu'est-ce qui va passer après // je sais pas //(XXX)
 2Ho : 25. oui / parce qu'**il** [le monsieur] a refusé de payer / le pourboire //
 26. euh . (il a refusé de payer le pourboire) il est mal vu /
 27. je sais pas //
 3Ka : 23. mais je / je vois pas l'angoisse que vous voyez euh / **pour l'histoire du pourboire** / parce qu'en fait /
 3Ho : 28. parce qu'**il** [le monsieur] //
 4Ka : 24. généralement / (le pourboire) c'est c'est in / (le pourboire) **c'est inclus** dans la note //
 4Ho : 29. également / parce qu'**il** [le monsieur] a déjà fouillé dans sa poche //
 3Na : 22. (il a déjà fouillé dans sa poche) oui /
 5Ho : 30. **il** [le monsieur] a déjà payé / par un chèque //
 31. (il a déjà payé par chèque) voilà \\
 5Ka : 25. (5Ho 30) et où est-ce que vous voyez / qu'il a payé //
 4Na : 23. **un monsieur comme ça** //
 24. à mon avis / **il** a l'air un monsieur très riche /
 6Ka : 26. (5Ho 30) mais où est le chèque /
 5Na : 25. (4Na 23 / 24) très riche //
 6Ho : 32. (5Na 25) voilà / très riche / avec une cravate /
 6Na : 26. (6Ho 32) très/ très très riche ouais //
 7Ka : 27. mais / [6Ho 32 et 6 Na 26] **ça** veut rien dire (rire) //
 7Na : 27. mais / **un monsieur comme ça** / va pas / dans un restaurant sans payer /
 28. [7Na 27] **ça** \\
 29. c'est c'est défendu **ça** [7Na 27] \\
 7Ho : 33. (7Ho 34) parce que / parce qu'il a déjà cherché / dans sa / les poches de pantalon/
 34. normalement / **il** [le monsieur] met X toujours les monnaies / pour payer le pourboire/
 8Na : 30. [7Ho-34] 33 XXX comme **ça** / **pourboire** //
 2Mar : 12. **le problème** / XXX
 13. **ce monsieur** a aussi oublié de / d'apporter de / l'argent /
 9Na : 31. (2 Mar 12-13) le portefeuille / hein //
 3Mar : 14. (9Na 31) oui / mais...
 10Na : 32. (9Na 31) peut-être oui //
 4Mar : 15. et / **ce garçon** n'est pas / comment dire euh / assez gentil // comme ça /
 16. euh .. pour le moment / **il** [le monsieur] ne veut pas payer /
 17. mais pe / plus tard / **il** [le monsieur] peut demander à / quelqu'un d'autre / de / de payer pour lui / de lui prêter de l'argent quoi // XXX
 2Su : 19. (4Mar 15-16-17) oui / peut-être //
 20. (pour départager leur histoire...)parce que dans / dans l'avant dernière séquence / on peut imaginer éventuellement / pour départager leur histoire de **ceux** (ceux) **qui** veulent/
 21. (2Su 21) un pourboire (rire) /
 8Ho : 35.

- 3Su : 22. **qui** veulent voir (rire) un pourboire //
23. on peut imaginer qu'**il** (le client)/ en fouillant dans / dans la poche / de son / de sa
sa
veste /
24. on peut imaginer qu'**il** (le client)/ vient de ranger / son chéquier //
- 9Ho : 36. (3Su 23-24) voilà //
- 11Na : 33. (3Su 23-24) voilà //

Figure 7.2 Transcription de 7bis. Analyse de l'organisation informationnelle

1	2Na : 18. moi / à mon avis / il veut payer / l'addition / 19. mais / il ne veut pas payer / le pourboire / 20. c'est pour ça / 21. qu'est-ce qui va passer après // je sais pas //(XXX) 2Ho : 25. oui / parce qu'il a refusé de payer / le pourboire // 26. euh . il est mal vu / 27. je sais pas //
2	3Ka : 23. mais je / je vois pas l'angoisse que vous voyez euh / pour l'histoire du pourboire / parce qu'en fait / 3Ho : 28. parce qu'il 4Ka : 24. généralement / c'est c'est in / c'est inclus dans la note // 4Ho : 29. également / parce qu'il a déjà fouillé dans sa poche // 3Na : 22. oui / 5Ho : 30. il a déjà payé / par un chèque // 31. voilà //
3	5Ka : 25. et où est-ce que vous voyez / qu'il a payé //
4	4Na : 23. un monsieur comme ça // 24. à mon avis / il a l'air un monsieur très riche / 6Ka : 26. mais où est le chèque / 5Na : 25. très riche // 6Ho : 32. voilà / très riche / avec une cravate / 6Na : 26. très/ très très riche ouais // 7Ka : 27. mais / ça veut rien dire (rire) // 7Na : 27. mais / un monsieur comme ça / va pas / dans un restaurant sans payer / 28. ça // 29. c'est c'est défendu ça //
5	7Ho : 33. parce que / parce qu'il a déjà cherché / dans sa / les poches de pantalon / normalement / il met X toujours les monnaies / pour payer le pourboire/ 8Na : 30. XXX comme ça / pourboire //

6	2Mar : 12.	le problème / XXX
	13.	ce monsieur a aussi oublié de / d'apporter de / l'argent /
	9Na : 31.	le portefeuille / hein //
	3Mar : 14.	oui / mais...
	10Na : 32.	peut-être oui //
	4Mar : 15.	et / ce garçon n'est pas / comment dire euh / assez gentil //
	16.	comme ça /
7	17.	euh .. pour le moment / il ne veut pas payer /
	de	mais pe / plus tard / il peut demander à / quelqu'un d'autre /
		/ de payer pour lui / de lui prêter de l'argent quoi // XXX
	2Su : 19.	oui / peut-être //
	20.	parce que dans / dans l'avant dernière séquence / on peut
		imaginer éventuellement / pour départager leur histoire de
	21.	ceux
7	8Ho : 35.	qui veulent/
	3Su : 22.	un pourboire (rire) /
	23.	qui veulent voir (rire) un pourboire //
		on peut imaginer qui / en fouillant dans / dans la poche / de
	24.	son / de sa veste /
	9Ho : 36.	on peut imaginer qu'il / vient de ranger / son chéquier //
	11Na : 33.	voilà //

Figure 7.3 Transcription 7 bis. Segmentations épisodiques

Épisode 1

- 1 moi / à mon avis / il veut payer / l'addition /
- 2 mais / il ne veut pas payer / le pourboire /
- 3 c'est pour ça /
- 4 qu'est-ce qui va passer après // je sais pas //(XXX)
- 5 oui / parce qu'il a refusé de payer / le pourboire //
- 6 euh . il est mal vu /
- 7 je sais pas //

Épisode 2

- 8 mais je / je vois pas l'angoisse que vous voyez euh / pour l'histoire du
- pourboire / parce qu'en fait /
- 9 parce qu'il //
- 10 généralement / c'est c'est in / c'est inclus dans la note //
- 11 également / parce qu'il a déjà fouillé dans sa poche //
- 12 oui /
- 13 il a déjà payé / par un chèque //
- 14 voilà //

Épisode 3

- 15 et où est-ce que vous voyez / qu'il a payé //

Épisode 4

- 16 un monsieur comme ça //
- 17 à mon avis / il a l'air un monsieur très riche /

18 mais où est le chèque /
 19 très riche //
 20 voilà / très riche / avec une cravate /
 21 très/ très très riche ouais //
 22 mais / ça veut rien dire (rire) //
 23 mais / un monsieur comme ça / va pas / dans un restaurant sans payer /
 24 ça \\
 25 c'est c'est défendu ça \\

Épisode 5

26 parce que / parce qu'il a déjà cherché / dans sa / les poches de pantalon /
 27 normalement / il met X toujours les monnaies / pour payer le pourboire/
 28 XXX comme ça / pourboire //

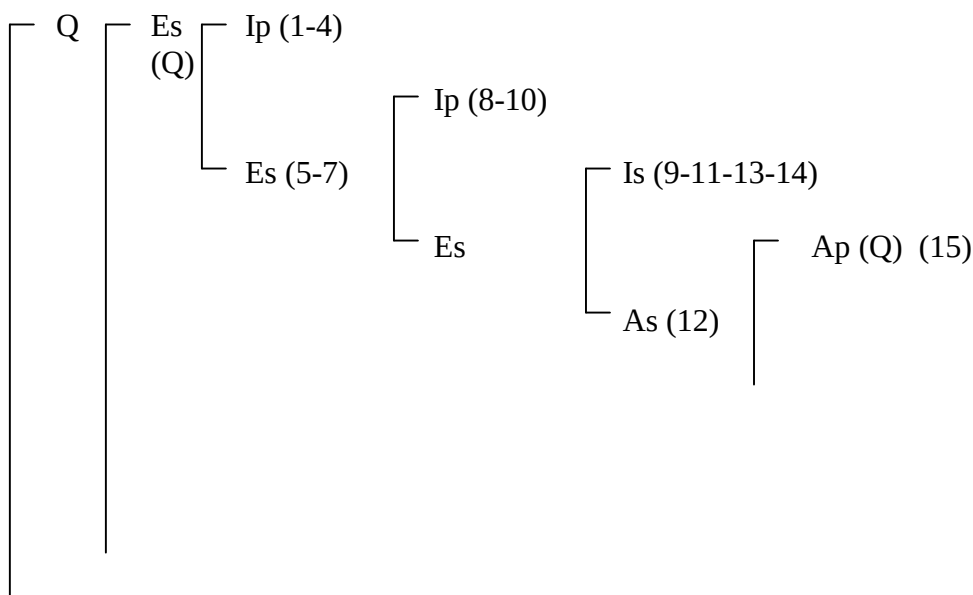
Épisode 6

29 le problème / XXX
 30 ce monsieur a aussi oublié de / d'apporter de / l'argent /
 31 le portefeuille / hein //
 32 oui / mais...
 33 peut-être oui //
 34 et / ce garçon n'est pas / comment dire euh / assez gentil // comme ça /
 35 euh .. pour le moment / il ne veut pas payer /
 36 mais pe / plus tard / il peut demander à / quelqu'un d'autre / de / de payer pour
 lui / de lui prêter de l'argent quoi // XXX

Épisode 7

37 oui / peut-être //
 38 parce que dans / dans l'avant dernière séquence / on peut imaginer
 éventuellement / pour départager leur histoire de ceux
 39 qui veulent/
 40 un pourboire (rire) /
 41 qui veulent voir (rire) un pourboire //
 42 on peut imaginer qu'il / en fouillant dans / dans la poche / de son / de sa
 veste /
 43 on peut imaginer qu'il / vient de ranger / son chéquier \\
 44 voilà \\
 45 voilà \\

Figure 7.3 Transcription 7 bis. Numérotations par actes



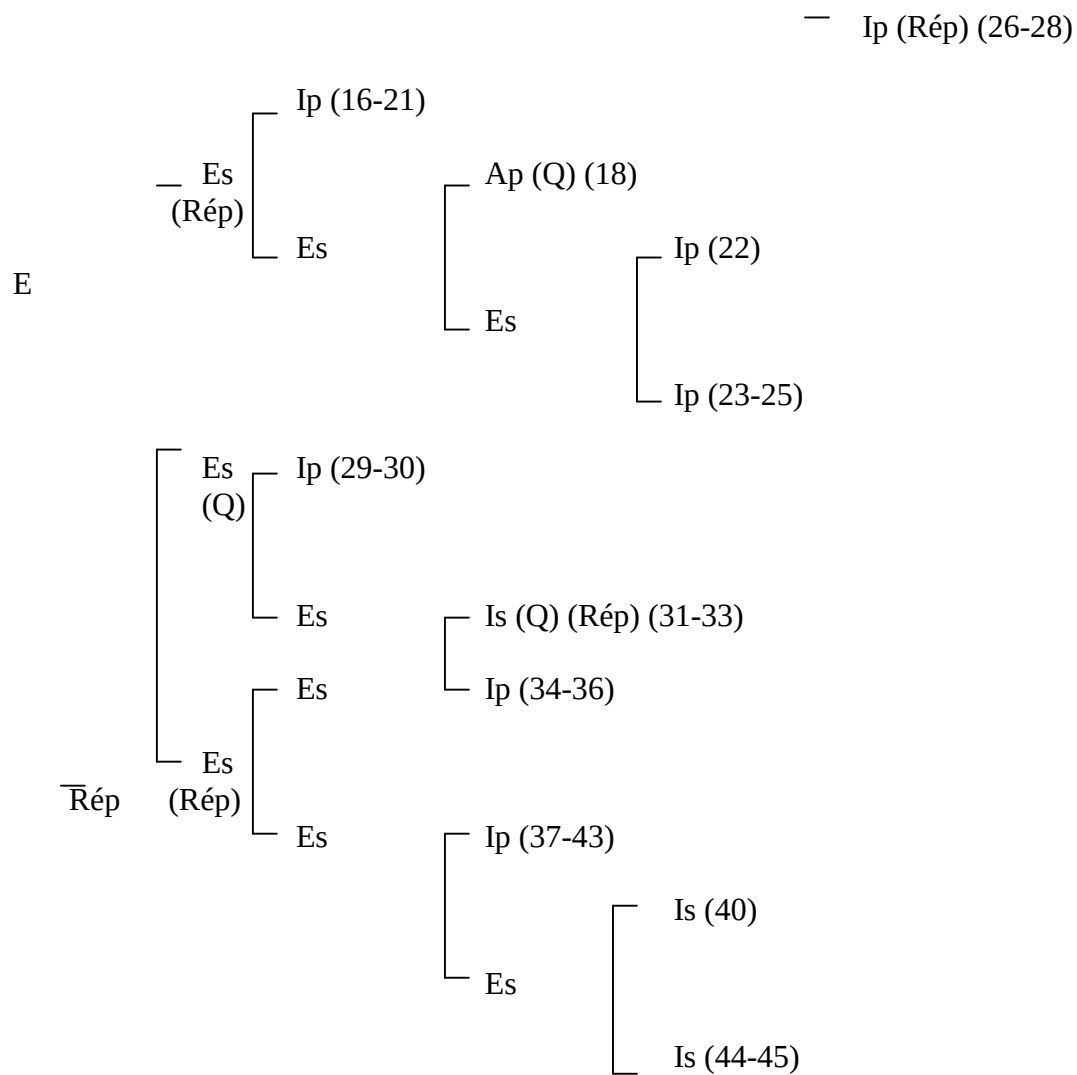


Figure 7.4 Transcription 7 bis. Structure hiérarchique

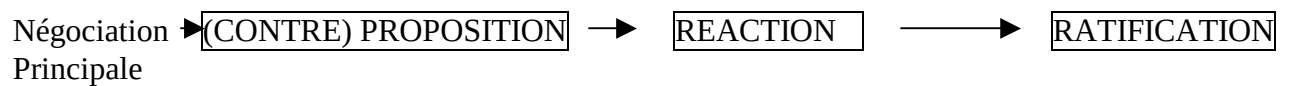


Figure 7.5 Représentation du schéma de *négociation*

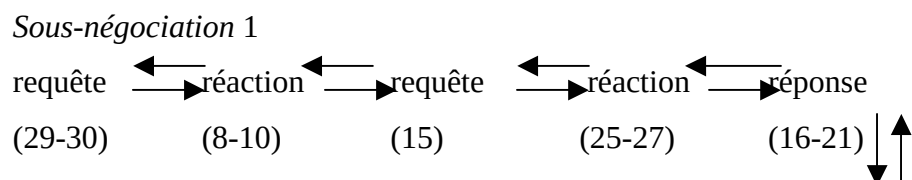


Figure 7.8 Transcription 7 bis. Structure conceptuelle de Mar

RESUME EN FRANÇAIS :

L'évaluation est une étape fondamentale du processus d'apprentissage. Or, celle de la production orale reste difficile à réaliser, malgré la mise en place des descripteurs du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Cette recherche vise à la parfaire,

notamment en matière de *cohérence* du discours narratif en FLE. Arriver à une évaluation globale en tenant compte de tous les paramètres est l'objectif à atteindre, avec l'identification des topiques comme point de convergence pertinent.

Orientés vers les cohérences référentielle et relationnelle, les procédés exploratoires mis en œuvre reposent sur une approche modulaire (modèle genevois), impliquant une analyse fine des données de la microstructure, *a posteriori*, importante pour l'interprétation de la macrostructure.

Étant donné les exigences relatives à une démarche qualité et requises par l'approche modulaire, l'évaluation de la cohérence semble être plus complexe. Une des solutions suggérées est l'apport de logiciels de traitement automatique des langues, une valeur ajoutée aux autres dispositifs actuels, mais dont l'élaboration nécessite des recherches transdisciplinaires.

Titre en anglais :

COHERENCE IN SPOKEN FRENCH AS A FOREIGN LANGUAGE : STEPS AND PROCEDURES FOR IDENTIFICATION AND EVALUATION

RESUME EN ANGLAIS :

Evaluation is a fundamental step in the learning process. Yet that of oral production remains difficult to achieve, despite the setting up of the Common European Framework of Reference for Languages. These studies are aimed at perfecting narrative discourse in French as a foreign language, particularly as far as *coherence* is concerned. The objective is to arrive at a global evaluation, whilst taking all the parameters into account, with the identification of topics as a pertinent point of convergence.

Orientated towards referential and relational coherences, the exploratory procedures used are based on a modular approach (Geneva model), which implies a fine analysis of the data of the microstructure, *a posteriori*, which is important for the interpretation of the macrostructure.

Given the particularities demanded by a quality procedure and required by a modular approach, the evaluation of coherence seems to be more complex. One of the solutions proposed is to introduce automatic language processing software, which would give added value to other current devices, but which would require interdisciplinary research.

Discipline : Sciences du langage (Didactique des langues)

MOTS-CLES : oralité, évaluation, cohérence discursive, topique, approche modulaire, traitement automatique des langues.

U.F.R. des Langues de l'Université de Nantes, Chemin de la Censive du Tertre,
B.P. 81 227, 44312 Nantes Cedex 3.